

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

**LES BÊTE DE SOUBRE
ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
(Sud - Ouest de la Côte d'Ivoire)**

T H È S E

POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT DE 3^e CYCLE

présentée par

Joël GRONNER

Sous la direction de Gilles SAUTTER

ECOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

LES BÊTE DE SOUBRE
ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
(Sud - Ouest de la Côte d'Ivoire)

T H È S E

POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT DE 3^e CYCLE

présentée par

Joël GRONNER

Sous la direction de Gilles SAUTTER

A mon frère Francis, parti beaucoup trop tôt.

A mes amis du pays Bété de Soubré.

Cette étude n'a pu être menée à terme que grâce à l'intervention, à des niveaux très divers, d'un grand nombre de personnes. Mais sans l'hospitalité de la Côte d'Ivoire, dont ses représentants du pays Bété de Soubré surent me donner le meilleur témoignage, l'aide reçue n'aurait pu être mise à profit.

C'est l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (O.R.S.T.O.M) qui l'a tout d'abord rendue possible en finançant mon terrain de recherche et en m'accordant par la suite d'autres facilités. Le Laboratoire Associé 94-C.N.R.S. et l'E.H.E.S.S. prirent ensuite un peu le relais grâce à des crédits pour la reproduction de cartes, tableaux et graphiques.

Le Sous-Préfet de Soubré, N'Dry Y. Germain a tout fait pour faciliter cette recherche, et le Député de Soubré, Donwahi Charles, m'a toujours manifesté le grand intérêt qu'il voyait dans ce travail. Sans la grande disponibilité durant tout mon séjour au pays du très regretté Douklé Barthélémy, Secrétaire Général du P.D.C.I. à Soubré, qui sut m'introduire partout, sans la constante bienveillance de Gaossou Traoré, le "chef du village" de Soubré, sans l'accueil et la protection de Degba Gbagou Augustin de Logboayo qui me reçut comme l'un des siens - avec le jeu des alliances, tous les Bété de Soubré étaient et sont par lui représentés - que serait-il advenu ?

Gilles Sautter, mon directeur de thèse, m'a fait bénéficier de ses remarques et suggestions sans prix tout au long de ce travail. Paul Pellissier, Président du comité technique de géographie de l'O.R.S.T.O.M., a toujours veillé à l'aboutissement de cette recherche et ne m'a ménagé ni ses conseils, ni son soutien. Jean-Pierre Raison n'épargna pour moi ni son temps, ni ses précieuses suggestions, toujours amicales. Jacques Bertin me consacra aussi quelques bonnes heures sur le temps de son laboratoire pour m'ouvrir à son univers et considérer avec moi le pays Bété de Soubré. Denise Paulme m'a considérablement aidé à connaître les Bété de Soubré grâce à son livre sur les Bété de Daloa.

Les responsables des organismes de développement contribuèrent aussi à cette étude. Ce sont notamment Assé Jules, Gouet, Philippe Roiland, Vitini, et les conseillers ruraux Faustin, Gervais et Hanga François pour l'Opération Sodepalm, et Bléou Angni Nicolas, Gouwantouwo Bernardin et Zagba N'Drin Samuel à Soubré, Guémier et Semavoine au siège à Abidjan pour l'Opération Satmaci. Lelandais, responsable du C.E.D.A.R., et N'Goran Kouakou du service de l'Agriculture, remplirent aussi un rôle de premier plan, comme du reste tous les responsables des services publics. René Baylac, responsable de la plantation Sahoua, me fit profiter, en outre, de sa riche expérience de la Côte d'Ivoire et du pays Bété.

Ces contributions furent encore complétées en France par Henri-Robert Cambrony, Adjoint au Directeur Général de l'I.F.C.C. et par Christian Surre, Directeur du développement et du département palmier à huile de l'I.R.H.O.

De nombreux chercheurs me consacrèrent également leur temps, quelquefois en conversations approfondies, parfois aussi en termes banals ; il en résultait toujours un nouvel éclairage et une meilleure compréhension. Je pense notamment à Serge Bonin, à Jean-Pierre Chauveau, à Jean-Pierre Dozon, à Jean-Paul Gilg, à Roberto Gimeno, à Claude-Hélène Perrot, à Suzanne Platiel et à Jean-Claude Talino. Colette Salem m'a, en plus, par ses encouragements, fait découvrir, notamment dans l'approche du monde Bété, des chemins que je ne regrette surtout pas d'avoir empruntés. Monique Renaud, du Laboratoire d'Informatique pour les Sciences de L'homme - C.N.R.S., a suivi l'élaboration de la méthode d'évaluation des réalisations des planteurs Sodepalm, ce qui m'a permis d'en faire usage.

Dibahi Nomo Marcel, alors étudiant en géographie à l'Université d'Abidjan, et Dago Pierre, apportèrent le meilleur d'eux-mêmes à l'étude de Soubré-ville.

Les cartographes de l'O.R.S.T.O.M., d'abord Jean-Michel Buffard-Morel au Centre de Petit-Bassam, puis Michel Danard, Bernard Hardy et Lucien Seguin, sous la direction de Jean Combroux, m'apprirent à dessiner. C'est grâce à leurs conseils que je réalisai les cartes 1 à 41. Les graphiciens de l'E.H.E.S.S., en particulier Alexandra Laclau, me conseillèrent aussi pour réaliser les autres cartes. Les techniciens et photographes du Laboratoire de Graphique apportèrent également tous leurs soins à la reproduction de cartes, graphiques et tableaux, notamment Georgette Couty et Paulette Dufrene. Les secrétaires scientifiques du Laboratoire de géographie et de sociologie africaines, Denise Nobre, Micheline Rapillard et Yvonne Roux, ont su aplanir bien des difficultés, comme Liliana Mirković en tant que bibliothécaire du Centre d'Etudes Africaines de l'E.H.E.S.S., et comme d'autres personnes encore.

Enfin, Gokwi Wonon Marie-Thérèse, épouse Dakpa, originaire du village Gbazébré, a su prolonger - de la région parisienne - mon "séjour" en pays Bété grâce à sa connaissance de la tradition, comme de la vie d'aujourd'hui.

Cette étude, je l'ai réalisée seul, mais sans la contribution de tous, elle n'aurait pas été possible. Que tous reçoivent en retour l'expression de ma profonde gratitude.

J'assume cependant l'entière responsabilité de mes écrits.

Je n'oublie pas mes parents qui, même de très loin, ont toujours pensé à m'apporter le meilleur d'eux-mêmes. Ni Alain, Francis et Mireille, mes frères et soeur, ainsi que tous ceux qui m'ont soutenu et encouragé.

Vaël, mon épouse, sait tout ce qu'elle m'a donné. Je sais sa contribution et tout ce que je lui dois.

Paris, février 1982.

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	9
A. LE MONDE BÉTÉ	21
INTRODUCTION	23
1. LES CHRONIQUES VILLAGEOISES	
. TRADITIONS ORALES OU HISTOIRES DE LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS DANS LA REGION	27
. 21 CHRONIQUES (OU ELEMENTS POUR UNE CHRONIQUE) VILLAGEOISES	33
2. L'ANALYSE DES CHRONIQUES VILLAGEOISES - DÉCRYPTAGE DU MESSAGE	151
LA CHRONOLOGIE DES ÉTAPES	154
1. DE L'ORIGINE DU GROUPE A SON INSTALLATION : UN CONSTAT	154
2. LES ATTITUDES ET LES VALEURS VEHICULEES	165
3. LES GROUPES ET LE POUVOIR	185
CONCLUSION	194
3. AUTRES SOURCES - DES TEMPS ANCIENS À L'INDÉPENDANCE	205
1. AU TEMPS DU TABLIER EN PEAU DE SINGE	208
2. UNE PENETRATION COLONIALE INSIDIEUSE QUI RETRECIT LE TERROIR	213
3. L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES SOCIALES ET DE LA FONCTION SOCIALE DE LA TERRE	217
4. L'INTRODUCTION DES CULTURES DE RENTE : UNE POLITIQUE PARTICULIÈREMENT EFFICACE	220
CONCLUSION	233
B. LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	243
INTRODUCTION	244
1. L'OPÉRATION SODEPALM	249
I - L'INSTALLATION DANS LA RÉGION	251
1. LES STRUCTURES D'ACTION, LES BUTS ET LES OPTIONS	251
2. LE MILIEU ET LES GRANDS OBJECTIFS	252
3. LES CONDITIONS D'EXPLOITATION A LA PLANTATION INDUSTRIELLE	255
4. L'HUILERIE	261
II- LES PLANTATIONS VILLAGEOISES	262
1. LES CONDITIONS DE CREATION	262
2. L'ANALYSE DES RESULTATS	267
3. POURQUOI ? OU LES CONDITIONS DE MISE EN VALEUR	325
CONCLUSION	373
2. L'OPÉRATION SATMACI	385
I - PRÉLUDE À L'INTRODUCTION DE LA SATMACI DANS LA RÉGION	389
II- LE PROJET ET LES RÉALISATIONS	397
1. EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME ?	398
2. APPLICATION DU PROGRAMME DANS LA REGION DE SOUBRE	411
3. PREMIER BILAN, POUR CONCLURE LES OPERATIONS DE PLANTATION	429
4. APPORT ECONOMIQUE DU PROGRAMME POUR LE PLANTEUR	435
5. LE PROGRAMME "SOCIAL"	436
III- AUTRES RÉALISATIONS ET AUTRES PROJETS	436
C. LE PROCESSUS D'URBANISATION	441
I - LE REGROUPEMENT VILLAGEOIS	443
1. UN EXEMPLE "CLASSIQUE" DE REGROUPEMENT DE VILLAGES - LE PROJET ET SES CONTRADICTIONS	446
2. LES VILLAGES "MODERNES", AUTRE FORME DE REGROUPEMENT VILLAGEOIS	451
II- LA VILLE DE SOUBRE	455
1. AVANT L'INDÉPENDANCE : QUELQUES ÉTAPES	455
2. DEPUIS L'INDÉPENDANCE	460
3. LA SITUATION EN 1977	472
CONCLUSION	508
CONCLUSION GÉNÉRALE	513
ANNEXES	527
TABLES ET LISTES DES CARTES, TABLEAUX, ILLUSTRATIONS ET GRAPHIQUES	560
TEXTES ET DOCUMENTS CITES	566
DÉVELOPPEMENT DES SIGLES	574

INTRODUCTION

LE POURQUOI DE L'ÉTUDE

Ce n'est pas habituel de s'expliquer sur ce point. Il n'en n'est cependant pas moins vrai que les événements n'ont pratiquement jamais lieu fortuitement. Aussi, pour mieux comprendre ce qui vient, est-il meilleur moyen que de dire, avec sa propre subjectivité, comment c'est venu ? La question : "Pourquoi cette étude ?" en entraîne immédiatement une autre qui lui est du reste intimement liée : "Pourquoi cette étude sous cette forme ?". Cette seconde question sera toutefois évoquée dans "la démarche suivie et problématique de la recherche" qui, de ce fait, prolonge ces quelques lignes.

Cette étude est née de trois raisons : mes motivations, les circonstances qui ont désigné le Sud-Ouest comme cadre, les conditions de la recherche.

Voilà quelques bonnes années que mes préoccupations convergent vers l'Afrique tropicale (ou intertropicale) et plus particulièrement vers le développement rural, que je pressentais du reste comme un "mal-développement". Nul doute que la lecture de René Dumont m'avait influencé (1). A défaut de pouvoir faire le voyage, une première étude sur ce thème (le développement rural) fruit notamment de la lecture de quantité d'études - préliminaires - et de rapports - d'exécution et de fins de travaux - portant sur plusieurs dizaines d'opérations de développement réalisées en Afrique tropicale et à Madagascar, avec le concours, entre autres, du B.D.P.A. et de la S.A.T.E.C. (2), me prépara aux conditions concrètes du

-
1. Notamment avec son retentissant : "L'Afrique noire est mal partie", Paris, 1962. Mais l'expression "mal-développement" est encore de lui, in "Le mal développement en Amérique latine", en collaboration avec M.-F. Mottin, Paris, 1981.
 2. Bureau pour le Développement de la Production Agricole, et la Société d'Assistance Technique et de Coopération, organismes français liés au ministère de la Coopération. Je tirai de ces lectures : "Six expériences de développement agricole (ou rural) intégré en Afrique tropicale et à Madagascar : Sakay, Atakora, Yatenga, Banfora, Masaka et Mokwa", mémoire de maîtrise en géographie tropicale, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, 1975, 106 pages, déjà sous la direction de Gilles Sautter.

développement (3). Il y manquait évidemment la prise de contact directe avec le terrain, non pas tant pour enrichir un savoir que pour tenter de contribuer, ne fût-ce que très modestement, à ce que des erreurs ne soient point commises. C'était là un a priori bien mal venu de la part d'un chercheur (il y en eu d'autres), mais qui disparut dès que la réalité montra qu'elle ne pouvait supporter un jugement si hâtif et partial. J'avais donc tout à apprendre, et c'est le pays Bété de Soubré qui me l'enseigna.

Le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, ou plus exactement la rive droite du Sassandra - le pays Bakwé (4) et l'interfluve Sassandra-Cavailly (jusqu'à la frontière du Libéria) - était alors l'objet d'une étude multidisciplinaire, déjà bien avancée, dont le thème, sous la dénomination "Projet Taï", était de reconnaître les effets de l'accroissement des activités humaines sur la forêt de Taï. Cette étude, financée par l'U.N.E.S.C.O. - programme Man and Biosphere (M.A.B.) - était réalisée par l'O.R.S.T.O.M. pour le compte du ministère de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire (5), et des chercheurs ivoiriens de l'Université d'Abidjan y étaient également peu à peu associés en vue de prendre la relève. On me fit part - j'étais alors intégré à l'O.R.S.T.O.M. - du grand intérêt qu'il y avait à étudier la partie marginale de l'espace délimité par le "Projet Taï", en mettant l'accent sur son centre urbain - Soubré-ville - et son rôle dans le développement de la région, le front pionnier de la forêt de Taï inclus. C'est en suivant cette orientation que ma recherche commença.

La prise de contact avec le terrain fut pour le moins difficile puisque le chemin qui y mena se trouvait parsemé d'embûches (6), comme autant d'initiations qu'il fallait passer avant d'être reconnu apte : ne pénétrait pas qui voulait. C'est là que les a priori devaient s'envoler et faire place à un mélange de désarroi, d'humilité et de retenue. Mais nul ne parvient jamais à éliminer tous les clichés, produits

3. Une année de formation supplémentaire dans le cadre d'un D.E.A. d'Etudes Africaines à l'E.H.E.S.S. s'avérait très utile pour que puissent s'estomper quelques "complexes" vis-à-vis de domaines qui n'étaient pas "originellement" les miens.

4. Du nom de l'ethnie autochtone dominante, traditionnellement "maitresse de la terre" de la rive droite du Sassandra, cf. carte n° 1.

5. Références de la convention : 3166/31 et 3167/31 ED 273.202.

6. Dont un accident de la circulation qui faillit me coûter la vie et dont je sortis miraculeusement indemne. Mais il était fort heureux que ces épreuves eurent lieu avant d'atteindre le pays Bété, autrement le premier faux pas commis m'aurait certainement discrédité avant qu'on ait eu le temps de me connaître pour me pardonner...

d'une formation occidentale : on ne sera donc pas étonnés d'en trouver dans les pages qui suivent. La recherche s'est déroulée dans une quasi retraite par rapport aux institutions scientifiques bien que je fusse privilégié par elles puisqu'elle se réalisait dans le cadre de l'O.R.S.T.O.M. Mais j'ai grandement profité à la fois du séjour de Paul Pélissier et de la visite effectuée en sa compagnie et en celle de chercheurs du "Projet Taï" - Jean-Louis Guillaumet, Francis Kahn, Philippe Léna et Jean-François Richard - au tout début de ma recherche, mais aussi de l'indispensable correspondance avec mon directeur, Gilles Sautter. Le livre de Denise Paulme sur les Bété (région de Daloa) (7) prit, par intermittence, le relais pour le restant de mon séjour et même après mon retour : c'était le seul ouvrage sur la vie des Bété, qui me "parlait" - de ce fait - des Bété de Soubré et dont j'avais l'unique chance de disposer. Sans lui, ma recherche aurait certainement exigé beaucoup plus de temps. Descriptions ou analyses étaient néanmoins le plus souvent complétées par des enquêtes personnelles si elles ne venaient pas déjà confirmer des perceptions antérieures. Ce livre était donc à la fois un soutien et un conseiller, mais l'objet de ma recherche prenait corps peu à peu et m'entraînait vers d'autres voies. Mon isolement - scientifique - tenait d'une situation apparemment absurde, mais qui s'est avérée particulièrement salutaire. En effet, pour ne pas empiéter sur le "Projet Taï", et en particulier sur l'étude que menait Philippe Léna (8), mais aussi pour ne pas calquer - même inconsciemment - des méthodes d'approches, je me tins à l'écart de tout ce qui s'écrivait dans le cadre du "Projet Taï". Ce n'est qu'au milieu de 1979, en consultant le rapport final du projet (9), que je perçus la très grande similitude de la société Bété, que j'avais entre temps "découverte", et de la société Bakwé brièvement décrite par Alfred Schwartz en d'excellentes pages (10). Elles ne remettent en question ni notre démarche, ni nos résultats, et ne peuvent que venir enrichir notre étude. Mais ces pages lues trop tôt au-

-
7. Une société de Côte d'Ivoire - hier et aujourd'hui - les Bété, 1962, 206 pages.
 8. "Transformation de l'espace rural dans le front pionnier du Sud-Ouest ivoirien", O.R.S.T.O.M., 1979, 343 pages + cartes.
 9. "Le dynamisme pionnier dans le Sud-Ouest ivoirien - ses effets sur le milieu forestier", in "Ministère de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire", mars 1977, 246 pages + annexes + cartes.
 10. Soit les chapitres "La mise en place du peuplement Bakwé", "La société Bakwé traditionnelle et son espace" et "Les premiers contacts avec l'extérieur", pages 22 à 38.

raient pu flétrir l'intérêt que suscitait la quête du monde Bété et me faire passer à côté de la clef (l'ai-je complètement saisie ?) de la compréhension du développement en pays Bété de Soubré. La démarche suivie à chacune des étapes aurait immanquablement pâti d'un moindre intérêt. Il arriva néanmoins que cet isolement fut brisé par les villageois eux-mêmes. L'un d'eux avait conservé une carte des tribus de la sous-préfecture de Soubré, dressée par Alfred Schwartz en 1970 et dont j'ignorais l'existence (11). C'était un peu comme un ballon d'oxygène et ma recherche s'en trouva grandement facilitée (12). Mais l'absence quasi totale de données sur le pays Bété de Soubré (hormis sur les caractères purement physiques de la région) m'engagea peu à peu à inclure le pays Bété dans le thème de ma recherche au point de lui réserver la première place.

LA DÉMARCHE SUIVIE ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

La contradiction qui existait entre le thème de recherche suggéré et la conduite à tenir pour ne pas empiéter sur le "Projet Taï" devait rapidement disparaître, même si ma première proposition de recherche était justement : "l'étude des fonctions de la ville de Soubré et sa place dans la région, notamment dans le front pionnier de la forêt Taï". Dans un tel contexte, l'intérêt premier allait naturellement à la ville de Soubré qui exigeait en soi un important travail de collecte d'informations. Un temps mis à profit pour prendre du recul, mais aussi - paradoxalement - pour être attiré, sinon fasciné, par le monde rural Bété, donc uniquement l'espace qui s'étendait à partir de la rive gauche du Sassandra. La rive droite du Sassandra, donc le pays Bakwé et tout risque d'ingérence ou de doublement avec le "Projet Taï" étaient dès lors exclus. Mais le thème de ma recherche s'élargissait du fait de l'attrait

11. Séri Bada Emile, chef du village Petigowa I et ancien chef du canton Gbobouo, me la montra lorsque je m'enquis des limites de la tribu Lazoa, comme le fit très certainement Alfred Schwartz sept années plus tôt.

12. J'en tirai parti pour l'établissement de la carte n° 2 ; "Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré" qui devenait de plus en plus indispensable. La majorité des limites fut du reste reproduite telle quelle, dès que des points de repère les justifiaient, sauf celles des tribus qui ont été affectées par la création - entre temps - de la tribu Zokoguibouo. Des noms de villages et de tribus furent aussi corrigés et complétés.

du monde rural qui, sensiblement, me détachait de Soubré-ville (13). Or la durée de ma recherche était extrêmement réduite - tout au plus neuf mois - tandis que l'effectif de population concerné après l'élargissement du thème était de plusieurs fois supérieur à celui qui devait être initialement touché. Mais nous nous placions alors tout à fait dans le prolongement du "Projet Taï", dont le rapport final concluait (14) :

"Il est donc maintenant nécessaire d'étudier les autres formes d'occupation de l'espace forestier et pour cela nous devons considérer le Sud-Ouest dans son ensemble en procédant cependant à des analyses ponctuelles qui permettront d'affiner la qualité de l'information dans un but de comparaison.

Il conviendrait, dans cette optique, d'examiner les systèmes de production suivants :

- les plantations encadrées par la SATMACI
- les blocs cacaoyers (15)
- les systèmes mis en place par les efforts de restructuration rurale (synonyme d'intensification) (16)
- les plantations villageoises associées aux plantations des sociétés d'Etat (17)
- les plantations industrielles" (18).

Cependant tout était à découvrir - on ne sait pas alors très bien où l'on va - ma démarche était en quelque sorte tous-azimuts, hormis les aspects physiques de la région qui, eux, avaient déjà fait l'objet de quelques études ponctuelles. Le peu de temps dont je disposais m'obligeait à recueillir le plus possible d'informations quitte à ne les mettre à profit que plus tard, donc sans pouvoir toujours en tirer parti pour identifier de nouvelles orientations. Trois grands axes se définissaient cependant d'eux-mêmes en s'entre-coupant. Et il n'y eut guère de période où je n'enquêtais que dans une direction : tout formait très

13. C'était sans doute une conséquence naturelle de mon premier intérêt pour le monde rural.

14. Dans son appendice, sous le titre : "Rôle des sciences humaines dans la poursuite du Projet Taï", opus cité, page 143. Cette conclusion apparaissait comme une heureuse coïncidence puisque je n'en pris connaissance que plus d'un an et demi après avoir terminé ma recherche de terrain.

15. Les blocs cacaoyers sont aussi encadrés par la SATMACI qui promeut également les plantations individuelles.

16. Ce sont essentiellement, pour la région de Soubré, les regroupements de villages et la création de plates-formes villageoises ou villages-centres en association avec des plantations villageoises.

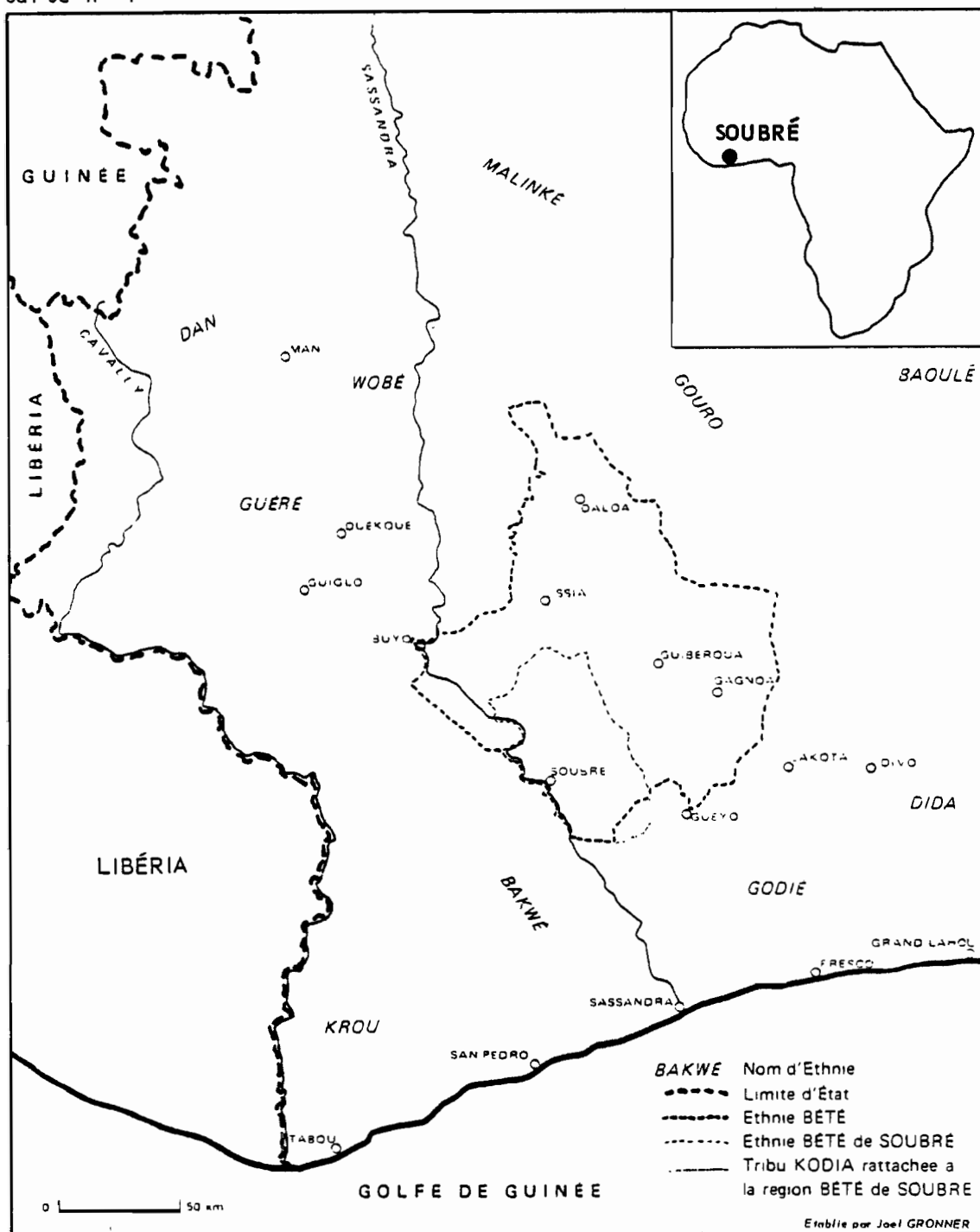
17. Ce sont ici les palmeraies villageoises encadrées par la SODEPALM

18. Soient les deux plantations industrielles de la SODEPALM installées en pays Bété de Soubré.

vite et définitivement un tout. La ville de Soubré, sa place et son rôle dans le développement de la région (le pays Bakwé a été réintégré, mais en tant qu'entité), les Bété - leurs valeurs, leur vie et leurs stratégies -, les actions des organismes de développement : ce furent les trois grands axes et thèmes principaux. Mais la démarche suivie pour chacun d'eux a été en quelque sorte imposée par la nature des informations recueillies. Et celles-ci étaient tributaires du temps disponible. Une course contre la montre ? Pas tout à fait, aussi parce que le temps devait être pris, sinon on passait à côté. Il restait à relever juste ce qu'il fallait, sans plus, pour recueillir l'image la plus complète possible : toute répétition - inutile - était à proscrire. Il y avait là bien sûr de nombreuses contradictions et notamment : comment savoir si vite dans quel sens aller si l'on n'a pas toujours le temps d'identifier de nouvelles orientations ? Mais ce serait méjuger l'importance du hasard et de l'intuition, qui dépendent en définitive de la manière dont on est accepté. Il suffisait dès lors de définir les grandes lignes de choix et de se laisser porter par eux. Le reste est venu tout seul. Les trois thèmes ont été précisés, présentés dans leur ordre normal, qui respectait aussi la chronologie des événements, en les séparant nettement les uns des autres, en mettant ainsi en évidence leur homogénéité. Des relations souvent serrées ont été toutefois établies entre les thèmes qui ne font qu'un, autour du thème : "Les Bété de Soubré et le développement régional". On identifie toujours les trois thèmes : les Bété de Soubré (sous-groupe du grand groupe Bété qui comprend en outre les Bété de Daloa au nord, et les Bété de Gagnoa à l'est - cf. la carte n° 1 "Localisation de la zone d'étude"), le développement, et la région de Soubré qui s'identifie avec les limites de l'ancienne sous-préfecture de Soubré jusqu'au fleuve Sassandra. Si l'on considère l'espace délimité, on perçoit encore deux thèmes - les Bété et le développement - qui pourraient aussi se résumer dans le thème : "Les Bété et leur vécu du développement". Un développement qui apparaît sous toutes ses formes, soit en milieu rural comme en milieu urbain. Et l'une des applications de "Le monde Bété" est justement de comprendre et d'apprécier "Le développement agricole", soit les Opérations SODEPALM et SATMACI, et "Le processus d'urbanisation". C'est la portée des actions de ceux qui plantent (mais aussi les raisons pour lesquelles d'autres s'abstiennent) et/ou construisent et contribuent à urbaniser leurs villages ou Soubré-ville qui est ici concernée. "Le processus d'urbanisation" englobe du reste et le développement de la

LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE

Carte n° 1



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population: J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN, ORSTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques: Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

ville de Soubré et le rôle et la place qu'elle tient dans le développement de la région. Mais l'identification des résultats vient aussi, en retour, enrichir "Le monde Bété" d'une part en "mettant en situation", et d'autre part en faisant apparaître des significations qui n'avaient pas été reconnues auparavant. L'avance s'est donc faite au fur et à mesure du dépouillement et de l'analyse des données, réalisés depuis 1978. La démarche fait en soi partie intégrante de la problématique de la recherche qui fait corps du reste avec la problématique du développement rural en général (et là nous retrouvons les motivations de départ). Elle peut donc aussi être résumée très succinctement à partir de l'objectif visé de toute opération de développement rural : améliorer les conditions d'existence des populations concernées en dégagant de nouvelles ressources. Or il s'avère que la réponse villageoise aux programmes de développement est très difficilement mesurable. L'écart entre prévisions et réalisations donne une image très imparfaite. Elle dépend de la qualité des études préliminaires, donc de la perception des moyens (terres, travail, capital) et des besoins (alimentaires, de santé, d'éducation, de confort, etc...) des populations concernées, mais aussi de l'efficacité de l'intervention : l'encadrement et le soutien technique. L'écart signifie-t-il que l'appréciation des moyens ou des besoins était erronée ou encore que la forme d'intervention était inadéquate ? De même, l'absence d'écart entre objectifs et résultats démontre-t-il que les moyens et besoins des populations ont été parfaitement appréhendés et que les moyens d'intervention répondaient à toutes les attentes ? Et s'il y avait un gaspillage ou un potentiel qui n'a été ni reconnu, ni de ce fait utilisé ? On ne peut répondre à ces questions que si des études exhaustives ont permis de reconnaître les priorités, mais aussi les moyens de les résoudre. En d'autres termes, si l'intervention était tout à fait adaptée aux besoins. Comme de telles études n'avaient pas été réalisées, il restait à reconnaître dans quelles conditions les actions ont été menées, à apprécier les réalisations, et à les confronter à une perception des moyens et besoins des populations qu'il fallait bien en définitive obtenir. Et une telle recherche, comme tout autre qui met en jeu le développement et pas seulement agricole, passe par la compréhension de la stratégie villageoise, expression des valeurs et du vécu, soit pour nous "Le monde Bété".

Cette étude a été voulue la plus proche possible du vécu des populations et de leur espace. Cela explique aussi cette longue entrée en matière. Il n'a été question que de ce que nous avons recueilli sur place, ou à partir de cela, ou pour le mettre en valeur. La référence à des travaux sans relation directe avec notre étude a été volontairement limitée pour conserver un caractère entier. Des ouvertures ont néanmoins été engagées, mais plus particulièrement dans la conclusion. Il reste, qu'avant d'aborder "Le monde Bété", la région doit être présentée.

PRÉSENTATION DE LA RÉGION

Nous nous limiterons à une description extrêmement générale des principales caractéristiques géographiques de la région. Philippe Léna ayant remarquablement décrit le pays Bakwé qui présente, à quelques différences près, les mêmes particularités, nous n'aurons qu'à nous y reporter (19).

Le pays Bété de Soubré s'étend sur 4.500 km² environ, entre les latitudes nord 5°35' et 6°15' et les longitudes ouest 6°10' et 6°50'. La ville de Soubré est elle-même située à 5°47' nord et 6°37' ouest, à 134 mètres d'altitude et à environ 130 km du golfe de Guinée. La pente s'élève dans le sens sud-nord à raison de 1 mètre par kilomètre en moyenne. Recevant de 1600 à 1700 mm de pluie par an (le graphique n° 1, page 252, distribue les précipitations mensuelles), et étant baigné par le Sassandra et quatre de ses affluents - du nord au sud : la Lobo, la Zozorro, la Bo et la Débo - tous relevant à cette latitude du régime "équatorial de transition", le pays Bété de Soubré se situe résolument dans le "domaine guinéen". Une forêt dense et humine "sempervirente" (secteur ombrophile) couvre le nord-est, près de la Lobo, et le sud-est, près de la Débo. Une forêt dense humide "semi-décidue" (secteur mésophile) occupe le restant de la région, parfois en association avec le secteur ombrophile, mais aussi avec la "forêt défrichée", produit de l'intervention intensive de l'homme, particulièrement au nord et à l'est de Soubré-ville, le long des axes Soubré-Issia et Soubré-Guëyo. Le modelé pénéplané, issu d'une formation complexe ayant évolué de l'Archéen, ou Antébirrimien (2500-2750 millions d'années) au Protozoïque moyen (environ 1550 millions d'années), en est évidemment

19. Philippe Léna, 1979, opus cité, pages 10 à 80.



1 - La forêt dense.



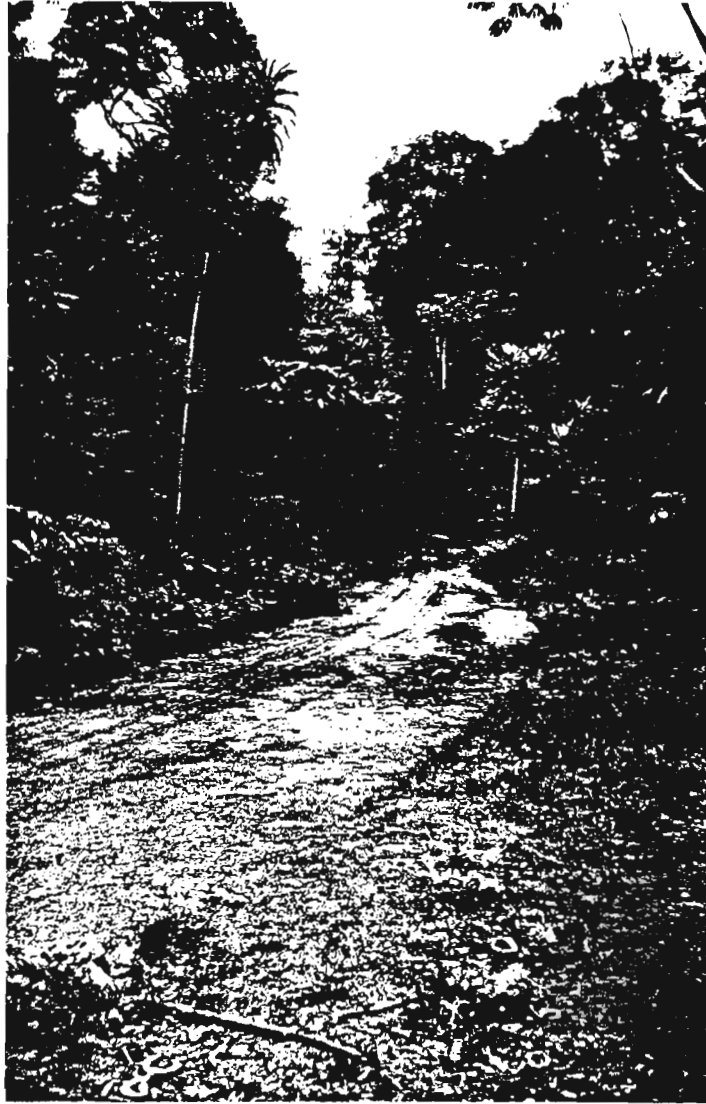
2 - Ibo, le Sassandra, en saison sèche.

marqué (20). Seuls les monts Trokwa, qui culminent à 444 mètres, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Soubré-ville, viennent troubler ce "désordre de bossellements parmi des lacs de formes basses" (21) généralement orientées dans le sens nord-est - sud-ouest qu'est le paysage, à sols ferrallitiques, du pays Bété de Soubré. D'autres aspects apparaîtront et dans le texte et dans quelques-uns des clichés qui l'accompagnent.

-
20. On se reportera aussi aux cartes de "l'Atlas de Côte d'Ivoire" et aux commentaires qui les accompagnent, et en particulier les cartes : A 3b, "Précipitations mensuelles", de M. Eldin, A 4, "Hydrologie", de H. Camus, A 6a, "Végétation", de J.-L. Guillaumet, et A 2, "Géologie" de B. Tagini.
21. In "La Côte d'Ivoire", Gabriel Rougerie, 1967, page 12.

A. LE MONDE BÉTÉ^{*}

^{*} Titre emprunté partiellement à celui de l'ouvrage de Bohumil Holas :
"L'image du monde Bété", 1968, 400 pages.



3 - Piste forestière - l'un des chemins qui mènent au village

INTRODUCTION

Voilà près de vingt ans, Yves Person notait au sujet des pays Bété et Krou qu'il s'agit "d'une zone dont l'histoire s'est déroulée dans un isolement exceptionnel, à un rythme très lent et dans un cadre très morcelé, (et que) ses lignes générales seront donc très difficiles à reconstituer" (1). Or, pour percevoir le monde Bété, il nous fallait bien en dégager les grands traits. Mais nombre d'historiens seront vraisemblablement déconcertés, notamment par le fait que je ne me suis pas attaché à la recherche d'une chronologie "absolue" (2). En soi, cela peut être considéré comme une erreur, mais qui s'estompe lorsqu'on ne considère plus le fait dans sa dimension intrinsèque, mais plutôt le processus qu'il porte. Et ce dernier apparaît à travers la répétition des situations. Il en est de même de l'importance de la "critique de provenance", notamment en reconnaissant le lien qui unit les informateurs au(x) lignage(s) dont ils révèlent le passé (3). Il est vrai que cela a été fait très sommairement. Mais il suffit, pour notre objet, de noter l'existence de divergences effectives ou éventuelles dans les récits intéressant les mêmes protagonistes. En effet, les récits étant considérés globalement (et non un à un) pour qu'on en tire leur quintessence, ces divergences finissent par fondre ou s'annuler. C'est la démarche qui a été suivie. Une large place a du reste été accordée soit à la reconnaissance des divergences, soit à la résolution des contradictions.

Notre quête du monde Bété a été menée en trois étapes :

- en recueillant les traditions orales de la mise en place des populations dans la région, sous la forme de chroniques villageoises ;
- en analysant les chroniques villageoises pour en déceler le message ;
- en faisant usage d'autres sources pour combler les silences des chroniques.

1. Yves Person, "En quête d'une chronologie ivoirienne", p. 335, in Vansina et collectif, in "The Historians in Tropical Africa" 1963.

2. Cf. Yves Person : "Tradition orale et chronologie", in "Cahiers d'Etudes Africaines", 1962, pp. 463-476.

3. Je remercie vivement Claude-Hélène Perrot de m'en avoir fait la remarque.

Les chroniques villageoises

Chaque chronique est tantôt un "recueil de faits historiques rapportés dans l'ordre de leur succession" (4), tantôt un "récit, réel ou imaginaire, qui suit l'ordre du temps et s'efforce de refléter la réalité historique et sociale" (5). Cette différence entre les définitions reflète la difficulté qu'il y a à la fois à cerner l'authenticité des faits, et à saisir l'interprétation qu'en font les protagonistes. Nous "naviguerons" finalement entre ces deux préoccupations jusqu'à ce que, peu à peu, l'analyse des chroniques et l'usage des autres sources distinguent la réalité historique du récit imaginaire. Les chroniques villageoises recueillies sont de valeurs très inégales, suivant les conditions rencontrées lors de l'enquête, la connaissance ou la disponibilité de nos interlocuteurs. Mais la "pauvreté" de certaines chroniques, pour lesquelles il n'a été rassemblé que quelques "éléments pour une chronique", est partiellement compensée par la "richesse" de quelques autres. Ces dernières relatent, à coup sûr, des événements vécus par d'autres groupes, notamment ceux pour lesquels nous manquons de données. Cela est confirmé dans l'analyse des chroniques villageoises par la mise en évidence de la répétition des situations.

L'analyse des chroniques villageoises

Elle se veut "exhaustive" par rapport à ce qui a été relevé dans lesdites chroniques. Mais qu'on ne se leurre pas : les chroniques permettent certainement et d'autres approches et l'éclairage d'autres valeurs qui n'ont pas été perçues. Le champ est tout à fait libre, en premier lieu pour les Bété de Soubré, pour compléter les chroniques villageoises et leur donner une richesse qu'altère toujours la traduction de la langue Bété, même lorsque l'informateur communique directement en français, à moins qu'on ne connaisse parfaitement les finesses des deux langues. Ce n'était évidemment pas mon cas après neuf mois de séjour (de mars à décembre 1977). Il était question, au départ, de ne s'intéresser qu'au seul contenu des chroniques pour ne "révéler" que le message qu'elles transmettent. Or, pour ne pas laisser quelques-unes des données inex-

4. Définition du Robert.

5. Définition du Larousse.

exploitées, nous avons dû faire appel, en de très rares occasions, à quelques sources écrites pour établir un lien et introduire ces données. Mais cette contradiction méthodologique a été pleinement assumée, notamment par la limitation de l'usage de ces sources au seul objet précité, quitte à les reprendre ultérieurement dans "autres sources".

Les "autres sources"

Nous ne prétendons nullement couvrir dans cette partie l'ensemble de ce qui a été écrit sur, ou intéressant, le pays Bété en général, et le pays Bété de Soubré en particulier. Seuls ont été retenus les textes qui complétaient le mieux et les silences des chroniques et les interrogations soulevées dans l'analyse des chroniques. Il est certain que des textes qui auraient pu nous être utiles n'ont pu soit être identifiés, soit trouvés, et d'autres pour lesquels nous n'étions plus disponible pour en tirer parti (6). Nous ne pouvions non plus reprendre tous les éléments, même quelquefois extrêmement intéressants que contenaient ces ouvrages. Ainsi, le "domaine" de la parenté, comme du reste l'aspect généalogique dans les chroniques villageoises, décrits par Denise Paulme (7), est ici à peine développé. Mais cela était volontaire puisqu'une fois des points de repère reconnus, qui confirmaient descriptions ou analyses, il n'était nul besoin de s'étendre plus avant, à la fois du fait des conditions propres à cette recherche, de l'étendue de son thème, et de nos motivations.

Une sorte de contradiction, tout à fait momentanée, peut également apparaître lorsqu'une conclusion, issue de l'analyse des chroniques, est partiellement contredite puis complétée par l'usage des "autres sources". C'est le cas notamment pour la définition du chef suprême, le grand Kiffi. Mais cette "contradiction" est également entièrement assumée puisque jamais nous ne prétendons dire plus que nous ne pouvons. Nos constatations et conclusions apparaissent ainsi comme des touches successives dans un tableau qui voudrait montrer, en définitive, une image du monde Bété.

6. Notamment : les Archives de Soubré, les Archives Nationales à Abidjan, et la thèse de Jean-Pierre Dozon : "Ethnicité et histoire : production et métamorphose sociales chez les Bété de Côte d'Ivoire", E.H.E.S.S., 1981, 631 pages.

7. 1962, Opus cité.

1. LES CHRONIQUES VILLAGEOISES

TRADITIONS ORALES OU HISTOIRES DE LA MISE
EN PLACE DES POPULATIONS DANS LA REGION

בזכירה סוד הגאולה

(בעש"ט)

*En la mémoire est le
secret de la délivrance*

(Baal Chem Tov)

SOMMAIRE

	Pages
1,2 LES LOGBOAYO, DE LA TRIBU GUIDÉKO, ET CEUX QU'ILS CONNURENT	34
1. CHRONIQUE DES LOGBOAYO (TRIBU GUIDÉKO) ET DE CEUX QU'ILS CONNURENT : LES SÉMAHIO (TRIBU ZIKPOBOUO), LES TAPEYO, LES AUTRES GBRÉZÉWA ET LES ZAKATRWA : LES DOGOBOUO ET LES GOGUIBOUO (TRIBU GUIDÉKO)	36
2. CHRONIQUE DES ZAKATRWA - LES DOGOBOUO ET LES GOGUIBOUO - (un complément et une autre version de la chronique commune aux Gbrézéwa), contée par les Zakatrwa - TRIBU GUIDÉKO	43
Ces deux textes appellent quelques remarques et questions	45
L'histoire écrite : un complément d'information	46
3 LES GUETEGUHE - PETIGOWA, DE LA TRIBU LAZOA	49
3. CHRONIQUE DES GUÉTÉGUHÉ - KOGNAWA - PITIKAWA - PETIGOWA DE LA TRIBU LAZOA	51
De l'existence d'une lacune entre deux sources d'histoire ?	56
Datation des événements	57
4 DE MAHIO ET DES SOBOUO - TRIBU SOBOUO	60
4. CHRONIQUE DE MAHIO ET DES SOBOUO, contée par Abi Gaston, chef du village Mahio de la tribu Sobouo	62
"Légende de Nègbéré"	66
5 LES NIAPOYO DE LA TRIBU ZIKPOBOUO	68
5. CHRONIQUE DES NIAPOYO DE LA TRIBU ZIKPOBOUO	68
6,7,8 LES ZATWA - TRIBU ZATWA	74
6. CHRONIQUE DES KRÉBOVO, A LAQUELLE SE SONT ASSOCIÉS LES GBGOUULIÉWA ET LES OURÉYO, TOUS DE LA TRIBU ZATWA	77
7. CHRONIQUE DES ZADIAYO, A LAQUELLE SE SONT ASSOCIÉS LES GOUGUÉWA ET LE WONDÉWA, TOUS DE LA TRIBU ZATWA	81
8. CHRONIQUE DES GBALÉWA DE LA TRIBU ZATWA	85
9 (Eléments pour une chronique) LES GOGBOBOUO PARMI LES ZAGBABOUO - TRIBU RWA	89
9. LES GOGBOBOUO PARMI LES ZAGBABOUO - TRIBU RWA	91
10 (Eléments pour une chronique) LES GBOBOUO SELON LES BLESSEWA - TRIBU BITRI	93
10. LES GBOBOUO SELON LES BLESSÉWA - TRIBU BITRI	93
11 (Eléments pour une chronique) LES SOKWA SELON LES BASSEWA - TRIBU SOKOLO	96
11. LES SOKWA SELON LES BASSÉWA - TRIBU SOKOLO	96
12 (Eléments pour une chronique) LES BAGOLIÉWA DE LA TRIBU IKOBOUO (OU YOKOLOBOUO)	100
12. LES BAGOLIÉWA DE LA TRIBU IKOBOUO (OU YOKOLOBOUO)	100
13 LES GBIEGBI OU GBALÉWA - TRIBU GBALÉWA	104
13. CHRONIQUE DES GBIEGBI OU GBALÉWA, DE LA TRIBU GBALÉWA (OU GBIEGBI), recueillie à Gadago et Kpakozoa	104
14 LES KPADA - TRIBU KPADA	109
14. CHRONIQUE DES KPADA, TRIBU KPADA	109
15 LES GBALÉBOUO ET L'ENSEMBLE DE LA TRIBU ZOKOGUIBOUO	115
15. CHRONIQUE DES GBALÉBOUO ET DE L'ENSEMBLE DE LA TRIBU ZOKOGUIBOUO	117
16 LES KODIA - TRIBU KODIA	128
16. CHRONIQUE DES KODIA, TRIBU KODIA	130
17 LES KAGNANAWA - TRIBU KAGNANAKO	132
17. CHRONIQUE DES KAGNANAWA, TRIBU KAGNANAKO	132
18 LES KOMEAYO - TRIBU YAKOLO	137
18. CHRONIQUE DES KOMÉAYO, DE LA TRIBU YAKOLO	137
19 (Eléments pour une chronique) DES BLIKOLO	141
19. TRIBU BLIKOLO	141
20 (Eléments pour une chronique) LES DAKUA - TRIBU BADAUA	144
20. LES DAKUA, DE LA TRIBU BADAUA	144
21 (Eléments pour une chronique) LES MAYO - TRIBU MAYO	148
21. LES MAYO - TRIBU MAYO	148

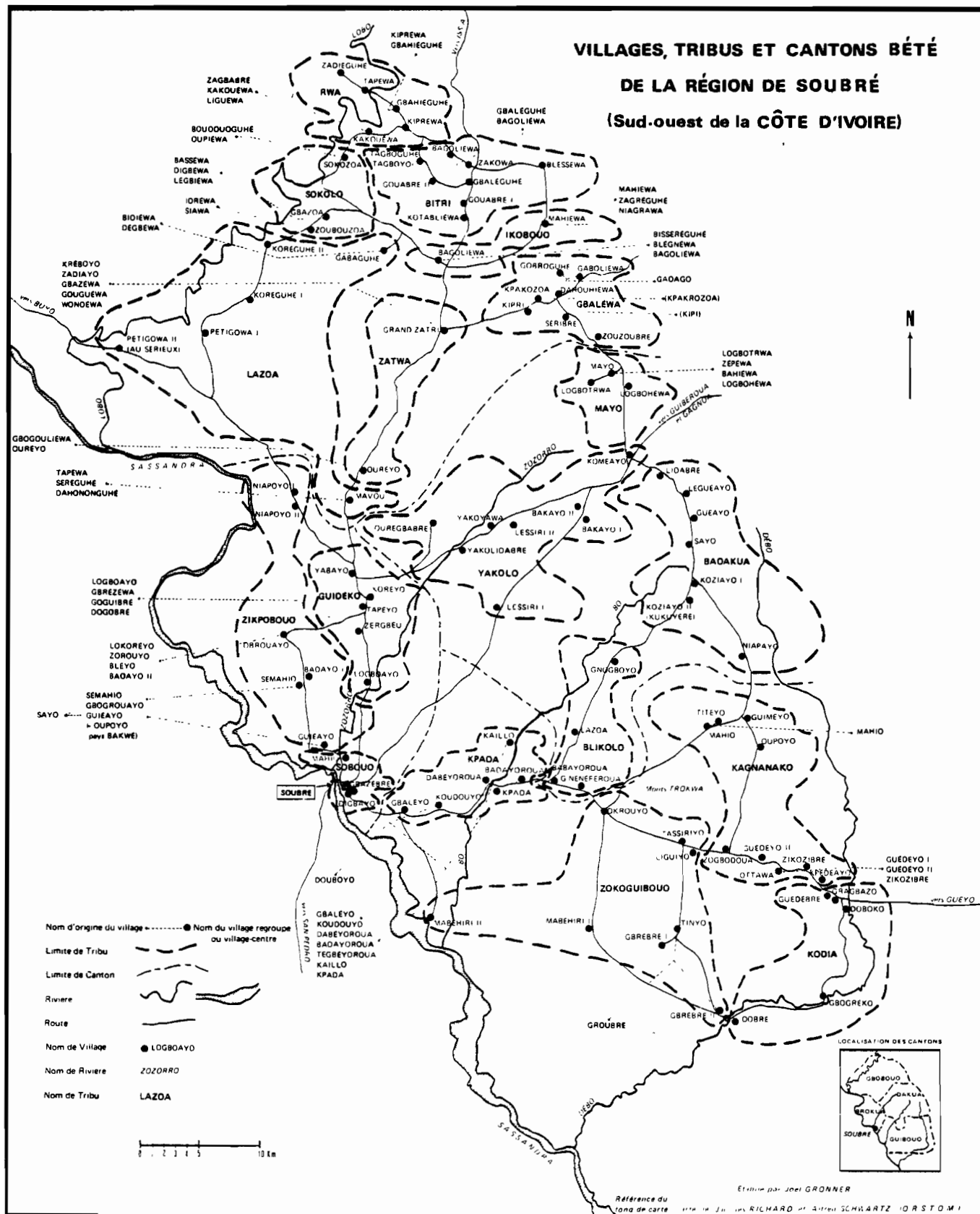
Les chroniques villageoises ont été recueillies de proche en proche, d'abord dans un village, puis dans un autre, pour vérifier si oui ou non les événements s'y sont déroulés de la même façon. Comme ces entretiens étaient très fructueux et les contacts dans l'ensemble chaleureux, il apparut fort profitable de les poursuivre, au moins pour disposer d'un "représentant" de chacun des groupes qui composent les Bété de Soubré, dont l'espace est délimité dans la carte n° 1. Cependant, nous ne disposions sur le terrain que de trois cartes qui étaient du reste soit incomplètes, soit partiellement contradictoires (1). Une carte des "villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré" devait donc être établie en priorité, mais où les noms figureraient sans déformation (2), leur signification traditionnelle étant ainsi recouvrée. C'est la carte n° 2. On y remarque d'abord de nombreux regroupements de villages, qui proviennent de villages (lignages) anciennement divisés (segmentés) en plusieurs villages (lignages) pour finalement (?) former des villages-centres. On y distingue ensuite de larges traits, discontinus pour montrer l'imprécision des espaces délimités. Le territoire d'une tribu peut en effet s'étendre "intuitivement" à l'espace contigu à celui des tribus voisines. Mais comme il en est de même pour ces dernières, une sorte de no man's land est ainsi créé, cela en dépit du fait qu'aucune terre n'est sans propriétaire.

Les chroniques villageoises sont toujours associées à la tribu dont le village fait partie. Aussi, la carte n° 2 est reproduite, pour chaque tribu, avec l'indication du nom de la tribu et sa localisation dans la région.

Une carte de cheminement migratoire a également été dressée pour chaque chronique. Y figurent tous les cheminements de chacun des groupes mentionnés dans chaque chronique. On pourra ainsi suivre les étapes parcourues par au moins un groupe, ou un village, ou encore un lignage,

-
1. Une carte I.G.N. au 1:200 000, 1ère édition : décembre 1966, réimpression : juillet 1970.
Une carte des "Implantations humaines dans la sous-préfecture de Soubré" au 1:100 000, établie d'après un fond-O.R.S.T.O.M. pour le compte du B.N.E.T.D. (Bureau National d'Etudes Techniques de Développement), janvier 1972 - établie par Jacques Richard et Alfred Schwartz.
Une carte des villages et tribus de la sous-préfecture de Soubré, au 1:200 000, ni datée, ni signée, mais réalisée par Alfred Schwartz.
 2. La Zozorro n'est pas la Zordo, Zogbodoua n'est pas Zokkodoua, Gbazébré n'est pas Bazérébouo, Léguéayo n'est pas Logouayo, etc...

Carte n° 2



Grigbeu, et jusqu'à sept groupes, qui, aujourd'hui, sont intégrés à chacune des dix-huit tribus de la région Bété de Soubré. Sur les cent vingt-trois villages Bété (ou Kodja) que compte le pays Bété de Soubré, dont soixante et onze sont plus ou moins regroupés, vingt-six sont directement concernés par les chroniques villageoises (3). On peut donc d'ores et déjà être sûrs que les données de ces chroniques intéressent la très grande majorité, sinon la totalité des Bété de la région de Soubré. On pourra donc se fier à elles en même temps que l'on se verra autorisés à établir des généralisations pour l'ensemble des Bété de Soubré.

La forme du discours tient lieu d'une invitation au village. L'écriture est proche d'une transcription littérale, qui ne répond pas toujours aux règles établies de la langue française. C'est une manière d'être plus proche des villageois. Et les "vieux" racontent. Ils parlent des autres et d'eux-mêmes. Ils sont naturellement différemment concernés, et le ton change. Ils racontent en commençant par le présent, puis ils en viennent au passé proche, pour remonter progressivement au passé plus éloigné. Ils se réfèrent continuellement à des événements connus ou reconnus. Je devais pratiquement toujours renverser l'histoire qui va ainsi du plus lointain, dont l'homme se souvient ou qui lui a été transmis, aux temps d'aujourd'hui.

Mais l'histoire est ici d'abord adressée aux enfants qui n'ont que trop rarement la chance d'entendre parler des hauts faits de leurs pères. Il faudrait, me semble-t-il, que les jeunes intellectuels Bété écrivent les chroniques de leurs lignage et village pour que les valeurs de "l'ancien temps" ne dépérissent pas.

Les noms et mots en langage vernaculaire, mais aussi l'adjectif Bété, commencent ici par une majuscule. Les guillemets n'ont été placés que pour indiquer des citations, notamment à l'occasion de dialogues. Des notes en bas de page accompagnent le texte en vue de l'alléger, mais

3. On trouvera en annexe, p. 529, la liste des villages, et des villages regroupés, selon les tribus et les cantons de la région Bété de Soubré.

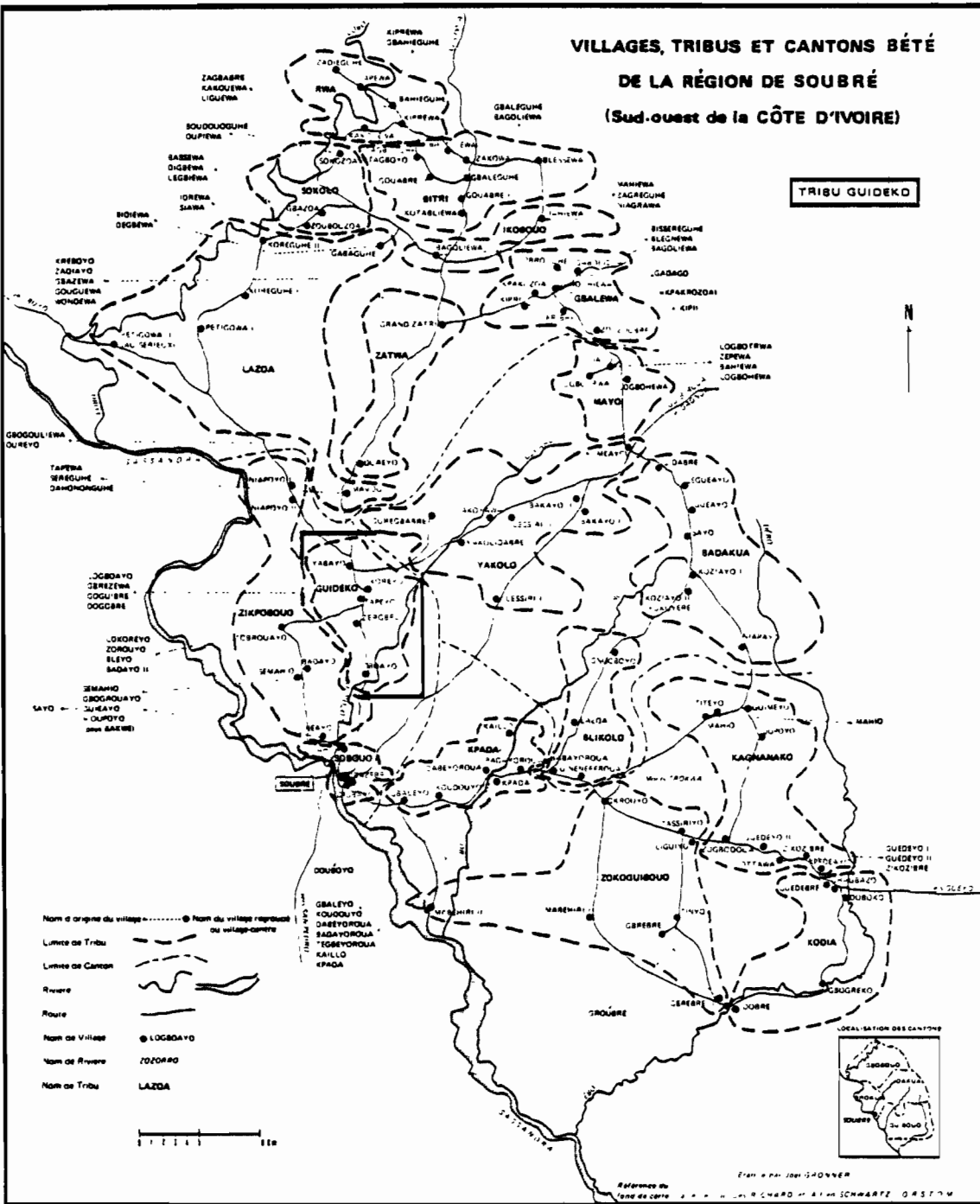
aussi pour ne pas briser le fil du discours. Elles soulèvent des questions, essaient d'y répondre, apportent des précisions et des éclaircissements. Elles n'ont nullement un caractère secondaire ou marginal.

C'est pour simplifier la lecture aux villageois lettrés que la transcription phonétique n'a pas été employée. Les noms écrits se prononcent comme en français. Cependant, le w de Zépéwa se dit oua en forçant sur le ou, de même que Bakwé se prononce Bakoué en appuyant sur le ou. Par ailleurs, Liguhi se prononce comme Ligoui, mais le son u est plus fort que le son ou.



4 - Initiation à la vie active

Carte n° 3



Chroniques n° 1 et n° 2

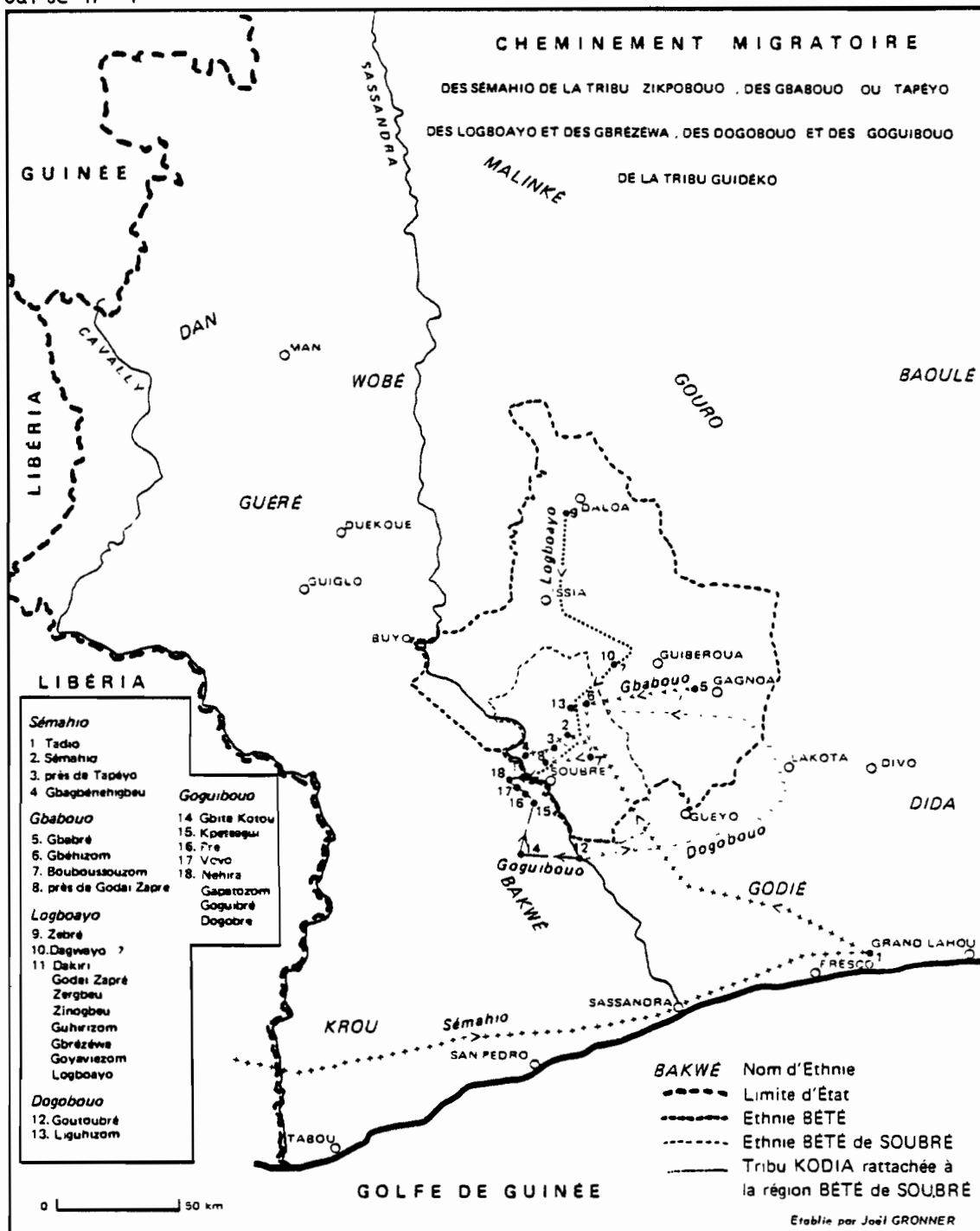
LES LOGBOAYO, DE LA TRIBU GUIDÉKO, ET CEUX QU'ILS CONNURENT

Remarques préliminaires

Depuis que les Logboayo s'installèrent dans la région de Guidéko, ils entretenrent des relations très diversifiées avec les groupes qu'ils y rencontrèrent. Cependant, en les interrogeant, ils ne surent pas toujours décrire avec beaucoup de détails les circonstances de leurs rencontres et les rapports qui s'instaurèrent. Parfois aussi ils ignoraient presque tout des groupes qu'ils rencontrèrent, que ce soient les Sémahio ou les Tapéyo par exemple. L'actuelle présence de ces derniers dans la région me permit de combler les lacunes de l'histoire recueillie auprès des Logboayo. Mais des versions contradictoires apparurent alors. C'était fort gênant, car l'intérêt de transmettre une "histoire authentique" diminuait. La "vérité" put être souvent rétablie par Lognon Emile, un ancien des Sémahio qui est bien au fait des affaires de sa région. Il jouit, de plus, de la reconnaissance unanime - ce qui est bien rare - de l'impartialité de son jugement et de la fidélité de sa mémoire. Lorsqu'il ne put départager les versions, celles-ci furent intégralement reproduites. Ainsi, la version des Zakatrwa vient en complément de celle des Logboayo. L'histoire des Logboayo prend corps dans celle de l'ensemble des groupes en suivant la chronologie des événements. Nous avons ainsi l'histoire de tous ceux qui furent concernés par la mise en place des Logboayo dans la région. L'histoire des Logboayo est ici le centre (ou le "moteur") de l'histoire de l'ensemble des groupes qu'ils connurent. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, la place centrale des Logboayo est due uniquement à la manière dont l'enquête a été menée. L'histoire de ces groupes vient ainsi compléter l'histoire des Logboayo et situer le milieu dans lequel les Logboayo ont évolué.

Le village Logboayo est - aux dires de ses habitants - un quartier du village-centre Zergbeu. Logboayo est situé à 9 km au nord de Soubré, en bordure de la route d'Issia. Zergbeu se trouve à 2 km au nord de Logboayo, sur la même route. Les trois autres quartiers qui composent le village Zergbeu sont Gbrézébré, Dogobré et Goguibré. Ces deux derniers

Carte n° 4



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHALD et J.P. DUCHEMIN OASTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE COTE D'IVOIRE

quartiers forment l'ensemble Zakatrwa, (trwa: assemblée des enfants... de Zaka, fils de Sâ). Les Logboayo et les Gbrézéwa sont issus du même père. dont ils ignorent le nom. Ils sont tous deux identifiés par le nom Gbrézéwa. Les Gbrézéwa (dont les Logboayo) et les Zakatrwa ont ainsi formé un sous-groupe, auquel se joignirent également les Tapéyo, les Koréyo et les Yabayo. Cet ensemble forme la tribu Guidéko que les Sémahio quittèrent en se déplaçant plus vers l'ouest, à proximité du Sassandra. Ils s'exclurent ainsi de la tribu dont ils auraient naturellement dû faire partie.

1. CHRONIQUE DES LOGBOAYO (TRIBU GUIDÉKO) ET DE CEUX QU'ILS CONNurent : LES SÉMAHIO (TRIBU ZIKPOBOUO), LES TAPÉYO, LES AUTRES GBRÉZÉWA ET LES ZAKATRWA : LES DOGOBOUO ET LES GOGUIBOUO (TRIBU GUIDÉKO)

Les Sémahio sont les enfants de Séri Mahi (le son O désigne les enfants du nom qu'il termine), dont le père, Taguhé Gogwa, est le plus lointain ancêtre connu. Leur nom fut ensuite déformé par les Français pour devenir Séméyo.

Les Sémahio arrivèrent du Libéria et s'installèrent près de la mer, entre Lahou et Fresco. Leur village, Tadiô, reçut le nom de la rivière qui coulait toute proche.

Ils vivaient en bonne harmonie avec leurs voisins, les Goguié, jusqu'au jour où un conflit éclata entre eux car des Sémahio commirent l'adultère avec des femmes Lahou.

Les Sémahio partirent alors vers le nord et ne s'arrêtèrent qu'à proximité de l'emplacement actuel du village Ourégbabré. Toute cette région était alors inhabitée, et ils y fondèrent le village Sémahio. Mais il leur manquait une rivière pour en tirer leur subsistance. Ils reprirent donc leur migration et s'établirent près de l'emplacement de l'actuel village Tapéyo. Au moins, il y avait là un marigot.

Séri Mahi vieillissait et ne pouvait plus mener ses gens. Massa Zézé Gouzouo fut désigné pour le remplacer. Séri Mahi restait cependant le "chef spirituel" des Sémahio.

Durant ce temps, au village Gbabré, de la tribu Gotigbo, dans la région de Gagnoa, vivait Gouzouo Dakpa. Il était préoccupé par la recherche d'un nouveau territoire. Gouzouo Dakpa envoya en reconnaissance

son fils Gyobo qui était chasseur d'éléphants. Gyobo arriva dans la région de Guidéko où toute la forêt lui apparut vide d'hommes. A son retour, il conta ce qu'il avait vu à Gouzouo Dakpa qui décida alors de s'y installer avec les siens, les Gabouo (1).

Gbéhizom (2) était le premier village qu'ils construisirent ; il était situé à proximité de l'emplacement de l'actuel village Koméayo (3).

Gouzouo Dakpa se mit un jour à explorer plus avant la région et y rencontra Massa Zézé Gouzouo, le chef des Sémahio. Gouzouo Dakpa lui expliqua alors que, n'ayant trouvé personne à qui demander une autorisation, il avait construit son village. Massa Zézé Gouzouo lui permit d'y demeurer et de bonnes relations s'établirent entre les deux hommes.

Ainsi, Massa Zézé Gouzouo rencontra Gbagbénéhi, la fille de Gouzouo Dakpa, et la demanda en mariage. Le mariage fut fêté.

Un peu plus tard, Massa Zézé Gouzouo se retira plus vers l'ouest, avec les Sémahio, non loin du grand fleuve, le Sassandra. Là, ils construisirent leur nouveau village qu'ils nommèrent Gbagbénéhigbeu (4). Il était situé près de l'emplacement de l'actuel village Obrouayo (5).

Massa Zézé Gouzouo confia alors à Gouzouo Dakpa toute cette région de Guidéko qui s'étendait de la rivière Soumara à l'ouest, à la rivière Koda à l'est.

Gouzouo Dakpa et les siens quittèrent alors Gbéhizom et créèrent leur nouveau village Bouboussouzm (6), situé près de l'actuel village Kaillo au bord de la rivière Bô (7).

-
1. Il y avait d'abord Gbognon, puis Gabou (Gabouo : les enfants de Gabou), puis Gouzouo, puis Dakpa, et enfin Tapé, dont le nom a été retenu pour désigner les Tapéyo. On désigne le plus souvent quelqu'un en faisant précéder son nom par celui de son père et, si la personne est illustre, également du nom de son grand-père qui se voit ainsi honoré. Ce fut le cas pour Massa Zézé Gouzouo.
 2. Gbehi : noisetier, Zom : en-dessous. Le village était installé sous les noisetiers : il y avait des noisetiers tout autour.
 3. Distant de 45 km de Soubré par la piste de Guibérroua.
 4. Du nom de la fille de Gouzouo Dakpa. Gbeu : cour, et par extension, village. Il est exceptionnel en pays Bété qu'un nom de femme soit à l'origine d'un nom de village. Selon la tradition, Gbagbénéhi était si belle et intelligente que tous la servaient comme une princesse.
 5. Village de la tribu Zikpobouo à laquelle les Sémahio sont rattachés. Ils regroupent aujourd'hui quatre anciens villages, qui étaient : Lokoréyo, Zorouyo, Bléyo et Badayo II.
 6. Bouboussou : l'arbre Aboudoukro (?).
 7. A une vingtaine de kilomètres de Soubré par la piste de Guéyo.

Plus tard, ils se déplacèrent encore et vinrent s'installer à proximité de Godai Zapré (8), une colline située entre les villages actuels Badayo I et Logboyao. C'est vers cette période que les Logboayo, surnommés plus tard les Gbrézéwa, arrivèrent dans la région. Ils étaient originaires du village Zébré, de la tribu Gbalowa dans la région de Daloa.

Un jour, au village Zébré, voyant passer une femme enceinte, les jeunes dirent qu'elle enfantera un garçon, tandis que les vieux soutinrent au contraire qu'elle accouchera d'une fille. Voulant savoir lesquels disaient vrai, ils saisirent la femme, la tuèrent et lui ouvrirent le ventre pour savoir ce qu'il contenait. C'était un garçon.

Craignant la violente réaction de la famille de la femme, ils fuirent la région. C'est de ce moment que leur fut donné le nom Gbrézéwa (Gbré = faire exprès, sans raison ; Zé = crime ; Wa = ensemble, sous-entendu de gens). Ils passèrent ainsi par la région d'Issia, puis par la région de Guibéroua. Là, un homme vint les rejoindre pour leur transmettre le message de ceux restés au village : que leur totem est le buffle = Blai. Le totem de leurs parents restés à Zébré - qui doit être le même - est Gbablai, le mouton. La différence est imputée au messager qui devait être un peu sourd (9).

Arrivés dans la région, ils s'installèrent au pied d'un arbre connu du nom de Liguhi.

Là, un jour, un homme nommé Kogba Douo soupçonna sa femme d'avoir commis l'adultère. Pour la mettre à l'épreuve et connaître la vérité, il prit de l'eau bouillante pour la verser sur le pied de sa femme. Les parents de Kogba Douo lui dirent de verser l'eau à terre car sa femme n'avait pas commis l'adultère. On reprocha à Kogba Douo son intention. Il en eut honte et versa l'eau à terre. A cet endroit, se mit à couler une source qui fut nommée la Zozorro : eau honteuse (Zô : honte, Zorro : eau bouillante) (10).

8. Godai : l'arbre dont on utilisait l'écorce pour confectionner des vêtements ; Zapré : nom de la colline sur laquelle vit un génie qu'ils adoraient et qui leur apportait du bonheur.

9. Selon l'expression des gens de Logboayo, qu'il fût bègue semble plus vraisemblable.

10. Elle figure à tort sur la carte I.G.N. au 1/200 000 sous les noms de Zordo et Zozolo (1ère édition : décembre 1966, réimpression : juillet 1970).

Puis les Gbrézéwa allèrent s'installer près du grand fleuve et fondèrent le village Dakiri. C'est là qu'ils rencontrèrent et se lièrent aux Zakatrwa : les Dogobouo et les Goguibouo (11).

Bien avant cela, les Zakatrwa avaient rencontré les Sémahio, sur la rive droite du fleuve, en pays Bakwé. Les Zakatrwa y étaient établis et Néhira était le nom de leur village, qui signifie : que l'on ne peut plus quitter. Ils avaient eu auparavant bien des ennuis avec les gens de Grabié (ensemble des villages Kpétéagui, Kopréagui et Niamagui, en pays Bakwé) et ils étaient las de ne posséder aucun territoire.

Les Sémahio et les Zakatrwa vivaient dans une bonne entente, et une fille de ces derniers, qui répondait au nom de Laguï Guifra, épousa un Sémahio.

Les Zakatrwa traversèrent à nouveau le fleuve et s'installèrent d'abord à Gapatozom (Gapato : palme, Zom : sous ; Gapatozom : sous les palmiers), avant de se fixer à Dakiri.

Parmi les Sémahio, vivait Zagori Obrou de la famille Zorouyo. Il traversait fréquemment le fleuve pour venir jouer aux coquillages avec les Zakatrwa et les Gbrézéwa. Zagori Obrou n'aimait pas perdre au jeu et, de plus, il convoitait toutes les femmes. On le redoutait pour sa force et sa cruauté. Si l'on s'opposait à lui, il menaçait de tuer.

Guéhi Gohi, le chef des Gbrézéwa, en fut bientôt excédé. Il désigna le guerrier Séri Gniplé et lui ordonna de tuer Zagori Obrou. Lorsque ce fut fait, les Gbrézéwa quittèrent les lieux pour se soustraire aux représailles de la famille de Zagori Obrou, les Zorouyo.

C'est alors que Guéhi Gohi rencontra Gouzouo Dakpa à Godai Zapré. Il lui demanda la permission de s'établir à ses côtés et, afin de gagner son consentement, Guéhi Gohi lui offrit la jeune Tapéko Diégouhonon en mariage.

Gouzouo Dakpa accepta et il donna une grande partie de la région aux Gbrézéwa.

Mais cela déplut à Massa Zézé Gouzouo qui faillit entrer en guerre avec Gouzouo Dakpa parce qu'il n'acceptait pas que ce dernier reçoive quelque chose en contrepartie d'un bien donné gratuitement.

11. Les Zakatrwa ont une autre version de l'histoire qu'ils ont en commun avec les Gbrézéwa. J'ai bien obtenu un démenti catégorique de ces derniers sur ce que m'ont conté les Zakatrwa. Je n'ai cependant, pas pu reconnaître laquelle des deux versions était authentique. La version des Zakatrwa suivra donc celle des Gbrézéwa.

Les Zakatrwa craignaient aussi les représailles de la famille de Zagori Obrou parce qu'ils étaient alliés aux Gbrézéwa. Ils demandèrent donc à ces derniers de venir les chercher. Lors du retour, Séri Gnplé fut tué par la famille de Zagori Obrou.

Le territoire que Gouzouo Dakpa donna aux Gbrézéwa s'étendait du marigot Zidoro, au nord de l'actuel Zergbeu, jusqu'à un kilomètre de distance au sud de Soubré, et de la rivière Soumara à l'ouest, à la rivière Koda à l'est. Godai Zapré étant situé sur le territoire donné, Gouzouo Dakpa s'installa à proximité de l'actuel village Tapéyo (voir note 1).

Après avoir tué Zagori Obrou, les Gbrézéwa se nommèrent Zéré parce qu'ils étaient braves et courageux, comme les fourmis du même nom.

Ils s'installèrent avec les Zakatrwa au sud du marigot Zidoro et formèrent, vers la fin du siècle passé, le village Zergbeu (12) à proximité de l'emplacement actuel. Leur chef était Logbo Anoī (13).

La raison d'être du regroupement de Zergbeu était de se mettre à l'abri des nombreux conflits et escarmouches, notamment avec les Zikpobouo, dont font partie les Sémahio, donc la famille Zorouyo et Zagori Obrou.

Lorsque les Français eurent confisqué tous les fusils aux mains des villageois, il n'y eut plus de raison de se protéger et donc d'être groupés. Aussi, après une installation d'une génération durant à Zergbeu, les Gbrézéwa se séparèrent des Zakatrwa et s'installèrent sur leur lieu de pêche, au bord de la Zozorro. Ils y créèrent le village Zinogbeu (Zino : nombreux, Gbeu : cour) (14). Leur chef était Aléba Logbo et Sokora Lignon était son second.

Il y eut une nouvelle séparation, vers 1915-1916, mais cette fois, au sein des Gbrézéwa. Une partie d'entre eux quitta Zinogbeu pour s'installer près d'un arbre Guhiri et former le village Guhirizom, situé à quelques centaines de mètres de l'actuel Zergbeu. Leur chef était Sokora Lignon et ils s'identifièrent alors en tant que Gbrézéwa. Ceux qui demeurèrent à Zinogbeu se reconnurent désormais par le nom Logboayo (les enfants de Logbo). Leur chef était toujours Aleba Logbo.

12. Zergbeu, de Zéré : fourmi dangereuse, parfois mortelle ; Gbeu : cour, sous-entendu, où les gens s'entendent bien.

13. Le père de Degba Gbagou Augustin était alors enfant. Degba Gbagou est né vers 1918 et était le premier enfant de son père. Il vit aujourd'hui à Logboayo et sa présence était déterminante pour cette étude.

14. Degba Gbagou y est né.

De Guhirizom, les Gbrézéwa fondèrent en 1918 le village qui porte leur nom : Gbrézéwa, sur l'emplacement actuel de Zergbeu.

Les Zakatrwa étaient installés en deux villages : Goguibré et Dogobré. Goguibré était situé près du marigot Zidoro et Dogobré, à environ un kilomètre à l'ouest de l'emplacement actuel de Zergbeu.

Les Logboayo, restés à Zinogbeu, quittèrent le village pour s'installer près d'un lieu planté de goyaviers, en aval de la Zozorro. Son nom fut Goyaviézom et leur chef était Legrai Balié.

Ils se déplacèrent à nouveau, toujours sous la direction de Legrai Balié, et se fixèrent entre Goyaviézom et l'actuel village Logboayo ; le nom du village était également Logboayo (15).

C'est en 1961 qu'ils vinrent s'installer à l'emplacement actuel.

En 1966, les Zakatrwa se regroupèrent autour des Gbrézéwa pour former le village Zergbeu. Les Logboayo y construisirent également leur quartier (16). Zergbeu regroupait alors quatre : Goguibré, Dogobré, Gbrézébré et Logboayo (17).

Ce regroupement, réalisé sous l'instigation de l'A.R.S.O. (18), ne fut pas sans réticences. D'une part, les Goguibouo voulaient qu'il se réalise autour de leur village, soit près du marigot Zidoro, tandis que les autres voulaient bien qu'il se concentre sur son emplacement actuel ; d'autre part, les Logboayo eurent une présence éphémère à Zergbeu parce que trop éloignés de leurs plantations situées près de la Zozorro. Depuis, bien que n'habitant pas réellement Zergbeu, ils se considèrent comme faisant partie intégrante du village et ne reconnaissent à Logboayo que le statut de campement. Leurs plantations les y maintien-

15. Degba Gbagou était alors un jeune enfant.

16. Le village, une fois absorbé, prend la structure de quartier.

17. Bouo, Wa, Ayo et parfois seulement O, désignent respectivement les gens, le peuple et les enfants. Situés à la fin du nom propre, leur origine est ainsi déterminée. Ces quatre terminaisons sont employées indifféremment, soit selon la consonnance du nom propre. Le plus souvent, c'est l'habitude qui en règle l'usage. Par exemple, Logboayo : les enfants de Logbo ; Dogobouo : les gens de Dogo. Bré termine un nom propre, lui donnant ainsi valeur de village, pour lequel Bouo et Wa servent habituellement à désigner "les gens de ...". Lorsque la terminaison Ayo est employée, elle désigne aussi le village. Cependant, à la fin de tous les noms de villages s'ajoute encore le son M, qui désigne l'appartenance. On ne dit pas "tel village", mais les "gens de tel village". Le nom du village est ainsi personnifié par ses habitants. On devrait donc avoir : Zergbeum, Logboayom, Dogobré, etc ...

18. A.R.S.O. : Autorité pour l'Aménagement de la région du Sud-Ouest. Dépendant directement de la Présidence de la République, l'A.R.S.O. promeut et coordonne les actions de développement régional.

nent certes, mais surtout la présence de l'eau : la Zozorro, qui leur garantit une existence plus aisée qu'à Zergbeu. Kpalai Louo Justin est le chef actuel de Logboayo.

Le chef du quartier Gbrézébré, le vieux Séri Sokora Bréhi, est considéré par tous comme le chef du village. Cependant, les chefs des autres quartiers agissent avec la plus grande autonomie sans avoir à rendre compte. Cette liberté d'action se manifeste surtout par la distribution de portions de forêts aux allochtones.



5 - Une cour au village (à Logboayo)

2. *CHRONIQUE DES ZAKATRWA - LES DOGOBOUO ET LES GOGUIBOUO -*
 (un complément et une autre version de la chronique commune
 aux Gbrézéwa), contée par les Zakatrwa - *TRIBU GUIDÉKO*

L'ancêtre Sâ vivait à Goutoubré en pays Kodia, de l'autre côté du fleuve. Il eut pour fils Zaka, qui eut pour fils Zragba, qui eut pour fils Lobou et Dogo, et Lobou était le père de Gogui. Les Dogobouo et les Goguibouo forment les Zakatrwa (trwa : assemblée des enfants ... de Zaka, fils de Sâ).

Les Dogobouo et les Goguibouo quittèrent Goutoubré à la suite d'un palabre survenu entre les femmes des Zakatrwa d'une part, et celles des Goutoubouo d'autre part. Il y eut des blessés de part et d'autre. Les Dogobouo et les Goguibouo se séparèrent aussi en allant chacun de leur côté.

Les Dogobouo passèrent successivement par les régions de Lakota, de Gagnoa, pour s'arrêter à Liguhiom où ils plantèrent l'arbre Liguhi qui leur servit d'arbre de réunion.

Ils racontent ...

A Dagwayo, dans la région de Guibéroua, passa une femme enceinte. Une partie du village dit : "Ce sera un garçon" ; l'autre : "Ce sera une fille". Ils attrapèrent la femme et lui ouvrirent le ventre. C'était un garçon. Ceux qui avaient raison dirent à ceux qui eurent tort : "Il faut aller en brousse, prenez cette corde et enfitez-y des Kotéhibé (piments minuscules de un à deux millimètres d'épaisseur).

Ils allèrent en forêt à la recherche des piments. Ils rencontrèrent un serpent boa. D'aucuns voulaient le tuer, mais d'autres s'y opposèrent. Alors, le Boa leur demanda d'où ils venaient et ce qu'ils faisaient dans la forêt. Ils le lui dirent. Le Boa leur demanda alors : "Voulez-vous prendre mon nom et me considérer comme votre père ?" Ils acceptèrent et le Boa leur dit de le suivre. Les sept qu'ils étaient le suivirent. Arrivés à une croisée de chemins, ils virent des traces de buffle. Le Boa leur dit : "Suivez ces traces, elles mènent à une rizière proche d'un village". C'est ce qu'ils firent et arrivèrent à une rizière.

Les chiens de Kriza Madou, qui chassait le buffle, les trouvèrent et les entourèrent. Kriza Madou les suivait avec sa lance. Il leur dit :

"Un kagné Ligbeu" (je vous ai ramassés); et aussi : "Quel est votre nom ?" Ils répondirent qu'ils sont Gbrizébouo (Gbri : boa, Zé : crime, en souvenir du meurtre de la femme, Bouo : gens) de Dagwayo. Il leur demanda pourquoi ils étaient dans sa rizière, et ils lui racontèrent toute l'histoire. Kriza Madou les prit alors dans son village Liguhezom où vivaient les Dogobouo.

Un jour, Kriza Madou mit de l'eau à bouillir parce qu'il soupçonnait sa femme, Déguéhi, d'avoir commis l'adultère.

Ligueu, le grand frère de Kriza Madou, arriva tandis que l'eau était encore sur le feu. Il demanda à son frère ce qu'il voulait faire de cette eau, et Kriza Madou lui fit part de sa volonté de la verser sur le pied de sa femme. Ligueu lui dit : "Tu vois bien que ta femme n'a pas commis d'adultère. Une fois qu'elle te fait un enfant et qu'il marche, elle est de nouveau enceinte, et tu sais bien qu'elle marche bien". Si le dernier enfant marche déjà et que la femme n'est pas enceinte, c'est qu'elle a commis l'adultère, car se mélanger avec d'autres ne permet pas la grossesse. Ligueu versa l'eau à terre. En cet endroit, la terre s'est transformée en Potopoto (boue) jusqu'à ce qu'il se forme un grand trou. C'est ainsi qu'est née la Zozorro.

Un autre jour, un Dogobouo, du nom de Graba, est allé à Gbiédou (ensemble formé par les villages Kipri et Kpakrozoa de la tribu Gbaléwa). Une vieille femme lui demanda de confectionner pour elle un kōkou (nattes de roseau qui sert de literie ou encore à sécher les graines). Une fois qu'il eût terminé, la vieille femme dit à Graba de prévenir les siens que les gens de Gbiédou allaient venir les tuer durant leur sommeil. Il les avertit, et les Dogobouo, avec les Gbrizébouo, quittèrent Liguhezom en suivant la Zozorro pour rejoindre leurs frères, les Goguibouo.

Les Dogobouo et les Goguibouo avaient quitté Goutoubéré au même moment, mais en allant chacun de leur côté. Quelques-uns des Dogobouo se joignirent cependant aux Goguibouo.

Les Goguibouo se fixèrent de l'autre côté du fleuve, en pays Bakwé, sur une colline nommée Gbita Kotou (Gbita : nom d'un homme, Kotou : genou; Gbita souffrait du genou en montant la colline afin de mieux guetter et se protéger).

Puis ils quittèrent la colline et marchèrent à travers la forêt jusqu'à ce qu'ils rencontrent le village Kpétéagui (Galéa d'aujourd'hui).

Les gens de Kpétéagui dirent alors aux Goguibouo : "On vous a ramassés, vous êtes nos esclaves (Guehi) !". "Non, nous sommes des gens libres !" répondirent les Goguibouo. Et ils donnèrent deux jeunes filles : Wawa, qui était Dogobouo, et Irekpi, parmi les Goguibouo, en cadeau pour pouvoir s'installer.

Ils reçurent un terrain. Sur ce terrain, il y avait un caillou qui permettait d'aiguiser les machettes. Ce caillou, les Kpétéagui le revendiquèrent et il y eut palabre.

Les Goguibouo partirent et s'installèrent un peu plus loin, à proximité de la rivière Pré (qui veut dire : passer). En arrivant là, ils dirent : "Cette rivière n'est pas pour nous, il faut passer !" Ils traversèrent donc.

Puis, ils rencontrèrent une autre rivière qui prit le nom Vovo (défi). C'est le défi que lancèrent les trois villages Grabié : Kpétéagui, Kopréagui et Niamagui, qui leur dirent qu'ils n'étaient pas capables de construire en cet endroit. Et ils se sont battus.

De là, ils allèrent à Néhira (que l'on ne peut plus quitter), proche de l'emplacement actuel de Niamagui. C'est à Néhira que les Dogobouo et les Gbrizébouo les rencontrèrent.

La suite de l'histoire coïncide avec celle contée par les Gbrézéwa.

Ces deux textes appellent quelques remarques et questions

Tout d'abord il y a deux noms pour désigner le même groupe : Gbrézéwa et Brizébouo. S'il s'agit bien du même groupe.

Le village Dagwayo était peut-être bien là où se sont installés les Gbrézéwa lors de leur passage dans la région de Guibéroua. Ils auraient alors commis une nouvelle fois le forfait de la femme enceinte ...

Que seraient alors devenus les Gbrézéwa qui ne partirent pas en forêt à la recherche des Kotéhibé ?

Comment se fait-il que l'histoire de l'origine de la Zozorro soit pratiquement identique pour les Gbrézéwa et les Dogobouo ?

Les Gbrézéwa n'ont jamais reconnu avoir traversé le fleuve en compagnie des Zakatrwa.

D'une manière générale, on peut comprendre qu'il existe des différences sans qu'il soit toutefois possible d'affirmer que telle version ou partie de version est authentique, car l'histoire d'un village ou d'une famille a longtemps été entourée d'un grand secret.

Les vieux attendaient jusqu'à leur dernier moment pour la transmettre, généralement à leurs fils préférés. Il se peut que certains d'entre eux s'y prenaient trop tard ou que leurs confidents n'étaient pas alors présents. Des périodes de l'histoire commune peuvent avoir été ainsi oubliées. A moins que l'on obtienne des informations d'autres familles ou villages avec lesquels il y aurait eu des contacts. Faut-il encore pouvoir les reconnaître.

Des déformations peuvent naturellement se produire : on ne pouvait répéter que ce dont on se souvenait. Des différends dans le passé peuvent aussi avoir entraîné des altérations du discours.

L'histoire écrite : un complément d'information

Après l'abandon de Dakiri, les Gbrézéwa et les Zakatrwa ne se regroupèrent pas immédiatement à Zergbeu, puisqu'en 1902, Thomann les trouve répartis en trois villages. Les Guidéko formaient alors "six communes qui portent les noms de Brizobouo (village de Anohi dit Diocrui), Goguibouo, Yabayo, Tapeyo, Kréyo et Dogobouo" (1). Le village Zergbeu ne fut donc pas créé à la fin du siècle passé, comme il est dit dans la chronique, mais quelques années plus tard.

Le chef des Guidéko, Anohi, dont nous parle Thomann est sans doute le même Logbo Anof, le chef de Zergbeu, mentionné par la chronique (Logbo est le nom du père de Anof, voir note 1 de la chronique). Seule une légère confusion de dates persisterait.

La discussion engagée précédemment sur les différences des noms : Gbrézéwa et Gbrizébouo, se trouve ici relancée. Thomann reconnut en effet le village Brizobouo dont le nom ressemble très sensiblement à Gbrizébouo, mentionné par les Zakatrwa. D'une manière générale, le "G" précédant le "B" ne se prononce presque pas. J'ai dû faire répéter mes interlocuteurs chaque fois que le son du "B" du début d'un nom ne m'ap-

1. Georges Thomann : "De la Côte d'Ivoire au Soudan Français", p. 7, B.C.A.F. 1902.

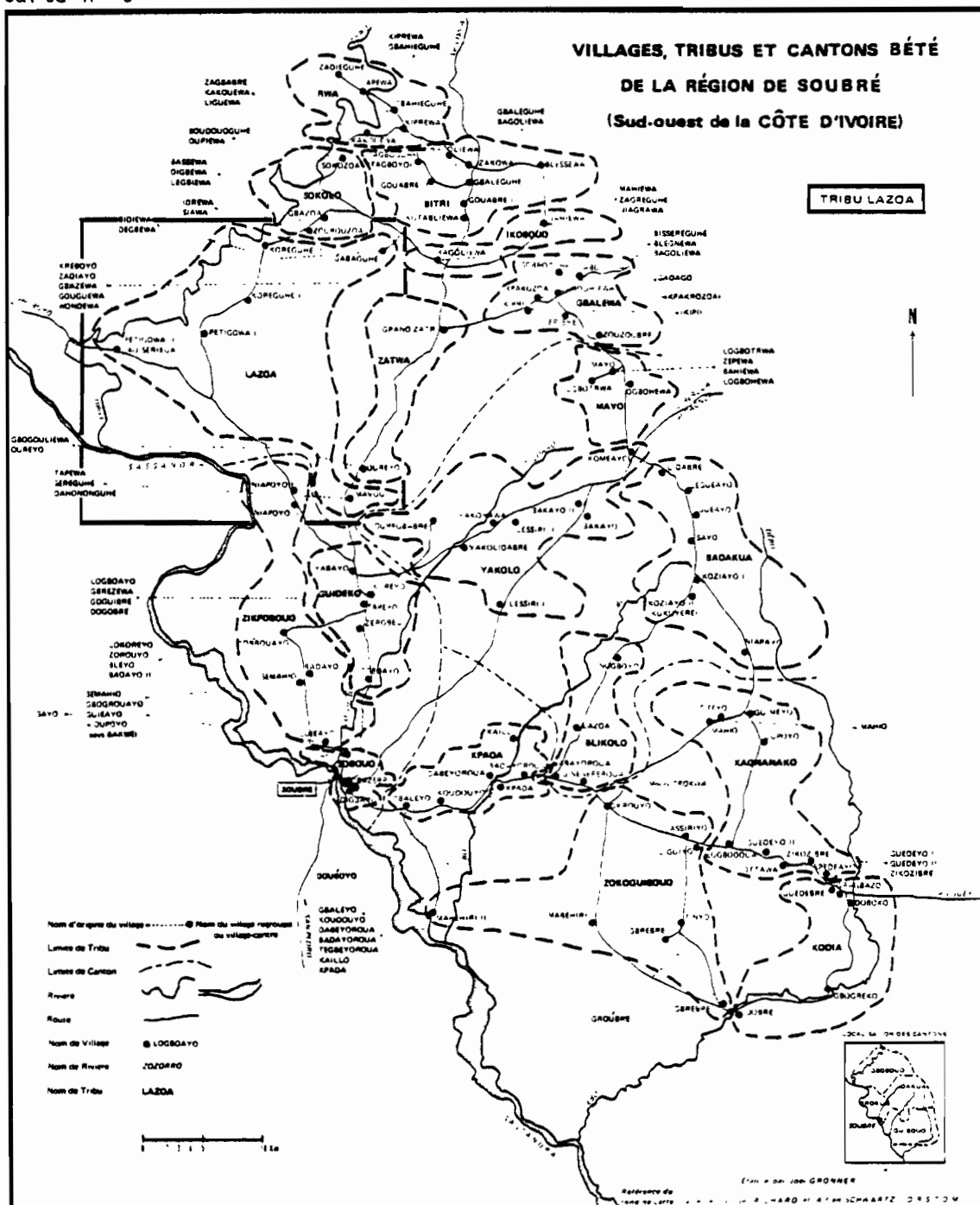
paraissait pas pur. C'est ainsi que le "G" a été découvert. Evidemment, il ne faut surtout pas l'appuyer en le prononçant.

Gbré : faire exprès, sans raison ; ou Gbri : le serpent boa ? La différence de signification est fondamentale tandis que la différence de prononciation est infime. Mais pour Zébouo au lieu de Zobouo, il n'y a qu'une différence de voyelle. Cette différence se reproduit "normalement" d'un individu à l'autre pour peu que l'interlocuteur veuille mettre une touche personnelle au cours d'une conversation non formelle. Si l'on s'inquiète de la véritable prononciation, le doute s'estompe. Cela peut en fait, aussi s'appliquer à Gbré et Gbri. Il arrive également que les gens prennent de "mauvaises" habitudes en prononçant un nom donné. Lorsque l'on sait qui et pourquoi l'on désigne ainsi, l'erreur est spontanément réparée.

Notons que Thomann mentionne le village Kréyo (l'une des six communes) connu aujourd'hui et depuis fort longtemps par le nom Koréyo. La différence entre ces deux noms est évidente mais sans signification.

Nous avons vu à la note 16 que les sons Bouo, Wa, Ayo et parfois seulement O sont employés indifféremment pour désigner les gens, le peuple et les enfants du nom propre qu'ils terminent. C'est l'habitude qui en règle l'usage. A l'époque de Thomann, on disait, sauf erreur, "Brizobouo" ou "Gbrizobouo" qui a la même signification que "Gbrizébouo" et presque la même phonétique que Gbrézébouo. "Gbrézéwa" d'aujourd'hui est équivalent à "Gbrézébouo" d'hier ... Il est sûr que le "Gbrizébouo" reconnu aujourd'hui par les Zakatrwa a la même signification que "Gbrizobouo" ou "Brizobouo" mentionné hier par Thomann ...

Nous ne pouvons évidemment pas remettre en question l'une ou l'autre des deux versions à partir de ces constatations.



Chronique n° 3

LES GUETEGUHE - PETIGOWA, DE LA TRIBU LAZOA.

Remarques préliminaires :

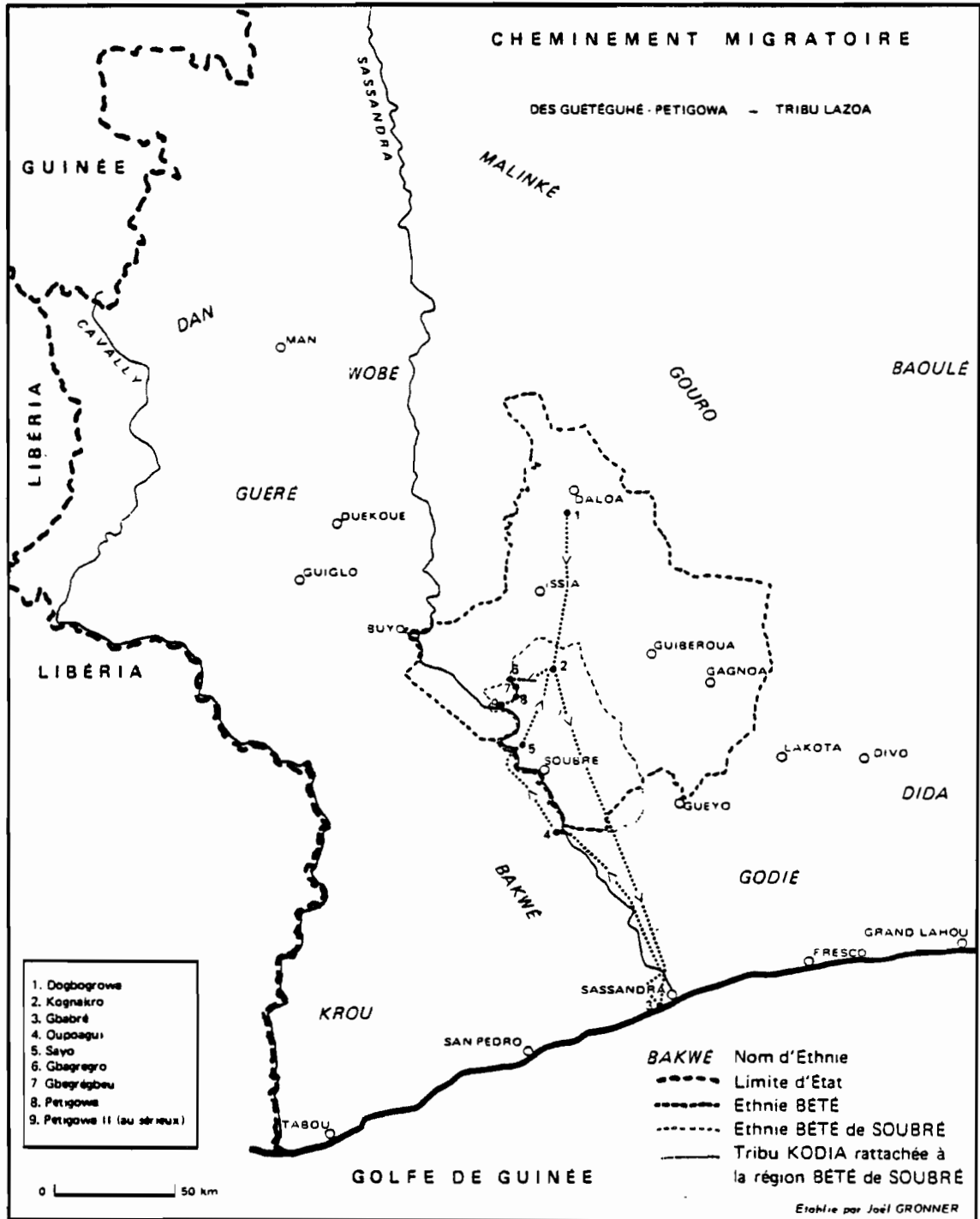
Les Guétéguhé, nommés ensuite Pitikawa, s'unirent au début de ce siècle aux Lazoa pour se soutenir dans le conflit qui les opposait aux Sokwa et aux Bitié. Puis ils formèrent la tribu Lazoa qui comprend aujourd'hui six villages : Petigowa I, Petigowa II (Au Sérieux), Koréguhé I, Koréguhé II, Gabaguhé et Mavou. Ces six villages en forment traditionnellement sept : Petigowa, Koréguhé, Bidiéwa, Dégbéwa (ces deux derniers composent Gabaguhé), Dahononguhé, Tapéwa et Séréguhé (à la place de Mavou).

Le village Petigowa I se trouve comme retranché dans une forêt plus épaisse : une des rares encore exploitées pour son bois dans cette partie Bété de la région de Soubré. Une mauvaise piste y conduit - parfois inondée pendant la saison des pluies - au bout de cinq kilomètres après avoir quitté la piste principale qui mène de Soubré à Buyo.

Le village Petigowa II (Au Sérieux) se sépara en 1963 de Petigowa I. Il est mieux situé et d'accès beaucoup plus facile puisqu'il borde la piste Soubré-Buyo, à environ deux kilomètres de la rivière Lobo. Mais le village est trop éloigné du bloc cacaoyer - créé avec l'aide de la S.A.T.M.A.C.I. - pour qu'il puisse être mis en valeur par les planteurs de Petigowa II (Au Sérieux). Le bloc est distant d'une dizaine de kilomètres du village, à proximité de l'embranchement de la piste qui mène à Petigowa I et celle qui mène de Soubré à Buyo. Le bloc cacaoyer était pourtant originellement destiné à tous les gens de Petigowa. Cet éloignement démontre la réticence que mit l'administration à reconnaître l'établissement de Petigowa II (Au Sérieux). Mais était-il vraiment possible de trouver un espace à la fois propice et moins éloigné des deux villages ? D'évidence, il eût fallu créer un deuxième bloc pour Petigowa II (Au Sérieux). Mais les villageois le désiraient-ils ? Les moyens financiers étaient-ils disponibles, ou la création du deuxième bloc serait-elle venue sur le compte d'un autre village ?

Ce sont là des questions qui nous préoccupèrent plus intensément dans la deuxième partie de l'étude.

Carte n° 6



Références fondu de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques - Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

La chronique qui suit a été recueillie auprès des anciens de Petigowa I. Elle a été ensuite approuvée et complétée par ceux de Petigowa II (Au Sérieux).

3. CHRONIQUE DES GUÉTÉGUHÉ - KOGNAWA - PITIKAWA - PETIGOWA DE LA TRIBU LAZOA

Les Guétéguhé sont originaires du village Dogbogrowa, de la tribu Guétéguhé, dans le canton Gbalowa, près de Daloa.

Un jour, un conflit éclata à Dogbogrowa, car les jeunes n'avaient pas offert la première cueillette de vin de palme à leurs aînés. Ces derniers se sentant bafoués, voulurent donner une leçon à ceux qui manquèrent de respect. Mais ils n'y parvinrent pas, parce que moins nombreux. Ils firent appel à des renforts et réussirent si bien dans leur entreprise punitive, qu'ils les mirent en déroute. Kriza Zouzoua était celui qui les conduisait. Ils se dirigèrent vers le sud et arrivèrent à Kognakro (Kro : sur, colline qui surplombait ; il y avait là un rocher où vivait le génie Kogna qui apportait le bonheur et procurait des femmes et de nombreux enfants). Kognakro est situé à proximité de l'emplacement actuel de Bagoléwia.

Mais il n'y avait point d'eau en ce lieu et ils continuèrent leur route. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au Sassandra, en un lieu distant d'une dizaine de kilomètres de la mer. Là, une partie s'y installa, tandis que d'autres traversèrent le fleuve et continuèrent jusqu'à la mer. Ils y trouvèrent le village Gbagré. Mais alors, ils eurent tellement peur devant cette immensité d'eau qui pouvait dévaster toute la région, qu'ils rebroussèrent chemin. Lors du retour, l'un d'entre eux qui était parti chasser, ne revint pas. On sut plus tard qu'il fonda le village Groudoua.

Parvenus au fleuve, ils firent part à leurs frères de la crainte que leur inspirait cette immensité d'eau dont ils n'avaient pu voir la fin. Ils remontèrent alors tous vers le nord. Ils traversèrent le pays Kodia et y laissèrent un homme qui fonda le village Boutoubré (1).

1. Ou Goutoubré : le premier poste français dans la région créé à la fin du siècle passé. Arago y passa le premier en 1891 (voir carte de Georges Thomann 1902, en annexe p. 532).

Ils franchirent le Sassandra près de Oupoagui, en pays Bakwé, et remontèrent jusqu'à Sayo, sur le chemin du retour à Kognakro. Quelques-uns d'entre les Guétéguhé voulurent retourner à leur village d'origine, Dogbogrowa. Mais ils furent convaincus par la majorité qui se souvenait avec amertume des circonstances de leur départ.

Les habitants de Kognakro, les Kognawa (wa : ensemble), étaient aussi appelés les Pitikawa (Piti : recrû, Kawa : terrien ou maître de la terre ; désignait leur ardeur à défricher la forêt).

A proximité de Kognakro, vers sa limite sud et ouest, mais aussi nord-est, étaient situés les six villages des Lazoa. "Lazoa" rappelle les exploits guerriers des gens qui composeront ensuite la tribu du même nom (La : peuplade ou population , Zoa : craint ; soit, le peuple craint). Les villages situés au sud et à l'ouest de Kognakro étaient Dahononguhé, Koréguhé, Séréguhé et Tapéwa. Les villages Bidiéwa et Degbéwa, connus aussi sous le nom Gabaguhé, étaient situés au nord-est de Kognakro.

D'autres villages Bitié, du nom Bitri, de l'ancêtre commun à la future tribu du même nom, se trouvaient au nord et à l'est, au-delà des villages Bidiéwa et Degbéwa (ou Gabaguhé). On y connaissait les villages Blesséwa, Gbaléguhé, Gouabré, Kotabliéwa, Tagboguhé et Zakwéwa.

Une guerre éclata entre les Lazoa et les Bitié d'une part, et entre les Lazoa et les Sokwa (de la tribu Sokolo située au nord-est des Lazoa), d'autre part.

Les Guétéguhé, ou Pitikawa, s'associèrent aux Lazoa pour combattre les Bitié. C'est de cette époque que date l'intégration des Guétéguhé aux Lazoa.

Cependant, une alliance secrète avait été contractée entre les Bitié et une partie des Lazoa, dont le but était de faire disparaître les gens de Kognakro. Les Gabaguhé parmi les Lazoa, allaient la nuit tuer des Kognawa. Ils en informèrent les Tagboguhé, parmi les Bitri, pour que ces derniers en revendiquent l'exploit.

C'est ainsi que Kréyouo, qui gardait les moutons, entendit une nuit des moutons bêler. Il s'écria, en allant au devant des moutons : "Qui est là ?". Alors, un coup de fusil fut tiré et le tua. Mais Blé Gbo et Bouzo Zouzoua furent attirés et coururent à Gabaguhé. Là, ils attendirent et virent rentrer Tapé Koffi et Kazagbogou de Bidiéwa, et Kikriga, de Degbéwa.

Selon l'accord conclu, les Tagboguhé annoncèrent la mort au tam tam, mais les Gabaguhé firent le sacrifice rituel qui eut lieu en brousse,

en secret des filles de Kognakro (mariées au village), pour qu'elles ne rapportent pas la nouvelle (2).

Les Pitikawa comprirent ainsi qu'ils étaient trahis par les Gabaguhé. Ils s'entendirent alors avec le reste de la tribu Lazoa (les villages Koréguhé, Tapéwa, Dahononguhé et Séréguhé) pour se retrancher - et ainsi, se libérer de l'enclave que formaient les Gabaguhé et les Bitié - à l'ouest, dans la forêt, jusqu'au bord de la Lobo, affluent du Sassandra.

Etait-ce pour profiter de l'isolement des Gabaguhé ou pour une autre raison, que les Bitié entrèrent à leur tour en conflit avec eux ? Le faible nombre des Gabaguhé face aux Bitié entraînait, chez les premiers, de lourdes pertes. Ces dernières étaient alors mises sur le compte de l'ensemble des Lazoa, dont la réputation était ainsi affectée. Leurs frères, installés depuis, près de la Lobo, leur dirent de les rejoindre. Mais ils ne vinrent qu'à mi-distance entre eux et les Bitié.

Parmi les Lazoa, les Tapéwa eurent aussi un comportement incompréhensible, car leur but était d'éliminer les autres Lazoa. Ils agissaient de façon à ce que leurs coups portent sans que l'on sache qui les avaient donnés, du moins dans les premiers temps. Ainsi, ils s'allièrent aux Séréguhé pour combattre les Gabaguhé. Mais en même temps, ils s'allièrent aux Gabaguhé pour combattre les Séréguhé. Les Séréguhé se rendirent finalement compte de ce double jeu, et Kororo Koré, le plus vieux d'entre eux, proféra une malédiction à l'encontre des Tapéwa. Les filles de Séréguhé, mariées à Tapéwa, vinrent au village à l'occasion de funérailles. Elles en repartirent la nuit et allèrent empoisonner la source où s'alimentaient les Tapéwa. Tous les Tapéwa qui avaient trahi les Séréguhé moururent empoisonnés. Les autres, trop peu nombreux pour demeurer, allèrent rejoindre les Dahononguhé dans leur village.

C'est vers 1914 que les Kognawa - ou Pitikawa - créèrent leur premier village, près de la Lobo. Il lui fut donné le nom de Gbagrégro, en souvenir de Gbagré, le village qu'ils virent près de la mer (Gro : village).

-
2. L'un des rites consiste à effiler en lanières l'écorce d'un arbre nommé Sabohi (qui ne put être identifié), puis à la fixer au poignet ou au cou du vainqueur. Cependant, si la personne tuée fait partie de la tribu, c'est un sacrilège de le manifester publiquement. La lanière est alors maintenue de part et d'autre du gros orteil de l'un des pieds et est fixée par percement de la peau de la plante du pied du vainqueur.

Bouzo Ouana Youro était celui qui les dirigeait, et Logbo Séri était son second. Cependant, ils étaient tous les deux trop âgés pour assumer les fonctions de chef du village. Ils convoquèrent une assemblée qui désigna le nouveau chef : Golo Séri.

Golo Séri avait déjà été désigné chef de la tribu Lazoa avant l'arrivée des blancs (en 1903-1904). Il fut nommé par eux, en 1922, chef du canton Gbobouo, qui regroupe depuis lors, les tribus Lazoa, Sokolo, Rwa, Bitri, Ikobouo, Gbaléwa et Zatwa (situées au nord et à l'est de la tribu Lazoa).

Golo Séri ne pouvant assumer simultanément les deux charges - de chef du canton et de chef de la tribu - il nomma Ouana Youro Gbogou Dibert, le fils de Bouzou Ouana Youro, chef de la tribu Lazoa.

En 1930, au décès du chef de canton Goulo Séri, ils quittèrent le village Gbagrégro. Ils s'installèrent près de la Gnoukpô (eau noire), petite rivière affluente de la Lobo, à un kilomètre à l'est de Gbagrégro. Le nouveau village s'appelait Gbagrégbeu, et son chef, Dodou Otté.

Le chef de la tribu était toujours Ouana Youro Gbogou, mais la chefferie du canton revint à Gbaka Lepka, du village Zakowa de la tribu Bitri.

L'occasion était-elle venue de négliger les intérêts des Lazoa ? Les chefs des Dahononguhé, des Tapéwa (qui n'avaient pas été empoisonnés) et des Séréguhé furent emprisonnés par les forces françaises jusqu'à ce qu'ils acceptent, en 1934, de quitter leurs forêts pour s'installer sur la piste qui mène à Issia. Ils devaient à la fois servir de relais et sécuriser le passage. Ils étaient aussi beaucoup mieux contrôlés qu'en forêt, près de la Lobo.

Les gens de Ouréyo, de la tribu Zatwa, ne voulurent pas leur donner de la forêt pour qu'ils puissent s'installer.

Mais ils n'avaient pas choisi le lieu de leur installation - entre Ouréyo et Yabayo - aussi, firent-ils fi de l'interdiction des gens d'Ouréyo. Ils dirent alors : "J'm'en fous" et ils se mirent à défricher puis à cultiver la terre. "J'm'en fous" est devenu Mavou, le nom de leur nouveau village (qui aurait pu porter le nom bété "Nagbolé Maou" : "J'm'en fous").

Seuls les villages Koréguhé et Gbagrégbeu de la tribu Lazoa, restaient dans la forêt non loin de la Lobo.

A Gbagrégbeu, la Gnoukpô débordait à chaque saison des pluies et le chemin devenait impraticable à cause du Potopoto (boue).

Séri Bada Emile, petit neveu de l'ancien chef de canton, Golo Séri, convainquit les gens du village de la nécessité d'en construire un nouveau, près de la piste qui mène à Buyo. Les premiers champs furent cultivés en 1939.

Mais en 1939, on mobilisa, et quelques-uns de Gbagrégbeu qui cultivaient déjà leurs nouveaux champs, furent pris pour la guerre.

Cela suffit pour effrayer ceux qui n'avaient pas encore cultivé leurs champs près de la piste de Buyo et tous restèrent à Gbagrégbeu.

Gbaka Lepka mourut en 1952 et Séri Bada Emile fut nommé chef du canton Gbobouo en 1953. Il construisit sa case de l'autre côté de la Gnoukpô (donc avant le Potopoto, en venant de la piste Soubré - Buyo). Peu à peu, les gens de Gbagrégbeu se fatiguèrent de faire le va-et-vient quotidien entre le village et sa case. Ils construisirent leurs cases autour de la sienne et ainsi le village de Petigowa (dérivé du nom Pitikawa) est né, en 1954.

L'administration coloniale exerça sans doute des pressions sur Séri Bada Emile pour qu'il fasse venir les gens de Petigowa sur la route d'Issia. Il y construisit lui-même une autre case entre Mavou et Yabayo, au campement Kriprô. Mais cette fois, les villageois ne le suivirent pas.

Les fonctions de chef de canton de Séri Bada Emile cessèrent en 1959, peut-être parce qu'il ne faisait pas ce que l'administration coloniale attendait de lui. Il réintégra les services des postes où il exerçait avant d'avoir été nommé.

Le village de Petigowa se divisa en deux, en 1963, après le décès de Roua Yacailli, car les cérémonies funéraires se déroulèrent à l'insu d'une partie de la famille du défunt. Ceux qui n'avaient pas été prévenus, quittèrent alors le village. Ils s'installèrent près de la piste qui mène à Buyo, à proximité de la Lobo. Ils y restèrent durant six ans, mais partirent finalement à cause d'inondations successives. Ils s'installèrent à la fin de 1970 à l'emplacement actuel de Petigowa II - ou Petigowa au Sérieux, parce qu'il n'y avait ni palmiers, ni raphias dans les environs pour en tirer le Bangui (le vin de palme) (3). Ce village a été

3. Le vin de palme fermente très rapidement et produit des effets similaires à ceux du vin, ou d'autres boissons alcoolisées, lorsqu'on en abuse. Puisqu'ils n'en disposaient pas, les gens étaient nécessairement considérés comme plus sérieux.

longtemps considéré comme illégal par l'administration de Soubré. Mais il semble jouir aujourd'hui d'un agrément de facto puisqu'il vient d'y être foré un puits par l'A.R.S.O.

Petigowa I est demeuré au même endroit, près de la Gnoukpô. De nombreux allochtones Baoulé, Mossi et Dioula (4) ont été accueillis par le village et ont reçu des portions de forêts. Le village attend beaucoup de la construction de la nouvelle voie ferrée (des mines de fer et de manganèse du nord, au port de San Pédro), pour laquelle une gare serait prévue à Petigowa I.

Un bloc cacaoyer de la S.A.T.M.A.C.I. (5) y a été créé et se développe avec beaucoup de dynamisme.

La lecture de Georges Thomann (6) invite à une réflexion sur la valeur des traditions orales ici rapportées par rapport à l'histoire qu'il nous transmet et vice versa. Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté : histoires écrites et traditions orales constituent ensemble l'Histoire.

De l'existence d'une lacune entre deux sources d'histoire ?

Entre la chronique des Guétéguhé - Pitikawa et les informations transmises par Georges Thomann à l'occasion de son passage dans la région en début 1902, il y aurait une lacune. Elle serait matérialisée par l'existence du village Lazo.

Les gens de Petigowa ne nous en ont pas informé, de même que ceux du village Sokolo. Georges Thomann situe respectivement Lazo et Sokolo aux coordonnées : 6°11' Nord - 9°6' Ouest et 6°18' Nord - 9°3' Ouest ; tous deux étant distants d'une quinzaine de kilomètres (7).

4. Une trentaine de familles Dioula, originaires du nord du pays, sont venues s'installer depuis 1940. Puis, environ deux cents familles Baoulé, originaires du centre du pays sont arrivées depuis 1950. Des Mossi de Haute-Volta sont arrivés en grand nombre également, puisqu'ils comptent une centaine de familles, mais à partir de 1960. Deux familles de Dahoméens y sont aussi installées, depuis 1950.

5. S.A.T.M.A.C.I. : Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture de la Côte d'Ivoire. Société d'Etat, rattachée au Ministère de l'Agriculture.

6. G. Thomann, "De la Côte d'Ivoire au Soudan Français", p. 11, B.C.A.F. 1902.

7. Voir en annexe p. 532, la reproduction de la carte de Thomann, parue au Bulletin du Comité de l'Afrique Française (supplément au numéro d'avril 1903). La carte a dû être réduite de moitié.

Le village Lazo s'identifie bien évidemment avec les Lazoa. Mais qu'en est-il au juste ? Nous avons là deux sources d'informations qui doivent normalement se compléter ou se confondre. Essayons de rétablir la chronologie des faits ou de comprendre s'il y a erreur. En d'autres termes : qu'était le village Lazo que connut Thomann et comment peut-on situer les événements de la chronique par rapport à ce village ?

Nous savons par la chronique, qu'au temps du conflit entre les Bitié et les Sokwa, les Lazoa étaient établis en six villages. Ces derniers étaient vraisemblablement issus d'un village "père" qui aurait pu être le village Lazo (peut-être pas le même que celui que connut Thomann). On ne peut concevoir que les six villages se soient ultérieurement regroupés à Lazo car durant le conflit avec les Bitié et les Sokwa, quatre villages Lazoa quittèrent les lieux avec les Pitikawa, pour s'installer plus à l'ouest, près de la Lobo.

Mais les deux villages Lazoa - Bidiéwa et Dégbéwa - qui restèrent un temps sur place avant de migrer à leur tour vers l'ouest, se seraient peut-être groupés à Lazo ?

Cela demeure toutefois peu probable, puisque le nom qui désignait ces deux villages était Gabaguhé. Ils auraient plus vraisemblablement donné ce nom au village commun s'ils s'y étaient, effectivement, groupés.

Datation des événements

Le conflit avec les Bitié et les Sokwa semble bien avoir eu lieu après le passage de Thomann. On pourrait même le situer vers 1912-1914. Car les Pitikawa, qui se retranchèrent avec les quatre villages Lazoa près de la Lobo, n'y fondèrent leur premier village que vers 1914. Il semble inconcevable qu'ils soient restés dans la même forêt, sans installation fixe, durant plus de douze années. Les Lazoa construisirent leur propre village. On peut supposer que les Pitikawa en firent immédiatement de même vers 1914.

Si les Pitikawa n'ont pas omis de mentionner l'existence du "village Lazo", c'est qu'ils connaissaient ce village sous un autre nom et, donc, Thomann aurait été incomplètement informé. Il apparaîtrait que le village Lazo soit à l'instar du village Sokolo que Thomann décrit comme un "groupe assez important de villages, dit Sokolo ou Sokwa" (6). Le "village Lazo" désignerait l'ensemble des Lazoa et regrouperait tous les

villages Lazoa. Cette affirmation est d'autant plus plausible que Thomann ne mentionne pas l'existence des villages Bidiéwa et Degbéwa - ni d'ailleurs Kognakro - qui étaient situés au nord-est de Kognakro au moment du conflit. Les Pitikawa n'auraient connu le "village Lazo" que par les noms des villages qui l'auraient composé.

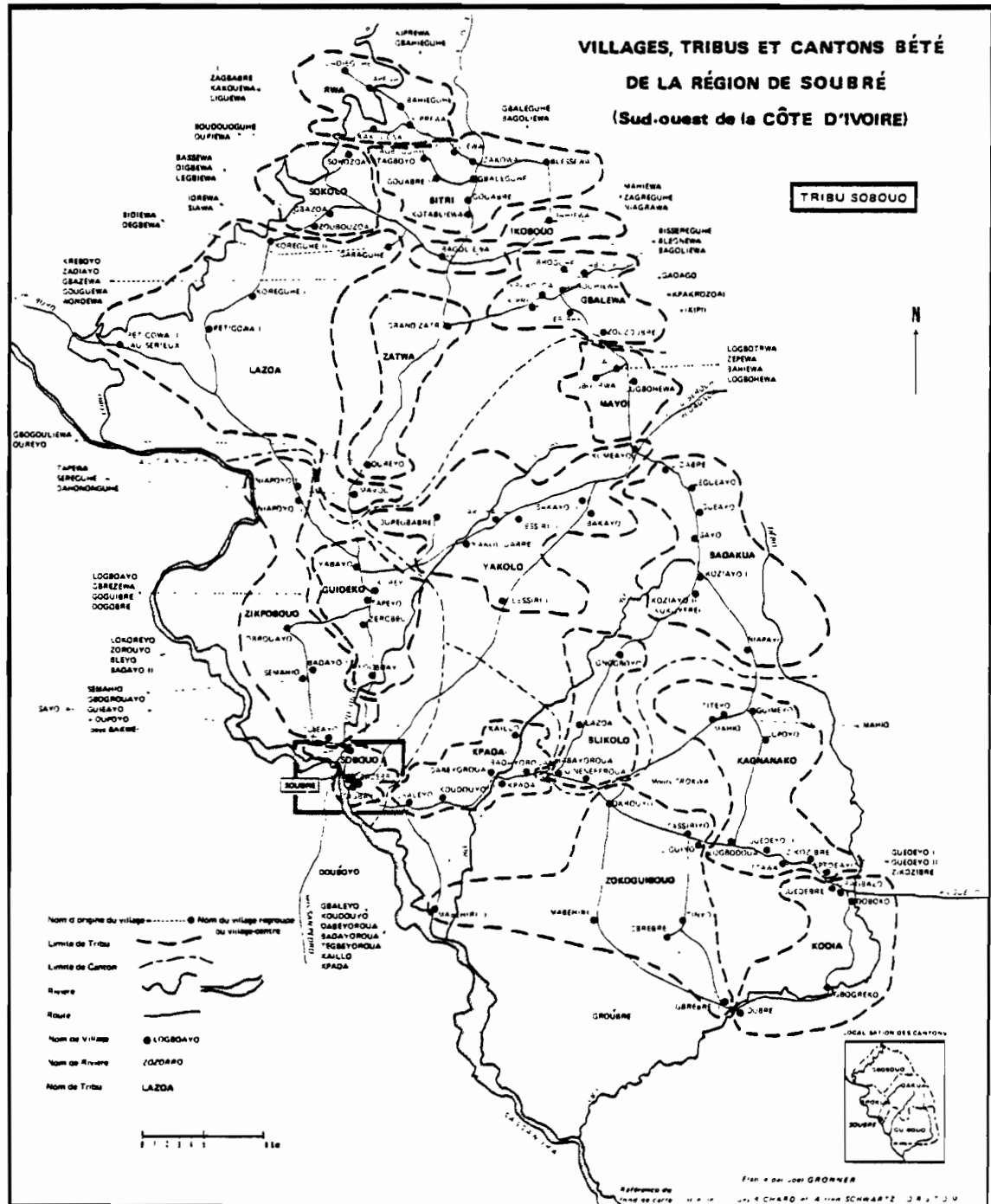
Enfin, il est possible que si les Pitikawa ignoraient l'existence du village Lazo, c'est parce qu'il n'existait plus au moment de leur installation dans la région. Cela déterminerait que les Lazoa étaient les premiers installés et que les Guétéguhé vinrent ensuite. Sauf, si l'installation des Lazoa dans la région avait eu lieu durant le déplacement des Kognawa (8) entre Kognakro et le golfe de Guinée. Pourtant leur nom Pitikawa (défricheurs de brousse, terriens, maîtres de la terre) évoque bien la possession des lieux. Mais qui leur donna ce nom ? Peut-être les Lazoa ...

Un nom nouveau et tout est remis en question. Mais on peut admettre que Lazo est comme Sokolo, "un groupe assez nombreux de villages", qui de toute manière existait avant le conflit avec les Bitié et les Sokwa.

Ainsi, soit il n'y avait pas de lacune entre les deux sources d'informations, soit elle est comblée.

8. C'était le nom que les Guétéguhé portaient alors ; nom dérivé de Kognakro.

Carte n° 7



Chronique n° 4

DE MAHIO ET DES SOBOUO - TRIBU SOBOUO

Remarques préliminaires

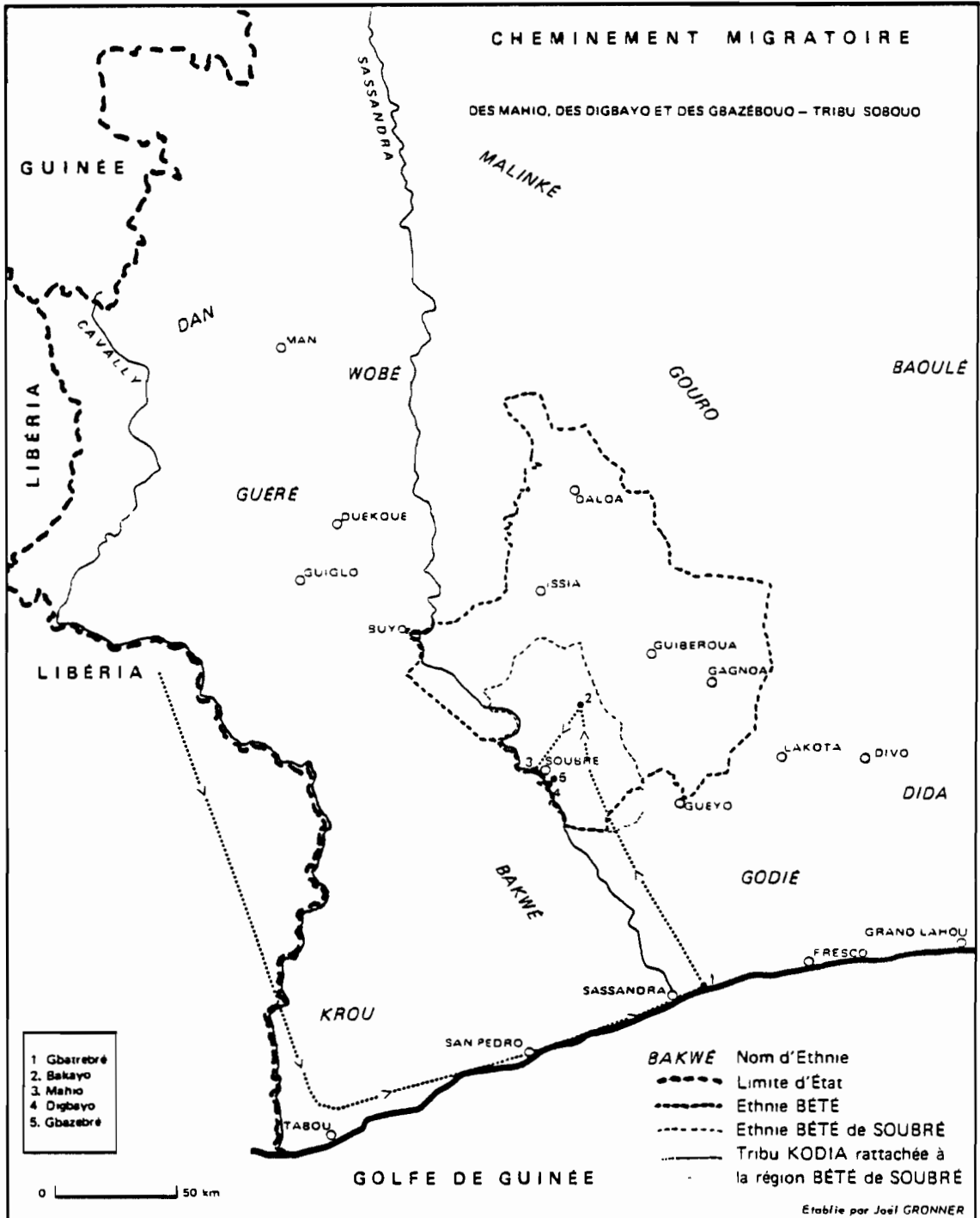
La chronique de Mahio et des autres villages Sobouo , Digbayo et Gbazébré, est aussi l'histoire de l'origine de Soubré (1). Les Sobouo détiennent ainsi une part du patrimoine historique et culturel de la ville, mais aussi de toute la région de Soubré. Les Bété de Soubré éprouvent un fort sentiment d'appartenance à leur région et en sont fiers. Ce sentiment se répercute d'autant sur les "géniteurs" qui réagissent comme tout Bété : du plus loin on connaît le nom d'un personnage, plus il est honoré.

La tribu Sobouo est la plus petite de la région de Soubré, à la fois par le nombre des villages qui la composent - trois - et par sa superficie. Sa grande particularité est cependant d'abriter la petite ville de Soubré. Les villages Digbayo et Gbazébré sont aujourd'hui amalgamés - presque fondus - à la ville de Soubré pour n'en faire que deux "quartiers" (à peine distincts l'un de l'autre). Le village de Mahio doit être réinstallé à proximité de Digbayo et Gbazébré.

Les Sobouo (les Mahio, les Digbayo et les Gbazébouo) sont toujours les détenteurs "spirituels" du territoire de Soubré. Dans la pratique du développement urbain, ce statut n'entraîne aucune implication, car dès l'instant où une autorisation d'installation a été donnée, elle ne peut être remise en question. L'accord peut dépendre du dédommagement reçu en échange. Cette démarche a été suivie pour pouvoir construire le barrage de Soubré, aux chutes Nawa. On peut imaginer que les Sobouo ont été particulièrement réticents à donner leur accord. Les chutes Nawa recèlent tant de leur histoire qu'elles justifient leur pouvoir ; il a bien fallu le compenser. Des sacrifices ont été faits au génie Nawa, pour obtenir son accord et son pardon. Les villageois sauront s'il les a vraiment acceptés et s'il s'est trouvé une nouvelle demeure.

1. On devrait prononcer Sobré car le u est une déformation introduite du temps des Français, en début de ce siècle.

Carte n° 8



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

4. CHRONIQUE DE MAHIO ET DES SOBOUO, contée par Abi Gaston, chef du village Mahio et de la tribu Sobouo

Ils sont venus à l'origine du Libéria, où ils vivaient avec les Guéré et les Wobé. Ils arrivèrent dans la région de Sassandra après avoir longé la côte. Ils étaient ainsi à l'abri des guerres qui ne cessaient jamais avec leurs anciens voisins. Ils s'installèrent à Gbatrébré, sous la direction de Mahi (dont le grand-père s'appelait Grobri) et de Zadi Yokozoua, en compagnie des Néyo. "Gbatrébré" est composé des noms Bga : père en langage Guéré, Tré : le nom d'un homme dont on ne se souvient plus de l'origine, et Bré : village.

Il y avait un caillou sur lequel les Gbatrébouo (ou Mahio) et les Néyo aiguisaient leurs machettes, surtout avant le débroussaillage des champs. La coutume voulait qu'un Gbatrébouo aiguisé sa machette, puis venait le tour d'un Néyo et ainsi de suite. Mais les Gbatrébouo, faisant valoir que c'étaient eux qui avaient installé la pierre en cet endroit, dirent : "Non ! Les Gbatrébouo doivent finir d'aiguiser leurs machettes et ensuite, viendra le tour des Néyo". Ces derniers n'étaient pas d'accord et un palabre éclata jusqu'à ce qu'ils en vinrent aux mains. Les Gbatrébouo décidèrent de quitter Gbatrébré, guidés par Zadi Yokozoua qui était le "petit frère" de Mahi.

C'est ainsi qu'au cours de leurs déplacements, ils arrivèrent au village de Bakayo. Là, coulait le marigot Gnou Zorou (eau fraîche) et ils obtinrent la permission de s'installer.

Ils avaient amené avec eux des sacs de sel. Voulant retrouver le goût de l'eau de mer, qu'ils avaient quitté à Gbatrébré, ils déversèrent le sel dans l'eau et l'eau devint salée. La Gnou Zorou reçut le nom de Guégnénigbeuhi (Guégné : mer ; Nigbeu : puits ; hi : petit), soit un petit puits de mer. C'était pendant la saison sèche et le niveau de l'eau était au plus bas. Cependant, avec la venue des premières pluies, l'eau du marigot devint douce, ce qui remplit de colère les Sobouo. Ils prirent alors des bâtons et commencèrent à chicoter (frapper) l'eau en lui criant : "Donnez notre sel et tu dis rien, seulement Bom" (1). C'est

1. L'habitude veut que lorsque l'on adresse sur un ton de commandement, on commence sa phrase en la conjugant à la deuxième personne du pluriel, comme si l'on se situait très haut par rapport à une multitude d'inférieurs. Une manière de donner plus d'importance à ce que l'on dit ? La deuxième personne du singulier serait réintroduite une fois l'effet produit.

depuis lors qu'ils changèrent le nom du marigot Guégnénibohi qui devint Badrabom (Badra : fade ; bom : bruit produit en frappant l'eau).

Le nom Sobouo fut acquis à Bakayo, parce qu'ils étaient tristes et mécontents d'avoir dû quitter Gbatrébré : Sō : triste, Bouo : les gens ; Sobouo : le peuple qui a le visage "serré", qui n'est pas content.

Yokozoua était toujours leur chef et les Sobouo composaient trois familles : Mahio, Digbayo et Gbazrébouo.

Yokozoua envoya Koré, le fameux chasseur d'éléphants, accompagné de quelques jeunes du village pour reconnaître la région et y trouver un emplacement pour s'installer. Ils tuèrent un éléphant, près de la Zozorro. C'est alors qu'ils entendirent le bruit annonciateur de l'orage. Koré dit à ses compagnons de construire des abris pour se protéger et ils restèrent trois jours et le bruit persistait sans qu'il pleuve. Ils firent un chemin et ainsi, arrivèrent au fleuve. Ils virent une pirogue et deux hommes qui pêchaient. Koré les appela et leur raconta leur histoire. Siaba et Tékuo, les deux pêcheurs, dirent à Koré de venir avec eux dans la pirogue pour qu'ils le conduisent à leur village de l'autre côté du fleuve. Koré dit que c'est le temps de la guerre et qu'il ne sait pas ce qui va lui arriver. Il proposa de faire d'abord une alliance. Ils s'entaillèrent l'avant-bras et chacun d'eux "lapa" le sang de son nouvel allié. Ils prirent aussi leurs fusils, en remplirent le canon d'eau du fleuve et abreuvèrent leur nouvel allié de l'eau puisée.

Siaba et Tékuo étaient du village Gouzrébré qui était situé de l'autre côté du fleuve. Ils retournèrent au village pour annoncer la nouvelle alliance. Koré retourna également à Bakayo et conta ce qui s'était passé à Yokozoua. Celui-ci le remercia de cette découverte et donna à Koré soixante jeunes pour construire la piste qui devait mener jusqu'au fleuve. Une fois la route finie, Yokozoua dit à Koré : "Il faut aller acheter ce terrain pour s'y installer. Alors tu vas prendre la fille de mon grand frère qui s'appelle Won Noto et tu la remettras au chef des Gouzrébouo en échange du terrain".

Arrivés au fleuve, Siaba et Tékuo les prirent dans leur pirogue et les menèrent à leur village devant Séri, leur chef. Koré dit au chef : "Voilà, Yokozoua t'envoie Won Noto pour qu'en échange, tu lui donnes une place pour s'installer. Si toutefois, tu ne veux pas, je ramènerai Won Noto". Séri accepta et dit à Koré, après avoir fêté l'événement, qu'il pouvait dire à Yokozoua de venir s'installer. Koré s'en retourna et transmit la nouvelle. Yokozoua en fit l'annonce à tous les Sobouo

qui explosèrent de joie. Après cela, Yokozoua dit : "Maintenant, allez nettoyer une place pour y construire ma maison ". Cette tâche accomplie, Yokozoua se rendit sur place pour faire les sacrifices et s'assurer les faveurs du nouveau lieu. Puis les Sobouo construisirent leurs maisons.

Depuis lors, les Sobouo et les Gouzrébouo furent alliés. Le temps passa ... Ils s'adonnaient fréquemment au jeu des coquillages : le signe de la bonne entente qui les unissait.

Au cours de ces rencontres, Gbaklai et Diõpõ, deux jeunes Sobouo, commirent l'adultère avec des femmes de Gouzrébré. Les maris des deux femmes le surent et décidèrent de se venger sans en avertir Yokozoua. Le lendemain, les jeunes Gouzrébouo invitèrent les deux jeunes Sobouo à aller "tirer" (recueillir pour le boire) le Bangui au palmier. Alors, ils tuèrent Gbaklai et Diõpõ. Les Gouzrébouo retournèrent au jeu des coquillages. Les Sobouo s'inquiétèrent de l'absence de Gbaklai et Diõpõ, surtout qu'ils avaient entendu deux coups de feu. Ils allèrent dans la direction d'où ils étaient partis. Ils virent les deux corps allongés. Ils les prirent et les amenèrent au milieu du village Gouzrébré et demandèrent : "Mais pourquoi les avez-vous tués ?" On leur dit : "Ils cherchaient nos femmes, c'est pourquoi on les a tués". Les Sobouo prirent les deux corps et les ramenèrent à leur chef Yokozoua, au village Sobré. Yokozoua leur demanda de creuser des tombes pour enterrer leurs frères. Il fit mettre les deux corps au bord des tombeaux et dit : "Si je suis venu ici avec mes enfants, c'est parce que j'ai donné une fille, Won Noto, au chef Séri de Gouzrébré ; depuis, nous sommes des frères et ils ne devaient pas verser le sang de nos fils. Nous allons leur faire la guerre. Si je n'ai pas donné de femme pour nous installer, la guerre n'a qu'à nous anéantir, mais si c'est le contraire, qu'ils meurent tous !" Les corps furent ensuite enterrés.

Arrivés au village, Yokozoua dit aux jeunes du village : "Demain, vous irez anéantir les Gouzrébouo et vous serez forts de l'esprit de vos frères que vous allez venger". Le lendemain matin les Sobouo partirent et anéantirent tous les Gouzrébouo. Won Noto ne vivait déjà plus, en ce temps.

Les Sobouo revinrent au village, et parmi eux, les Mahio (puisque Yokozoua et Won Noto étaient des Mahio) devinrent les héritiers de tous les territoires des Gouzrébouo, dont les chutes Nawa, du nom du génie Nawa. Son origine est la suivante :

"Il y avait quatre g nies qui vivaient   Tabou. Blai Gnaba en  tait le chef. Il d cida de disperser les trois autres pour avoir plus de place. Gbalai, Nawa et Doul   taient les trois autres g nies, et Nawa  tait le chef des trois.

Blai Gnaba donna une corde   Nawa et lui dit qu'au lieu o  la corde se cassera, un g nie devra s'installer. Ils partirent de Tabou,   travers la for t, et la corde c da   Buyo. Gbalai s'y installa. Ils descendirent alors le long du fleuve et la corde se cassa une nouvelle fois, au lieu appel  Nawa, du nom du g nie Nawa, qui s'y fixa. La corde cassa une troisi me fois   Gaourou, pr s de Sassandra, o  Doul  s'installa".

Apr s la victoire, il y eut un palabre parce que les Gbaz bouo avaient recueilli un jeune des Gouzr bouo dont le p re  tait leur ami. Les Gbaz bouo le cach rent, mais les autres Sobouo s'en rendirent compte. Les Gbaz bouo les quitt rent alors et s'install rent derri re Soubr .

Mahio  tait install  au bord du fleuve. Le village s'est, depuis, tr s peu d plac  ; en 1911,   l'endroit o  la Zozorro se jette dans le Sassandra ; en 1945, derri re la Zozorro et depuis 1949,   l'emplacement actuel.

Les chefs qu'ils connurent furent : Yokozoua, Koudignon, Zaourou, Kramo, Koti, Tav l . Les trois derniers d c d rent respectivement en 1911, 1945 et 1949. Abi Gaston est leur chef depuis lors. Et depuis ce temps, le 2 ou 3 janvier de chaque ann e, il fait le sacrifice d'un b lier pour v n rer le g nie Nawa et demander ses faveurs. En cas de n cessit , pour r ussir dans l'accomplissement d'une t che difficile, on vient trouver le vieux Abi Gaston, durant la saison s che pour lui demander de faire une pri re.

Les Digbayo rejoignirent les Gbaz bouo en 1964, sous l'impulsion de Goba Paul, l'un des leurs, mais aussi le secr taire g n ral du P.D.C.I.

Le village de Mahio doit rejoindre et s'associer aux villages de Digbayo et de Gbaz br , qui forment actuellement le quartier Sobouo de la ville de Soubr . Ils pr voient de le faire lorsque le bloc cacaoyer de la S.A.T.M.A.C.I. fonctionnera bien.

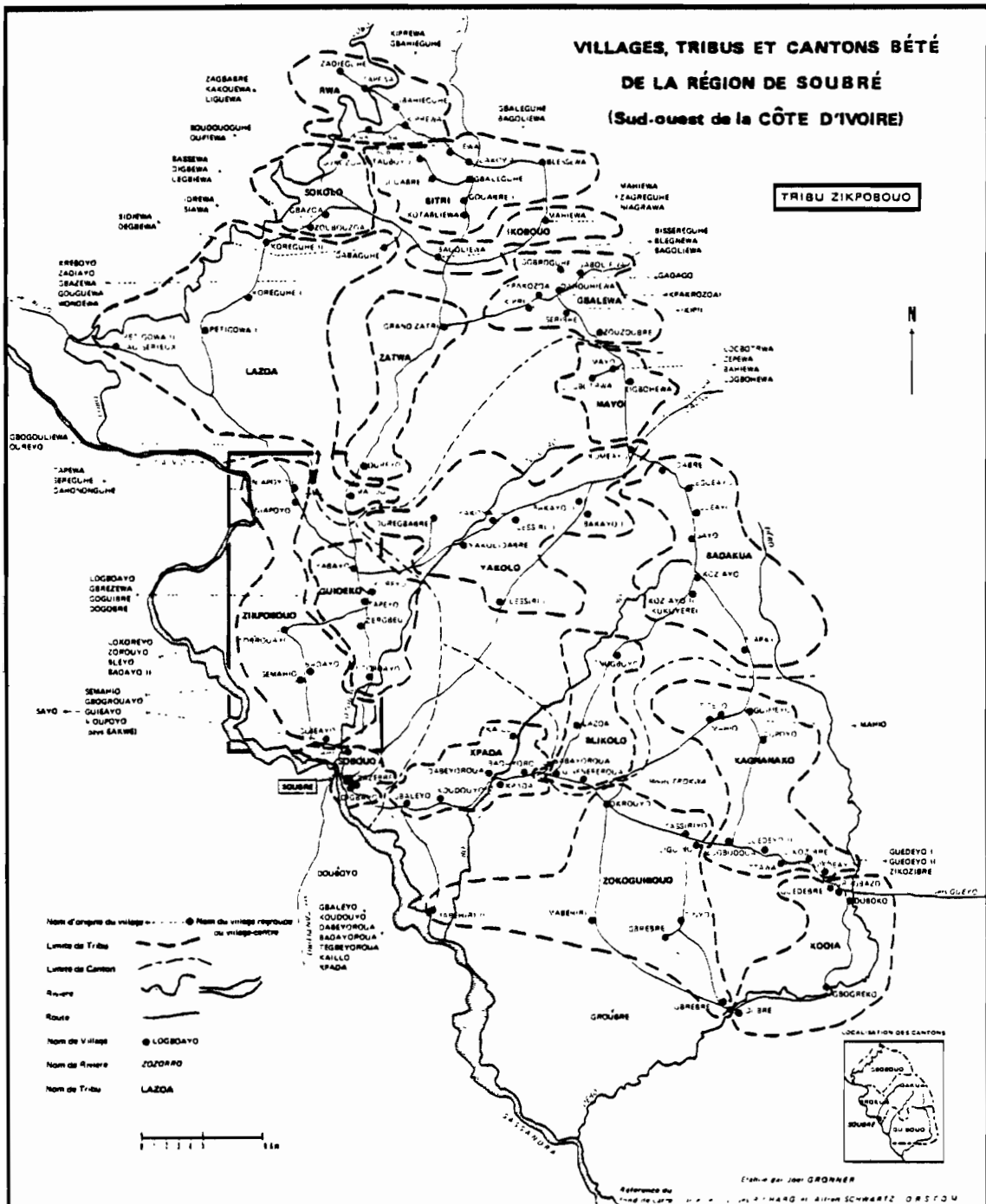
Le village Mahio a distribu  des portions de for t   trente Dioula, sept Baoul , cinq Agni, deux Yacouba, un Wob  et un Bless  de Guin e. C'est avec les planteurs Agni qu'ils ont les meilleures relations, puis avec les Dioula, et en dernier lieu, avec les Baoul .

"Légende de Nēgbrē"

Nēgbrē (hippopotame) est leur totem, et son origine est la suivante :

"Notre grand-père Mabo est un chasseur. Parti à la chasse, il a trouvé l'animal Nēgbrē. Mabo l'a tiré, mais le coup n'est pas parti. Il a essayé à quatre reprises, sans résultat. Mabo a trouvé bon de quitter l'animal. Nēgbrē dit alors à Mabo : "Mais, où vas-tu ? Tu n'as pas fini de me tuer et tu t'en vas ! - Oui, j'ai essayé quatre fois et le fusil n'a pas tiré". L'animal a dit : "Non, il faut revenir". Et Mabo alla vers l'animal. Lorsqu'il est arrivé près de Nēgbrē, celui-ci a dit : "Il faut fermer les yeux". Mabo a fermé les yeux et l'animal y mit (dans les yeux de Mabo) quelque chose. Lorsque Mabo rouvrit les yeux, il se trouva au milieu d'un village, avec partout des fétiches. C'est alors que Mabo vit un homme à ses côtés, qui lui dit : "Est-ce que tu vois un animal en moi ? La peau que j'avais est pendue là, et c'est parce que je suis allé à la chasse que j'ai mis cette peau". Il prit une chaise de tortue et l'offrit comme siège à Mabo, qui s'assit. L'homme dit à Mabo : "Qu'est-ce que tu veux : être un grand chasseur, un grand guerrier, un homme riche, avoir beaucoup d'enfants ou vivre longtemps sur terre ?" Mabo avait trois femmes, mais n'avait pas d'enfants. Mabo dit qu'il veut avoir des enfants. L'homme dit à Mabo : "Bon, il faut prendre ta main et prendre le petit fétiche qui se trouve au milieu des autres, tu devras donner ce fétiche à ta première femme qui devra le mettre dans l'eau et ensuite, se frotter tout le corps avec l'eau durant quatre jours, sans que tu aies de rapports sexuels avec aucune de tes femmes". Mabo est parti avec ses trois femmes, et au bout du quatrième jour, et dans le même mois, ses femmes ont pris grossesse. Depuis, Mabo fit de nombreux enfants sur terre et il fut interdit de tuer Nēgbrē. Mahi était un grand-père de Mabo".

Carte n° 9



Chronique n° 5

LES NIAPOYO DE LA TRIBU ZIKPOBOUO

Remarques préliminaires

Les Niapoyo font partie de la tribu Zikpobouo, les Sémahio également. Ces derniers figurent dans la chronique des Logboayo, "parmi ceux qu'ils connurent". La tribu Zikpobouo étant déjà très largement représentée, avec les Guidéko, quoique en minorité par rapport à ceux-ci, nous aurions pu nous dispenser d'en parler.

Cependant, les Niapoyo apparaissent tout à fait à l'écart de l'ensemble formé par la tribu Zikpobouo. Ils ont d'ailleurs une origine bien différente. Voir sur ce point, les cheminements migratoires des deux groupes. Leurs histoires ne sont nullement mêlées et on peut se demander ce qui justifie leur appartenance à la même tribu.

Pour avoir - entre autres- permis de soulever cette question et montré l'arbitraire ou le hasard du découpage de l'espace, la chronique des Niapoyo s'est avérée indispensable.

C'est le vieux chef de la tribu Oupo Ouayérou Pierre, aujourd'hui disparu, qui me confia la plupart de ces informations. Et le vieux Diopoh de Niapoyo II les compléta.

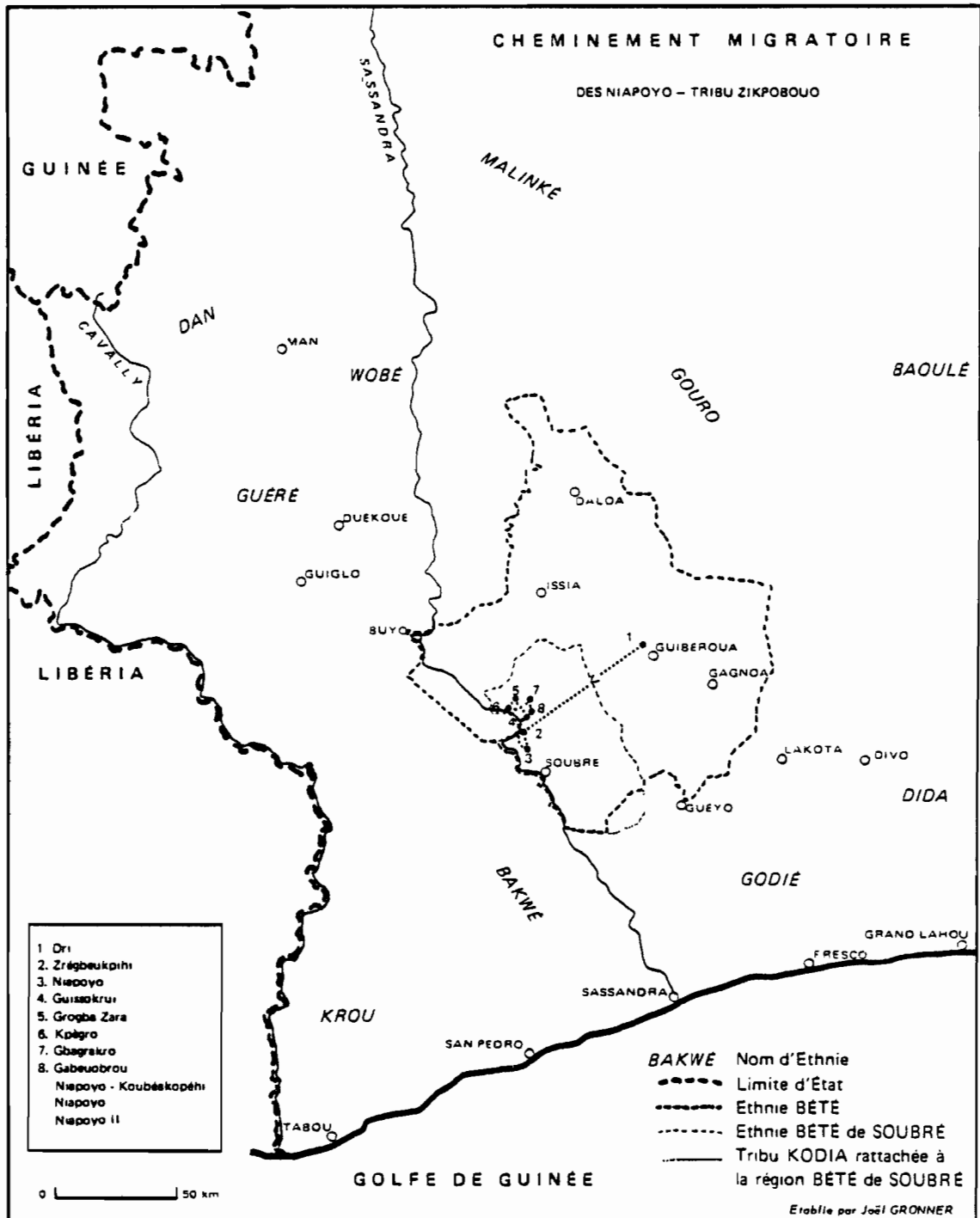
5. CHRONIQUE DES NIAPOYO DE LA TRIBU ZIKPOBOUO

Niapô a fui Dri, son village, dans la région de Guibéroua, parce qu'il y régnait une insécurité permanente. Il se dirigea vers le sud avec les siens et s'installa au bord du fleuve Sassandra, à proximité d'un gros caillou. Son village fut Zrégbeukpihi, situé à quatre kilomètres au sud de l'emplacement actuel de Niapoyo I. La région était alors inhabitée. Il y a de cela huit générations et depuis, huit chefs se sont succédés : Niapô, Tapé, Logo, Louo, Gbodjo, Lougbo, Yaba et Ouayérou.

Niapô se déplaça un peu plus tard, en demeurant au bord du Sassandra, et il créa le village Niapoyo.

Niapô n'eut pour enfants que des garçons. On ne sait d'où venaient ses femmes. En ce temps, si une femme passait sur le chemin, on l'arrê-

Carte n° 10



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM
Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

tait et on la mariait, sans se soucier beaucoup ni de son village, ni de son consentement.

Mais beaucoup de gens mouraient alors parmi les Niapoyo. Un sort leur avait-il été jeté ? C'est pour le conjurer qu'ils quittèrent Niapoyo. Ils s'installèrent à Guissokrui qui était situé près de l'actuel Obrouayo. Au village Guissokrui, il y avait de redoutables guerriers, au point qu'il était périlleux d'en sortir par surprise. C'était un peu comme une nasse de pêche : une fois pris, le poisson ne peut plus s'échapper, d'où le nom de Guissokrui. Le chef Tapé y vécut et y mourut.

De là, ils allèrent sous la direction de Logo fonder un nouveau village appelé Grogba Zara. Il était toujours situé le long du fleuve, mais au-delà de Niapoyo. Après chaque création de village, la coutume voulait que l'on abandonne totalement l'ancien village.

De Grogba Zara, ils allèrent, sous la direction du chef Louo, fonder le village Kpègro (sur la piste, après l'embranchement de Petigowa). Il était situé sur une colline où il y avait beaucoup de cailloux (Kpé : caillou ; Gro : autre nom pour désigner un village).

Puis, sous la direction du chef Gbodjo, ils revinrent un peu en arrière et s'installèrent au bord du fleuve (à proximité du bloc cacaoyer actuel). Gbagrakro était le nom du nouveau village, dont l'origine provenait d'un génie qui fréquentait le fleuve en cet endroit. Il est dit que lorsqu'une famille traversait le fleuve en pirogue, celle-ci se renversait et tout le monde disparaissait. Gbagrakro provient de Gba : totem ; Gra : dent ; Kro : figure. Le totem ne veut pas que l'on rit (que l'on montre les dents) et que l'on fasse du bruit. En respectant ces prescriptions, les pirogues passent sans risques.

De Gbagrakro, ils allèrent, en 1903, sous la direction du chef Lougbo et créèrent le village Gabeuobrou. Il était situé à quelques centaines de mètres au nord d'une rivière qui porte le nom d'un homme qui s'y était noyé. Gabeuobrou a pour signification : Obrou, fils de Gabeu. Gabeuobrou était situé juste avant l'actuel village Konédougou.

Ensuite, en 1916, Yaba alla avec les siens fonder le village Niapoyo (situé à 1 km au sud de l'emplacement actuel, en direction du fleuve). Après un certain temps, il fut donné un autre nom au village Koubéakopéhi car chaque semaine emportait avec elle, son lot de personnes qui trépassaient. Ils comprirent qu'en cet endroit, finissaient leurs hommes, d'où la signification du nom : Koueu : cadavre (corps sans vie), Béa : finir, Kopéhi : lieu mauvais. Et ils partirent vite.

De là, ils créèrent, en 1933, le village Niapoyo actuel, sous la direction du chef Oupo Ouayérou (qui devint également chef de la tribu). Selon le recensement de l'époque, il y avait alors 92 habitants ; la piste de Soubré à Buyo n'a été ouverte qu'en 1935.

Tout au début des années 1960, Issa Koné, planteur Malinké du nord du pays, reçut pour lui et les siens du chef Oupo Ouayérou, une portion de forêt de 25 hectares. De bonnes relations existent depuis. Il lui fut donné d'autres portions de forêt pour accueillir parents ou amis ou encore, des planteurs Mossi venus de Haute-Volta. Konédougou (le village de Koné, d'Issa Koné) passa très vite du stade de simple campement à celui de gros village. Il est situé à 5 km, à l'ouest de Niapoyo, sur la piste vers Buyo.

Les Niapoyo permirent aussi en 1963, aux gens de Petigowa, leurs alliés, de s'installer sur la partie ouest de leur territoire. Celui-ci s'étendait originellement jusqu'à la Lobo, un affluent du Sassandra. Le village de Petigowa II (Au Sérieux) a été ainsi créé en 1963, à la suite d'un palabre avec ceux qui restèrent. Le village de ces derniers devint Petigowa I.

Cependant, les gens de Petigowa II (Au Sérieux) octroyèrent également de la forêt, mais à des allochtones et contre rétribution. Cela fâcha les gens de Niapoyo parce que la terre donnée ne devait ensuite être l'objet d'aucune transaction.

La nouvelle limite du territoire de Niapoyo est, depuis, marquée par le bas-fond Kokohourou, situé à deux kilomètres de l'embranchement qui mène à Petigowa I et à trois kilomètres de Petigowa II (Au Sérieux). Sur la partie est du territoire, la limite passe à proximité de la route d'Issia par le marigot Lagouri, à la hauteur de Ouréyo, à une distance de deux kilomètres de Mavou et donc à trois kilomètres de Niapoyo.

En 1969, le village Niapoyo fut déclaré insalubre par les autorités parce qu'il était situé près d'un bas-fond inondé durant la saison des pluies. Une partie des villageois l'abandonnèrent et allèrent s'installer à 1 km vers l'est, en bordure de la piste de Soubré et en amont du bas-fond. Ils créèrent ainsi Niapoyo II ; l'ancien village est depuis nommé Niapoyo I. Cette scission n'empêche nullement les villageois d'entretenir d'excellentes relations.

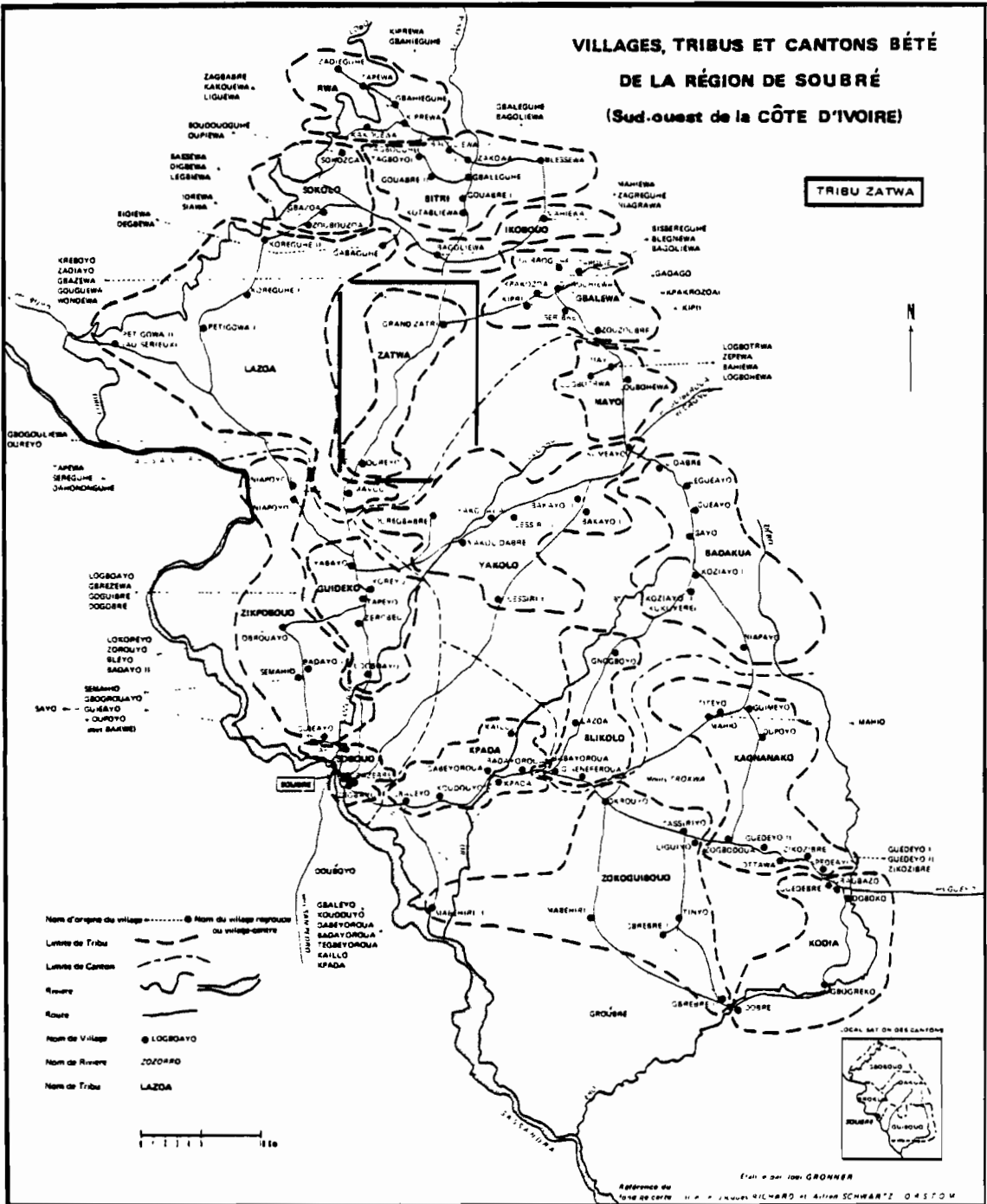
Les Bosso - pêcheurs originaires du Mali - se sont installés ces dernières années sur le territoire des Niapoyo, au bord du Sassandra.

Ils semblent y "monopoliser" la faune aquatique car les habitants du village avaient l'habitude de pêcher et ne trouvent aujourd'hui plus de poissons. Mais les Bosso refusent de leur en vendre à un prix préférentiel ainsi que le désirent, sans doute, les Niapoyo, et ils les commercialisent à Issia ou à Daloa. Les Niapoyo, mécontents, pensent qu'ils devront un jour les chasser de leur territoire ...



6 - Case au campement près du champ de riz (terroir de Logboayo)

Carte n° 11



Chroniques n° 6, 7, 8

LES ZATWA - TRIBU ZATWA

Remarques préliminaires :

Le village Grand Zatri est réellement le plus grand village de la région. J'ai su, au moment où j'ai voulu connaître l'histoire de ses habitants, qu'il y avait là plusieurs groupes. Ils représentent les villages qui ont formé Grand Zatri. De ce fait, ce n'était plus une seule histoire mais cinq histoires qui étaient "réunies" puisque cinq villages sont établis à Grand Zatri. Et puis, comme la tribu en compte sept, il suffisait d'ajouter Gbogouliéwa et Ouréyo (aujourd'hui groupés à Ouréyo) pour avoir une image de l'ensemble des Zatwa. Dagrou Maurice, le chef du village Grand Zatri, réunit pour moi tous les vieux de ces sept villages, soit plus d'une soixantaine de personnes. On imagine sans peine l'émotion éprouvée lors d'une telle rencontre.

Je recueillis alors trois versions des faits qui sont loin de montrer un même déroulement, mais pour lesquels il existe - tout de même - des similitudes. Les différences sont dues à des oublis, à des variations dans la prononciation des noms (1) et aussi parce que les protagonistes changeaient et les événements ne les concernaient pas tous. Il en résulte trois chroniques auxquelles s'identifient les Zatwa dans leur ensemble. Aucun d'eux n'a renié la version qui n'est pas la sienne. Au plus, une autre version qui les concerne entraîne étonnement et perplexité.

La première chronique est contée par les Kréboyo ; les Gbogouliéwa et les Ouréyo s'y sont associés.

La deuxième chronique est contée par les Zadiayo ; elle fut également reconnue par les Gouguéwa et les Wondéwa.

Enfin, la troisième chronique est celle des Gbazéwa.

1. Les villages Pagouizum et Kpagouizum pour les première et deuxième chroniques. Les génies Zirignégba et Zrignaba pour les deuxième et troisième chroniques.

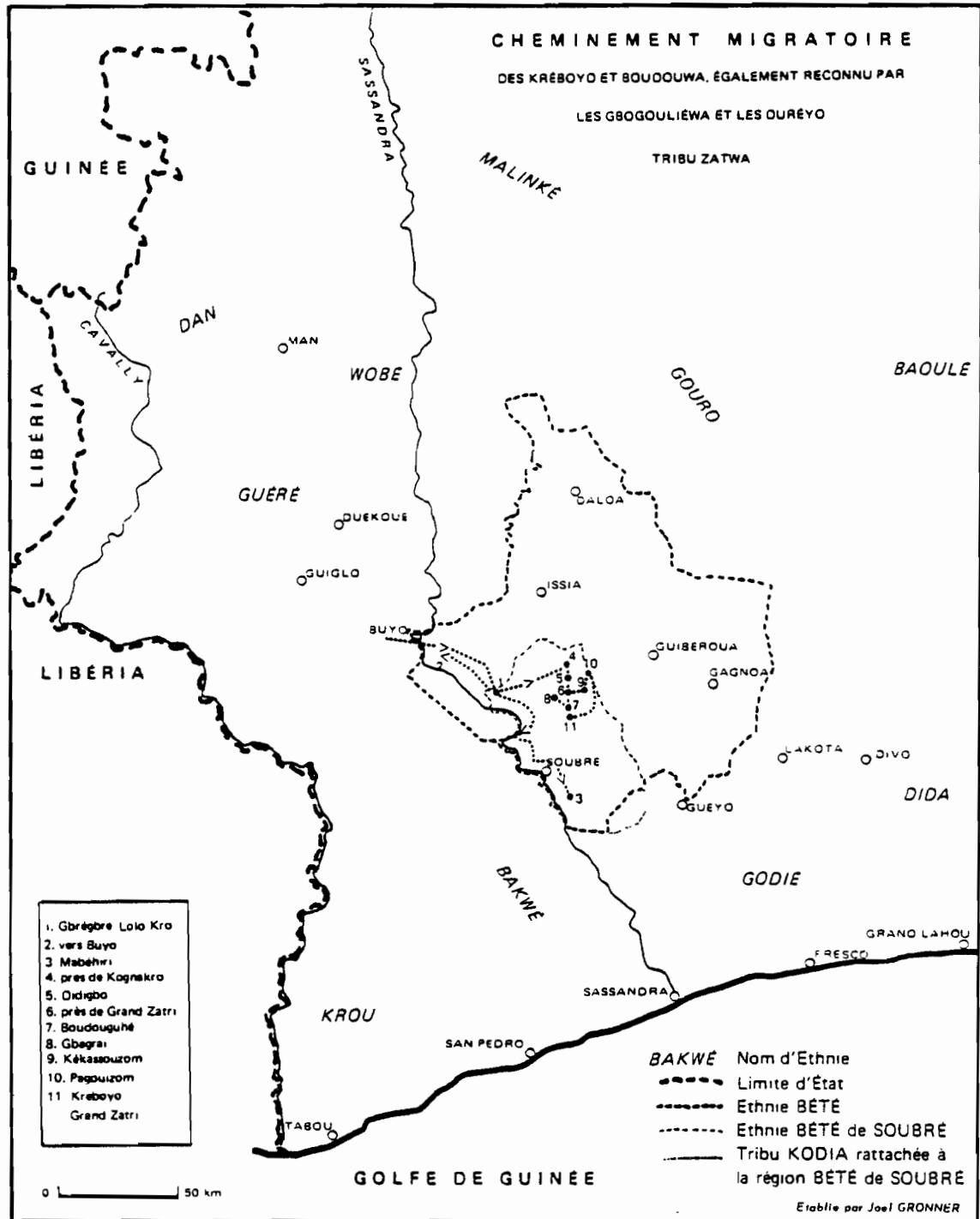
Les villages Kréboyo, Zadiayo, Gbazéwa, Gouguéwa et Wondéwa se sont regroupés sur l'emplacement de Grand Zatri en 1966. Le regroupement villageois a été inauguré en 1970. On dénombrait en 1977 une population de 1 327 âmes.

Les autochtones attribuèrent des portions de forêts à des immigrants. Ainsi, des Dioula, originaires du nord du pays, des Baoulé, du centre de la Côte d'Ivoire, et des Mossi, de Haute-Volta, regroupent quelque 1 450 personnes.



7 - Jeune femme vannant du riz dans son "jardin de case"

Carte n° 12



References fond de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHÉMIN ORSTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

Chronique n° 6

6. CHRONIQUE DES KRÉBOYO, A LAQUELLE SE SONT ASSOCIÉS LES GBOGOULIÉWA ET LES OURÉYO, TOUS DE LA TRIBU ZATWA

Venus du pays Kouzié, de l'autre côté du fleuve, vers Buyo, sous la direction de Bobouo Guédé, ils fondèrent le village Gbrégbré Lolo Kro, à proximité d'une mare (Déguéhi), entre la Lobo et le Sassandra. Le nom Gbrégbré Lolo Kro a pour origine : Gbrégbré : pie ; Lolo : nid ; Kro : front, qui signifie : "le nid de la pie n'est pas profond, mais plat comme le front" (1).

Bobouo Guédé eut quatre fils : Gbazi, Patâ, Kouzié et Mabo. Mais ils ne s'entendirent guère entre eux, aussi ils se séparèrent.

Kouzié quitta le village et remonta le fleuve en direction de Buyo. On ne sait où il s'est arrêté.

Mabo descendit le fleuve et fonda le village Mabéhiri (au sud de Soubré, de l'actuelle tribu Zokoguibouo).

Gbazi et Patâ remontèrent la Lobo, puis le marigot Poutou et s'installèrent près de Kognakro.

Gbazi eut deux fils : Krébo et Boudou. Boudou était chasseur et chaque fois qu'il partait en forêt, il rencontrait des hommes qui s'y réfugiaient avec leur famille. Boudou en ramenait souvent au village. Ainsi, Mimi Loguhé, qui venait de la région de Daloa, y eut de nombreux enfants.

A l'occasion d'une chasse, Boudou trouva un fétiche, nommé Bissa, à une croisée de chemins. Il était vu de tous et chacun le dépassait car lorsqu'ils exprimaient leur désir de le prendre, Bissa répondait : "Mais pourquoi ?" Choqués de l'entendre parler, ils le laissaient. Boudou s'adressa à Bissa et lui dit : "Je vais te prendre au village" et Bissa lui dit : "Si ta femme mourait que se passerait-il ?". "Rien", dit-il. "Et si tes enfants mouraient ?" reprit Bissa. "Rien ne se passerait", répondit Boudou. Alors il l'emmena au village et lui construisit une petite case.

1. Est-il ainsi fait référence à la mare -Déguéhi- ou à la morphologie du terrain ? On dit aussi que le village était entouré de buissons et n'avait qu'une seule entrée.

Bissa devint puissant. Bientôt, il devint le génie Zirignégba. Il guérissait les malades et tout le monde l'adorait.

En ce temps, les enfants de Gbazi et de Patâ allaient cueillir le Bangui. Ceux de Gbazi le ramenaient au village et le partageaient. Ceux de Patâ le buvaient au palmier et en rebuvaient au village, sur le compte des enfants de Gbazi. Il y eut palabre, et même un conflit. Les enfants de Patâ quittèrent alors le village et rejoignirent celui de leurs parents maternels : Tapéwa, de la tribu Lazoa.

Un jour, le génie Zirignégba se laissa duper par Ziriguédé, le premier génie de l'endroit. Ce dernier voulut se venger de l'usurpateur. Il dit à Zirignégba : "Vois cette corde, prends-en le bout et marche sans te retourner jusqu'à ce qu'elle se tende. Une fois qu'elle sera tendue, tu reviendras". La corde n'était pas longue, mais Ziriguédé la lâcha et Zirignégba continua ainsi jusqu'à Touba où il se trouve encore aujourd'hui.

Le village près de Kognakro fut alors abandonné car les gens n'y étaient plus heureux. Leur nouveau village fut Didigbo. Il était situé près de l'actuel Bagoliéwa, à proximité du marigot Guéhi Zamabo. Leur chef était le vieux Krébo.

Les enfants restaient auprès du vieux Krébo lorsque leurs parents partaient en forêt. Krébo était connu pour ses dons de féticheur. Il était très respecté et on ne le touchait jamais, même pour chasser une mouche tsé-tsé qui venait le piquer. Le petit frère de la femme de Boudou était alors élevé au village. Il ne put s'empêcher de tuer la mouche tsé-tsé qui était venue piquer le vieux Krébo. Le vieux lui dit alors de manger la mouche. Ce qu'il fit, et il mourut. Lorsque Boudou rentra et vit l'enfant mort, il se battit avec Krébo. Puis tous deux se séparèrent.

Les Kréboyo s'installèrent près du marigot Guidégbo, à deux kilomètres de Grand Zatri (on ne se souvient pas du nom du village ; l'arrière-grand-père d'un vieux de plus de soixante ans y vivait).

Les Boudouwa s'établirent à Boudouguhé, près du marigot Gbaléguhé (2) à deux kilomètres sur la route qui mène à Soubré. Puis ils se déplacèrent et créèrent le village Gbagrai, près du marigot Tého (ou Tyo). C'était juste avant la venue des Français (1903). Logbo Sago était leur chef.

2. Il est probable qu'il y ait erreur de nom, car c'est le nom d'un village Bitié qui se trouve au nord du territoire des Zatwa.

Les Kréboyo s'installèrent plus tard à Kékassouzum, à trois kilomètres au nord de Grand Zatri. Leur chef était Dessou Zadigbeu. Le père d'un vieux de plus de soixante dix ans a participé à la création du village.

Après Kékassouzum, les Kréboyo s'installèrent un peu plus loin, à Pagouizum. Le vieil homme de plus de soixante dix ans est né en forêt à l'époque de Pagouizum. Les siens s'y cachaient par crainte des hommes blancs. Les hommes blancs apparurent avec "leur peau de nouveaux-nés". Les Kréboyo crurent que les blancs étaient des génies.

Le village Kréboyo fut construit ensuite, en 1910, à quatre kilomètres de Grand Zatri, près de la route qui mène à Soubré.

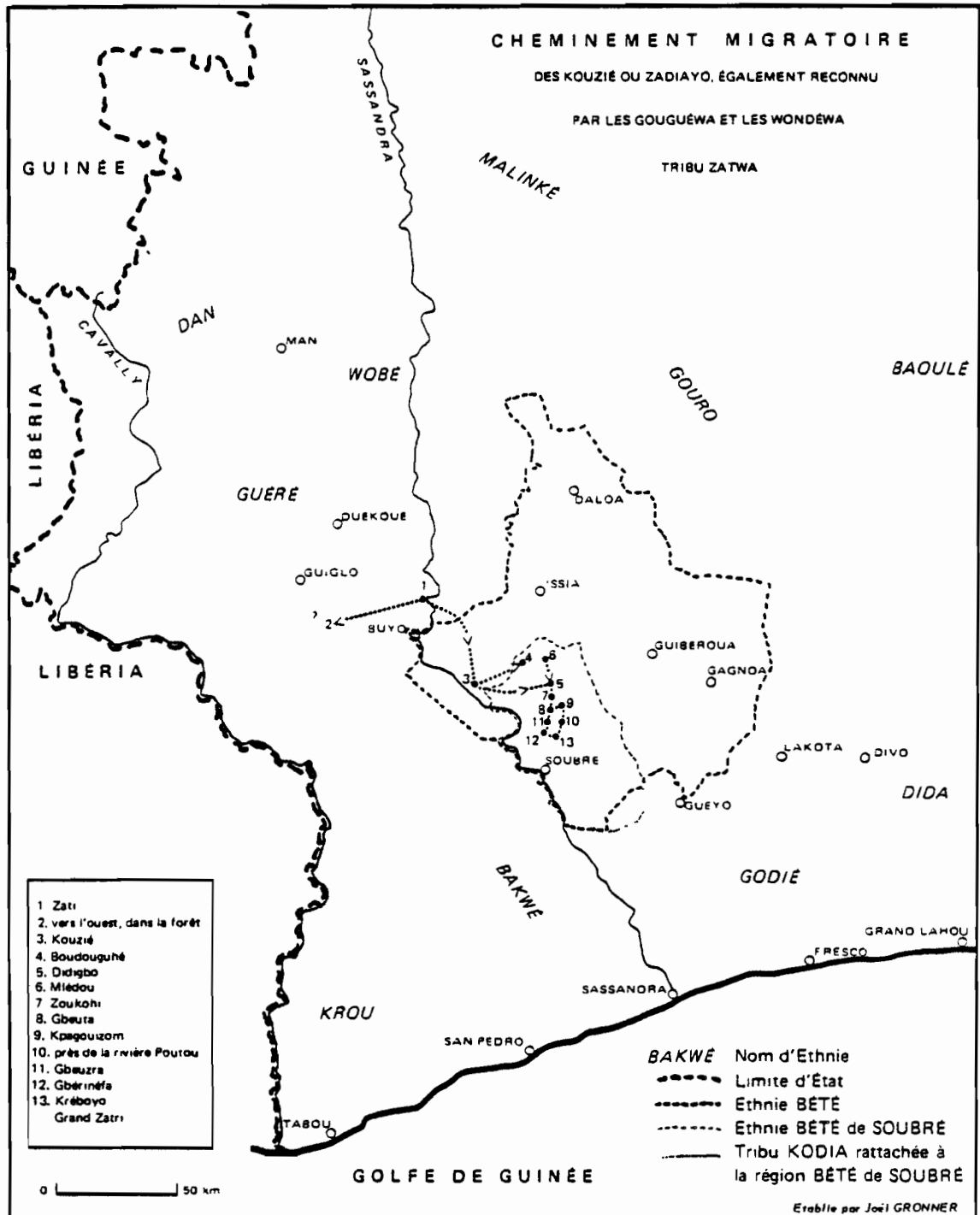
Les Boudouwa se déplacèrent à cinq cents mètres de Gbagrai, en 1930, pour se mettre à l'abri des inondations. Ils y demeurèrent jusqu'en 1966, pour venir alors s'installer à Grand Zatri.

Les Gbogouliéwa et les Ouréyo sont issus des Boudouwa.

A Gbagrai, vivait un vieux dont le corps était couvert de grossseurs de la taille de kolas. Gbo : grosseur, boule (kyste ?) ; Golé : kola. Les enfants de celui qui ... sont les Gbogoliéwa.

Loguhé, de la famille Boudouwa, eut des enfants qui se marièrent. La femme de l'un d'eux accoucha d'un cabri : ouri. Les enfants de Ouri sont les Ouréyo. Et leur totem est le cabri.

Carte n° 13



Références fond de carte :

Carte de Localisation de la Population : J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN - ORSTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques : Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

Chronique n° 7**7. CHRONIQUE DES ZADIAYO, A LAQUELLE SE SONT ASSOCIÉS LES
GOUGUÉWA ET LES WONDÉWA , TOUS SONT DE LA TRIBU ZATWA**

Les Kouzié sont originaires du village Zati, de la tribu Yéréboua, situé entre Duékoué et Buyo, sur la rive droite du Sassandra.

Leur village était menacé par la montée des eaux du fleuve et souvent, durant les saisons des pluies, il y avait des inondations et des noyés. A la saison sèche qui suivit de très fortes crues, ils décidèrent d'abandonner le village. Une partie s'enfonça vers l'ouest, dans la forêt. L'autre partie traversa le fleuve à son endroit le plus étroit et le moins profond. Ces derniers créèrent le village Kouzié près d'une mare - Déguéhi - entre le Sassandra et la Lobo (à la hauteur du premier emplacement de Petigowa Au Sérieux).

Leur chef, Zadi, ne devait pas demander de permission pour s'installer puisqu'il n'y avait encore personne dans la région. Au village, vivaient trois familles. Celles de Boudou, Gbogouri et Zadi.

La famille de Zadi possédait des palmiers. Celle de Gbogouri détenait un ciseau pour creuser le palmier. La famille de Boudou avait un caillou pour aiguïser le ciseau à creuser le palmier.

Les palmiers ont été abattus, creusés, et le premier Bangui (vin de palme) fut "tiré". Mais Zadi et Gbogouri le burent sans le partager avec Boudou. La famille de Boudou s'est sentie insultée, ils se sont fâchés, puis battus et enfin, ils quittèrent le village. Ils allèrent fonder le village Boudouguhé près de l'emplacement de l'actuel village Basséwa (présentement de la tribu Sokolo).

Zadi et Gbogouri quittèrent Kouzié une dizaine d'années plus tard et se fixèrent à proximité de l'emplacement de l'actuel village Bagoliéwa, près du marigot Zadiouriguéhi (Ouri : doigt ; Guéhi : marigot, eau ; le marigot du doigt de Zadi). Leur village portait le nom de Didigbo et leur chef était Lida Sako.

Zadi était un grand chasseur d'éléphants et chassait avec son frère Gbazi. Ils rapportaient beaucoup d'ivoire. Un jour, après une bonne chasse, Gbazi dit de retourner au village car ils avaient assez d'ivoire. Mais Zadi vit encore un éléphant. Il l'ajusta avec son fusil. Le coup partit, mais le blessa au pouce. Ce fut près du marigot qui prit ainsi le nom du doigt de Zadi.

Au village Mlédou, de la tribu Bitri, dans la région de Kagnakro, il y avait la disette. Cependant, une veuve, originaire du village, de la famille Blesséwa, y avait un beau champ de maïs. Les jeunes gens des autres familles de Mlédou en cueillirent chacun à leur tour, tout en allant au palmier, jusqu'à ce qu'il ne resta plus d'épis.

La femme, ne voyant plus son maïs, se couvrit de boue et cria : "C'est parce que je n'ai pas de famille que je n'ai plus de maïs !" Les gens de la famille de la femme, pris en défaut de protéger les intérêts des leurs, dirent aux coupables : "Mais pourquoi avez-vous coupé le maïs de votre soeur ?" Un conflit s'ensuivit, ainsi que la séparation des familles du village. Les Zakwéwa et Blesséwa demeurèrent dans la région et dans la tribu Bitri. Les Séribouo formèrent plus tard le village Séribré dans la tribu Gbaléwa. Les Ourégbabouo créèrent par la suite le village Ourégbabré dans la tribu Yakolo. Les Gougéwa et Wondéwa rejoignirent la tribu Zatwa à Didigbo et purent être accueillis en échange d'une fille qu'ils donnèrent en mariage aux Kréboyo (1).

Au village Didigbo, vivait Maflai Godo qui était craint de tous par son courage, mais aussi parce qu'il convoitait toutes les femmes.

Les Didigboa se vengèrent de lui durant la saison sèche en incendiant la rizière dans laquelle il travaillait. Avant de périr, Maflai Godo maudit ses ennemis. Ainsi, à leur tour, ils périrent les uns après les autres.

Ceux dont le tour n'était pas encore venu, quittèrent Didigbo et créèrent le village Zoukahi, entre Bagoliéwa et Grand Zatri actuels, près du marigot Guidégbo. Leur chef était Mabo Gbodo. Les blancs n'étaient pas encore arrivés dans la région.

Puis, lorsque les Français arrivèrent dans la région en 1903-1904, ils abandonnèrent Zoukahi. Parmi eux, les Gbogouliéwa et les Ouréyo les quittèrent alors. Seuls restaient les Kréboyo, les Zadiayo et les Gbazéwa qui créèrent ensemble le village Gbeuta (à cinq cents mètres de l'actuel Grand Zatri) (2).

Le père d'un vieux de soixante ans environ est né à Didigbo et est venu à Zoukahi durant son enfance. Lui-même est né à Gbeuta. Ils ne restèrent pas longtemps à Gbeuta.

1. Les enfants de Krébo, dont il n'a pas été dit de qui ils sont issus ni comment ils sont arrivés à Didigbo.

2. Les Gougéwa et les Wondéwa étaient comptés parmi les Kréboyo.

Les Kréboyo s'installèrent à Kpagouizom, "sous l'arbre Kpagoui", qui ressemble à un acacia, à deux kilomètres au nord de l'emplacement actuel de Grand Zatri, sur la route de Bagoliéwa. Leur chef était Logbo Dessou, de 1914 à 1919.

C'est après le décès de Logbo Dessou qu'ils allèrent s'installer près de la rivière Poutou, à deux kilomètres au sud de Grand Zatri. Leur chef était Séri Zadi. Puis ils s'unirent aux Gbazéwa et fondèrent, en 1936, le village Kréboyo.

Après Gbeuta, les Gbazéwa s'étaient installés près de la rivière Poutou (3) et créèrent le village Gbeuzra (Gbeu : cour ou village ; Zra, de Zaro : rouge ; il y avait sur cet emplacement de la Dodo Zaro : terre rouge). Gnaoré Zouzoua était leur chef.

Puis ils fondèrent, toujours sous la direction de Gnaoré Zouzoua, le village Gbérinéfa (une sorte de ronce), avant de rejoindre le village Kréboyo en 1936.

Après Gbeuta, les Zadiayo se fixèrent à proximité, sur l'emplacement actuel de Grand Zatri.

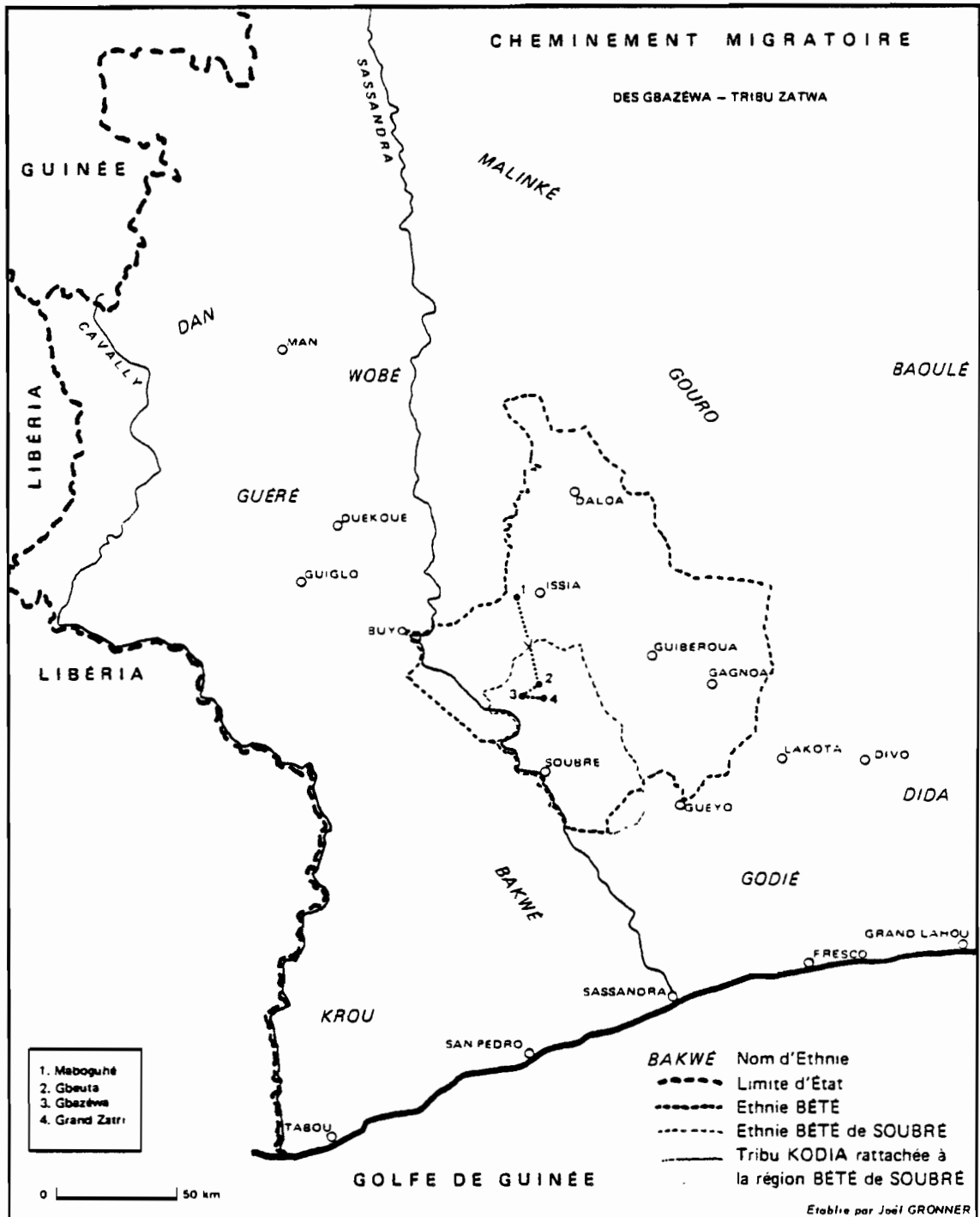
Les Gbogouliéwa et les Ouréyo s'étaient établis en deux villages, à proximité de Mavou. Lorsque les Tapéwa, les Dahononguhé et les Séréguhé furent contraints, en 1934, de s'installer sur leur territoire (4), ils se groupèrent en un seul village, plus au nord : l'actuel Ouréyo.

Les Kréboyo, Zadiayo, Gbazéwa, Gouguéwa et Wondéwa se sont, finalement, regroupés à Grand Zatri, en 1966.

3. Ou Foutou, mais la signification du nom n'a pu être reconnue.

4. Voir la chronique des Lazoa et de Petigowa.

Carte n° 14



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM
 Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE COTE D'IVOIRE

Chronique n° 8

8. CHRONIQUE DES GBAZÉWA DE LA TRIBU ZATWA

La famille Gbazéwa, dont le village Gbazéwa s'est ensuite joint aux autres villages pour former Grand Zatri, a pour origine le village Maboguhé qui se trouvait à une dizaine de kilomètres à l'ouest de l'actuelle ville d'Issia.

Gnaoré alla visiter ses parents maternels au village Lewa et y rencontra ses soeurs (1) qui, mariées ailleurs, étaient venues en visite. Elles lui contèrent ce qui était arrivé :

"Un jour, voyant passer une femme enceinte, les gens se demandèrent ce que son ventre contenait : un garçon ou une fille ? La mère de cette femme était là et comprit quelle pourrait être leur intention. Elle leur dit : "Non, ne lui ouvrez pas le ventre car elle mourra. Attendez la naissance de l'enfant et vous saurez !". Les gens n'entendirent point raison. Ils saisirent la femme et lui ouvrirent le ventre. C'était un garçon.

La mère ne put rien et abandonna le corps de sa fille pour aller trouver le génie Zrignaba. Elle lui raconta ce qui s'était passé. Le génie Zrignaba donna une poudre à la femme en lui disant de l'épandre sur le sol autour du village au moment où tout le monde sommeille, et ensuite de s'enfuir. C'est ce qu'elle fit. De très gros magnants (fourmis) vinrent alors et dévorèrent tous les habitants".

Les filles de Léwa demandèrent à Gnaoré de rester car il était le seul homme. Il accepta mais retourna d'abord à Maboguhé pour chercher sa femme et son frère Zouzoua qui y avait lui aussi une femme.

Ils s'établirent à Lewa, mais donnèrent un autre nom au village : G'nazégbeu (G'nazé : malheur ; Gbeu : cour, village ; soit le village de malheur).

Gnaoré alla trouver le génie Zrignaba et lui dit : "Voilà, tous mes frères sont morts et je suis seul avec mon frère Zouzoua, à nous deux nous ne pouvons pas faire de village". Le génie Zrignaba leur demanda s'il avait le coeur chaud (s'il lui arrivait d'être coléreux).

1. Qui étaient en fait ses cousines, mais à ce degré de parenté, la distinction n'est pas faite et le mot frère ou soeur sert de nom générique.

Gnaoré répondit que oui. Le génie lui donna alors un médicament grâce auquel il allait avoir de nombreux frères qui viendraient de partout, mais avec lesquels il ne devra pas 'faire palabre'.

Un fils naquit à Zouzoua. Il lui fut donné le nom Gbazi. Gnaoré aussi eut un fils qu'il appela Zadi. Plus tard, encore un autre fils auquel il donna son nom : Gnaoré. Zouzoua eut aussi un autre fils qu'il nomma également Zadi.

Gbazi, devenu adulte, alla un jour à la chasse et rencontra Krégbeu. Ce dernier lui dit de venir dans son village, mais Gbazi lui dit : "Non, le mien est tout proche, allons causer". Krégbeu vint donc à G'nazégbeu et Gbazi lui donna une place pour s'installer.

Une autre fois, alors qu'il chassait, Gbazi rencontra Gbodo. Il lui offrit aussi une place à G'nazégbeu.

Peu après, ils abandonnèrent G'nazégbeu et fondèrent le village Gbeuta (Gbeu : cour, village ; Ta : trois ; des trois fils : Gbazi, Zadi et Gnaoré) (2).

Mais, il y eut bientôt des palabres et ils se séparèrent. Gbazi quitta le village avec sa famille et fonda Gbazéwa en 1903, près du marigot Poutou (à deux kilomètres de Grand Zatri). Zadi est allé fonder le village Zadiayo, et Gnaoré, le village Gnaoréwa. Leurs pères Zouzoua et Gnaoré étaient morts à G'nazégbeu.

Les gens de Gbazéwa se déplacèrent encore, environ dix ans plus tard, et se rapprochèrent des Zadiayo et Gnaoréwa.

Les Gbazéwa étaient liés aux Kouzié par leur parenté avec les gens du village Lewa (les parents maternels de Gnaoré et Zouzoua) qui faisait partie de la tribu Zatwa. Ainsi, Zouzoua Didignon fut désigné parmi les Gbazéwa pour être le chef de tous les Kouzié en 1918 (3). Il fut aussi nommé chef du canton Gbobouo par les Français. A son décès en 1923, son fils Zouzoua Ouguéhi Augustin est venu s'installer sur l'emplacement actuel de Grand Zatri. Il y regroupa aussi les autres villages Kouzié. Il fut choisi pour être le chef de la Tribu Zatwa. C'est de son temps que l'école de Gbazéwa fut construite et le puits foré. Il décéda en 1968.

2. Zadi, le premier enfant de Gnaoré, avait rejoint Gbazi.

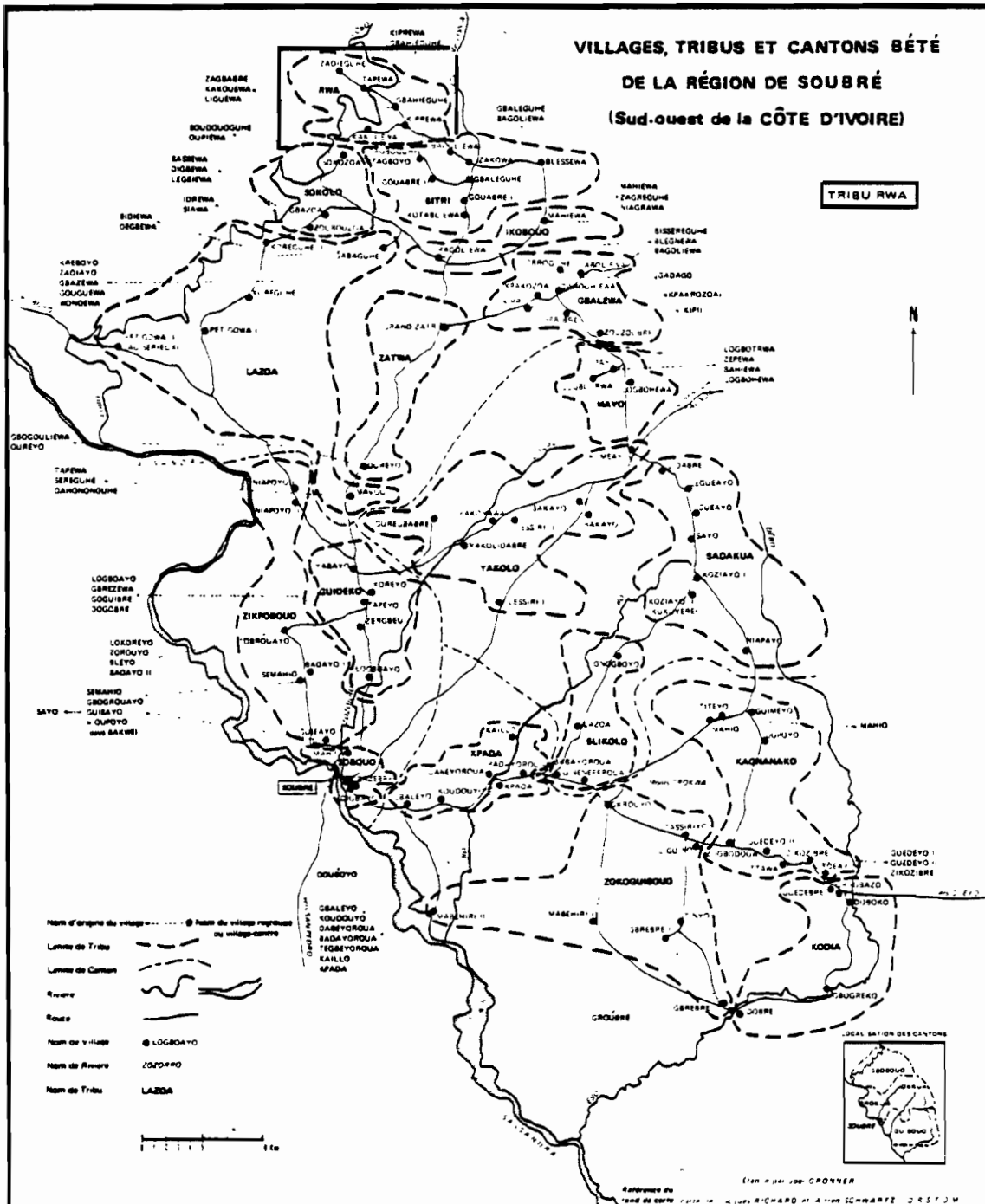
3. Kouzié - ensemble des gens de même origine dont le seul objet est de pouvoir se différencier parmi les Zatwa.

C'est Dagrou Maurice de Gouguéwa qui le remplaça à la tête de la tribu en 1969. Le 4 juillet 1970, Grand Zatri fut inauguré.

Remarques sur les trois chroniques de la tribu Zatra

On ne peut pas ne pas être frappé par la similitude des noms qui se reproduisent dans ces trois histoires. Et s'il s'agissait des mêmes noms de lieux placés dans des contextes différents ? ... Nous n'avons ni preuve ni moyen de vérifier. Peut-être y a-t-il eu des confusions. Ou est-ce le fait du hasard ? Aucune règle ne dicte l'attribution d'un nom plutôt qu'un autre. Il semble que la dénomination résulte essentiellement du bon vouloir de celui qui décide. La fréquence ou la répétition de l'usage n'est pas essentielle. Ainsi, un père pourra donner son propre nom à son fils. Dès lors, le nom du village dépendant souvent du nom du chef, il y a de fortes chances de rencontrer des noms de villages identiques, pour peu que les chefs aient eu - par hasard - les mêmes noms. Enfin, il se peut, qu'au cours de leurs déplacements, différents groupes se soient rencontrés ou arrêtés aux mêmes lieux.

Carte n° 15



Eléments pour une chronique n° 9

LES GOGBOBOUO PARMIS LES ZAGBABOUO - TRIBU RWA

Remarques préliminaires :

Le village Kakouéwa fait partie de la tribu Rwa, la plus septentrionale de la région de Soubré. Elle limite donc les Bété de Soubré de ceux d'Issia, ou plus généralement, ceux de Soubré de ceux de Daloa.

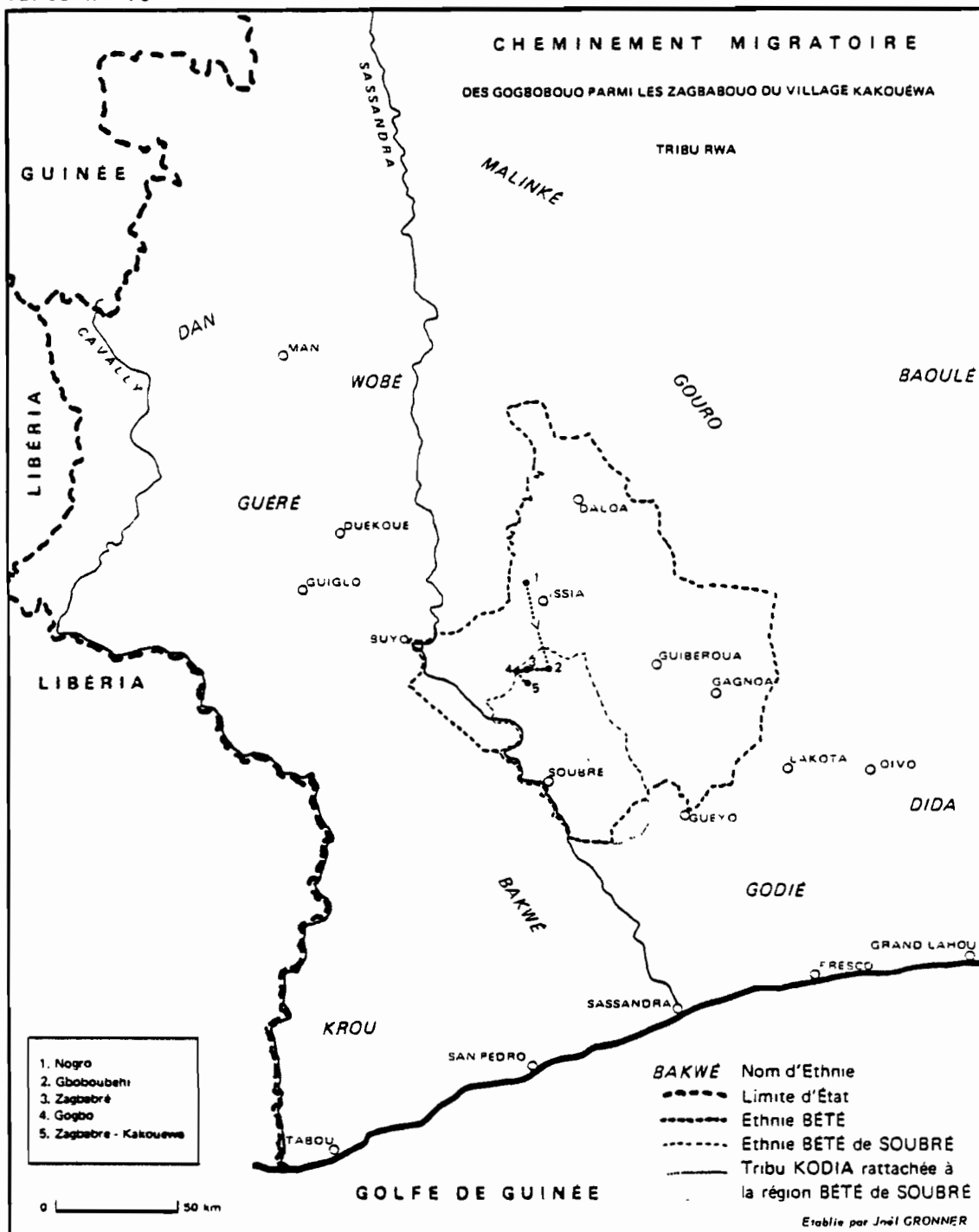
Je n'avais pas pu annoncer ma venue à l'avance. Aussi, arrivai-je impromptu, mais après un long voyage sur des pistes souvent difficiles. Donc, on ne m'attendait pas et puisque le chef du village était justement absent, les vieux se refusaient, bien naturellement, à me confier d'où ils venaient, ce qui les avait fait venir ici et comment cela s'était passé.

Une discussion qui semblait interminable commença alors, pour savoir s'il fallait ou non répondre à ma demande. A ma surprise, elle se termina par un acquiescement, au bout de près d'une heure de palabre. Je m'étais gardé d'intervenir pour ne pas compromettre l'issue - favorable - du débat. La présence dans l'assemblée du responsable du parti (P.D.C.I.) qui m'avait reconnu (1), était déterminante.

Mais il se faisait tard et les vieux semblaient fatigués. Je ne voulais pas demander l'hospitalité. Je ne m'attardais alors que pour recueillir le strict essentiel.

1. J'avais, en effet, pris la parole à l'occasion d'une réunion de la section locale du P.D.C.I. - Parti Démocratique de Côte d'Ivoire - de Soubré, quelques semaines plus tôt, pour expliquer que je n'étais absolument pas de connivence ou en relation avec la gendarmerie. Je faisais alors une enquête auprès des vendeuses des deux marchés de Soubré, pour connaître leurs origines, celles des produits qu'elles vendaient, le prix de ceux-ci et ce qu'elles faisaient de leurs revenus. Presque simultanément, des saisies de poissons avariés et de riz vendus au-dessus du prix maximum, avaient été opérées par la gendarmerie. Depuis, les vendeuses s'étaient refusées à coopérer avec moi, me croyant responsable de leurs malheurs.

Carte n° 16



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

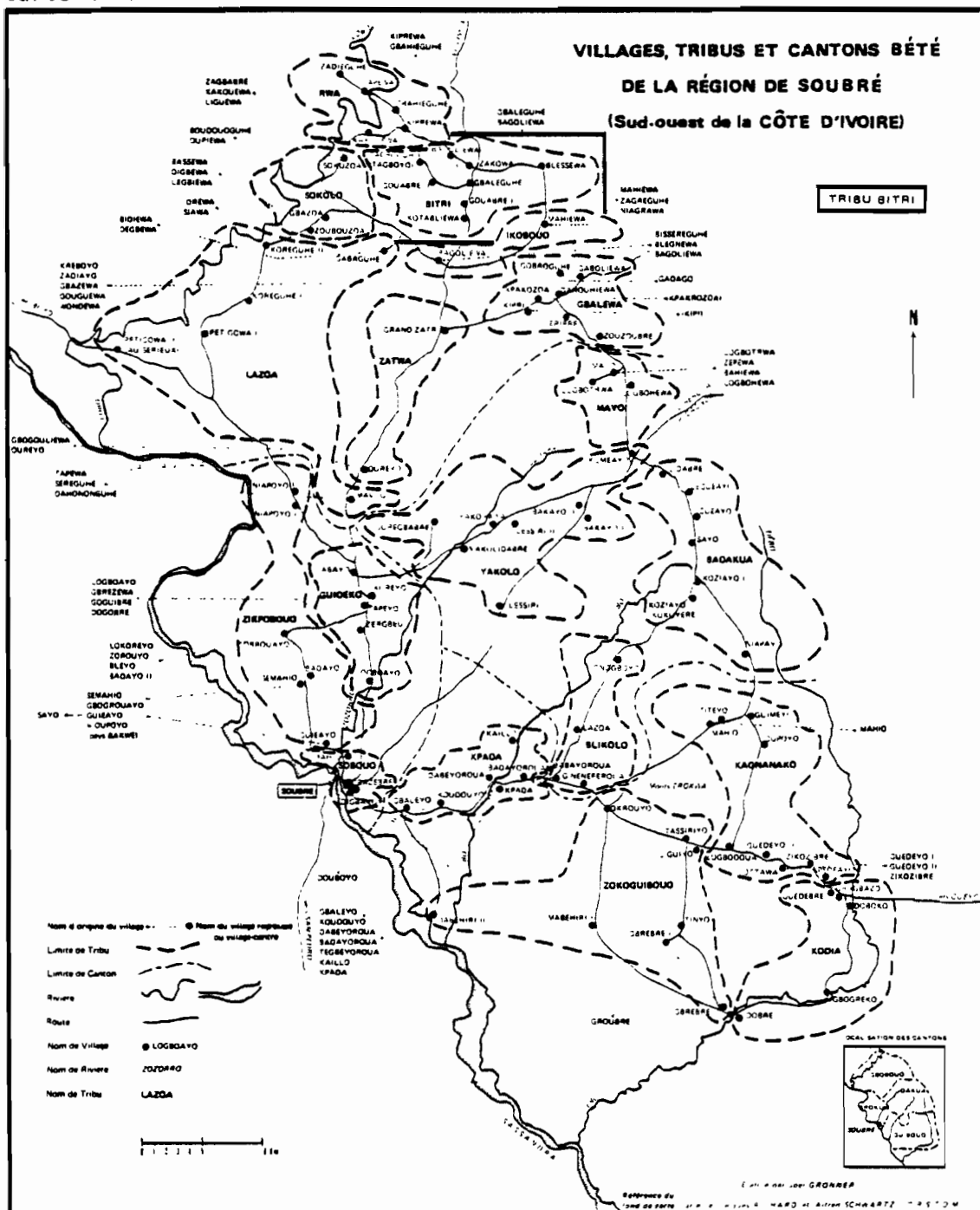
9. LES GOGBOBOUO PARMI LES ZAGBABOUO - TRIBU RWA

Les Gogbobouo sont originaires du village Nogrô, dans la région d'Issia. Ils quittèrent le village, pour se mettre à l'abri des nombreuses rixes auxquelles se laissaient entraîner les gens souvent pris de boisson. Il passèrent par les villages Blayo et Gabia qui se trouvaient dans la région d'Issia, et par le village Gboboubéhi. Puis ils arrivèrent au village Zagbabré qui se trouvait sur la colline Trô, à proximité de l'actuel village Kakouéwa et furent accueillis par Zadi Guédé Grigbeugbo. On ne sait d'où il est lui-même originaire. Enfin, ils créèrent le village Gogbo, à proximité de la Lobo. Leur chef était Mabo Séri. Cela devait être vers 1850. Son fils, Séri Vovo, est décédé en 1976. On dit qu'il avait 85 ans. Le vieux Dapé Lohouri, qui est de la même classe d'âge que Séri Vovo, est né à Gogbo.

On ne connaît pas le lien qui unit Mabo et les enfants de Rwa. On sait que Rwa est l'ancêtre commun à Kakou, Kipré, Gbahi, Tapé, Zadi et Ligue. A ces six "enfants" de Rwa, s'est ajouté Zagba. Le village Zagbabré accueillit les Gogbobouo dans la région. Ils forment, tous ensemble, la tribu Rwa. Elle est composée des sept villages : Kakouéwa, Kipréwa, Gbahiéguhé, Tapéwa, Zadiéguhé, Liguewa et Zagbabré. Zagbabré regroupe à la fois les Zagbabouo et les Gogbobouo.

Les villages Zagbabré, Kakouéwa et Liguewa se sont officiellement regroupés pour former le nouveau village Kakouéwa. Les anciens villages n'ont cependant pas été complètement abandonnés.

Les villages Kipréwa et Gbahiéguhé se sont également regroupés dans les mêmes conditions pour former le nouveau village Kipréwa.



Eléments pour une chronique n° 10

LES GBOBOUO SELON LES BLESSÉWA - TRIBU BITRI

Remarques préliminaires

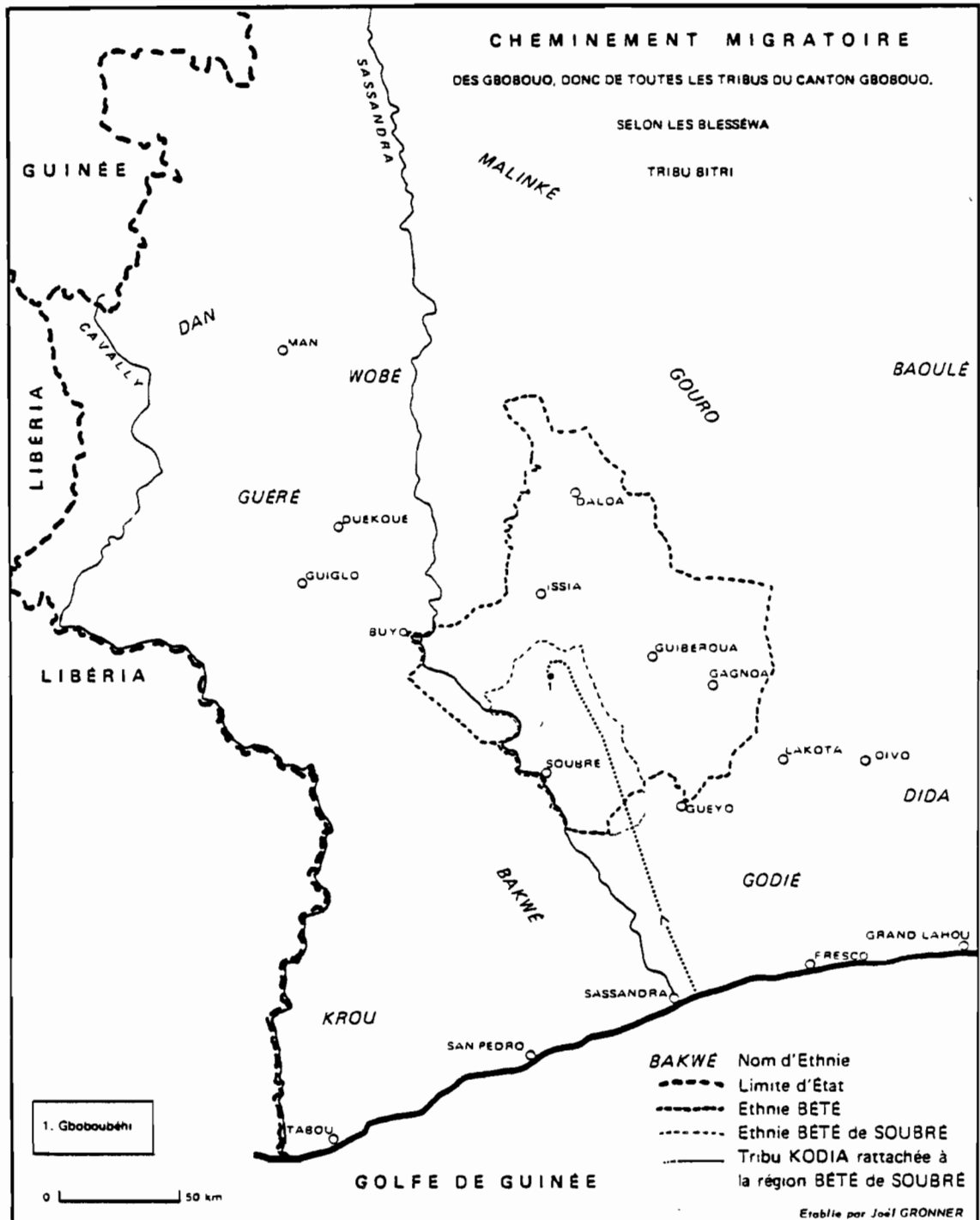
Les informations que m'a confiées, au village Blesséwa, le vieux Logbo Sossé, le chef de la tribu Bitri, sont pour le moins limitées. Il est vrai qu'il s'était proposé de les compléter ultérieurement. Une occasion manquée en tout cas de pouvoir obtenir confirmation - ou le contraire - de l'histoire du conflit qui les opposa aux Lazoa notamment (voir la chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa). Il est évident que les quelques lignes ci-dessous ont un grand besoin d'être complétées.

10. LES GBOBOUO SELON LES BLESSÉWA - TRIBU BITRI

Gbobouo To Bitri était l'ancêtre commun (To : guerre). Ils vinrent de la mer et progressèrent vers la région en cherchant une forêt propice pour s'installer. Ils créèrent le village Gboboubéhi (Béhi : beaucoup, nombreux). Il y avait sept quartiers dans ce village. Sept tribus sont issues de Gboboubéhi. Chacune d'elles tirant son origine de l'un des sept quartiers. Ce sont les sept tribus du canton Gbobouo : Bitri, Ikobouo (ou Yokolobouo), Gbaléwa, Zatwa, Lazoa, Sokolo et Rwa.

Bitri était l'ancêtre. Il eut deux fils : Blessiri et Lognon. Blessiri eut un fils qu'il nomma Zako. Lognon eut cinq fils : Kotablé, Tagbo, Goua, Gbalé et Bagoli. Les enfants de Bitri fondèrent sept villages dont les noms signifient : les enfants de ... Les villages sont : Bagoliéwa, Blesséwa, Gbaléguhé, Gouabré, Kotabliéwa, Tagboguhé (ou Tagboyo) et Zakowa. Le village Bagoliéwa a fusionné avec Gbaléguhé et a pris le nom de Gbaléguhé.

Carte n° 18



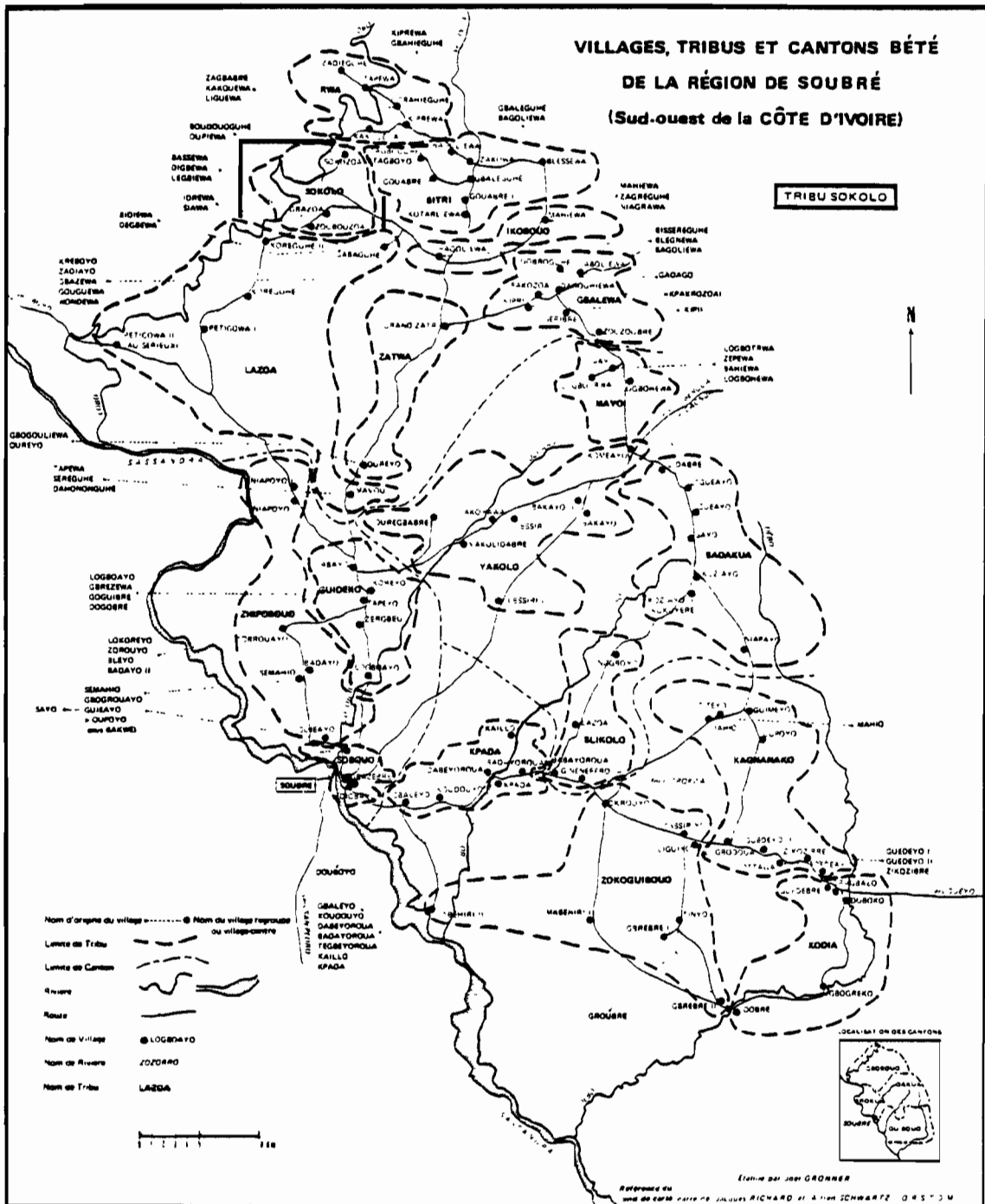
Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

Carte n° 19



Eléments pour une chronique n° 11

LES SOKWA SELON LES BASSÉWA - TRIBU SOKOLO

Remarque :

Informations recueillies au village Basséwa de la tribu Sokolo. Les remarques préliminaires mentionnées pour la tribu Bitri sont malheureusement valables pour la tribu Sokolo.

11. LES SOKWA SELON LES BASSÉWA - TRIBU SOKOLO

Ils vinrent du Libéria pour s'éloigner des guerres qui y régnaient. Zouro était leur chef. Ils traversèrent la forêt de Taï et s'installèrent d'abord à Gnabowa, dans la région d'Issia. Puis ils se fixèrent à Gboboubéhi.

L'ancêtre Zouro eut pour fils Soko et Obrou. Soko est le "père" commun (1) à Bassé, Digbé, Legbi, Boudou, Oupi, Idré et Sia. Obrou eut pour fils Séri, qui eut pour fils Gohéri, qui eut pour fils Guégué, qui eut pour fils Séri. Obrou ainsi que ses enfants et petits enfants vivaient tous à Gboboubéhi.

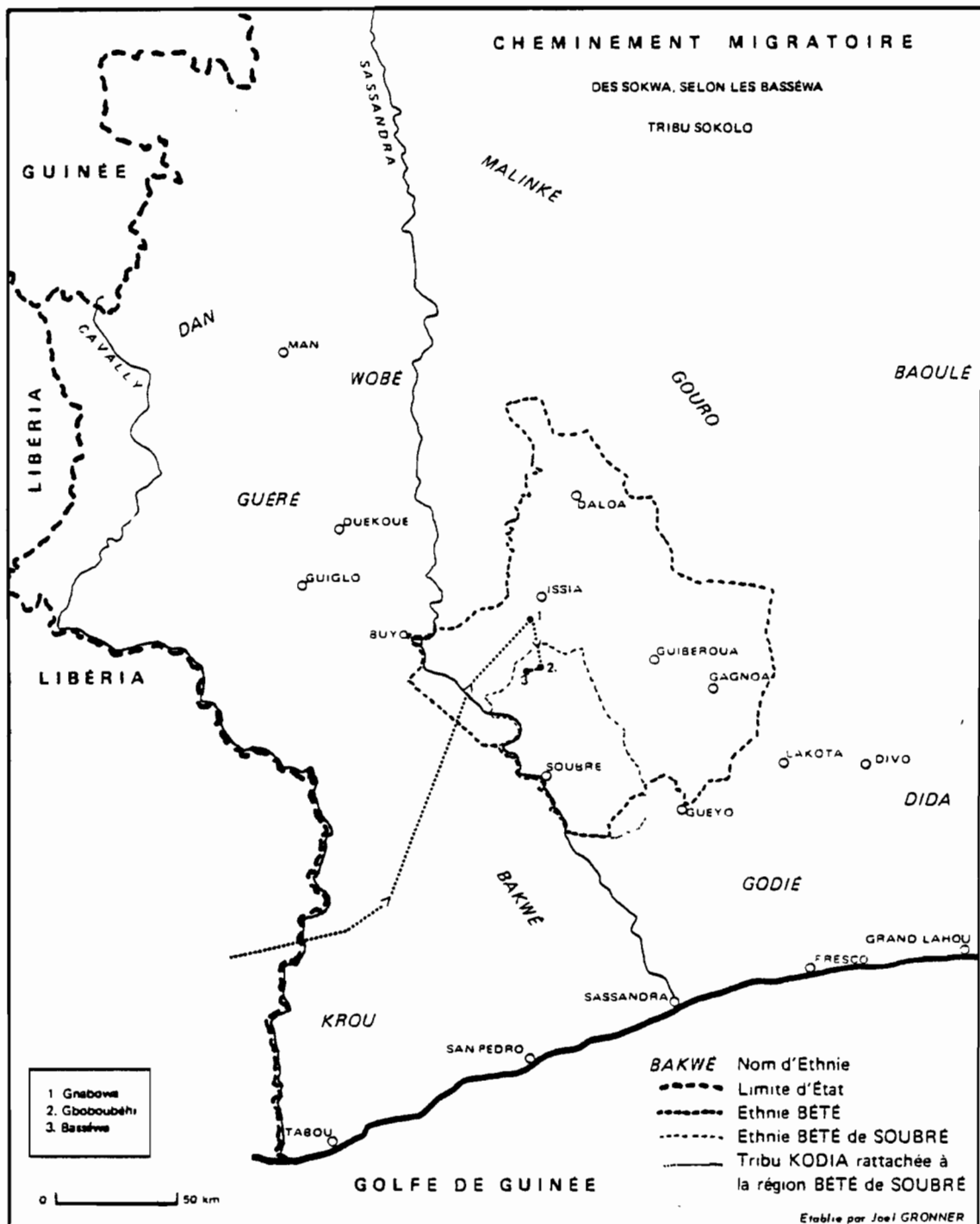
Les "enfants" de Soko, les Sokowa, créèrent chacun un village auquel chacun donna son nom : Basséwa, Digbéwa, Legbiéwa, Boudouoguhé, Oupiéwa, Idréwa et Siawa.

En 1966, les sept villages se groupèrent pour n'en former que trois. Basséwa, Digbéwa et Légbiéwa formèrent Gbazoa. Boudouoguhé et Oupiéwa formèrent Sokozoa. Idréwa et Siawa formèrent le village Zoubouzoa.

Les Sokwa (de Sokowa, les gens de la tribu Sokolo) attribuèrent des portions de forêt à des allochtones. Mais ils rencontrèrent des difficultés avec des planteurs Mossi (de Haute-Volta) et surtout Baoulé (du centre de la Côte d'Ivoire) qui s'installèrent sans en demander

1. Père est un nom générique. Il est possible que parmi les sept enfants, il en est qui ne soient pas apparentés en ligne directe.

Carte n° 20



Références fond de carte

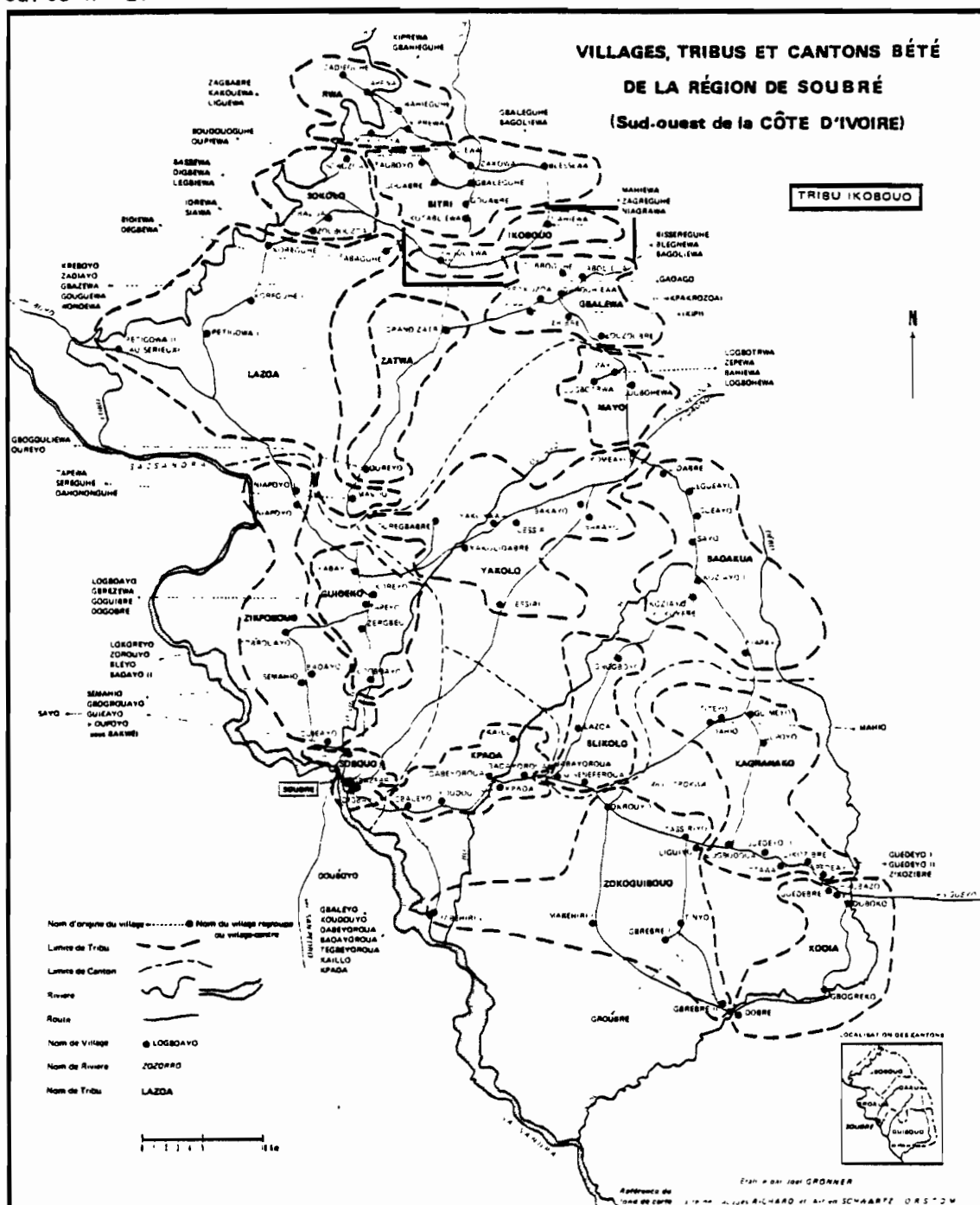
Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM
Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE COTE D'IVOIRE

l'autorisation. Ils sont par contre fort satisfaits du comportement des Dioula, originaires de la partie nord du pays.



8 - "Chauffer le Bangui"



Eléments pour une chronique n° 12

LES BAGOLIEWA DE LA TRIBU IKOBOUO (OU YOKOLOBOUO)

Remarques préliminaires :

Les Ikobouo - ou Yokolobouo - habiteront tous un jour le village Bagoliéwa. C'est à la fois le vœu et aussi le but que s'est fixé Nahonon Edouard en suivant le plan de développement du village. C'est un village "moderne", conçu selon un schéma occidental. Une réalisation tout à fait étonnante dans un paysage qui ne l'annonce absolument pas. Mais nous aurons l'occasion de le connaître ultérieurement en même temps que les autres villages "modernes" Mayo et Yakolidabré.

12. LES BAGOLIEWA DE LA TRIBU IKOBOUO (OU YOKOLOBOUO)

Gozé est le plus lointain ancêtre connu. Gbizi était son fils. Ils vivaient au village Grimaguiayo, dans la région de Gagnoa.

Il y eut un jour un palabre dû à un excès de boisson. Une partie est restée, l'autre, non. Gbizi les conduisait. Ils arrivèrent au village Yokolo où vivaient trois frères : Grozomlo, Bakalo et Yokolo.

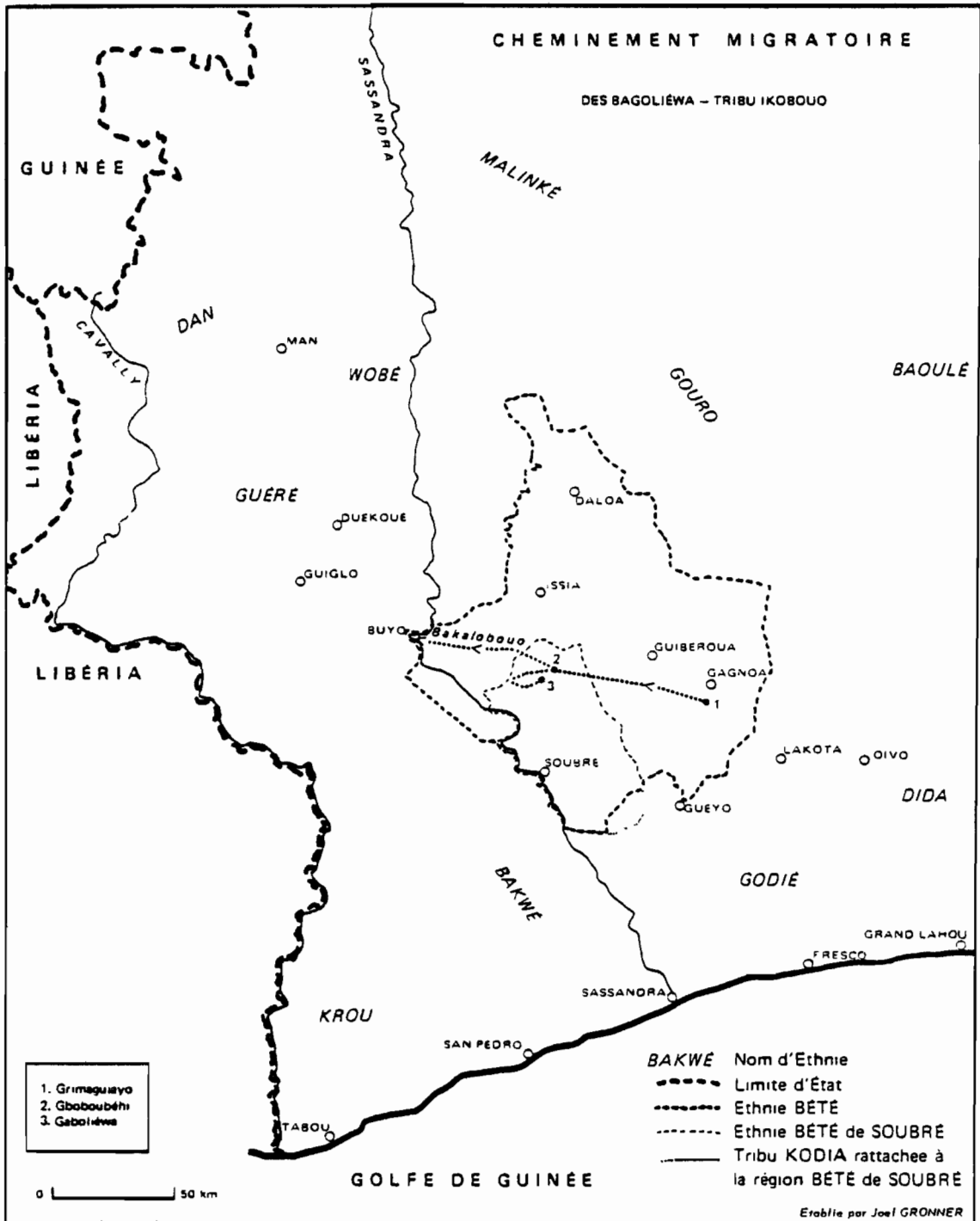
Mais il y eut un différend au sujet d'une femme enceinte. Certains avaient juré qu'elle portait un garçon, d'autres, une fille. Elle donna naissance à un garçon. Alors les trois frères se séparèrent. Les Grozomlobouo restèrent au village. Les Bakalobouo s'installèrent près du fleuve dans la région de Buyo. Les Yokolobouo vinrent dans la région et s'installèrent à Gboboubéhi.

Gbizi vivait toujours, et Bada, son fils, ainsi que Bagoli, le fils de Bada, y vécurent. Plus tard, une discorde entraîna la dispersion des gens de Gboboubéhi. C'était au temps des Pitikawa à Kognakro (1).

Grogbo Yoffo de Kognakro vint trouver les gens de Bagoli (les enfants de Bada, parmi les Ikobouo) - il y avait parmi eux Progno Mori, Sosié Gagwé, Zébé Ogli et Kolé Oyourou - pour leur dire qu'ils quittaient l'endroit pour se retirer vers la Lobo. La place était donc libre, à eux de s'y installer s'ils le désiraient.

1. Voir la chronique de Petigowa, tribu Lazoa.

Carte n° 22



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population : J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM
 Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

Les Bagoliéwa, comme l'ensemble des Ikobouo, avaient pris part aux conflits qui opposaient Pitikawa et Lazoa aux Bitri d'une part et aux Sokwa, de l'autre, puisqu'ils combattirent les Bitié (de la tribu Bitri (2)). Les Bagoliéwa étaient établis non loin de Gbagrégrom (le premier village des Pitikawa, près de la Lobo) jusqu'en 1929. Ils se groupèrent alors en plusieurs campements le long de la route d'Issia (3).

Les Ikobouo formaient six villages : Mahiéwa, Zagréguhé, Gnagrawa, Bisséréguhé, Blégnéwa et Bagoliéwa. Ils se groupèrent en deux villages. Mahiéwa réunit les trois premiers, à l'est, et Bagoliéwa regroupe les trois derniers, à l'ouest du territoire de la tribu.

Un des "enfants" de Bagoliéwa, Nahonon Edouard, fit fortune au Zaïre. Il décida de construire le nouveau village de Bagoliéwa. Celui-ci devrait regrouper l'ensemble des six villages de la tribu Ikobouo. Mahiéwa demeurerait alors un campement pour les plantations alentour. Les travaux de construction commencèrent en 1972.

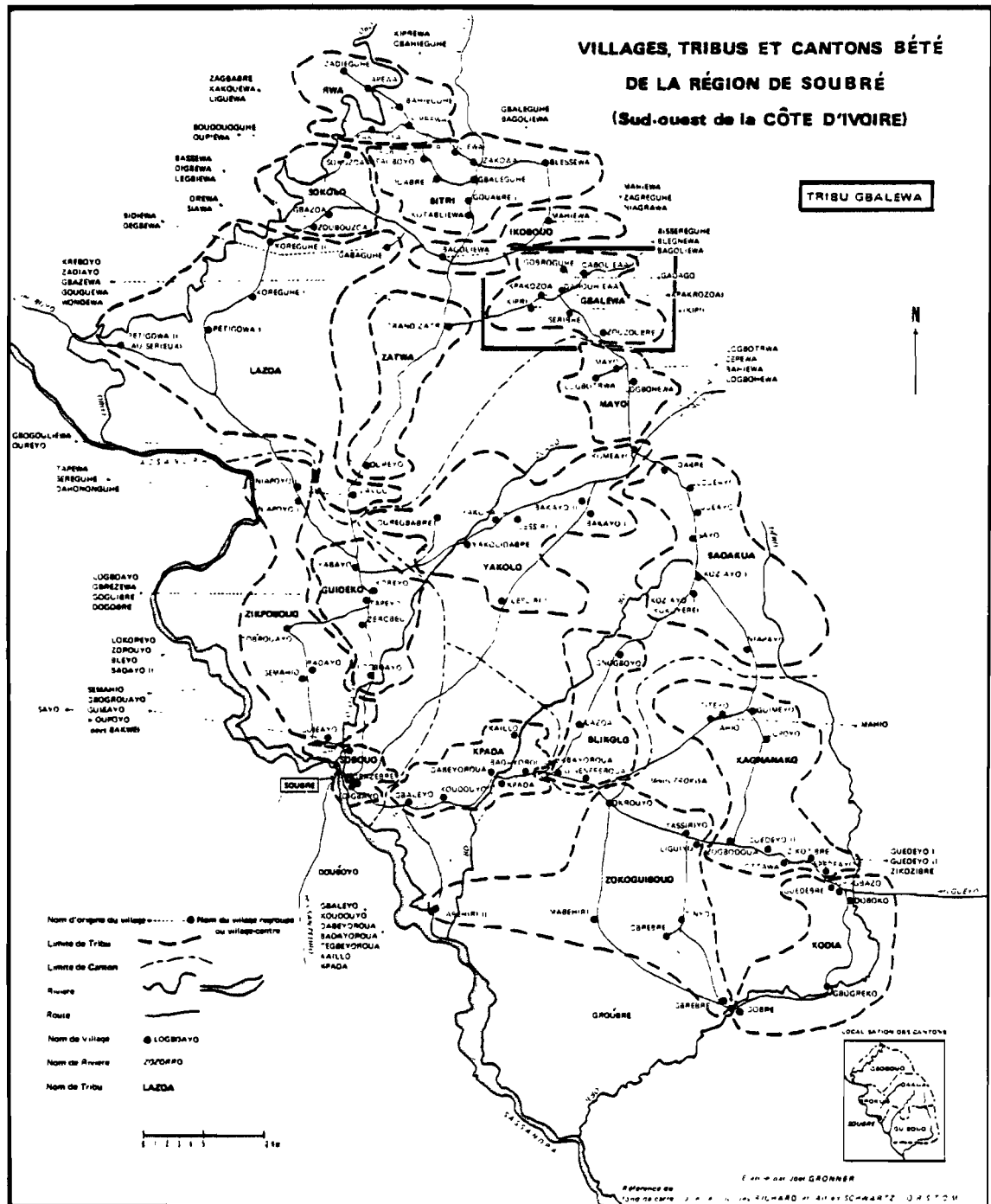
L'intervention de Nahonon Edouard à Bagoliéwa entraîna une inversion inattendue du degré de parenté.

Séri Zébé Pierre est le chef du village Bagoliéwa. Il est aussi le père de Nahonon Edouard qui fit fortune et entreprit de construire le nouveau village Bagoliéwa. Devant la puissance créatrice du fils qui secourt son père, le père, qui est aujourd'hui très âgé, considère son fils comme son propre "père". Il est lui-même l'"enfant" de Nahonon Edouard. L'inversion du degré de parenté est ici (peut-être tout à fait exceptionnellement ?) justifiée par l'aide matérielle apportée. On peut s'interroger sur la pérennité des valeurs traditionnelles par rapport à la valeur de l'argent.

2. Voir la chronique de Petigowa, tribu Lazoa.

3. Très vraisemblablement sous l'impulsion des Français.

Carte n° 23



Chronique n° 13

LES GBIEGBI OU GBALEWA - TRIBU GBALEWA

13. CHRONIQUE DES GBIEGBI OU BAGLÉWA, DE LA TRIBU GBALEWA
(OU GBIEGBI), recueillie à Gadago et Kpakozoa

Les Gbaléwa sont originaires du village Gbalé, en pays Goguié - proche de la mer, dans la région de Sassandra. Leur chef était Gbaléhi.

Il leur arrivait de trop boire le Bangui et d'être ainsi prédisposés aux palabres avec les Goguié. La violence des palabres les fit quitter l'endroit.

Ils montèrent vers le nord et rencontrèrent les Kosséwa, avec lesquels ils construisirent le village Digbayo (1).

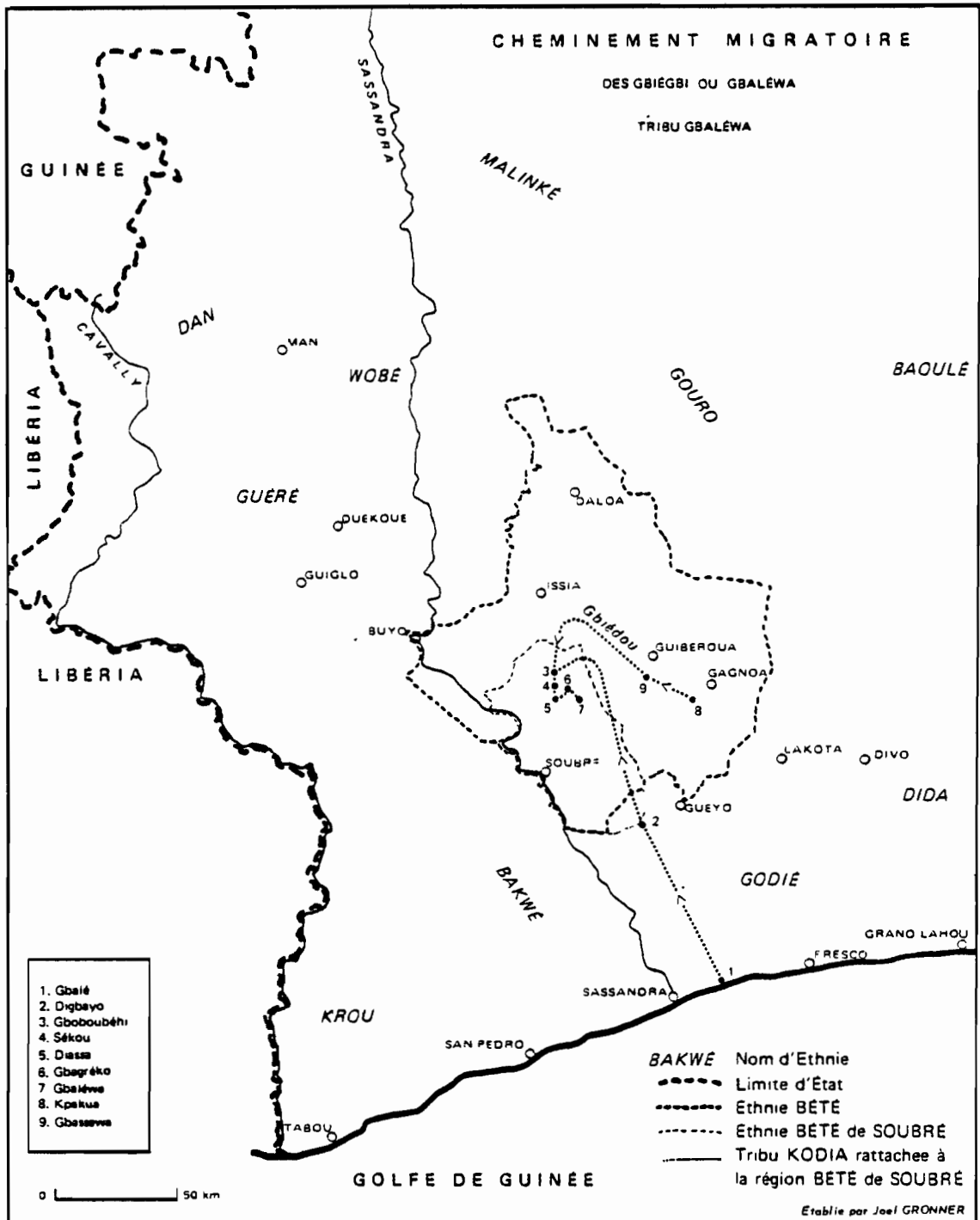
De nouvelles disputes, toujours dues à des excès de boisson, entraînèrent une nouvelle séparation. Ils vinrent alors dans la région et s'installèrent à Gboboubéhi, à proximité de l'actuel emplacement de Bagoliéwa. Gbaléhi étaient encore leur chef.

Après l'abandon du village à la suite d'une discorde (2), ils fondèrent le village Sékou (Se : je ; Kou : mourir ; soit : je vais mourir). Le village était si grand que les étrangers en avaient peur, d'où le danger et la mort qu'il inspirait. Il groupait les familles Séribouo et Zouzoubouo. Lobou était le chef de Sékou. Mais les palabres reprirent et l'abandon du village s'ensuivit.

Ils créèrent le village Diassa (Dissa : faire exprès (3)). L'un d'eux, Gnapoh Diébé, avait été accusé à tort de sorcellerie. On lui fit subir l'ordalie du "médicament" dans l'oeil, qui devait produire une réaction très douloureuse et pouvait rendre aveugle si la personne était coupable. Aucune réaction ne se produisit. Cependant, on lui refusa toute compensation pour le dommage causé par l'ordalie (4), parce que ceux qui avaient accusé à tort n'avaient rien à donner. Alors un conflit éclata et ils quittèrent l'endroit.

-
1. Probablement en pays Kodia. Ne pas confondre avec Digbayo des Sobouo. L'origine du nom n'est pas connue.
 2. Voir les chroniques Yokolobouo et Bitri.
 3. Dissa : faire exprès (sans raison), de même que Gbré Bré - voir la chronique des Logboayo (les Gbrézéwa). La différence est seulement dialectale. Diassa marque le pluriel : ils étaient nombreux à faire exprès, tel que accuser à tort ...
 4. Il y avait au moins un dommage moral.

Carte n° 24



Ils demeurèrent non loin de là en s'installant à Gbagréko (Gba : clair ; Gré : lieu ; Ko : village ; l'emplacement était clair et sans arbres). Lobou était encore le chef.

Puis ils vinrent dans la région et créèrent le village Gbaléwa. Cinq frères y vivaient : Séri, Gobro, Gabolou, Dawou et Zouzou. On ne se souvient pas du nom de leur père.

Lorsque Gobro quitta le village, ses autres frères en firent autant et cinq villages furent ainsi créés : Séribré, Gobroguhé, Gabolouéwa, Dawouhiéwa et Zouzoubéré.

C'est alors que les Kpakrozoa et les Kipié arrivèrent dans la région. Kpakro est originaire de Kpakua, dans la région de Gagnoa. Il se déplaça avec les siens pour fonder Gbasséwa, dans la région de Guibéroua. Là, vivaient trois frères : Naki, Zaguédé et Gnabré. Il y eut un palabre à cause d'un premier canari de vin de palme qui ne fut pas partagé. Zaguédé et Gnabré quittèrent Gbasséwa. Naki y demeura.

Kpakrozoa (Zoa : contre, opposé à) fut le nouveau nom par lequel ils se reconnaissaient (5).

Zaguédé passa par la région d'Issia et vint à Maboguhé. Là, il rencontra Zouzoua Guéguié auquel il se lia. Ils vinrent ensuite ensemble dans la région et y retrouvèrent Gnabré.

Ils demeurèrent à Gboboubéhi avant de se joindre aux Gbaléwa. Kipri est le deuxième village qui s'est établi aux côtés des Gbaléwa. Le nom Kipri tire son origine de Kipi : clochette, qui est attachée à la cheville des danseurs. Ils étaient réputés pour leurs dons de danseurs et de chanteurs et furent ainsi appelés Kipié.

Gbiédou est le nom par lequel les villages Kpakrozoa (6) et Kipri sont désignés. Associés aux Gbaléwa, ils forment - traditionnellement - la tribu Gbiégbi (nom de la veuve du revenant (7)).

Cependant, lorsque les Français vinrent dans la région, ils s'adressèrent aux Gbaléwa, qui donnèrent leur nom au lieu du nom Gbiégbi. Depuis, la tribu est désignée par le nom Gbaléwa au lieu de Gbiégbi.

En 1965, les villages Gobroguhé, Gabolouéwa et Dawouhiéwa se sont regroupés. Un bloc cacaoyer y a été créé grâce à l'action de la S.A.T.M.A.C.I. Il porte d'ailleurs le nom de Gadago (8).

5. Kpakro serait resté avec Naki ou bien ce dernier était-il déjà décédé ?

6. Au lieu de Kpakrozoa, déformé par les Français. On ne connaît pas l'origine du nom Gbiédou.

7. Dont la signification d'origine n'est pas connue.

8. Formé par les deux premières lettres de chacun des trois noms.

Ils ont attribué des portions de forêt, principalement à des Baoulé, mais aussi à des Dioula et à une famille Mossi. Ils ne sont pas très heureux de leurs relations avec les Baoulé qui rapatrient chez eux l'argent qu'ils gagnent au lieu de construire au village (Bété). De plus, ils dépassaient les surfaces attribuées jusqu'à ce que le bloc fut créé. Les planteurs Baoulé font partie du bloc, tandis que les autres s'y sont refusés.



9 - Célébration du culte Deima - (cf. Denise Paulme "Une religion synchrétique en Côte d'Ivoire : le culte Deima", Cahiers d'Etudes Africaines, n° 9, vol. III, 1962, 1) - quartier Sobouo à Soubréville

Chronique n° 14

LES KPADAWA - TRIBU KPADA

Remarques préliminaires :

Cette chronique a été recueillie au village Kpada auprès de Kréahi Jean, qui fut le secrétaire du chef du canton Guibouo, Guédé Kpakpèè, de la tribu Kpada, de 1935 à 1948. Kréahi Jean est né au village Badayoroua en 1910. Ses aïeux étaient, en commençant par le plus éloigné : Gui, Kpada, Bogou, Baza, Kokoré, Bédé, Kla, Bakui, Zadi, Gago, Guidé. Son expérience des "affaires indigènes" a permis un large développement de cette chronique qui concerne aussi l'ensemble des Guibouo, soient les tribus Kagnanako, Kpada et Zokoguibouo. Mais des divergences apparaîtront avec la chronique n° 15 : des Gbalébouo et de l'ensemble de la tribu Zokoguibouo, qui retrace elle aussi, le parcours de l'ensemble des Guibouo.

14. CHRONIQUE DES KPADAWA, TRIBU KPADA

Les Guibouo vivaient dans la forêt, entre Taï et Tabou. Ils étaient les premiers habitants de cette région.

Puis vinrent les Guéré. Mais les Guibouo ne les comprenaient pas. Certains des Guibouo voulaient les chasser, d'autres étaient prêts à les accueillir. Finalement, les Guéré restèrent.

Une année après, les Guéré semèrent leur riz sur la montagne qui abritait Gbazo, le génie des Guibouo. Les Guibouo prévinrent les Guéré et leur dirent que c'était un sacrilège. Mais les Guéré ne voulurent rien entendre - peut-être ne comprirent-ils pas ? - et continuèrent à semer.

Les Guibouo incendièrent alors les rizières des Guéré et un conflit éclata. Il se poursuivait déjà depuis deux années, lorsque les Guibouo allèrent trouver Guessou, le féticheur, pour savoir ce qu'ils devaient faire. Guessou dit : "la guerre ne finira jamais car les Guéré mangent les cadavres, qu'ils soient des leurs comme des nôtres, donc ils seront toujours gagnants".

Les Guibouo ne pouvaient pas admettre la véracité des paroles de Guessou. Ils désignèrent donc trois jeunes hommes et un vieux pour surveiller ce que les Guéré faisaient après la bataille. A la fin du dernier conflit, ils se cachèrent et observèrent. Ils rapportèrent ensuite qu'en effet les corps étaient ramassés, puis découpés, et finalement, mangés.

La seule chose qu'il leur restait à faire était de quitter les lieux.

Ils se dirigèrent vers le sud, mais les Krou avaient déjà pris possession de la forêt. Ils allèrent vers l'est et arrivèrent au Sassandra. Ils le traversèrent à gué car c'était la saison sèche. De l'autre côté du fleuve, les Guibouo se sentaient à l'abri des Guéré.

Deux années plus tard, d'autres vinrent. Eux non plus ne parlaient pas la même langue. C'était des Bakwé.

Guessou, le féticheur, était devenu le chef des Guibouo. Dès qu'il sut que les Bakwé ne voulaient pas la guerre, il leur dit : "Voilà, nous allons vous donner un territoire, mais vous ne devrez jamais franchir le Sassandra, comme nous d'ailleurs, nous ne le franchirons pas pour aller chez vous".

L'accord fut conclu et les Guibouo se retranchèrent plus à l'intérieur, dans la forêt, sur la rive gauche du Sassandra. Cependant, les Maboas, les Gbalébouo et les Groubouo, qui font partie des Guibouo, demeurèrent, eux, au bord du fleuve. Ils se lièrent d'amitié avec les Néyo, qui étaient fixés près de la mer, et avec les Bakwé.

Les autres Guibouo pénétrèrent jusque dans la région de Lakota, qui était vide d'hommes et riche en bonnes terres.

Plus tard, Guessou eut un songe dans lequel apparut le génie Gbazo qu'ils avaient laissé en forêt. Celui-ci les avait suivis, mais ne pouvait aller au-delà des monts Trokwa - à trois monts de l'endroit où ils se trouvaient -. Le génie les appelait à lui.

Guessou raconta ce songe, mais personne ne voulut quitter l'endroit pour rejoindre le génie.

Depuis lors, plus aucun enfant ne naquit au village. On ne comprenait pas ce qui se passait et l'on se désolait ; Guessou était mort depuis et personne n'était là pour dire ce qu'il fallait faire. Mais on se souvint du songe de Guessou et tous convinrent que "puisque notre génie Gbazo nous réclame, nous allons le rejoindre". Tous, sauf deux

familles. La famille de Guessou préféra rester en place pour ne pas abandonner la tombe de leur père. Une autre famille Guibouo se dirigea vers la région de Divo. Plus tard, les Français leur demandèrent leur nom et ils comprirent Divo au lieu de Guibouo (1).

Les Guibouo qui allèrent vers les monts Trokwa étaient composés de deux grandes familles : Kagnanako et Kpada.

La région des monts Trokwa était déjà occupée par les Zérébouo. Les Guibouo leur dirent qu'ils étaient venus à l'appel de leur génie Gbazo qui vit dans les monts Trokwa. Ils les prièrent de quitter l'endroit.

Mais les Zérébouo ne l'entendirent pas ainsi et une guerre éclata, qui se termina à l'avantage des Guibouo parce qu'ils étaient plus nombreux.

Les Zérébouo fuirent vers l'ouest et se dirigèrent vers le fleuve. Là, ils rencontrèrent les Maboas, les Gbalébouo et les Groubouo. Ils furent surpris de la ressemblance qui existait entre leur parler et celui des Guibouo qu'ils connurent aux monts Trokwa. Ils leur dirent : "Vous parlez comme ceux qui nous ont battus près des monts Trokwa, seriez-vous leurs frères ?"

En ce temps, les Maboas, les Gbalébouo et les Groubouo ne faisaient eux aussi, plus d'enfants. Ils étaient très inquiets. "Avant, nous mangions Siakô, Bitehi, Tikriti, Gblô-Gblô (2) et maintenant, nous ne mangeons que du poisson". Aussi se préparèrent-ils à rejoindre leurs parents.

C'est alors que les Français qui avaient pénétré la région, fixèrent les territoires des tribus. Ainsi, les tribus Kagnanako, Kpada, mais aussi Maboas, Gbalébouo et Groubouo furent délimitées. Les Okrouyo s'étaient, peu avant, ajoutés aux Guibouo. Ils étaient originaires de la région de Gagnoa (3).

-
1. On reconnaît que la relation entre les deux noms est plutôt éloignée. La ville Divo est située en pays Dida, qui fait partie du grand groupe ethnique Krou, de même que les Bété. Leur parler est du reste très voisin de celui des Bété.
 2. Diverses graines et légumes : gombo, fruit rougeâtre et feuilles alimentaires, non identifiés, que l'on trouve en "brousse".
 3. Ils arrivèrent tout au début du siècle. Voir la chronique des Gbalébouo et de l'ensemble des Zokoguibouo, ci-après p.121.

Lorsque les limites du canton Guibouo furent établies, par les Français, une lutte d'influence anima les villages. Le chef du canton allait être désigné et chacun préférait être dirigé par l'un des siens.

Kagnanako et Okrouyo restaient en lice. Finalement, Okrouyo fut choisi parce qu'il était situé au centre de l'espace qui devait être administré.

Cependant, les Maboas, les Gbalébouo et les Groubouo refusèrent d'être dominés par un étranger, puisque les Okrouyo n'étaient pas des Guibouo. Ces trois villages préférèrent être rattachés au canton Kodja, plutôt qu'au canton Guibouo (4).

Lorsque la chefferie du canton revint à Kpada, le canton Kodja fut dissout et relégué au statut de tribu. La tribu Kodja regroupe les anciennes tribus Maboas, Gbalébouo et Groubouo. Cela se fit sous l'impulsion de Guédé Kpakpèè, le chef du canton Guibouo, qui voyait que le canton Kodja "perdait" ses villages (5). Le village Goutoubéré (6) a été abandonné et ses gens se fixèrent sur le territoire de Sassandra, sur la rive gauche de la Débo. Tandis que le village Kwaté s'établit en territoire Bakwé, sur la rive droite du Sassandra.

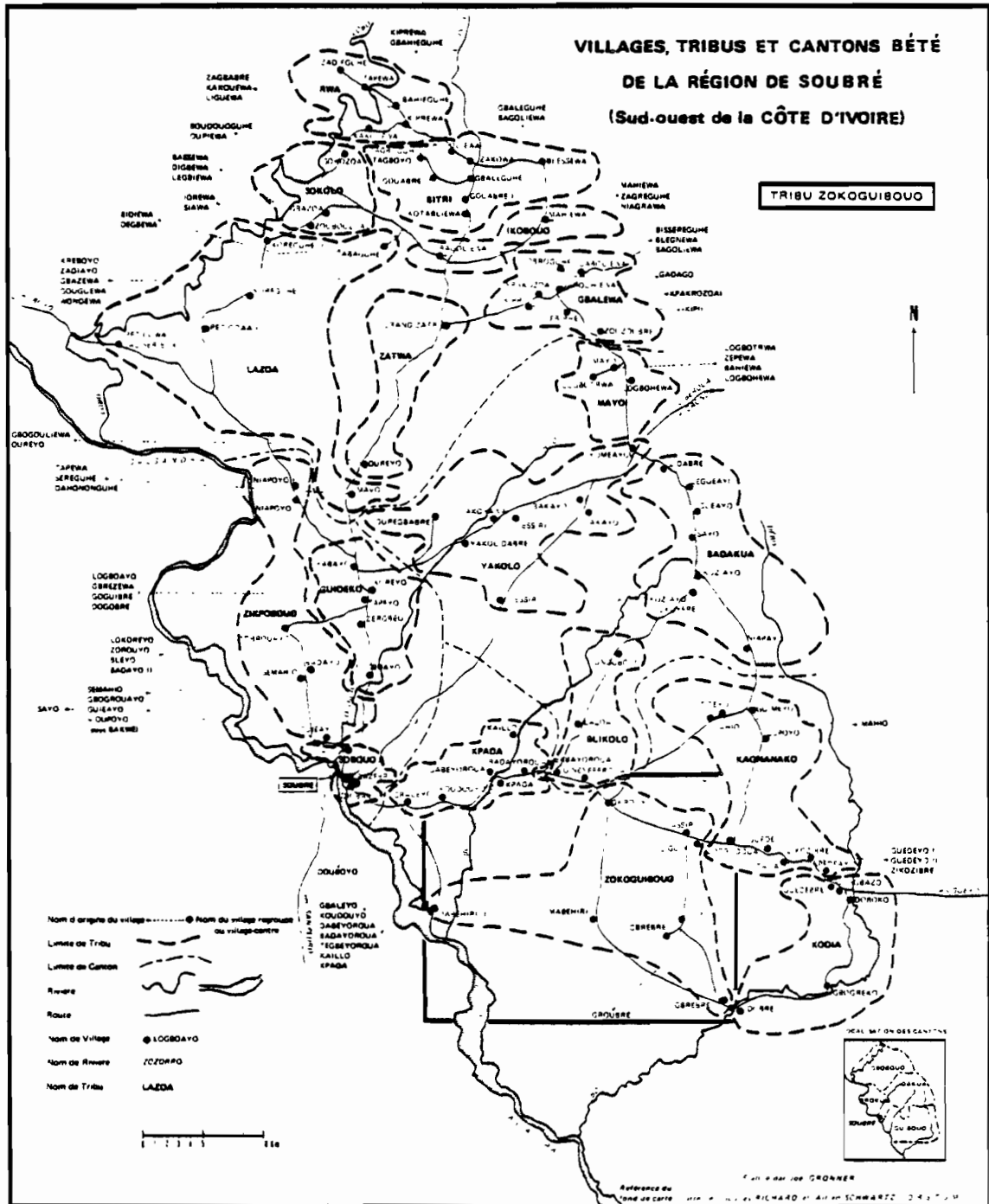
Kpada est le village-centre qui doit accueillir - depuis 1967 - les autres villages de la tribu : Kaillo (qui est considéré comme le "maître de la terre" puisque ses gens s'installèrent les premiers), Badayoroua, Dabayoroua, Tégbéyoroua, Koudouyo et Gbaléyo. Ces deux derniers villages sont désignés par le nom Douboyo, et bien qu'étant Guibouo, ils ne tirent pas leurs origines de la famille Kpada.

4. Cette assertion s'est avérée inexacte. Elle est contredite à la fin de la chronique n° 15, note 24, p. 125. Seuls les Maboas et les Groubouo rejoignirent les Kodja. Les Gbalébouo et les Okrouyo suivirent les Kagnanawa.

5. Le canton Kodja faisait partie de la subdivision de Soubré. Plus un canton - et ainsi Soubré - possède de villages, plus il est fort et respecté. Et par extension les gens qui en sont issus.

6. Le village Goutoubéré est aussi désigné par le nom Boutoubéré. Je n'ai pu m'y rendre et savoir comment les habitants le désignent eux-mêmes. Les gens de Soubré le désignent par le nom Goutoubéré.

Carte n° 27



Chronique n° 15

LES GBALEBOUO ET L'ENSEMBLE DE LA TRIBU ZOKOGUIBOUO

Remarques préliminaires :

Il est difficile de limiter le titre de cette chronique aux Zokoguïbouo. Car leur histoire est tellement imbriquée dans celle de l'ensemble des Guibouo (qui comprend, outre les Gbalébouo, les Kpadawa, les Kagnanawa, les Mabowa et Groubouo - sans compter ceux qui sont situés en dehors de la circonscription de Soubré -), mais aussi dans l'ensemble des Kodia. Dire que je pensais au départ ne m'adresser qu'aux Gbalébouo ! ... Il était de ce fait impossible de ne pas montrer les relations qui existaient et continuent d'exister entre les Gbalébouo et les autres groupes Guibouo ou Kodia. Cette chronique dépasse ainsi le cadre intime des Gbalébouo, mais aussi des Zokoguïbouo, en apportant des précisions - parfois exhaustives - sur les autres tribus. On pourrait établir une chronique "générale" de l'ensemble des Guibouo, en partant des informations ci-après et en les associant à celles recueillies par ailleurs dans les autres tribus. Mais cela nécessiterait de trancher entre des versions contradictoires et nous priverait d'interprétations différentes et peut-être, aussi, d'une autre vision du monde.

J'ai eu la très grande chance de rencontrer des interlocuteurs particulièrement choisis. D'une part, Zagba Balou Zéké, de Okrouyo. Il est le dernier chef de canton de la région de Soubré. Il est en quelque sorte, le gardien du patrimoine culturel et historique des siens, pour lesquels il a oeuvré durant plus de trente années. Son grand âge est aussi une référence de premier ordre. D'autre part, Kouadio Séri Placide, de Liguïyo. Il est l'un des cadres intellectuels qui oeuvrent pour la prospérité de Soubré et de sa région. Il est le détenteur de l'histoire des siens, confiée directement par son père Gbobo Kouadio. J'ai pu profiter de l'intérêt qu'il avait lui-même manifesté à connaître ses origines.

La somme des informations recueillies permet à la fois de décrire des traditions qui sont aujourd'hui plus ou moins flétries ou abandonnées et de pressentir les politiques successives de l'administration

coloniale à la lumière des réactions des villageois. Plus riche en informations et surtout en réflexions sur les événements que la plupart des autres chroniques, la "chronique des Gbalébouo" peut malheureusement paraître complexe, sinon compliquée. La rendre plus claire ou plus abordable aurait exigé, soit de broder autour des faits, soit de supprimer des informations pourtant essentielles.

15. CHRONIQUE DES GBALÉBOUO ET DE L'ENSEMBLE DE LA TRIBU ZOKOGUIBOUO

Les Guibouo sont originaires de la région de Taï - proche du Libéria -. Mais ils s'étaient depuis installés dans la forêt, entre les actuels villages Krohon et Nigbi.

Il y avait des luttes intestines parmi les familles qui composaient les Guibouo. Mais elles savaient s'unir lorsqu'un danger commun les menaçait. Les Bakwé leur firent la guerre et les repoussèrent jusque de l'autre côté du Sassandra (1).

Parmi les Guibouo, les Gbalébouo ainsi que les Maboia (ou Mabowa) et les Groubouo restèrent au bord du fleuve, près des chutes Sougou. Les autres Guibouo poursuivirent vers l'est, jusque dans les régions de Lakota et Divo, mais aussi de Gbagnoa (Gagnoa ?), Kpakolo et Gnébié (2).

Les Gbalébouo descendent de l'ancêtre Gbalé, qui eut trois fils : Zéké, Zahé et Ogba. Ogba eut lui aussi trois fils : Tasoro, Légué et Mahi. Ils vécurent tous aux chutes Sougou, au bord du Sassandra. Mahi eut un fils nommé Séri. Mais un homme, des Zikobouo de la région de Gagnoa, qui remontait le fleuve en pirogue, enleva la femme de Mahi ainsi que son fils Séri. Ce sont les enfants de Séri qui créèrent les villages Sériyo, Valéloua et Brogoyo parmi les Zikobouo, dans la région de Gagnoa.

Les Gouabouo sont issus d'un des enfants de Gbalé (3) qui était sorcier. Ses frères lui firent subir l'ordalie du médicament dans l'oeil

-
1. Cette version est bien différente de celle que m'avait contée Kréahi Jean, du village Kpada. Voir la chronique de Kpada.
 2. Gbagnoa, Kpakolo et Gnébié ne sont pas cités par Kréahi Jean. Je ne suis pas non plus retourné le voir pour avoir confirmation.
 3. On ne sait pas lequel.

- Gôpô (4) - et il fut reconnu coupable. Il partit vers Lakota et fonda un village auquel les Gbalébouo donnèrent le nom du village du diable Gougnon (5) : Goubalébré.

Un autre enfant de Gbalé s'est dirigé vers la région de Sassandra et créa son village près d'un arbre nommé Galo (6). Il reçut le nom de Galobré. Les Galobouo se déplacèrent encore et fondèrent le village Gnapidou - qui est situé entre les villes Sassandra et Guéyo.

Les Zahébouo (de Zahé, fils de Gbalé) se fixèrent près des chutes Sougou.

Les autres Gbalébouo étaient conduits par leur Kiffi (chef) Légué et son frère Tasoro. Ils remontèrent le fleuve jusqu'aux chutes Nawa et rencontrèrent les Gouzérébouo (7).

Légué était connu pour ses dons de sorcellerie. Une nuit, tandis qu'il exerçait son pouvoir, un crocodile vint et l'emmena sur son dos. Avant de partir, Légué dit aux Gbalébouo de ne pas aller au-delà des chutes Nawa, car ils risqueraient de rencontrer d'autres gens et d'être entraînés dans des guerres.

Ils redescendirent le fleuve en pirogue jusqu'au confluent de la rivière Bô. Ils remontèrent la Bô jusqu'au confluent de la Gnogno. Puis ils durent abandonner leurs pirogues et continuèrent jusqu'à la colline Doupognopourou (Gnopo : nom d'un arbre ; Rou : au-dessus ; Doupo : ?) et créèrent le village Gbalébré.

Les Guibouo qui s'étaient dirigés vers Lakota arrivèrent et s'établirent dans la région. Les Maboia et les Groubouo - qui étaient d'abord restés avec les Gbalébouo près des chutes Sougou - vivaient eux aussi dans la forêt, non loin de là. Ils s'unirent aux Gbalébouo pour anéantir une famille Guibouo : les Guibrézébouo, qui s'y trouvaient aussi. Les Maboia, Groubouo et Gbalébouo étaient alors désignés par le nom Zokoguibouo (Zo : bas, Ko : être assis, installé ; soit : être assis dans le bas des Guibouo).

Les Gbalébouo pénétrèrent plus avant, vers l'intérieur. Ils rencontrèrent d'autres Guibouo : les Koudouyo et les Gbaléyo (qui furent

4. Comme à Gnapoh Diébé, voir la chronique de Gbaléwa (p.104).

5. On ne connaît pas non plus l'origine de ce nom.

6. Il n'a pu être identifié.

7. Voir le chronique de Mahio et des Sobouo. Ils sont connus en tant que Gouzrébouo et non Gouzérébouo. La différence est sans doute due à des prononciations particulières.

ensuite rattachés à la tribu Kpada). Ils les combattirent et les vainquirent.

Les Kpadawa et les Kagnanawa, ceux de Kagnanako, - parmi les Guibouo - se sont également combattus pour avoir la suprématie sur les monts Trokwa. Les Kagnanawa remportèrent la victoire et les Kpadawa durent se retirer (8).

Les Kagnanawa s'étaient regroupés dans le grand village Dogbogui. Les Gbalébouo arrivèrent alors et firent la guerre aux Kagnanawa. Ces derniers étaient plus nombreux mais les Gbalébouo avaient des fusils qui leur parvenaient de Goutoubré. Goutoubré est la première base de pénétration des forces françaises et les Goutoubouo faisaient avec elles le trafic des armes. Les Gbalébouo pouvaient s'en procurer car ils avaient contracté des alliances avec les Goutoubouo. Celles-ci étaient d'ailleurs entretenues et protégées par les Zahébouo (de Zahé, fils de Gbalé) qui s'étaient fixés aux chutes Sougou. Les Gbalébouo gagnèrent donc à nouveau et le village Dogbogui des Kagnanawa fut détruit.

Les Kagnanawa se séparèrent alors. Les Oupoyo et les Guédéyo formèrent un village. Les Mahio, Titéyo et Zogbodoua formèrent un second village. Puis, les Guiméyo se séparèrent des Zogbodoua pour créer leur propre village.

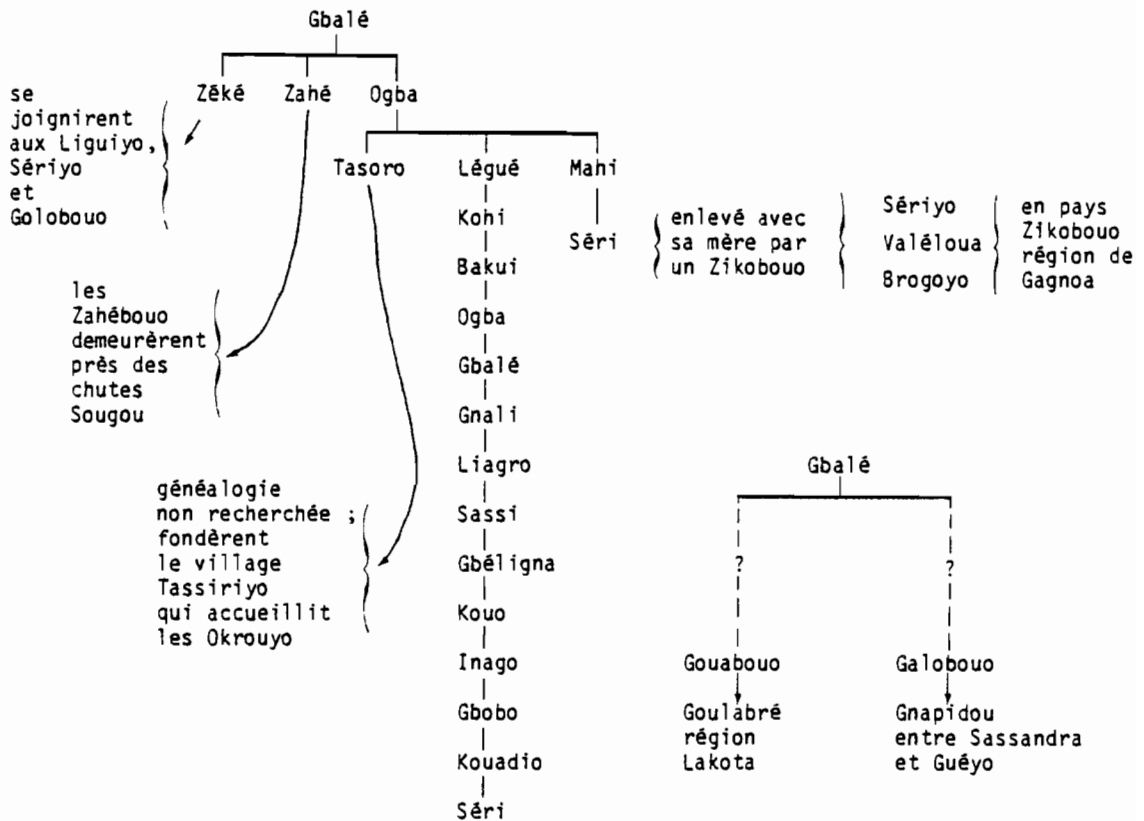
Après leur victoire, les Gbalébouo se séparèrent. Les Liguiyo (de Légué) s'installèrent à Dohounou, aux pieds des monts Trokwa. Les Tassiriyo (de Tasoro) retournèrent à Doupognopourou.

L'ensemble "Gbalébouo" comprend donc les Zahébouo (de Zahé, fils de Gbalé), les Tassiriyo (de Tasoro), les Liguiyo (de Légué), les Sériyo, les Valéloua et les Brogoyo (tous trois de Séri, fils de Mahi), les Gouabouo et les Galobouo (9). Les Zékébouo (de Zéké, fils de Gbalé), se joignirent et se répartirent entre les Liguiyo, les Sériyo et les Galobouo. Pour plus de clarté, suivons le schéma ci-dessous qui montre les liens de parenté qui unissent les Gbalébouo (10).

8. Voir note 1, p. 117.

9. On ne sait de quel fils de Ogba ces deux derniers sont issus (voir note 5 et 6).

10. On ne peut assurer que la lignée de Légué à Séri est authentique et qu'entre chaque nom, une génération s'est effectivement écoulée. Il est plutôt probable que des frères ou des oncles se soient aussi partagés la chefferie.



Après avoir été vaincus par les Kagnanawa aux monts Trokwa, les Kpadawa se retrouvèrent près des Tassiriyo.

Parmi les Kpadawa vivait Gbazā. Gbazā eut un fils qui naquit avec une infirmité à l'une de ses hanches (Kokro). On l'appela donc Kokro. Il se maria et eut des enfants qui furent appelés les Kokrouyo. Guéguia, une fille de Tassiriyo, épousa l'un des enfants de Kokro et ils eurent deux enfants : Bada et Dabo. Plus tard, chacun d'eux fonda un village : Badayoroua et Daboyoroua. Ils forment ensemble les Guéguiayo (les enfants de Guéguia, fille de Tassiriyo). L'exogamie est depuis de rigueur entre les Tassiriyo et les Guéguiayo.

Chez les Zikobouo, dans la région de Gagnoa, les Sériyo et les Valéloua se firent la guerre. Ils sont des descendants de Mahi Séri, fils de Gbalé Ogba (11) et sont ainsi des Gbalébouo. Les Valéloua furent vaincus et vinrent trouver les Liguïyo pour leur demander de les aider à combattre les Sériyo. Ils savaient que les Liguïyo avaient des fusils.

11. On désigne une personne en faisant précéder son nom de celui de son père : Séri était le fils de Mahi, qui était le fils de Ogba, qui était le fils de Gbalé (voir note 1 de la chronique des Logboayo).

Le doyen des Liguïyo, Dogbo Tanégbé, refusa et dit : "Ce sont aussi nos frères. Si vous voulez, je peux vous accompagner pour aller faire la paix". Les Valéloua retournèrent chez leurs frères, les Sériyo, après un temps passé chez les Liguïyo.

Puis, au tout début de ce siècle, vinrent les Okrouyo, en provenance du village Digbayo de la tribu Zikozibouo (de l'actuel canton Zikobouo, dans la région de Gagnoa). Ils étaient de la même région que les Sériyo, les Valéloua, et les Brogoyo.

Au village Digbayo vivaient deux familles : Mamiyoroua et Okrouyo (12). La famille Mamiyoroua conspira avec les Godiéayo - du village voisin - contre les Okrouyo. Ils s'embusquèrent et les assaillirent.

Les Okrouyo comptaient parmi les meilleurs guerriers de la tribu, aussi quelques-uns d'entre eux réussirent à s'échapper. Dirigés par Saki Boyro, ils arrivèrent dans la région. Dassé Rabé Zoukou, du village Tassiriyo, les accueillit au nom de leur parenté : sa mère était issue de la famille Okrouyo du village Digbayo. Ils y restèrent cinq années. C'est alors que l'un des Okrouyo commit l'adultère avec la femme de Tegba parmi les Liguïyo. Ils le surent et ils voulurent se venger des coupables. Yeffo Kouamé Krasso le chef des Liguïyo, au courant du dessein des siens, envoya son cousin Inago Gbobo prévenir les Okrouyo du danger qu'ils couraient. Alors les Okrouyo s'enfuirent. Ils donnèrent Digbé Yabrê en mariage à Inago Gbobo pour le remercier de les avoir sauvés.

Les Okrouyo avaient été recensés par le premier commandant du poste de Soubré, en 1903, alors qu'ils étaient encore à Tassiriyo. Les forces françaises avaient remonté le fleuve depuis Goutoubré jusqu'à Mabéhiri. Mabéhiri était le village des Maboia qui, comme les Gbalébouo et les Groubouo, étaient d'abord restés près des chutes Sougou, tandis que les autres Guibouo avançaient en forêt en direction de Lakota.

Dédi Kébo, le chef de Mabéhiri, les conduisit dans les autres villages : Tinyo*, Koudouyo, Liguïyo, Tassiriyo.

A Tassiriyo, les Français reconnurent Dassé Rabé Zoukou et le chargèrent de diriger les travaux d'ouverture de la piste qui devait mener de Goutoubré à Gagnoa en passant par Mabéhiri, Tassiriyo, Liguïyo, Zogbodoua, Oupoyo, Guédéyo, Zikozibré, Tagbayo, Sériyo et Diabré.

12. On peut se demander si le nom Okrouyo n'est pas une déformation du nom Kokrouyo : les enfants de celui qui a la hanche déformée ... Comme ce fut le cas pour le père de Bada et Dago ... Les Okrouyo ne se souviennent pas.

* Tinyo devrait s'écrire Tinhyo puisqu'il n'y a pas de liaison entre les syllabes.

Les villageois avaient auparavant été contraints de venir s'installer en bordure du futur tracé de la piste pour, à la fois, fournir la main-d'oeuvre nécessaire et pour être mieux contrôlés par les forces françaises.

Dassé Rabé Zoukou, de Tassiriyo, fut alors nommé par les Français, chef du canton Guibouo. Il fut ainsi le premier chef de cette structure - division de l'espace - introduite par les Français.

La nomination d'un chef de canton apportait un profond changement à la tradition (13), puisque celui qui remplissait dorénavant le rôle de chef suprême était nommé par des étrangers et pouvait être révoqué par eux s'il ne remplissait pas la fonction pour laquelle il était désigné. Il servait d'intermédiaire entre l'administration coloniale et les villages, sur lesquels l'administration coloniale exerçait ainsi son pouvoir.

Traditionnellement, le chef suprême (le grand Kiffi) était celui qui "régnait" sur plusieurs tribus. Une tribu groupait alors des villages-frères qui pratiquaient l'exogamie entre eux. Le nouveau chef suprême recevait alors sa charge de son père et la transmettait à son tour à l'un de ses enfants. Il désignait le chef de chaque village ainsi que les chefs des tribus. La qualité de son choix permettait de l'apprécier. Aussi, le chef suprême tenait compte de la position qu'occupait le futur chef au sein de son village et des relations qui existaient entre les différents villages pour connaître celui qui détiendrait la chefferie de la tribu. Il consultait les anciens de la tribu pour avoir leur avis. Si un chef de village ou de tribu s'avérait incompetent, la population venait se plaindre auprès du chef suprême. Celui-ci demandait alors des comptes au chef défaillant et s'il le jugeait nécessaire, le déchargeait de ses responsabilités et nommait celui qui répondait aux aspirations de la population.

L'autorité traditionnelle était donc ainsi bafouée, et les chefs de villages et de tribus étaient également désignés en fonction de leur habileté à accepter les ordres et à les faire exécuter. Cependant, il en allait de la personnalité du chef du canton et de l'autorité qu'il

13. C'est de Zagba Balou Zéké, du village Okrouyo, que je tiens ces informations. Il est né en 1895 à Digbayo. Il était venu à Tassiriyo avec ses parents, menés par Saki Boyro. Lui-même avait été élu chef du canton Guibouo en 1948. Il est le dernier chef de canton de la région de Soubré.

savait manifester pour respecter la tradition, quitte à être ainsi en contradiction avec l'autorité coloniale.

Il était toutefois inconcevable pour l'administration coloniale de nommer un chef de canton qui n'eût pas les faveurs de l'ensemble de la population concernée. Quoique ce dernier puisse être (est - par définition -) différent de celui qui aurait été choisi traditionnellement.

La succession des chefs du canton Guibouo montre bien l'évolution du rapport des forces en présence : l'administration coloniale d'une part, le pouvoir traditionnel et la volonté villageoise, d'autre part.

Dassé Rabé Zoukou était donc le premier chef du canton. Il exerça son pouvoir jusqu'à sa mort, en 1915. Puis, Saki Boyro, de Okrouyo, fut nommé à sa place, en 1915. Il garda sa charge jusqu'à sa mort, en 1929. Télébo Gozé, toujours de Okrouyo, fut nommé en 1930. Mais il fut démis de ses fonctions en 1934, parce que les Guibouo n'acceptaient plus d'être dirigés par un étranger (14).

Guédé Kpakpèè, de Daboyoroua (tribu Kpada) fut nommé en 1935. Cependant, il ne s'est pas fait aimer de la population parce que ses hommes allaient frapper les villageois qui se soustrayaient aux corvées ou au paiement de l'impôt. On l'accusait aussi de détourner à son profit le produit des ventes faites par les villageois (riz, caoutchouc, café, moutons) qui servait aussi à payer l'impôt (15). Devant ces "exactions", les villageois se plainquirent à l'administrateur et lui dirent qu'ils regrettaient d'avoir demandé le remplacement de Télébo Gozé, le chef de canton précédent. Ils demandèrent sa réintégration et la destitution de Guédé Kpakpèè. Les blancs refusèrent en prétextant qu'ils l'avaient rejeté une première fois. Ils ne voulaient pas revenir sur leur décision et ainsi paraître affaiblis. Guédé Kpakpèè fut néanmoins démis de ses fonctions en 1948. Zagba Balou Zéké, de Okrouyo, fut alors élu chef du canton Guibouo (16).

14. Les Okrouyo étaient venus de la région de Gagnoa et avaient été recueillis par Dassé Rabé Zoukou de Tassiriyo. Ils ne sont pas des Guibouo d'origine mais seulement d'adoption.

15. Il est fort probable qu'il ait agi conformément aux souhaits de l'administrateur français, et qu'à travers son attitude, la politique coloniale ait été remise en cause.

16. Parmi quatre candidats, et fut élu au premier tour. Mais le scrutin fut annulé parce qu'il y eut incrimination de fraude. Le deuxième tour confirma le résultat du premier.

La subdivision de Soubré avait la réputation d'être une subdivision particulièrement difficile à administrer. Au total, quarante huit commandants-administrateurs s'y étaient succédés de 1903 à 1960 (17).

Les Français avaient créé le canton Guibouo, mais aussi le canton Kodia qui limitait, au sud, le canton Guibouo. Tous deux faisaient partie de la subdivision de Soubré. La limite entre les deux cantons était arbitraire car elle ne tenait pas compte de l'appartenance ethnique des populations. Des villages d'origine Guibouo, donc Bété, se retrouvaient parmi les Kodia (18) parce qu'ils étaient situés un peu en retrait - vers le sud - des autres villages Guibouo, et donc plus près des villages Kodia.

Ainsi, les Maboia et les Groubouo, soient les villages Tinyo, Gbrébré et Mabéhiri, qui sont tous Guibouo, étaient placés sous administration Kodia. C'était en contradiction avec leurs aspirations.

Exercèrent-ils alors des pressions sur l'administration coloniale, de concert avec les autres Guibouo par l'intermédiaire de Guédé Kpakpèè ? (19). On est tenté de le croire puisque le canton Kodia fut dissout en 1947 peu après le décès du chef du canton Kodia, le vieux Gbédi Diapō.

La tribu Kodia, en regroupant les Maboia et les Groubouo ainsi que d'autres villages Kodia, fut alors constituée et rattachée au canton Guibouo.

Les Goutoubouo et les Kwaté (les villages Goutoubéré et Kwaté) parmi les Kodia, ont préféré se déplacer, soit respectivement vers le sud pour entrer dans la juridiction de Sassandra, soit vers l'ouest en traversant le fleuve pour se situer en pays Bakwé (20).

L'intégration de la tribu Kodia au canton Guibouo fut incontestablement une évolution favorable pour les Maboia et les Groubouo. Les

17. Le rythme a légèrement baissé depuis l'Indépendance puisque la Sous-Préfecture de Soubré a connu dix administrateurs. Voir la liste jointe en annexe, p. 534.

18. Les Kodia font partie du grand groupe ethnique Krou auquel appartiennent également les Bété. La nature des différences qui existent entre les Kodia et les Bété n'a pas été ici approfondie. Notons seulement que leur parler est quelque peu dissemblable.

19. Le chef du canton Guibouo de 1935 à 1948. Voir aussi la chronique de Kpada.

20. La chronologie des déplacements de ces deux villages est inversée par rapport aux informations transmises par Kréahi Jean. L'argument de Guédé Kpakpèè, selon lequel le canton Kodia "perdait" ses villages, serait remis en question s'il y avait réellement inversion chronologique des déplacements (voir la chronique de Kpada).

(vrais) Kodia se trouvaient par contre isolés, avec la sensation d'être un peu au milieu d'étrangers.

Cependant, les Kodia détenaient la chefferie de la tribu. Les Maboia et les Groubouo se sentaient de ce fait mal représentés et en quelque sorte tenus à l'écart des affaires de la tribu et du canton. Entre les Kodia et les Guibouo (dont les Maboia et les Groubouo) il y avait à la fois une barrière linguistique - le plus souvent surmontée - mais aussi culturelle puisque les gens se réunissaient plus volontiers suivant l'appartenance ethnique. L'absence de lettrés parmi les Kodia - qui géraient les affaires de la tribu - ne favorisait pas non plus la diffusion de l'information.

En septembre 1975, le Colonel Balou (21) organisa une fête de réconciliation des familles d'Okrouyo. Les Gbalébouo, les Maboia et les Groubouo furent également invités. Kouadio Séri Placide proposa alors le regroupement des villages Gbalébouo, Maboia, Groubouo et Okrouyo au sein de la nouvelle tribu Zokoguibouo (Zo : bas, Ko : être assis ; soit : être assis dans le bas des Guibouo) (22). Sa proposition fit l'unanimité et la tribu Zokoguibouo fut effectivement créée (23).

Les Gbalébouo (les villages Liguioy et Tassiriyo) et les Okrouyo se détachèrent de la tribu Kagnanako à laquelle ils étaient liés. De même, les Maboia (les villages Mabéhiri I & II) et les Groubouo (les villages Tinyo et Gbrébré) se séparèrent de la tribu Kodia (24).

Okrouyo est le centre de la nouvelle tribu.

-
21. Il est à la fois une grande figure nationale et le fils du chef du canton Guibouo : Zagba Balou Zéké.
 22. Elle existait déjà, mais elle n'avait pas été officiellement reconnue. Elle ne comprenait pas, alors, les Okrouyo. On voit ici l'extrême importance que revêt la reconnaissance officielle, ou l'identification aux structures introduites par les blancs. Le chef du canton a vraisemblablement rapidement, et sans beaucoup de heurts, remplacé le grand kiffi ou chef suprême traditionnel.
 23. Bien qu'il faille encore recevoir l'accord officiel. En décembre 1977, le secrétaire du P.D.C.I. (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire) de Soubré me disait que rien n'était définitivement conclu.
 24. Les Gbalébouo n'ont pas rejoint les Kodia, avec les Maboia et les Groubouo, comme cela a été dit dans la chronique des Kpadawa (p.113). D'une part, les Okrouyo n'ont jamais été des étrangers pour les Gbalébouo ; ces derniers n'avaient donc rien à fuir. D'autre part, lors de l'absorption du canton Kodia par le canton Guibouo, seuls les Maboia et les Groubouo étaient réunis avec les Kodia. Les Gbalébouo n'ont jamais été rattachés aux Kodia.

L'A.R.S.O. (25) avait prévu d'y créer une "plate-forme villageoise" qui devait regrouper d'autres villages. Depuis, le projet d'institution d'une sous-préfecture a fait son chemin. Soubré est depuis devenu une préfecture. Okrouyo ainsi que Mayo et Grand Zatri sont les sous-préfectures du pays Bété. Oupoyo l'est pour le pays Bakwé.

Les villageois de la tribu Zokoguibouo ont commencé à construire et à s'installer à Okrouyo. A chacun, il est demandé une participation pour le lotissement du village : un pas vers l'urbanisation planifiée d'Okrouyo.

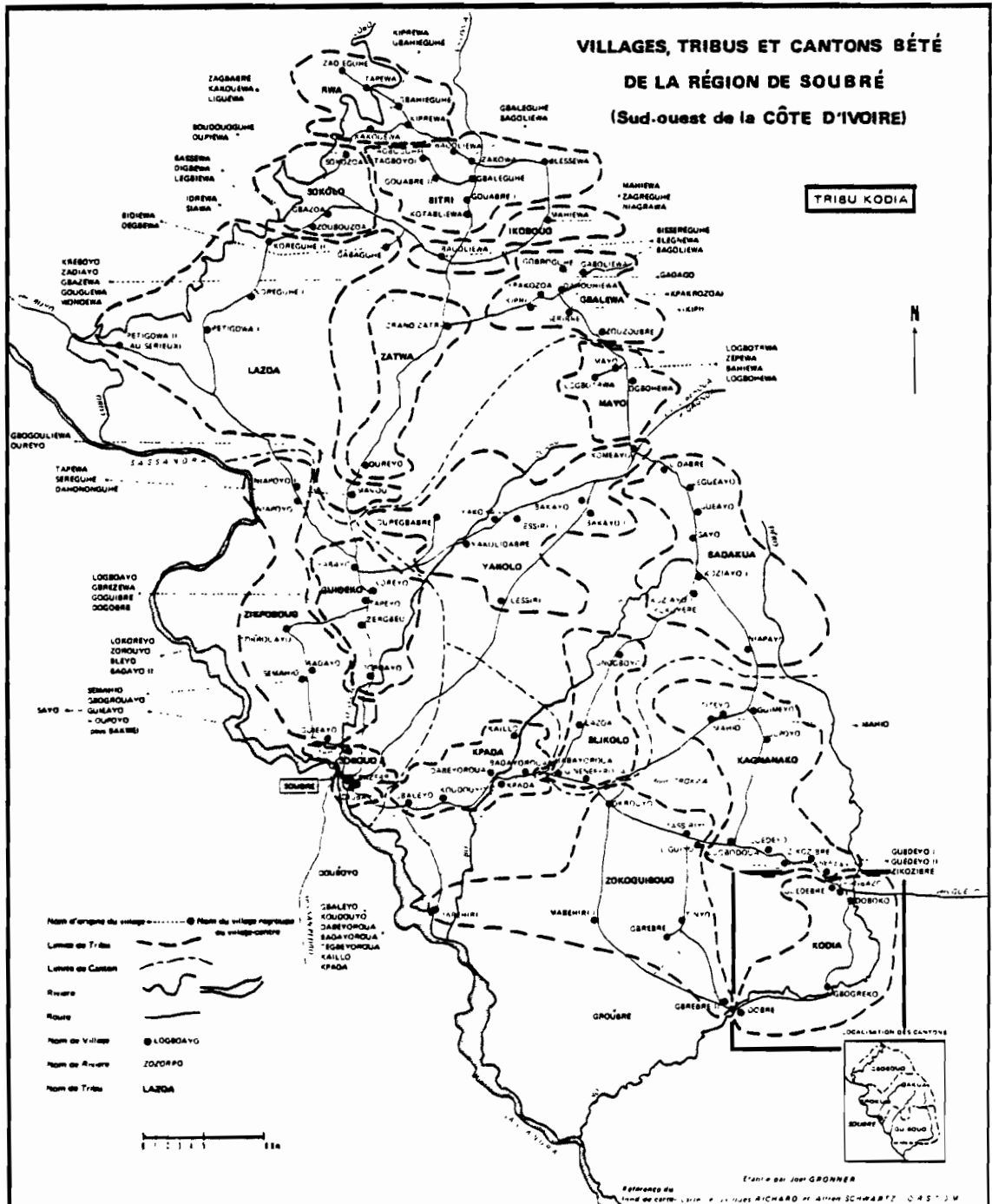
Des plantations villageoises de palmiers à huile sont mises en valeur avec le concours de la SODEPALM. Certaines sont très productives et procurent aux villageois des revenus monétaires parfois très substantiels. Leur enrichissement entraîne la valorisation de la terre. Dès lors, elle n'est ni vendue, ni octroyée. Les relations avec les étrangers, auxquels ils avaient donné des portions de forêts, ne sont pas à leurs yeux, toujours très heureuses. Ils se doivent en outre de réserver de l'espace à la nouvelle génération pour prévenir son exode futur.



10 - Arbre tombé, ou les "T.-P." au travail (route de Soubré à Issia, non encore goudronnée)

25. Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (voir la chronique des Logboayo, p. 41, note 18).

Carte n° 29



Chronique n° 16

LES KODIA - TRIBU KODIA

Remarque préliminaire :

Ce qui a été dit au sujet des Kodia - d'abord du canton, puis de la tribu dans la chronique n° 15 : des Gbalébouo et de l'ensemble des Zokoguibouo - est confirmé par les Kodia. On peut donc s'y référer.

16. CHRONIQUE DES KODIA, TRIBU KODIA

Les Kodia sont originaires du Libéria, et descendent de l'ancêtre Gbrillo. Goussougro fut leur premier village.

Ils traversèrent la forêt et vinrent s'installer au bord du Sassandra. Ils y construisirent le village Guekpeugrôzo (Grô : palmier - en langue Kodia -, Guekpeu : blanc (1), Zo : en bas ; soit, en bas du palmier des blancs, sous-entendu, sans épines (2).

De là, ils vinrent dans la région et se fixèrent près du marigot Lokwé. Ils y fondèrent un village qui reçut le même nom : Lokwé (3).

Enfin, les Kodia fondèrent le village Doboko, à proximité de la rivière Dobo (Ko : être assis ; soit, être assis près de la rivière Dobo).

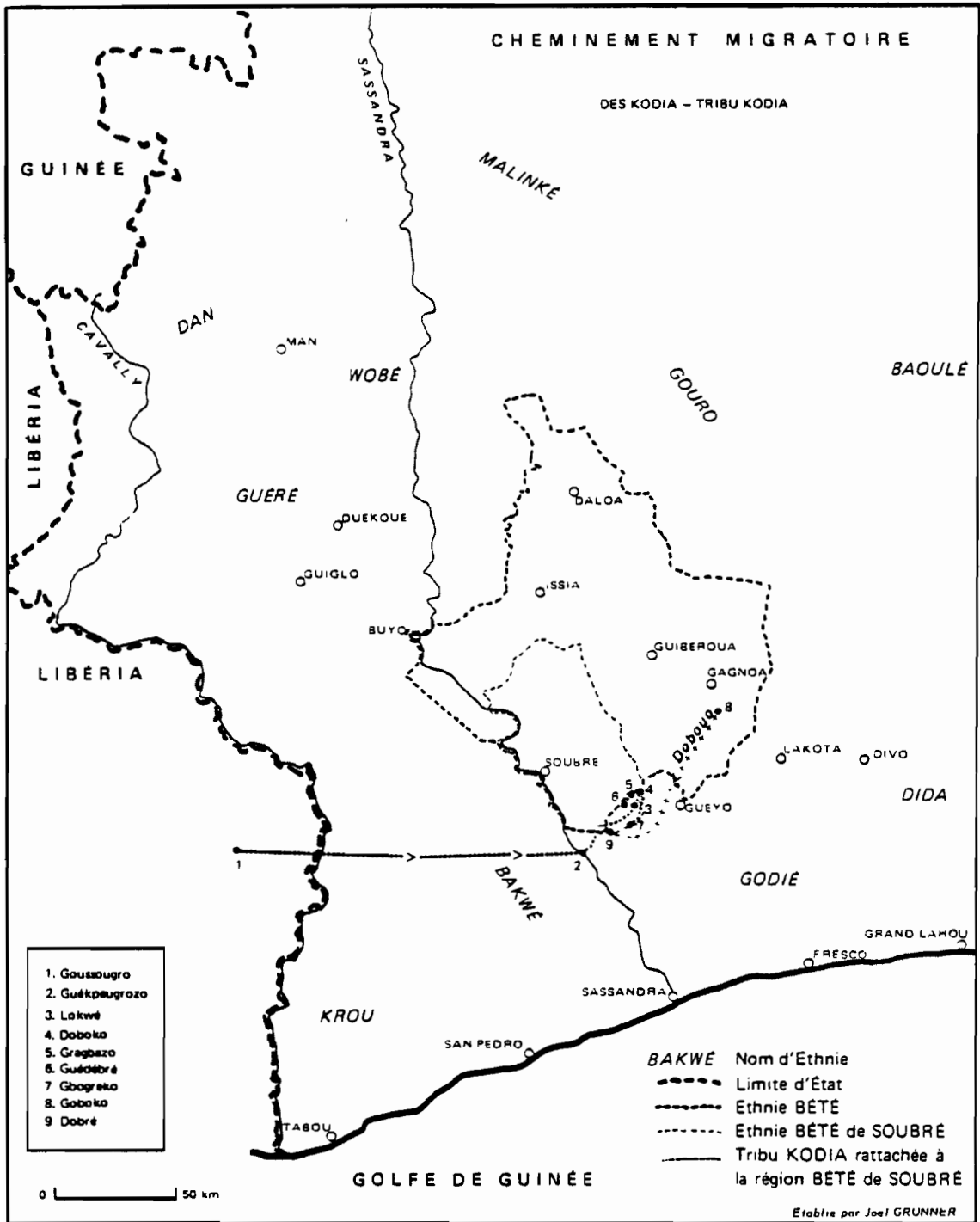
Ils ne "durèrent" pas longtemps à Doboko puisqu'ils se divisèrent et créèrent trois autres villages : Gragbazo, Guédébré et Gbogrêko.

C'est à cette époque que les Dobouo arrivèrent dans la région, en provenance du village Goboko, dans les environs de Gagnoa. Ils furent accueillis par les Kodia, puis ils créèrent leur propre village : Dobré (4).

Les villages Gragbazo et Guédébré ont fusionné depuis et portent ensemble le nom Guédéboleu. La tribu Kodia compte donc quatre villages :

-
1. En Bété, on dit : Gokui.
 2. Les blancs (les Européens) avaient-ils planté des palmiers - ou y avait-il en ce lieu des palmiers - qui n'avaient pas d'épines, ou bien les blancs n'avaient eux-mêmes - aux yeux des Kodia - pas d'épines. Les Kodia n'ont pas su me dire ce que les épines représentaient.
 3. On ne connaît pas l'origine de ce nom.
 4. Il y aurait des doutes quant à la période d'arrivée des Dobouo dans la région.

Carte n° 30



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population - J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN - ORSTOM
Carte des Groupes Culturels et Ethniques - Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

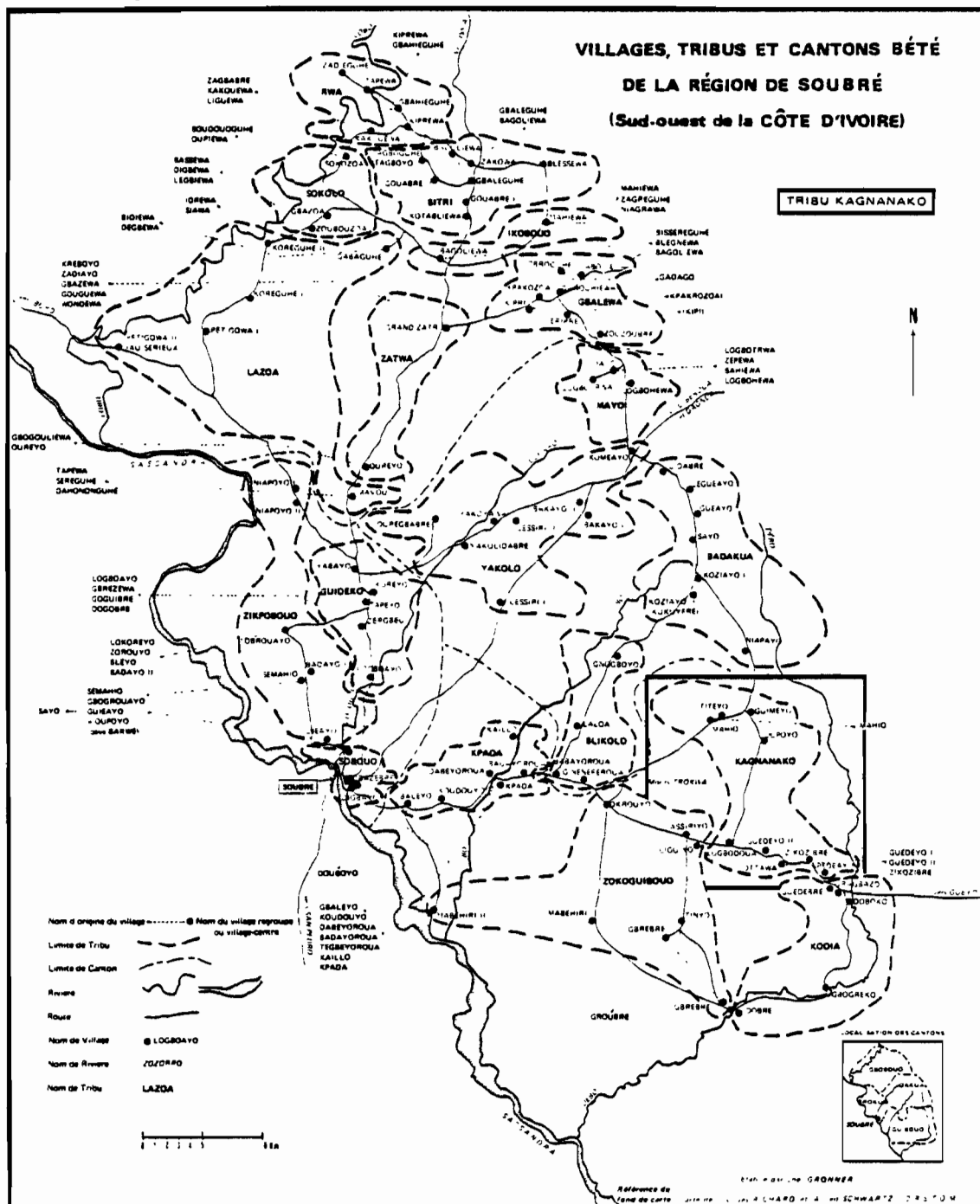
Doboko, Guédéboleu, Gbogrébo et Dobré. Le village Doboko inclut également deux campements : Dogabré et Zézouko, respectivement à trois et cinq kilomètres au sud de Doboko.

Le code de tam-tam des Kodia est Sassadoblé (Sassa : parler très souvent de la résonance du tam-tam (5), Doblé : le nom donné au tam-tam de guerre). Il date de l'époque où leurs parents étaient des guerriers valeureux et où les autres villages ne pouvaient rien contre eux.

Les Kodia n'ont pas été informés de la volonté de création de la tribu Zokoguibouo. Le chef de la tribu, Bossé Augustin, en ignore les motifs. Il se propose d'aller demander des explications (6).

La création de la plantation industrielle de la SODEPALM a entraîné quelques expropriations parmi les Kodia. Vingt-cinq planteurs ont reçu au total quelques 11 107 000 F.CFA d'indemnités. Pourtant, ils ne sont guère satisfaits du montant de la compensation reçue (7).

-
5. C'est une manière de faire l'éloge du tam-tam. Celui-ci rappelle des souvenirs glorieux en même temps qu'il provoque une excitation en laissant courir l'imagination vers des événements non encore annoncés.
 6. C'était la réponse à ma question : "Pourquoi n'avez-vous rien demandé ?". Ma question était, en fait, naïve puisque le chef de la tribu ne va pas vers ses "inférieurs", mais il les convoque. On peut, dès lors, envisager plusieurs hypothèses. Soit, le chef de la tribu a convoqué les Mabowa et les Groubouo, mais le dénouement fut négatif : il n'a pas su leur faire entendre raison ; soit le chef de la tribu a préféré ne pas les convoquer : leur attitude eût été trop insultante et/ou n'était-il pas en mesure de la réprimer.
 7. Je n'ai malheureusement pas recherché les causes de cette insatisfaction. On ne peut que supposer ... Est-ce que l'argent donné a déjà été "mangé" (dépenses ostentatoires, funérailles, etc ...) ? Est-ce parce que le résultat obtenu par la mise en valeur par la SODEPALM est provoquant et vient ainsi déranger les villageois dans leur vie paisible ? Est-ce parce qu'ayant moins d'espace - leur territoire est depuis plus limité - ils se sentent moins libres, et que l'argent - le dommage reçu - ne peut compenser cette restriction de liberté. Ces trois raisons peuvent être partiellement et simultanément justes.



Chronique n° 17

LES KAGNANAWA - TRIBU KAGNANAKO

Remarque préliminaire :

Le chef de la tribu Kagnanako, Zadou Boli Victor, me confia, en compagnie d'autres vieux, les informations qui suivent.

17. CHRONIQUE DES KAGNANAWA, TRIBU KAGNANAKO

Les chefs qui précédèrent Zadou Boli Victor furent chronologiquement en commençant par les plus anciens : Gbabrai, Guébré, Kagnana, Boli, Lowa, Guéboto, Lōrou, Mabo, Taki, Zagōli, Béhila, Gadou, Knapé et Taki.

Les Kagnanawa vinrent de la région de Lakota, en pays Dida, sous la conduite de Kagnana. Les père et grand-père de Kagnana, respectivement Guébré et Gbabrai, moururent avant d'arriver dans la région (1).

Ils s'installèrent aux pieds des monts Trokwa et fondèrent le village Gbatroukpou.

Ils firent la guerre aux Kpadawa, dont le nom guerrier était Bobokossou (un feu qui ne s'éteint pas: il est fait allusion aux ennemis qui ne peuvent l'éteindre).

Les gens de Gbatroukpou avaient pour nom de guerre Wanwanzapo (nom d'une sauce gluante que l'on renverse sur le feu pour l'éteindre).

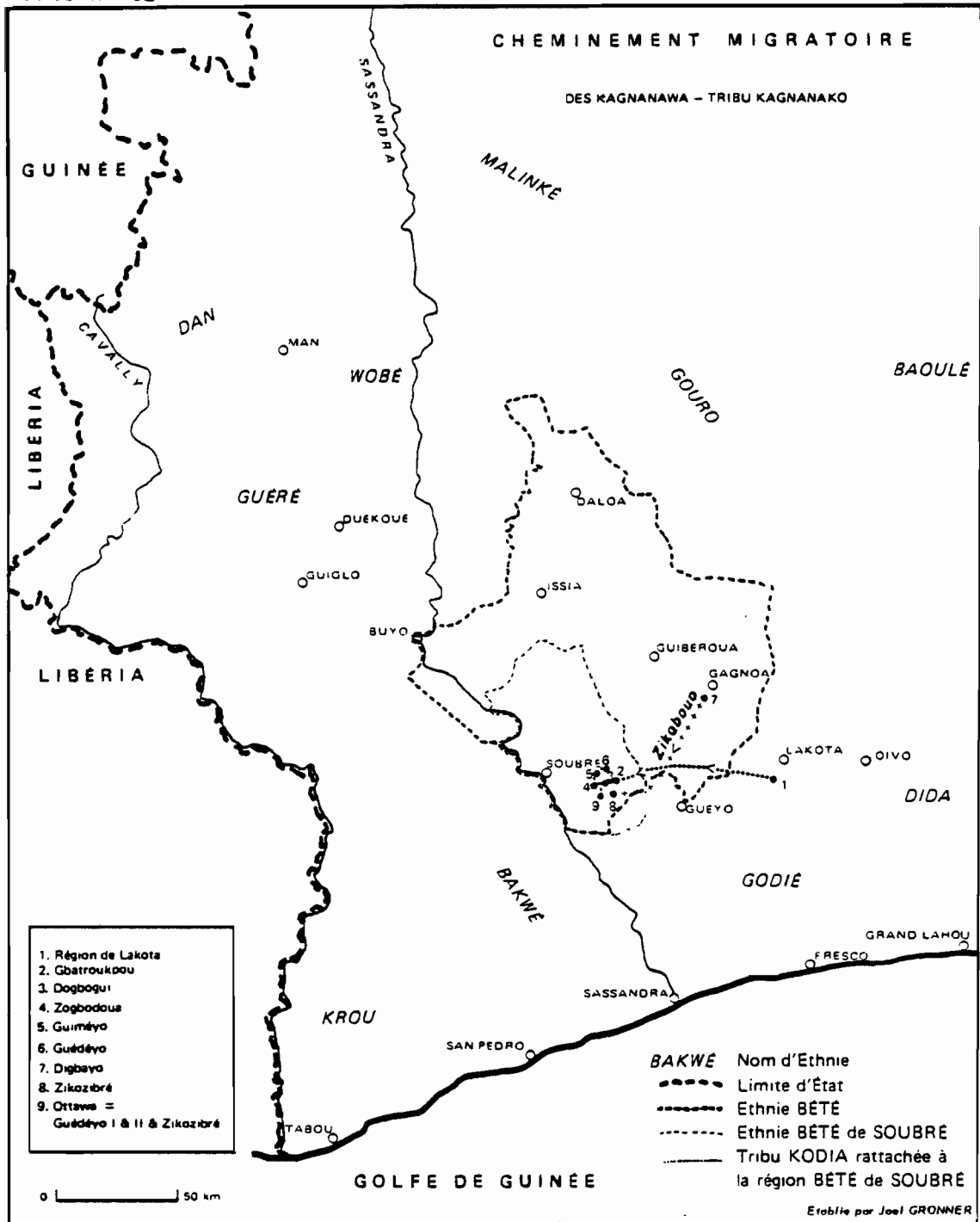
Le feu fut éteint et les Bobokossou (les Kpadawa) durent fuir.

Les Kagnanawa abandonnèrent Gbatroukpou et allèrent fonder le village Dogbogui. Béhila Gadou était leur chef.

Quelques temps après, les gens de Dogbogui furent entraînés dans une guerre avec les Routtawa, les Zérébouo et les Gboulilié. Mais ces trois villages furent vaincus par les Kagnanawa de Dogbogui.

1. Le passé est le plus souvent appréhendé par rapport au présent. Le temps est donc "remonté" en partant du présent vers un passé plus proche pour arriver à un passé plus lointain. C'est ainsi que l'on parle d'abord du père puis du grand-père, alors qu'il apparaît logique que le grand-père décède avant le père.

Carte n° 32



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM
Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE COTE D'IVOIRE

Les vaincus quittèrent la région. Les Routtawa s'installèrent près du Sassandra, en pays Kodia. Les Zérébouo rejoignirent les Zikpobouo près des chutes Nawa. Les Gboulilié se dirigèrent vers Lakota, en pays Dida (2).

C'était encore du temps de Béhila Gadou que les Kagnanawa se séparèrent. Trois villages furent issus de Dogbogui : Guiméyo, dont le chef était Guéfié ; Zogbodoua, dont le chef était Koudou, et Guédéyo, dont le chef était Gbeugréhi.

Un peu plus tard, plusieurs cas d'adultères entraînèrent encore la division des villages.

Les Mahio se séparèrent des Guiméyo. Gowa devint le chef des Mahio, tandis que Guéfié restait celui des Guiméyo.

-
2. On peut supposer que la guerre ne se fit pas avec les trois villages simultanément, mais séparément avec chacun d'eux, au fur et à mesure des migrations successives qui auraient donc été gardées sous silence ou oubliées. Nous savons par la chronique de Kpada que les Kagnanawa unis aux Kpadawa firent la guerre aux Gouzérébouo. Ces mêmes Gouzérébouo - ou Gouzbébouo, voir note 7 de la chronique des Gbalébouo - ont été vaincus par les Mahio, parmi les Sobouo, aux chutes Nawa - voir la chronique de Mahio et des Sobouo -. Or, les chutes Nawa limitent les territoires des Sobouo et des Zikpobouo. Il est vraisemblable que la guerre n'eut donc pas lieu avec les Zérébouo, mais avec les Gouzbébouo puisqu'il est dit que "les Zérébouo rejoignirent les Zikpobouo". On peut alors se demander quelle est l'origine des Zikpobouo. Les chroniques des Niapoyo et des Sémahio (cette dernière a été écrite avec celle des Logboayo), qui font partie des Zikpobouo, ne nous disent rien sur un quelconque contact avec les Kagnanawa. Mais cela n'est pas étonnant puisque les Niapoyo comme les Sémahio n'ont conté que l'histoire qui leur est propre. Les Gouzbébouo ne sont ni Niapoyo, ni Sémahio. Cependant, il est dit dans la chronique des Mahio et des Sobouo que les Mahio anéantirent tous les Gouzbébouo. Il se pourrait donc qu'une partie des Gouzbébouo ait pu échapper au massacre et ait été recueillie parmi les Zikpobouo. Ils se seraient depuis confondus avec l'une ou plusieurs familles des Zikpobouo puisque le nom Gouzbébouo ne désigne aucune des familles qui composent les Zikpobouo. Ce passage direct - de la défaite des "Gouzbébouo" devant les Kagnanawa, à leur absorption par les Zikpobouo - laisserait ignorée leur relation avec les Mahio et les Sobouo, si cela s'est bien produit comme il vient d'être supposé. Les Gboulilié, de leur côté, sont certainement originaires du pays Dida. Cette affirmation repose sur la terminaison du nom "lilié", qui est propre au pays Dida. Les Kagnanawa ne les auraient-ils pas plutôt rencontrés dans la région de Lakota, sur leur chemin vers le pays Bété ? Les circonstances de la rencontre des Kagnanawa avec les Routtawa sont sans doute encore plus hypothétiques. On pourrait penser que les Kagnanawa rencontrèrent les Routtawa lorsqu'ils se dispersèrent après leur défaite avec les Gbalébouo et la destruction de leur village Dogbogui (voir la chronique des Gbalébouo).

Les Titéyo sortirent de Zogbodoua. Sabéhi était leur chef, tandis que Koudou était celui des Zogbodoua.

Les Oupoyo sont issus des Guédéyo. Koubi fut leur chef, tandis que Gbeugréhi était encore celui des Guédéyo.

En 1925, les Zikobouo furent accueillis dans la région et créèrent le village Zikozibré. Ils étaient originaires du village Digbayo, dans le canton Zikobouo, dans la juridiction de Gagnoa (3). Leur chef était Dagbo Légré.

Puis, plus proche de nous, en 1952, le village Guédéyo se divisa pour former les villages Guédéyo I et Guédéyo II. La forêt était devenue trop peuplée pour qu'ils demeurent au même endroit. Ainsi, ils étaient distants de quelques centaines de mètres. Zikozibré était situé à trois kilomètres à l'est de Guédéyo I, sur la piste qui mène à Guéyo.

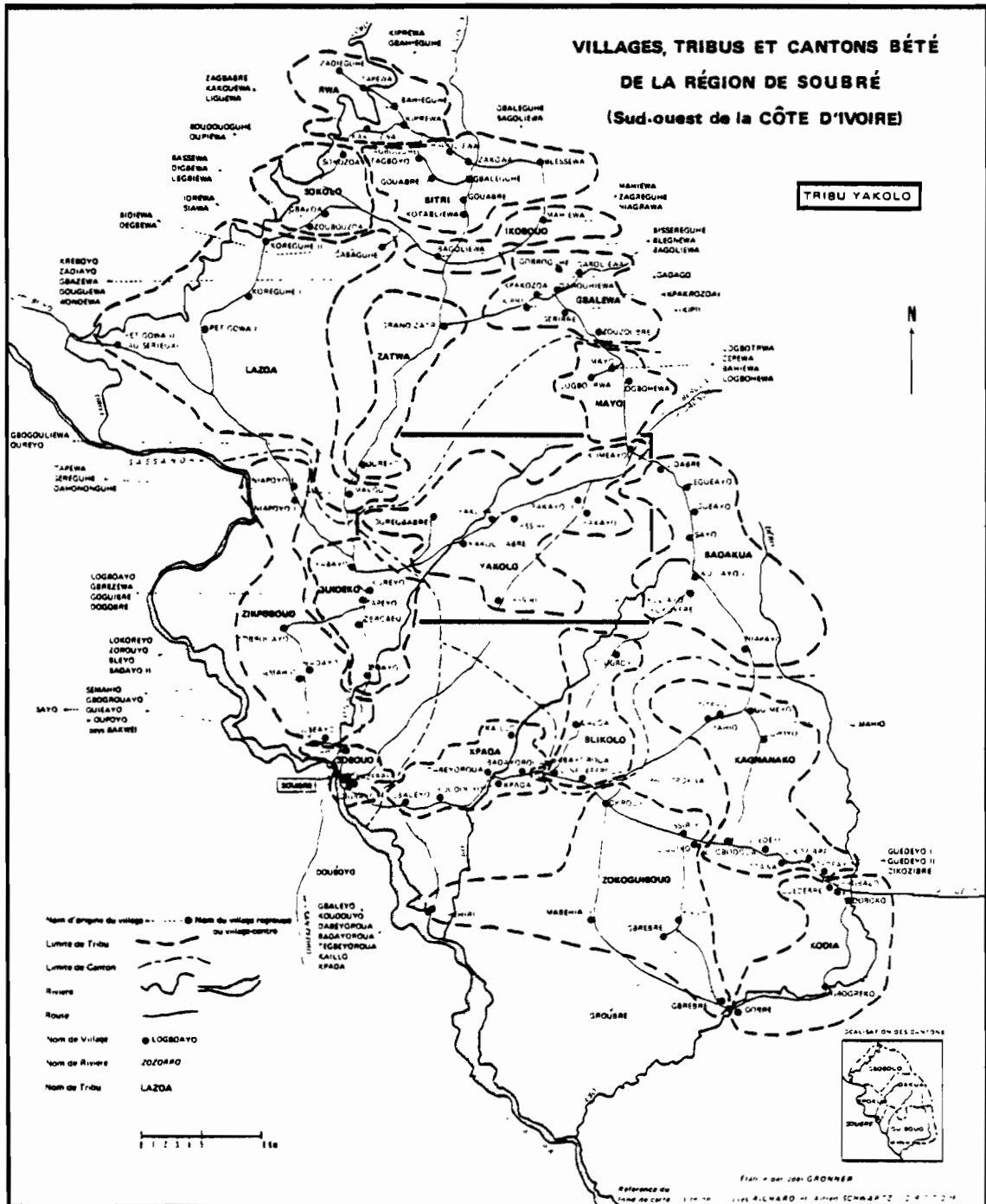
Un regroupement de Guédéyo I, Guédéyo II et Zikozibré était envisagé en 1974 sur l'emplacement de Guédéyo I. Le 14 août 1977, ils furent officiellement unis, et le nouveau village inauguré reçut le nom Ottawa (beaux-parents; ils l'étaient en effet tous devenus) (4).

Ils n'obtinrent pas, comme les Kodia, une indemnité de la SODEPALM en compensation de la forêt réquisitionnée. Mais la SODEPALM créa et finança la plate-forme villageoise qui permit l'installation d'Ottawa.

3. Le village d'origine des Okrouyo. Ils sont donc apparentés à la famille du chef du canton Zagba Balou Zéké.

4. Ottowouri au singulier. Se prononce Wottowouri et donc Wottowa dans les cantons Gbobouo et Brokua. Les officiels se refusent à voir un lien quelconque avec le nom de la capitale du Canada.

Carte n° 33



18. CHRONIQUE DES KOMÉAYO, DE LA TRIBU YAKOLO

Ceux que l'on appelle aujourd'hui les Koméayo sont originaires du village Gbogouayo. Le village bordait la rivière Zō. C'était dans la région de Guiglo, en pays Guéré.

Ils quittèrent leur village parce qu'il y avait toujours des guerres et qu'ils ne pouvaient vivre en paix.

Gbogou avait un fils nommé Tapé. C'est Tapé qui dirigea les Gbogouayo vers la région. Ils furent accueillis par les Zakowa et demeurèrent avec eux. En fait, jusqu'au jour où les Gbogouo qui étaient exaspérés par la hargne des Gbogouayo se révoltèrent contre eux et les chassèrent.

Les Gbogouayo se réfugièrent dans la forêt près de Grand Zatri. Séri, le fils de Tapé, était celui qui les dirigeait.

Ils ne demandèrent à personne l'autorisation de s'installer et fondèrent le village Guikwa (Gui : graine, Kwa : palmier ; soit, graine de palmier, sans doute parce que la forêt en avait en abondance). Ils y restèrent fort longtemps.

Beaucoup plus tard, ils vinrent s'installer près des Bakayo et des Mayo. Dans la forêt avoisinante, il y avait un trou qui s'enfonçait dans la terre. Le pourtour du trou était parsemé de coquilles (Lakō) d'escargots (Siō). Dans ce trou, vivait le génie Zoko. Il apportait bonheur et sagesse à ceux qui venaient le vénérer. De l'eau se mit à couler de ce trou et une rivière naquit. Elle reçut le nom Zokobélako (1).

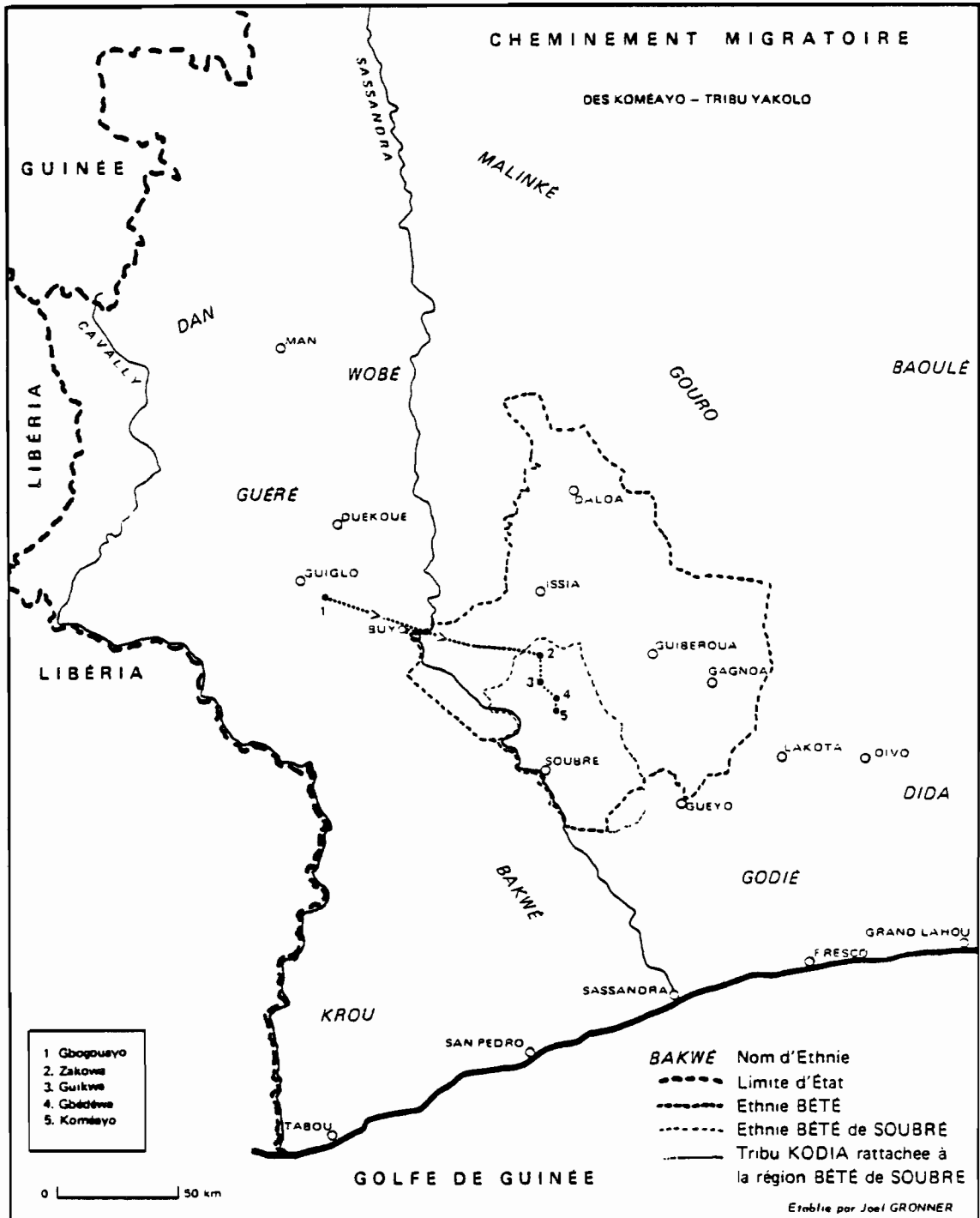
C'est à la source de la Zokobélako que les Gbogouayo, les Bakayo et les Mayo contractèrent une alliance qui, entre autres, institua l'exogamie entre eux.

Les Bakayo, les Mayo et les Gbogouayo forment depuis les Zokobouo (les enfants du génie Zoko). Leur totem devint Siō (l'escargot).

Gbogou Okrou était alors le chef des Gbogouayo. Leur village était Gbédéwa.

1. On ne sait quelle est la signification de 'Bé'. S'agit-il d'un mot qui sert de liaison, en l'occurrence entre Zoko et Lako ? Aucune confirmation ou infirmation n'a pu être donnée à cette question.

Carte n° 34



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHÉMIN ORSTOM
Carte des Groupes Culturels et Ethniques - Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

Les Logbotrowa arrivèrent peu après et furent accueillis par les Mayo. Puis ils reçurent une place pour s'installer.

Un jour, des étrangers vinrent trouver les Gbogouayo. Ceux-ci étaient installés à l'ombre et venaient de finir de boire le Banguï (vin de palme). La calebasse était vide et ils n'avaient plus rien à offrir aux étrangers. Ceux-ci ne comprirent pas qu'on ne les honorât pas. Ils surnommèrent les Gbogouayo : "les Koméayo" (Komé : calebasse ; soit, les enfants de la calebasse). Depuis, ils portent ce nom.

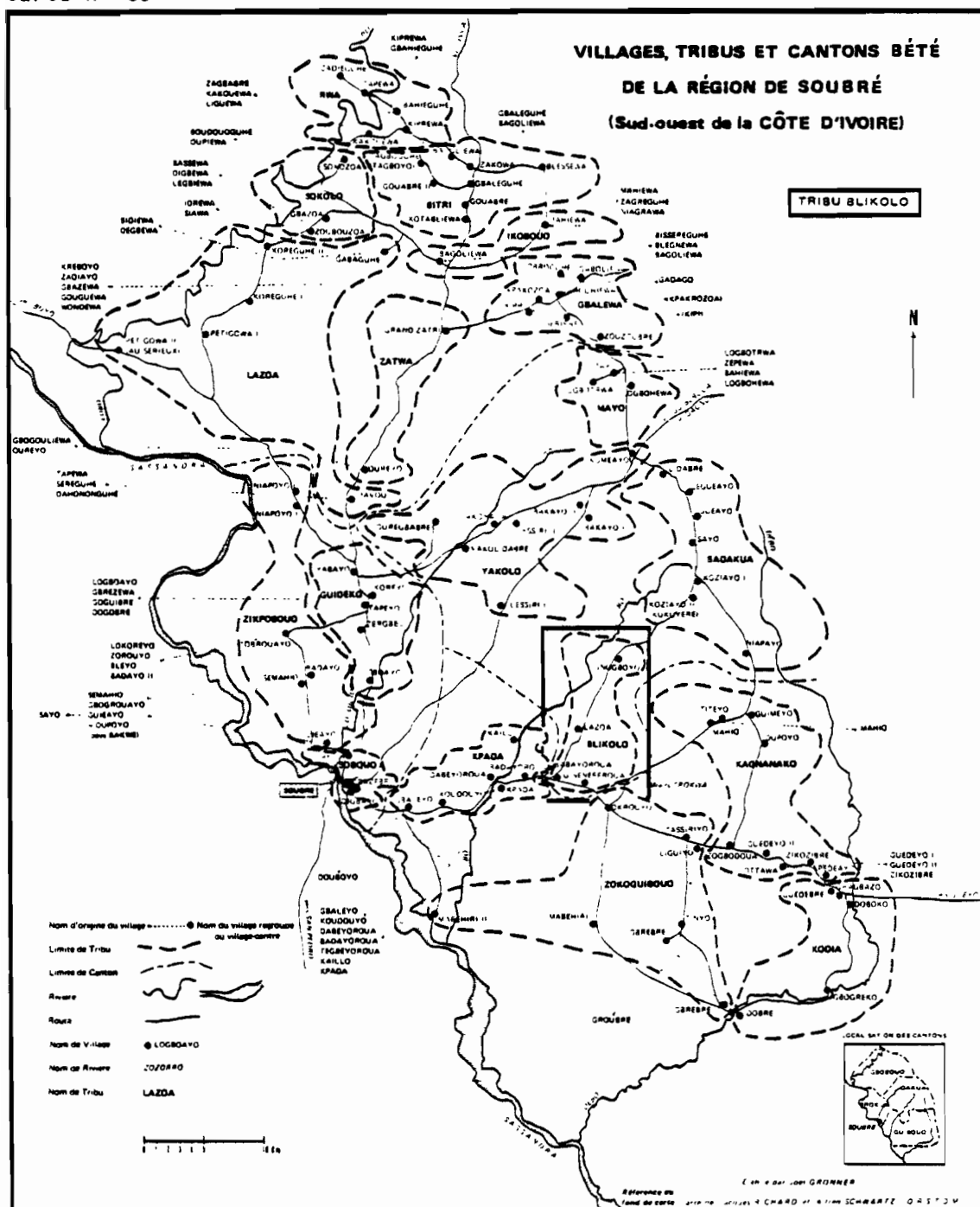
Gboto Dwaté était le premier chef de la tribu Koméayo (2). A sa mort, la chefferie de la tribu passa à Bakayo et changea ainsi de nom en devenant la tribu Bakayo. Le chef du village Bakayo, Guiguié Brézilé, fut nommé chef de la tribu par le chef du canton Dakua, Bili Gnassou, du village Sayo. Cela eut lieu une année après l'arrivée du capitaine Thomas (3).

Une rivalité commença alors entre Koméayo et Bakayo. Elle prit fin avec le rattachement des Koméayo et des Bakayo à la tribu Yakolo. "En ce temps, ceux qui étaient lettrés faisaient de la politique et ceux qui ne l'étaient pas, ne pouvaient rien dire". Leur avis n'a pas été demandé. Tout fut décidé entre le nouveau chef du canton, Gnizako Béakou Gabriel, et son secrétaire, le chef de la tribu Yakolo, Gboté Zadi René du village Yakolidabré (4).

La tribu Yakolo regroupe donc les villages Yakolidabré (5), Lessiri I et II, Ourégbabré, Yakoyawa (6), Bakayo I et II (7). Parmi eux, le village Yakolidabré est un village "moderne", construit de 1970 à 1972, à l'initiative et grâce au précieux concours de Zadi Kessi Marcel, fils du secrétaire du chef du canton, Gboté Zadi René. Zadi Kessi Marcel est le directeur général adjoint de la SODECI (8). Une description du village Yakolidabré sera donnée avec les autres villages "modernes" : Bagoliéwa et Mayo.

-
2. On ne peut assurer si elle avait une structure formelle, officialisée par l'administration coloniale.
 3. Soit en 1923, d'après la liste des Commandants-Administrateurs de la subdivision de Soubré, en annexe, p. 534.
 4. Voir la note 2 de la chronique de la tribu Badakua, ci-après p.146.
 5. Originellement Yakuélidabré. Lorsque les blancs leur demandèrent le nom, ils tremblèrent de crainte et prononcèrent de travers.
 6. A l'origine, Yakué, puis est devenu Yakoyaya (Yaya : quelques-uns, avec une connotation méprisante), puis enfin, Yakoyawa.
 7. Bakayo s'étant divisé en deux villages, comme Lessiri d'ailleurs.
 8. La compagnie nationale des eaux.

Carte n° 35



DES BLIKOLO

19. TRIBU BLIKOLO

Les Blikolo descendent de Bli qui eut quatre enfants : Baba, G'nénéfê, Lazo et Gnogbo.

On sait qu'ils vinrent de la région de Toulépleu, en pays Guéré, et qu'ils sont apparentés aux gens du village Krohon, en pays Bakwé.

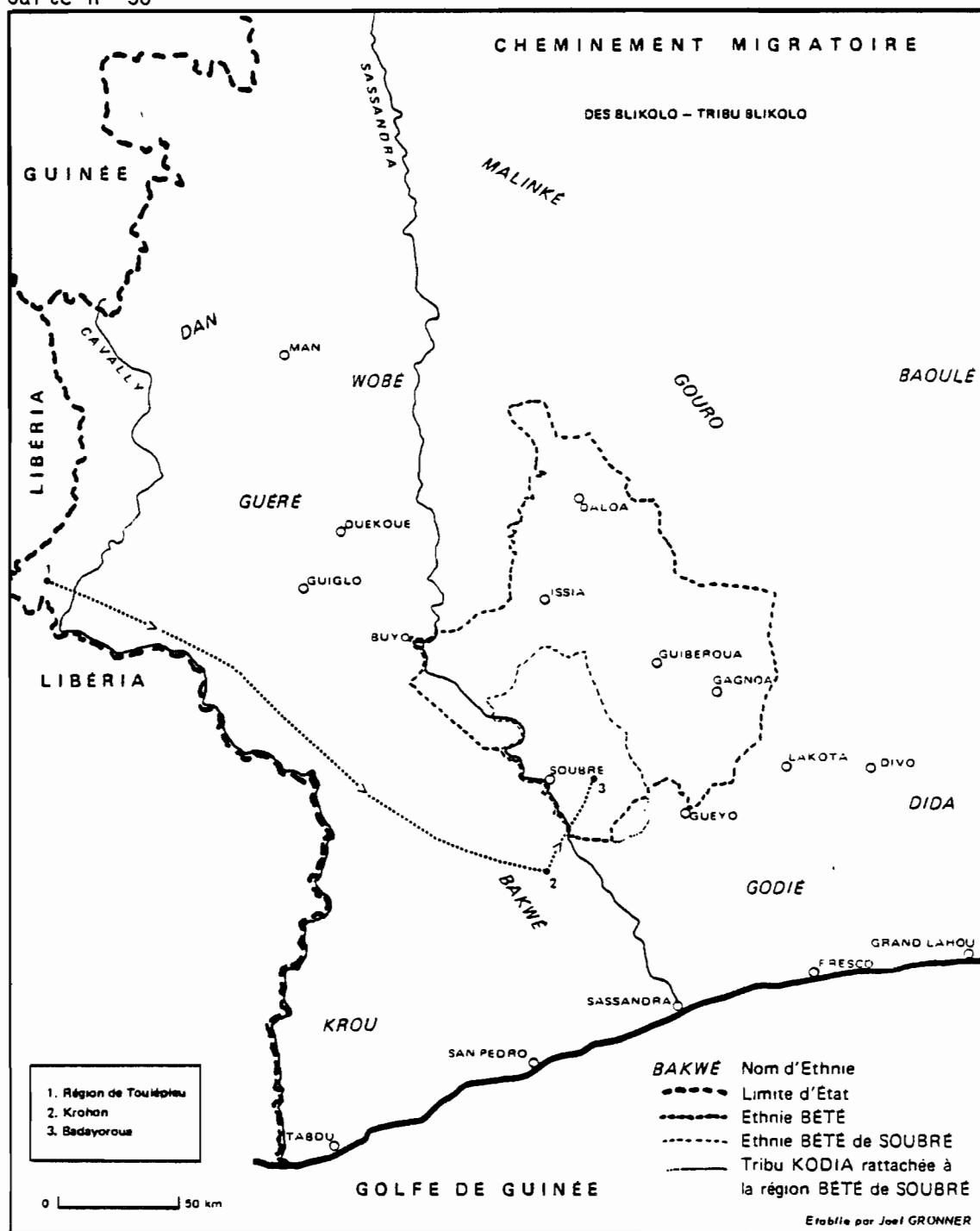
Les quatre fils de Bli créèrent leur village qui porte le nom de chacun d'eux : Babayoroua, G'nénéfêroua, Lazoa et Gnogboyo.

Remarques :

A chacune de mes visites dans la tribu Blikolo, il y avait un décès. Aucune recherche d'informations n'était dès lors possible. Les trop succinctes informations ci-dessus furent recueillies au village Badayoroua, de la tribu Kpada, dont plusieurs filles sont mariées dans les villages Blikolo. Les Badayoroua sont à ce titre les alliés des Blikolo et connaissent de ce fait l'histoire de ces derniers. Je ne voulais cependant pas m'informer plus avant par leur intermédiaire, car je préférerais obtenir directement la version des protagonistes. Ceci explique la pauvreté des informations. Mais ces informations sont en partie contredites par Alfred Schwartz (1) qui a reconnu, en étudiant le pays Bakwé, que le village Krohon est composé de Blikolo originaires de Soubré. Il tait cependant que leur origine première est la région de Toulépleu. Selon les notes d'Alfred Schwartz, une partie des Blikolo de Soubré vint donc s'installer en pays Bakwé. C'est pourtant l'inverse que j'ai pressenti dans le discours que m'ont tenu les Badayoroua : une partie des Blikolo serait restée dans la région de Krohon lors de la migration de l'ensemble des Blikolo de la région de Toulépleu vers la région de Soubré. Faute d'informations complémentaires qui permettraient d'éclaircir cette contradiction, nous retiendrons la version des Badayoroua, tout en ayant à l'esprit que nous pouvons être dans l'erreur. Mais comme la migration originelle est sans conteste venue de l'ouest-nord-ouest, en cas d'erreur, le cheminement migratoire de l'ensemble des Blikolo passerait vraisemblablement à peine plus à l'est et moins au sud que celui qui a été tracé dans la carte n° 36.

1. Alfred Schwartz, in "Le dynamisme pionnier dans le sud-ouest ivoirien - ses effets sur le milieu forestier", p. 26. Recherche interdisciplinaire ayant réuni Philippe Léna, Francis Martinet, Jean-François Richard et Alfred Schwartz. Projet Taï, programme M.A.B., Unesco - Ministère de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire, mars 1977, 246 pages +.

Carte n° 36



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population - J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

Eléments pour une chronique n° 20

LES DAKUA - TRIBU BADAKUA

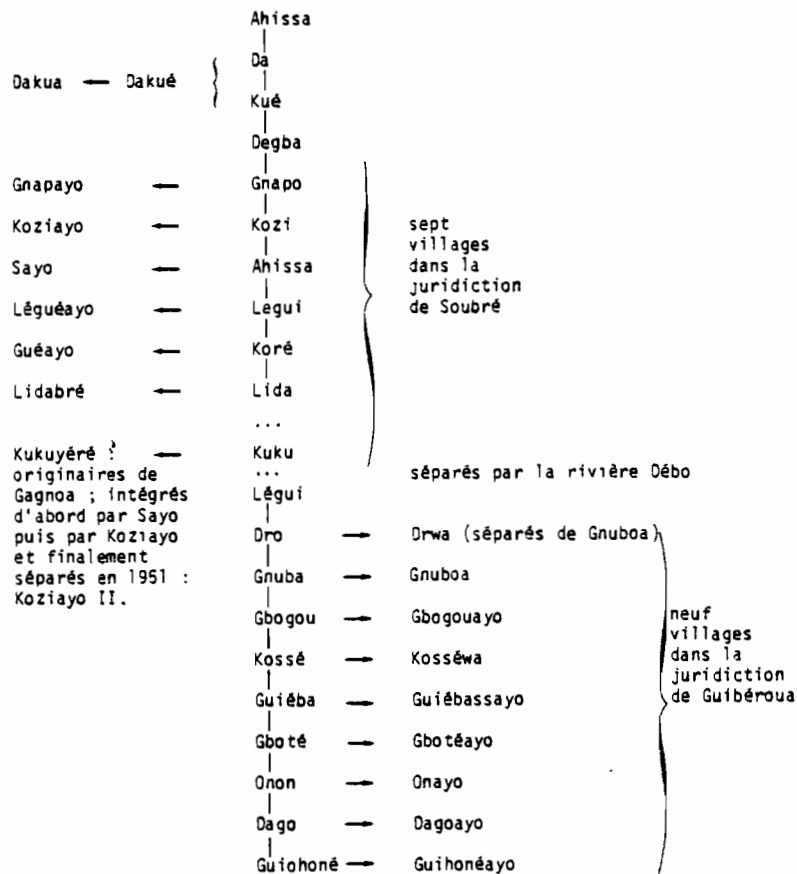
20. LES DAKUA, DE LA TRIBU BADAKUA

Les Dakua ou Dakué sont originaires du Libéria. Ils traversèrent la forêt de Taï et vinrent par les régions de Guiglo, de Duékoué, de Yokolo et de Saïwa, au nord de Guibéroua.

L'ancêtre le plus éloigné est Ahissa. Il eut un fils nommé Da.

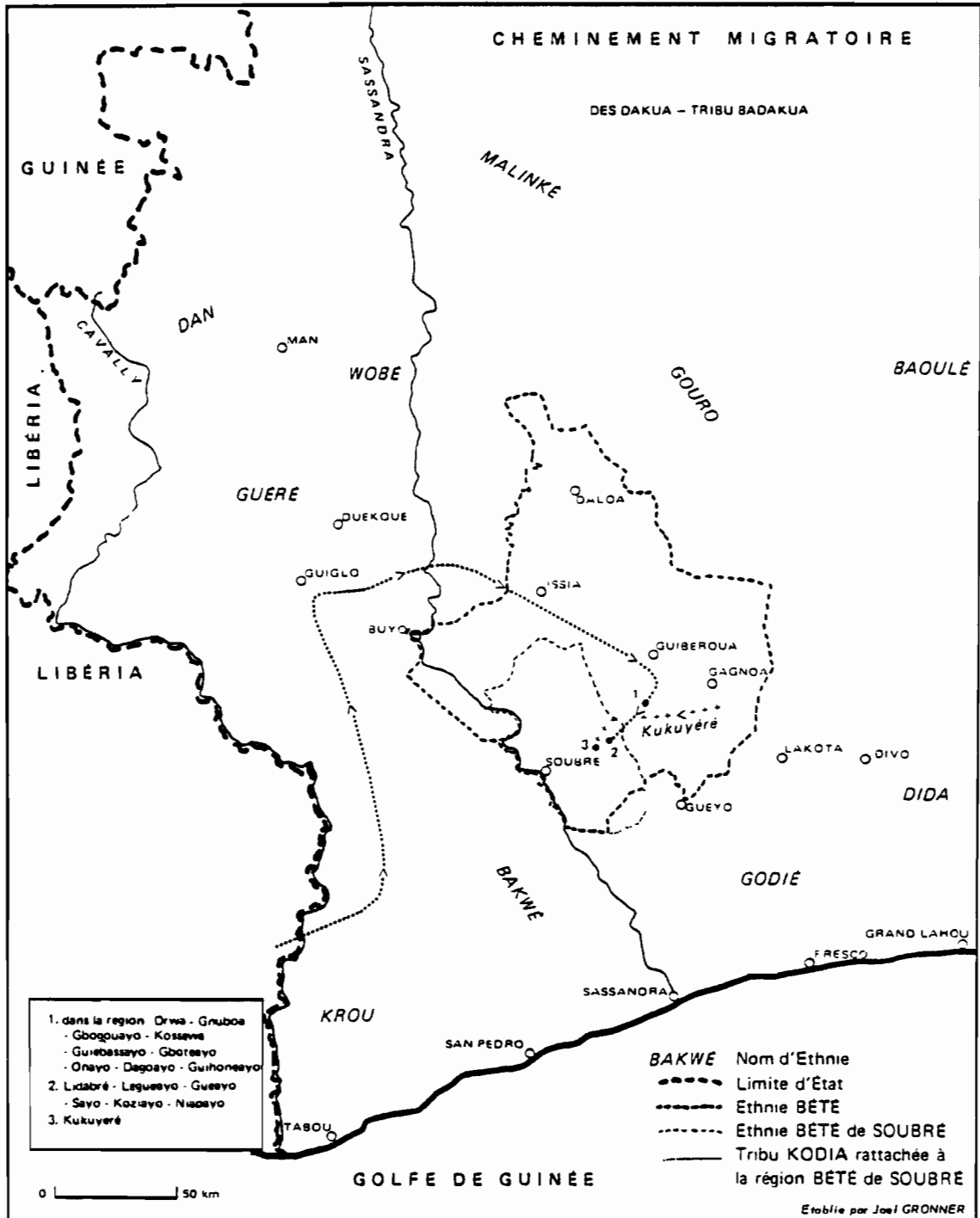
Da eut également des enfants, mais ils mouraient les uns après les autres. A son dernier fils, il donna le nom Kué, qui signifie la mort, comme le veut la tradition lorsqu'un père voit ses enfants mourir les uns après les autres. Le sort fut ainsi déjoué puisque Kué eut de très nombreux enfants (1).

En commençant par l'ancêtre Ahissa, voici sa lignée et ses descendants.



1. "Enfant" est pris ici au sens générique : les descendants de ... sont ses enfants.

Carte n° 38



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population - J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN - ORSTOM

Carte des Groupes Culturels et Ethniques - Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

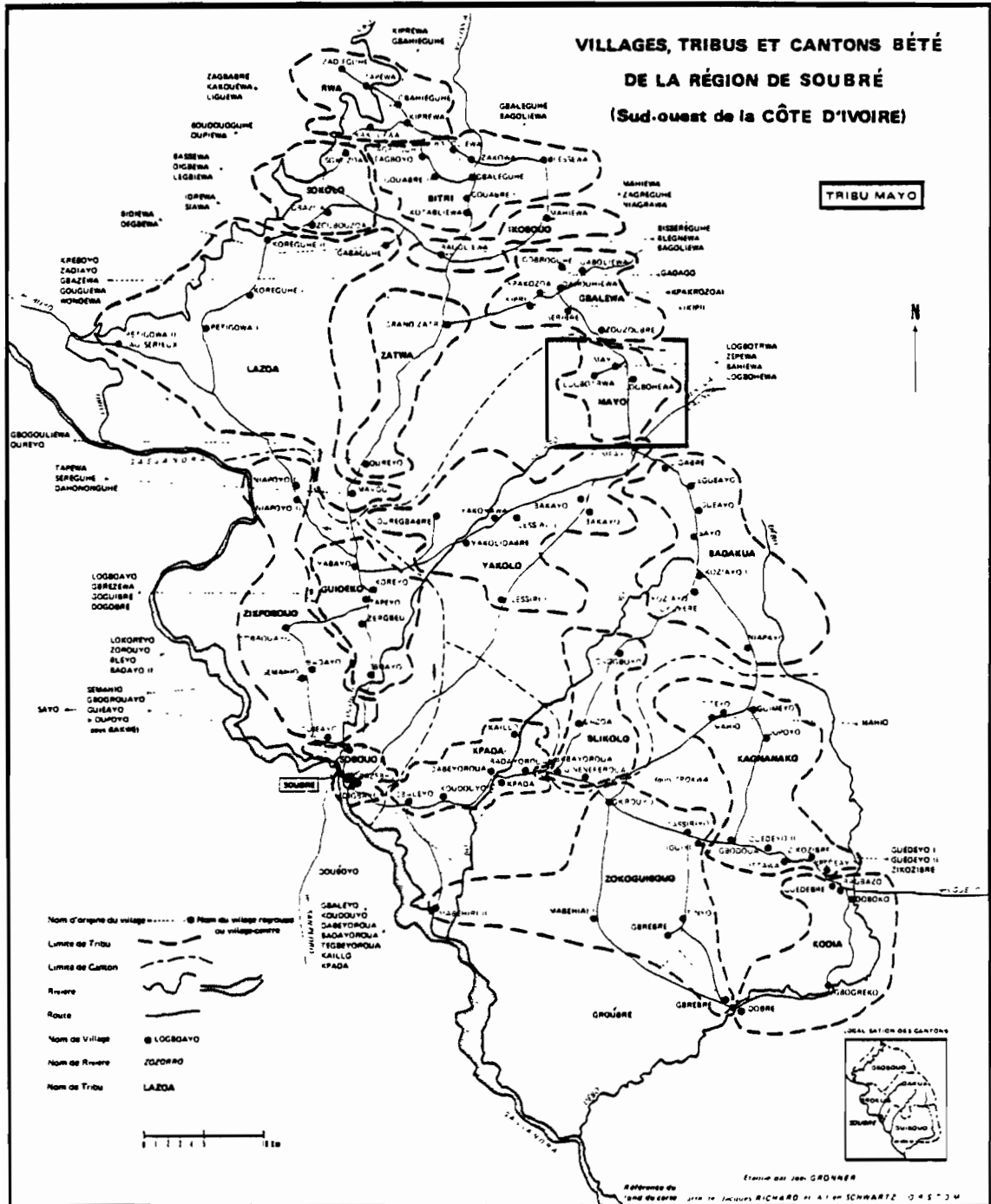
Avant l'arrivée des blancs, la tribu Dakua comptait seize villages. Lors de la création des limites des cantons, sept villages parmi les seize se trouvèrent dans la juridiction de Soubré, et de ce fait, "dans le bas des Dakua". C'est ainsi qu'est née la tribu Badakua. Les neuf autres villages se trouvèrent inclus dans la juridiction de Guibéroua.

Bili Gnassou, du village Sayo, parmi les Dakua, était donc le premier chef du canton. Puis, Gnizako Béakou Gabriel lui succéda le 31 décembre 1936. Gboté Zadi René avait pourtant été pressenti pour cette charge, mais il se désista au profit de son aîné Gnizako Béakou Gabriel. Gboté Zadi René se réserva cependant les titres de chef de la tribu Yakolo et de secrétaire du chef du canton (2). Gnizako Béakou Gabriel décéda le 30 juin 1964. Personne ne lui succéda puisque aucun chef de canton ne fut nommé après l'indépendance du pays.

Sériam Bossé Gabriel (3) du village Koziayo avait accédé au poste de secrétaire du chef du canton en juillet 1954, au décès de Gboté Zadi René. Il demeura à ce poste jusqu'au décès de Gnizako Béakou Gabriel, en juin 1964.

-
2. On peut comprendre maintenant comment les villages Koméayo et Bakayo ont été rattachés à la tribu Yakolo. Gboté Zadi René voulait accroître le pouvoir de sa tribu. Il influença Gnizako Béakou Gabriel, le chef du canton dont il était le secrétaire, et le décida à supprimer l'une et l'autre des tribus Bakayo et Koméayo pour les inclure à la tribu Yakolo dont il (Gboté Zadi René) était également le chef. La première occasion pour la réalisation de ce dessein fut le renoncement de Digbolou Guiguié Brézlé à la chefferie de Bakayo, en 1937, pour cause de maladie. C'est Digbolou Guiguié Brézlé lui-même qui m'a informé sur ce tout dernier point. Il est probable qu'il ait été encouragé à renoncer car depuis lors il a vécu quarante années ... Voir la chronique de Koméayo de la tribu Yakolo.
 3. Qui était ici mon meilleur informateur. Il était également assesseur puis président du tribunal coutumier de Soubré de 1950 à 1962 (date de la suppression des tribunaux coutumiers). Puis, il devint secrétaire du canton jusqu'en 1976 et depuis, il est responsable politique (du P.D.C.I.) du canton Dakua.

Carte n° 39



Eléments pour une chronique n° 21

LES MAYO - TRIBU MAYO

21. LES MAYO, TRIBU MAYO

La tribu Mayo comprend quatre villages : Logbotrwa, Zépéwa, Bahiéwa et Logbohéwa. Seuls les Zépéwa, Bahiéwa et Logbohéwa sont des Zokobouo, nom qu'ils partagent avec les Koméayo et les Bakayo (1). Les Logbotrwa formèrent longtemps un groupe à part. Ils ne furent réellement intégrés à la tribu Mayo qu'avec la création du nouveau village.

L'origine de la tribu Mayo est très imprécise et c'est avec une certaine réserve qu'il faut retenir ce qui suit (2).

Les gens de Mayo descendent des chefs suivants, en commençant par le plus ancien : Séri, Saoré, Koré, Mahi, Zadré, Bahi, Lida, Ahipo. Puis vient Donwahi, l'actuel député de Soubré.

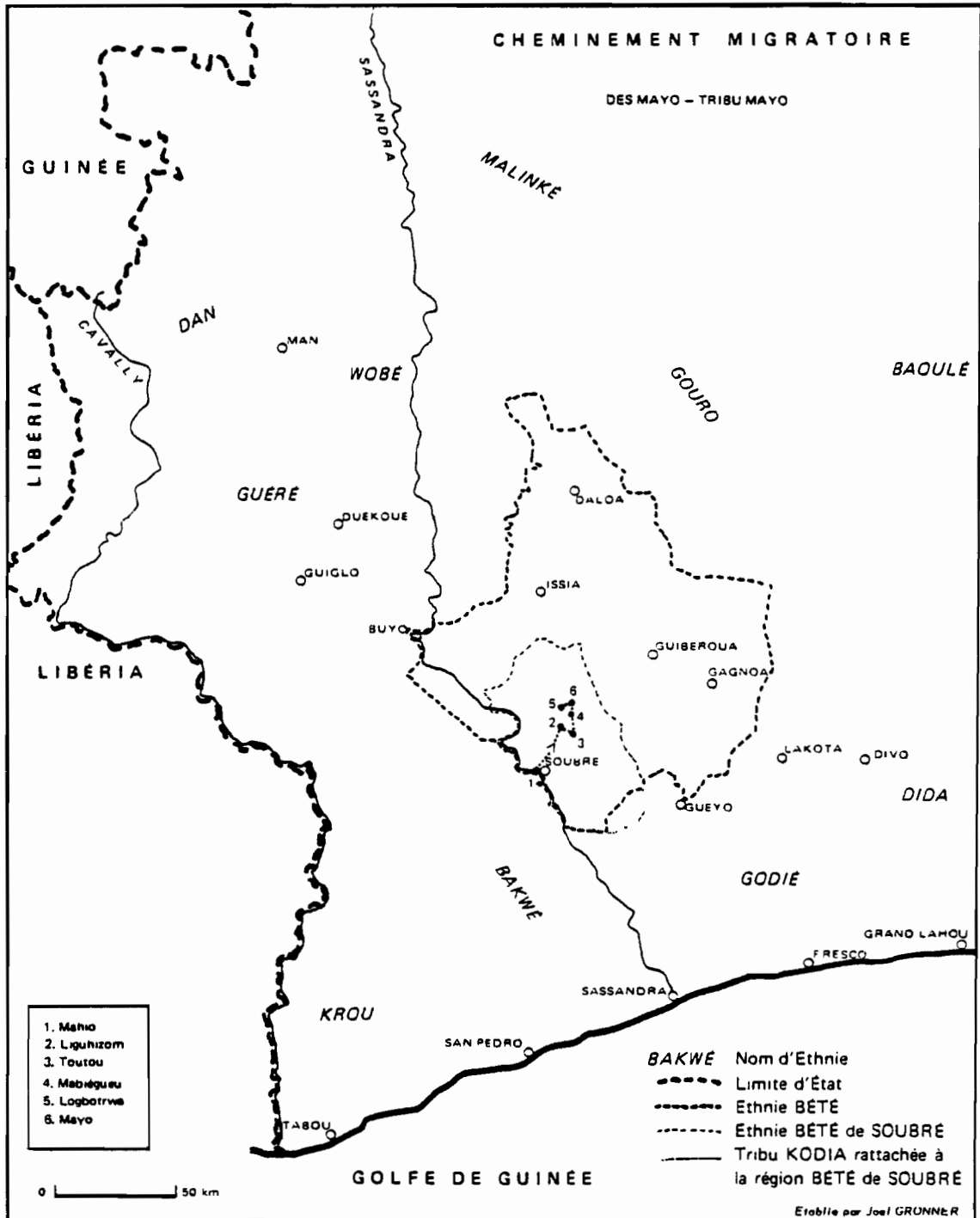
Ce serait sous la direction de Zadré qu'ils quittèrent Mahio parmi les Sobouo. Ils s'arrêtèrent près de l'actuel Yakoyawa et fondèrent le village Liguhezom. Là, naquirent Bahi et Lida. Lida eut une fille du nom d'Ibohi qui se maria au village Gabasséwa, actuellement dans la juridiction de Guibéroua.

Lida alla ensuite fonder le village Toutou (nom d'une terre fertile, propre à l'endroit sur lequel ils s'établirent), non loin de Lidabré, de l'actuelle tribu Badakua. Lida fonda un deuxième village, du nom Mabiégueu (Mabié : c'est la fin, Gueu : il n'y a plus rien derrière ; soit, il n'y a plus d'ancêtre de qui prendre le nom, parce qu'il n'y a plus d'enfants pour en recevoir). Il était situé entre les actuels Mayo et Koméayo. Ahipo, le neveu de Lida, est né à Mabiégueu. Dès que quelqu'un mourait, on donnait son nom à l'un de ceux qui restaient.

1. Voir la chronique des Koméayo, tribu Yakolo.

2. Soit que l'on ait voulu m'induire en erreur, soit que les informateurs aient fait preuve de beaucoup d'imagination. Le fait est qu'ils étaient nombreux à me répondre une version contestée plus tard par d'autres, sans qu'il fut possible d'obtenir des précisions. Par exemple, le nom Mayo viendrait - donc, selon une autre source - de Ma : là-bas, et Yo : enfant ; soit, les enfants de là-bas ou d'ailleurs ... Origine différente de celle qui suit.

Carte n° 40



Références fond de carte

Carte de Localisation de la Population - J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHÉMIN - ORSTOM
Carte des Groupes Culturels et Ethniques - Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM

in ATLAS DE CÔTE D'IVOIRE

Les Logbotrwa se disent originaires de la région (3). Ils sont des Ottawa (beaux-parents) (4) vis-à-vis des Mayo. Ils sont apparentés aux Zorouyo (5), mais aussi aux Ourégbabouo. C'est après un palabre que ces deux familles quittèrent les Logbotrwa.

Le début du regroupement de Mayo commença en 1963 ; sous l'instigation extrêmement active de Donwahi Charles, l'actuel député de Soubré. Il était alors ministre de l'Agriculture (6).

Le nouvel emplacement a d'abord été défriché et aplani au bulldozer. La piste qui relie Grand Zatri, Mayo et Koméayo a été tracée grâce au concours de la SODEPALM. Le village et ses abords ont bénéficié d'un plan d'aménagement très élaboré. Une description du village Mayo sera donnée avec les autres villages "modernes" : Bagoliéwa et Yakolidabré.



11 - Mayo en 1977

-
3. Tandis que d'autres disent qu'ils viennent du canton Gbobouo près d'Issia. D'autres encore, de la région de Guibéroua.
 4. Voir la chronique de Kagnanako, note 4 p. 135.
 5. Voir la chronique des Logboayo et des Séméyo. Zagori Obrou faisait partie des Zorouyo. Leur implantation dans la région est donc très ancienne. Ourégbabré est depuis situé dans la tribu Yakolo.
 6. Il fut alors accusé d'ourdir un complot contre le Chef de l'Etat et fut arrêté et emprisonné au cours de la même année. Il fut réhabilité une année plus tard, lorsqu'on découvrit qu'il y avait eu, en fait, machination.

2. ANALYSE DES CHRONIQUES VILLAGEOISES

- DECRYPTAGE DU MESSAGE -

	Pages
LE FIL DES ÉVÉNEMENTS DICTE NOTRE MÉTHODE	153
LA CHRONOLOGIE DES "ÉTAPES"	154
1. DE L'ORIGINE DU GROUPE A SON INSTALLATION : UN CONSTAT	154
- DES ORIGINES DIVERSIFIÉES QUI LAISSENT ENCORE DES DOUTES	154
- TANT DE DÉPARTS OU DE DÉPLACEMENTS, AU NOM DE QUOI ?	158
- Des situations conflictuelles	158
- Des raisons à caractère sacré	160
- Des raisons d'ordre matériel	161
- LES CINQ FORMES DE DÉPLACEMENTS	162
- S'INSTALLER ICI PLUTÔT QU'AILLEURS ? POURQUOI ?	164
2. LES ATTITUDES ET LES VALEURS VEHICULEES	165
- LA FEMME EST UNE VALEUR CONVOITÉE, OBJET D'INTERDITS ET DE DÉFIS QUI PRENNENT L'ALLURE DE CRIMES ET DE SUICIDES	165
- LES PRÉCEPTES ET COMPORTEMENTS A PROPOS DE L'INSTALLATION DU VILLAGE, DE L'ALLIANCE, DE LA GUERRE, DE LA MORT, DU SACRÉ, (DE LA VIE) ET DU POUVOIR	167
- HISTOIRES ET "LÉGENDES" ET LEURS VALEURS	180
- La source symbolise la naissance et l'alliance	181
- Le sens de la vie... ou les valeurs qui sont reconnues comme les plus estimables	182
- Les joies et les peines de la vie, ou son lot d'épreuves, de bonheur, de tristesse, d'égare- ment, de malheur, de sanction et de pardon- réparation	182
- Deux exemples de situations vécues : une illusion et un stratagème	183
- Trois incarnations, ou l'intervention du sacré et du magique qui protègent	184
- Une conclusion	185
3. LES GROUPES ET LE POUVOIR	185
- QUI DÉTIENT LE POUVOIR SUR QUI ?	185
- LES ÉVOLUTIONS : POUVOIR ÉCLATÉ, RÉCUPÉRÉ ET LÉGITIMÉ	187
- L'époque précoloniale	187
- L'époque coloniale	187
- L'Indépendance	188
- LE SACRÉ ESCAMOTÉ	189
- DE L'ETHNIE GBÈTE	190
- LES ALLOCHTONES PROVOQUENT CHEZ LES BÉTÉ DES ATTITUDES PROTECTIONNISTES	192
CONCLUSION	194
Notes	197

Ce plongeon dans le monde Bété étourdit qui n'est pas initié. Celui qui l'est ne voit peut-être pas clairement comment son univers est articulé, ou tout simplement ne s'interroge-t-il peut-être pas à ce sujet. Cela nous préoccupe cependant et nous donne envie d'y voir plus clair. Que faire d'autre pour cela que d'analyser le contenu des chroniques villageoises ? Voici comment nous avons procédé.

LE FIL DES EVENEMENTS DICTE NOTRE METHODE

L'origine est le point de départ. De là le cheminement commença. Or le peuple de la forêt a toujours été en perpétuel déplacement. Pou-
vait-il en être autrement avec une agriculture itinérante et un mode d'alimentation qui faisait davantage appel à la cueillette et à la chasse qu'au travail intensif du sol ? Dès lors, sa mobilité, ou au moins sa faculté d'être mobile, détermine sa perception du monde, de là, ses valeurs et ses attitudes. Une fois le groupe sédentarisé, non par choix mais par contrainte, des pouvoirs se transforment, s'affirment et évoluent. C'est en suivant cette progression, qui ressemble à des étapes parcourues, que les données contenues dans les chroniques villageoises ont été groupées autour de trois thèmes principaux.

- de l'origine du groupe à son installation : un constat ;
- les attitudes et les valeurs véhiculées ;
- les groupes et le pouvoir.

D'autant que la région de Soubré s'est ainsi peuplée : par l'avance spontanée des populations jusqu'au lieu d'où elles ne purent guère bouger. Aucun groupe ne revendique d'ailleurs une origine locale ancienne. Avec la fixation (spatiale) des populations par l'administration coloniale, le pouvoir (avec le sacré qu'il exprime) fut bouleversé. Une adaptation aux nouvelles conditions était exigée. La compétition s'engageait. Des allochtones arrivèrent et demandèrent à s'installer. Les Bété se devaient de composer avec eux. Le processus migratoire est ainsi terminé et le cycle est complet, au moins à propos de ce que révèlent les chroniques.

Une autre classification des données avait été envisagée : celle qui sépare les valeurs et attitudes des groupes de celles des individus. Mais comme sans le groupe, l'individu est perdu, l'un sans l'autre n'existant pas..., cette dernière classification n'a pas été retenue.

Chacun de ces trois thèmes principaux regroupe dans des sous-thèmes les considérations et attitudes qui ont des affinités. Chaque sous-thème, ou sous-ensemble, unit les considérations et attitudes reconnues, par rapport aux autres sous-ensembles formés de la même façon. Il est possible cependant que des considérations ou attitudes aient des affinités avec plus d'un sous-ensemble ; elles seront alors répétées d'autant. Enfin, dans chaque sous-ensemble, les situations ou attitudes sont classées selon un ordre progressif qui apparaît le plus logique (d'une situation de base vers une situation plus élaborée par exemple). Un numéro de note renvoie alors à l'indication de la source. Toutes les chroniques sont ici représentées, l'analyse qui suit se veut donc exhaustive par rapport à ce qui a été relevé. Elle comprend, outre l'énumération et la classification des considérations et attitudes caractéristiques de chaque sous-ensemble, leur interprétation et, si cela s'avère indispensable, une synthèse explicative. Les interprétations ne sont pas actualisées, mais portent uniquement sur la ou les périodes au cours desquelles les situations décrites ont eu lieu. L'essentiel du discours concerne l'époque précoloniale. Lorsque la colonisation a laissé sa marque, elle est toujours signalée. Il n'est nullement dans notre intention de tout expliquer, mais bien plutôt de donner les moyens de comprendre ce que les chroniques villageoises nous transmettent. A de rares reprises, nous avons cependant été contraints d'utiliser d'autres sources qui, pour la plupart, ont déjà été citées dans les chroniques. Constituant plus une énumération de références qu'un nouvel apport, les notes sont exceptionnellement réunies à la fin de l'analyse (page 197).

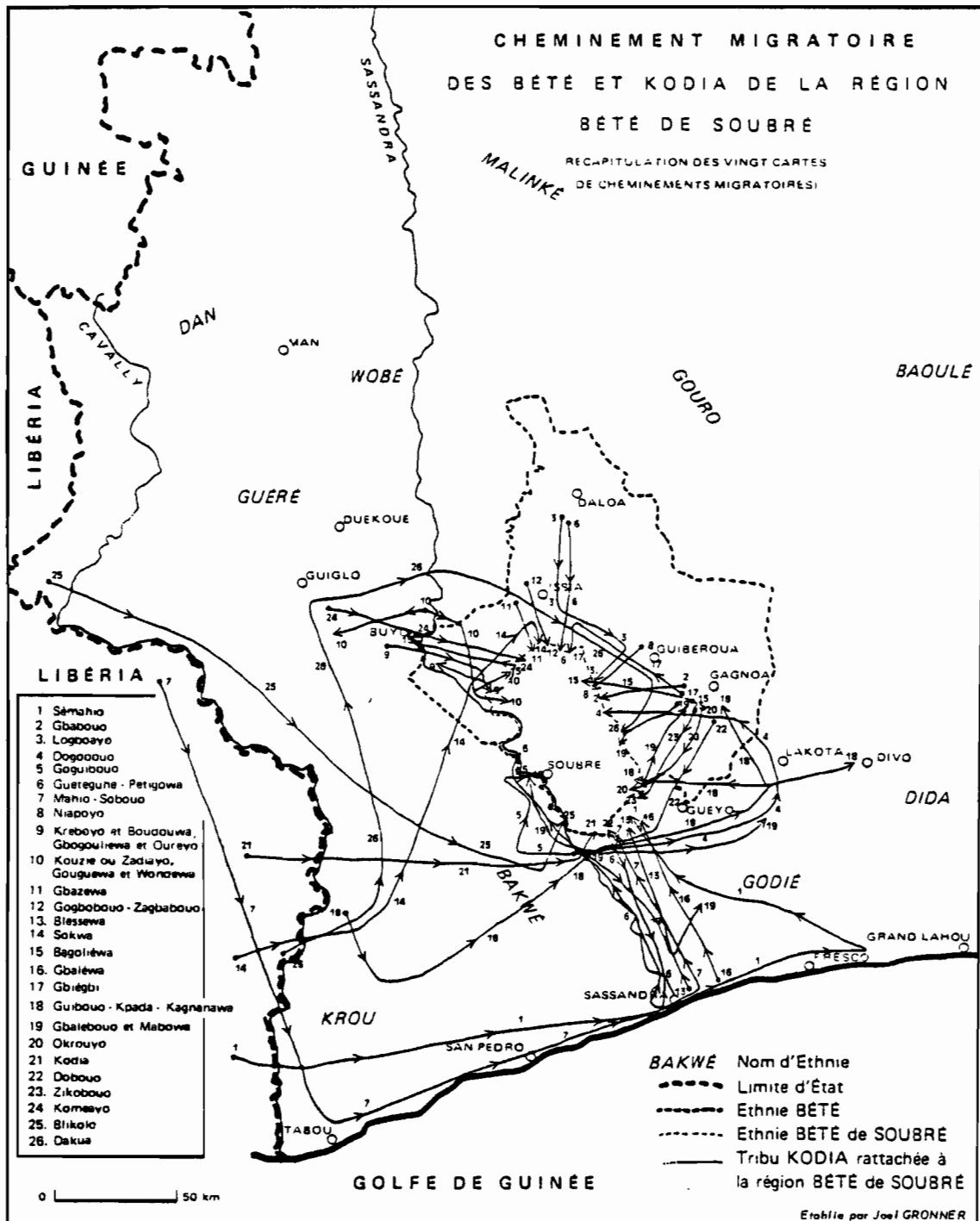
LA CHRONOLOGIE DES "ÉTAPES"

1. DE L'ORIGINE DU GROUPE À SON INSTALLATION : UN CONSTAT

- DES ORIGINES DIVERSIFIÉES QUI LAISSENT ENCORE DES DOUTES

L'origine des Bété telle qu'elle apparaît dans les chroniques villageoises est évidemment notre première interrogation. La carte n° 41, ci-après, nous en donne la réponse. Elle a été établie en calquant les parcours fléchés des 26 groupes étudiés tels qu'ils figurent dans les 20 cartes de cheminement migratoire correspondantes. Ainsi, il apparaît que les Bété de la région de Soubré vinrent de toutes les directions.

Carte n° 41



Références fond de carte Carte de Localisation de la Population J.P. TROUCHAUD et J.P. DUCHEMIN ORSTOM
Carte des Groupes Culturels et Ethniques Collectif Université d'Abidjan et ORSTOM in ATLAS DE COTE D'IVOIRE

Cinq courants principaux se dessinent cependant.

. Le premier est originaire de l'ouest. On pourrait l'appeler le "courant libérien". Les populations arrivèrent dans la région de Soubré en suivant quatre cheminements :

- de Toulépleu au nord-ouest, vers la forêt de Taï et pénétration dans la région de Soubré par le sud-ouest,
- du Libéria ou de la forêt de Taï, en avançant vers l'est, en dépassant la région de Soubré pour y pénétrer par le sud-est et l'est,
- du Libéria, en se dirigeant vers le nord, en contournant la région de Soubré et en y pénétrant par le nord et par l'est,
- du Libéria, vers la mer et en la longeant, puis en remontant vers le nord soit après Sassandra, soit entre Grand Lahou et Fresco, pour arriver par le sud dans la région de Soubré.

. Le deuxième courant tire son origine de l'est, soit la région de Gagnoa-Guibéroua, dans les limites du pays Bété. Les populations arrivèrent directement dans la région de Soubré en venant de l'est.

. Le troisième courant amena les gens du nord, des régions de Daloa et Issia, toujours dans les limites du pays Bété. Ils arrivèrent dans la région de Soubré par le nord.

. Le quatrième courant vient de l'ouest : les pays Kouzié et Guéré actuels, entre Guiglo et Buyo. Ils pénétrèrent dans la région de Soubré par le nord-ouest.

. Le cinquième courant vient du sud, de la région de Sassandra et du pays Néyo. Ils arrivèrent aussi par le sud. Il est probable que ce courant fait partie du "courant libérien" puisqu'il emprunte pratiquement le même parcours entre la mer et Soubré.

Notons que des populations qui auraient dû (ou pu) se situer dans les limites de la région de Soubré ont poursuivi leur migration. Elles sont aujourd'hui en pays Godié, en pays Dida, dans la région de Gagnoa, dans la région d'Issia, dans la région de Buyo et aussi plus à l'ouest dans la forêt.

La région de Soubré a donc été principalement une région d'accueil, et beaucoup plus rarement une zone de passage. Ceux qui s'y sont installés ont trouvé une terre vierge et n'ont pas eu à chasser des occupants (sauf les Zérébouo aux monts Trokwa, voir la chronique de Kpada).

Le courant migratoire libérien trouve certainement son impulsion dans la pénétration de l'Islam. Les peuples Mandingue (dont les Malinké du nord du pays) se déplacent vers le sud aux XVe et XVIe siècles sous la poussée de l'Islam (1). Ils repoussent à leur tour les peuples de la forêt. L'espace se réduit, devient plus densément peuplé. Le contact avec d'autres populations en fait déplacer certaines en quête de nouveaux territoires. On ignore la période qui s'est écoulée depuis les premières pressions Mandingue vers le sud jusqu'aux migrations des Bété dans la région. Cela dépendait de la résistance opposée aux pressions Mandingue par les peuples qui se trouvaient entre eux et les Bété - notamment les Guéré - et de la densité (ou la promiscuité) tolérable pour ces peuples, Bété inclus.

Comparé au "courant libérien", le courant migratoire venant de l'est n'a donné lieu qu'à un très court déplacement. Si toutefois les populations qui sont venues de l'est sont réellement originaires de la région de Gagnoa-Guibéroua, on peut se demander si elles aussi n'ont pas été poussées par un autre courant migratoire, ou bien si cette migration ne constitue pas la dernière étape d'un courant migratoire aux origines éloignées.

Selon J.P. Dozon (2), la population Bété de Gagnoa arriva dans la région de Gagnoa en quatre courants migratoires. Son courant principal s'identifie au "courant libérien" qui a amené une partie de la population Bété dans la région de Soubré. Un deuxième courant provient du sud-est : Abidjan-Bassam et Grand-Lahou. Un troisième courant tire son origine de l'est, peut-être jusqu'au Ghana. Le quatrième courant est venu du nord, du pays Gouro. Ce dernier courant est peut-être celui qui a amené les populations venues du nord de la région de Soubré : des régions de Daloa et Issia ? On peut se poser les mêmes questions sur leurs origines que vis-à-vis des populations venant de l'est. Aucune recherche n'ayant été faite dans ce sens, arrêtons là les suppositions.

Nous n'avons pu savoir pourquoi les Bété vinrent s'installer dans la région plutôt qu'ailleurs. Mais le groupe Bété pouvait-il déjà avoir

-
1. Y. PERSON : "Le Soudan nigérien et la Guinée occidentale" 1970, tome I, pp. 271-303 et "Du Soudan nigérien à la côte atlantique" 1971, tome II, pp. 85-121, in H. Deschamps, "Histoire générale de l'Afrique noire".
 2. J.P. Dozon : "Les leçons de l'histoire ou l'ethnologie dans tous ses états - notes et réflexions sur la constitution des groupes sociaux chez les Bété de Gagnoa" O.R.S.T.O.M., 1977.

été constitué, venant d'horizons si divers ? Cette question a également été soulevée par J-P. Dozon et nous essaierons d'y répondre lorsque nous maîtriserons mieux le contenu des chroniques. Nous pouvons par contre reconnaître les motivations aux départs et aux déplacements, autres que celles qui viennent d'être reconnues qui ont, du reste, touché de près ou de loin l'ensemble des grands groupes de l'Ouest africain.

- TANT DE DÉPARTS OU DE DÉPLACEMENTS, AU NOM DE QUOI ?

Ce sont des situations conflictuelles, des raisons à caractère sacré et des raisons d'ordre matériel qui poussent les populations à migrer. Le partage des motivations entre ces trois groupes de situations et raisons peut sembler quelque peu arbitraire puisque toutes les motivations sont d'inspiration sacrée ou religieuse. Sans le sacré, la vie, ici, n'existe pas, donc sans elle ou sans intervention du sacré les conflits n'existeraient pas ou ne seraient pas les mêmes et les raisons d'ordre matériel ne seraient pas posées, sinon en termes différents. Ceci compris, on peut faire abstraction pour un temps de la sacralité contenue dans les motivations pour les reconnaître dans ce qu'elles ont de profane. Dès lors, la distribution des motivations, parmi ces trois groupes de situations et raisons, est à la fois justifiée et nécessaire. Le deuxième thème : "les attitudes et les valeurs véhiculées", ci-après, considère les situations dans leur totalité, sans amputation de leur sacralité. Il vient ainsi compléter ce qui a été volontairement éludé, pour favoriser une approche progressive propice à une compréhension d'ensemble.

- Des situations conflictuelles

Elles furent à la fois nombreuses et différentes. Leur origine d'une part, leur particularité d'autre part, a permis de les classer en trois sous-groupes, les deux derniers étant d'origine endogène.

- conflit aux origines exogènes

- . l'arrivée d'un groupe antagoniste plus fort (1)
- . la profanation de la demeure du génie par un groupe aux moeurs trop étrangères pour être repoussé (2)
- . l'obligation impérieuse de se soustraire aux représailles d'un groupe parce qu'étant l'allié d'un autre groupe qui lui a fait du tort (3)
- . la contrainte des forces françaises (4).

- conflit résultant de la violation d'une règle sociale qui porte atteinte aux biens ou aux valeurs morales
 - . la propriété d'un caillou et le partage du droit d'aiguiser (5)
 - . le non partage du vin de palme (6)
 - . le non respect de la propriété d'autrui (7)
 - . le non respect du protocole lors de funérailles (8).
- conflit résultant de la violation d'une règle sociale atteignant les individus dans leur personne.
 - . le pari (au sujet) ou le meurtre d'une femme enceinte pour savoir si l'enfant qu'elle porte est un garçon ou une fille (9)
 - . la pratique de la sorcellerie et/ou la mise à l'épreuve pour en découvrir l'auteur (ordalie) (10)
 - . l'accusation à tort de sorcellerie et le refus de dédommager (11)
 - . la violence des gens trop souvent pris de boisson (12)
 - . l'adultère entre deux familles (13).

Lorsque le conflit vient de l'extérieur, l'ensemble du groupe est concerné : devant le danger l'on oublie les querelles et l'on s'unit. Faute de pouvoir résister le groupe se replie et s'éloigne. Dans les deux autres types de situations, le conflit est d'origine endogène. La violation d'une règle sociale s'identifie à une remise en cause de l'institution par une partie du groupe - qui peut se réduire à une seule personne. Elle porte toujours atteinte aux valeurs morales. Dans le premier cas, en s'attaquant aux biens, aux droits et à l'honneur des individus sans qu'il y ait d'implication physique des parties. Dans le second cas, l'implication physique est déterminante, mais le dommage causé est également d'ordre moral. Il est ici plus grave parce que plus direct que dans le premier cas. Mais la réaction peut atteindre les individus dans leur personne dans les deux cas, qu'il y ait ou non d'implication physique au départ. Car l'atteinte morale et l'atteinte physique font partie d'un même concept et d'une même vision du monde. La violation des règles morales (l'atteinte physique incluse) est une atteinte à l'alliance qui unissait les personnes concernées. Si le dommage n'est pas réparé, l'alliance n'a plus de sens : elle ne peut souffrir d'être bafouée. Les ex-alliés n'ont plus rien à faire ensemble : le groupe se divise.

- *Des raisons à caractère sacré*

Vidées de leur sacralité, elles deviennent profanes
 . à l'appel de leur génie (14)
 . pour conjurer le sort ? et quitter le village où tous mouraient (15)
 . parce qu'attristés par le départ de leur génie (16).

On peut être tenté d'ajouter ici la profanation de la demeure du génie, déjà citée. Mais celle-ci n'est pas suffisante pour provoquer le déplacement du groupe. C'est son impuissance à repousser les antagonistes qui le font partir. Cette situation ne peut donc être incluse ici.

Des situations citées, on peut tirer deux types de conclusions, qui font aussi partie d'un même concept qui inclut une gamme de nuances entre la conviction, l'assurance, le doute et l'incrédulité.

Soit le groupe obéit à d'autres forces, à un pouvoir ; ce n'est plus lui qui décide de son avenir, mais il remplit le rôle d'outil. Par l'ardent désir de retrouver son génie, il va non seulement faire un long parcours, mais aussi chasser les occupants qui ne veulent pas partir d'eux-mêmes.

Soit le groupe est désespéré parce qu'incompris. Ses espoirs sont bafoués : la mort des siens. Son bonheur, qui dépendait du génie, est remis en cause par le départ du génie. Le groupe, ou plutôt l'individu, est désespéré parce qu'il croyait très fort en son ou ses génies, fétiches, forces ou éléments de la nature . Il se rattache à sa foi, mais il semble qu'elle ne lui est (ici, au moins conjoncturellement) d'aucun secours. C'est elle qui le protégeait de tous ses maux. C'est elle qui le faisait agir. Sans elle, que va-t-il devenir ? L'existence du groupe en tant qu'institution perd alors beaucoup de sa valeur. Si les sacrifices des féticheurs (ceux qui intercèdent auprès des fétiches ou des génies) ne sont pas agréés, il reste à s'en remettre à d'autres féticheurs et/ou à d'autres fétiches ou génies. En cas d'insuccès répétés, à qui se vouer ? Seul le nombre par lui-même reste sécurisant. Mais ce n'est (sans doute) pas suffisant pour garantir la sécurité - et le bonheur - de chacun. Et si le groupe, désespéré, quitte les lieux uni, il est vraisemblable qu'il perdra quelques hommes en chemin, qui seront ensuite recueillis par d'autres groupes, comme par Gbazi parmi les Gbazéwa, de la tribu Zata (voir page 86).

La confiance en sa croyance conduit le groupe à la cohésion, tandis que la perte de confiance, puis le désenchantement, peuvent mener le groupe à la dislocation. On ne peut toutefois assurer que le groupe ne puisse sortir indemne de l'épreuve. Mais il a, semble-t-il, des chances bien moins évidentes d'être fortifié par son sentiment, que lorsqu'il est appelé par son génie.

- Des raisons d'ordre matériel

- . pour trouver une forêt propice (17)
- . pour libérer un espace donné (18)
- . pour se grouper et ainsi mieux se protéger (19)
- . pour recouvrer l'indépendance, la protection par le nombre étant devenue sans effet après la confiscation des fusils (20)
- . devant le fait accompli : l'installation d'un autre groupe (21)
- . pour ne pas être administré par des étrangers (22)
- . par commodité et pour améliorer l'hygiène et l'accessibilité : avec les inondations, formation de Potopoto (boue) et pistes impraticables (23)
- . pour bénéficier des avantages du regroupement en plates-formes villageoises promues par l'A.R.S.O. (24).

Les situations ont été classées selon un ordre chronologique (historique) qui traduit également l'amélioration des conditions d'existence. Seuls les cinquième et sixième situations ne répondent qu'au premier de ces deux critères, le cours de l'histoire venant ici détériorer les conditions d'existence. On peut reprendre ces situations et les interpréter ainsi :

La recherche de conditions écologiques favorables, associée à la création d'alliances - notamment par le don d'un territoire - qui assurent la sécurité, renforcée au besoin par un regroupement jusqu'à ce que les adversaires ne soient plus en état de nuire. Cette "liberté" retrouvée se paie par l'annexion éventuelle par d'autres d'une partie du territoire du groupe, ou par l'installation d'un pouvoir inacceptable pour certains. Il reste la possibilité de partir pour supprimer ces contraintes. Et lorsque le pouvoir est redevenu acceptable, si l'on peut, on revient pour en profiter ... On pense alors à son confort et aux avantages à tirer des nouvelles conditions.

L'homme sait parfaitement maîtriser son environnement (physique et social) : il en tire alors parti pour son mieux-être. Lorsque les conditions d'existence sont bouleversées, il sait aussi s'adapter ou modifier les conditions. S'il a parfois besoin d'espace pour un recul et de temps pour une transition, il sait bénéficier de ce qui lui est offert, mieux, de ce qu'il suscite (son acquiescement et sa participation ne sont-ils pas un encouragement à proposer davantage ?).

En conclusion :

- Les motivations de départs ou de déplacements conduisent à la cohésion ou à la dislocation du groupe

Si un déplacement intervient à la suite d'un conflit ou pour une raison à caractère sacré, le groupe réagit d'une manière identique. Dans les deux cas, il est placé devant une alternative : ou bien il reste uni, ou bien il se divise. Cette alternative dépend de la nature du conflit comme de la sacralité des raisons qui motivent les départs ou déplacements. Lorsque le conflit est d'origine extérieure, les hommes oublient leurs différends, croient à l'unité et le groupe se renforce : la confiance en soi conduit à la cohésion du groupe. Lorsque le conflit émane du groupe, sous la forme d'une contestation de l'institution, qui s'identifie à une profanation de l'alliance, il s'assimile à une perte de confiance, peut-être à un désenchantement, qui peuvent conduire à la dislocation du groupe.

- Les motivations de départs ou de déplacements ont pour objet la recherche de sécurité, de liberté, et de confort

Si le groupe n'est pas en conflit ni avec l'extérieur, ni avec lui-même - parce qu'il sait équilibrer les forces qu'il véhicule et ainsi se protéger -, ses déplacements seront d'abord motivés par la recherche de sécurité dans son environnement physique et social. Puis, par la recherche de liberté vis-à-vis des autres groupes et des pouvoirs. Enfin, pour bénéficier de confort et d'avantages qui lui sont offerts.

- LES CINQ FORMES DE DÉPLACEMENTS

Elles sont évidemment étroitement liées aux motivations des déplacements, qui viennent d'être reconnues. L'ordre du classement des formes de déplacements s'établit ci-après selon que les déplacements affec-

tent ou non la cohésion et la pérennité du groupe : du plus uni, vers le plus fragile ou divisé. Les trois premières formes de déplacements sont motivées par des situations conflictuelles exogènes, par des raisons à caractère sacré et par des raisons d'ordre matériel. Tandis que les deux dernières relèvent de situations conflictuelles internes au groupe. Ci-dessous les cinq formes de déplacements identifiées.

- . déplacement de l'ensemble du groupe qui reste uni (25)
- . déplacement de l'ensemble du groupe, puis une partie du groupe continue tandis que l'autre attend son retour et les deux groupes repartent ensemble (26)
- . envoi d'éclaireurs en reconnaissance, puis l'ensemble du groupe suit (27)
- . le groupe se scinde en deux et chaque partie part de son côté, puis elles se retrouvent et reprennent leur chemin ensemble (28)
- . le groupe se sépare en deux et chaque partie va dans une autre direction sans se retrouver par la suite (29).

Le déplacement de l'ensemble du groupe résulte d'un conflit avec un autre groupe, ou bien d'un appel à caractère sacré. Le fait que le groupe se déplace sans savoir ce qu'il va trouver implique qu'il y a urgence. Si l'ensemble du groupe se déplace, puis s'arrête, tandis qu'une partie continue seule puis revient, cela suppose que le premier endroit satisfaisait la plupart. Mais que d'autres, voulant s'assurer qu'il n'y en a pas de plus propice, poursuivent l'exploration de la région. Ils repartent alors tous ensemble, effrayés par un danger dont ils n'avaient pas soupçonné l'existence : l'immensité de la mer. L'envoi d'éclaireurs répond au même critère d'incomplète satisfaction. Qu'ils soient nombreux ou seulement quelques-uns, peut dépendre de la dimension du groupe, comme du réel désir de changer de territoire. Qu'un éclaireur passe une partie de son temps à chasser l'éléphant prouve qu'il n'y a pas d'urgence. Lorsque le groupe se scinde en deux, chacun allant de son côté, c'est le signe d'un conflit interne. S'ils se retrouvent par la suite, c'est vraisemblablement dû au hasard. Qu'enfin ils s'unissent à nouveau, et c'est la preuve que le conflit originel n'était pas si grave qu'ils ne puissent se réconcilier.

La durée des déplacements comme les distances parcourues sont extrêmement variables. Au point que nous ne pouvons nous risquer qu'à tirer une règle on ne peut plus générale : le déplacement cesse au moment où les conditions d'une installation sont réunies.

- S'INSTALLER ICI PLUTÔT QU'AILLEURS ? POURQUOI ?

Le choix du lieu est dicté par des considérations d'ordre matériel, pour les six premières situations, ci-après, et résulte, pour la dernière, d'un conflit aux origines exogènes. Les situations sont classées, du premier au dernier, selon que les choix sont prioritaires et fréquemment évoqués dans les chroniques villageoises, mais aussi des plus libres aux plus contraignants.

- . espace disponible (30)
- . présence d'un point d'eau : marigot ou rivière (31)
- . auprès d'un arbre (32)
- . à l'abri des zones inondables (23)
- . des errants sont invités à se joindre au village (33)
- . contraints par l'asservissement (34)
- . désigné par les forces françaises (35).

Etant libre de son choix, un groupe ne s'établira qu'en un lieu inoccupé, soit qu'il était vierge, soit qu'il ait été libéré. La présence d'un point d'eau lui rendra la vie plus confortable, permettant de satisfaire ses besoins quotidiens en eau et en poisson ou autres animaux. La présence d'un arbre, prisé, sans doute, pour les palabres, assure l'équilibre social du groupe (il aurait été heureux de pouvoir reconnaître si les arbres à palabres doivent ou non répondre à des caractéristiques précises). L'extension du village, la recherche de confort, comme l'amélioration de l'hygiène et des liaisons vers l'extérieur poussent parfois à choisir un site abrité des inondations. Avec l'éclatement des groupes, les membres dispersés cherchent à trouver refuge dans des villages. Ceux-ci sont heureux de les accueillir, car leur force croît avec le nombre. L'hospitalité n'est pas toujours donnée gracieusement. Il est alors demandé de payer de sa personne, par le don d'une femme ou par l'asservissement du groupe. Un homme asservi était, selon Georges Thomann, souvent plus heureux qu'un homme libre (36). Enfin, le conflit perdu avec les forces françaises contraint les villageois à s'installer en un lieu prescrit.

En fait, les conditions d'installation dépendent des circonstances d'arrivée du groupe. Elles varient, et sont classées ci-après, selon qu'il y ait ou non des détenteurs de droits sur la forêt convoitée, selon la nature des contacts que le groupe établit avec d'autres groupes en place, selon sa considération du droit des autres, selon qu'il soit prêt à payer de sa personne, selon qu'il conquiert un territoire, selon qu'il obéit.

- . aucune condition — premier venu ; espace libéré ou donné, sans contrepartie—(37)
- . le fait accompli (38)
- . le don d'une femme (39)
- . l'asservissement (35)
- . la conquête (40)
- . l'obéissance : "j'm'en fous" (41).

Aux circonstances d'arrivée du groupe énumérées ci-dessus, il faut ajouter et considérer la position du groupe arrivant par rapport au groupe en place. On imagine sans peine que si les nouveaux venus sont plus forts que les "maîtres de la terre", ils ne pourront pas être asservis par ces derniers. Au contraire, ils pourront imposer le fait accompli comme les Koméayo ou les gens de Mavou, ou même chasser les premiers occupants, comme le furent les Guibouo par les Guéré, ou les Zérébouo par les Guibouo aux monts Trokwa.

Nous pouvons maintenant réintroduire la sacralité dont nous avons volontairement fait abstraction (page 158). Elle reprend donc sa place dans les événements qui accompagnent les cheminements.

2. LES ATTITUDES ET LES VALEURS VEHICULEES

Quel est le primordial : les attitudes ou les valeurs ? Il semble a priori que les valeurs dictent les attitudes. Or il arrive que celles-ci viennent en opposition flagrante avec les valeurs. C'est pour souligner cette contradiction que les attitudes sont évoquées les premières.

- LA FEMME EST UNE VALEUR CONVOITÉE, OBJET D'INTERDITS
ET DE DÉFIS QUI PRENNENT L'ALLURE DE CRIMES ET DE
SUICIDES

Toutes les attitudes relevées dans les chroniques villageoises sont, à une exception près, en violation avec les règles qui régissent le comportement de l'homme à l'égard de la femme. On pourrait déplorer ici l'absence de relations plus fraternelles ou amicales, voire amoureuses, entre les hommes et les femmes. Mais ce serait faire abstraction du contexte transactionnel qui conditionne la venue de l'épouse. La dot, souvent très élevée, doit avant tout être valorisée, essentiellement par l'apport d'une progéniture à la famille de l'époux. Cette

situation n'est, il est vrai, pas particulièrement favorable à l'épanchement des coeurs. Les attitudes ont été classées ci-après, selon un ordre de gravité, du moins grave au plus grave. Chacune d'elles est immédiatement suivie par les sanctions qui s'y appliquent, pour montrer qu'une réplique adéquate à chaque cas est prévue. Seule la première attitude n'en a pas parce que le groupe se punit lui-même : par la perte d'une femme qu'il est contraint de donner. Cette première attitude n'est d'ailleurs pas en violation avec les règles de comportement, car la coutume veut que l'on agisse ainsi lorsque les circonstances l'exigent. Par le don de la femme, la cohésion du groupe est préservée. C'est pour cet objet que les sanctions sont prévues. Ci-dessous les attitudes reconnues :

- . la femme sert de monnaie d'échange pour recevoir un territoire où s'établir, ou pour être libre (42)
- . on ne se souciait ni du village d'origine, ni du consentement de la femme pour la marier (43)
- . le mariage définit le champ d'exogamie (qu'il est impossible de transgresser) (44). (Cet interdit implique une sanction - que nous ignorons, sans doute parce qu'une telle situation n'est pas concevable ..., à moins qu'elle ne soit infligée par le sacré).
- . enlèvement de la femme (et de son enfant) (45)
- . l'adultère et la convoitise des femmes des autres est punissable de mort. S'il y a soupçon : mise à l'épreuve (ordalie) (46)
- . pari au sujet de la femme enceinte ou meurtre de celle-ci pour savoir si elle porte un garçon ou une fille (47)
- . le meurtre est punissable de mort ou de rejet hors du groupe (48).

La femme est parfois à l'homme Bété ce que l'or est au pirate. Les plus forts, les plus audacieux bafouent les interdits et les tabous qui doivent la protéger, au risque de s'exposer à de violentes représailles. Les interdits et les tabous prescrivent les conditions de circulation des femmes. Ils sont parfaitement clairs, reconnus et établis. Leur sanction, généralement implacable, est un garde-fou aux écarts de conduite, pour la préservation du groupe. Malgré cela, la femme apparaît comme une valeur toujours convoitée, quelquefois enlevée, qui sert à l'occasion à acheter un territoire ou une liberté, mais qui est aussi jouée, pour le plaisir. Un plaisir sous forme de révolte contre l'institution, contre le pouvoir. Mais cette révolte est aussi dirigée contre les contestataires, puisqu'en d'autres temps ils se portaient - et

se porteront - garants du respect des règles qu'ils violent ce jour-là. La contestation est donc soudaine, sans guère de préliminaires, et extrêmement limitée dans le temps, quoi qu'elle puisse être répétée. Elle se manifeste par un défi, une provocation que se lancent mutuellement des hommes, souvent membres d'un même groupe, voire d'une même famille, pour mesurer leur courage, leurs prouesses. Le défi peut aussi ne s'adresser qu'à soi-même, pour acquérir maîtrise et confiance sans que la présence de témoins pour admirer l'exploit soit nécessaire. Il est alors dirigé le plus souvent contre un animal dangereux. La nature du défi dépend de l'imagination, parfois des besoins, de ceux qui le formulent, et/ou de circonstances exceptionnelles dont il faut saisir la chance. L'exploit peut bien ne rapporter que la parfois très haute considération du groupe, a fortiori si le "héros" échappe aux sanctions qui peuvent être, on le sait, la mort ou le rejet du ou des coupables hors du groupe. Cependant, en exaltant le courage et les prouesses des héros, religieusement glorifiés à chaque occasion qui s'y prête, notamment à l'aide du tam-tam, le groupe perpétue, parmi les siens, le désir d'imiter et même de surpasser les hauts faits de leurs pères, pour être à leur tour magnifiés. Le groupe se pénalise ainsi lui-même par ce qu'il a secrété. Et cette pénalisation apparaît comme un suicide.

Une situation en totale contradiction avec les préceptes et comportements qu'ils se doivent de respecter, selon les circonstances.

- LES PRÉCEPTES ET COMPORTEMENTS A PROPOS DE L'INSTALLATION DU VILLAGE, DE L'ALLIANCE, DE LA GUERRE, DE LA MORT, DU SACRÉ, (DE LA VIE) ET DU POUVOIR

Chacune de ces valeurs, considérations ou attitudes forme un tout, ne va pas l'une sans l'autre, est indissociable de la vie des villageois. Même la mort, car l'esprit du défunt reste présent et influence le cours de la vie de ses frères vivants. La vie étant le fil conducteur, elle est ci-dessus entre parenthèses parce qu'il était malaisé de lui consacrer une rubrique à part, étant présente, contenue dans toutes les autres. Cependant, les préceptes et comportements propres à la natalité, à la naissance et à la protection de la vie, justifient pleinement cette rubrique. C'est pour souligner cette ambiguïté que les parenthèses ont été conservées. Les préceptes et comportements sont arrangés dans une progression où les thèmes passent de l'un à l'autre (de l'installation

du village ... au pouvoir), d'une manière quelquefois à peine sensible. La relation extrêmement étroite qui les lie est ainsi mise en évidence. Mais leur classement par thème est très incommode puisque les préceptes et comportements intéressent souvent deux ou trois rubriques. Ils figurent donc là où le lien apparaît le plus fort. Leur grand nombre, de par la variété et la complexité des situations qu'ils désignent, exige qu'un commentaire ou une interprétation soit donné à la suite de chacun d'eux, et non globalement. Les commentaires ou interprétations montrent clairement, du fait de l'unicité des thèmes, que des préceptes et comportements, auraient aussi pu figurer ailleurs que là où ils ont été placés.

1. On fait un sacrifice pour s'assurer les faveurs d'un nouveau lieu pour s'installer (49).

En s'installant, les hommes violent la terre. Par le sacrifice, ils en implorent le pardon. Le sacrifice vient en dédommagement du préjudice causé. Si le sacrifice est agréé, une alliance est contractée entre la terre et les hommes. La terre fera alors don de ses faveurs pour l'existence paisible des hommes, qui vont pouvoir s'installer.

2. Il faut être nombreux pour faire un village (50).

Avec le nombre la sécurité grandit : plus on est nombreux, mieux on peut se défendre. Et c'est indispensable car un village est plus vulnérable qu'un campement qui se dissout littéralement dans la forêt.

3. On ne cède pas un bien (un territoire) reçu gratuitement pour obtenir une contrepartie (51).

Parce que c'est un sacrilège. Par le don de la terre, une authentique alliance a été consacrée entre donateurs et bénéficiaires. Rechercher une contrepartie d'un bien reçu, c'est troquer l'alliance contre cette contrepartie. C'est réduire la sacralité de cette alliance à une matérialité, qui peut certes conduire à contracter une nouvelle alliance, mais qui serait moins profonde et sans doute plus fragile que la première alliance, parce qu'entachée de l'obligation d'une contrepartie. Il est alors compréhensible que les donateurs, se sentant insultés, veuillent rompre l'alliance et punir les profanateurs. Ces derniers auraient "échangé" une alliance contre une autre. Peut-être pour

éviter un conflit avec un groupe nouvellement arrivé, la contrepartie venant compenser l'obligation de composer. Tout en sachant que les liens existants avec les donateurs sont si forts qu'ils résisteront à un tel affront.

4. L'alliance proscriit le conflit et permet de se protéger (52).

On s'allie pour ne plus se combattre et pour se protéger des autres.

5. L'alliance implique une hiérarchie de droits et de devoirs.

a) Ceux qui reçoivent ont des devoirs vis-à-vis de ceux qui donnent

Ainsi montrent-ils leur reconnaissance.

- Ce n'est pas le cas des pêcheurs Bosso qui se refusent d'accorder des prix préférentiels sur le produit de leur pêche aux Niapoyo qui les ont autorisé à pêcher. Ces derniers sont enclins, de ce fait, à revenir sur leur décision (page 72).
- Ceux qui cèdent une forêt reçue gratuitement pour obtenir une contrepartie ne marquent pas leur reconnaissance à ceux qui l'ont donnée. Le moins qu'ils doivent faire est de rétrocéder le produit perçu aux donateurs (51).

b) Le respect du patrimoine s'étend à qui le détient, en même temps qu'un pouvoir sur ceux qui n'ont rien. Nulle transgression n'est dès lors tolérée.

L'irrespect vis-à-vis des biens d'autrui porte atteinte à la vie de qui les possède car elle dépend d'eux. Il remet en question le pouvoir que procure la richesse.

- Le vin de palme revient en priorité aux aînés qui détiennent la forêt, au détriment des cadets qui ne possèdent rien : les aînés ont des droits sur les cadets (6).
- L'usage du caillou-aiguiseur revient d'abord à qui il appartient (5).
- Le produit du champ de maïs est la propriété de qui l'a planté (7).
- Le produit de biens mis en commun doit être partagé entre tous les ayants droit, sans exclusion (6).
- L'alliance est aussi un patrimoine d'où découlent droits et devoirs. Ainsi la participation d'alliés aux cérémonies funéraires.

res ne peut être refusée (8). Par leur présence, ils affirment, revendiquent et honorent l'alliance entre les vivants et les morts. Leur absence affaiblit l'alliance. Et le refus de la présence d'alliés court-circuite la redistribution des richesses au détriment de ces derniers. Les termes de l'alliance ne sont pas respectés.

Le matériel prendrait-il le pas sur le sacré contenu dans l'alliance ? Celle-ci n'a d'objet que pour assurer la vie. Le matériel aussi ; il est donc également imprégné de sacré. Si la vie est remise en cause, l'alliance aussi.

Une hiérarchie s'établit selon un ordre qui va de celui qui n'a rien vers celui qui détient. Ce dernier est protégé, l'autre pas. Elle traduit une dépendance des uns vis-à-vis des autres. Ceux qui possèdent jouissent de plus de moyens d'existence. Ils bénéficient des faveurs de la vie et du sacré. Ils sont donc honorables et des devoirs leur sont rendus par ceux qui sont dépourvus. Ceux qui les respectent, les honorent, les admirent, montrent ainsi qu'ils sont dignes de recevoir une part des biens (de la vie ou du sacré) que les autres détiennent. S'ils ne sont pas dignes, il ne peut y avoir d'alliance. S'ils ne sont plus dignes, l'alliance est rompue ou interrompue. Le conflit résulte alors d'un manquement vis-à-vis du sacré. Ceux qui détiennent et sont honorés se doivent en retour de respecter ceux qui n'ont rien et partager avec eux ce qu'ils ont. Est-ce pour les soustraire au partage que des alliés ne furent pas invités à la cérémonie funéraire ? Hors de l'alliance le pouvoir de ceux qui détiennent n'a pas cours puisqu'aucun devoir ne leur est dû. Le matériel n'a de valeur que par le sacré qu'il contient. Hors de l'alliance est (règne) un autre sacré.

6. Les dissensions entre les familles d'un groupe disparaissent, pour s'unir et faire face à un ennemi commun (53).

La mésentente interne ne compte pas face au danger extérieur.

7. L'alliance rend solidaire. Un groupe peut subir des représailles pour le compte d'un autre groupe auquel il est allié (54).

Il y a lieu de bien choisir ses partenaires, car l'alliance peut se retourner contre soi.

8. L'alliance peut être utilisée sous la forme d'une stratégie : un réseau d'alliances permet de gagner une guerre (55).

L'alliance permet de se défendre, mais aussi d'être l'instigateur du combat.

9. On fait la guerre même à un parent pour avoir la suprématie d'un lieu pour pouvoir vénérer un génie (56).

L'alliance avec un génie est plus sacrée que l'alliance avec un parent. Pour protéger la première, pour avoir son exclusive, on pourra faire la guerre au second (qui, somme toute, n'est ici qu'un parent par alliance). La recherche de la protection du sacré justifie tout, même la guerre. Le lieu n'est pas convoité pour lui-même, mais parce qu'il permet l'approche du génie, son culte, et aussi de recevoir ses faveurs et sa protection.

10. Il est sacrilège de cultiver la colline qui abrite la demeure d'un génie (57).

La sacralité du génie s'étend à l'espace qu'il occupe. Cet espace est matérialisé suivant la forme du terrain. Le sacré doit être vénéré et non souillé par des activités profanes. Tout impie doit être châtié.

11. Si l'on anéantit un ennemi, on est de droit l'héritier de ses biens et territoires (58).

Un groupe n'est jamais anéanti s'il n'a pas commis quelque très grave faute (77), pour laquelle la punition est donc toujours terrible. Il n'en réchappe d'ailleurs pas. A l'exception des membres qui n'y furent point mêlés, ou ceux qui bénéficient de liens (d'une alliance) qui les privilégient (78). L'acquisition d'un territoire par l'anéantissement de son ennemi est en soi appréciable car elle évite de devoir donner une femme pour avoir le droit de s'installer. Cependant, cet avantage ne sera jamais l'objet d'un conflit pour une conquête. Car une alliance a été contractée entre la terre et ceux qui la fréquentent. En s'attaquant aux gens qui y vivent, on risque d'attirer sur soi le courroux de la terre qui viendra protéger son allié. C'est seulement lorsque l'allié a fauté, vis-à-vis

de la terre - ou de toute autre partie du sacré - qu'elle acceptera qu'il lui soit porté préjudice. Notamment lorsque l'allié ne respecte pas un autre allié qui, par le jeu des alliances avec le sacré, s'est aussi allié à la terre. L'alliance avec la terre est alors rompue puisque la terre, ou le sacré contenu en elle, n'apporte pas son secours. De plus, elle se donne au vainqueur. L'extension de son territoire accroît son prestige. Surtout si ce territoire inclut la demeure d'un génie qui fait don de ses faveurs à qui le vénère.

12. La mort du fait de l'allié rompt l'alliance avec ce dernier (59).

L'alliance n'a de raison d'être que si elle protège et permet de vivre. Si au contraire elle entraîne la mort, l'alliance perd tout son sens et n'est plus justifiée (voir interprétation n° 5, page 169).

13. On ne tue pas l'un des siens en se vengeant des autres (60).

La sauvegarde de la vie des siens l'emporte sur la vengeance. L'alliance parentale - consanguine et utérine - prévaut sur toute autre.

14. On ne tue pas impunément un parent car on risque d'être maudit et de mourir à son tour (61).

La mort d'un homme sans justification n'est jamais acceptable. La mort d'un parent n'est jamais justifiable. Dans ce dernier cas plus particulièrement, la justice est rendue de manière insolite, où le sacré n'est pas exempt. La malédiction est à craindre au même titre que la sorcellerie. Toutes deux sont maléfiques, mais la malédiction est une réaction à un tort extrême infligé par autrui, tandis que la sorcellerie n'est conditionnée par aucune action malveillante préalable.

15. Lorsqu'un parent meurt on se couvre de boue (62).

La boue symbolise la mort, qui évoque le retour à la terre. En se couvrant de boue on annonce qu'on est dépourvu de tout (parce qu'on a tout perdu), et qu'on est blessé jusque dans sa chair. La rupture du lien parental, par la perte d'un parent, touche dans sa chair (par le lien du sang) l'homme apparenté. Sa vie est alors menacée parce qu'il a perdu une part de ce qui contribuait à le maintenir

en vie : une partie de l'alliance avec le sacré auquel tout le groupe est allié. Tous implorent alors le défunt pour que son esprit intercède auprès du sacré afin que l'alliance ne soit pas brisée. Mais la vie dépend aussi d'autres biens ou plutôt actes matériels, tels que se nourrir, se vêtir, s'abriter. La perte de la récolte de maïs peut menacer la vie tout autant que la perte d'un parent. Annoncer sa détresse, en se couvrant de boue, c'est faire appel à son groupe en invoquant l'alliance. Car sa propre perte, évoquée par la boue, pourrait aussi entraîner la perte du groupe auquel on est allié. Le groupe serait nécessairement affaibli par cette disparition, en même temps qu'il aurait très vraisemblablement des comptes à rendre au sacré pour n'avoir pas respecté l'alliance et secouru son allié.

16. On peut faire appel à un génie pour se venger (63).

Lorsqu'on ne peut se venger soi-même (seule contre tous) et que l'on doit impérativement être vengé - la mort d'un parent ne peut rester impunie.

17. Si le vaincu est allié, le vainqueur fait un sacrifice en secret pour ne pas manifester publiquement sa joie. Il consiste en une mutilation du corps (64).

Une joie qui ne peut apparaître au grand jour n'en est pas vraiment une. Car n'étant pas partagée, quel sens prend-elle ? Serait-elle celle qu'éprouve le sorcier après avoir ensorcelé son ennemi ? Le sorcier aussi se garde de divulguer son plaisir ... Si la joie de celui qui a commis le forfait reste secrète, c'est essentiellement pour ne pas provoquer le courroux des esprits, des forces, du sacré, qui viennent d'être violés. Car l'alliance entre les hommes, c'est aussi l'alliance des hommes avec le sacré. Et il est sacrilège de rompre une alliance par la mort de l'allié. Tôt ou tard le mort sera vengé et le profanateur périra. Est-ce pour cacher le forfait et éviter la vengeance que la mutilation est secrète ? Est-elle un sacrifice pour remercier les forces protectrices qui ont permis l'accomplissement de la mort ? Est-ce enfin pour annuler l'incision, qui fut pratiquée lors de la consécration de l'alliance, en vue d'abroger l'alliance et rendre nulle la profanation, espérant ainsi éviter ses conséquences ? Ce sont vraisemblablement ces trois raisons qui, ensemble, dictent la mutilation et son secret.

18. La consécration de l'alliance suit un rite qui implique l'engagement physique des parties (65).

L'alliance étant héréditaire, et régulièrement entretenue (par des cadeaux et des cérémonies), le rituel de consécration n'a lieu que lorsqu'une nouvelle alliance est contractée. Il consiste à s'entailer l'avant-bras et à "laper" mutuellement le sang de son nouvel allié. Les alliés ne deviennent alors plus qu'un. La vie de l'un passe dans le corps de l'autre. La vie émane et dépend du sacré. Mais du sacré que l'on connaît et auquel on s'est allié. Une alliance qui est également régulièrement entretenue par des rites et des sacrifices.

19. L'exogamie peut naître du fait d'un pacte, d'une alliance (66).

Une telle alliance est plus forte que l'alliance qui lie habituellement des groupes. Cette dernière n'institue nullement l'exogamie entre eux. L'exogamie naît cependant au fur et à mesure des mariages entre les membres des groupes alliés. Avec l'institution de l'exogamie, l'alliance prend la forme d'une alliance parentale qui implique évidemment la pratique de l'exogamie (on ne se marie pas entre parents). Une telle alliance n'est contractée qu'en des circonstances exceptionnelles. Et il est exceptionnel que trois groupes se reconnaissent du même génie. Une reconnaissance si forte, impérieuse, sacrée, qui lie la vie des hommes au génie au point de les apparenter. La parenté, ici, s'étend aux trois groupes par génie interposé. Le génie étant sacré, la parenté l'est aussi, l'alliance également. C'est bien évidemment la parenté qui institue l'exogamie et non l'inverse. L'exogamie ne peut être instituée artificiellement. Elle a toujours un fondement religieux. On remarque que le sens du précepte : "l'exogamie peut naître du fait d'un pacte, d'une alliance" est en quelque sorte inversé. Il aurait dû être : l'alliance parentale institue l'exogamie (parmi les parents). Le discours villageois - ou sa traduction - est ici déformé.

20. L'alliance implique de respecter le même totem (67).

Le rituel de l'alliance consiste en une "incorporation" mutuelle des êtres ou des groupes qui s'allient. Ainsi, ce qui est propre à l'un devient propre à l'autre. L'irrespect du totem causera à l'un

les mêmes dommages qu'il causera à l'autre. Ce n'est cependant pas tant la crainte en soi d'une sanction qui pousse au respect du totem, mais bien plutôt la sacralité qu'il contient ou qui l'entoure. Un totem n'est jamais choisi, il est désigné, imposé, dans des circonstances insolites, toujours empreintes de sacré.

21. Le code du tam-tam relie le groupe (68).

Le tam-tam est le témoin des hauts faits du groupe. Il est aussi le moyen de communication par excellence. Un code désigne les intéressés, qui sont concernés et portent leur attention au message. Ceux-ci sont, ainsi, tous reliés.

22. Lorsqu'un homme est illustre, sa famille n'abandonne pas sa tombe (69).

On n'est pas illustre sans détenir un pouvoir. Un pouvoir qui, s'il est exercé dans un sens bénéfique, reconnu tel par le groupe, a nécessairement une origine magique et sacrée. La tombe d'un tel homme est gardée par sa famille au même titre que la demeure d'un génie.

23. On déjoue le sort qui fait mourir les gens en donnant le nom de la mort à son enfant (70).

En dernier recours, il ne reste plus qu'à montrer à la mort qu'on est plus fort qu'elle, au point qu'on se joue d'elle. On la nargue en donnant son nom à son propre enfant. La mort, déconcertée, semble incapable d'agir. Par cet artifice, l'homme se place en dehors du pouvoir de la mort.

24. Se mélanger avec d'autres ne permet pas la grossesse (71).

L'adultère est interdit. Les hommes le sanctionnent par la mort, lorsque l'adultère est reconnu. Cependant, pour dissuader des tentations, il est établi qu'une femme peut devenir stérile si elle se laisse séduire par d'autres hommes que son époux. Une femme qui ne peut avoir d'enfants n'est l'objet que de mépris : son rôle premier n'est-il pas d'assurer la descendance de son époux ? Elle peut être alors renvoyée dans sa famille (la famille de son père). La dot versée devra être restituée si elle n'a donné aucun enfant à son

mari. La femme vivra dans la honte jusqu'à son remariage éventuel. La stérilité en cas d'adultère s'explique par l'impossible mélange du "sang" des hommes. On se souvient que les hommes mélangent ("la-pent") leur sang pour contracter une alliance. Le sang désigne la vie et symbolise le sacré. Le "sang" des hommes n'est pas agréé et la femme ne peut concevoir.

25. Le changement des habitudes alimentaires est une cause de la dénatalité (72).

Est-il possible que le passage d'un régime alimentaire à un autre (de produits agricoles à ceux de la pêche) ait posé de tels problèmes, que les hommes, sous-alimentés, aient été incapables de procréer ? C'est la seule explication apparemment acceptable... Peut-être parce que le "pouvoir fécondant" de certains aliments n'a pas été relevé durant cette recherche. Notons toutefois qu'il faut distinguer aliments et plantes médicinales, dont certaines peuvent favoriser la fécondation.

26. Le sorcier est mis à l'épreuve (ordalie). S'il est coupable, il est chassé (73).

Le Gōpō, le médicament dans l'oeil, sert de test-vérité. Le coupable risque de devenir aveugle. On ne le tue pas parce que c'est un parent, mais on le bannit du groupe. Le bannissement est souvent considéré comme étant plus grave que la mort, car l'homme rejeté n'est plus protégé : ni par un génie, ni par un totem, ni par une alliance. Il s'en sortira seulement s'il est très fort : s'il peut s'appuyer sur ses propres alliances ou en contracter de nouvelles ou encore s'il est recueilli par un autre groupe. Sinon, la folie le gagnera : il errera en (comme un) animal, et, finalement, il périra. La pratique de la sorcellerie est dès lors d'un grand risque. Elle apparaît comme une forme de suicide. Un suicide prémédité, par opposition au suicide spontané qui résulte des conséquences du défi lancé à propos de la femme enceinte.

27. Une accusation à tort engage à réparer le dommage causé (74).

Un homme accusé à tort est blessé dans son honneur. L'honneur est une composante de la vie. La vie étant sacrée, l'atteinte à la vie

est une atteinte au sacré. Le sacré doit être protégé, vénéré et faire l'objet de sacrifices. La réparation du dommage tient lieu de sacrifice, destiné à demander le pardon. En cas de refus de réparer, l'alliance est rompue et le groupe se divise.

28. Le féticheur est respecté et peut devenir le chef d'un groupe (75).

On peut se demander s'il n'y avait non pas concurrence mais complémentarité des pouvoirs entre le (vrai) chef et le féticheur ? Chacun se réservant le domaine pour lequel il était le plus habile ? Selon les circonstances, l'un pouvant surpasser l'autre, on aurait alors pu confondre ? Par contre, si le pouvoir n'était pas partagé, cela signifie qu'il n'y aurait pas de risque à mélanger le sacré et le profane. Dans ce cas, ne serait-ce pas pousser trop loin l'idée que, la vie étant sacrée, tous les actes de la vie le sont aussi ; le profane serait dès lors confondu avec le sacré ? Le sacré ne pouvant être souillé par des activités profanes (interprétation n° 9), on ne peut admettre une telle confusion. Existerait-elle cependant dans certains domaines approchant le sacré, ceux qui ne le touchent pas directement, un peu comme une étape préliminaire ou une phase marginale ? Cette dernière servirait de filtre, de transition, pour passer du sacré au profane et inversement ? Dans ce cas seulement, les deux fonctions : de féticheur et de chef, sont conciliables, mais sans doute, de concert, d'exercice peu aisé. Cette assertion mérite toutefois d'être approfondie et vérifiée.

29. On s'éloigne plutôt que de dépendre d'un étranger (76).

Lorsqu'on ne peut s'opposer à un étranger qui s'impose, on le fuit pour ne pas devoir subir sa loi. Si la guerre avait été possible à l'époque de la désignation du chef du canton Guibouo, vraisemblablement Saki Boyro, d'Okrouyo, en 1915, elle aurait été menée. Au même titre que pour essayer de chasser les Guéré quelques décennies plus tôt, loin dans la forêt à l'ouest du fleuve Sassandra. Les Maboia et les Groubouo n'étaient pas alliés aux Okrouyo. Leurs liens avec les autres Guibouo, notamment avec les Gbalébouo, étaient trop ténus pour que les alliances contractées séparément (entre Gbalébouo et Okrouyo, par exemple) les incluent également. D'autre part, le lien qui unissait tous les Guibouo a pour origine un père commun, tandis

que le lien qui unissait les Gbalébouo et les Okrouyo était pour les premiers, une fille, pour les seconds, une mère. Dans la société Bété, comme dans toute société patriarcale à résidence virilocale, l'homme, donc le père, rassemble, tandis que la fille divise le groupe, même si elle permet de doter une femme pour l'homme (son frère) qui deviendra père. La femme apparaît comme un élément étranger au groupe dans lequel elle est accueillie. Ce n'est qu'avec le temps et grâce aux enfants qu'elle aura apportés au groupe, qu'il lui sera donné de la considération, des droits et de la parenté - qui apparaît ici comme une donnée quantifiable. Dans la hiérarchie des alliances, l'alliance parentale prime sur l'alliance avec la belle-famille (voir les interprétations n° 9, 13 et 18). Mais dans l'alliance parentale, le consanguin est plus fort que l'utérin. Le consanguin est relatif aux gens du village, tandis que l'utérin est rattaché aux gens du dehors, qui sont nécessairement plus étrangers. Mais l'étranger peut aussi être très proche, dès l'instant où il ne s'impose pas. Car s'imposer, c'est faire fi de l'autre, de son existence, comme de ce qui l'importe le plus : son sacré. Les autres Guibouo n'ont pas eu ce sentiment d'affront parce que les Okrouyo avaient eu le temps d'être acceptés parmi eux, tandis que les Maboia et les Groubouo, plus à l'écart, sans contact ni lien avec les Okrouyo, ne les auraient pas admis d'emblée sans préliminaires ni cérémonie. Les Kodja étaient moins proches pour eux que les autres Guibouo, mais assez éloignés dans l'espace pour se mettre à l'abri de l'affront et de l'usurpateur. Les Maboia et les Groubouo ne revinrent que lorsque les Okrouyo n'étaient plus au pouvoir et après avoir entraîné les changements institutionnels qui leur attribuaient une légitimité égale à celle des autres Guibouo. Les Maboia et les Groubouo savaient non seulement s'adapter aux conditions nouvelles, mais aussi les adapter à leurs besoins.

Pour conclure, et puisque la vie ne peut se résumer, il reste à poursuivre les interprétations. Mais nous ne savons pas ce qui est primordial. Tout est tellement lié qu'on ne peut commettre d'erreur à commencer n'importe où.

Ce n'est pas pour conquérir un territoire en soi qu'on fera une guerre, mais pour le sacré qu'il contient. L'espace ne manque pas, et perdre la vie dans le seul but de conquérir un territoire serait faire

un sacrifice tout à fait inutile. Ce sacrifice est même alors interdit puisque la vie étant sacrée, et que le sacré doit être protégé et vénéré, on ne peut la négliger, la jouer, la gaspiller. Tout sacrifice doit obligatoirement suivre un rituel pour être accepté. Mais il faut aussi que l'offrande soit acceptable : qu'elle ait une raison d'être. Il existe donc une très étroite relation entre le sacrifice (l'offrande) et son objet. La relation, c'est la sacralité qui est contenue dans l'un et l'autre ; elle doit être du même niveau. La vie étant plus sacrée que la terre, il y aurait disproportion à offrir la vie pour avoir le droit de s'installer. Par contre, il n'est plus disproportionné d'offrir la vie pour venger celle d'un allié ou pour vénérer un génie. Ces deux objets sont d'un même niveau de sacralité que la vie elle-même. Le rituel qui précède le don de la vie consiste à rappeler publiquement les faits - en prenant le monde à témoin - à signifier le préjudice subi et le devoir que l'on a d'obtenir réparation. C'est aussi une exhortation adressée au sacré afin qu'il protège le groupe. Celle-ci procède de l'alliance qui lie le groupe au sacré. Si le préjudice est reconnu, le groupe sortira vainqueur et indemne du combat qu'il engagera pour se venger. La vie aura été offerte mais non prise. Le sacré, cependant, n'a de pouvoir que sur le monde qui lui est soumis, qui le reconnaît, le craint, le vénère. Dès qu'il est exclu, il perd son contrôle, comme la mort s'écarte d'un enfant lorsque l'on donne le nom de la mort à l'enfant (voir ci-avant n° 23, page 175). Le sacré peut aussi entrer en concurrence avec un autre sacré qui domine un autre monde. Tous deux peuvent se confronter, soit en agissant directement, par la ruse (79), soit en déclenchant un conflit entre les hommes qui, de part et d'autre, les vénèrent. Le succès de l'un établira sa suprématie sur l'autre, à moins que ce dernier se mette hors d'atteinte, et ainsi, ses protégés (80). Mais le sacré peut aussi être manipulé par les hommes, à condition de respecter certaines règles ou rites toujours imprégnés de secret. Le rituel est le moyen de sensibiliser le sacré, ou d'entrer en communication avec lui. Ceux qui sont initiés aux rites et pratiques détiennent donc un pouvoir qu'ils peuvent exercer sur le monde soumis au sacré. Parmi eux, ceux qui sont inspirés par le mal sont des sorciers, et ceux qui sont inspirés par le bien sont des féticheurs. Il suffit qu'un chef sache communiquer avec le sacré pour qu'il soit aussi un féticheur, étant entendu qu'un chef recherche le bien des gens qu'il dirige. Les chefs qui exhortèrent le sacré pour anéantir leurs ennemis (81) rempli-

rent donc ce rôle. Il est alors tout à fait concevable qu'un féticheur puisse devenir le chef d'un groupe, contrairement aux restrictions que nous avons précédemment émises (n° 28, page 177). Une confusion semble cependant subsister. En effet, si chacun peut pratiquer le rituel du sacrifice (de la consécration d'une alliance, pour demander les faveurs d'une terre où s'installer, ou après avoir tué un allié), tous ne savent pas reconnaître le sacrifice qui convient. Ce dernier dépend du niveau de sacralité de l'objet du sacrifice. Sa reconnaissance requiert une initiation qui réclame le secret. Le chef qui pratique le rituel demande-t-il auparavant conseil auprès du féticheur ou a-t-il été initié à ce qu'il convient de faire ? Mais le conseil n'est-il pas une forme d'initiation ? Le secret s'impose afin que la connaissance ne tombe pas dans des mains malveillantes qui apporteraient le malheur au sein du groupe (82). Car le malheur ne provient pas seulement de la profanation d'un interdit, mais aussi du détournement du pouvoir du sacré à des fins maléfiques (83). Ne sachant d'où vient le mal et qui en fait usage, la population vit dans un sentiments d'insécurité permanente qui la contraint à une quête d'assurance sans répit. Elle cherche inlassablement à se protéger, à fortifier ses alliances, à en créer de nouvelles pour s'assurer qu'en cas de défaillance de l'une, le tort sera évité par la présence d'une autre. Ainsi, avant de s'installer, on fait un sacrifice pour recevoir l'agrément et les faveurs de la terre. Mais pour faire un village, il faut être nombreux pour mieux se protéger (voir ci-avant n° 2, page 168). S'il y a déjà un génie au village, un fétiche de plus ne pourra que réconforter, à moins qu'une concurrence entre eux ne vienne en définitive attrister le groupe (84). On s'accroche à tout indice sécurisant. Mais on se protège soi-même en contraignant l'auteur présumé de sorcellerie à se soumettre au Gōpō, le médicament dans l'oeil (voir n° 26, page 176). Sans qu'un usage abusif du Gōpō soit toléré (voir n° 27, pages 176 et 177). Sinon, le conflit serait perpétuel et tous finiraient aveugles.

S'il en avait été ainsi, le groupe n'aurait pas manqué de s'auto-détruire. La transmission des légendes et de leurs valeurs aurait alors, entre autres, été impossible.

- HISTOIRES ET "LÉGENDES" ET LEURS VALEURS

Ce titre est volontairement ambigu, pour montrer que tous les Bété de Soubré ne s'accordent pas pour considérer que des parties de leur

histoire, donc de leur vie, soient réduites à l'état de légendes. La sacralité contenue en elles est encore perçue, et même vécue, pour ne pas admettre une interprétation profane. D'autres, par contre, surtout parmi ceux qui ont connu l'école, ne voient en ces histoires que des contes et légendes, sinon des mythes. C'est à la fois par respect pour les premiers et pour souligner l'ambiguïté du terme que des guillemets ont été posés. Les chroniques villageoises dévoilent plusieurs "légendes" qui accompagnent (et composent) la tradition orale de la mise en place des Bété dans la région de Soubré. Les voici rappelées très brièvement, sans ordre, puisque la chronologie des événements n'a pu être établie.

- . La naissance de la Zozorro (85).
- . Le serpent boa devient le père des Gbérézéwa (86).
- . Les sacs de sel sont déversés dans le marigot (87).
- . La rivalité des génies (88).
- . Le génie qui fréquente le fleuve ... ne veut pas qu'on lui sourie (89).
- . Le fétiche Bissa teste son bénéficiaire avant de le rendre heureux (90).
- . Le dépeuplement et le repeuplement du village G'nazégbeu (91).
- . Légué s'en va sur le dos d'un crocodile (92).
- . Négré (l'hippopotame), Mabo et les cinq richesses de l'existence (93).
- . La Zokobélako et l'alliance (94).

De ces dix "légendes" il se dégage trois thèmes, deux exemples de situations vécues et trois incarnations. Prises ensembles, elles nous parlent de la vie dans tous ses états.

- La source symbolise la naissance et l'alliance

- . A la Zozorro, l'homme et la femme se réconcilient puisque l'homme a été convaincu de la fidélité de son épouse. De là, ils s'en vont fonder un autre village.
- . La Zokobélako est une autre source où trois groupes ont contracté une alliance qui les unit très fort puisqu'elle institue l'exogamie entre eux ... (voir n° 18, page 174).

La naissance de deux sources entraîne la naissance d'une entente et d'une alliance qui permet un nouveau départ dans la vie. En apportant protection, l'alliance permet d'exister. L'acte par lequel on existe est bien la naissance. Naissance et alliance sont ici confondues.

- *Le sens de la vie ... ou les valeurs qui sont reconnues comme les plus estimables*

. Etre un grand chasseur, un grand guerrier, un homme riche, avoir beaucoup d'enfants, vivre longtemps (93).

L'objectif de tout homme valeureux et sage est d'atteindre le cinquième degré de cette gradation, accessible seulement une fois franchis les quatre premiers degrés, selon leur ordre. Il prime sur tout d'être considéré et apprécié par son groupe. D'abord en tant que chasseur, ensuite en tant que guerrier, car la guerre est plus dangereuse que la chasse. Toutes deux procurent peaux et ivoires, butins et rançons. La richesse est ainsi acquise. Ce n'est qu'alors qu'un homme est digne d'avoir des enfants, car ceux-ci seront fiers de leur père. Vient donc le temps de prendre femme. Plus on est riche, plus on peut en avoir et plus on a d'épouses. Mais vivre dignement est d'une plus grande jouissance qu'une dignité posthume. Mabo se situait donc au troisième degré des bienfaits de l'existence puisqu'il avait trois femmes. En ayant de nombreux enfants, grâce à Négbré, il put accéder au quatrième degré.

- *Les joies et les peines de la vie, ou son lot d'épreuves, de bonheur, de tristesse, d'égarement, de malheur, de sanction et de pardon-réparation*

. Bissa teste (met à l'épreuve) d'abord Boudou avant de lui apporter le bonheur. Mais plus tard, Bissa, devenu Zirignégba, dupé, part avec la corde, et les Kréboyo redeviennent tristes.

. Justice est rendue après le meurtre de la femme enceinte par le génie Zrignaba qui fournit la poudre à attirer les magnants qui dévoreront les coupables.

. Zrignaba donna aussi le "médicament" qui permettra le repeuplement du village G'nazégbeu.

La vie n'est point faite que d'épreuves, que de joie, que de tristesse, que d'égarement, que de malheur, que de sanctions, que de pardon-réparation. Mais elle les inclut tous, par intermittence, avec des périodes creuses d'attente, ou les uns suivant les autres comme si toutes les calamités s'abattaient d'un coup. Mais un génie est toujours juste : s'il est parfois obligé de frapper durement, il sait accorder le pardon, puis ses faveurs. Sinon, il ne serait point vénéré et craint.

- Deux exemples de situations vécues : une illusion et un stratagème

. Le sel, ou le faux magique et le pouvoir illégitime

Autrefois, pour "faire du sel" (obtenir le produit qui avait le goût de sel) il fallait exécuter une douzaine d'opérations : abattre un palmier, le couper, en sécher des morceaux, les brûler, en recueillir les cendres dans des paniers à trous, y verser de l'eau, le produit qui s'égouttait était recueilli et mis sur le feu, il en résultait une mixture, à laquelle on ajoutait une fibre et un bois (ici non identifiés) puis était à nouveau placé sur le feu. On obtenait une sauce au goût salé, appelée Gugbeu. Lorsque les blancs arrivèrent, avec "leur peau de nouveaux-nés", ils furent pris pour des génies (95). On sait l'immense pouvoir détenu par les génies. Leurs actes, comme tout ce qui provient d'eux, sont tout autant sacrés qu'eux-mêmes. Ils (les blancs) donnèrent du sel, il est vrai en échange d'ivoire, de latex ou de main-d'oeuvre, qui venait remplacer d'une manière quasi magique le long processus de fabrication décrit ci-dessus. En versant le sel (qu'ils avaient reçu des blancs lorsqu'ils étaient près de la mer) dans la Gnou Zorou, les Gbatrébouo-Sobouo entendaient bien faire agir le pouvoir qu'ils détenaient grâce au sel, et transformer l'eau claire en eau de mer. Quel désenchantement ce fut de voir leur pouvoir emporté avec la montée des eaux ! Le pouvoir - magique - des blancs diminua d'autant à leurs yeux.

. Le conflit, comme la discorde, se terminent au bout d'une corde

Les concurrents, comme les perturbateurs et les criminels apparentés - consanguins et utérins - sont écartés du groupe par le moyen d'une corde.

- . Deux génies usent de ce stratagème pour envoyer leurs concurrents en forêt et assurer leur suprématie.
- . Après le meurtre de la femme enceinte, une partie du groupe est rejetée : elle doit enfiler les Kotéhibé au bout d'une corde - ce qui est virtuellement irréalisable.

La corde permet de rompre une alliance sans entacher la rupture de sang. C'est primordial car "si l'on tue un parent, on risque d'être maudit et de mourir à notre tour". La sanction ne peut intervenir qu'en suivant des règles précises.

- *Trois incarnations, ou l'intervention du sacré et du magique qui protègent*

- . Le boa est le sauveur, il indique le chemin – vers la rizière de Kriza Madou – à ceux qui se reconnaissent de lui. Cette reconnaissance équivaut au rachat, même partiel, du crime qu'ils ont commis en tuant la femme enceinte. Ils sont toutefois asservis par Kriza Madou, sans doute le temps d'apporter la preuve de leur dignité pour être totalement acceptés par le groupe.
- . Négbré, l'hippopotame, apporte la fécondité aux femmes de Mabo. Mais seulement après que Mabo ait résisté à la tentation de Négbré et reconnu le pouvoir de ce dernier. La reconnaissance est à nouveau récompensée. Mais comme Mabo n'avait commis ni crime ni impair, son cadeau fut entier.
- . Le crocodile préserve la vie du groupe. Légué, s'en allant sur le crocodile, dit de ne pas aller plus loin pour éviter les guerres et ainsi rester en vie. Le crocodile est directement associé au sermon de Légué ; sans le crocodile ses paroles n'auraient (peut-être) pas eu le même impact, et ainsi permis de préserver le groupe des guerres qui l'attendaient. D'autre part, près du village Gbagrakro, les gens devaient se méfier en traversant le fleuve. Ils ne devaient pas rire, mais ... faire attention aux dents des crocodiles. Un génie les aurait-il mis en garde contre les dents du (ou des) crocodile(s) ? Ou aurait-il incarné un crocodile – en leur faisant peur, il les prévenait d'autres dangers qui habitaient cette partie du fleuve ? Un féticheur de Niapoyo pourrait sans doute répondre à ces interrogations. Dans les deux cas, avec Légué et près du village Gbagrakro, les gens devaient renoncer, soit à un projet, soit à une habitude (une manière de naviguer) qui leur était cher. Ils étaient, de cette manière, mis à l'épreuve.

La reconnaissance d'un pouvoir, comme le renoncement, du fait de la manifestation d'un pouvoir, sont des signes de sagesse qui favorisent l'existence. Il est donc bon d'être humble et de savoir obéir. N'est-il pas paradoxal que ces bienfaits proviennent justement d'animaux qui peuvent être dangereux pour l'homme ? En les louant, ils peuvent être amadoués, devenir inoffensifs et donc plus proches de l'homme ? On remarquera que la panthère, qui est de loin la plus féroce, n'incarne pour l'homme aucune bonté : peut-être parce qu'il n'y a aucun moyen de la rendre aimable ... ?

- *Une conclusion*

Les "légendes" sont une représentation symbolique de la vie. Mais en faisant intervenir des éléments de la nature, des animaux, des fétiches et génies, le magique, le sacré ou d'autres pouvoirs, ou encore divers objets ou réalisations de l'homme, c'est le monde entier qui est par elles représenté. Tous les protagonistes actifs ou passifs, comme toutes les actions et leurs conséquences, relevés dans les dix "légendes" sont encore suffisamment dans notre esprit pour qu'il ne soit besoin de les souligner. Leur nombre comme leur variété prouve, s'il en est encore besoin, que les "légendes" sont effectivement la représentation totalisante de la vie et du monde. Les guillemets au mot légende nous rappellent que cette conception n'est toutefois plus partagée par tous les Bété de Soubré.

Cette évolution, pour certains, tire son origine dans l'époque coloniale qui, en instituant l'école, a introduit une remise en question de la société. Les premières actions de la colonisation ont pourtant touché les groupes en perturbant le jeu du pouvoir.

3. LES GROUPES ET LE POUVOIR

Il n'est pas possible de se départir du sacré - et du pouvoir qu'il contient et qui s'en dégage - tant il conditionne toutes les attitudes et les actions. Pourtant nous devons essayer d'en faire abstraction pour identifier les liens, marques ou manifestations, autres que sacrées qui existent entre le social et le politique, pour éventuellement reconnaître le rôle que remplit le pouvoir dans le ou les groupes. Nous sommes alors contraints de faire une digression et ne plus suivre l'enseignement des chroniques villageoises qui, sur ce point, ne nous apprend rien. Mais nous nous limiterons ici à l'essentiel car le jeu socio-politique sera repris ultérieurement, en relation avec la fonction sociale de la terre - en faisant appel à d'autres sources (pages 217 à 220).

- QUI DÉTIENT LE POUVOIR SUR QUI ?

Le social, c'est évidemment le groupe. Il comprend trois dimensions hiérarchisées qui se traduisent notamment par un mode d'occupation de l'espace tantôt diffus, tantôt plus concentré. Le pouvoir (ou l'ex-

pression du politique) organise les rapports à la fois à l'intérieur des groupes, comme inter-groupes. Il s'établit de ce fait une gradation du pouvoir, de la base au sommet, liée au mode d'occupation de l'espace : du plus diffus au plus concentré. Le Zoa est l'unité la plus petite. C'est le ménage, ou la famille restreinte qui ne marque le paysage que d'un campement : Gbeu, ou Grigbeu. Le Zoa est rattaché au Dêba : le chef du Kossouyowou, la famille étendue. Le Kossouyowou forme un campement ou une partie d'un village ; il se rattache alors à l'un des lignages du village. C'est le plus souvent parce qu'il ne compte pas assez de gens que le Kossouyowou ne forme pas un village à lui seul. Il représenterait dans ce cas un lignage "entier" (même s'il s'est d'abord segmenté). Le Dêba deviendrait alors le Grigbeu Kagnon, le propriétaire du lignage et du village. Le village se dénomme aussi Gbeu, Grô ou encore Grigbeu. C'est dire qu'aucune différence notable n'existait a priori, à l'origine entre le campement et le village. On est tenté de penser qu'il n'y avait d'abord que des campements qui, en se groupant en villages, n'ont pas voulu perdre leur identité (leur particularité) et auraient gardé le nom Gbeu pour désigner leur lieu d'habitat : campement ou quartier du village (96). Plusieurs lignages qui partagent un ancêtre fondateur commun – le Grigbeu Kagnon ou encore Dêba Kado ou Grigbeu Lowouri – qui ont chacun la même signification, forment un clan : Grigbeu. Le Grigbeu comprend soit un, soit plusieurs villages. Cela dépend de l'ancienneté du Grigbeu, mais aussi de l'entente qui règne entre les lignages qui le composent, comme des ressources qu'offrent le lieu d'installation. Le lignage portant le même nom – Grigbeu – que le clan, on peut répéter la constatation faite au sujet de Gbeu. C'est un peu comme si les anciennes structures sociales et d'habitat avaient depuis évolué d'un degré, depuis l'institution de tribus, mais aussi de cantons, par l'administration coloniale. Le clan s'assimile dès lors à la tribu bien qu'il ne lui corresponde pas tout à fait, puisque des villages qui n'étaient pas liés au Grigbeu y furent ajoutés. Le canton n'a pas reçu de nom Bété, il n'a jamais eu d'équivalent spatial : le besoin de limiter l'espace n'est-il pas venu avec sa division par l'administration coloniale ? Avant l'arrivée des blancs, la forêt offrait la possibilité de s'installer en un lieu vide d'hommes : si ce n'était pas ici, c'était un peu plus loin. Lorsqu'on donnait un territoire, c'était plus souvent à partir d'un lieu que jusqu'à un autre : on pouvait s'installer sans

limite au delà de ... Le pouvoir du chef suprême, le grand Kiffi, qui régnait sur plusieurs tribus, s'assimile un peu, par contre, au pouvoir du chef de canton ; nous verrons bientôt de quelle manière.

Les chroniques villageoises montrent que le pouvoir évolue en trois périodes.

- LES ÉVOLUTIONS : POUVOIR ÉCLATÉ, RÉCUPÉRÉ ET LÉGITIMÉ

- *L'époque précoloniale* : avant l'arrivée des blancs

Le chef suprême : le grand Kiffi, était désigné héréditairement. Il régnait sur plusieurs tribus et choisissait les chefs de tribus et les chefs de villages. Une tribu groupait des villages-frères qui pratiquaient l'exogamie entre eux (97).

- *L'époque coloniale*

Elle est d'abord marquée par une volonté arbitraire de l'administration coloniale de diviser l'espace en juridictions : tribus et cantons. Des villages qui n'avaient aucun liens entre eux se trouvent réunis dans une même tribu parce qu'ils étaient situés à l'intérieur d'un périmètre désigné. Le pouvoir traditionnel essaie de se démarquer du pouvoir des blancs, mais il est finalement récupéré par l'administration coloniale. Le chef traditionnel peut être nommé chef de canton (98). Il sert alors d'intermédiaire entre l'administration et les villageois, et use de l'autorité qui lui est conférée pour :

- le déplacement des populations et l'installation des villages le long des pistes à tracer (97) ;
- la fourniture et même la gestion de main-d'oeuvre affectée aux corvées (construction de pistes) (97) ;
- l'introduction de cultures obligatoires (98) ;
- le prélèvement de l'impôt (98).

Mais le chef de canton ne peut à la fois être le représentant exclusif de l'administration coloniale et diriger une population à l'instar du grand Kiffi. Il y a nécessairement antagonisme entre les deux fonctions. Au chef de canton de trouver une position d'équilibre. Sinon, l'administration coloniale le révoque ou les villageois demandent son remplacement (98). Conscientes à la fois du pouvoir du chef de canton et de ce qu'il peut apporter, les populations sont amenées à rivaliser pour que l'un des leurs soit désigné (99). Cependant, pour protester contre

l'élection d'un chef de canton ou pour ne pas être administrés par un étranger, des villageois changent de juridiction (100).

La rivalité passe des populations aux chefs de tribus et de cantons. Ce sont eux qui manigancent et complotent pour accroître leur juridiction et donc leurs pouvoirs. Les populations des villages concernés ne sont pas consultées, que le résultat des tractations soit à leur bénéfice ou à leur détriment (101).

- L'Indépendance

Depuis 1960, aucun chef de canton n'a été nommé. Son statut disparaît avec le décès de ceux qui avaient été désignés. Leur fonction est remplacée à la fois par l'administrateur civil, par les chefs de tribus et de villages et par les délégués du P.D.C.I. (102). Mais ils n'ont pas le rayonnement qu'avait acquis le chef de canton, devenu depuis partie intégrante de la tradition.

On assiste à l'émancipation des populations. Ce sont elles qui désignent leurs chefs de villages et de tribus. Le désir de maîtriser les destinées de leur village conduit certains à se dissocier de tribus auxquelles ils avaient été attachés pour se grouper par affinité (origine) au sein d'une nouvelle tribu (103). D'autres encore se déplacent et créent de toutes pièces de nouveaux villages, dits villages modernes sous l'impulsion de cadres éminents de la région (104).

La transmission, comme la qualité du pouvoir, évolue de la période précoloniale à nos jours. D'abord désigné héréditairement, le chef est nommé par l'administration coloniale, puis il est élu par la population, enfin il est partiellement remplacé par d'autres. A l'époque précoloniale, personne n'aurait pu contester son autorité, étant entendu que le grand Kiffi ne pouvait agir sciemment contre le bien des populations qu'il dirigeait : si les chefs - de tribu ou de village - qu'il nommait s'avéraient incompetents, il les remplaçait. Le chef de canton pouvait être récusé par la population et destitué par l'administration coloniale. Il n'avait pas l'autorité quasi inaliénable du grand Kiffi. De plus, il dépendait lui-même d'un chef - l'administrateur - contrairement au chef suprême. Il est vrai que les populations qui refusaient le pouvoir du chef suprême pouvaient, en se déplaçant, se mettre hors de sa portée. Cela se produisit également à l'égard du chef de canton. Si le déplacement d'un groupe porte alors atteinte à l'autorité de l'administrateur de la subdivision, c'est d'abord l'autorité du chef de canton qui est

visée, et parfois même, elle seule. L'administrateur apparaît dès lors comme l'équivalent du chef suprême, et le chef de canton, comme son subordonné. Ainsi, comme on pouvait se plaindre auprès du grand Kiffi de la mauvaise gestion de tel ou tel chef de tribu ou de village, on faisait de même auprès de l'administrateur au sujet du chef de canton. Le chef de canton ne remplaçait donc pas le chef suprême, même si sa nomination s'opposait au pouvoir du chef suprême. Le pouvoir du chef suprême a donc été partiellement récupéré. Il s'est vu partagé entre l'administrateur et le chef de canton. Ce dernier avait d'autant plus de prestige, et donc de pouvoir, qu'il savait tempérer les ordres de l'administrateur au profit des populations qu'il représentait. Il gagnait ainsi sa légitimité, celle que détenait précédemment le grand Kiffi. Son élection le favorisait en cela indubitablement. Que le candidat soit un descendant d'un ancien chef suprême et sa légitimité était encore renforcée (105). Les populations détenaient cependant le pouvoir de le faire révoquer, mais cela jusqu'à l'Indépendance. Les chefs de canton étaient alors peu à peu remplacés dans leurs fonctions par les administrateurs civils : préfets et sous-préfets, mais aussi par les cadres du Parti et par les chefs de villages. Les chefs de villages, de tribus et de cantons conservaient leurs pouvoirs traditionnels, le chef de canton ayant recouvré celui du chef suprême. C'est pourquoi il fait partie intégrante de la tradition.

Entre temps, le campement —Grigbeu—serait devenu un village : Grô, ou encore Grigbeu ; le lignage —Grigbeu—serait devenu le clan : Grigbeu qui par extension forme la tribu. Enfin le statut de grand Kiffi évolue vers celui de chef de canton, qui n'est finalement pas reconduit.

- LE SACRÉ ESCAMOTÉ

Les chroniques villageoises tiennent peu compte de la mutation qui s'est opérée avec la colonisation. Cela signifie-t-il que le déplacement de villages, leur distribution arbitraire en tribus, le découpage administratif de la région, et la limitation de l'espace de chaque groupe (village, tribu et canton), aient produit peu d'impact sur les villageois ? On a trop perçu l'interdépendance des valeurs et des déplacements pour admettre que ces décisions et actions n'eurent point d'effets sur les hommes. Au contraire, ce quasi silence dans les chroniques, hormis de la part de ceux qui exercèrent effectivement le pouvoir, peut refléter soit une inhibition, soit une protestation de la population, ou encore

les deux à la fois. Une inhibition, du fait de l'attitude coercitive de l'administration coloniale à leur égard qui, en interdisant la pratique de certaines de leurs valeurs, prévenait leur épanouissement ou leur réalisation ? Une protestation contre les conséquences du nouveau pouvoir, celui des blancs et de leurs intermédiaires, qui s'avérait ainsi indésirable ? Et si, au contraire, la mutation du pouvoir et ses conséquences avaient été assimilées et acceptées par la population, celle-ci s'étant adaptée aux nouvelles conditions ? La réponse est peut-être contenue dans la manifestation du sacré. Le sacré est désigné comme l'origine et l'expression du pouvoir, les notes précédentes le montrent sans équivoque. Or le sacré intervient beaucoup moins souvent dans les chroniques villageoises depuis que la mutation du pouvoir fut engagée. La réduction de la liberté, imposée par la colonisation, crée-t-elle des conditions qui ne s'y prêtent plus autant qu'avant ? Le nouveau pouvoir vient-il, au moins partiellement, remplacer le sacré, ou même le rendre caduc ? On se souvient que les blancs furent d'abord pris pour des génies ... (106). Ces questions causent une certaine perplexité car on a le sentiment qu'elles contiennent toutes une part de vérité. On ne peut cependant s'arrêter là ... et l'on est tenté de poursuivre notre réflexion sur la formation de l'ethnie Bété, ou plus exactement, Gbête.

- DE L'ETHNIE GBÈTE

La question avait déjà été soulevée (page 158). Nous sommes maintenant plus à même d'esquisser une réponse grâce aux derniers développements. Mais cette réponse n'est pas exempte de points d'interrogation. Nous dirions même qu'elle repose sur eux. Et pour commencer : la mutation du pouvoir provoquée par l'administration coloniale ne venait-elle pas se juxtaposer à d'autres mutations qui s'opéraient au sein de la population toute entière ? Elle ne serait alors qu'un facteur, certes peut-être primordial, parmi d'autres, où tous concourraient à la création de l'ethnie Gbête ? Car enfin, qui se souciait autrefois de l'existence de l'ethnie Gbête, et a fortiori de son origine et de son authenticité ? ... L'existence quotidienne était trop précaire sinon périlleuse pour ne pas, avant tout, contracter des alliances pour se protéger. Les contacts n'étaient-ils pas trop réduits pour assurer à la fois une représentation et une appartenance à un grand groupe ? On retient de ce que Georges Thomann a rapporté de son périple à travers le pays Bété, en 1902, que la connaissance des groupes se faisait de

proche en proche. Ainsi, de Goutoubré on connaissait jusqu'à Soubré. Du pays de Guidéko (partie du pays Bété de Soubré) on savait qu'il existait un différend avec le pays Sokolo, mais personne n'y était jamais allé. La mère du chef des Guidéko était cependant "originnaire de Gozroboué dans le pays de Loboué" (actuellement rattaché au secteur d'Issia, au nord de la région de Soubré) "et qu'il a là-bas un cousin nommé Wanda, qu'il ne connaît pas encore, mais avec lequel il a eu, à distance, des relations commerciales (...) sa réputation comme chef et comme guerrier, s'étend chez tous les Bété" (107). Le jeu des alliances s'accélérait avec les contacts et la reconnaissance (ou la propagation ?) chez d'autres groupes du langage commun : Gbo. L'appartenance ethnique est aussi désignée par le mot Gbo. Gbête Gbo signifie donc à la fois le langage Gbête et l'ethnie Gbête. L'arrivée de la puissance coloniale et l'application de la politique dite de pacification allait précipiter l'établissement d'alliances : "devant le danger l'on oublie les querelles et l'on s'unit"(108). L'effet de surprise jugulé, le drame perçu et mesuré, la population s'est cristallisée. Celle qui est concernée et partage le même tourment. Un grand groupe se reconnaît, celui qui subit le même pouvoir. Ceux qui s'unissent se reconnaissent aussi par rapport à ceux qui ne subissent pas le même pouvoir. Le pouvoir n'est pas alors incarné par la France, mais par le commandant de cercle ou le chef de subdivision. C'est lui qui donne les ordres et détient les moyens de se faire obéir. Ainsi, malgré la même appartenance évidente au grand groupe - ou à l'ethnie - Gbête (le langage commun en est l'expression la plus tangible), un clivage s'est réalisé entre les groupes Gbête de Soubré et ceux de Daloa et de Gagnoa. La raison de ce clivage ? La division de la région centre-ouest - sud-ouest en deux cercles : le Haut Sassandra et le Bas Sassandra (109). Le premier comprenant dans la partie nord et est les subdivisions de Daloa et de Gagnoa. Le Bas Sassandra, au sud, incluait la subdivision de Soubré qui était donc séparée des deux autres. Ce clivage se produisit du fait d'un sentiment d'appartenance plus accentuée vis-à-vis des populations de la même subdivision, et qui plus est, du même cercle. Peu à peu des particularismes linguistiques apparurent pour chacune de ces régions du fait de l'influence des peuples voisins : Guéré, Wobé, Gouro, Dida ou Bakwé.

D'autres groupes, par contre, arrivèrent, mais généralement de loin : des régions du centre, du nord, mais aussi des pays limitrophes.

- LES ALLOCHTONES PROVOQUENT CHEZ LES BÉTÉ DES ATTITUDES PROTECTIONNISTES

Les relations avec les allochtones sont presque essentiellement limitées aux distributions de portions de forêts. Elles sont dans la grande majorité des cas uniquement conditionnées par celles-ci. Les étrangers viennent individuellement, demandent de la terre, s'installent et font venir leurs parents. Ils leur cèdent une part de ce qu'ils ont reçu ou vont, pour eux, demander une nouvelle portion de forêt. Ils se groupent en campements comprenant au plus quelques foyers, ou bien ils s'établissent en quartiers en bordure du village autochtone. Très rares sont les gros groupements d'allochtones et le village Konédougou, près du village Niapoyo, en est l'exemple le plus marquant.

La distribution de portions de forêts se fait souvent selon la réputation qu'ont acquise les demandeurs. L'appartenance ethnique est le premier critère retenu. Souvent, les relations ne sont pas les meilleures avec les planteurs Baoulé et elles sont dans l'ensemble plus satisfaisantes avec les planteurs Dioula, par exemple. Y aurait-il une prédisposition vis-à-vis de tel ou tel comportement ? On sait que les Dioula s'adaptent vite à leur nouveau milieu. C'est un trait de l'Islam dont ils ont acquis les valeurs. Les Baoulé se sentent, eux, fiers et forts de leur bon droit. C'est en totale opposition avec les sentiments des Bété qui aiment et veulent qu'on les honore et qu'on n'oublie pas qu'ils sont les maîtres de la terre. Nous avons vu quelle place occupe la terre dans l'univers Bété : source d'alliance avec le sacré, l'alliance étant elle-même imprégnée de sacré. Le don d'une forêt pour s'installer ne s'accompagne-t-il pas obligatoirement de l'alliance des parties ? Le don d'une femme (le lien du sang) pour gagner le droit de s'installer grâce à l'alliance contractée, ne lie-t-il pas le sang, l'alliance et la terre, tous trois sacrés ? Le Bété ne refuse pas de contracter de nouvelles alliances lorsqu'on le sollicite. Mais alors il s'oblige vis-à-vis de l'allié, autant qu'il est en droit d'exiger d'être secouru en cas de besoin. La réalisation d'une alliance suit un rituel (voir n° 17 page 173) qui est toujours accompagné de réjouissances. Une alliance doit cependant être entretenue par des cadeaux, qui sont autant de signes d'allégeance, mais aussi d'accord et d'harmonie.

Or, les Bété éprouvent quelques ressentiments à l'égard des allochtones. Ceci, du fait de l'incompréhension chez ces derniers de la

signification du don de la terre pour les Bété. Le don a certes pris peu à peu la forme d'une transaction. Mais au désavantage des Bété, compte tenu de ce qu'ils ont eux-mêmes investi en valeurs pour gagner un droit sur la forêt. Mais aussi parce que la transaction n'est pas débarrassée de la symbolique du don, de l'alliance et du sacré. Il n'a jamais été fait allusion, au cours de l'enquête, à une contribution monétaire, sans doute par pudeur, bien que certains démentent qu'il en soit demandé. Nous verrons ultérieurement (page 230) qu'un paiement en espèces est tout de même exigé, mais qui reste sans rapport avec la valeur de la terre. L'accord de cession est marqué par le "don" de bouteilles de vin, gin et whisky de la part du candidat planteur allochtone. Ce "don" est en fait perçu par les Bété comme accompagnant le rituel de la consécration de l'alliance. Il aura besoin d'être renouvelé régulièrement pour consolider l'alliance. Il pourra aussi s'accompagner d'une part de la récolte ou même de prestations de travail. Ces gestes étant réalisés, on reconnaît bien qui est le maître de la terre. Mais le planteur allochtone l'entend rarement de cette manière. Si les planteurs Dioula se montrent plus conciliants, les planteurs Baoulé considèrent eux, qu'après le premier don de boisson, ils n'ont plus d'autres obligations envers les cédants. On imagine déceptions et frictions.

Par ailleurs, les Bété voudraient voir les planteurs allochtones s'engager plus avant dans le développement de la région. Ils leur reprochent de rapatrier leurs avoirs au pays au lieu de construire, ici, au village. Les Bété auraient alors pu bénéficier de l'essor et du prestige qui serait né de l'activité des allochtones. Est-ce pour cela que l'installation des étrangers est rendue plus difficile ? Les Bété commencent aussi à se soucier de leurs besoins futurs. En effet, si la forêt était entièrement distribuée, il n'en resterait plus pour les générations à venir, et leurs enfants ne pourraient rester au village. L'alliance avec les allochtones s'est donc peu à peu désacralisée. Mais la sacralité de la terre semble demeurer intacte.

Il reste alors au candidat planteur allochtone à rejoindre le front pionnier de la forêt de Taï (Tahi, en Bété), de l'autre côte du Sassandra (Ibo pour les Bété) en pays Bakwé. L'occupation de l'espace y est moins grande ; il devrait avoir plus de chance de pouvoir y établir sa plantation.

Le mode de pénétration et d'installation des allochtones en pays Bété sera appréhendé ultérieurement avec l'introduction des cultures commerciales (page 224 et suivantes). L'attitude des Bété à l'égard des allochtones apparaîtra également au cours de l'étude des actions menées avec la SODEPALM et la SATMACI.

CONCLUSION

Le lieu d'origine des populations n'apparaît guère significatif dans la vie quotidienne des Bété. Ce qui importe, par contre, est de savoir qui était installé avant l'autre pour reconnaître les droits attachés au premier occupant. La colonisation est certes venue bouleverser le jeu de la mise en place des populations dans la région. Mais ce "trouble-fête" donne lieu à ce qui est plutôt perçu comme une situation irrémédiable, à laquelle il fallait s'accommoder. La période coloniale servira donc de référence à la datation des événements.

Quantité de valeurs, mais aussi de souvenirs parfois glorieux ont été forgés tout au long des pègrinations. Ils constituent aujourd'hui le patrimoine culturel des Bété de la région de Soubré. Contrairement à ce que l'on pouvait supposer, les événements qui ont marqué la période coloniale font aussi partie du patrimoine culturel. Une fonte des deux mondes se serait donc produite. D'abord hostile, la colonisation agit comme un frein à la reproduction sociale. Mais la remarquable faculté d'adaptation des populations aux nouvelles conditions : d'abord imposées puis revendiquées, leur a finalement servi. Les Bété de Soubré ont ainsi gagné en cohésion et les blancs les y ont donc aidés.

Les valeurs véhiculées se sont quelque peu transformées au fur et à mesure des étapes. Lesquelles ont encore cours, lesquelles sont devenues caduques ? La discrimination entre les unes et les autres ne présente peut-être pas tant d'intérêt. Car toutes ayant existé, il en reste toujours des réminiscences qui pourront se manifester, sous une forme parfois différente, dès qu'une situation y fera appel. En cela, les valeurs contenues dans les chroniques villageoises apparaissent donc comme très actuelles. On a certes noté que le sacré se manifeste beaucoup moins dans le quotidien depuis l'entrée en scène de la colonisation ... qui lui a apparemment ravi une partie de son pouvoir. Peut-on supposer que cette situation puisse un jour se renverser ? A priori, des jalons bien ancrés ont été posés qui empêcheraient un retour en arrière. La

"pacification" ayant depuis longtemps fait son oeuvre ... il n'y a plus aujourd'hui de conflits armés, ni de meurtre institué en cas d'adultère. Les sanctions infligées par la Justice sont sans doute trop dissuasives. Du reste, les Bété préfèrent régler leurs différends entre eux. La Justice, ou "pouvoir de blanc", n'est donc pas vraiment intégrée. Certes, c'est d'abord de leurs vieux : chefs de villages, de tribus ou de cantons, qu'ils attendent justice. Ce sont eux d'abord qui incarnent le patrimoine culturel. Pour éviter une confusion avec ce qui précède, on précisera que les vieux incarnent la plus grande part de ce patrimoine ; en tout cas, celle qui est la plus chère au coeur Bété. Le tribunal coutumier prendra pour un temps le relais puis, avec l'Indépendance, le tribunal d'instance de Soubré. Mais le cadre n'est plus le même ; il y faut un interprète et le Bété n'y est pas à son aise. Les anciennes structures résistent donc. Cependant, si la sanction est estimée trop lourde ou le dédommagement insuffisant, on y fait "appel". La modernité apporterait alors une réponse plus avantageuse.

D'autres signes nous montrent pourtant que les populations veulent se prendre en charge à "l'occidentale" et devenir maîtresses de leur destin. Pour cela, elles créent le même modèle que celui qui leur fut imposé par l'administration coloniale. Mais en corrigeant l'aberration qui consistait à grouper des villages qui n'avaient rien en commun. La leçon des blancs n'est donc pas vraiment "digérée" et l'Indépendance prend ici une forme surtout institutionnelle : les villages regroupés sont institutionnellement réunis. Mais la pratique du jeu institutionnel permet aux populations de mieux défendre leurs intérêts. Peut-être sont-elles contraintes de passer par cette étape ? Elle renforce sûrement le sentiment de cohésion qui donne aux populations les moyens de prévenir une trop grande pénétration des planteurs allochtones. Ceux-ci ne risqueraient-ils pas de menacer à terme les capacités de reproduction des Bété ? Les villageois sont conscients que les choses bougent et qu'ils ne peuvent demeurer passifs au risque d'assister à des mutations qui iraient à leur désavantage.

Mais combien sont-ils réellement dans ce cas ? Ne sont-ce pas plutôt les intellectuels et les cadres originaires de la région qui entraînent leurs aînés dans un sens bien compris pour eux-mêmes, mais non incontestable pour ces derniers ? Car il est bien certain que tous n'ont pas assimilé tous ces changements trop rapides auxquels rien ne

les préparait. Ces changements se sont produits par paliers. En voici les principaux, suivant l'ordre dans lequel ils apparurent, mais mis en relation avec les situations préexistantes.

- Depuis fort longtemps les hommes ont vécu d'une agriculture vivrière sur brûlis, de cueillette, de chasse et de pêche. Puis, en 1917, chaque village fut contraint par l'administration coloniale de planter un hectare de cacaoyers. Aujourd'hui plusieurs milliers d'hectares de cacaoyers, mais aussi de caféiers et de palmiers à huile couvrent la région. Une bonne partie sous forme de plantations ou de blocs villageois.

- En 1902, lorsque Georges Thomann débarqua à Soubré, il n'y avait que quelques cases. Resté un gros village jusque dans le début des années soixante, Soubré s'est depuis étendu et construit à un rythme accéléré. La petite ville de Soubré compte aujourd'hui (fin 1977) environ 7 000 habitants. Elle s'urbanise et se structure de plus en plus. Elle joue aussi le rôle de centre régional.

- En 1963, des bulldozers aplanissaient un large espace. Depuis, un village "moderne" a surgi - dont la structure est à l'image d'un village pionnier israélien (3). Puis, un autre village "moderne" fut construit, et un troisième est presque achevé. Par ailleurs, les autres villages se regroupent de plus en plus en plates-formes villageoises.

De tout temps, la femme était dépendante de l'homme. Depuis quel temps déjà, mais davantage encore aujourd'hui, elle gagne son argent en allant vendre ses produits aux marchés. Elle devient beaucoup plus indépendante et de nouveaux rapports se sont instaurés.

L'argent peut donc rendre indépendant. Il permet aussi de jouir d'une meilleure position sociale grâce aux femmes qu'il permet de doter (une contradiction avec l'indépendance des femmes ...), grâce à la nouvelle maison en "dur" avec toit de tôle qu'il permet de faire construire. Le summum, certes à un autre niveau, c'est le nouveau village qui s'édifie, la ville de Soubré qui s'urbanise, le barrage aux chutes Nawa dont la construction est prévue, et l'industrie qui sera ensuite implantée. Tout cela rehausse le prestige de la région de Soubré et de ses habitants qui s'identifient à celle-ci. C'est de tout cela que sont conscients ceux qui veulent être maîtres de leur destin.

3. C'est le village Mayo, du Député de Soubré, Charles Donwahi. Il s'en est probablement inspiré lors d'une visite effectuée en qualité de Ministre de l'Agriculture.

Nous avons déjà noté que l'essentiel du discours relaté par les chroniques villageoises concerne l'époque précoloniale. Hormis les bouleversements des structures sociales et du pouvoir, elles ne relatent que peu de choses sur la période coloniale. Et les principaux paliers, décrits ci-dessus, montrent bien qu'il existe un profond silence sur la période coloniale. Depuis les plantations obligatoires de cacaoyers dès 1917, jusqu'aux réalisations de plusieurs milliers d'hectares, que s'est-il passé ? De même, le village de Soubré n'a cessé d'être un gros bourg que 60 années après le voyage de Georges Thomann. Quant aux toits de tôles ondulées et aux maisons en "dur", ils ne firent, pendant très longtemps, leur apparition que dans le quartier du marché et pour abriter les services publics. Les villageois ne pouvaient pas encore en supporter la dépense.

On en vient naturellement à se demander si durant la colonisation il s'est passé d'autres événements que ceux que relatent les chroniques villageoises. A défaut, le passage de l'existence décrite par les chroniques, à la vie d'aujourd'hui, resterait inexpliqué. Ceci est évidemment inconcevable. Il ne reste donc qu'à faire appel à d'autres sources - écrites et non écrites - sur la région. Celles-ci nous offrent alors un très précieux atout : celui de profiter d'une autre vision des événements passés, qui pourra à l'occasion être confrontée avec celle qui nous a été révélée par les chroniques villageoises.

Notes

1. Les Guéré, parce qu'anthropophages, en tirent avantage - chronique des Kpada, tribu Kpada, page 109. Les Guibouo, à l'appel de leur génie délogent les Zérébouo - idem, pages 111-112.
2. Les Guéré, idem, tribu Kpada, page 109.
3. Les Zakatrwa rejoignent les Gbrézéwa - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 40.
4. La création du village Mavou - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, page 54.
5. Au village Kpétéagui, avec les Goguibouo - chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, page 45 . Au village Gbatrébré, entre les Néyo et les Mahio - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 62.
6. Avec la famille de Boudou, au village Kouzié - chronique des Zadiayo, tribu Zatwa, page 81. Au village Dogbogrowa - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, page 51.

7. Les épis de maïs au village Mlédou - chronique des Zadiayo, tribu Zatwa, page 82.
8. Au village Petigowa - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, page 55.
9. Commis par les Logboayo, au village Zébré - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 38. Au village Dagwayo - chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, page 43. Au village Lewa - chronique des Gbazéwa, tribu Zatwa, page 85. Au village Yokolo - chronique des Bagoliéwa, tribu Ikobouo, page 100.
10. Parmi les Gouabouo - chronique des Gbalébouo, tribu Zokoguibouo, page 117.
11. Gnapoh Diébé, au village Diassa - chronique des Gbiégbi ou Gbaléwa, tribu Gbaléwa, page 104.
12. Au village Gbalé - chronique des Gbiégbi ou Gbaléwa, tribu Gbaléwa, page 104. Au village Grimaguiayo - chronique des Bagoliéwa, tribu Ikobouo, page 100.
13. Les Sémahio avec les femmes de Lahou - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 36. Gbaklai et Diolo avec les femmes de Gouzrébouo - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 64.
14. Le génie Gbazo, aux monts Trokwa - chronique des Kpadawa, tribu Kpada, page 111.
15. Le village Niapoyo - chronique des Niapoyo, tribu Zikpobouo, page 70.
16. Zirignégba et fondèrent le village Didigbo - chronique des Kréboyo, tribu Zatwa, page 78.
17. Dans presque tous les cas.
18. Gouzouo Dakpa quitte Godai Zapré - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 37.
19. Le village Zergbeu, voir la chronique des Logboayo, page 40.
20. Idem à 19., page 40.
21. Le village Mavou fut créé sur le territoire des Ouréyo - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, page 54. Les Gbogouayo, dans la forêt près de Grand Zatri - chronique des Koméayo, tribu Yakolo, page 137.
22. Les Maboia, les Gbalébouo et les Groubouo - chronique des Kpadawa, tribu Kpada, page 113.
23. Les Boudouwa s'écartèrent du village Gbagrai - chronique des Kréboyo, tribu Zatwa, page 79. Au village Gbagrégbeu, la Gnoukpô inondait - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, page 54. Au village Niapoyo, création de Niapoyo II - chronique des Niapoyo, tribu Zikpobouo, page 71.

24. Le village Ottawa, chronique des Kagnanawa, tribu Kagnanako, page 135.
25. Dans tous les cas, au moins une fois, car tous les groupes furent mus par la recherche d'un lieu propice, par un conflit d'origine exogène ou par une manifestation religieuse.
26. Les Guétéguhé - chronique des Guétéguhé - Petitgowa, tribu Lazoa, page 51.
27. Yokozoua envoya Koré parmi les Mahio - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 63. Gouzouo Dakpa envoya Gyobo - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 36.
28. Les Dogobouo et Goguibouo à Goutoubré - chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, page 45 et chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 39.
29. Les fils de Bobouo Guédé- chronique des Kréboyo, tribu Zatwa, page 77.
30. Forêt vide d'hommes, pour les Sémahio - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 36. Lieu donné à Gouzouo Dakpa - idem page 37. Du fait du départ d'un groupe : des Pitikawa de Kognakro aux Bagoliéwa - chronique des Bagoliéwa, tribu Ikobouo, page 100.
31. Près de Tapéyo pour les Sémahio - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 40. Mais la recherche d'un point d'eau, comme d'un endroit disponible, était le souci de chaque groupe.
32. Gbéhi, Bouboussou, Loguhi, Guhiri, Goyavier, Kpagoui, Galo, Gnopo, Grô et Kwa sont les noms d'arbres relevés dans l'ensemble des chroniques.
33. Boudou ramenait souvent des hommes au village - chronique des Kréboyo, tribu Zatwa, page 77. Gbazi installe Krégbeu et Gbodo au village - chronique des Gbazéwa, tribu Zatwa, page 86.
34. Des Gbrizébouo par les Dogobouo ; des Goguibouo par les gens de Kpétéagui - chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, pages 44 et 45.
35. Pour le village Mavou - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, page 54.
36. Georges Thomann, in "Essai de manuel de la langue Néouolé parlée dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire", page 171.
37. Lorsque les Sémahio arrivèrent à proximité du village Ourégbabré ; de Massa Zézé Gouzouo à Gouzouo Dakpa - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, pages 36 et 37. Des Niapoyo pour Petigowa au Sérieux - chronique des Niapoyo, tribu Zikpobouo, page 71. Des Kognawa aux Bagoliéwa - chronique des Bagoliéwa, tribu Ikobouo, page 100.
38. Pour le village Mavou. Les Koméayo - chronique des Koméayo, tribu Yakolo, page 137.

39. Tapéko Diégouhonon, de Guéhi Gohi à Gouzouo Dakpa - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 39. Wawa et Irékpi, des Dogobouo et Goguibouo aux gens de Kpétéagui - chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, page 45. Won Noto, nièce de Yokozoua, au chef des Gouzrébouo - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 63.
40. Des Mahio contre les Gouzrébouo ; les ayant défaits, ils héritèrent de tous leurs territoires (et occupèrent les chutes Nawa) - page 64. Les Guéré contre les Guibouo ; et les Guibouo contre les Zérébouo - chronique des Kpadawa, tribu Kpada, pages 109 et 112.
41. L'obéissance des Dahononguhé, Tapéwa et Seréguhé qui se déplacèrent pour fonder le village Mavou - page 54.
42. Tapéko Diégouhonon - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 39. Wawa et Irékpi parmi les Dogobouo et les Goguibouo - chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, page 45. Won Noto - chronique de Mahio et des Sobouo, page 63. Parmi les Gougéwa et Wondéwa - chronique des Zadiayo, tribu Zatwa, page 82.
43. Au village Niapoyo - chronique des Niapoyo, tribu Zikpobouo, page 68.
44. Entre les Tassiriyo et les Guéguiayo - chronique des Gbalébouo, tribu Zokoguibouo, page 120.
45. La femme de Mahi et son fils Séri - chronique des Gbalebouo, tribu Zokoguibouo, page 117.
46. Zagori Obrou, parmi les Zorouyo, fut tué - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 39. Maflai Godo fut brûlé dans sa rizière - chronique des Zadiayo, tribu Zatwa, page 82. La femme de Kogba Douo faillit recevoir de l'eau bouillante sur son pied - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 38. Idem pour Déguéhi, la femme de Kriza Madou - chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, page 44.
47. Les Logboayo au village Zébré - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 38. Les Gbrizébouo au village Dagwayo - chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, page 43. Au village Lewa - chronique des Gbazéwa, tribu Zatwa, page 85. Au village Yokolo - chronique des Bagoliéwa, tribu Ikobouo, page 100.
48. Dans les mêmes situations que la note 47.
49. Yokozoua, en s'installant près du fleuve - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 64.
50. Gnaoré alla trouver Zrignaba pour lui demander de peupler le village Lewa-G'nazégbeu - chronique des Gbazéwa, tribu Zatwa, page 85.
51. Reproche de Massa Zézé Gouzouo à Gouzouo Dakpa - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 39.
52. Siaba et Tékuo de Gouzrébré avec Koré - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 63.

53. Face aux Bakwé - chronique des Gbalébouo, tribu Zokoguibouo, page 117.
54. Les Zakatrwa pour les Logboayo - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 40.
55. Les Gabaguhé, parmi les Lazoa et les Bitié, contre les Pitikawa ; les Tapéwa avec et contre les Séréguhé et les Gabaguhé - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, pages 52 et 53. Les Gbalébouo eurent des fusils de Goutoubéré grâce aux Zahébouo - chronique des Gbalébouo, tribu Zokoguibouo, page 119.
56. Guerre entre les Kpadawa et les Kagnanako parmi les Guibouo - chronique des Gbalébouo, tribu Zokoguibouo, page 119.
57. Ce que firent pourtant les Guéré - chronique des Kpadawa, tribu Kpada, page 109.
58. Les Sobouo sur les Gouzrébouo - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 64.
59. Gbaklai et Diopo, parmi les Sobouo, furent tués par leurs alliés, les Gouzrébouo - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 64.
60. Won Noto ne vivait déjà plus lorsque les Sobouo anéantirent les Gouzrébouo - chronique de Mahio et des Sobouo, page 64.
61. Kororo Koré, parmi les Séréguhé, proféra une malédiction à l'encontre des Tapéwa (leurs alliés) qui moururent - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, page 53 . Maflai Godo à Didigbo - chronique des Zadiayo, tribu Zatwa, page 82.
62. "La femme ne voyant plus son maïs se couvrit de boue" - chronique des Zadiayo, tribu Zatwa, page 82.
63. Zrignaba au village Lewa - chronique des Gbazéwa, tribu Zatwa, page 85.
64. Ce que firent les Gabaguhé après avoir tué Kréyouo parmi les Kognawa - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, pages 52 , 53 , note 2.
65. Entre Koré , Siaba et Tékuo - chronique de Mahio et des Sobouo page 63. On imagine que les Bakayo, les Mayo et les Gbogouayo firent de même à la Zokobélako - chronique des Koméayo, tribu Yakolo, page 137.
66. Entre les Zokobouo - chronique des Koméayo, tribu Yakolo, page 137.
67. Blai et/ou Gbablai - chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 38.
68. Sassadoblé - chronique des Kodia, tribu Kodia, page 130.
69. La tombe de Guessou fut gardée par sa famille près de Lakota - chronique des Kpadawa, tribu Kpada, page 112.

70. Da nomme Kué, son dernier enfant - chronique des Dakua, tribu Badakua, page 144.
71. Plaidoirie du grand frère en faveur de la femme de Kriza Madou qui n'avait donc pas commis d'adultère - chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, page 44.
72. Les Maboia, Gbalébouo et Grobouo ne faisaient plus d'enfants - chronique des Kpadawa, tribu Kpada, page 112.
73. Un des enfants de Gbalé parmi les Gouabouo - chronique des Gbalébouo, tribu Zokoguibouo, page 118.
74. A Gnapoh Diébé au village Diassa - chronique des Gbiégbi ou Gbaléwa, tribu Gbaléwa, page 104.
75. Guessou, parmi les Guibouo - chronique des Kpadawa, tribu Kpada, page 111.
76. Les Maboia, Gbalébouo et Groubouo se retranchèrent en pays Kodia - chronique des Kpadawa, page 113.
77. Mort de la femme enceinte - chronique des Gbazéwa, tribu Zatwa, page 85 . Mort de Gbaklai et Diôpô - chronique de Mahio et des Sobouo, page 64 . Mort des comploteurs parmi les Tapéwa - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, page 53.
78. Un enfant des Gouzrébouo fut recueilli par les Gbazébouo - chronique de Mahio et des Sobouo, page 65 . Ceux qui n'avaient pas comploté furent épargnés - chronique des Guétéguhé - Petigowa, page 53.
79. Le génie Blai Gnaba éloigna les génies Gbalai, Nawa et Doulé à l'aide d'une corde - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 65 . Zirignégba se laissa duper par Ziriguédé - chronique des Kréboyo, tribu Zatwa, page 78.
80. Dans le conflit entre les Guéré et les Guibouo, le génie Gbazo suit les Guibouo qui quittent les lieux, jusqu'aux monts Trokwa - chronique des Kpadawa, tribu Kpada, pages 111 et 112.
81. Yokouzoua, parmi les Mahio - chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 64 . Kororo Koré (le plus vieux d'entre eux) remplit ce rôle en proférant une malédiction à l'encontre des Tapéwa - chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazoa, page 53.
82. Au même titre que l'histoire d'un village ou d'une famille, et pour les mêmes raisons, voir page 46.
83. Oeuvre des sorciers dont la présence est douloureusement pressentie s'ils ne sont pas tous reconnus, voir interprétations 14 et 26 pp. 172, 176.
84. Le fétiche Bissa, devenu Zirignégba se laissa duper par Ziriguédé, le premier génie de l'endroit - chronique des Kréboyo, tribu Zatwa, page 78.
85. Chronique des Logboayo, tribu Guidéko, page 38 , idem pour les Zakatrwa, page 44.

86. Chronique des Zakatrwa, tribu Guidéko, page 43.
87. Chronique de Mahio et des Sobouo, tribu Sobouo, page 62.
88. Blai Gnaba éloigna Gbalai, Nawa et Doulé - idem à 80, page 65
Zirignégba se laissa duper par Ziriguédé - chronique des Kréboyo, tribu Zatwa, page 78.
89. Chronique des Niapoyo, tribu Zikpobouo, page 70.
90. Le fétiche Bissa teste Boudou - chronique des Kréboyo, tribu Zatwa, page 77.
91. Chronique des Gbazéwa, tribu Zatwa, page 85.
92. Chronique des Gbalébouo, tribu Zokoguibouo, page 118.
93. Chronique de Mahio et des Sobouo, page 66.
94. Entre les Gbogouayo, les Bakayo et les Mayo - chronique des Koméayo, tribu Yakolo, page 137.
95. Chronique des Kréboyo, tribu Zatwa, page 79.
96. Le village Zergbeu, par exemple, c'est aussi Goguibré et Dogobré. On notera que la terminaison Bré signifie village et non campement. Il y a ici apparemment contradiction. Nul doute que la question mérite d'être approfondie.
97. Chronique des Gbalébouo et de l'ensemble de la tribu Zokoguibouo, page 122.
98. Idem à 97, plus page 123. Voir aussi la chronique des Guétéguhé - Kognanawa - Pitikawa - Petigowa de la tribu Lazoa, page 54 : Golo Séri était chef de tribu lorsqu'il fut nommé chef de canton.
99. Chronique des Kpadawa, tribu Kpada, page 113.
100. Idem à 98, plus page 113.
101. Chronique des Dakua de la tribu Badakua, page 146.
102. Chronique des Gbobouo parmi les Zagbabouo, tribu Rwa, page 89 ; le délégué du P.D.C.I. remplaçait ici le chef du village. D'autre part Sériam Bossé Gabriel, ancien secrétaire du chef du canton Dakwa devint par la suite le responsable politique (du P.D.C.I.) du canton Dakua. Chronique des Dakua de la tribu Badakua, page 146, note 3.
103. Il s'agit de la nouvelle tribu Zokoguibouo issue des tribus Kagnanako et Kodia - chronique des Gbalébouo; page 125.
104. Les villages Yakolidabré, Bagoliéwa et Mayo sont dus respectivement au dynamisme de Zadi Kessi Marcel, Nahonon Edouard et Donwahi Charles.

105. Séri bada Emile était le petit neveu de Golo Séri, ancien chef de canton, et chef de tribu avant l'arrivée des blancs - chronique des Guétéguhé - Kognawa - Pitikawa - Petigowa de la tribu Lazoa, page 55.
106. Chronique des Kréboyoy, tribu Zatwa, page 79.
107. Georges Thomann "De la Côte d'Ivoire au Soudan Français", 1903, pages 5 à 7.
108. Le précepte n° 6 nous dit que la mésentente interne ne compte pas face au danger extérieur (page 170).
109. Division intervenue le 31 décembre 1910, et renforcée lors de la nouvelle division administrative du 10 août 1915. In Gabriel Angoulvant, Gouverneur de la Côte d'Ivoire, "La pacification de la Côte d'Ivoire", 1916, pp. 92 et 104.

3. AUTRES SOURCES

- DES TEMPS ANCIENS A L'INDÉPENDANCE -

206
SOMMAIRE

	Pages
1. AU TEMPS DU TABLIER EN PEAU DE SINGE	208
2. UNE PENETRATION COLONIALE INSIDIEUSE QUI RETRECIT LE TERROIR	213
- DE LA CUEILLETTE VOLONTAIRE DU LATEX À L'OBLIGATION DE CULTURE DU CACAO	213
3. L'EVOLUTION DES STRUCTURES SOCIALES ET DE LA FONCTION SOCIALE DE LA TERRE	217
- COHÉSION ... INSTABLE	217
- HÉRITAGE CONTESTÉ	219
4. L'INTRODUCTION DES CULTURES DE RENTE : UNE POLITIQUE PARTICULIEREMENT EFFICACE	220
- LE CACAO D'ABORD, LE CAFÉ ENSUITE	221
- PLANTEURS ET PLANTATIONS	223
- Les aides aux planteurs... blancs	223
- L'arrivée des allochtones	224
- La grande poussée des plantations africaines	226
- Cultures associées et prix aux planteurs : deux éléments moteurs	227
- Vers la primauté des plantations allochtones sur celles des Bété	229
- L'ARGENT	230
- La valeur de la terre dépend de la somme reçue	230
- L'intrusion monétaire : la méfiance et le prestige	232
CONCLUSION	233
- DE L'ORIGINE DES BÉTÉ	233
- LE POUVOIR TRADITIONNEL EN QUESTION	236
- UNE FRUSTRATION PERPETUÉE : POUVOIR "BLANC" ET POUVOIR "D'ARGENT"	237
- DE L'HOMME LIBRE A L'HOMME ÉCRASÉ ?	240

Les autres sources sont certes variées, mais peu abondantes, cela pour deux raisons. La première est inhérente à la région qui, trop longtemps restée enclavée, n'a suscité que peu d'intérêt. La deuxième est propre à l'objet de cette étude qui interdit tout écart de notre thème, ici : quel fut l'impact de la colonisation sur les villageois et comment ont-ils réagi ? Nous nous sommes défendus d'étudier plus avant la période précoloniale. Ne demande-t-elle pas à elle seule une recherche à part entière ? Elle aurait été tout à fait hors de notre propos. D'autant qu'il suffisait de connaître l'"état" du pays Bété avant la colonisation pour constater ce qui a changé depuis. La situation reconstruite, toute recherche supplémentaire n'est donc, pour nous, pas indispensable.

Les autres sources sont constituées par :

- des écrits d'explorateurs coloniaux ;
- le dépouillement d'archives des colonies (A.O.F.) ;
- des écrits à caractère scientifique sur la région, ou sur des régions voisines qui, soit servent de référence directe, soit décrivent un processus dont les effets se font sentir en pays Bété ;
- des écrits scientifiques généraux qui viennent éclairer des points ou situations spécifiques ;
- des statistiques économiques ;
- une publication économique sur les matières premières ;
- les chroniques villageoises, dont les données seront comparées et viendront parfois appuyer ou éclairer des faits ;
- d'autres notes de notre terrain.

L'"état" du pays Bété avant la colonisation est certes décrit par les premiers explorateurs coloniaux, parmi lesquels, pour notre région, le plus illustre est Georges Thomann. Mais nous avons la grande chance de disposer du résultat des recherches de Louhoy Tétty Gauzé, menées dès les années 1920, et portant sur la vie des premiers habitants de la région, dont il est lui-même originaire. Sa contribution est si claire qu'il n'est nul besoin de la résumer. Voici la partie de son texte qui

nous concerne particulièrement ; elle paraît sous le titre : "Vie des Magwé" (1).

1. AU TEMPS DU TABLIER EN PEAU DE SINGE

"Les anciens Magwé vivaient dans l'isolement le plus complet. Ils étaient privés de contact avec tout autre groupe humain. Ils menaient une vie ténébreuse, ne sachant ni forger, ni tisser. Ils ne connaissaient que le feu. Leur arme était la massue. Leurs outils étaient de pierre, d'os, de coquilles d'escargot [syagre] dont ils faisaient louches, cuillers, couteaux. Ils se vêtaient de peau de civette de singe capucin. Les rotins [ga], les queues de singe et certaines lianes leur servaient de ceinture. Pour leurs vêtements ils utilisaient aussi l'écorce de l'arbre appelé [gode] ou [groko] ... Se nourrissant surtout de viande, ils chassaient par groupes, avec des filets appelés [Sokuri] et des massues. Ces filets étaient faits de raphia tressé. Les Magwé passaient les rivières à cheval sur des rotins [ga] tendus en travers du courant, et les pieds traînant dans l'eau.

Leurs cases rectangulaires [palo] étaient tantôt en bambou avec une toiture d'écorce de [saba], tantôt entièrement en écorce. Avec les fruits du [makore] ils obtenaient une huile comestible fort appréciée et fortifiante. Quand ils se trouvaient loin d'un point d'eau ils se désaltéraient avec des racines de fromager, de parasolier et de liane à piquants [kpaka]. Manquant de canaris pour la cuisson, ils mettaient l'eau et l'aliment à cuire dans de grandes feuilles vertes [gbebli], les plaçaient dans un trou creusé à cet effet, les recouvraient d'autres feuilles sur lesquelles ils répandaient de la terre. Sur le trou ainsi rebouché, ils allumaient du feu. On pouvait faire cuire la viande à l'intérieur, et les racines ou les fruits à même le feu.

Les Magwé ne connaissaient pas alors le fer. C'est seulement à Kpotiēwono, qui fut - comme il apparaîtra un peu plus loin - leur deuxième établissement, qu'ils apprirent des Wognēpē (= Wobē) du village

1. "Dont sont issus les Bété, les Bobori (Adioukrou), les Dida, les Godie, les Tchiagba, les Abidyi, les Mona, les Wouan, les Wen, les Gagou, les Kouya, les Mbato, les Niabwa, les Kpotié, les Niédébwa, les Néyo, les Sia et les Magro", in Louhoy Tétty Gauzé : "Contribution à l'histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire", pp. 9 et 10, "Annales de l'Université d'Abidjan" - Ethnologie, 1969.

de Wognépebly (rive droite du Sassandra), à fondre le fer et à construire des cases en banco.

Ils ne connaissaient pas non plus l'or, et ne commerçaient pas. Leur seule richesse était le petit bétail, d'ailleurs peu abondant. Ils pratiquaient le prêt avec garantie, qui était toujours remboursable, même longtemps après, entre les héritiers des deux parties. On ne dotait pas les femmes. L'apparition de la dot n'est pas antérieure à l'arrivée des Kwínlou et des Malinké. Les hommes échangeaient leurs filles contre celles qu'ils voulaient épouser, et le divorce des unes entraînait celui des autres. Le mariage entre parents était prohibé.

Leur organisation politique était sommaire : chaque quartier ou clan était dirigé par un chef guerrier. L'ensemble de ces chefs guerriers constituait le [leta], tribunal qui dirigeait le village, et où le rôle prépondérant était imparti au guerrier le plus valeureux et le plus avisé" (2).

A aucun moment le nom Magwé n'a été mentionné au cours de notre enquête. Mais aucun approfondissement dans ce sens n'était possible puisque j'ai eu connaissance de ce texte bien après avoir quitté "mon" terrain. Le récit de Zézé Obou Gozro du village Logwata, recueilli par Gbagbo Laurent, révèle l'existence de plusieurs villages habités en totalité ou partiellement de Magwé dans la partie nord de la région de Gagnoa (2').

Combien de temps s'est-il écoulé entre l'existence des anciens Magwé et la pénétration des premiers explorateurs français ? Nous n'avons pas d'éléments d'appréciation. Cependant, la tradition orale par Louhoy Tétý Gauzé est très proche de celle qui est décrite dans les chroniques villageoises ; si ce n'est toujours dans les faits, au moins dans l'esprit. Aussi, qu'il se soit ou non passé beaucoup de temps entre ces deux périodes, la notion "historique" du temps ne semble pas avoir changé. A défaut de pouvoir inclure ci-après le texte de Louhoy Tétý Gauzé, nous convions le lecteur à s'y reporter pour constater les analogies. Voici, d'autre part, ce que nous avons tiré des descriptions des premiers coloniaux.

2. Louhoy Tétý Gauzé, opus cité, pp. 11 et 12.

2'. Notamment dans les villages Zibizéko, Kpapékou, Afridoukou et particulièrement à Zédi-Yopoyua - Gbagbo Laurent : "Entretien avec Zézé Obou Gozro", p. 79, Annales de l'Université d'Abidjan, Série J. Tradition orale, vol. 2, 1978.

Lorsque Georges Thomann parcourut la région, au début de ce siècle, il y découvrit une agriculture soignée, composée de champs de riz, de manioc et de bananiers en suffisance (3). Le riz était cultivé durant deux années consécutives, puis, durant un an, était associé au maïs. Ces deux cultures laissaient alors la place au manioc pendant une année. Ensuite, le champ était laissé en jachère pour une quinzaine d'années (4). Une agriculture d'essartage qui correspond à la définition de Pierre Gourou (5). Débroussaillage et abattage des petites espèces, on y mettait alors le feu, les cendres étant la seule fumure : c'est le travail de l'homme. La femme sème en jetant quelques graines dans des trous qu'elle creuse sans ordre à mesure qu'elle avance avec sa machette (6). C'est elle aussi qui a la charge de la récolte ainsi que des activités ménagères : assurer l'approvisionnement en eau et bois, cultiver le jardin de case, préparer les repas et s'occuper des enfants. Les hommes ont donc beaucoup plus de loisirs, qu'ils occupent en repos, en discussions et palabres, à boire le Bangui au palmier, à poser des pièges et à chasser. Lorsqu'une terre était épuisée, on défrichait un peu plus loin. L'espace ne manquait pas, bien "qu'il n'y ait pas un pouce de terrain qui n'ait pas son ou ses propriétaires" (7). Les territoires délimités étaient souvent très vastes de manière à pourvoir largement aux besoins.

Les densités de population étaient certainement très faibles et il est difficile de les évaluer. Selon Denise Paulme, la subdivision de Soubré groupait en 1956 : 16 700 Bété, soit 3,2 habitants au km² (8).

3. Georges Thomann : "De la Côte d'Ivoire au Soudan Français", 1903, p. 8.

4. Précisions rétrospectives de Maksymillian Skotnicki : "La Subdivision de Soubré - Notes d'un séjour en Côte d'Ivoire", 1965, p. 49.

5. "Instabilité des champs, défrichement et brûlis, longue jachère aucune aide animale, ni fumure, ni investissements fonciers, cultures mélangées, prédominance du travail féminin, rendements médiocres, faible production par journée de travail, pauvreté paysanne", in l'Afrique, 1970, p. 71.

6. Voir note 1.

7. Maurice Delafosse, 1902, p. 109, cité par A. Köbben, p. 144.

8. Denise Paulme, 1962, p. 11. La densité a été calculée pour un territoire de 5 200 km², soit les cantons Gbobouo, Brokua, Dakua, Guibouo, Kouzié et Loblé (superficie citée par M. Skotnicki, p. 46). Ces deux derniers cantons ne font plus partie de la région de Soubré, celle-ci étant délimitée au nord-ouest par la Lobo, affluent du Sassandra.



12 - Recrû forestier



13 - Après le défrichement

Que dire de cette densité ? Est-elle en rapport avec la situation qui prévalait au début de ce siècle ? En 1902, Georges Thomann dénombrait 1 800 hommes parmi les gens du Guidéko (9). Il n'y avait dans ces mêmes villages en 1955 que 1 048 habitants (10).

Du temps de Thomann, la forêt était noire, certainement en majorité encore primaire. Les Bété étaient les premiers arrivés : ils n'avaient chassé personne (11). Leur installation dans la région était encore récente (12) ; leur empreinte, encore fraîche.

Mais le latex était déjà recueilli par les gens du Guidéko lors du passage de Georges Thomann. Expédié en pirogues à Sassandra, son produit était immédiatement échangé contre des bijoux pour leurs femmes. Avec quelques rares pagnes, mais aussi des fusils et de la poudre qu'ils obtenaient en échange de captifs (d'où les razzias incessantes pour se procurer ... des fusils), c'était là tous les témoignages d'Occident (13). En ce temps, leur mode de vie aussi n'avait guère été pénétré par l'étranger. Mais la venue de Thomann allait apporter de grands changements. L'influence des blancs s'était déjà faite sentir à moins de cinquante kilomètres au sud de Soubré. En parlant de Thomann, Zadi, le chef de Goutoubré (ou Boutoubré) dit : "Nous étions pauvres, il nous a fait riches en ouvrant notre pays au commerce et c'est pourquoi nous ne portons plus le tablier en peau de singe et le fusil, mais nous sommes vêtus de pagnes, comme les Néyou" (14). Les Néyou sont apparentés aux Bété. On connaît leurs liens avec les Pitikawa - Lazo qui nommèrent leur premier village près de la Lobo en souvenir de Gbabré près de la mer, mais aussi avec les Guibouo qui demeurèrent près des îles Sougou

-
9. Georges Thomann, 1903, p. 7. La tribu Guidéko est située au nord de la petite ville de Soubré - voir la carte des villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré.
 10. Cité par Denise Paulme, opus cité, p. 24. Georges Thomann aurait-il procédé à un comptage ? La totalité de la population était-elle présente ? Ou au contraire, la curiosité de voir un blanc n'attira-t-elle pas des populations de beaucoup plus loin, se faisant ainsi compter avec les gens du Guidéko ? Aucune précision n'est donnée. De plus, il y a lieu d'interpréter les recensements nationaux avec prudence.
 11. Sauf les Kpadawa et les Kognanawa aux monts Trokwa, voir les chroniques villageoises.
 12. Voir la chronique des Guétéguhé - Petigowa, tribu Lazo, et le village Lazo reconnu par Georges Thomann, p. 57.
 13. Georges Thomann, opus cité, 1903, p. 7.
 14. Idem que la note 13.

et se lièrent avec eux (15). Les Néyo tirent leur nom, selon Louhoy Tétty Gauzé (16), de New-Village, le nom que les navigateurs anglais donnèrent à leur village. Les Néyo sont depuis lors concentrés dans la région de Sassandra.

2. UNE PENETRATION COLONIALE INSIDIEUSE QUI RETRECIT LE TERROIR

- DE LA CUEILLETTE VOLONTAIRE DU LATEX À L'OBLIGATION DE CULTURE DU CACAO

La configuration du littoral favorisait l'approche des bateaux qui pouvaient accoster plus aisément. Les marchands portugais étaient arrivés les premiers dès le XVe siècle, mais ils furent supplantés par les Anglais au XVIIIe siècle. Ils apportèrent des fusils, de la poudre, des tissus, de l'alcool, en échange d'abord d'ivoire (17), mais aussi de latex. Les Néyo étaient tout à la fois, les intermédiaires des marchands et la main-d'oeuvre dont ceux-ci avaient besoin pour la manutention des marchandises (18).

Les activités de chasse à l'éléphant et de cueillette du latex entraient dans les attributions des populations puisque chasse et cueillette, avec l'agriculture et la pêche, étaient leurs modes de production (19).

Les Français arrivèrent à leur tour. Ils s'installèrent à Sassandra et pénétrèrent l'intérieur du pays jusque dans la région de Soubré et au-delà. Les Néyo y arrivèrent aussi peu après le passage de Thomann pour la traite du caoutchouc, présent en abondance dans les lianes "*landolphia heudelotii*" (14). Très vite, des Appollo (de la Côte est du

15. Voir les chroniques villageoises des Petigowa - Lazoa et des Guibouo et Kpada selon Kpada. Le changement d'orthographe à Néyo est voulu.

16. Opus cité, p. 22.

17. C'est le commerce d'ivoire qui donna son nom à la Côte d'Ivoire. Cette région était aussi mentionnée sur les cartes par le nom "Côte Krou". Les Krou dont font partie les Bété comme les Néyo.

18. Georges Thomann "Essai de manuel de la langue Néouolé parlée dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire", 1905, préface. Selon lui, les Anglais arrivèrent les premiers.

19. Les chasseurs d'éléphants étaient des guerriers redoutables que les chefs envoyaient en reconnaissance pour trouver de nouveaux territoires où s'installer. Gyobo, le fils de Gouzouo Dakpa (chronique des Logboayo, parmi les Tapéyo, tribu Guidéko). Yokozoua envoya Koré (parmi les Mahio, tribu Sobouo).

Territoire), des Fanti (de la Gold Coast) et des Sénégalais les suivirent et s'installèrent à Soubré, mais également des Européens.

L'écoulement des produits prenait une ampleur certaine. En 1910, une centaine de tonnes de latex était expédiée de Soubré vers le sud et la France. En échange : des tissus, du tabac, du sel, des outils et de l'alcool (20). Le commerce de la kola n'en continuait pas moins à se développer. Il était entre les mains des colporteurs Dioula, originaires du nord du Territoire, qui progressaient en même temps que la pénétration de l'Islam vers la forêt (21).

Ces activités commerciales entraînaient-elles des changements dans le mode de vie des Bété ? Au niveau de la répartition des tâches, sans doute, puisqu'elles étaient des activités nouvelles. Mais elles procuraient surtout de nouveaux biens et avec eux, des besoins étaient nés, en même temps qu'une dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Mais la cueillette du latex disparut subitement, du fait de la baisse des cours et de la forte concurrence des plantations d'hévéas de Malaisie (22). L'administration coloniale, déjà bien en place - Soubré était devenu le chef-lieu du Bas-Sassandra -, avait un urgent besoin de combler ce manque à gagner. Elle tenta d'introduire diverses cultures : coton, café, hévéa, qui ne réussirent pas. Finalement, le cacao prit. Chaque village fut contraint, à partir de 1917, de planter et d'entretenir un sinon trois hectares de cacaoyers (20). Une manière avantageuse de percevoir l'impôt, mais aussi d'alléger les dépenses extérieures de la métropole en réduisant les importations de cacao de l'étran-

-
20. Maksymilian Skotnicki, 1965, pp. 35-36. En 1977, les archives de Soubré étaient pratiquement vides et je n'ai malheureusement pas eu la possibilité de faire des recherches à Abidjan. E. Dunlas confirme pourtant la date de 1917 in : "Dans la forêt de la Côte d'Ivoire - Coutumes et moeurs des Bété", 1939, p. 59. Yehou Méné Jean, le chef du village Digbayo de la tribu Sobouo, soutint que chaque village fut contraint, en 1914, de planter trois hectares de cacaoyers par chef de village. Ainsi les Sobouo, qui groupent les Mahio, les Digbayo et les Gbazébouo, durent planter et entretenir neuf hectares de cacaoyers.
21. Joël Gronner, in "Essai de recherche sur les influences de l'Islam dans le nord de la Côte d'Ivoire, en faisant ressortir l'aspect économique", 1974, 31 p. manuscrites.
22. Communication personnelle de J.-P. Chauveau.

ger (23). On peut imaginer qu'il y eut des réticences. Sous quelles formes se sont-elles manifestées ? Les rapports sont muets sur ce point pour Soubré (24). Les graines ne furent pas ébouillantées pour empêcher leur germination, comme ce fut le cas dans d'autres régions. Mais l'administration coloniale manquait de personnel de manière cruciale et on est amené à douter du succès de ce programme. D'autant que la préoccupation première était de "pousser les indigènes aux cultures annuelles qui leur donnent l'habitude du travail" (25). C'est peut-être ce qui explique le "défaut" de réticences dans la région de Soubré.

En 1935, cependant, les gens du Guibouo réagirent contre ...
l'un des leurs, le chef du canton Guédé Kpakpèè, sans doute parce qu'il

-
23. Elles étaient en 1913 de 27 000 tonnes qu'elle importait :
- Amérique : Vénézuéla, Brésil, Equateur, Haïti 11 000 t.
 - Colonies Anglaises d'Amérique 4 600 t.
 - Colonies Anglaises d'Afrique 5 600 t.
 - Divers 5 800 t.
- in Jacques Ponse : "Le Cacao en Côte d'Ivoire (la crise actuelle)" rapport de stage de l'école de la France d'Outre-Mer 1945-46. Les importations avaient nécessairement crû depuis, avec les besoins. On remarque qu'elles étaient nécessairement réglées en devises. Produites dans la zone franc, ce handicap disparaissait.
24. Aux Archives Nationales à Paris, où se trouvent les microfilms des rapports et directives échangés entre les Gouverneurs des Territoires et le Gouverneur Général de l'A.O.F. à Dakar et Bamako. De 1903 à 1917, treize administrateurs ou chefs de postes s'étaient déjà succédés à Soubré. Une révélation des difficultés rencontrées en administrant cette région ?
25. Rapport politique du Lieutenant-Gouverneur de la Côte d'Ivoire à Monsieur le Gouverneur Général de l'A.O.F. à Dakar du 13 août 1920. Ces rapports sont parfois très éclairants. En 1917 (rapport du 24 octobre), la population de Soubré n'était encadrée que par un ad-joint. "C'est à cette absence de personnel qu'est due notamment la reprise de la vie en campements par les Bétés et les Bakoués de la subdivision de Soubré. Malgré les nombreuses tournées effectuées dans cette région par l'administrateur de Sassandra, M. Chartier, les indigènes ont reconstruit des campements de brousse et n'ont rallié les villages connus de nous qu'à l'annonce du passage de ce fonctionnaire. Une fois l'administrateur passé, tous ses administrés ont repris le sentier de la forêt" (rapport du 13 août 1920). "Les indigènes se soustraient ainsi à toute action administrative, en même temps qu'il leur devient loisible de s'abandonner à leur penchant à la paresse et l'ivrognerie" (rapport du 18 juin 1919). "Ils répugnent à cultiver parce qu'ils trouvent dans la brousse de quoi vivre sans efforts : des racines et du vin de palme. De temps en temps, un peu de gibier pris au piège. Ceux-là sont encore au stade de l'obligation de culture" (...) (rapport du 13 août 1920). En reprenant la note 17, s'il est probable que l'obligation pour chaque village de planter 1 ha de cacaoyers fut effectivement imposée en 1917, l'administration n'avait alors vraisemblablement pas les moyens de se faire obéir.

montrait trop de zèle à appliquer les ordres de l'administration coloniale (26).

Le mode de vie des populations a certainement été marqué par l'obligation de planter des cacaoyers : les contrôles dont elles étaient l'objet et les productions qu'elles devaient fournir les rendaient moins mobiles. Leurs migrations étaient limitées et ainsi pour eux, la jouissance de leurs forêts. L'instauration du travail obligatoire pour la construction des pistes d'une part, le déplacement forcé de nombreux villages le long des axes à tracer, pour fournir main-d'oeuvre, impôts et être mieux contrôlés d'autre part, freinaient sérieusement les déplacements (27). La terre devenait moins disponible aussi, à moins de parcourir de longues distances entre champs et villages. Le rythme d'utilisation du sol étant réglé par de longues jachères (15 ans ou plus), l'exploitation de la forêt était devenue nécessairement plus dense. La rareté relative de la terre lui donna plus de valeur. Pour avoir plus d'espace, on peut demander le prêt d'une portion de forêt pour une année et y semer du riz : on remercie alors avec une partie de la récolte (28). Mais, c'est sans doute dur de défricher de la forêt pour en avoir l'usage seulement durant une année, tout en dépendant d'un propriétaire. Des pressions vont s'exercer pour modifier cette situation.

-
26. Voir la chronique des Gbalébouo - Zokoguibouo - Guibouo. Une circulaire du 15 août 1917 du Gouverneur Général de l'A.O.F. à Bamako au Lieutenant-Gouverneur du Territoire nous éclaire sur les critères retenus pour choisir les chefs : "Il est déjà de règle dans la colonie que les chefs de canton et de province soient proposés par les commandants de cercles à l'agrément du Gouverneur qui les nomme. Vous continuerez à procéder de la sorte et vous m'adresserez vos propositions appuyées de renseignements aussi complets que possibles sur votre candidat, sur les droits au commandement qu'il peut tenir de la coutume, sur ses capacités, et sur la considération dont il jouit".
27. Voir les chroniques de Petigowa - Lazoa (les chefs de villages sont emprisonnés jusqu'à ce qu'ils acceptent de se déplacer à Mavou), et des Gbalébouo - Zokoguibouo - Guibouo (Dassé Rabé Zoukou de Tassiriyo fut chargé des travaux de la piste Goutoubéré - Gagnoa).
28. A. Köbben : "Le planteur noir", 1956, p. 179.

3. L'EVOLUTION DES STRUCTURES SOCIALES ET DE LA FONCTION SOCIALE DE LA TERRE

La terre, devenue plus rare, est l'objet de plus de sollicitude. Celle-ci ne se traduit pas directement par une plus grande activité culturelle, mais plutôt par le souci de voir la terre rester dans le patrimoine familial. Car elle seule permet d'assurer la reproduction du groupe. Sans la terre, que feraient les femmes ? Comment le groupe subsisterait-il ? Comment pourrait-il régler les compensations matrimoniales des nouvelles épousées ? Même si le groupe n'a pas un déficit de filles, dont les dots servent à marier les garçons, cette situation pourrait se renverser et ne laisser aucune issue. On le voit, si la terre est vendue... l'équilibre du groupe est rompu.

C'est évidemment une situation extrême et exagérée si l'on ne considère que le temps présent. La très faible densité d'occupation du sol laisse encore de vastes espaces disponibles. Mais l'intérêt qu'ils présentent est fonction de l'éloignement du village. Cependant, s'ils étaient cédés, l'équilibre serait compromis pour les générations à venir.

Les plus soucieux du devenir de la terre – qu'elle demeure dans le patrimoine familial – sont ceux qui peuvent directement en jouir, ou ceux qui s'inquiètent de leur avenir. Les motivations des intéressés sont en étroite relation avec les structures et le fonctionnement de la famille et du groupe. Essayons de les comprendre et d'en saisir les évolutions.

- COHÉSION... INSTABLE

Chaque famille et, à travers elle, chaque individu, se rattache à un lignage, Grigbeu, de filiation unilinéaire, où tous les membres se considèrent comme les descendants en ligne agnatique d'un ancêtre commun, Déba Kado. C'est un lignage en lignée ou à segmentation, selon qu'à la suite de la séparation, le nouveau groupe se réfère ou non à l'ancêtre commun. Une famille qui quitte l'ancien village peut continuer à se référer au même fondateur : elle devient alors une lignée du village

d'origine (29). C'est le cas pour les villages qui ont fait sécession (30). La conservation du nom d'origine est alors une preuve du rattachement au lignage. Dans le cas contraire, la famille qui l'a quitté, forme un segment, Grigbeu So, du lignage d'origine, qui devient, en fait, un nouveau lignage. C'est l'homme qui est à l'origine de la séparation, qui donnera son nom aux nouveaux lignage et village. Il est le Grigbeu Kagnon, à la fois le "propriétaire" des parents du lignage et de la forêt. C'est désormais à lui que l'on se réfèrera pour reconnaître la parenté. Le "champ d'exogamie" est alors identifié et l'on sait où l'on peut choisir une épouse.

C'est le doyen, Déba, du foyer, Kossouyowou, qui détient la propriété de la forêt au nom du groupe. Le Kossouyowou est la famille étendue qui regroupe tous les descendants vivants : des grands-parents aux petits enfants, incluant oncles, cousins et neveux. C'est aussi le segment du lignage reconnu par Denise Paulme (31). Le Kossouyowou s'assimile de ce fait au Grigbeu. Le Déba est le doyen d'âge qui a été choisi parce qu'il est l'aîné. A sa mort, le plus âgé lui succèdera, que ce soit son frère, son fils ou son neveu. Celui-ci est le plus souvent désigné par le Déba avant de mourir. Le Déba a hérité de la forêt de son "père" et, à l'origine, du chef du lignage. Il en distribue des portions à ses cadets en même temps qu'il leur procure une épouse, mais ceux-ci sont astreints à travailler pour lui. Il reçoit également les compensations matrimoniales en échange des filles du Kossouyowou. Il peut ainsi acquérir aisément plusieurs femmes. Il s'en prive rarement. Les jeunes auront alors le temps de mûrir avant de recevoir une épouse qui pourra être l'une des veuves de leur père décédé, à l'exception de leur propre mère évidemment.

Une situation favorable à la cohésion du groupe puisqu'elle rend ses membres dépendants et solidaires ... entre eux, mais aussi très instable, car elle engendre la violence : par les conséquences des cas

29. C'est la définition qui est donnée à ce propos, in "Les domaines de la parenté", pp. 23-25. Il pourrait cependant y avoir confusion entre segment et lignée. Le premier se détache du lignage et se réfère alors à un ancêtre commun plus récent. Le deuxième se détache aussi du lignage d'origine, mais en continuant à se référer à l'ancêtre fondateur.

30. Comme Niapoyo II, Petigowa II, Koréguhé II, Lessiri II, Guédéyo II, Badayo II, Mabéhiri II et d'autres.

31. Opus cité, p. 46.

fréquents d'adultères, ou le rapt avec ou sans le consentement de l'élue. La dot existe toujours, mais elle peut être plus réduite dans le cas du rapt puisqu'elle met les parents devant le fait accompli et affaiblit leurs arguments. Elle consiste en défenses d'éléphants, bandes de coton et fers allongés pour la confection des flèches et lances (32). Les quantités dépendent de la beauté et de la fécondité de la femme : des naissances antérieures sont en elles-mêmes très appréciées. Le ménage - Zoa - comprend le mari - Lohouri - la première épouse, la grande, la principale - Zoa Da - et s'il y a lieu, la deuxième et la troisième épouse, la nouvelle arrivée - Youkroukpeu - et enfin les enfants - Nayou. Parfois un petit frère de la femme est élevé par sa grande soeur (comme ce fut le cas au village Didigbo parmi les Kréboyo - tribu Zatwa). Les Zoa du même Kossouyowou forment une concession autour d'une cour - Gbeu - qui s'identifie au Kossouyowou. La résidence est patrilocale. Les filles du Kossouyowou sont mariées au dehors, tandis que, dès leur venue, les épouses sont "incorporées" au lignage du mari, de même les enfants qui viendront à naître. Enfin, plusieurs lignages - Grigbeu - forment ce que l'on peut considérer comme un clan, qui regroupe tous les enfants de l'ancêtre : "Nekpè Broyouheu Ouayé Grigbeu Solré", littéralement, "les enfants de l'ancêtre qui sont divisés en deux lignages", sous-entendu en plusieurs lignages. Tous les membres sont des Na Gnowa Ouweu - "Ceux qui sont mes proches parents" - sans que l'on sache toujours comment ils sont apparentés à l'ancêtre fondateur, le Déba Kado. Le clan correspond très approximativement à la tribu actuelle (33).

- HÉRITAGE CONTESTÉ

Le Déba, le chef du Kossouyowou, détient tout. Il a hérité de tous les biens : terres, épouses, enfants (dont les dots des filles lui reviennent), armes, pagnes et outils, que possédait le Déba - son frère, cousin, père ou oncle - auquel il a succédé. Il jouit d'un pouvoir considérable sur les membres du Kossouyowou puisque chaque fils lui doit ses services ou le produit de son travail. Le Déba peut susciter l'ardeur de ces

32. Denise Paulme, opus cité, p. 67. Voir aussi Wondji Christophe : "Commerce du cola et marchés pré-coloniaux dans la région de Daloa" in "Annales de l'Université d'Abidjan" 1972, Série I, tome I, pp. 33 à 61, et plus particulièrement pp. 39-40.

33. Qui n'est plus, comme autrefois, une unité exogame, puisque des villages avec lesquels ils n'avaient rien de commun y furent ajoutés lors de la formation des tribus par l'administration coloniale.

derniers qui doivent se montrer très diligents envers lui s'ils veulent "gagner" leur première épouse. En profite-t-il en les faisant trop patienter ? Un sentiment de frustration et d'opposition se développe peu à peu. En même temps que le produit du travail grandit, principalement depuis l'introduction des cultures de rente. Le fils admet plus difficilement que le travail qu'il a investi dans la plantation de son père, revienne, s'il n'est pas l'aîné, à son oncle, ou à son cousin, au décès du Déba. L'ancien équilibre est remis en question. Les vieux tentent de sauver leurs privilèges, et les jeunes d'en avoir un peu. Devant les revendications des jeunes, les vieux plient. Et peu à peu, l'héritage de la plantation revient au fils et non à l'oncle ou au cousin. Dès lors, la notion de chef change aussi. Cependant, s'il veut être le chef, il faut qu'il soit riche. "Autrefois, le chef était riche parce qu'il était le chef. Maintenant, le chef est celui qui est riche" (34).

Certains sont tentés de vendre des portions de forêt - qui appartiennent à l'ensemble du groupe - principalement à des planteurs Dioula et Baoulé, attirés par les spéculations du café et du cacao. On le pressent, les cultures de rente sont à l'origine de profonds changements dans l'ordre social et les rapports entre les groupes. Voyons comment elles ont été introduites pour aussi en reconnaître les conséquences.

4. L'INTRODUCTION DES CULTURES DE RENTE : UNE POLITIQUE PARTICULIÈREMENT EFFICACE

Il n'est pas question ici d'étudier d'une manière exhaustive les modes et conditions du développement des plantations de café et de cacao, mais de donner une image de ce que fut pour chacune de ces spéculations les principales caractéristiques : objectifs, difficultés et réalisations. La continuité manque souvent : il était important de ne retenir que les traits essentiels. On passera donc tantôt d'une culture à l'autre en se référant à la situation qui a prévalu dans l'autre cas.

34. Henri Raulin, "Mission d'étude des groupements immigrés en Côte d'Ivoire", p. 84.

- LE CACAO D'ABORD, LE CAFE ENSUITE

Nous l'avons déjà vu, le cacao fut introduit dans la région de Soubré en 1917 par l'administration coloniale, en obligeant chaque village à planter et entretenir un hectare (ou trois hectares ?) de cacaoyers (voir page 214). Mais il était déjà connu en Afrique depuis le XVIII^e siècle. Les Portugais l'y avaient introduit, en provenance d'Amérique Centrale. Il pénétra enfin la Côte d'Ivoire par le Ghana (la Gold Coast d'alors) à la fin du siècle passé (35).

Le manque d'encadrement des services de l'Agriculture d'une part, les bouleversements des modes de vie des populations d'autre part, laissaient présager pour cette culture un avenir inquiétant. Mais rien n'était vraiment prévisible ... L'expansion de la culture du cacao fut subitement favorisée par des cours avantageux, mais seulement de 1925 à 1930. Attirés par ce premier essor, quelques Européens créèrent aussi des plantations. Le Gouverneur Reste les incita d'ailleurs à s'installer dans l'ouest et le sud-ouest du pays.

Le pays Bété fut particulièrement touché par cette expansion dans la région de Gagnoa. Et sous la pression de l'administration coloniale, quelques villages leur cédèrent des terres en échange de quelques cadeaux (36). Puis, les cours s'effondrèrent lorsque la métropole ajusta les prix sur les cours mondiaux. Les anciens cours étaient devenus trop "coûteux" depuis que la production des Territoires dépassait les besoins de la France.

Ces derniers ne progressaient guère : en moyenne, 640 t/an, entre 1913 et 1938. En 1929/1930, les productions des colonies d'Afrique sont pratiquement équivalentes à la consommation de la France. En 1938/1939, la production de ces mêmes colonies est plus de deux fois supérieure

35. Côte d'Ivoire en chiffres 1977-1978.

36. Henri Raulin, opus cité, p. 61.

aux besoins, qui sont déjà largement comblés par la seule production de la Côte d'Ivoire (37).

Les planteurs africains, qui s'étaient laissés gagnés par la politique de l'administration coloniale à développer cette culture, étaient d'abord tout heureux, puis comme trahis par cette conjoncture. Ils en incriminaient les Français (38). Cette production rapporta tout de même en 1938 quelques 172 millions de francs (39).

Produit concurrent du cacao, le café fut introduit en Côte d'Ivoire en 1880 et Verdier y créa ses premières plantations au bord de la lagune Aby (35). Avec la chute des cours du cacao, le café fut dès lors, plus profitable. C'est en 1934 que sa culture fut rendue - elle aussi - obligatoire dans la région de Soubré (39'). Le revenu par kilogramme

37. Consommation de la France : en 1913 = 27 000 tonnes, en 1938 = 43 000 tonnes, soit 16 000 tonnes en 25 ans (progression moyenne 640 t/an). En 1929/30, la Côte d'Ivoire produisait 22 000 tonnes, le Cameroun, 11 000 tonnes et le Togo, 6 000 tonnes, soit 39 000 tonnes pour les colonies africaines. Selon le rythme moyen de la progression de la consommation de la France, celle-ci devait être cette même année de 38 000 tonnes. En 1938/39, la Côte d'Ivoire produit 55 000 tonnes, le Cameroun, 31 000 tonnes, et le Togo, 10 000 tonnes, soit 96 000 tonnes en tout. Chiffres obtenus à partir de "Cocoa Statistics", Gill et Duffus (décembre 1978). Il est évident que le surplus était absorbé par le marché mondial. La consommation des quatre plus grands consommateurs : U.S.A., Grande-Bretagne, Allemagne et Pays-Bas a été dans l'intervalle multipliée par 2,8 tandis que celle de la France ne l'était que par 1,6, soit respectivement de 204 000 tonnes à 494 000 tonnes et de 27 000 tonnes à 43 000 tonnes.

38. Nous n'avons malheureusement pas ici d'indications de prix payés aux producteurs pour cette période.

39. Jacques Ponse : "Le cacao en Côte d'Ivoire (la crise actuelle)", 1945-1946, p. 16.

39'. Selon Yéhou Némé Jean, à la fois le doyen d'âge et le chef de Digbayo, de la tribu Sobouo (quartier Sobouo de Soubré-ville).

de café est en 1938, de l'ordre de 1,7 fois celui du cacao (40). De nombreux planteurs européens arrachèrent les cacaoyers pour y planter des caféiers. Les Africains, eux, gardèrent leurs cacaoyères, mais plantèrent aussi des caféiers. Les cours du café restaient avantageux parce que les productions d'outre-mer ne comblaient pas les besoins de la France qui pratiquait, par ailleurs, une politique protectionniste vis-à-vis de l'étranger. Mais ce protectionnisme allait davantage favoriser les planteurs européens que les Africains.

- PLANTEURS ET PLANTATIONS

- Les aides aux planteurs... blancs

Les Européens disposaient d'autorisations pour recruter la population villageoise, qui était astreinte aux corvées : celles-ci étaient donc payées, au contraire des travaux effectués pour l'administration.

Des manoeuvres étaient également recrutés, en véritables contingents, du Mali et de Haute-Volta : la main-d'oeuvre locale ne suffisait pas. Mais ils ne restaient que le temps d'amasser la somme dont ils avaient besoin (pour le paiement d'impôts ou d'une dot). Ils étaient d'abord dirigés sur les plantations des Européens. Si la main-d'oeuvre manquait, notamment depuis la mobilisation de 1939, la troupe pouvait encercler un village et réquisitionner la population ; et elle le fit en 1943.

En 1944, les planteurs reçurent une prime de 1000 francs par hectare planté. Mais elle fut réservée aux plantations de plus de 25 hec-

40. Croissance de la production de café de la Côte d'Ivoire :

années	1910	1924	1933	1934	1935	1937	prévision 1940
tonnes	34	96	1 698	2 605	5 134	10 074	22 000

in "Le café", Auguste Chevalier, 1944, pp. 86, 92 et 105. Sachant que le café rapporta en 1938 : 76 millions de francs (J. Ponce, p. 15), et en évaluant la production de café en 1938 à 14 000 t., on arrive à un prix du café de 5 428 F/t., tandis que le prix du cacao était de 3 127 F/t. (55 000 t. rapportèrent 172 millions de francs). Le prix du café s'avère donc plus de 1,7 fois plus avantageux que celui du cacao. Ces prix s'entendent en francs métropolitains puisque jusqu'en fin 1945 la parité entre les deux monnaies était la même.

tares (41), de sorte que très peu d'Africains purent en bénéficier. Les avantages dont jouissaient les planteurs européens n'étaient pas négligeables. Certains pourraient les considérer aujourd'hui comme le prix de leur assistance - directe ou indirecte - et pour le rôle de moteur qu'ils jouèrent dans le développement des cultures de rente. Ils remplacèrent parfois les moniteurs d'agriculture : nombre de plantations étaient alignées au cordeau, et les manoeuvres qu'ils formaient transmettaient à leur tour leur savoir-faire dans les plantations autochtones.

Le plus clair de ces activités se situaient dans le pays Bété de Gagnoa. Mais peu à peu elles s'étendirent à la région de Soubré. Le processus est mal connu parce que le sud-ouest, et donc Soubré, étaient enclavés par rapport au centre et même au centre-ouest du pays, principalement du fait des mauvaises voies d'accès. La S.P.R.O.A. (42) et La Vallade y établirent tout de même d'importantes plantations. De sorte qu'il est légitime de croire que le processus est sensiblement le même, bien que de moindre ampleur et avec un certain retard par rapport à la région de Gagnoa.

- L'arrivée des allochtones

C'est le centre urbain de Gagnoa qui attira d'abord de nombreux étrangers. Mais ils comprirent vite l'intérêt qu'ils avaient à planter eux aussi caféiers et cacaoyers. Aussi, de commis, apprentis ou colporteurs qu'ils étaient, ils se firent embaucher comme manoeuvres sur les plantations des Bété. Avec les économies réunies ou en échange des dettes de leur "patron" envers eux (salaires non versés durant un an ou deux), ils leur achetaient des terres (43). A leur tour, ils plantaient et dès la première récolte, ils quittaient leur "patron" (44).

41. Hubert Fréchou : "Les plantations européennes en Côte d'Ivoire", in Cahiers d'Outre-Mer, pp. 75-76.

42. Société des Plantations Réunies de l'Ouest Africain, à capitaux français, implantée sur plusieurs milliers d'hectares, principalement dans le centre-centre-ouest du pays.

43. Le salaire moyen annuel s'élève en 1956 à 10 000 F.CFA et le prix d'un hectare de forêt est aussi de 10 000 francs, in H. Raulin, opus cité, pp. 78-79. Pour les prix de la terre, voir aussi p. 230. ci-après. En 1927, une forêt de 1 km² était vendue pour 500 francs, soit 5 F/ha, in Denise Paulme, opus cité, p. 118.

44. Cette appellation est réservée aux employeurs blancs. Entre planteurs et manoeuvres africains se développaient des rapports beaucoup moins hiérarchisés.

Puis ils faisaient appel à des parents restés au village, principalement dans le nord du Territoire. Ceux-ci faisaient la même chose, après quelques années de travail sur la plantation de leur "frère", en s'adressant aux Bété qui les connaissaient. C'est ainsi que les étrangers, Dioula, dans leur grande majorité, pénétrèrent la région. Ils se groupaient de préférence le long des voies de communication pour faciliter les échanges avec les membres de leur communauté et pour l'écoulement des produits. Ils tenaient à ne pas être isolés parmi les Bété. L'effet contraire s'est peu à peu créé et les Bété "redoutent de se trouver un jour dans une situation politique de dépendance à l'égard des émigrés et particulièrement des Dioula" (45).

En 1946, la "loi Houphouët", supprimant le travail forcé, stoppa pour un temps l'expansion des plantations. Les manoeuvres Mossi de Haute-Volta n'étaient plus guère motivés par les salaires offerts en Côte d'Ivoire. Les plantations en souffrirent, le temps que les salaires augmentent et ramènent la main-d'oeuvre (46). Les cours d'après-guerre permettaient sans doute un tel "sacrifice". Les services de l'Agriculture poursuivaient leurs actions en distribuant des prêts et en participant aux dépenses pour l'achat d'engrais et de produits antiparasites. En 1953, ils distribuèrent 25 millions de plants de caféiers dans l'ensemble de la colonie. Et en 1955, pour réparer les dommages d'une épidémie de fusariose (47), ils octroyèrent une prime de 10 000 F pour l'arrachage des plants et leur remplacement selon des normes précises. Ici encore les plantations européennes étaient les plus avantagées.

45. Henri Raulin, opus cité, pp. 65 et 91.

46. Les travailleurs Mossi préférèrent longtemps s'employer en Gold Coast où les salaires étaient plus élevés. En Côte d'Ivoire, ils étaient de 4 à 5 francs par jour en 1945, puis passèrent progressivement à 105 francs par jour en 1955, et même 131,60 francs par jour en 1956. In Hubert Fréchou, pp. 72-73 et Henri Raulin, p. 62. Il faut rappeler cependant que la parité du F.CFA passa le 26 décembre 1945 à 1,7 F. métropolitain, et le 18 octobre 1948 à 2 F. métropolitain. En respectant la parité 1 qui prévalait entre les deux monnaies avant le 26.12.45, 105 francs et 131,60 francs équivalent en fait à 52,50 et 65,80 francs de 1945. A partir de Bloch-Lainé et collectif, in "La zone franc", pp. 343-347, 1956.

47. Ou trachéomycose - champignon qui attaque les troncs comme les branches de caféiers, mais aussi des cacaoyers, le plus souvent déjà atteints soit par des blessures, soit par des piqûres de capsides. Voir ci-après pp. 389-390.

- *La grande poussée des plantations africaines*

La seule motivation des planteurs blancs était de réaliser des bénéfices et pas seulement de subsister. Leur investissement en travail était généralement plus grand que celui des Africains, puisque les Européens se consacraient uniquement aux cultures de rente. Ils spéculaient souvent sur les deux cultures en y incluant s'ils le pouvaient, des bananeraies. Mais ils ne pratiquaient pas de cultures associées avec des cultures vivrières. A ce point de vue, les plantations européennes étaient économiquement plus rentables - quant à la valeur monétaire qui s'en dégagait - que celles des Africains. L'aide dont les Européens bénéficiaient d'une manière privilégiée était-elle une gratification pour une productivité plus élevée ? ou un remboursement par l'administration coloniale de profits faits sur le compte de ses protégés ? Il n'était plus possible de justifier que cette aide vienne en rémunération de l'assistance dispensée. Car les plantations africaines croissaient d'elles-mêmes, au point que celles des Européens ne représentaient qu'une - petite - part de l'ensemble. Les cacaoyères comptaient 8 000 ha (de culture pure) sur les 170 000 ha (de culture pure + cultures associées) plantés pour l'ensemble du Territoire en 1944-1945 (48). En fin 1953, 35 000 ha de cacaoyers étaient plantés dans les cercles "Bété" (Daloa, Gagnoa et Sassandra) plus Grand Lahou (49). Soit 1/5^e de l'étendue totale plantée en 1944-45, ou vraisemblablement 1/8^e de l'étendue plantée en fin 1953 puisqu'alors, avec ses 9 000 tonnes, les cercles "Bété" plus Grand Lahou totalisaient 1/8^e de la production du Territoire (49). Le Tableau n° 1 ci-après montre l'impressionnant accroissement des surfaces plantées en caféiers durant ces dernières années. Il y a tout lieu de croire que l'expansion des cacaoyères suivit la même tendance. Le jeune âge des plantations expliquerait alors en partie le rendement moyen très modeste de la région : 260 kg/ha. Les plantations de caféiers, quant à elles, couvraient en 1953 pour ces mêmes cercles 112 000 ha (2 490 ha pour la subdivision de Soubré en 1950, mais elles s'accrurent considérablement les années suivantes) (49). Elles représentaient approximati-

48. Jacques Ponse, p. 15. Voir le tableau n° 1 ci-après pour se faire une idée de la manière dont pouvaient être répartis les 170 000 ha entre culture pure et cultures associées.

49. V. Zélensky : "Le cadastre des plantations caféières et cacaoyères en Côte d'Ivoire", 1955, pp. 553, 554 et 573.

vement 40 % de l'ensemble des surfaces plantées en caféiers dans la colonie ! (50). La production, de 11 à 15 000 tonnes, donnait un rendement moyen encore plus bas que pour le cacao : 116 kg/ha (49). Il s'explique certainement aussi par la grande jeunesse des plantations. Les rendements des plantations européennes étaient nécessairement beaucoup plus élevés que cette moyenne. Pour comparer entre elles les plantations européennes et africaines, il convient de considérer les productions et non les superficies plantées. Encore que les résultats, limités et statiques, empêchent toute déduction future des unes et des autres. Dans la région de Gagnoa, les plantations européennes totalisaient le tiers de la production (51). Dans l'ensemble des quatre cercles ci-dessus, leurs productions représentaient, en fin 1953, le sixième du total, soit environ 1 500 tonnes pour le cacao et 2 500 tonnes pour le café (52).

- *Cultures associées et prix aux planteurs : deux éléments moteurs*

L'exceptionnel essor des plantations africaines n'a pu se réaliser que grâce à l'introduction, au moins dans les premiers temps, de cultures vivrières (riz, maïs, manioc, taro, etc ...) associées aux cultures de rente. Les objectifs des services de l'Agriculture étaient de développer ces deux "spéculations" (53). En les associant, le planteur était plus motivé à aller sur sa plantation qui lui procurait dès lors les moyens d'une subsistance immédiate. Les rendements étaient naturellement plus faibles, mais il n'y avait souvent pas d'alternative. La tendance était cependant de créer des plantations en culture pure. Le tableau ci-dessous montre que cet objectif n'est pas facilement réalisable. Car

50. Extrapolation effectuée à partir du tableau n° 1 : en 1953, les surfaces plantées totaliseraient 273 000 ha.

51. Hubert Fréchou, opus cité, p. 57.

52. V. Zélensky, p. 554. Si l'on considère un rendement de 500 kg/ha par exemple, les plantations européennes seraient respectivement de 3 000 ha pour le cacao et 5 000 ha pour le café, soit 8 000 ha au total. Les cacaoyères européennes de ces quatre cercles totaliseraient, en fin 1953, 37,5 % des surfaces de 1944-45 plantées en cacaoyers par l'ensemble des planteurs européens de Côte d'Ivoire. C'est évidemment l'absence d'homogénéité des sources chiffrées qui nous contraint à ces manipulations fastidieuses.

53. Cette orientation avait déjà été définie dans les premiers temps de la colonisation (voir ci-dessus pp. 214 et 215).

il implique un très grand changement dans le mode de vie des populations qui investissent déjà le plus clair de leurs énergies dans la création des plantations. Il concerne certes les surfaces plantées en caféiers, pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire, mais le comportement qu'il décrit est sans doute sensiblement le même pour les plantations de cacaoyers (54).

Les surfaces plantées en caféiers sont réparties selon trois groupes : culture pure ; culture associée, le café étant la culture principale ; culture associée, le café étant la culture secondaire.

Tableau n° 1

Distribution des surfaces plantées en caféiers jusqu'en 1959 et existantes en 1974 (en % et chiffres arrondis) (55)

en %	culture pure :		culture associée ::		surfaces plantées existantes en 1974
	principale :	secondaire :	principale :	secondaire :	
avant 1940	20	50	30		50 000 ha
de 1940 à 1949	42	48	10		100 000 ha
de 1950 à 1959	44	45	11		370 000 ha

On remarquera un net transfert des surfaces plantées en cultures associées "secondaires" vers les cultures pures entre les périodes d'avant et après 1940. Après 1949, la répartition des surfaces est beaucoup plus stabilisée. Parallèlement, les surfaces crurent de 7,4 fois durant la période considérée.

Cet essor s'explique aussi par les prix avantageux payés aux producteurs. Ils furent cependant maintenus artificiellement bas jusqu'en 1949, autant pour le café que pour le cacao, quoique avec une différence favorable pour le café (56). En francs constants (base 100 en 1976),

54. A moins que la part des plantations européennes de caféiers en culture pure soit importante, respectivement dans les 20, 42 et 44 % du tableau.

55. Chiffres obtenus à partir de la répartition des surfaces plantées existantes en 1974, selon la date de plantation, in "Marchés Tropicaux" du 21.4.1978 par Guy Delaporte, qui cite les statistiques agricoles de la Côte d'Ivoire. Les données sont, à l'origine, indiquées en hectares, mais les quantités reflètent moins bien l'évolution de la nature des surfaces plantées que les pourcentages, car des plantations ont sûrement disparu en l'espace de 35 ans.

56. Hubert Fréchou, opus cité, p. 77

entre 1951 et 1956-1957, le prix moyen du cacao était de 314,90 F./kg, avec un minimum moyen de 219,39 en 1956 et un maximum moyen de 468,18 en 1954. Les chiffres correspondants pour le café n'ont pas été trouvés et la comparaison pour la même période n'est pas ici possible. Mais pour la période de 1957 à l'Indépendance, le prix du café était en moyenne de 1,45 fois supérieur à celui du cacao (57). Voir en annexe la table des prix en francs courants et l'équivalent en francs constants pour la période de 1951 à 1978 (page 536).

- *Vers la primauté des plantations allochtones sur celles des Bété*

Les plantations africaines se répartissaient alors, en pays Bété, entre autochtones et immigrés : Dioula, du nord du pays, Baoulé, du centre, et aussi quelques Mossi de Haute-Volta. Mais il est difficile d'évaluer dans quelles proportions. De fin 1954 à début 1957, 56 Bété et 1 Gouro vendirent 590 ha de forêt dans la région de Daloa à des Dioula -248 ha- à des Baoulé -220 ha- à d'autres Bété et Niaboua (mélange Bété - Bakwé - Guéré) -109 ha- et à des Yacouba (région de Man) et Mossi -13 ha (58). Que sont 590 ha par rapport aux quelques milliers de kilomètres carrés que compte cette région ? Certes, mais l'importance de cette pénétration apparaît peut-être mieux si l'on regroupe - pour cinq villages des régions de Gagnoa et Daloa - la répartition des surfaces entre Bété et étrangers (59).

57. On peut comparer les prix ci-dessus aux prix en francs constants payés en 1978, soit 205 F.CFA/kg pour le café et le cacao.

58. A partir de Henri Raulin, pp. 114-115.

59. Henri Raulin, pp. 78, 80, 96, 106. Denise Paulme cite, p. 116, deux autres villages pour lesquels seules les surfaces exploitées sont indiquées :

	Bété	:	Etrangers
	-----	:	-----
Zékoa	190 ha	:	195 ha
Zépréguhé	248 ha	:	430 ha

Tableau n° 2

Distribution des surfaces plantées par planteur, en pays
Bété de Gagnoa et Daloa, entre Bété et étrangers

	Bété			Etrangers		
Villages	Surface totale	Surface:moyenne/ :planteur	Nombre de :planteurs	Surface totale	Surface:moyenne/ :planteur	Nombre de :planteurs
Guibéroua	118	1,75	67	110	2,30	48
Dignago	172	2,29	75	216	3,27	66
Békipréhoa	254	3,6	70	488	8,41	58
Bribouo	297	3,7	80	200	5,55	36
Ibobolia	200	5,7	35	16	4	4
Totaux et moyennes	1 041ha	3,18ha	327	1 030ha	4,85ha	212

Au total, les surfaces cultivées par les autochtones et les immigrants sont approximativement équivalentes. Ici, ce n'est vrai en fait que pour l'un des cinq villages : Guibéroua. Mais la surface moyenne des plantations des immigrants est plus grande. Ici, encore, dans tous les villages, à l'exception de Ibobolia, qui est particulièrement dynamique et qui a très faiblement permis la pénétration d'étrangers. Parmi ceux-ci, dans ces villages, les Dioula sont de loin les plus nombreux, mais les Baoulé ont généralement les plus grandes plantations. Les Bété suivent souvent avec moins de détermination.

- L'ARGENT

- La valeur de la terre dépend de la somme reçue

Pour pallier leur besoin d'argent, certains vendent de la forêt, puisqu'il y a des acquéreurs à satisfaire. Il ressort des transactions effectuées dans la région de Daloa, sur les 590 hectares, que le prix de la forêt ne s'établit pas à l'hectare, mais selon l'étendue du terrain, objet de la transaction. Plus il est grand et moins l'hectare

coûte cher. Ce qui semble importer le plus pour le cédant, c'est la quantité d'argent qu'il reçoit. Il en veut toujours beaucoup, mais on peut dire : pas démesurément. S'il ne dispose que de peu de terrain, il demande un prix élevé. De sorte qu'un hectare peut coûter 25 000 francs, et 25 000 francs peut aussi être le prix à payer pour 25 hectares. Les prix extrêmes, pratiqués entre 1954 et 1957, sont 800 francs et 30 000 francs l'hectare, soit une différence de 1 à 37,5 ! Voir en annexe la distribution des prix d'un hectare de forêt (page 535).

En rapprochant prix payés aux producteurs (63,75 F./kg de cacao et 92,50 F./kg de café - en francs courants, en 1957, voir en annexe) et rendements des plantations (260 kg/ha pour les cacaoyères et 116 kg/ha pour les caféières - en 1953, pages 226-227). on obtient en 1957 un revenu à l'hectare d'environ 17 000 francs pour le cacao et 11 000 francs pour le café. Le "déficit" sans doute très conjoncturel du rendement des caféiers par rapport aux cacaoyers n'est pas ici comblé par le prix supérieur du café. A ces revenus, il y a lieu parfois de soustraire des frais de main-d'oeuvre lorsque la famille manque de bras. Il faut alors compter 10 000 francs par an et par manoeuvre, que celui-ci travaille sur une plantation de un hectare ou de trois hectares. Le produit de la terre est donc disproportionné par rapport à son prix, qui est souvent déjà amorti avec la première bonne récolte. Est-ce le travail de l'homme qui est tellement valorisé, presque au détriment du capital-terre ? Le prix de la terre ne tient pas compte de la plus-value qui s'en dégagera durant la vie de la plantation (60). Est-ce parce qu'il est difficile de concevoir que la terre sera aliénée pour toujours du patrimoine du cédant et de sa famille ? Est-ce aussi parce que la valeur de l'argent est encore mal connue ? D'autant que le villageois ne consomme guère de biens faisant appel à l'argent. Au demeurant, la terre est sans valeur marchande. Le territoire appartenant au village est certes délimité par des éléments naturels (marigots, bas-fonds, collines, rochers, etc ...), mais ses dimensions sont souvent exagérées dans l'esprit des villageois. Puis le fait de devoir attendre trois bonnes années avant de commencer à récolter, ne confère à la terre qu'une valeur hypothétique : trois ans, c'est si loin ! ... La dimension espace-temps n'est pas perçue à

60. Pris au sens large, une fois vieillie, la plantation pourra être renouvelée avec de nouvelles boutures ou de nouveaux plants.

"l'occidentale". Ce n'est que devant des exemples répétés de forêts devenues plantations que naîtra le désir d'en faire autant. Mais alors, un planteur peut-il aussi être amené à céder une forêt ? On est tenté de penser qu'il y a une opposition entre ces deux rôles. Car reconnaître à la fois les vertus de la terre et la céder, parfois à vil prix, à l'insu du groupe, en évitant d'éveiller des soupçons ? ... Le planteur peu scrupuleux doit tout de même résoudre un dilemme. En effet, n'ayant aucun moyen d'empêcher la vente de la terre et de la voir "sortir" du patrimoine familial, il pourrait la céder et ainsi au moins conserver le prix de la transaction. Cependant, si la vente est découverte, ses plantations pourraient être saisies pour dédommager ses parents lésés. Ceux-ci pourraient alors faire une "bonne affaire", à son détriment, puisque l'argent de la transaction aurait sans doute déjà été "mangé".

Les acquéreurs ne semblent pas très gênés d'avoir à payer un prix fort. Peut-être considèrent-ils l'argent et la terre de la même manière que les Bété ? Peut-être ont-ils conscience de l'opportunité qu'ils se doivent de saisir ? Les habitudes commerciales de certains d'entre eux les ont sûrement favorisés pour mieux apprécier leurs intérêts. De plus, ils connaissent la précarité de la transaction qui est faite sans publicité pour prévenir toute opposition de la part des ayants droit. Ils savent que le cédant leur transmet un bien qui appartient au groupe et non à lui seul. Les conventions de ventes furent instituées pour protéger les acheteurs de portions de forêts contre les vendeurs qui voudraient reprendre leur terre au bout de quelques années. Les vendeurs n'entendaient pas à l'origine être dessaisis de leur bien pour toujours. D'autant, qu'un jour, les autres membres du Kossouyowou ou du Grigbeu se rendront compte de l'usurpation.

- *L'intrusion monétaire : la méfiance et le prestige*

L'argent a donc davantage pénétré la société villageoise autochtone. L'argent provenant de la vente des produits des plantations - café et cacao - comme celui des cessions de terrains. Rien de comparable à ce qui était autrefois obtenu de la cueillette du latex ou des noix de kola. Certes, mais si ces sommes devenaient importantes, même exorbitantes, parfois, en comparaison de celles qui étaient "autrefois" obtenues, elles ne suffisaient qu'à entretenir les échanges et les va-

leurs coutumières. Les compensations matrimoniales augmentaient, les cadeaux se faisaient plus nombreux, les fêtes plus fréquentes. Les funérailles étaient l'occasion d'honorer avec plus de prestige le défunt et tous ses parents. L'argent était ainsi redistribué et la "richesse" devenait collective. Cependant, le prestige retombait sur celui qui pouvait honorer les siens en dépensant autant. L'argent est devenu un pouvoir qui s'identifie avec celui qui le possède. On se souvient du "maintenant, le chef est celui qui est riche" (voir page 220). Le sens du mot chef est différent de celui qui désigne celui qui a été choisi par la communauté. La détention du pouvoir est jalouée. Une compétition naît-elle entre les membres d'un même lignage ou d'une même famille ? Selon Denise Paulme, "autant, sinon plus que des étrangers, on se méfie du voisin : frère, cousin ou neveu" (61) qui pourrait vendre des terres et se procurer de l'argent. Les Bété de Soubré reconnaissent aussi ce comportement. Une autre compétition peut naître entre le détenteur d'argent et le chef réel lorsque le premier ne passe pas par le second pour distribuer son argent. S'il est égoïste, il est exclu du groupe : c'est la pire des choses qui peut arriver à quelqu'un.

CONCLUSION

Notre objet est ici de donner un éclairage correcteur et complémentaire sur les conclusions déjà obtenues par l'analyse des chroniques villageoises. Il porte sur l'origine des Bété et donc de l'ethnie Bété, sur la valeur du discours villageois, sur la nature du pouvoir traditionnel, sur les offres et les affres des populations (62), sur l'effet de l'argent à la fois sur le milieu et sur les gens.

- DE L'ORIGINE DES BÉTÉ

On rappelle que l'existence des Magwé n'a été citée à aucun moment au cours de l'enquête. Est-ce parce que nos interlocuteurs n'étaient pas apparentés aux Magwé, ou bien n'étaient-ils pas assez informés ? D'emblée

61. Opus cité, p. 17.

62. Cette formule est empruntée au titre d'un article de Y. Rash, intitulé "Affres et offres de l'anthropologie" in "l'Afrique littéraire et artistique" n° 36.

nous récusons cette dernière hypothèse (63), quant à la première, nous aurons l'occasion d'y revenir. Le fait que le pays de Guidéko fut justement abondamment couvert par les chroniques villageoises nous met à l'aise dans ce débat sur l'origine des Bété qui, selon Louhoy Tété Gauzé, seraient issus des Magwé. L'enquête a certes montré que les groupes savent peu de choses du passé des autres groupes. Déjà du temps de Georges Thomann, ils ne se connaissaient que de proche en proche (page 191). Or il suffisait qu'un groupe ne fasse que traverser une région pour que son passage ne soit point remarqué et, a fortiori, oublié. C'est vraisemblablement ce qui s'est passé à propos des Magwé. D'autres groupes ne firent aussi que traverser la région. La carte n° 41, page 155, montre que des Guibouo et des Bagoliéwa en firent autant ; et nous n'avons pas recueilli le témoignage de tous les groupes de la région de Soubré. Le passage dans une région ne donne des droits ni sur elle, ni sur ceux qui s'y sont installés. Aussi, de quel "droit" les Magwé seraient-ils à l'origine du peuple Bété ? Nous y reviendrons. Une contradiction de taille doit d'abord être signalée entre ce que transmet Louhoy Tété Gauzé et ce que nous avons recueilli auprès des Mahio de la tribu Sobouo. Les Magwé seraient venus de l'est : de la rive gauche du Bandama, en longeant la côte puis le Sassandra pour s'établir dans la région de Guidéko (voir (1), le texte de l'auteur). Il est dit par ailleurs qu'une partie des Magwé, les Mayo, allèrent s'établir près de la source sacrée Nawa. Outre le fait que les Mahio n'ont révélé aucun lien avec les Magwé, ils ont affirmé être originaires de l'ouest, l'actuel territoire du Libéria. Cette différence d'origine introduit un doute quant à l'authenticité des témoignages. Nous avons dès lors trois interprétations possibles. Soit les Magwé et les Mahio avec les autres Sobouo ne formaient au départ qu'un groupe ; l'indication de son origine serait donc à corriger. Soit qu'ils constituaient deux groupes totalement distincts et aucun lien ne doit être établi entre eux. Soit qu'ils se soient rencontrés et unis au cours de leur cheminement migratoire - entre Sassandra et Soubré puisqu'ils auraient emprunté le même parcours - puis se seraient séparés lors de l'installation des Sobouo au bord du fleuve. Nous savons qu'il n'est pas rare qu'il y ait divergence d'interprétation entre deux groupes qui ont un

63. Le "vieux" Abi Gaston nous confia en connaissance de cause l'histoire des siens et de sa région. Il est le chef des Mahio depuis une trentaine d'années, mais aussi le sacrificateur aux chutes Nawa.

passé partiellement commun. Les chroniques des Logboayo et des Zakatrwa de la tribu Guidéko le montrent sans équivoque. La raison est le plus souvent inhérente aux droits acquis par les premiers arrivés qui, de ce fait, deviennent les maîtres de la terre. L'autre groupe, dépendant du premier pour s'installer, doit périodiquement lui montrer sa reconnaissance sous la forme de cadeaux ou de prélèvements sur ses récoltes. Cette coutume est de plus en plus difficile à accepter depuis les déplacements autoritaires des populations par l'administration coloniale : l'autorisation de s'installer n'était pas demandée aux ayants droit (le cas de Mavou (64)) et les populations perdaient leur souveraineté sur leurs anciens territoires. Le moyen d'échapper à l'obligation du cadeau aux premiers arrivés consiste à contester la primauté de leur installation. Ainsi, l'attribution de l'origine du peuple Bété aux Magwé pouvait avoir deux objets. Pour les Magwé : de revendiquer des droits - souvent plus symboliques que matériels - sur d'autres groupes pour réfuter une contestation de légitimité et se libérer d'une situation de dépendance. Pour d'autres groupes Bété : de contester les droits d'un groupe en les détournant au profit d'un autre (ici les Magwé) dont on savait qu'il n'exigerait rien.

Quoi qu'il en soit, l'origine si diversifiée des Bété aujourd'hui installés dans la région de Soubré montre clairement qu'ils ne peuvent pas être tous issus des Magwé. Les Magwé ne sont donc pas les seuls à être à l'origine du peuple Bété. La formulation de la note (1), page 208, est donc inexacte. En conséquence, on peut affirmer que l'ethnie Bété a été formée par l'ensemble des groupes qui choisirent de s'installer dans la région.

Cette interprétation controversée des faits nous aura au moins contraints à dévoiler un conflit - à propos du foncier - qui peut exister entre plusieurs villages. Les chroniques villageoises révèlent à ce sujet un différend entre les villages Petigowa II (Au Sérieux) et Niapoyo (65). On ne peut certes présager la suite qui lui sera donnée.

Si les faits sont - parfois - contredits, la tradition ne l'est pas. Et les récits que nous livre Louhoy Tété Gauzé sur les croyances des Magwé, et la guerre mythique Maglouto correspondent tout à fait

64. Voir la chronique des Guétéguhé - Petitgowa - Laza, p. 54.

65. Voir la chronique des Niapoyo, tribu Zikpobouo, p. 71 ; les Petigowa de Au Sérieux démentent que l'emplacement qu'ils occupent appartienne aux Niapoyo.

à l'esprit de ceux que nous avons recueillis. Ils viennent en outre les compléter avec beaucoup de bonheur. Le lecteur pourra s'en rendre compte de lui-même en se reportant au texte de l'auteur (note 1., page 208).

- LE POUVOIR TRADITIONNEL EN QUESTION

La désignation héréditaire du grand Kiffi et le pouvoir qui lui incombait, décrits dans les chroniques, sont contredits par Louhoy Tétty Gauzé (ci-avant, page 209). Par ailleurs, Jean-Pierre Dozon conclut que "les populations Bété de la région de Gagnoa sont des sociétés lignagères et segmentaires, acéphales, sans pouvoir centralisé (absence de chefferie tribale)" (66). Mais ne faut-il pas voir ici trois époques ? La première étant celle que relate Louhoy Tétty Gauzé, où un clan ne comptait qu'un village. La désignation d'un grand Kiffi ne répondait alors à aucun besoin. Le rôle du grand Kiffi n'était-il pas de coordonner le pouvoir entre les villages d'un même grand groupe ? Il en existait peu avant la colonisation de la région. Quant à l'absence de pouvoir centralisé, donc de chefferie tribale, reconnue par Dozon, ne résulte-t-elle pas de la destructuration par l'administration coloniale de l'ancienne unité tribale qui, elle, avait un chef ? Le déplacement autoritaire de villages et la division administrative de l'espace en serait la cause (page 187). Il n'est pas impossible bien entendu de considérer que le grand Kiffi était aussi le guerrier le plus valeureux. La transmission héréditaire du pouvoir se faisait certainement suivant les mêmes règles que la désignation du Déba du Kossouyowou (pages 218-220). On peut admettre qu'un même Grigbeu pouvait compter plusieurs chefs de guerre. Il n'y aurait dès lors plus de contradiction entre les différentes thèses. On doit cependant faire une réserve à propos de nos informations. En effet, l'existence et le rôle du grand Kiffi nous ont été révélés par deux chefs de canton (67), et par personne d'autre. Deux questions nous viennent alors à l'esprit : étaient-ils les seuls informés de cette hiérarchisation du pouvoir, qui aurait donc été imprégné de secret ? Ou bien tenaient-ils à légitimer leur fonction qui, ainsi, s'avérait être en accord avec la

66. In "Economie marchande et structures sociales : le cas des Bété de Côte d'Ivoire" - cahiers d'Etudes africaines, p. 466, 1977.

67. Séri Bada Emile du village Petigowa I qui fut le chef du canton Gbobouo jusqu'en 1959, et Zagba Balou Zéké, chef du canton Guibouo.

tradition ? Nous regrettons de ne pouvoir répondre. Nous avons vu pourtant que les statut et pouvoir du chef de canton font aujourd'hui partie intégrante de la tradition (page 189).

- UNE FRUSTRATION PERPÉTUÉE : POUVOIR "BLANC" ET POUVOIR "D'ARGENT"

Georges Thomann nous rapporte l'accueil que lui firent les Bété en 1902.

"Le 30 janvier, à onze heures, nous arrivons enfin à notre but et nous sommes reçus de la façon la plus cordiale par les indigènes du Guidéko qui, de tous les villages environnants, accourent en foule pour nous voir. A ma grande surprise, je suis accueilli comme un personnage de connaissance et les Bété, d'un air joyeux, me saluent ..." (68).

Les Bété ne se doutaient pas que leur joie de recevoir Thomann et l'offre qu'ils lui firent de l'accompagner et de l'aider dans son expédition se traduirait quelques années ou dizaines d'années plus tard par les affres que nous savons. On peut les rappeler très brièvement : déplacement de villages, emprisonnement des chefs récalcitrants (69), division de l'espace en tribus et cantons, nomination de nouveaux chefs, obligation de culture, impôts per capita, corvées pour la construction des pistes, etc., sans compter les opérations de "pacification" proprement dites au cours desquelles il y eut quelque 2 000 morts et près de 1 500 prisonniers (70).

Les populations se sont donc laissées abuser par les blancs. Mais cette frustration, fortement éprouvée par chacun, allait s'accompagner d'autres frustrations. Les Bété étaient pris dans un engrenage mû par la recherche de l'argent, matérialisé par les cultures de rente : café et cacao.

Si leur attrait allait d'abord profiter au Bété qui, en cédant une part de forêt, "s'enrichissait", il n'allait pas tarder à en pâtir.

68. Georges Thomann, 1903, opus cité, p. 6.

69. Jusqu'à ce qu'ils acceptent de se déplacer à Mavou, chronique des Guétéguhé, Petigowa, Lazoa, p. 54.

70. Chiffres cités par J-P. Dozon, in "Economie marchande et structures sociales : le cas des Bété de Côte d'Ivoire" - C.E.A. 1977, p. 477. Il n'est toutefois pas précisé si ces chiffres s'appliquent à l'ensemble du pays Bété ou à la région de Gagnoa qui, seule, est étudiée par l'auteur.

En premier lieu parce que la valeur de l'argent était perçue d'une façon très confuse. Nous avons vu que le prix de la forêt était fixé sans tenir compte de la superficie cédée, et qu'en fait, plus la portion était petite, plus le prix à l'hectare s'avérait élevé. D'autre part, la cession de forêt, en contrepartie d'une somme d'argent, ne signifiait pas pour le Bété l'aliénation de ses droits sur la terre cédée. Cette conception était en totale contradiction avec celle de l'acheteur. Si la terre vendue restait dans le patrimoine du lignage ou de la famille, on pouvait donc en vendre ... Malheureusement pour le Bété, la terre changeait définitivement de propriétaire avec la transaction. Le pli n'en était pas moins pris. A n'en pas douter l'"afflux" d'argent entraînait une surenchère des prestations cérémonielles. L'argent "mal" acquis étant ainsi redistribué, la faute (la vente de la terre) était alors plus ou moins banalisée. N'était-elle pas partagée avec tous ceux qui consommaient la prestation ? Mais le Bété ne jouait-il pas alors à un jeu dangereux, plein de contradictions ? Toute sa vie est organisée en fonction du sacré, et la terre en est à la fois le support et le lien le plus tangible. En vendant la terre, c'est tout une partie de ses valeurs qui est sacrifiée, reniée, il est vrai, involontairement, parce que la vente n'est pas tout à fait comprise comme telle. En honorant la mémoire des morts par des funérailles de "riche" n'implore-t-il pas aussi ses parents défunts pour qu'ils intercèdent auprès du sacré afin de se faire pardonner de l'avoir bafoué en vendant la terre ? Le faste de la cérémonie apparaît alors aussi au Bété comme le moyen d'apaiser sa propre culpabilité. Cependant, un seuil de cession ne devait pas être franchi. Au delà duquel, si ce n'est l'existence-même du Bété, du moins sa tranquillité ou sa sécurité pourraient être remises en question (cf. page 225). Il lui reste alors à planter lui aussi cacaoyers et caféiers qui lui fourniront l'appoint de plus en plus indispensable de numéraire. Si pour la région de Gagnoa le processus de cession de terres et l'intégration des cultures de rente dans l'économie Bété se sont faits simultanément (71), on ne peut pas l'affirmer pour notre région. L'obligation de culture du cacaoyer, en avance de près de dix ans sur la région de Gagnoa, n'a pas

71. Selon J.-P. Dozon, in "Transformation et reproduction d'une société rurale africaine dans le cadre de l'économie de plantation - le cas des Bété de la région de Gagnoa" - Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M., 1977, p. 19.

compensé la quasi absence de plantations européennes, l'élément moteur de l'expansion des plantations dans la région de Gagnoa. Subissant moins de pressions – faible effectif d'encadrement, et vraisemblablement pas ou peu de réquisitions de villageois par la troupe pour travailler dans les plantations des Européens – on peut admettre que les Bété de Soubré ne montrèrent pas un zèle, avant longtemps, à planter plus qu'ils n'étaient contraints. Ne tentaient-ils pas d'échapper à toute mainmise quelle qu'elle soit (note 25, page 215) ? Il est évident que, ce faisant, ils développèrent un fort sentiment de rejet qui n'allait pas les aider à accepter le changement préconisé par l'étranger. Cependant, l'impôt de capitation, l'attrait, puis la consommation de biens importés, et la monétarisation des prestations sociales entama peu à peu leur détermination de refus. Les Bété de Soubré s'engagèrent donc eux aussi plus franchement dans l'économie de plantation. La dot est sans doute l'exemple le plus caractéristique de l'intrusion sociale de l'argent. D'institution relativement récente (Louhoy Tétty Gauzé, cf. page 209), elle est d'abord composée de biens matériels (Denise Paulme, cf. page 219), puis de valeurs marchandes (72), enfin, de sommes d'argent fort élevées : jusqu'à 90 000 F.CFA en 1956 ! (73). Plus le prix payé pour l'acquisition d'un bien est élevé, plus le bien acquis a de la valeur et plus l'acquéreur en retire du prestige. Aussi bien les femmes sont honorées par une dot élevée, que les hommes mettent un point d'honneur à payer

-
72. Georges Thomann notait en 1905, à propos des Néyo du bord de mer dont on connaît le lien avec les Bété, que les "femmes sont achetées au prix de quarante paquets de manilles, soit 160 francs environ, un fusil, un baril de poudre, cinq pagnes ordinaires et cinq pagnes de Tiassalé ou de Quitta. Si elles ont déjà été mariées, leur valeur augmente et le prix est alors de (...) 240 francs, un fusil, un baril de poudre, dix pagnes ordinaires et dix pagnes de Tiassalé et quelquefois même un esclave par dessus le marché", in "Essai de manuel de la langue Néouolé parlée dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire", p. 168. On doit souligner cependant que les Néyo occupent une région qui était déjà en ce temps fortement touchée par l'économie marchande. La région de Soubré dut attendre quelques années pour prétendre à ce niveau d'échange. Mais alors le fusil et la poudre devaient être remplacés, puisque prohibés par l'administration coloniale.
73. "De 50 000, 60 000 et même 90 000 F.CFA", A. Köbben, opus cité, p. 45. Ces "tarifs" avaient cours dans la région de Daloa. Davantage pénétrée par l'économie de plantation que la région de Soubré, on peut estimer qu'ils pouvaient être de l'ordre de deux fois moindres à Soubré qu'à Daloa.

un prix fort (74). Mais l'accès au mariage était de ce fait rendu beaucoup plus difficile. Si le rapt n'était pas pratiqué, la dépendance des jeunes vis-à-vis du Déba, détenteur de l'argent, atteignait parfois un seuil critique. Même mariés, la contestation commençait, d'abord à propos de l'héritage, principalement des plantations, ensuite au sujet des obligations de travail. Les jeunes créent alors leur propre plantation et nombreux sont ceux qui vont y installer un campement. Il ne s'agit pas alors d'une véritable séparation du village, mais plutôt d'une traduction spatiale d'un conflit de génération. En se retirant plus volontiers vers leurs campements - Grigbeu (75) - ce n'est pas dans l'intention de créer le premier stade d'une nouvelle installation qui deviendrait ultérieurement un nouveau village. C'est tout à la fois pour se soustraire à l'emprise des vieux et pour économiser les déplacements entre champs, plantations et villages. Le Zoa - ménage, foyer, ou encore famille restreinte - remplit un rôle plus grand qu'autrefois au détriment du Kossouyowou qui devient peu à peu une unité moins rigoriste, où le Déba est moins autoritaire (76).

- DE L'HOMME LIBRE À L'HOMME ÉCRASÉ ?

Cette dernière évolution est une adaptation à une série de frustrations qui apparaissent à la manière d'une réaction en chaîne. Le point de départ est la soumission imposée par les blancs. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler brièvement les étapes "frustrantes", les réactions des populations et les conséquences.

- La lutte armée obligea les Bété à déposer les armes et à obéir aux directives des blancs.

74. Cette constatation est partagée avec Sérélé Séri Jules, in "Daloa et la race Bété", 1958, p. 129.

75. Grigbeu désigne à la fois le lignage, mais aussi un campement ou un petit village. En fait, il dénomme les gens plutôt que l'endroit. Un campement ou un petit village ne sont formés que d'un Grigbeu : lignage. On se souvient de la note 17, dans la chronique des Logboayo. On ne dit pas : "tel village", mais "les gens de tel village". Peuple en continu déplacement, l'"existence" des gens était plus stable, plus palpable, que les lieux qu'ils fréquentaient.

76. Ce glissement de l'autorité des vieux est à la fois subtile et difficilement perceptible parce qu'il dépend surtout des personnes en présence. Il obéit aux lois qui régissent toute société, à la fois dans l'exercice et dans la conquête du pouvoir.

- La limitation de leurs territoires, le déplacement arbitraire de villages, la division de l'espace en tribus et cantons, l'installation d'un nouveau pouvoir, l'introduction de corvées-travaux forcés, de l'impôt de capitation dès l'âge de quinze ans, de l'obligation de cultures, tout cela proscriit le renouvellement des valeurs nées au cours des cheminement (77). Dès lors, elles s'étiolent et le sacré ne se manifeste plus - dans les chroniques villageoises - depuis la colonisation.
- Les actes qui "nourrissaient" le sacré (le déplacement et la division du groupe, la mise à l'épreuve sous la forme de conflits, de défis ou de chasses) ne pouvant plus être réalisés, l'argent prit leur place. Il sert depuis d'intermédiaire entre les hommes et le sacré. D'où la vente de la terre et l'entrée dans l'économie de plantation, toutefois avec une certaine retenue si ce n'est de l'appréhension.

Les conséquences de ces deux dernières actions sont évidentes ; les voici réunies dans l'ordre logique de leur apparition.

- La vente de la terre conduit à l'appauvrissement du patrimoine foncier du groupe, mais aussi à la naissance d'un sentiment d'insécurité s'il s'avère que les Bété deviennent minoritaires par rapport aux allochtones.
- La répartition des tâches entre hommes et femmes change. La pratique de l'agriculture devient - dès lors qu'elle rapporte - l'attribution de l'homme.
- La valeur des gens dépend de ce qu'ils peuvent payer ou rapporter.
- L'homme est contraint de travailler durement dans ses plantations pour gagner de quoi "prendre femme". Mais il tentera de rentabiliser le prix payé.
- La femme s'aliène en désirant être l'objet d'une forte compensation matrimoniale. Elle ne pourra pas quitter son époux sans que la dot payée lui soit remboursée. Plus elle est élevée et plus ce sera difficile. La femme s'expose dès lors à être exploitée, notamment par son travail, dans la plantation de l'homme qu'elle a épousé.
- La cohésion du groupe est ébranlée : l'héritage, et l'autorité du Déba, sont remis en question.

77. Jean-Pierre Dozon a fort bien développé ce thème, in "Transformation et reproduction d'une société rurale africaine dans le cadre de l'économie de plantation. Le cas des Bété de la région de Gagnoa", p. 21. Du reste, notre démarche est différente, mais nos conclusions sont semblables.

Cependant, à la fois la position de la femme risque à la longue d'être insupportable, et la nouvelle activité agricole de l'homme de manquer de sensations fortes. Chaque homme est, de plus, toujours imprégné du souvenir : cultures obligatoires, chicotte, travail forcé, chicotte, impôt de capitation, chicotte, lutte armée, tués, prisonniers. Mais avant cela, les exploits de leurs pères : chasseurs et guerriers. De sorte qu'on a de la peine à se débarrasser du cliché qu'il inspire : guerrier, chasseur = homme libre ≠ planteur = homme écrasé.

Ces souvenirs sont évidemment associés aux activités de plantation. Ils ne font sûrement pas bon ménage avec la gloire dont jouissaient les anciens. Ces sentiments controversés ne sont certainement pas étrangers aux résultats souvent modestes en comparaison de ceux obtenus par les planteurs européens (cf. page 227). Il semble que pour réduire l'écart des productivités, il lui faille d'abord désacraliser la valeur de l'argent, et considérer que le produit de son travail dépend de lui seul. Cette démarche passe par l'individualisation des rapports entre l'homme et le monde (humain, sacré et physique). Faut-il encore que l'homme Bété en éprouve le désir. La scolarisation des enfants va peu à peu contribuer au glissement des valeurs et à l'occidentalisation des comportements. Mais ces évolutions traduiront-elles un réel changement en profondeur ? Sans lui, toute action entreprise n'est-elle pas fragile et donc temporaire ? C'est ce qu'il nous reste à reconnaître à travers le développement vécu, celui qui anime la région de Soubré depuis l'Indépendance.

B. LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

INTRODUCTION

Depuis notre approche du cheminement migratoire et de l'installation des Bété dans la région de Soubré, nous avons parcouru quelque soixante années de colonisation française. Nous n'en avons extrait que ce qui permettait d'en comprendre les effets les plus marquants sur la société villageoise. Ceux-ci ont donc été assimilés - de gré ou de force - et la population s'engagea sur la voie qui lui avait été tracée. Ces effets se traduisirent pour l'essentiel par une division administrative de l'espace, par une nouvelle distribution spatiale de la population, par un début d'individualisation des rapports sociaux, par un partage de l'espace avec des étrangers et par la production de cultures de rente. Ces dernières allaient contribuer à construire le nouvel Etat et à lui donner les moyens de conquérir son indépendance économique.

L'analyse de la contribution de la région de Soubré à l'ensemble national n'est pas directement de notre ressort. On peut cependant estimer, sans grand risque, que la contribution de la région de Soubré correspond au moins aux apports qu'elle reçut. Il est, sur ce point, plus à propos de connaître les évolutions et changements que connut la région au cours des (presque) vingt années qui suivirent l'Indépendance. Ce sont essentiellement, dans l'agriculture - extension, intensification et modernisation - et dans la croissance urbaine ou semi-urbaine - les villages-centres, les villages "modernes", et la construction de la ville de Soubré - que les transformations sont les plus éloquentes. Nous retrouvons ici la progression définie précédemment (page 196). Il n'y a évidemment pas lieu de comparer la période coloniale (trois fois plus longue) à celle qui la suit. Car sans la première, la seconde n'aurait pu être ce qu'elle fut (1). On pourrait diviser cette période post-indépendance en deux parties. La première serait celle du premier réveil, qui s'étend jusque vers 1967 (2). La deuxième partie : le second réveil ou le souffle du dynamisme.

-
1. Une autre approche des grandes étapes du développement de la région est du reste proposée dans la troisième partie : Le processus d'urbanisation (pp. 455 et 460).
 2. A l'instar des dates de naissance déclarées après coup, elle reste imprécise. Comme si la deuxième période était en gestation dans la première, la limite entre les deux est un peu confuse.

Quel réveil !

La région de Soubré était restée à l'écart des grands courants d'innovation qui avaient principalement touché la Basse-Côte et la région du centre du pays. Son accès était difficile : les voies de communication étaient insuffisantes, et impraticables pendant la saison des pluies. La route d'Abidjan menait jusqu'à Gagnoa, mais pour rejoindre Sassandra, on passait par Lakota plutôt que par Guéyo. Il n'était évidemment pas question de s'y rendre par Soubré, car seul un bac permettait la traversée du fleuve.

La région de Soubré eut pourtant de bonnes chances de s'ouvrir et donc de s'équiper plus rapidement. La politique d'équilibre ethnique engagée par le Président Houphouët-Boigny accorda à Soubré deux postes ministériels en 1963. Chaque ministre s'efforce habituellement de faire profiter sa région en l'équipant de biens sociaux et/ou économiques. Cette opportunité tourna court du fait d'un trop regrettable conflit de personne qui faillit se terminer en catastrophe. La région en fut longtemps traumatisée.

La construction du village Mayo venait d'être commencée. Mais elle fut brutalement stoppée quelques mois plus tard. Elle reprit au ralenti quelques années après et ne fut achevée qu'en 1977 avec la pose d'un second groupe électrogène qui surpassait la capacité de la production électrique de la ville de Soubré. Mayo est, on le sait, le village de l'ancien ministre de l'Agriculture, Donwahi Charles, aujourd'hui député de Soubré.

Il fallut attendre la création de la palmeraie industrielle de la SODEPALM près de Guédéyo, en 1967, pour que le désenclavement de la région commence réellement.

La vocation de la région était, on l'a vu, essentiellement agricole. Ses productions allaient participer à la mutation économique de la Côte d'Ivoire. Elles allaient en fait surtout "payer" le développement du secteur secondaire, comme cela apparaît dans le tableau ci-dessous (3).

3. L'intérêt est ici seulement de montrer le transfert du P.I.B. entre les secteurs. Le secteur primaire décroît, en production, avec les années, mais la place des productions industrielles (cultures de rente) est telle qu'elle maintient ce secteur à un bon niveau de productivité par rapport à l'ensemble de la production. En valeur monétaire, elle était de 141 675 milliards en 1960, 213 975 milliards en 1965 et 317 395 milliards de F.CFA en 1970. De l'auteur : "L'idéologie économique des programmes de développement en Côte d'Ivoire", manuscrit, 1971, à partir du plan quinquennal de développement 1971-1975.

Tableau n° 3

Evolution de la production intérieure brute
de 1960 à 1970 (en %)

	1960	1965	1970
Secteur primaire	44,4	39,4	33,5
Secteur secondaire	15,9	18,9	24,4
Secteur tertiaire	39,7	41,7	42,1

"Il faut que le pays soit nourri sans importations et qu'il soit équipé avec l'exportation de nos produits", déclarait en 1965 le Président Houphouët-Boigny. Le problème de l'heure était bien plus d'assumer l'indépendance du pays et de préparer l'avenir que de se préoccuper de retrouver les désirs authentiques des populations.

Des moyens d'action pour confirmer la vocation agricole régionale

La région de Soubré apparaissait déjà comme l'un des greniers à "grains" (fèves de cacao et cerises de café) du pays. Les graines de palmier à huile allaient aussi être produites en quantité. La région de Soubré finançait une industrie qui n'allait pas remettre en cause sa vocation agricole. La division du travail et la spécialisation régionale ne font-elles pas partie du même concept ? Les moyens économiques du pays ne permettent pas encore d'envisager une autre politique. Justement parce que ceux-ci proviennent pour une large part de l'agriculture. La région de Soubré va encore se spécialiser avant d'envisager son ouverture industrielle.

La SODEPALM d'abord, puis la SATMACI, en relation avec l'A.R.S.O., seront les maîtres d'oeuvre du développement régional. La SODEPALM - Société pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à huile - introduira et développera la culture du palmier dans la partie est-sud-est de la région de Soubré. La SATMACI - Société d'Assistance Technique pour la Modernisation Agricole de la Côte d'Ivoire - s'est spécialisée dans les cultures cacaoyères et caféières qu'elle développera et améliorera dans l'ensemble de la région de Soubré. L'A.R.S.O. - Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest - se veut être l'organisme

coordonnateur du développement de l'ensemble du Sud-Ouest. La SODEPALM et la SATMACI sont des sociétés d'Etat, rattachées aux ministères de l'Agriculture, de l'Economie et du Plan, tandis que l'A.R.S.O. dépend directement de la Présidence de la République. C'était en 1977. Depuis lors, l'A.R.S.O. a été dissoute.

Leurs actions vont être maintenant étudiées suivant l'ordre de leur introduction dans la région : d'abord celles de la SODEPALM, puis de la SATMACI. Les actions de l'A.R.S.O. sont cependant moins perceptibles que celles des deux autres organismes parce qu'elle intervient plus au niveau des décisions que sous la forme de réalisations directes. Elle agit de concert avec la SATMACI, et elle s'est manifestée aussi à l'occasion des regroupements villageois qui seront abordés dans la troisième partie : Le processus d'urbanisation.

Mais, tout d'abord, la deuxième partie introduit "Le développement agricole" du pays Bété de Soubré.

Deux études sont ici exposées, de manière tout à fait séparée parce qu'au niveau et de la conception et de l'intervention, rien ne s'est, apparemment, fait en commun. Mais nous verrons que, au niveau de l'organisation de l'espace, ou lors de la "distribution spatiale des réalisations", les deux opérations en cause tiennent compte comme par miracle l'une de l'autre. Une autre complémentarité - de fait - existe entre ces deux études puisque ce qui est vrai pour l'une l'est souvent aussi pour l'autre. C'est la raison pour laquelle "l'Opération SODEPALM", qui apparaît ici comme le "défricheur", est beaucoup plus fournie que "l'Opération SATMACI" qui a dorénavant le champ presque libre.

Ces deux études tranchent franchement avec ce qui précède. Les analyses sont parfois très détaillées, selon la précision des informations recueillies. Elles sont aussi à caractère plus économique parce que la problématique du développement l'impose. Mais elles tiennent évidemment compte du contexte humain, tel qu'il a été appréhendé, au point que de nombreux parallèles sont établis, et que des valeurs primordiales sont mises en évidence et éclaircies,

Rappelons que la région de Soubré, ici délimitée, est amputée de la partie Bakwé : la rive droite du fleuve Sassandra, qui est étudiée dans le cadre du projet "Man and Biosphere" sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O. Seule la partie Bété (avec la tribu Kodja) est ici concernée, soit la rive gauche du Sassandra. Elle est clairement désignée sur les cartes des cheminements migratoires.

1. L'OPÉRATION SODÉPALM

	Pages
I. L'INSTALLATION DANS LA RÉGION	251
1. LES STRUCTURES D'ACTIONS, LES BUTS ET LES OPTIONS	251
2. LE MILIEU ET LES GRANDS OBJECTIFS	252
3. LES CONDITIONS D'EXPLOITATION A LA PLANTATION INDUSTRIELLE	255
4. L'HUILERIE	261
II. LES PLANTATIONS VILLAGEOISES	262
1. LES CONDITIONS DE CREATION	262
- QUI PEUT PLANTER ?	262
- LES ONZE OPÉRATIONS DE PLANTATION A RESPECTER	264
- LES ENGAGEMENTS FINANCIERS	265
2. L'ANALYSE DES RESULTATS	267
- LES DONNÉES	267
. Les conditions de collecte des informations dictent notre démarche	267
. Objets et plan de l'étude	269
. Comment reconnaître les dynamismes ?	269
. Les facteurs qui interviennent dans le processus de production	270
. Quand les surfaces furent-elles plantées ?	274
. Quelles sont les surfaces en production ?	278
- LA MÉTHODE ET L'ANALYSE	282
. La compensation des surfaces en termes de productivité à pleine maturité	283
. Evaluation de la maturité des plantations en termes de productivité	286
. En quoi les comportements des planteurs diffèrent-ils ?	290
- Chez les "grands planteurs"	292
. Relations entre surfaces et périodes de plantation	292
. Relations entre rendements et périodes de plantation	294
. Premières explications	298
- Chez les "autres planteurs"	299
. Relations entre surfaces et périodes de plantation	299
. Relations entre rendements et périodes de plantation	302
. Premières explications	304
- Chez l'ensemble des planteurs	305
- LES RÉSULTATS	307
. Mise à l'épreuve de la notion de "gaspillage"	307
. Quel gaspillage "travail" ?!	311
. L'évaluation du revenu du planteur	315
. Revenus, manque à gagner, gaspillage d'espace et de charges	317
3. POURQUOI ? OU LES CONDITIONS DE MISE EN VALEUR	325
. Sous-estimation - de fait - des besoins en plants	325
- L'INTERVENTION DE LA SODÉPALM : POLITIQUE, MODE, CONSÉQUENCES	327
. Pour trois secteurs d'intervention	327
. Des conseillers ruraux : pour quelle politique ?	331
. De l'efficacité des conseillers ruraux ...	334
... en termes de revenus	335
. A quoi sert le tableau des revenus ?	337
- Apports du tableau des revenus	344
. Pour la population Bété uniquement	344
. Pour la population Bété et allochtone	345
. Trois formes d'intervention : laquelle est la meilleure ?	346
. L'inconfort et l'ambiguïté de la position des conseillers ruraux	348
- LE FAIT VILLAGEOIS	349
. Différence d'affectation du temps entre manoeuvres-sodépalms et planteurs villageois	351
. Les limites de la substitution de l'argent au sacré	352
. Quels manoeuvres et qui les emploient ?	355
. Manoeuvres et arrières-pensées : les catalyseurs du changement	358
- Déséquilibre ethnique des planteurs de palmiers	359
- Le droit sur la terre et la fonction "travail" en contradiction	360
- L'intérêt suscite une autre conduite, aussi à l'égard des allochtones	362
. La décision économique	365
- Les palmeraies sont-elles concurrentes ou complémentaires des cacaoyères ou des caféières ?	365
- Le sens des revenus	371
CONCLUSION	373

Ce sont uniquement les résultats des actions de la SODEPALM qui nous importent ici, et non la SODEPALM en tant qu'institution. Les informations transmises ci-après sur les plantations industrielles et sur l'huilerie n'ont de raison d'être que parce qu'elles situent le cadre des actions, et éclairent les résultats obtenus dans les plantations villageoises (1).

I. L'INSTALLATION DANS LA RÉGION

1. LES STRUCTURES D'ACTIONS, LES BUTS ET LES OPTIONS

La SODEPALM a été créée pour développer l'économie du palmier à huile en Basse-Côte, et réaliser le "plan palmier". Puis, à partir de 1966, elle fut également chargée de développer l'économie du cocotier, suivant le "plan cocotier". A l'Indépendance, la SODEPALM est une société d'Etat. Mais à partir de 1968 elle est juridiquement divisée en trois sociétés. PALMINDUSTRIE est une société d'économie mixte qui détient les huileries. PALMIVOIRE est aussi une société d'économie mixte qui élabore et commercialise les produits finis (huiles, savons, etc.). La SODEPALM est toujours une société d'Etat, rattachée au ministère de l'Agriculture. Elle est chargée du programme de plantations villageoises, mais crée et gère aussi les plantations industrielles en étroite relation avec PALMINDUSTRIE et PALMIVOIRE. Le partage des activités n'est pas perçu par le monde rural. Aussi le nom "SODEPALM" continuera-t-il à désigner l'ensemble des opérations qui concernent le palmier industriel.

La SODEPALM a depuis le début opté pour une agriculture moderne et efficace, ne lésinant pas sur les moyens : en capitaux, en matériel et en terres, et en s'appuyant sur les résultats agronomiques obtenus avec le

1. Il est par ailleurs vivement conseillé de lire la thèse d'Anne-Marie Pillet-Schwartz : "Capitalisme d'Etat et développement rural en Côte d'Ivoire : la Société pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à huile en pays Ebrié", 1973, qui porte aussi sur la description analytique de l'institution.

concours de l'I.R.H.O. (2). Une telle gestion était tout à fait inhabituelle, même comparée avec celle des autres sociétés d'Etat. La forte proportion d'assistants techniques français parmi les cadres de direction finit par populariser le nom "SODEPALM" en "sodéblancs".

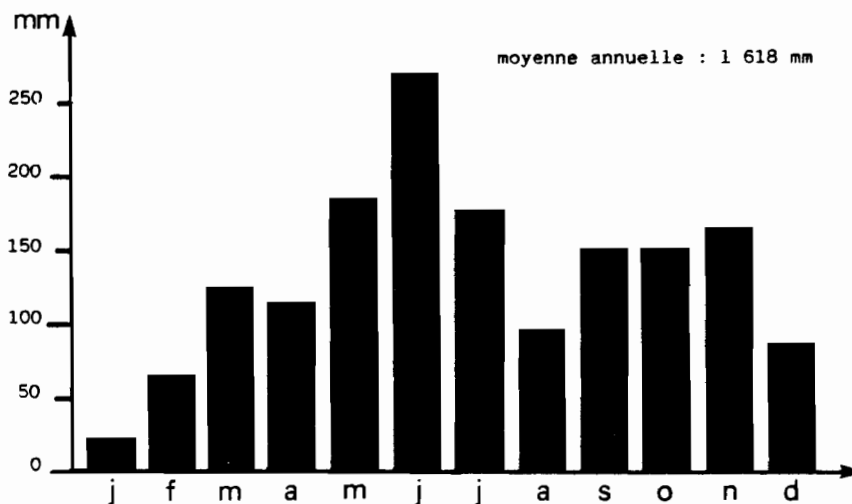
2. LE MILIEU ET LES GRANDS OBJECTIFS

Les premiers contacts furent engagés en 1965-1966. L'existence de la forêt classée de Soubré, sur le territoire des tribus Kodja (d'alors) et Kagnanako, laissait un espace suffisant pour la réalisation du projet. Cependant, les conditions climatiques, pédologiques et topographiques n'étaient pas exactement les meilleures pour la création d'une palmeraie industrielle. Les conditions idéales veulent notamment une pluviosité de 2 000 mm/an et une insolation de 1 600 heures annuelles. La région de Soubré n'offre que 1 600 mm de pluie par an, mais par contre plus de 1 800 heures d'ensoleillement (3).

Les résultats pluviométriques de onze années (1966 à 1976), au "poste centre" de la plantation industrielle, ont été traduits dans le graphique ci-dessous.

Graphique n° 1

Résultats pluviométriques à la plantation de Soubré



2. Institut de Recherche pour les Huiles et Oléagineux. Organisme français rattaché au Ministère de la Coopération et à la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique.
3. De sorte que la combinaison de l'insolation et de la pluviosité n'est pas trop défavorable. Les conditions optimum sont une pluviométrie de 1 800 mm et un ensoleillement de 2 000 heures/an, selon le "Mémento de l'Agronome", 1980, p. 755.

Mais les plantations situées au nord sont beaucoup plus arrosées que celles situées au sud de l'ensemble des blocs. Un déficit hydrique annuel moyen a été relevé entre 1972 et 1977 inclus. Il est pour le nord du périmètre de 244 mm, pour le centre de 368 mm, et pour le sud de 505 mm. Les effets négatifs de ces déficits apparaissent une trentaine de mois après sur le niveau des productions.

La plantation a été créée sur un socle ancien constituant un plateau ondulé où talwegs, bas-fonds et petites collines se succèdent. La qualité de la terre décroît progressivement du nord au sud.

Cette formation d'ensemble obligeait à rompre avec l'habitude acquise en Basse-Côte d'établir des blocs de 100 ha, les uns à côté des autres. Pour cela, il aurait fallu combler les bas-fonds et raser les monticules : cela n'a évidemment pas de sens. La plantation est ainsi dispersée sur un espace de 9 000 ha, soit près de deux fois plus grand que la surface plantée totale.

Si les qualités climatiques ou pédologiques ne sont pas exceptionnellement favorables, elles se situent dans la moyenne des situations existantes pour les autres plantations du pays. Il est cependant évident que l'installation à Soubré a été motivée par une volonté politique, d'origine locale, d'ouvrir la région au progrès économique que connaissaient déjà d'autres régions.

Le programme de développement de la SODEPALM dans la région de Soubré comprenait deux autres objectifs qui devaient être intimement solidaires de la plantation industrielle. Il s'agit de la création de plantations villageoises et l'installation et la mise en fonctionnement d'une huilerie pour le traitement des productions. Au total, 9 000 hectares de palmiers "tenera" (4) devaient être plantés. Finalement, une deuxième plantation industrielle située près d'Okrôuyo s'avérait nécessaire pour réaliser l'objectif des 9 000 hectares. Elle fut créée en 1974, mais sera étudiée à part à la fin de cette étude.

La plantation industrielle dite de Soubré, située à proximité du village-centre Ottawa, allait remplir trois fonctions :

4. Hybride des palmiers "dura" et "pisifera" dont l'avantage est de produire plus de pulpe qui, dans tous les cas, contient de 45 à 50 % de son poids frais d'huile de palme (d'après le "Mémento de l'Agronome", p. 753).

- produire des régimes de graines de palme ;
- expérimenter avec l'assistance de l'I.R.H.O. pour accroître la fertilisation, la reproduction, la protection, et le rendement des plants ;
- créer des pépinières pour satisfaire les besoins des blocs (plantation industrielle) et des plantations villageoises.

Une organisation sophistiquée où le souci de rentabilité est constamment présent. La participation financière du Fonds Européen de Développement (F.E.D.) permet de réaliser le programme. Les plantations villageoises en étaient toutefois l'inconnue. Car personne ne pouvait dire quel accueil les villageois allaient réserver aux suggestions de la SODEPALM. La préoccupation première était de produire. La participation villageoise était évidemment souhaitée. Mais la SODEPALM n'allait pas renoncer à son projet en cas d'insuccès auprès des villageois. Il est évidemment particulièrement regrettable de n'avoir pu disposer d'aucune information sur les modalités de l'accord du prêt du F.E.D., ni de la contrepartie exigée. L'évaluation économique du programme en aurait alors bénéficié.

Les villageois furent sensibilisés lors des premiers contacts pour les amener à adhérer au programme de plantations villageoises, tandis que ceux des villages Doboko, Gbogréko et Gbrébrgré étaient vivement sollicités pour donner leur accord à la création de la plantation industrielle. L'emplacement choisi était certes une forêt classée, mais qui avait été prélevée sur leurs anciens territoires. Quelques plantations de caféiers et de cacaoyers durent en outre être détruites sur le terroir du campement Dogabré (du village Doboko) parce qu'elles se trouvaient dans les limites de la nouvelle plantation industrielle. Des indemnités furent versées aux habitants (5). La SODEPALM s'est de plus chargée de retracer la piste qui mène de Guédéyo (Ottawa actuel) à Soubré qui, dès lors, fut mieux reliée à l'axe Gagnoa-Guéyo-Sassandra et donc à Abidjan.

5. Vraisemblablement sur une base de 100 000 F.CFA l'hectare, puisque 25 planteurs reçurent 11 107 000 F.CFA de dédommagement (voir note 7, p.130, chronique des Kodja).

3. LES CONDITIONS D'EXPLOITATION A LA PLANTATION INDUSTRIELLE *

Les bulldozers défrichèrent le terrain en 1966, à raison de 120 000 F.CFA par hectare. Dès 1967, le programme de plantation - sur blocs industriels - commença. Il s'échelonna jusqu'en 1972 :

Tableau n° 4

Echelonnement des plantations sur blocs à la plantation de Soubré

Années de plantation	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Hectares	718	1014	1107	999	353	441

soit 4 632 hectares au total. Les routes et pistes de collecte "mangent" environ 6 % de cette superficie : 517 km en tout, soit 112 m/Ha, plus de deux fois la longueur optimum. La surface de plantation incluant les routes et les pistes, la densité des plants tombe de 143 (chiffre théorique) à 134 à l'hectare. Près de 622 000 arbres furent plantés jusqu'en 1972.

La production plafonne à un maximum de 13 tonnes/hectare, obtenue à partir de la huitième année de plantation. Les résultats des deux dernières années de plantation (1971 et 1972) sont cependant nettement inférieurs à ceux obtenus par les premières plantations aux mêmes niveaux de maturité. Une conséquence du déficit hydrique ? Les premières sont situées au nord et les dernières au sud (voir p.253). Une moindre fertilité du sol avait été reconnue pour les dernières plantations. Les effets de la moindre pluviosité, comme de la moindre fertilité, sont, on le sait, difficiles à mesurer. L'évolution des rendements de la plantation industrielle selon les années de plantation, est montrée dans le tableau n° 5 et le graphique n° 2. Les rendements réalisés sont comparés avec des rendements théoriques calculés en fonction de la croissance biologique des plants dans les conditions physiques du milieu, et en s'appuyant sur l'expérience accumulée dans d'autres plantations. On notera que l'entrée en production coïncide avec l'année 3 de plantation. Les années 0, 1 et 2 de plantation sont donc improductives.

* Sans dénomination, c'est la plantation industrielle de Soubré qui est visée et non celle d'Okrouyo qui, elle, est toujours nommée.

Tableau n° 5

Evolution des rendements selon les années de plantation
(en tonnes de régimes à l'hectare)

① = résultats obtenus ; ② = objectifs théoriques

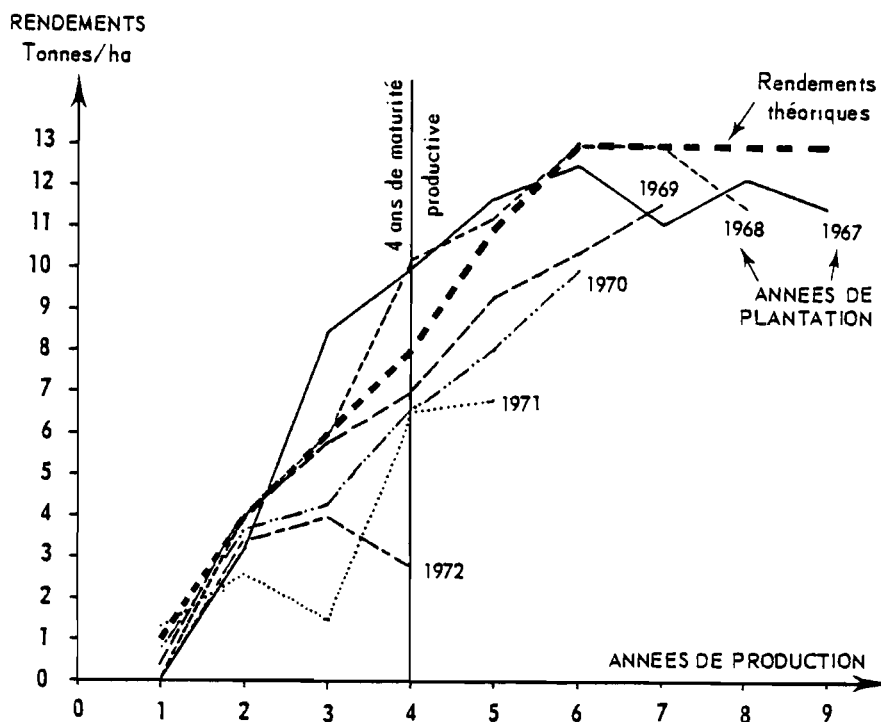
Ages des Années plantées de plantation		3	4	5	6	7	8	9	10	11
1967	①	0	3,2	8,5	10	11,7	12,5	11,1	12,2	11,5
	②	1	4	6	8	11	13	13	13	13
1968	①	0	4	5,9	10,2	11,2	12,9	13	11,6	
	②	1	4	6	8	11	13	13	13	
1969	①	0,4	3,9	5,8	7	9,3	10,4	11,6		
	②	1	4	6	8	11	13	13		
1970	①	0,9	3,7	4,3	6,6	8,1	9,9			
	②	1	4	6	8	11	13			
1971	①	1,3	2,6	1,5	6,5	6,8				
	②	1	4	6	8	11				
1972	①	0	3,3	4	2,8					
	②	1	4	6	8					

Ces chiffres sont présentés tels quels au "quartier général" de la plantation industrielle de la SODEPALM de Soubré (près du village Ottawa). Sauf les derniers chiffres de droite du tableau - qui sont ceux de 1978 - qui ont été obtenus ultérieurement.

Le graphique n° 2 permet de mieux percevoir la décroissance des rendements dans les dernières années par rapport aux premières.

Graphique n° 2

Evolution des rendements par année de production
selon les années de plantation



Les courbes de rendements par année de plantation se déplacent nettement de la gauche vers la droite par rapport à la courbe des rendements théoriques. Cela signifie que les rendements par année de production décroissent au fur et à mesure que les plantations sont plus récentes. Elles sont toutes, en 1977, au moins dans leur quatrième année de production. Aussi, en traçant une ligne verticale au niveau de la quatrième année, on constate que le rendement le plus élevé est effectivement atteint par les plantations les plus anciennes. On notera une très légère inversion des rendements pour les plantations de 1967 et 1968, mais elle est sans doute trop minime pour être significative, d'autant qu'elle se situe à un niveau largement supérieur au rendement théorique. Depuis 1968, les rendements dégringolent d'autant plus vite que les plantations sont récentes, et ce, régulièrement jusqu'aux plantations de 1972. On remarque enfin que le rendement maximum une fois atteint, il n'est pas aisé de s'y maintenir.

La production atteinte en 1976-1977 est de 45 532 tonnes de régimes de palme. Le rendement est donc de 9,83 tonnes/hectare. Il serait de 10,82 tonnes/hectare si l'on ne tenait compte que des quatre premières années de plantation (1967-1970) où les rendements sont déjà fort élevés. Le rendement pour les deux dernières années, par contre, n'est que de 5,11 tonnes/hectare. Il affecte cependant peu l'ensemble, car les surfaces plantées ces deux années-là sont les plus petites. Si les rendements théoriques avaient pu être réalisés, le rendement moyen aurait été de 11,52 tonnes/hectare, compte tenu de la maturité des plantations. On est très loin des 14,6 tonnes/hectare initialement prévues avec une production de 67 000 tonnes (6). Il n'empêche que ces résultats demeurent tout à fait spectaculaires pour la région de Soubré, si longtemps restée à l'écart de toute action de développement d'envergure.

Le faible niveau des productions, par rapport aux prévisions, se répercuta sur les coûts de production qui se révélèrent inadaptés aux prévisions. Ainsi, le coût prévisionnel d'une tonne de régime de graines de palme pour l'année 1976-1977, calculé sur un rendement de 13 tonnes/hectare, s'élevait à 5 381 F.CFA l'hectare. Il se détaillait comme suit :

6. A.-M. Pillet-Schwartz, opus cité, p. 48. Il n'est toutefois pas précisé si ce chiffre inclut les productions prévues pour la plantation villageoise.

Entretien	721 F	
Récolte	1 030 F	
Coût direct		1 751 F
Entretien pistes	248 F	
Services généraux	846 F	
Loyers villages et remboursement emprunt	337 F	
Coût indirect		1 431 F
Amortissement	1 319 F	
Service annexe	880 F	
Total	<u>5 381 F</u>	

Les coûts réels étaient pour l'année 1977-1978 presque deux fois supérieurs aux prévisions pour l'année d'avant, tandis que les productions étaient à peine supérieures : 46 450 tonnes. Surestimation des productions et rendements, sous-estimation des perturbations climatiques sont l'explication logique de cette différence. Mais, heureusement, les cours mondiaux continuent de monter. Ils fluctuaient, entre 1960 et 1970, pour l'huile de palme entre 168 et 246 dollars U.S. la tonne (7). Ils sont en 1978-1979, de 653 dollars la tonne (8). En appliquant à la production de la plantation industrielle le prix payé au producteur-plantier villageois (10 F.CFA/kg de régime en 1979), et en tenant compte du cours mondial, on obtient la plus-value économique de la production d'huile de palme de la plantation industrielle, soit ci-dessous :

Ratio de change dollar/F.CFA (8)	Production d'huile (8)	Prix au planteur en 1979	F.CFA
(653)	(225)	(46 454) (1/5) - (46 454) (10 000)	= 900 510 000
moins le coût d'usinage	(5 000) coût/t.	(46 454) tonnes régimes en 1977-78	- 232 270 000
		Total	<u>668 240 000</u>

7. A.-M. Pillet-Schwartz, opus cité, p. 51.

8. B.C.E.A.O. "Statistiques économiques et monétaires" - n° 276, octobre 1979. Rappelons qu'une tonne d'huile est extraite de cinq tonnes de régimes.

Mais la baisse du dollar (en 1980) ramène le ratio de change à 200 et le montant de la plus-value à 516 millions de F.CFA, soit 152 millions de moins que précédemment. Les revenus des productions de tourteaux et amandes sont encore à ajouter à ces chiffres. Les coûts de production globaux de la plantation industrielle de Soubré et de l'huilerie sont toutefois très élevés : près du double des coûts moyens de l'ensemble des plantations SODEPALM, qui s'étendent, il est vrai, souvent sur de beaucoup plus grandes surfaces. La dernière grande préoccupation de la Côte d'Ivoire est de pouvoir négocier ses produits sur le marché mondial en toute indépendance sans avoir à subir des quotas de productions restrictifs ou des cours qui ne tiennent pas suffisamment compte de l'inflation et de l'érosion monétaire. C'est une position fondamentale qui vise une situation idéale et, pour cela, difficilement accessible.

Une réponse à ces vicissitudes internationales réside dans le contrôle des prix des produits de première nécessité et des salaires nationaux. Un S.M.I.G. (salaire minimum interprofessionnel garanti) par branche d'activité est fixé pour l'ensemble du pays. La SODEPALM est obligée de l'appliquer au risque de déstabiliser le marché de l'emploi. La pénurie de main-d'oeuvre implique cependant une révision régulière des salaires. Le salaire était en 1977 - dans les plantations autres que café et cacao - de 312 F.CFA/jour (7 800 F.CFA/mois). Depuis avril 1978, il est monté à 354 F.CFA. Insuffisamment cependant, car ici encore les lois du marché jouent et de nombreux manoeuvres préfèrent partir travailler au Gabon où les salaires sont plus avantageux. Il reste à la SODEPALM quelques moyens pour inciter ses manoeuvres à rester, notamment des primes d'ancienneté (9). Elle fournit aussi d'autres avantages substantiels à son personnel : logement pour hommes seuls ou avec leurs familles, école pour les enfants, dispensaire, coopérative d'achat et fourniture d'huile à prix réduit. Elle a ainsi acquis une bonne réputation, mais la main-d'oeuvre reste très fluctuante. Depuis 1967, la SODEPALM a embauché à la plantation de Soubré plus de 7 000 manoeuvres, soit plus de 15 fois ses besoins annuels qui sont de l'ordre de 460 emplois. Le personnel se renouvelle donc en moyenne tous les 8 mois 1/2.

9. Qui s'ajoutent au salaire ; du 3ème mois à 1 an : 40 F.CFA/jour ; de 1 à 2 ans : 60 F.CFA/jour ; de 2 à 3 ans : 80 F.CFA/jour ; de 4 à 5 ans : 90 F.CFA/jour ; de plus de 5 ans d'ancienneté : 100 F.CFA/jour en 1977.



14 - Jeune palmeraie industrielle (Okrouyo)

Autre contrainte de dépendance : la main-d'oeuvre est presque uniquement composée d'étrangers (de travailleurs immigrés). 80 % des manoeuvres viennent de Haute-Volta, 15 % du Mali et de Guinée, à peine 5 % sont des nationaux. Leur présence oscille avec les saisons : l'hivernage rapatrie au pays près de la moitié du personnel qui y retourne pour participer aux cultures. Ceux qui reviennent sont pris en charge quatre mois après par la SODEPALM, dont les camions attendent à la frontière. Le recrutement de nouveaux manoeuvres reste une constante et inquiétante préoccupation.

Les conditions techniques de mise en valeur sont les mêmes que celles qui sont exigées des planteurs villageois. Il paraît plus opportun de les décrire avec les autres conditions souscrites par ces derniers. Il y a donc lieu de s'y référer (pages 264-265 et 351).

4. L'HUILERIE

Elle ne put fonctionner qu'en 1971. Aussi, pour économiser le transport des régimes de graines à l'huilerie de Bolo (près de la ville Sassandra), les fleurs mâles et femelles des palmiers furent d'abord coupées. Leur pollinisation ne pouvant se faire, la production fut retardée, au bénéfice des troncs qui profitèrent du répit d'un an supplémentaire pour se fortifier.

Les installations sont de conception franco-belge. Leur capacité moyenne de traitement est de 40 tonnes de régimes à l'heure en deux chaînes de production de 20 tonnes chacune. L'huile est extraite à raison d'un cinquième du poids des régimes. Les tourteaux et les amandes sont également extraits, traités et exportés. Les écorces des noix sont brûlées en produisant de l'électricité. L'usine emploie de 120 à 160 manoeuvres dont 50 à 60 % sont voltaïques. Les ivoiriens sont ici volontiers en plus grande proportion que sur les blocs. Le salaire moyen y est à peine supérieur : 8 à 10 000 F.CFA/mois (en 1977).

Les charges d'usinage ont déjà été appréciées (page 258) ; elles sont de l'ordre de 5 000 F.CFA la tonne d'huile.

II. LES PLANTATIONS VILLAGEOISES

1. LES CONDITIONS DE CREATION

Dès 1966, les conseillers ruraux de la SODEPALM entreprirent leurs actions de sensibilisation et expliquèrent aux villageois ce que la SODEPALM était prête à faire avec eux. L'argument le plus efficace qu'ils employèrent était sans doute "qu'ils (les planteurs) recevraient des traitements réguliers comme (s'ils étaient) des fonctionnaires" (10). L'ampleur des actions entreprises par ailleurs pour la création de la plantation industrielle impressionna les villageois. L'idée que les blancs ne font rien sans raison finit par convaincre ceux qui hésitaient. Les premières plantations purent ainsi être créées en 1967.

- QUI PEUT PLANTER ?

Avant de s'engager à prendre en charge un nouveau planteur (11), la SODEPALM exigeait qu'il soit "avalisé" (socialement reconnu habiter les lieux et disposer de terres) par le chef du village et par le sous-préfet. Mais aussi qu'il dispose d'une force de travail en suffisance pour la plantation projetée et, éventuellement, d'espace supplémentaire pour son extension ultérieure. Une autre limitation : que les futures plantations soient situées en bordure de piste pour autoriser la collecte des régimes.

Dès lors, un planteur devait accepter d'accomplir des travaux culturels selon un calendrier établi, et de rembourser une partie des frais engagés pour lui à partir de la septième année de plantation. Il recevait alors un "livret de la SODEPALM : Plantations villageoises de palmiers à huile" où sont réparties les actions à entreprendre conjointement par le planteur, d'une part, la SODEPALM de l'autre. Ci-dessous, le calendrier de la répartition des actions.

10. C'est un statut reconnu de choix ; nous verrons plus loin à quels niveaux se situent les revenus des planteurs.

11. La SODEPALM a eu depuis le début de son existence, une attitude paternaliste à l'égard de "ses" planteurs.

	Planteur	SODEPALM
Année zéro (de plan- tation)	- Défrichage - Trouaison, rebouchage - Semis de graines de couverture - Plantation (140 plants/ha) - Entretien, élimination du recrû	- Piquetage préliminaire - Piquetage plantage - Fourniture de graines de couverture - Fourniture des plants, des grillages et des engrais
1ère année (entretien)	- Ronds (4 fois/an), sarclage - Paillage, épandage des engrais	- Surveillance et conseils - Transport d'engrais - Contrôle phytosanitaire
2ème année (entretien)	- Ronds, paillage, épandage d'engrais	- Idem
3ème année (entretien)	- Idem	- Idem

Le terrain est d'abord prospecté, choisi, puis délimité selon les possibilités en espace et en travail de chaque planteur. La procédure d'agrément du planteur, trop lourde, est bientôt délaissée. L'appréciation de sa solvabilité revenait au conseiller rural et au chef de zone de la SODEPALM. L'année zéro est la plus chargée pour le nouveau planteur. Voici son emploi du temps agricole, tel qu'il doit être mené sous le contrôle du personnel d'encadrement.

Graphique n° 3 - Emploi du temps du planteur en année de plantation (année zéro)

	Prospection du terrain	Abattage	Brûlis	Semis de couverture	Piquetage	Trouaison	Planting	Épandage d'engrais
Octobre								
Novembre								
Décembre								
Janvier								
Février								
Mars								
Avril								
Mai								
Juin								
Juillet								
Août								
Septembre								

On constate qu'il existe des différences notables entre l'emploi du temps qui figure dans le "livret du planteur" et le calendrier agricole aux mains des encadreur de la SODEPALM. Ces différences apparaissent à la fois dans la désignation des actions et dans l'ordre dans lequel elles doivent être entreprises. Elles vont apparaître spontanément avec la description des opérations dites de plantation.

- LES ONZE OPÉRATIONS DE PLANTATION A RESPECTER

- . La prospection du terrain, qui amène le planteur à tracer un layon de pénétration et à creuser des trous de reconnaissance où un prélèvement permettra de reconnaître la qualité de sa terre.
- . Le défrichement, qui correspond à l'abattage et au brûlis.
- . Le semis d'une graine de couverture : le puéraria, qui est fourni par la SODEPALM à raison de 12 kg/hectare. Les graines doivent être plantées en paquets à 80 centimètres dans tous les sens. Elles permettent "d'occuper" le terrain avant la pousse des herbes adventices, tout en conservant l'humidité et en empêchant partiellement la présence de rongeurs (12). Le semis de puéraria doit précéder et non suivre la trouaison et le rebouchage, soit le contraire de ce qui figure dans le "livret du planteur".
- . La taille des piquets destinés à marquer l'emplacement des futurs plants, à la charge du planteur.
- . Le piquetage consiste à enfoncer les piquets disposés en triangle équilatéral de 9 mètres de côté, soit 7,80 m entre les lignes qui sont orientées du nord au sud, et 9 m entre les palmiers de chaque ligne. L'opération se fait sous la surveillance du conseiller rural.
- . A la marque de chaque piquet, le planteur creuse un trou de 60 cm de diamètre sur 60 cm de profondeur. Puis il le rebouche en prenant soin de retourner la terre.
- . La plantation (planting) commence avec la saison des pluies. Le planteur creuse un trou dans le trou rebouché pour y placer l'un des 140 plants par hectare fourni par la SODEPALM.

12. Des essais ont été menés par des agronomes-chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. sur le comportement du stylosanthès (autre graminée de couverture) à la plantation industrielle d'Okrouyo, mais les résultats ne furent pas concluants.

- . Un grillage de protection doit garantir le jeune palmier contre les rongeurs. Le grillage est donc enfoncé en terre et serré au tronc du plant pour empêcher l'accès aux racines dont les rats palmistes, ou les agoutis, sont particulièrement friands. Cette action doit suivre immédiatement la mise en terre du jeune palmier. Les démonstrations se font avec chaque planteur. Une semaine après, le travail est vérifié par le conseiller rural.
- . Une surface de trois mètres de diamètre doit alors être nettoyée autour du plant, avant d'épandre l'engrais, pour que la graine de couverture n'y accède pas et n'en profite pas au détriment du jeune plant. C'est sans doute ce qui correspond à "entretien" dans le "livret du planteur".
- . L'engrais est distribué en juillet. Il sera épandu en août et septembre.
- . Le paillage à la base du plant, sur une surface d'un mètre autour du plant, préviendra dès la saison sèche suivante (en année 1) une déperdition d'humidité dommageable au plant. Cette dernière action doit certainement faire partie des opérations de plantation, même si elle est réalisée en année 1.

Il est bien possible qu'un détail aussi complet des opérations de plantation figurant sur le "livret du planteur" aurait pu alarmer le candidat planteur et lui donner à penser que le traitement d'un fonctionnaire n'est pas si facile à obtenir. Mais, sachant mieux à quoi s'en tenir, des planteurs n'auraient-ils pas davantage respecté le calendrier agricole ? En réalisant ainsi de meilleurs revenus, ils auraient pu motiver d'autres villageois à adhérer au programme. On peut imaginer une réaction en chaîne, d'autant que le planteur bénéficie au départ d'une aide financière. Cependant, rien ne permet de prouver que, mieux informé, il eût agi différemment.

- LES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le planteur reçoit un prêt de 8 000 F.CFA/ha pour le défrichement et la plantation de sa parcelle. Il recevra encore 12 000 F.CFA/ha pour l'entretien de cette dernière. L'engrais, comme les plants, les grillages, et l'assistance technique qu'il reçoit de la SODEPALM sont comptabilisés et traduits en termes d'aides remboursables ou non par le planteur. Celles qui sont supportées par la SODEPALM y figurent aussi pour

montrer au planteur qu'il n'est pas seul à faire des sacrifices. Les détails du financement d'un hectare de plantation (128 800 F.CFA) sont indiqués dans le livret de la SODEPALM remis à chaque planteur. Les voici :

Financement d'un hectare de plantation : 128 800 F.CFA

Aides non remboursables :

1. Mise en place des plants (piquetage, arrachage des plants et chargement, transports, grillages, graines de couverture, engrais, matériel)	10 400 F	
2. Encadrement	31 700 F	
3. Frais généraux	14 200 F	
4. Frais de gestion	3 200 F	
5. Conseils techniques (diagnostic foliaire, analyse)	2 000 F	
6. Cadastrage	4 300 F	
		65 800 F

Aides remboursables :

1. Coût des plants	35 000 F	
2. Fourniture d'engrais et produits phytosanitaires durant trois ans 1/2	8 000 F	
		43 000 F

Avances remboursables :

1. Crédits en espèces pour le défrichement	8 000 F	
2. Crédits en espèces pour l'entretien	12 000 F	
		20 000 F

Pour obtenir ce prêt de 43 000 + 20 000 = 63 000 F.CFA/ha, le planteur, après avoir été agréé comme "planteur bénéficiaire", devra respecter scrupuleusement un certain nombre d'engagements.

Il devra notamment :

- vis-à-vis de la C.N.C.A. (organisme de crédit) :
 - . fournir des garanties de solvabilité et en particulier, se grouper avec quelques autres planteurs (6 à 10, suivant les instructions qui lui seront données par le chef de secteur SODEPALM) qui se porteront conjointement et solidairement caution avec lui pour le remboursement des sommes prêtées
 - . rembourser le prêt dans les délais prévus par le tableau d'amortissements, c'est-à-dire, en douze versements annuels à partir de l'année de l'entrée en production de la plantation *
 - . verser un intérêt de 2 % l'an (qui ne couvre que les frais de gestion de la C.N.C.A.)
- vis-à-vis de la SODEPALM :
 - . accepter l'assistance technique de la SODEPALM
 - . exécuter les travaux conformément à ses directives et en permettre à tout moment le contrôle de l'état d'avancement
 - . livrer la totalité des régimes de sa palmeraie à l'huilerie désignée par la SODEPALM.

* qui deviendra finalement la septième année de plantation.

On peut regretter que les frais généraux et de gestion ne soient pas explicités, car ne pourraient-ils pas tout aussi bien être répercutés vers l'aval que vers l'amont ?

L'évaluation du remboursement des aides et avances au planteur sera faite ultérieurement. Il y a lieu, dès lors, d'analyser les résultats obtenus par les planteurs villageois.

2. L'ANALYSE DES RESULTATS

- LES DONNÉES

. Les conditions de collecte des informations dictent notre démarche

La démarche de cette étude est conditionnée par les informations très détaillées que j'ai pu recueillir au centre local du secteur "plantations villageoises" de la SODEPALM de Soubré. Il est situé à Ottawa, ancien village de Guédéyo, à moins de 5 km au nord de la plantation industrielle. En émergeant de la vie du village, on a quelque peine à imaginer qu'il soit possible de trouver sur place un lieu où les actions des planteurs sont enregistrées avec tant de soin et de précision. Une fiche est ouverte au nom de chaque planteur où sont inscrites les surfaces plantées par année de plantation. Une liste mécanographique complète la fiche individuelle en indiquant, pour tous les planteurs, les productions respectives de chaque année. Une seconde liste mécanographique sert de compte financier où sont chiffrées les productions et déduits les remboursements de prêts et de frais d'engrais de chaque planteur. Seules la fiche individuelle et la première liste mécanographique, soit les surfaces selon les années de plantation et les productions de chaque planteur, retiendront notre attention. Le "compte financier" ne fait que traduire les données de surfaces et de productions. Je sentais bien toute la confiance dont on me gratifiait en m'ouvrant les fichiers des planteurs. Au point que la vérification des chiffres pouvait paraître superflue. Ils coïncidaient cependant sans surprendre avec ceux qui figuraient sur les décomptes des planteurs qui me les montrèrent. Aucune vérification systématique n'a été envisagée parce que personne n'avait à gagner que quiconque soit trompé. Toute erreur commise et reconnue aurait immanquablement jeté la suspicion sur

tout le programme et affaibli à la fois la participation des planteurs et l'adhésion de nouveaux. C'est certainement pour ne donner aucune prise à la suspicion que le service du cadastre mesure les parcelles à l'are près. La collecte des régimes se fait avec la même rigueur. Les régimes de graines de palme sont pesés et ramassés en bordure de chaque plantation en présence du planteur et le poids est inscrit sur un bon qui lui est remis. A la fin du circuit, le chargement du camion, pesé à l'entrée de l'huilerie, doit être égal au poids résultant de l'ensemble des doubles des bons correspondants remis aux planteurs. Des contacts directs avec les planteurs et des visites de leurs plantations, accompagnées ou non du conseiller rural de la SODEPALM, étaient tout autant nécessaires que le dépouillement des données sur les planteurs. J'en eus de fréquents dans les trois sections qui divisent le secteur de la "région de Soubré". Il est sûr cependant que, sans la collaboration privilégiée des agents de la SODEPALM, je n'aurais pu comprendre à la fois l'action de la SODEPALM et la réponse des villageois au programme qui leur était proposé. La réponse des villageois est évidemment traduite par leurs actions. Ce sont ces deux aspects : actions et moyens d'action de la SODEPALM d'une part, et réalisations villageoises d'autre part, qui vont ici nous préoccuper.

L'aire géographique touchée par le programme de plantations villageoises couvre approximativement 1 000 km². 22 villages y sont directement impliqués. Ils sont situés dans deux régions. D'une part, l'est-sud-est du pays Bété de Soubré. D'autre part, l'extrême sud-ouest du pays Bété de Gagnoa, qui inclut en partie la sous-préfecture de Guéyo. Celle-ci est baignée par la Débo, affluent du Sassandra, qui limite les régions de Soubré et de Guéyo, en même temps que les pays Bété de Soubré et de Gagnoa. Sur les 22 villages, 18 se trouvent dans la partie Bété de Soubré et 4 dans la sous-préfecture de Guéyo. Les 18 villages représentent une population de 4 650 autochtones sur un total de 8 563 habitants (selon le recensement de 1975). En tout, 362 planteurs furent associés au programme, dont 328 pour la seule région de Soubré. Les dimensions spatiales et humaines de la région ne permettaient qu'une approche globale des réalisations. Cependant trois niveaux furent considérés pour affiner autant que possible les perceptions :

- l'ensemble de la région (Soubré et Guéyo),
- la région de Soubré seule, soit 18 villages sur 22 et 328 planteurs sur 362,

- les planteurs de chaque village, pour lesquels les comportements seront perçus le plus souvent globalement par le biais des catégories de planteurs qui seront reconnues pour l'ensemble des 18 villages de la région de Soubré. Référence sera faite cependant aux données des 4 villages situés dans les limites de la sous-préfecture de Guéyo.

Cette étude a par ailleurs fait appel à la conception de deux méthodes d'interprétation. Elles autorisent l'analyse des résultats dont la finalité est l'appréciation des comportements des planteurs. La compréhension de ces deux méthodes implique leur démonstration. De même, l'assurance que l'on est en droit d'avoir de leur pertinence. Bien que leur justification puisse à d'autres égards paraître ici déplacée, elle sera incluse ci-après pour ne laisser planer aucun doute.

. Objets et plan de l'étude

L'objet premier est la compréhension des comportements des planteurs. L'objet second est la compréhension des motivations de la SODEPALM. Les actions des planteurs traduisent à la fois leurs comportements propres et les actions et moyens d'action de la SODEPALM. Les comportements des planteurs dépendent directement des conditions de production. Leur reconnaissance, même succincte, permet d'orienter l'analyse des informations. Celles-ci doivent d'abord être sélectionnées puis organisées. Les deux méthodes ci-dessus mentionnées permettront alors de les interpréter. Les principales caractéristiques des comportements des planteurs seront ainsi reconnues. Ceci constitue la première partie de l'étude. La deuxième partie réintroduit les conditions de production d'une manière plus concrète et réelle que précédemment. Elles sont également considérées sous un angle de chronologie évolutive, tout en faisant la part des conditions qui proviennent des actions de la SODEPALM. La description des conditions d'exploitation à la nouvelle plantation industrielle d'Okrouyo vient finalement donner la mesure des difficultés que doivent surmonter les planteurs villageois. La totalité de l'aire de culture du palmier à huile "industriel" dans la région de Soubré est ainsi couverte. C'est le troisième objet de cette étude.

. Comment reconnaître les dynamismes ?

Pour pouvoir expliciter les comportements des planteurs, il faut identifier ce qui les caractérise. Ce sont, en premier lieu, les surfaces plantées par chacun d'eux. En second lieu, ce qu'il advient de ces

surfaces — celles qui entrent en production. En troisième lieu, ce qu'elles produisent en tonnage. Les productions informent sur les rendements des plantations, fonction directe du travail investi et de la maturité des plants. En quatrième lieu enfin, ce que les planteurs en retirent : les revenus issus de leurs plantations. Ces quatre "situations", qui traduisent ou motivent les comportements des planteurs, vont être explorées, mais en vue de rechercher et d'identifier les dynamismes. Leur recherche conduit notre démarche.

Selon notre entendement d'occidental, le dynamisme des planteurs résulte des acquis qui dépendent uniquement des actions des planteurs. Ces acquis sont à la fois actuels et en devenir. Toutes les actions des planteurs ne sont pas achevées. Toutes les surfaces plantées ne produisent pas. La plupart sont trop jeunes pour atteindre une production de pleine maturité. Les productions effectives traduisent les acquis actuels, comme les productions futures traduiront les acquis aujourd'hui en devenir. Ne considérer que les acquis qui dépendent des actions des planteurs implique d'admettre, au moins momentanément, que les interventions de la SODEPALM étaient constamment homogènes. Une homogénéité dans le temps, d'une année sur l'autre, et vis-à-vis de tous les planteurs. Des disparités dans les modes d'intervention de la SODEPALM seront tout de même reconnues au fur et à mesure. Mais elles ne sont, ici, pas déterminantes pour l'évaluation du dynamisme des planteurs. Celui-ci résulte finalement de quatre facteurs intimement liés. Ce sont l'espace, le travail, le temps, et le milieu écologique. Chacun de ces facteurs intervient dans le processus de production, de manière interdépendante le plus souvent.

. Les facteurs qui interviennent dans le processus de production

L'espace est la forêt qu'il faudra défricher pour créer la plantation. Chaque villageois peut en disposer dans les limites territoriales du village. Mais il est reconnu comme souhaitable que le lieu soit désigné par le Déba, le chef de la famille étendue. Cela dépend en fait de la relation de pouvoir effectif entre celui qui convoite un terrain et celui qui en détient la propriété au nom du groupe. Le pouvoir tend du reste à s'assimiler au pouvoir d'achat. Il est encore tantôt un frein, tantôt un dynamisme. Mais le chef du village doit toujours donner son accord.

Autrement, un planteur ne peut être agréé par la SODEPALM (voir les conditions pages 262-263). Il faut aussi que le lieu choisi soit accessible par une piste pour la livraison des plants, des grillages, de l'engrais, etc., et pour le ramassage des régimes, et que le terrain réponde à des critères de fertilité. L'étendue plantée dépendra de la force de travail engagée.

Le travail, ou la force de travail engagée, dépend :

- du réel désir de planter, qui à son tour dépend de la pression sociale et de la résistance à cette pression. C'est le rejet de la modernité ou l'envie qu'elle suscite. La modernité peut déclencher des besoins : toit de tôle ondulée, maison en "dur", scolarisation prolongée des enfants. Mais le respect des coutumes entraîne aussi de nombreuses dépenses en cadeaux, dots et cérémonies. L'urgence de les satisfaire peut être ici décisive. Elle dépend de l'existence ou non de revenus en suffisance, tirés d'autres activités ou provenant de parents ou d'anciennes fortunes.
- de la position sociale et des rapports d'autorité qui en découlent, que le nouveau planteur peut exercer ou subir. Ce sont les rapports de clientèle. Ils sont conditionnés par les liens de parenté, mais aussi par l'argent.
- de disponibilités monétaires qui autorisent à engager un ou plusieurs manoeuvres de manière occasionnelle ou permanente. Elles dépendent à la fois de l'origine des revenus, mais aussi de la consommation et donc de l'épargne.
- des tâches à accomplir (voir le calendrier agricole, graphique n° 3, page 263). Les opérations de plantation sont les plus exigeantes en main-d'oeuvre. Viennent ensuite les opérations d'entretien, puis les opérations de cueillette. Aucun planteur qui tient à bien conduire ses plantations ne peut s'y soustraire. C'est évidemment le temps, ou l'année de plantation, qui les conditionne toutes.

Le temps, ou l'année de plantation, détermine l'accroissement normal (biologique) des productions jusqu'à la pleine maturité des plantations. On a vu (dans le tableau n° 5, page 256) le rythme théorique de l'accroissement des rendements selon les années de plantation. Ils croissent de la troisième à la huitième année de plantation. Les trois premières années, dont l'année de plantation, sont improductives, tandis qu'à partir de la neuvième année, ils sont constants durant une quinzaine d'années, avant de décroître à nouveau. Le temps consacré à la

plantation dépendra du réel désir de planter (reconnu dans la rubrique "travail"), mais aussi de la disponibilité effective du planteur, s'il n'est pas déjà occupé à d'autres activités de plantations commerciales - café et cacao -, ou à des fonctions commerciales, artisanales ou administratives. Les revenus produits par ailleurs peuvent se substituer au travail du "planteur" en autorisant l'emploi de manoeuvres. Il est enfin déterminant que chaque opération de plantation, d'entretien et de cueillette soit faite selon le calendrier agricole. Les deux premières concourent à l'entrée en production. Mais une cueillette tardive ou précoce d'une semaine la dévalue. Le régime est alors impropre à l'usage. Il n'est ni pesé et enregistré, ni emporté par le camion de ramassage. Les graines refusées iront tout de même à la consommation villageoise. La production du planteur sera de ce fait sous-estimée.

Le milieu écologique a des qualités propres et variables. Elles affectent les productions du fait du jeu de trois éléments naturels. Il s'agit de la pluviosité, de la fertilité du sol, et des dégâts causés par les rongeurs. Ils peuvent intervenir simultanément. Mais le planteur parvient à en diminuer les effets nocifs. La pluviosité change selon la situation géographique des plantations (elles sont plus arrosées au nord qu'au sud de la région). A la plantation industrielle, les déficits hydriques varient du simple au double entre les postes d'observation (voir page 253). Il est possible de réduire les déperditions d'humidité grâce au paillage du pourtour des plants au sol. Les jeunes plants sont particulièrement sensibles à cette action. La fertilité du sol peut être améliorée par l'épandage d'engrais appropriés. Un mélange d'azote, de magnésium, de phosphore et de potasse est le plus couramment employé. L'intrusion des rongeurs (agoutis) est freinée par le semis de puéraria. Cette graine de couverture empêche aussi la pousse d'herbes adventices. Enfin un grillage de protection pour le jeune plant s'avère très efficace, à la condition toutefois d'être bien placé pour empêcher l'accès des rongeurs aux racines. Le grillage doit être partiellement enterré autour du plant, et légèrement mais efficacement serré autour du tronc. Il devra être régulièrement desserré, suivant la croissance du plant, pour éviter de l'étouffer. Le contrôle du milieu écologique résulte également des trois facteurs précédents : l'espace, le travail et le temps. Cependant, si l'homme peut aisément exercer son action sur l'espace, en mai-

trisant le travail et le temps, le milieu écologique est moins facilement dominé. L'appréhension du milieu écologique apparaît ici comme secondaire ou indirecte par rapport à l'action de l'homme sur l'espace. Planter est bien l'action primordiale au regard de l'entretien des plantations et de la maîtrise des conditions du milieu. Il est vrai que sans l'une les autres n'ont pas de sens. L'inverse est néanmoins tout aussi exact. Nous verrons ultérieurement comment les planteurs retiennent cette distinction.

Les composantes de chaque facteur, qui interviennent dans le processus de production, ont été appréhendées très brièvement. Certaines seront ultérieurement reprises et développées, notamment en relation avec les conclusions issues de l'analyse des chroniques villageoises, comme de l'usage des "autres sources". Le but ici recherché était de donner une perception des principales conditions d'exploitation que chaque planteur doit considérer. Le cadre de cette étude ne permet évidemment pas de mesurer le rôle ou l'impact de chacune des composantes de chaque facteur dans la production finale. Pour pouvoir les mesurer, il aurait d'abord fallu faire une enquête des temps de travaux, du type de l'enquête de Fuladu (13), puis observer le milieu écologique pour reconnaître la variation de ses propriétés. Enfin, établir quelle quantité de travail permettrait de compenser les déficits naturels. Mais ç'aurait été une toute autre étude. On sait toutefois que toutes les composantes de chaque facteur se reflètent dans la production finale. Celle-ci résulte de celles-là. Elle est le produit conjugué de l'espace : la surface plantée ; du travail : la productivité du planteur ; du temps : l'année de plantation, donc la maturité biologique des plantations et la productivité correspondante. L'ensemble des composantes des quatre facteurs se résume donc dans les surfaces plantées, la productivité du planteur, et la productivité biologique des plantations qui dépend de l'année de plantation. Productivité du planteur et productivité biologique des plantations sont ensemble traduites par les rendements. Cependant, les rendements ne permettent pas de différencier la productivité du planteur de la productivité biologique des plantations, au moins tant que les

13. "Fuladu, 1959" village Zandé du nord de la République du Zaïre, de De Smet. Etude systématique des temps de travaux de 29 habitants : 12 hommes, 15 femmes et 2 garçons, soit le tiers de la population du village. Elle a exigé à elle seule une année de travail sur le terrain et l'emploi d'enquêteurs. J'avais d'autres mobiles, moins de temps et de moyens, et surtout une population de 354 planteurs et leurs aides (familiales et extérieures).

surfaces plantées ne sont pas traduites, ou compensées, en termes de productivité à pleine maturité. Il y a lieu cependant d'identifier d'abord les surfaces plantées, puis les surfaces en production. Alors seulement, la compensation des surfaces prendra tout son sens. Cette démarche n'a d'intérêt que parce qu'elle permet de comprendre les comportements des planteurs.

. Quand les surfaces furent-elles plantées ?

Les surfaces plantées par planteur sont inscrites selon les années de plantation sur une fiche individuelle. Cependant, elles n'ont été enregistrées qu'à partir de 1969. De sorte que les surfaces plantées en 1967 et 1968 ont été comptées avec celles de 1969. N'ayant pu disposer du détail des surfaces plantées durant ces deux premières années, nous considérerons 1969 comme la première année de plantation. Cette acception est certes contestable. Mais il n'était ni possible ni concevable - dans les conditions matérielles de cette recherche - d'interroger chacun des 122 planteurs, qui sont considérés comme ayant planté en 1969 (voir le tableau n° 6), sur le détail et la chronologie de leurs premières plantations. Nous aurions pu, certes, diviser la surface plantée en "1969" en trois (années) pour obtenir une surface moyenne pour 1967, 1968 et 1969. Ou encore affecter la surface de "1969" pour 1/6 en 1967, 2/6 en 1968 et 3/6 en 1969, en supposant que la croissance de la surface plantée suivît ce rythme. Mais nous nous serions encombrés d'hypothèses sans doute inutiles puisque la compensation des surfaces, qui sera introduite ci-après, ne s'applique pas aux surfaces plantées avant 1970. Nous savons maintenant ce qu'il en est. Dès lors, en regroupant les planteurs par villages d'appartenance, on dégage aisément les surfaces plantées par année de plantation et par village. C'est ce qui a été fait dans le tableau n° 6. Il était facile d'y ajouter le nombre de planteurs qui plantèrent durant chacune des années, de même, les écarts de surface entre les parcelles : la plus petite et la plus grande. Nous avons ainsi une idée de la distribution des surfaces plantées chaque année et dans chaque village. Ainsi, les 362 planteurs ont planté à fin 1977 quelques 1 402,87 ha pour l'ensemble de la région. Ils se répartissent en 328 planteurs et 1 253,51 ha pour la région de Soubré, et en 34 planteurs et 149,36 ha pour la région de Guéyo. Le détail de ces résultats figure dans le tableau n° 6 qui est un peu le tableau de bord des plantations villageoises de palmier à

Tableau n° 6

LES PLANTATIONS VILLAGEOISES DE PALMIERS A HUILE - AIRE DE SOUBRE

Distribution des surfaces plantées par année de plantation et par village avec les productions et rendements correspondants

VILLAGE	SURFACES PLANTÉES PAR ANNÉE EN HECTARES										TOTAL	18		19		20		21		Surf. net plantée	Allotissement
	1969	70	71	72	73	74	75	76	77	Surf. Plantees en rapport		Surf. Plantees en rapport	Surf. Plantees en rapport	Surf. Plantees en rapport	Surf. Plantees en rapport	Surf. Plantees en rapport	Surf. Plantees en rapport	Surf. Plantees en rapport			
REGION DE SUD																					
ADRETO	82,01 (1)	28,62 (1)	13,73 (1)	6,65 (1)	32,31 (1)	31,87 (1)	2,86 (1)	17,13 (1)	36,62 (1)	277,48 (1)	203,09 (1)	125,43 (1)	130,66 (1)	969,3 (1)	4,43 (1)	5,07 (1)	6,89 (1)	9,36 (1)		(1)	
	0,74 — 17,38; 1,70 — 9,73; 0,40 — 7,03; 1,79 — 2,06; 1,00 — 8,09; 1,01 — 1,12; 0,36 — 1,29; 0,99 — 7,28; 1,30 — 10,26; 1,01 — 31,98																				
C'NDREPERNA	16,42 (1)	2,10 (1)	1,19 (1)	1,05 (1)	1,44 (1)	2,73 (1)	7,44 (1)	11,41 (1)	7,41 (1)	51,60 (1)	29,17 (1)	26,62 (1)	12,98 (1)	163,9 (1)	5,96 (1)	6,28 (1)	7,12 (1)	9,22 (1)		(1)	
	0,62 — 7,42; 1,01 — 1,09; 1,19 — 1,22 — 1,82; 1,44 — 1,00 — 1,73; 0,63 — 2,28 — 0,36 — 2,22; 0,41 — 2,08; 0,96 — 7,42																				
BARBEROSA	29,63 (1)	5,36 (1)	- (1)	- (1)	1,22 (1)	2,09 (1)	- (1)	6,30 (1)	2,06 (1)	47,31 (1)	37,10 (1)	37,10 (1)	33,51 (1)	216,7 (1)	3,66 (1)	9,80 (1)	6,47 (1)	4,75 (1)		(1)	
	1,18 — 10,49; 1,18 — 1,22																				
LIGERO	12,73 (1)	13,55 (1)	2,09 (1)	- (1)	1,15 (1)	11,30 (1)	0,50 (1)	38,66 (1)	12,16 (1)	187,87 (1)	65,77 (1)	57,96 (1)	44,62 (1)	327,3 (1)	4,92 (1)	5,61 (1)	7,27 (1)	7,81 (1)		(1)	
	0,42 — 6,36; 0,86 — 4,62; 2,09 — 1,04 — 2,61; 0,46 — 2,78; 0,50 — 0,99 — 3,13; 0,46 — 3,16; 0,36 — 10,88																				
ITABA	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	3,60 (1)	3,00 (1)	- (1)	13,52 (1)	8,67 (1)	26,59 (1)	9,60 (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	2,95 (1)	- (1)		
	-	-	-	-	3,60 — 3,00	3,00 — 0,71	-	13,52 — 6,81; 0,43 — 3,36; 0,80 — 9,81													
LADIA	4,26 (1)	1,07 (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	1,18 (1)	6,69 (1)	5,31 (1)	5,15 (1)	28,5 (1)	5,27 (1)	5,37 (1)	5,33 (1)	6,49 (1)	- (1)			
	4,26 — 1,07																				
UCERO	69,22 (1)	0,31 (1)	1,86 (1)	- (1)	9,30 (1)	2,86 (1)	1,61 (1)	4,40 (1)	- (1)	66,86 (1)	63,92 (1)	56,60 (1)	30,71 (1)	303,7 (1)	4,73 (1)	3,18 (1)	5,99 (1)	7,23 (1)		(1)	
	49,71 — 5,13; 0,41 — 0,47 — 1,18; 0,81 — 1,06; 0,11 — 1,71; 0,41 — 1,05; 1,23 — 1,61																				
CEBREU	16,31 (1)	- (1)	- (1)	- (1)	10,84 (1)	2,82 (1)	- (1)	5,30 (1)	9,66 (1)	63,33 (1)	38,99 (1)	26,17 (1)	18,73 (1)	103,6 (1)	1,36 (1)	4,36 (1)	5,63 (1)	1,57 (1)	- (1)		
	1,00 — 6,19; 1,26 — 1,06; 0,32 — 1,36; 0,36 — 1,14; 1,06 — 3,33; 0,36 — 8,63																				
YARRO-ETERO	23,26 (1)	6,82 (1)	3,22 (1)	- (1)	13,28 (1)	12,37 (1)	- (1)	13,68 (1)	30,69 (1)	101,96 (1)	36,97 (1)	39,83 (1)	26,61 (1)	178,3 (1)	3,13 (1)	4,46 (1)	4,70 (1)	3,81 (1)		(1)	
	0,79 — 5,36; 0,36 — 2,52; 1,37 — 1,61; 0,64 — 1,09; 0 — 0,71 — 6,70; 0,36 — 4,09; 0,43 — 10,76																				
ITAFARU	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	15,21 (1)	4,07 (1)	5,08 (1)	4,41 (1)	79,69 (1)	13,84 (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	- (1)	2,40 (1)	- (1)		
	-	-	-	-	-	1,00 — 2,14; 0,36 — 3,00; 9,30 — 2,09; 1,00 — 1,16; 1,00 — 6,19															
LACROSA	-23 (1)	3,08 (1)	6,09 (1)	- (1)	1,61 (1)	0,91 (1)	- (1)	6,32 (1)	16,29 (1)	36,67 (1)	11,34 (1)	9,19 (1)	7,69 (1)	34,2 (1)	3,64 (1)	4,12 (1)	7,30 (1)	7,82 (1)		(1)	
	2,10 — 2,13 0,77 — 1,20; 2,36 — 3,73; 1,61 — 1,61																				
ESGARE (BOUARD)	6,32 (1)	3,77 (1)	4,43 (1)	- (1)	2,37 (1)	2,32 (1)	3,36 (1)	6,37 (1)	9,66 (1)	66,18 (1)	19,63 (1)	19,63 (1)	13,62 (1)	126,3 (1)	6,44 (1)	6,44 (1)	9,63 (1)	5,02 (1)		(1)	
	2,13 — 3,97; 1,61 — 2,18; 0,19 — 1,72; 1,37 — 2,32 0,70 — 1,86; 0,16 — 3,28; 0,91 — 1,69; 1,36 — 11,99																				
DORIED	- (1)	3,09 (1)	- (1)	- (1)	2,70 (1)	- (1)	0,88 (1)	11,08 (1)	- (1)	17,75 (1)	5,79 (1)	2,60 (1)	1,99 (1)	4,3 (1)	0,78 (1)	1,67 (1)	3,26 (1)	1,97 (1)	- (1)		
	- 0,59 — 1,37; 0,32 — 1,65; - 0,39 — 0,49; 0,31 — 1,86; - 1,00 — 1,34; 0,31 — 1,34																				
CRACARU	16,80 (1)	10,13 (1)	7,99 (1)	2,42 (1)	17,71 (1)	4,12 (1)	- (1)	6,34 (1)	3,78 (1)	60,33 (1)	60,23 (1)	57,67 (1)	37,99 (1)	287,6 (1)	3,66 (1)	3,60 (1)	3,66 (1)	3,80 (1)		(1)	
	0,36 — 6,42; 0,76 — 3,23; 0,36 — 4,08; 0,36 — 1,06; 0,10 — 3,01; 0,79 — 1,86; 1,00 — 1,74; 1,00 — 3,66; 0,71 — 12,18																				
OCEROU (= 11	6,30 (1)	2,10 (1)	9,88 (1)	1,09 (1)	6,15 (1)	6,99 (1)	0,37 (1)	13,63 (1)	43,86 (1)	88,82 (1)	36,41 (1)	20,62 (1)	16,38 (1)	66,6 (1)	1,10 (1)	3,13 (1)	4,44 (1)	2,40 (1)		(1)	
	0,36 — 2,32; 2,10 — 0,71 — 4,01 — 1,79 0,81 — 3,36; 0,66 — 6,27; 0,37 1,07 — 2,80; 1,00 — 3,43; 0,76 — 5,61																				
ETRECHRE	12,19 (1)	9,35 (1)	13,96 (1)	9,78 (1)	3,98 (1)	3,87 (1)	1,16 (1)	6,23 (1)	16,09 (1)	76,28 (1)	52,83 (1)	52,83 (1)	33,13 (1)	213,0 (1)	6,87 (1)	4,07 (1)	6,12 (1)	6,66 (1)	- (1)		
	1,27 — 1,46; 0,59 — 3,66; 0,62 — 2,18; 0,41 — 6,32; 0,60 — 1,96; 0,66 — 2,84 1,16 1,06 — 2,08; 1,23 — 4,07; 0,82 — 17,13																				
LOCROSA	91,11 (1)	12,26 (1)	2,67 (1)	2,26 (1)	12,81 (1)	11,13 (1)	2,89 (1)	16,36 (1)	9,65 (1)	182,16 (1)	154,20 (1)	128,32 (1)	110,31 (1)	829,2 (1)	6,18 (1)	6,64 (1)	7,32 (1)	6,69 (1)		(1)	
	1,00 — 16,81; 0,89 — 6,87; 0,66 — 2,83 2,26 0,84 — 6,99; 0,66 — 2,16; 0,39 — 1,43; 0,21 — 3,21; 1,00 — 6,00; 0,61 — 37,19																				
Surfaces plantées Planteurs commandés																					
123 100,49 47,16 32,23 123,23 113,64 16,67 196,29 201,66 1232,31 632,71 723,27 359,60 3765,3 6,34 5,19 6,73 1,82 26																					
123 8,03 3,36 1,78 9,66 9,02 1,97 15,34 18,12 13,40																					
62,40																					
13,40																					
REGION DE NORD																					
TACARU	20,36 (1)	5,36 (1)	1,06 (1)	- (1)	0,73 (1)	2,72 (1)	1,40 (1)	22,59 (1)	6,37 (1)	36,97 (1)	30,41 (1)	30,41 (1)	26,13 (1)	166,2 (1)	5,46 (1)	5,40 (1)	6,28 (1)	3,10 (1)		(1)	
	11,00 — 9,00; 0,31 — 2,39; 1,06 — 0,73 2,72 1,40 11,00 — 2,64; 1,00 — 2,01; 1,00 — 8,38																				
BARLAYU	6,43 (1)	7,53 (1)	2,21 (1)	1,37 (1)	2,67 (1)	3,61 (1)	- (1)	2,31 (1)	1,32 (1)	75,71 (1)	32,12 (1)	32,12 (1)	16,10 (1)	109,7 (1)	6,96 (1)	6,96 (1)	7,70 (1)	8,16 (1)	- (1)		
	1,26 — 2,37; 1,19 — 1,16; 0,10 — 2,01 1,37 1,10 — 1,37; 1,16 — 2,47 1,32 1,00 — 1,31 1,32 1,00 — 14,08																				
BOUARD	8,73 (1)	5,88 (1)	2,34 (1)	- (1)	- (1)	3,32 (1)	- (1)	- (1)	3,40 (1)	13,17 (1)	19,77 (1)	19,77 (1)	14,70 (1)	51,3 (1)	1,39 (1)	2,39 (1)	3,66 (1)	7,73 (1)		(1)	
	12,29 — 1,96; 1,66 — 1,66; 0,73 — 1,61 - 3,82 - 1,69 — 1,73; 1,71 — 13,99																				
ESGARE	6,30 (1)	- (1)	4,12 (1)	- (1)	10,73 (1)	7,67 (1)	1,21 (1)	2,16 (1)	9,05 (1)	61,67 (1)	29,63 (1)	27,16 (1)	11,63 (1)	130,3 (1)	6,16 (1)	6,43 (1)	9,61 (1)	6,61 (1)		(1)	
	2,16 — 2,76; - 4,12 - 1,00 — 9,61; 0,17 — 6,17; 1,21 2,16 1,13 — 3,61; 1,16 — 12,71																				
Surfaces plantées Planteurs commandés																					
39,71 18,85 9,72 1,37 16,15 17,32 2,81 37,60 16,16 149,36 321,23 98,46 66,78 645,3 -4,40 6,68 6,56 4,39 2																					
19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19																					
26,6 12,6 6,5 1,1 9,3 11,6 1,9 16,1 13,1 19,1 19,1 19,1 19,1 19,1 19,1 19,1 19,1 19,1 19,1 19,1																					
39,2 32,1																					
TOTAL																					
466,27 119,36 76,20 13,82 137,40 130,33 27,46 221,37 219,98 1467,07 636,06 626,78 646,18 4211,00 6,31 5,11 6,71 2,86 26																					
139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139 139																					

	1960	
<u>1960-1961</u> exemple de village ORGONITE	92,01	• coupe de plantation
	(13)	• surfaces plantées en ha
		• nombre de plants qui ont planté
		cette année-là
	0,74 — 13,36	• les surfaces plantées : la plus petite

. La localisation des plantations selon les superficies plantées est montrée dans la carte n° 42 page 376.

huile de la "région de Soubré". Il identifie en outre pour chaque village :

- les surfaces théoriquement, puis réellement en rapport, enfin les surfaces compensées en termes de productivité à pleine maturité ;
- les productions, mais seulement pour 1977 - les résultats des années antérieures existent, mais leur introduction aurait alourdi le tableau sans grand bénéfice puisque la tendance des productions des années précédentes sera ultérieurement prise en compte ;
- les rendements pour chaque type de surface ;
- les surfaces moyennes des planteurs ;
- le nombre de planteurs allochtones.

Toutes ces informations sont regroupées par régions : de Soubré et de Guéyo, puis unifiées, lorsque les informations produites le permettent, pour donner des résultats d'ensemble.

Ce sont les surfaces qui en premier lieu, nous l'avons vu, caractérisent les planteurs. Il reste donc à les identifier selon les superficies plantées par chacun d'eux. La distribution des plantations des 328 planteurs des 18 villages de la région de Soubré, selon la dimension de leurs surfaces, a donc été faite. Nous la trouverons en annexe pages 538-540. Le tableau n° 7 a été constitué à partir de cette distribution. Il distribue à son tour, et pour chaque village, les planteurs selon la superficie plantée par chacun d'eux. Y sont calculés pour chaque tranche de superficie : le nombre de planteurs et leur pourcentage par rapport à l'ensemble des planteurs, la surface plantée et le pourcentage qu'elle représente par rapport à la superficie plantée totale.

Il apparaît que les 328 planteurs se répartissent en deux groupes, ou catégories. La limite entre elles a été un peu arbitrairement fixée à + 10 ha pour les uns, que nous appellerons "grands planteurs" et - 10 ha pour les autres : "autres planteurs". Cette limite de 10 ha se justifie tout de même par la très faible fréquence des cas où les surfaces dépassent 10 hectares. Ainsi, pour les surfaces inférieures à 10 ha, il y a au minimum 5 planteurs par tranche de surface lorsque l'intervalle entre les tranches est de 1 ha, tandis que pour les surfaces supérieures à 10 ha, on rencontre au maximum 9 planteurs par tranche de surface lorsque l'intervalle entre les tranches est de 5 ha. Cela équivaut à un maximum de 1,8 planteur par tranche lorsque l'intervalle entre les tranches est ramené à 1 ha.

Tableau n° 7

Distribution des 328 planteurs des 18 villages de la région de Soubré, selon la superficie plantée par chacun d'eux

Villages	NOMBRE DE PLANTEURS PAR SUPERFICIES PLANTÉES																Nombre de planteurs	Recensement Population 1975
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	15	20	25	30	35	40		
OSBOUYO	1	8	3	9	7	4	2	4	1			2	1	2		1	45	6 1775
G'BEREFEROGA	1	5	5	1	1			1	1	1							16	2 208
BAJAYOROGA	1	5	1	2				1		1		1					10	2 173
LIGUZO	7	13	4	8	1	2		1		1	1						38	1 393 (a)
KPADA	1	4		3						1							9	436
LAKA							1										1	155
OUFOTO	1	16	6	3	1	1	2										30	1 663
GUINETO	2	8	3	1	2	1			1								18	
MALEO-TITETO	4	5	4	6	2	1	1	1	1			2					27	6 296
RIAPATO	1	4	2	2	1		1										11	105
COGNERO	2	1	5	2	2	1											13	1 143
DOGAME (DORORO)		2	1	1	1		1		1			1					8	1 201
DORORO	2	4	1	2													9	
ORAGBAZO	2	3	2	1	2			1	2	1	1						15	1 486
OUDEYO I & II	4	12	11	6	2	1			1								37	5 2264
ZIKREZIME	1	6	3			4						2					16	803
ZUGBOROGA	1	8	3	2	1	2	2		2		2			1		1	25	2 460
Nombre de planteurs	31	102	54	49	23	17	12	8	9	5	9	4	2	1	1	1	328	28 8563

I du Nombre total $\frac{40.5}{37.2}$ $\frac{109.29}{70.61}$ $\frac{49.10}{27.19}$ $\frac{31.98}{38.81}$
 $\frac{72.1}{79.2}$ $\frac{329}{328.98} = 1.0003$
 329 ha = 26 % de la surface totale
 328.98 = 5.3 % du nombre des planteurs

I des planteurs 9.45 31.10 16.46 14.94 7.01 5.18 3.66 2.44 2.76 1.32 2.74 1.22 0.61 0.31 0.31 0.31
 Surfaces en ha 25.52 146.88 153.18 166.62 100.09 91.72 75.90 59.25 76.80 46.57 109.29 70.61 49.10 27.19 31.98 38.81 1253.51 ha
 en % 2.03 11.72 10.62 13.65 7.96 7.32 6.05 4.72 6.13 3.71 8.72 5.63 3.92 2.17 2.35 3.10
 $\frac{13.75}{24.37}$ $\frac{37.82}{45.80}$ $\frac{55.12}{26.09}$ $\frac{11.76}{7.82}$ $\frac{5.65}{7.82}$
 I cumulée I cumulée
 18 "grands planteurs" } 328 planteurs
 310 "autres planteurs"

(a) avec le village Tassiriyo.

Les 310 "autres planteurs" (- 10 ha), soit 94,5 % des planteurs, totalisent 73,75 % des surfaces plantées et ont en moyenne 2,98 ha chacun.

Les 18 "grands planteurs" (+ 10 ha), soit 5,5 % des planteurs, totalisent 26,25 % des surfaces plantées et ont en moyenne 18,28 ha chacun : soit 6,13 fois plus que la moyenne des "autres planteurs".

En entrant plus dans le détail, on observe que 133 "autres planteurs", ou 40,5 % de l'ensemble des planteurs, ont des plantations qui comptent jusqu'à 2 ha, soit 1,30 ha en moyenne. Ils totalisent 13,75 % de la surface totale plantée par les 328 planteurs. On constate que les 18 "grands planteurs" ont chacun - en moyenne - 14 fois plus de surfaces plantées ($\frac{18,28 \text{ ha}}{1,30 \text{ ha}}$) que les 133 "autres planteurs", et qu'ils détiennent au total pratiquement 2 fois plus de surfaces plantées que l'ensemble des 133 "autres planteurs" ($\frac{329 \text{ ha}}{172} = 1,9$). On passe de 6,13 fois plus de surface moyenne pour les "grands planteurs" à 14 fois plus que la surface

moyenne des "autres planteurs" si l'on considère 40,5 % des planteurs au lieu de 94,5 %. Ces rapports sont plus évidents présentés ainsi :

Tableau n° 7bis

Comparaison des rapports entre les surfaces plantées
des "grands planteurs" et des "autres planteurs"

Catégories de planteurs	Nombre $\textcircled{1}$ %	Superficie plantée $\textcircled{2}$ %	Rapport de superficie	Surface moyenne en ha	Rapport des surfaces moyennes
"Autres planteurs"	94,5	73,75	$\frac{2,8}{1}$	2,98	$\frac{1}{6,13}$
"Grands planteurs"	5,5	26,25		18,28	
"Autres planteurs"	40,5	13,75	$\frac{1}{1,9}$	1,30	$\frac{1}{14}$
"Grands planteurs"	5,5	26,25		18,28	

$\textcircled{1}$ par rapport au nombre total de planteurs, $\textcircled{2}$ par rapport à la superficie plantée totale

Voilà une raison pour être prudent lors de l'interprétation des moyennes. Cette dernière comparaison pourrait être répétée au niveau de chaque village en vue de reconnaître les plus dynamiques : où seule une faible proportion de planteurs a de petites plantations. Mais le tableau n° 7 donne une image intuitive suffisamment forte pour que des calculs plus précis ne soient pas nécessaires (14). On peut facilement voir, par exemple, que les villages Doboko et Kpada, particulièrement, ont de très petites surfaces par planteur.

Il ne suffit cependant pas de planter pour produire. La production dépend, on le sait, du travail investi et de la maturité des plantations. Parmi les surfaces plantées, quelles sont donc celles qui produisent ?

. Quelles sont les surfaces en production ?

Seules les surfaces plantées de 1969 à 1974 inclus peuvent produire en 1977. Plantés depuis moins longtemps, les arbres ne donnent pas. Ce

14. Chacun pourrait les réaliser en rapprochant le nombre de planteurs par tranche de superficies, du tableau n° 7, aux totaux des surfaces par tranche de superficie de la "distribution des plantations des 328 planteurs de la région de Soubré selon les surfaces et par village", en annexe, pp. 538-540.

sont les surfaces "théoriquement en rapport". Selon le tableau n° 6, elles totalisent 832,71 ha. Elles sont plantées par 203 planteurs parmi les 18 villages de la région de Soubré. Or, la comparaison des fiches individuelles (les surfaces plantées) avec la liste mécanographique des productions révèle que ces 203 planteurs n'ont pas tous produit. Parmi eux, 60 planteurs n'eurent aucune récolte, ou si faibles (pour 18 d'entre eux) qu'elles n'étaient pas enregistrables. La liste des surfaces plantées "anormalement non-en rapport" des 60 planteurs a été dressée. On la trouvera en annexe, page 541. La grande majorité des surfaces plantées par ces 60 planteurs l'a été en 1973 et 1974. Ces deux années-là, les rongeurs causèrent de réels ravages dans les nouvelles plantations. C'est l'explication logique de l'absence de production pour la plupart d'entre eux. Cependant, 8 planteurs parmi les 60, qui n'avaient planté qu'en 1969, 1970 ou 1971, n'ont jamais produit. Ils peuvent être considérés sans grand risque d'erreur comme ayant abandonné leurs plantations. Les surfaces de ces 8 planteurs "défaillants" doivent être soustraites de l'ensemble des surfaces plantées. Ci-dessous le détail des surfaces plantées par année de plantation et par catégorie de planteurs, à partir desquelles seront évaluées les surfaces en production.

Tableau n° 8

SURFACES PLANTEES PAR ANNEE DE PLANTATION :

PAR LES "GRANDS PLANTEURS" (+ 10 HA) ET PAR LES "AUTRES PLANTEURS" (- 10 HA) *

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	TOTAUX
Surfaces plantées en hectares	406,55	100,49	67,16	22,25	123,25	113,01	24,67	194,29	201,84	1 253,51
Surfaces des planteurs défaillants	-7,30	-6,17	-5,38							-18,95
Plantations existantes	399,25	94,32	61,78	22,25	123,25	113,01	24,67	194,29	201,84	1 234,66
"Grands planteurs"	160,75	50,77	26,74	11,82	29,49	16,10	1,14	9,44	22,73	328,98
"Autres planteurs"	238,50	43,55	35,04	10,43	93,76	96,91	23,53	184,85	179,11	905,68
	813,86 ha ou 65,92 % de la surface totale plantée					420,80 ha ou 34,08 % de la surface totale plantée				
En % sur leurs surfaces										
"Grands planteurs"	48,86	15,43	8,13	3,59	8,97	4,89	0,35	2,87	6,91	100 %
"Autres planteurs"	26,33	4,81	3,87	1,15	10,35	10,70	2,60	20,41	19,78	100 %

$$\left. \begin{array}{l} \frac{2,06}{1} \text{ et } \frac{2,10}{1} \\ \end{array} \right\} \begin{array}{l} + 10 \text{ ha} = 64,29 \% \\ - 10 \text{ ha} = 31,14 \% \end{array} \quad \begin{array}{l} 76,01 \% \\ 36,16 \% \end{array} \quad \begin{array}{l} + 10 \text{ ha} = 23,99 \% \\ - 10 \text{ ha} = 63,84 \% \end{array} \left\{ \frac{1}{2,66} \right.$$

* les 18 villages de la région Bété de Soubré seulement.

Les données du tableau n° 8 amènent quelques observations sur la précocité de plantation des deux catégories de planteurs. En effet, si l'on pouvait traduire la précocité en termes de temps, on dirait que les "grands planteurs" plantèrent plus de deux fois plus "vite" que les "autres planteurs" durant les quatre premières années, mais plus particulièrement encore durant la première année, puisqu'ils plantèrent alors près de la moitié de toutes leurs plantations. Par contre, ils plantèrent 2,66 fois moins que les "autres planteurs" durant les cinq années qui suivirent, soit de 1973 à 1977. En valeur globale, les "grands planteurs" ne plantèrent alors que 6,4 % de l'ensemble des surfaces plantées, tandis que les "autres planteurs" plantèrent 46,8 % de l'ensemble des surfaces plantées. Les plantations des "grands planteurs" sont donc en 1977 proportionnellement plus âgées que celles des "autres planteurs". Cependant ces données peuvent encore être affinées. En considérant les années de plantations, il apparaît que les surfaces furent plantées en trois périodes. De sorte que l'on peut répartir les planteurs de la façon suivante :

- ceux qui plantèrent de 1969 à 1974 inclus, à l'exclusion de toute autre année ;
- ceux qui plantèrent de 1969 à 1977 inclus ;
- ceux qui plantèrent de 1975 à 1977 inclus, à l'exclusion de toute autre année.

Les planteurs n'ont pas nécessairement planté toutes les années des périodes considérées.

Appliquons cette division des périodes de plantation aux deux catégories de planteurs et identifions les surfaces plantées par chacun d'eux. Le tableau n° 6 ne donne que des chiffres globaux par année de plantation et par village. Quelques manipulations supplémentaires sont donc nécessaires. Mais à nous de les réduire au minimum, en reconnaissant :

- les surfaces plantées par les "grands planteurs", qui ne sont que 18,
- les surfaces plantées par les "autres planteurs" qui plantèrent de 1969 à 1977 inclus. Ils sont au nombre de 66, les moins nombreux parmi les "autres planteurs".

Les données sur les "autres planteurs" qui plantèrent durant les deux autres périodes seront obtenues par extrapolation à partir :

- des données du tableau n° 6
- des données sur les 18 "grands planteurs"

- des données sur les 66 "autres planteurs" qui plantèrent de 1969 à 1977.

Les données sur les "grands planteurs" sont réunies dans la "distribution des surfaces, productions, rendements, gaspillages et revenus des "grands planteurs" (+ de 10 ha), selon les périodes de plantation", en annexe, pages 542-543 , qui sera également utile à d'autres comparaisons, tandis que les données sur les "autres planteurs" qui plantèrent de 1969 à 1977 inclus figurent en annexe, pages 544-545 . Parmi les données assemblées, sont aussi mentionnées les productions réalisées en 1977. Ces dernières permettent de voir que 27 parmi les 66 "autres planteurs" qui plantèrent de 1969 à 1977 n'ont rien produit. Ils avaient planté 42,39 ha entre 1973 et 1974 inclus. Cependant nous avons vu que la liste des surfaces "anormalement non-en rapport" indique un total de 60 planteurs pour 107,44 ha. Nous avons reconnu 8 planteurs "défaillants", totalisant 18,85 ha. En déduisant les 27 planteurs précédents et leurs 42,39 ha, il en reste 25 autres pour 46,20 ha ($60 - 8 - 27 = 25$ planteurs ; $107,44 \text{ ha} - 18,85 \text{ ha} - 42,39 \text{ ha} = 46,20 \text{ ha}$). Ces derniers plantèrent de 1969 à 1974 inclus, et leurs surfaces ont été identifiées dans la liste des surfaces "anormalement non-en rapport", en annexe, page 541. En déduisant ces surfaces des surfaces "théoriquement en rapport", on obtient les surfaces (supposées) "réellement en rapport". La liste mécanographique ne mentionne pas les productions selon l'âge des plantations, mais d'une manière globale. La distinction n'est d'ailleurs pas faite lors du ramassage des régimes. Nous ne pouvons dès lors que supposer que les productions de chaque planteur en rapport proviennent de l'ensemble de ses surfaces normalement en rapport. Voici d'abord la répartition des surfaces plantées par année de plantation suivant les trois périodes de plantation et les deux catégories de planteurs.

(Ci-après le tableau n° 9).

Tableau n° 9

Surfaces plantées par année de plantation suivant les trois périodes de plantation et les "grands planteurs" et "autres planteurs" (en ha)

Périodes de plantation	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	TOTAUX par périodes	TOTAUX par catégories de planteurs	Nombre de planteurs
"Grands planteurs"												
1969-1974 inclus	114,99	32,53	15,90	7,38	17,01	7,88	-	-	-	195,69 ha		9
1969-1977 inclus	45,76	18,24	10,84	4,44	12,48	8,22	1,14	9,44	12,49	123,05 ha		8
1975-1977 inclus	-	-	-	-	-	-	-	-	10,24	10,24 ha		1
											328,98 ha (1)	18
"Autres planteurs"												
1969-1974 inclus	172,08	28,08	31,18	7,14	63,06	49,61	-	-	-	351,15 ha		112
1969-1977 inclus	66,42	15,47	3,86	3,29	30,70	47,30	18,53	56,48	47,32	289,37 ha		66
1975-1977 inclus	-	-	-	-	-	-	5,00	128,37	131,79	265,16 ha		124
											905,68 ha (1)	302
	399,25 (2)	94,32 (2)	61,78 (2)	22,25	123,25	113,01	24,67	194,29	201,84	1 234,66 ha (2)	1 234,66 ha (2)	320 (3)

Remarques :

- (1) Les totaux par catégorie de planteurs sont ici les mêmes que dans le tableau n° 8. Cela signifie que les surfaces plantées par année de plantation sont les mêmes dans les deux tableaux. C'est uniquement dans le souci d'alléger le tableau n° 9 qu'elles n'y sont pas également reproduites.
- (2) En ajoutant les surfaces des 8 planteurs "défaillants", soit respectivement : 7,30 ha en 1969, 6,17 ha en 1970 et 5,38 ha en 1971, on obtient au total 1 253,51 ha et les mêmes surfaces annuelles que celles inscrites au tableau n° 6, soit : 406,55 ha en 1969, 100,49 ha en 1970 et 67,16 ha en 1971.
- (3) De même, 320 planteurs + 8 "défaillants" = 328 planteurs, équivalent au tableau n° 6.

Le tableau n° 9 a été voulu le plus simple possible. Il n'a d'autre objet que de mettre en évidence les surfaces plantées par année de plantation, réparties selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation. Ces données, plus celles de la "distribution des surfaces (...) des "grands planteurs" (...)", en annexe, pages 542-543, et celles qui précèdent sur les planteurs "anormalement non-en rapport", vont servir de base pour l'évaluation des surfaces en production. Les surfaces "théoriquement en rapport" sont les surfaces qui furent plantées de 1969 à 1974 inclus. Les surfaces "réellement en rapport" sont les surfaces "théoriquement en rapport", diminuées des surfaces "anormalement non-en rapport" des 52 (60-8) planteurs "solvables".

- LA MÉTHODE ET L'ANALYSE

La principale différence entre les planteurs, selon les périodes de plantation, se reflète dans le rapport de leurs surfaces en production sur leurs surfaces plantées. Ainsi, les plantations de ceux qui plantèrent de 1969 à 1974 inclus devaient toutes être en production en 1977, tandis que ceux qui plantèrent de 1969 à 1977 inclus devaient

avoir en 1977 81,25 % de leurs surfaces plantées en production. Ceux qui plantèrent de 1975 à 1977 inclus n'avaient alors évidemment aucune surface en production. D'autres différences apparaîtront et justifieront encore davantage cette répartition des planteurs selon les périodes de plantation. Mais ces différences tiennent aux comportements des planteurs. On sait que les planteurs se caractérisent par leurs superficies plantées et par la productivité de leurs plantations. Les rendements traduisent à la fois la productivité qui résulte du travail du planteur et la productivité biologique des plantations qui résulte de leur maturité. Ce sont les facteurs "travail" et "temps" qui interviennent dans le processus de production décrit précédemment (pages 271-272). Leur appréciation est rendue possible en homogénéisant les surfaces plantées. C'est-à-dire en neutralisant le facteur "temps", ou la productivité biologique des plantations. On ne distingue alors que le facteur "travail" ou la productivité du planteur. Celle-ci reconnue, on identifiera tout aussi facilement le facteur "temps", ou la productivité biologique des plantations. L'homogénéisation des surfaces plantées se fait par la conversion ou la compensation des surfaces en termes de productivité à pleine maturité. Il est bien clair que, sans la compensation des surfaces plantées, on ne pourrait pas comparer la productivité des planteurs. A travail qualitatif égal, un planteur qui a planté en 1972, 1973 et 1974 produira nécessairement moins qu'un autre planteur qui a planté la même superficie en 1969. Le premier planteur n'est pas a priori moins efficace que le second. Seule l'immaturité de ses plantations ne lui permet pas d'atteindre le niveau de productivité du second planteur. La productivité de son travail est pourtant la même que celle du second planteur. La compensation des surfaces plantées permet en outre de calculer la maturité moyenne des plantations de chaque planteur, donc la maturité moyenne des plantations des planteurs selon les périodes de plantation. Les différences de maturité expliquent alors les différences de productivité biologique.

. La compensation des surfaces en termes de productivité à pleine maturité

Le tableau n° 5 page 256 montre, pour la plantation industrielle, l'évolution des rendements théoriques et réels selon les années de plantation. Nous appliquerons les mêmes valeurs aux plantations villageoises, en dépit de l'opinion des responsables de la SODEPALM. Ils

considèrent, en effet, que les rendements (théoriques et réels) des plantations villageoises sont inférieurs aux rendements de la plantation industrielle du fait de conditions d'exploitation ici moins favorables. Or l'expérience montre que des rendements très élevés peuvent être atteints en plantation villageoise. Certains dépassent même de plus de 20 % le meilleur rendement moyen réalisé en plantation industrielle (15).

Un rapport s'établit entre les années de plantation et les rendements théoriques. On peut le traduire par un taux de productivité, présenté dans le tableau n° 10.

Tableau n° 10

Calcul du taux de productivité selon les années de plantation par rapport à la pleine maturité : dès 1969 ou l'année 8 de plantation par rapport à 1977

Années de plantation	1974	1973	1972	1971	1970	1969
Age des plantations	3	4	5	6	7	8
Rendements tonnes/hectare	1	4	6	8	11	13
Taux de productivité 13 tonnes = 100 %	7,69	30,76	46,15	61,53	84,61	100

On sait que les trois premières années de plantation, les années 0, 1 et 2 sont totalement improductives. La première année de production correspond donc à l'année 3 de plantation. Une surface plantée en 1974 a donc trois ans d'âge en 1977 et se trouve en première année de production.

L'application du taux de productivité aux surfaces plantées, selon les années de plantation correspondantes, c'est la traduction spatiale du temps. Le temps exprime ici la maturité ou la productivité biologique des plantations.

15. Le meilleur rendement moyen atteint en plantation industrielle est de 13 t/ha (tableau n° 5, p. 256). Le meilleur rendement identifié en secteur villageois est de 16,09 t/ha (voir pages 548-549), soit 23,8 % de plus. Il est vrai que la comparaison des rendements se fait ici entre une moyenne et un résultat isolé. Mais l'existence de ce dernier n'est pas insolite. Elle prouve qu'elle peut se répéter. D'autres planteurs atteignent du reste des rendements d'un ordre approchant.

Un exemple très simple démontre la justesse du raisonnement. Soit un hectare planté chaque année de 1969 à 1974 inclus. Calculons la production totale en 1977. Nous avons deux méthodes : d'une part selon les rendements, d'autre part selon les taux de productivité. Pour toutes les deux, employons les chiffres du tableau n° 10.

1ère méthode : 1. En additionnant les productions de chaque plantation. Celles-ci sont fonction de leur maturité. On les obtient :

2. En appliquant aux surfaces plantées les rendements correspondants aux années de plantation.

2ème méthode : 1. En compensant les surfaces en termes de productivité à pleine maturité. C'est-à-dire en appliquant aux surfaces plantées les taux de productivité correspondant aux années de plantations (ou aux âges des plantations).

2. En multipliant la surface compensée totale par la production de pleine maturité.

Les deux résultats obtenus doivent être identiques, comme ci-dessous dans le tableau n° 11 : Confirmation de la méthode de compensation des surfaces en termes de productivité.

Confirmation de la méthode de compensation des surfaces en termes de productivité

	Tableau n° 11	1969	1970	1971	1972	1973	1974	Surface totale	Production en tonnes
1ère méthode	Surfaces plantées, ha	1	1	1	1	1	1	6	43 (1)
2ème méthode	Surfaces compensées, selon les taux de productivité, ha	1	0,85	0,61	0,46	0,31	0,08	3,31	43 (2)

(1) $43 = 13 + 11 + 8 + 6 + 4 + 1$; (2) $43 = 3,31 \times 13$ tonnes/ha

Remarque : les valeurs décimales ont été arrondies. Ce sont pourtant les taux de productivité tels qu'ils figurent dans le tableau n° 10 qui ont servi dans tous les autres calculs.

L'emploi de la première méthode exige de connaître la production par plantation selon son âge. Elle n'est évidemment pas applicable à notre étude puisque les productions de chaque planteur ne sont pas différenciées ni par plantation ni par année de plantation. La compensation des surfaces permet enfin d'évaluer la maturité des plantations en termes de productivité. Les différences de maturité entre plantations permettent d'expliquer les différences de productivité biologique. Nous en aurons besoin pour apprécier les comportements des planteurs selon les périodes de plantation.

. Evaluation de la maturité des plantations en termes de productivité

La méthode repose sur la relation qui existe entre les surfaces compensées et les surfaces réellement en rapport. Elle ne concerne donc que les surfaces en production. La compensation des surfaces est, on le sait, la traduction des surfaces en termes de productivité. La maturité des plantations est donc aussi considérée en termes de productivité. Le tableau n° 10 page 284, montre les variations de rendement pour chacune des années de production, par rapport au rendement réalisé en année de pleine maturité. Si la maturité des plantations est calculée en termes de productivité à pleine maturité, chaque année de production a une valeur "temps" proportionnelle à la valeur de sa productivité. Cette dernière s'établit par rapport à la productivité de pleine maturité. Si les rendements croissent selon une progression arithmétique où les valeurs du croît, ou de la raison (r), et du premier terme (a) sont égales, la valeur "temps" de chaque année de production serait égale à la valeur de sa productivité. Toutes deux seraient proportionnelles à la productivité de pleine maturité. Il faut six années de production pour atteindre la pleine maturité (entre les années 3 et 8 de plantation). Ainsi, la productivité et la valeur "temps" de chaque année croîtraient de 16,66 % chaque année pour atteindre 100 % en 6ème année de production. Le croît de 16,66 % en valeur "temps" est ici de 360 jours. Cependant, les conditions d'exploitation que connaît la région de Soubré n'autorisent pas une évolution des rendements selon une progression arithmétique, qui plus est où $r = a$. Les rapports de productivité et valeur "temps" s'établissent de la même manière que précédemment. Ils montrent pour chaque année de production des grandeurs tout autres. Aucune année de production n'est plus égale à 360 jours. Le tableau ci-après désigne les valeurs "temps" : le nombre de jours productifs par année de production. Il compare également la situation qui résulterait d'une progression arithmétique des rendements où $r = a$ avec celle qui existe dans la région de Soubré.

(Tableau n° 12, page suivante)

La maturité des plantations, en termes de productivité, s'évalue donc en jours productifs. La valeur "temps" de la maturité varie selon la productivité des plantations. Elle dépend évidemment de l'année de plantation. Chaque jour productif a la même productivité de pleine matu-



15 - Plantation villageoise de sept ans d'âge (Okrouyo)

Tableau n° 12

Productivité et nombre de jours productifs par année de production
comparaison entre une progression arithmétique des rendements et la progression existante dans la région de Soubre

ANNEES DE PRODUCTION						IDENTIFICATION DES DONNEES	
1	2	3	4	5	6		
16,66 %	33,33 %	50 %	66,66 %	83,33 %	100 %		Si les rendements croissaient selon une progression arithmétique (où $r = a$) :
360 j	720 j	1080 j	1440 j	1800 j	2160 j		- Rapport du rendement, et de la valeur de l'année de production correspondante, sur le rendement de pleine maturité et les 6 années de croissance des productions.
						7560 j	- Traduction du rapport du rendement de chaque année en jours productifs ⁽¹⁾
							- Jours de production cumulés pour atteindre la pleine maturité
1	4	6	8	11	13		- Rendements théoriques appliqués (tonnes/ha)
7,69 %	30,77 %	46,15 %	61,54 %	84,62 %	100 %	43	- Production cumulée au bout de 6 ans (en tonnes)
166 j	665 j	997 j	1329 j	1828 j	2160 j		- Rapport du rendement, et de la valeur de l'année de production correspondante, sur le rendement de pleine maturité et les 6 années de croissance des productions
						7145 j	- Traduction du rapport du rendement de chaque année en jours productifs ⁽²⁾
							- Jours de production cumulés pour atteindre la pleine maturité
2,33 %	9,30 %	13,95 %	18,61 %	25,58 %	30,23 %	100 %	- Rapport des rendements pour chaque année, et des jours de production correspondants, sur le cumul des productions et des jours à la pleine maturité ⁽³⁾

⁽¹⁾ La productivité s'exprime en temps. Le rapport du rendement en 5ème année de production par exemple, est 83,33 % du rendement de pleine maturité. La valeur "temps" de la 5ème année est donc 83,33 % de 2160 jours, soit 1800 jours. La valeur "temps" de la 6ème année est 100 % puisque la pleine maturité est réalisée. Cela veut dire que chaque jour des 6 années de production est productif, donc 100 % = 360 x 6 = 2160 jours.

⁽²⁾ Idem à ⁽¹⁾ hormis le rapport qui est ici de 84,62 %. Il équivaut à 1828 jours.

⁽³⁾ Les rapports des rendements et des jours productifs sont bien égaux. 1 tonne est 2,33 % de 43 tonnes, comme 166 jours est 2,33 % de 7145 jours. Les mêmes rapports sont réalisés pour les autres années de production.

rité (16). Leur nombre, par année de plantation, dépend de la productivité de chacune d'elles. Le tableau n° 12 les identifie, mais à titre indicatif car les plantations sont plantées à des périodes différentes. Leur maturité "moyenne" s'exprime aussi en fractions d'année. L'intervalle en jours entre les années de plantation en donne la mesure. Une différence de maturité de six mois équivaut à 0,5 t ou à 6,5 t/ha selon l'année de maturité. Ces 6 mois équivalent donc à 83 jours ou à 1 080 jours, selon qu'ils viennent en début ou en fin de croissance de la productivité (17). L'évaluation de la maturité, en termes de jours, s'obtient en mesurant, en termes de jours, le rapport de la surface

16. Pour chaque année de production, 1 jour productif a une productivité de 0,006 tonne/ha.

17. Si la maturité de la plantation est de 5 ans 1/2, le cumul de ses productions est de : 1 + 4 + 6 + 8 + 11 + 6,5 = 37,5 tonnes. Si elle était de 6 ans, elle aurait produit 43 tonnes. Il est bien évident que la maturité évaluée ici est une maturité moyenne. Il n'est pas question de tenir compte ici des variations de production selon les saisons. La dépréciation de 415 jours productifs (7 560 - 7 145) est uniquement due au fait que la progression effective des rendements ne suit pas une progression arithmétique où $r = a$. Elle n'a ici aucune signification intéressante.

compensée sur la surface réellement en rapport. La pleine maturité est réalisée au bout de 6 années de production, soit 2 160 jours. Traduits en pourcentages, 2 160 jours = 100 %, d'où 1 jour = 0,0462962 % = n. La formule à appliquer est donc la suivante (18) :

$$\frac{\text{Surfaces compensées}}{\text{Surfaces réellement en rapport}} \quad \text{ou} \quad \frac{\text{S.C.}}{\text{S.R.}} = n \text{ jours de maturité}$$

$$\frac{n}{100} \quad \frac{n}{100}$$

Ainsi, en appliquant cette formule à l'exemple donné dans le tableau n° 11, page 285, on obtient une maturité moyenne de 1 191 jours productifs, soit 3 ans 3 mois et 21 jours productifs (19). Grâce au tableau n° 12 on peut traduire les jours productifs en jours calendaires. Dès lors la maturité moyenne d'une plantation peut être traduite en termes d'âge moyen (20). Mais le discernement de l'âge moyen des plantations

18. La division par 100 permet de traduire le rapport S.C./S.R. en pourcentages.

19. La surface compensée avait été arrondie; elle est en fait de 3,3077 ha.
 $\frac{3,3077}{6} \times \frac{100}{0,0462962} = 1\,191 \text{ jours, soit 3 ans 3 mois et 21 jours productifs.}$

20. Traduction des jours productifs en jours calendaires.

1 191 jours se situent, dans le tableau n° 12, entre la 3ème et la 4ème année de production. L'intervalle des jours productifs entre ces deux années est de 332 jours, qui équivalent à 1 an, soit 360 jours calendaires. 1 jour productif entre la 3ème et la 4ème année de production vaut donc 1,0843 jours calendaires. 1 191 jours dépassent de 194 jours la valeur "jours" de la 3ème année de production (1 191 - 997 = 194). Ces 194 jours valent donc 210 jours calendaires entre la 3ème et la 4ème année de production (194 x 1,0843). 210 jours valent 7 mois calendaires, ou encore 111 jours productifs de pleine maturité. 1 191 jours égalent 3 ans et 111 jours ou 3 ans 3 mois et 21 jours productifs (à productivité de pleine maturité). Ils valent aussi 3 ans et 7 mois calendaires. Une équation est donc réalisée. 3 mois et 21 jours = 111 jours productifs de pleine maturité = 194 jours productifs à maturité d'entre la 3ème et la 4ème année de production = 210 jours = 7 mois calendaires entre les 3ème et 4ème années de production. Les 194 jours valent bien 7 mois entre la 3ème et la 4ème année de production. Les chiffres du tableau n° 12 le prouvent aussi. Bien qu'il puisse paraître superflu de le démontrer... La différence des rapports des productivités, comme des valeurs "temps", en pourcentages, entre la 3ème et la 4ème année de production (18,61 % - 13,95 % = 4,66 %) est égale à la valeur d'un an. Et la valeur de 7 mois ($\frac{4,66 \% \times 7}{12} = 2,718 \%$) représente

effectivement 194 jours ($\frac{2,718 \% \times 7\,145}{100} = 194$). Pour connaître

l'âge moyen des plantations, il suffit d'ajouter 3 années (sans production) à la valeur calendaire de la maturité moyenne. Soit, dans notre exemple : 3 ans 7 mois + 3 ans = 6 ans 7 mois. L'appréciation de la maturité moyenne en termes de jours est plus concrète qu'en valeurs décimales. C'est là sa seule justification (voir notamment p. 292 et note 21).

n'est pas réellement utile pour l'appréciation des comportements des planteurs. La maturité de plantation nous renseigne par contre sur la productivité biologique des plantations. Et les différences de maturité entre plantations désignent les différences de productivité biologique de celles-ci.

. En quoi les comportements des planteurs diffèrent-ils ?

La compensation des surfaces et l'évaluation de la maturité des plantations permettent de dissocier la productivité du planteur de la productivité biologique. Ce sont les facteurs "travail" et "temps" qui interviennent dans le processus de production décrit plus haut. Un troisième facteur intervient aussi, c'est l'espace, ou la superficie plantée. Il est intéressant de vérifier s'il existe ou non un lien de causalité entre superficies plantées, précocité de plantation et productivité (ou rendement) des plantations. La précocité de plantation s'entend ici par le fait de planter dès les premières années, plutôt que d'attendre que le programme soit déjà bien lancé, ait fait ses preuves, pour commencer à planter. Elle a pour conséquence directe de permettre la jouissance d'une production plus tôt et normalement plus grande que celle de ceux qui plantèrent plus tardivement. Au moins jusqu'à ce que les plantations de ces derniers aient atteint leur pleine maturité. On peut dès lors se demander si ceux qui plantèrent "précocement" bénéficièrent de leur avantage et de quelle manière. On a déjà reconnu que la précocité de plantation se reflète dans la productivité biologique des plantations. Résulte-t-elle de la même motivation que celle qui (a) conduit la productivité du planteur ? Nous pourrons le savoir en analysant les données du tableau n° 13. Y sont regroupés et évalués selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation :

- les surfaces plantées totales, théoriquement en rapport, réellement en rapport et compensées ;
- les planteurs concernés, pour chaque type de surfaces ;
- les productions ;
- les rendements ;
- les revenus par planteur.

Remarques :

Les surfaces compensées ont été obtenues en appliquant les taux de productivité, qui figurent dans le tableau n° 10, aux surfaces plantées

par année de plantation, mentionnées dans le tableau n° 9. La recherche d'un lien de causalité entre superficies plantées, précocité de plantation et productivité des plantations par planteur, c'est l'appréciation des comportements des planteurs. Elle n'exige pas de s'intéresser dans l'immédiat aux revenus des planteurs. Ils ne sont du reste que la traduction monétaire des productions et des contraintes liées aux surfaces plantées. De plus, leur prise en considération nécessite un long développement non encore indispensable. Ils seront donc repris en détail ultérieurement.

Méthode d'interprétation :

Les données du tableau n° 13 seront d'abord considérées pour chaque catégorie de planteurs : les "grands planteurs" et les "autres planteurs". Des traits caractéristiques seront donc reconnus selon les périodes de plantation. La comparaison entre les catégories de planteurs sera ensuite envisagée. Elle tentera d'apprécier le comportement d'un planteur "type" de chaque catégorie de planteurs selon les périodes de plantation. Il y a lieu de se référer aux données du tableau n° 13 pour comprendre les interprétations.

Tableau n° 13

SURFACES PLANTÉES, PRODUCTIONS, RENDEMENTS ET REVENUS, SELON LES CATEGORIES DE PLANTEURS ET LES PERIODES DE PLANTATION
(PLANTATIONS VILLAGEOISES DE PALMIER A HUILE EN PAYS BETE DE SOUBRE - FIN 1977)

		I		II		III		IV		V		VI		VII		VIII		IX							
CATEGORIES DE PLANTEURS	PERIODES de PLANTATION	PLANTEURS																		REVENUS NETS PAR PLANTEUR en F.CFA					
		PLANTEURS		SURFACES PLANTÉES		SURFACES THEORIQUES EN RAPPORT		Theorique- ment en rapport		Reelment en rapport		SURFACES REELLEMENT EN RAPPORT		SURFACES COMPENSEES		PRODUCTIONS		RENDEMENTS Tonne/ha							
		N°	Date	Nbre	Ha	Nbre	Ha	Nbre	Ha	Nbre	Ha	Nbre	Ha	Nbre	Ha	Tonnes	Ha	Tonnes/ha	SURFACES RELIEVEMENT EN RAPPORT		SURFACES COMPENSEES	Annuelle	Mensuelle		
		①	②	③		④		⑤																	
"GRANDS PLANTEURS"	1 : 1969-1974	9	2,8	195,69	15,85	21,74	195,69	24,04	21,74	9	2,8	9	2,8	195,69	26,90	21,74	161,54	28,80	17,95	951,2	23,26	4,86	5,89	665 190	55 432
	2 : 1969-1977	8	2,5	123,05	9,97	15,38	99,98	12,29	12,50	8	2,5	8	2,5	99,98	13,79	12,50	74,37	13,29	9,30	591,8	15,72	5,92	7,96	495 416	41 285
	3 : 1975-1977	1	0,3	10,24	3,1	10,24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAUX ET MOYENNES	18	5,6	328,98	26,65	18,28	295,67	36,33	17,39	17	5,3	17	5,3	295,67	40,77	17,39	235,91	42,17	13,86	1 543,0	40,98	5,22	6,54	585 296	48 775
"AUTRES PLANTEURS"	1 : 1969-1974	112	35,0	351,15	28,44	3,14	351,15	43,15	3,14	112	35,0	87	27,2	304,95	42,64	3,51	232,49	42,33	2,67	1 503,2	39,92	4,93	6,47	110 956	9 246
	2 : 1969-1977	66	20,6	289,37	23,44	4,38	167,04	20,52	2,53	66	20,6	39	12,2	124,65	17,19	3,20	91,00	16,27	2,33	719,3	19,10	5,77	7,90	124 200	10 350
	3 : 1975-1977	124	38,8	265,16	21,47	2,14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAUX ET MOYENNES	302	94,4	905,68	73,35	3,00	518,19	63,67	2,91	178	55,6	126	39,4	429,60	59,23	3,41	323,49	57,83	2,57	2 222,5	59,02	5,17	6,87	115 056	9 588
	TOTAUX ET MOYENNES	320	134,6	1 234,66	3,86	1 813,86	4,17	195	80,9	143	44,7	725,27	5,07	559,40	3,91	3 765,5	5,19	6,73	170 958	14 246					
	TOTAUX																								

① les années ci-dessous incluses.

② par rapport aux totaux globaux des planteurs ou des surfaces totales, pour chaque valeur en %, ④ excepté

③ en hectares, sur le total de chaque type de surfaces considérées

④ sur les 320 planteurs

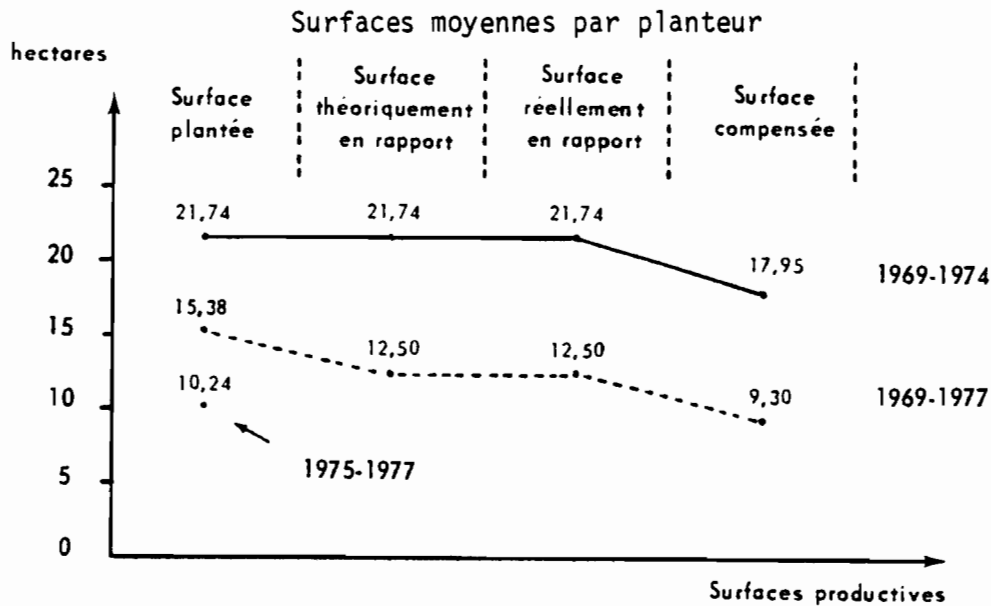
⑤ voir la distribution des surfaces, productions, rendements, gaspillages et revenus des "grands planteurs" selon les périodes de plantation et la note 8 p.542 pour comprendre le mode de calcul. Le même démarche a été suivie pour les "autres planteurs" en utilisant les résultats des distributions de surfaces plantées, en annexe pp.

- Chez les "grands planteurs"

Comparaison des différents types de surfaces plantées selon les périodes de plantation.

Le moyen le plus efficace pour établir cette comparaison est d'extraire du tableau n° 13 les moyennes correspondantes. Le graphique n° 4 les met en valeur en montrant leurs variations.

Graphique n° 4 : Variation des surfaces moyennes des "grands planteurs", selon les types de surfaces et périodes de plantation.



. Relations entre surfaces et périodes de plantation

La surface plantée moyenne diminue très sensiblement à mesure que les surfaces sont plantées plus tardivement. Une partie des surfaces plantées en deuxième période n'a pas encore atteint la première année de maturité productive. La moyenne des surfaces théoriquement en rapport baisse d'autant. Aucun planteur n'a de surface "anormalement non-en rapport". Il n'y a donc pas de différence entre les surfaces théoriquement et réellement en rapport. La surface compensée moyenne de deuxième période est proportionnellement inférieure à la surface compensée moyenne de 1ère période. La proportion est mesurée avec les surfaces réellement en rapport correspondantes (21). Cela signifie que les

$$21. \frac{9,30}{12,50} = 0,7440 \quad \frac{17,95}{21,74} = 0,8257 \quad \neq 0,0817$$

surfaces plantées en 2ème période sont en moyenne relativement plus jeunes que les surfaces plantées en 1ère période. La précocité moyenne de ces dernières est de 176 jours productifs entre la 4ème et la 5ème année de production. Ces 176 jours productifs, ou 5 mois 26 jours, équivalent à 127 jours calendaires ou 4 mois 7 jours. La maturité moyenne des plantations de première période est de 1 783 jours productifs. Ils équivalent à un âge moyen (calendaire) de 7 ans et 328 jours. La maturité moyenne des plantations de deuxième période est de 1 607 jours productifs. Ils équivalent à 7 ans et 201 jours. La différence d'âge est la même que précédemment, soit 127 jours calendaires (22). Si les rendements théoriques étaient réalisés, les 127 jours équivaldraient à une production de 3,8 tonnes/ha (23). Même si les rendements effectifs sont deux fois moindres, les 127 jours ont une valeur très significative, d'autant que la surface réellement en rapport moyenne de première période est de plus de 21 hectares. Il est vrai cependant que seulement 9 planteurs sont ici concernés.

22. Ces valeurs s'obtiennent en appliquant la formule $\frac{S.C.}{S.R.} \times \frac{100}{n}$ (cf.

p. 289). Elles se détaillent comme suit :

- . Les 1 783 jours productifs sont traduits instantanément, grâce au tableau n° 12 p. 288, en 4 ans et 454 jours productifs. La productivité en cette période de croissance est telle qu'un an calendaire, ou 360 jours, équivaut à 499 jours productifs. 1 jour calendaire vaut donc 0,7214428 jour productif entre la 4ème et la 5ème année de production.
- . Les 1 607 jours productifs sont également traduits en 4 ans et 278 jours productifs.
- . La précocité de plantation des surfaces de première période est donc la différence de maturité, exprimée en jours, entre les deux périodes, soit 176 jours productifs. Ils sont traduits en jours calendaires en appliquant la relation (0,7214428) entre jours productifs et jours calendaires. 176 jours productifs = 127 jours calendaires.
- . 1 783 jours productifs = 4 ans et 454 jours productifs.
454 jours x 0,7214428 = 328 jours. D'où 1 783 jours = 4 ans et 328 jours calendaires + 3 ans sans production = 7 ans et 328 jours.
- . 1 607 jours productifs = 4 ans et 278 jours productifs.
278 jours x 0,7214428 = 201 jours. D'où 1 607 jours = 4 ans et 201 jours calendaires + 3 ans sans production = 7 ans et 201 jours.
- . 328 jours - 201 jours = 127 jours, soit la précocité de plantation précédemment reconnue.

23. Le rendement atteint à maturité 4 ans 454 jours = 10,73 tonnes/ha.

11 t - 8 t = 3 tonnes pour 499 jours productifs

$$454 \text{ jours} = \frac{3 \times 454}{499} = 2,73 \text{ tonnes/ha.}$$

Le rendement de 4 ans 454 jours = 8 + 2,73 = 10,73 tonnes/ha.

La valeur de 127 jours calendaires = $\frac{10,73 \times 127}{360} = 3,79 \text{ tonnes/ha.}$

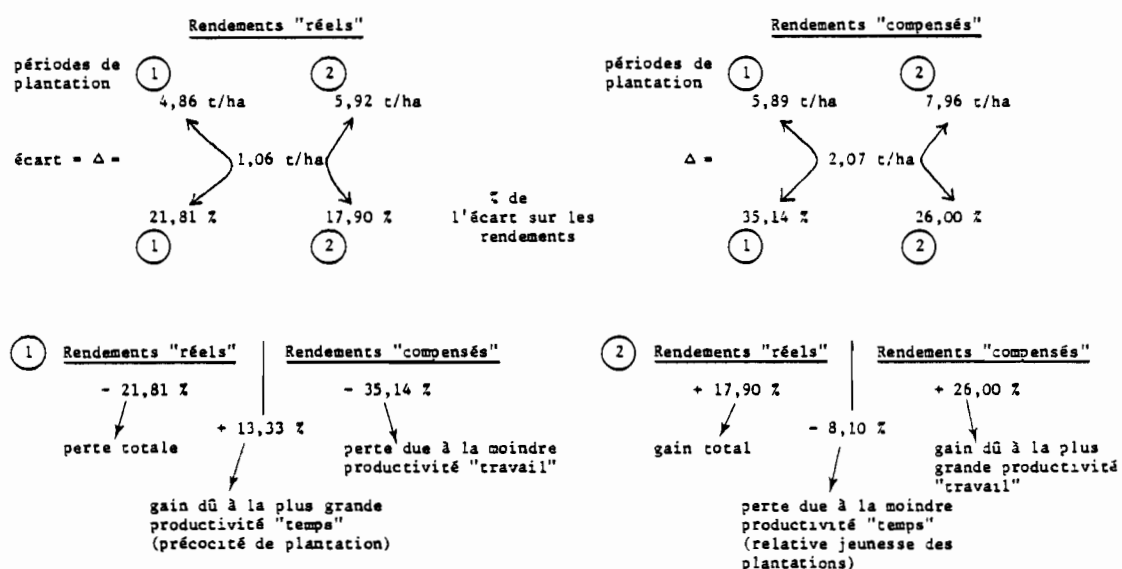
En résumé, les variations des surfaces moyennes peuvent encore apparaître sous la forme d'un indice. Il exprime le rapport de la surface moyenne de ceux qui plantèrent en première période, sur la surface moyenne de ceux qui plantèrent en deuxième période, cela pour chaque type de surface. Cet indice montre, d'une manière peut-être plus éloquente que les courbes du graphique n° 4, l'écart de surface entre les deux premières périodes de plantation. Il croît de la surface plantée moyenne à la surface compensée moyenne. Il est de 1,41 pour les surfaces plantées, 1,74 pour les surfaces théoriquement et réellement en rapport (qui ne varient pas), et 1,93 pour les surfaces compensées. Cette variation en hausse de l'indice montre, pour les surfaces plantées en deuxième période, une moindre disposition à produire que les surfaces plantées en première période, à la fois du fait de surfaces moyennes réduites, et de leur moindre maturité, en deuxième période.

. Relations entre rendements et périodes de plantation

Le rapport des productions moyennes de ceux qui plantèrent en première période sur les productions moyennes de ceux qui plantèrent en deuxième période ($\frac{105,69}{73,98}$) a pour indice 1,43. Comparé à l'indice des surfaces compensées, il est inférieur de 0,50. Seules les surfaces compensées peuvent servir de comparaison. Car la compensation des surfaces permet de neutraliser le facteur "temps", ou la productivité biologique des plantations (voir page 283). La différence entre les indices sur les surfaces et les productions (0,50) montre un avantage relatif au profit des planteurs de deuxième période. Il résulte d'un rendement moyen supérieur au rendement obtenu par les planteurs de première période. Le facteur "temps" étant neutralisé par la compensation des surfaces, la production reflète alors le facteur "travail". Le rendement "compensé" moyen exprime en tonnes/ha la productivité des plantations qui résulte du travail du planteur, que l'on peut en fait considérer comme la productivité du planteur. La productivité - des surfaces ou des planteurs - de deuxième période est de fait supérieure de plus de 2 t/ha à la productivité de première période. Cette supériorité atténue la moindre disposition à produire, reconnue précédemment à propos des surfaces. Le facteur "temps" se reflète d'ailleurs dans la différence entre le rendement "compensé" et le rendement "réel", calculé à partir des surfaces réellement en rapport. Il est contenu dans le rendement

"réel". Il a été neutralisé dans le rendement "compensé". Celui-ci est nécessairement supérieur à celui-là. La différence est d'une tonne/ha pour les planteurs de première période. Elle est de 2 tonnes/ha pour les planteurs de deuxième période. L'écart d'une tonne entre les deux périodes provient de la moindre précocité de plantation des surfaces de deuxième période par rapport aux surfaces de première période. Le rendement "réel" de deuxième période absorbe donc pour 1 tonne/ha la perte de productivité due au facteur "temps". Elle représente ici la relative jeunesse des plantations, par rapport aux plantations de première période. Le rendement "réel" ne laisse paraître de ce fait qu'une productivité supérieure d'1 tonne/ha à la productivité de première période, tandis que l'écart de productivité, dû au facteur "travail", est de plus de 2 t/ha, à l'avantage de ceux qui plantèrent en deuxième période. On désignera ces deux productivités par productivité "temps" et productivité "travail".

La comparaison des rendements "réels" et des rendements "compensés", selon les périodes de plantation, permet de mesurer les gains et les pertes de productivité "travail" et "temps". Ceci pour chacune des deux périodes de plantation lorsque l'une est comparée à l'autre.



En appliquant ces pourcentages aux productions réalisées selon les périodes de plantation on obtient des valeurs en tonnes. Soit les gains ou les pertes de production qui résultent des gains ou des pertes de productivité "travail" et "temps" d'une période par rapport à l'autre. Le tableau n° 14 en donne les résultats.

Tableau n° 14 : Appréciation des gains et des pertes de production dus aux facteurs "travail" et "temps", en tonnes, pour l'ensemble des "grands planteurs" par période de plantation, et d'une période par rapport à l'autre.

"Grands planteurs"	GAIN		PERTE		SOLDE	
Périodes de plantation	Travail	Temps	Travail	Temps	Gain	Perte
① 1969-1974		127	334			207
② 1969-1977	154			48	106	
TOTAUX	154	127	334	48		101

La maturité des plantations de ① est de 127 jours calendaires supérieure à la maturité des plantations de ②.

Interprétation :

La déficience du facteur "travail" de ① par rapport à ②, est absorbée par les facteurs "temps" et "espace", pour respectivement 127 et 207 t (24). La précocité des plantations est ici gaspillée par une productivité "travail" trop faible. En outre, il faut à ① l'équivalent "espace" de 207 tonnes pour atteindre la productivité "travail" de ②. 35,14 ha sont donc également gaspillés puisqu'ils sont requis,

24. 127 tonnes traduisent l'augmentation de production due à une maturité moyenne de 127 jours calendaires plus grande en ① qu'en ②. On peut les obtenir de deux manières :

1. Ces 127 jours calendaires représentent 13,33 % des productions de ① (voir p. 295), soit 13,33 % de 951,2 tonnes = 127 tonnes.
2. En considérant que la maturité moyenne de ① est traduite par la différence entre les surfaces compensées et réellement en rapport de ①. Comme la maturité moyenne de ② est traduite par la différence entre les rendements "compensé" et "réel" de ②. Les rendements traduisent en outre la productivité du facteur "temps". Il suffit alors d'appliquer les rendements aux surfaces correspondantes pour ① et ② puis de soustraire les résultats entre eux. On obtient ainsi la valeur en tonnes de la plus grande maturité pour les uns, comme de la moins grande pour les autres.

Soit $(161,54 \text{ ha} \times 7,96 \text{ t/ha}) - (195,69 \text{ ha} \times 5,92 \text{ t/ha}) = 127 \text{ tonnes}$.
Les mêmes raisonnements s'appliquent évidemment à l'évaluation des 48 tonnes en ②. Soit :

1. $- 8,10 \% \times 591,8 \text{ t} = - 48 \text{ tonnes}$
2. $(74,37 \text{ ha} \times 5,89 \text{ t/ha}) - (99,98 \text{ ha} \times 4,86 \text{ t/ha}) = 48 \text{ tonnes}$.

Toutes les autres valeurs du tableau n° 14 s'obtiennent en suivant la même démarche.

avec un rendement de 5,89 t/ha, pour produire 207 t (25). Cela revient à dire que chaque planteur de (1) consacre 3,91 ha pour compenser la déficience du facteur "travail" qui n'est pas comblée par l'avantage du facteur "temps" (26). Ou encore, qu'à productivité de travail égale, entre (1) et (2), la surface compensée moyenne de (1) est 14,04 ha au lieu de 17,95 ha (26bis).

Par ailleurs, l'avantage du facteur "travail" de (2) par rapport à (1), comble la déficience du facteur "temps" et en partie celle du facteur "espace", cela, respectivement pour 48 tonnes et 106 tonnes (24). 106 tonnes équivalent à 13,32 hectares, lorsque le rendement est 7,96 t/ha (25). L'avantage du facteur "travail" de (2) par rapport à (1) comble la déficience du facteur "temps" et procure à chaque planteur de (2) l'équivalent de 1,66 ha en plus (26). En d'autres termes : si la productivité "travail" de (2) était égale à celle de (1), il aurait fallu à (2) une surface compensée moyenne de 10,96 ha au lieu de 9,30 ha pour atteindre la même production (26bis).

25. Si l'on appliquait le rendement "réel" au lieu du rendement "compensé" on réintroduirait le facteur "temps", pour devoir ensuite l'évaluer, c'est évidemment superflu.

26. $3,91 \text{ ha} = \frac{35,14 \text{ ha}}{9 \text{ planteurs}} = 17,95 \text{ ha}$ (la surface moyenne compensée en (1) multipliés par 21,81 % (la perte totale).

De même, $1,66 \text{ ha} = \frac{13,32 \text{ ha}}{8 \text{ planteurs}} = 9,30 \text{ ha}$ (la surface moyenne compensée en (2) multipliés par 17,90 % (le gain total).

26bis. Le gain de temps de (1) par rapport à (2) = $\frac{127 \text{ tonnes}}{5,89 \text{ tonnes/ha} \times 9 \text{ planteurs}} = 2,40 \text{ ha/planteur}$

La perte du fait de la moindre productivité "travail" de (1) par rapport à (2) = $\frac{334 \text{ tonnes}}{5,89 \text{ tonnes/ha} \times 9 \text{ planteurs}} = 6,31 \text{ ha/planteur}$

La différence équivaut à une perte d'espace de : $6,31 - 2,40 = \frac{207 \text{ tonnes}}{5,89 \text{ tonnes/ha} \times 9 \text{ planteurs}} = 3,91 \text{ ha/planteur}$

La perte de temps de (2) par rapport à (1) = $\frac{48 \text{ tonnes}}{7,96 \text{ tonnes/ha} \times 8 \text{ planteurs}} = 0,75 \text{ ha/planteur}$

Le gain du fait de la plus grande productivité "travail" de (2) par rapport à (1) = $\frac{154 \text{ tonnes}}{7,96 \text{ tonnes/ha} \times 8 \text{ planteurs}} = 2,42 \text{ ha/planteur}$

La différence équivaut à un gain d'espace de : $2,418 - 0,754 = 1,664 = \frac{106 \text{ t}}{7,96 \text{ t/ha} \times 8 \text{ planteurs}} = 1,66 \text{ ha/planteur}$

. Premières explications

Dans l'ensemble, les planteurs de deuxième période maîtrisent mieux leurs plantations que les planteurs de première période. L'accroissement de leurs surfaces est plus étalé dans le temps. La superficie moyenne de leurs plantations est aussi plus réduite qu'en première période. Cette double attitude évite le gaspillage, en termes de temps et d'espace, que connaissent les planteurs de première période par rapport à ceux de deuxième période. Elle prouve que les planteurs de deuxième période tiennent mieux compte de la limitation de la force de travail disponible que les planteurs de première période. Cela ne signifie pas que les planteurs de deuxième période ne font pas de gaspillage, et que leur force de travail est employée de la manière la plus efficace. Car tout dépend sur quoi porte la comparaison. Ainsi, l'on trouve aussi un gaspillage pour les planteurs de deuxième période. Il est même supérieur au gaspillage des planteurs de première période par rapport aux planteurs de deuxième période. On le reconnaît en rapprochant les résultats obtenus avec ceux qu'ils auraient dû atteindre si les rendements "théoriques" avaient été réalisés (27). Il va de soi que si l'on établit la même comparaison avec les planteurs de première période, leur gaspillage s'avère être bien supérieur à celui des planteurs de deuxième période (28). Mais il semble plus à propos de comparer les gaspillages par rapport aux rendements "théoriques", avec les "autres planteurs". Alors, les explications propres aux planteurs selon les périodes de plantation auront plus de poids. Aussi nous les arrêterons momentanément ici pour les "grands planteurs".

-
27. Il avait été trouvé à la note 23, p. 293, que le rendement "théorique" équivalent à la maturité de (1), soit pour 4 ans et 454 jours = 10,73 tonnes/ha. De la même manière, pour la maturité de (2), soit pour 4 ans et 278 jours = 9,67 tonnes/ha. Le rendement "réel" de (2) étant 5,92 tonnes/ha, la différence est de 3,75 tonnes/ha. Multipliée par la surface réellement en rapport (99,98 ha), on obtient 375 tonnes. C'est le gaspillage de (2) par rapport au résultat devant être obtenu si les rendements "théoriques" avaient été réalisés. Le gaspillage de (1) par rapport à (2) est, on l'a vu, de 334 tonnes = $(7,96 \text{ t/ha} - 5,89 \text{ t/ha}) \times 161,54 \text{ ha} = 334 \text{ tonnes}$.
28. Le rendement "théorique" devant être atteint par (2) est de 10,73 t/ha. Le rendement "réel" étant de 4,86 t/ha, la différence de rendement est 5,87 t/ha. Multipliée par la surface réellement en rapport = 1 149 tonnes = $(195,67 \text{ ha} \times 5,87 \text{ t/ha})$. Ce gaspillage est donc nettement supérieur à celui réalisé en (2).

- Chez les "autres planteurs"

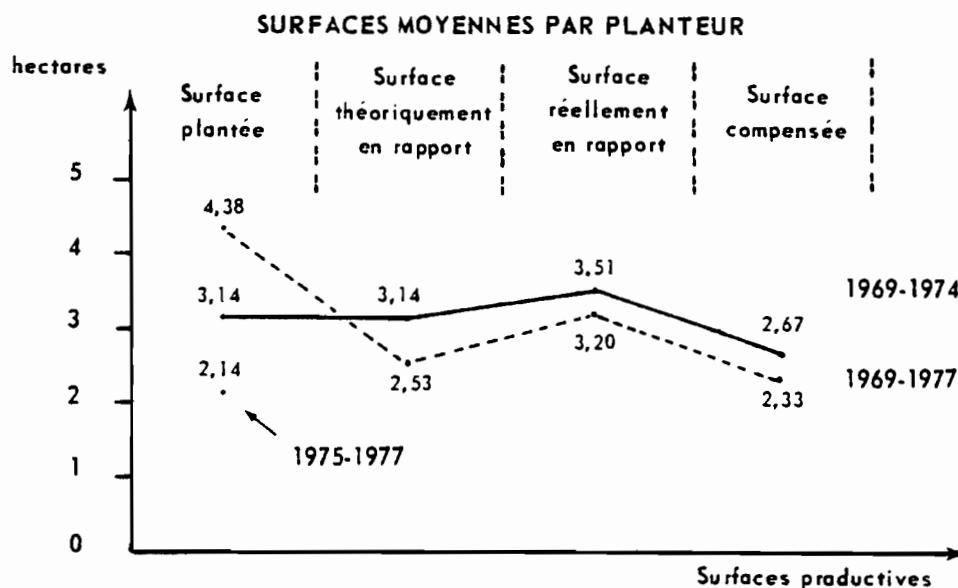
. Relations entre surfaces et périodes de plantation

Nous suivrons pour l'essentiel la même démarche que pour les "grands planteurs". A une exception près cependant, du fait du nombre des planteurs considérés. Contrairement aux "grands planteurs" qui ne sont que 18, les "autres planteurs" sont au total 302. Leur répartition selon les périodes de plantation a une toute autre incidence sur les surfaces moyennes que pour les "grands planteurs". D'abord parce qu'avec le nombre les particularités se multiplient.

Surfaces plantées et nombre de planteurs

Les surfaces plantées sont presque régulièrement réparties entre les trois périodes de plantation. Elles sont en fait de 39 %, 32 % et 29 %, respectivement pour les première, deuxième et troisième périodes. Il n'en est cependant pas de même pour la répartition des planteurs pour chacune de ces périodes. Ils plantèrent pourtant au total des superficies voisines. Elles sont pratiquement égales pour ceux qui plantèrent dans les deuxième et troisième périodes, et de 26 % supérieures pour ceux qui plantèrent en première période. La différence numérique des planteurs selon les périodes se répercute d'autant, nécessairement, sur les surfaces moyennes correspondantes. Celles-ci sont extraites du tableau n° 13. Et le graphique n° 5 les met en valeur en montrant leurs variations, à l'instar du graphique n° 4 pour les "grands planteurs".

Graphique n° 5 : Variation des surfaces moyennes des "autres planteurs" selon les types de surfaces et les périodes de plantation.



La surface plantée moyenne ne diminue pas comme pour les "grands planteurs" à mesure que les plantations sont plus tardives. L'étalement des plantations sur un plus grand nombre d'années permet au contraire d'augmenter la surface moyenne plantée. L'accroissement des surfaces se faisant par toutes petites doses, il suffit d'en prolonger la durée pour atteindre un total plus grand. Mais l'accroissement moyen tend à doubler dans les dernières années (29). 42 % des surfaces plantées en deuxième période n'ont pas encore atteint la première année de maturité productive, d'où la chute de la surface moyenne de 4,38 à 2,53 ha. La remontée de la surface moyenne entre les surfaces théoriquement et réellement en rapport est proportionnellement plus forte pour la deuxième période que pour la première. Elle est due à l'élimination de surfaces "anormalement non-en rapport" qui sont en moyenne très petites. Elles sont pratiquement deux fois plus nombreuses en deuxième période qu'en première période (30).

29. En divisant les surfaces moyennes par le nombre d'années de chaque période de plantation, on obtient la surface moyenne plantée par année :

$$\frac{2,14}{3} = 0,71 \text{ ha} ; \frac{4,38}{9} = 0,49 \text{ ha} ; \frac{3,14}{6} = 0,52 \text{ ha}$$

Si l'on ne considère que les surfaces plantées pendant les 3 dernières années de chaque période, on obtient à partir du tableau n° 9, p. 282, respectivement pour les 3ème, 2ème et 1ère périodes :

$$\frac{2,14}{3} = 0,71 \text{ ha/an} ; \frac{1,85}{3} = 0,62 \text{ ha/an} ; \frac{1,07}{3} = 0,36 \text{ ha/an}.$$

La tendance est bien au doublement de l'accroissement annuel.

30. Les surfaces "anormalement non-en rapport" en première période sont respectivement pour 1973 et 1974 : 23,81 ha et 22,39 ha, soit 46,20 ha. Elles concernent 25 planteurs sur les 112 planteurs qui plantèrent au total 351,15 ha. Les surfaces "anormalement non-en rapport" en deuxième période sont pour ces deux années : 9,66 ha et 32,73 ha, soit 42,39 ha. Elles concernent, elles, 27 planteurs, mais sur les 66 planteurs qui plantèrent au total 167,04 ha. Les surfaces "anormalement non-en rapport" sur les surfaces plantées totales, comme les planteurs concernés sur l'ensemble des planteurs de chaque période, montrent un rapport presque double pour la deuxième période par rapport à la première.

$$\left. \begin{array}{l} \frac{46,20 \text{ ha}}{351,15 \text{ ha}} = 13,16 \% \\ \frac{42,39 \text{ ha}}{167,04 \text{ ha}} = 25,38 \% \end{array} \right\} = \frac{1}{1,93}$$

$$\left. \begin{array}{l} \frac{25 \text{ planteurs}}{112 \text{ planteurs}} = 22,32 \% \\ \frac{27 \text{ planteurs}}{66 \text{ planteurs}} = 40,91 \% \end{array} \right\} = \frac{1}{1,83}$$

Les surfaces "anormalement non-en rapport" en deuxième période sont reconnues dans la "distribution des surfaces plantées par les 66 planteurs qui plantèrent de 1969 à 1977 ...", en annexe, pages 544-545. Et les surfaces "anormalement non-en rapport" en première période sont reconnues par extrapolation entre les données de la précédente distribution et celle des "surfaces de plus de 3 ans d'âge sans production en 1977 ...", également en annexe, p. 541.

La surface compensée moyenne de deuxième période est proportionnellement inférieure à la surface compensée moyenne de première période (31). On reprend ici les mêmes termes que pour les "grands planteurs" (page 292). Les plantations de deuxième période sont donc à peine plus jeunes que celles de première période. La précocité moyenne de ces dernières est donc de 71 jours productifs entre la 4ème et la 5ème année de production. Ils équivalent à 51 jours calendaires entre la 4ème et la 5ème année de production. La maturité moyenne des plantations de première période est de 1 647 jours productifs. Ils équivalent à un âge moyen (calendaire) de 7 ans et 229 jours. La maturité moyenne des plantations de deuxième période est de 1 576 jours productifs. Ils équivalent à 7 ans et 78 jours calendaires. La différence d'âge est évidemment la même que précédemment, soit 51 jours calendaires (32). Si les rendements "théoriques" étaient réalisés, les 51 jours équivaldraient à une productivité de 1,40 t/ha (33). Ils entraîneraient au total une production de 427 tonnes ! (34). Mais comme le rendement "réel" est moindre, le bénéfice de la précocité l'est d'autant. Enfin, la différence des indices entre les surfaces réellement en rapport ($\frac{3,51}{3,20} = 1,10$) et les surfaces compensées

$$31. \frac{2,33}{3,20} = 0,73 \qquad \frac{2,67}{3,51} = 0,76$$

32. En appliquant la formule $\frac{S.C.}{S.R.} \times \frac{100}{n}$ (voir p. 289) on obtient une maturité moyenne en première période de 1 647 jours productifs, soit 4 ans et 318 jours productifs. Les 318 jours productifs valent 229 jours calendaires entre la 4ème et la 5ème année de production. L'âge moyen calendaire est donc 4 ans 229 jours + 3 ans sans production = 7 ans 229 jours. La maturité moyenne en deuxième période est de 1 576 jours productifs, soit 4 ans et 247 jours productifs. Ces derniers valent 178 jours calendaires entre la 4ème et la 5ème année de production. L'âge moyen calendaire est donc 4 ans 178 jours + 3 ans = 7 ans et 178 jours. La différence d'âge moyen est bien de 51 jours.

33. Le rendement atteint à maturité de 4 ans 314 jours productifs = 9,91 t/ha. 11 tonnes - 8 tonnes = 3 tonnes pour 499 jours productifs

$$318 \text{ jours} = \frac{3 \times 318}{499} = 1,91 \text{ tonne} .$$

Le rendement de 4 ans 318 jours = 8 + 1,91 = 9,91 tonnes/ha. La valeur de 51 jours calendaires = $\frac{9,91 \times 51}{360} = 1,40$ tonne /ha. Ceci est bien évident puisqu'il faut 1 an à ce niveau de maturité pour produire 9,91 tonnes. 51 jours produisent donc $\frac{51}{360}$ de 9,91 tonnes, soit 1,40 tonne .

34. La surface réellement en rapport de première période est de 304,95 ha. En la multipliant par 1,40 tonne ,on obtient 427 tonnes.

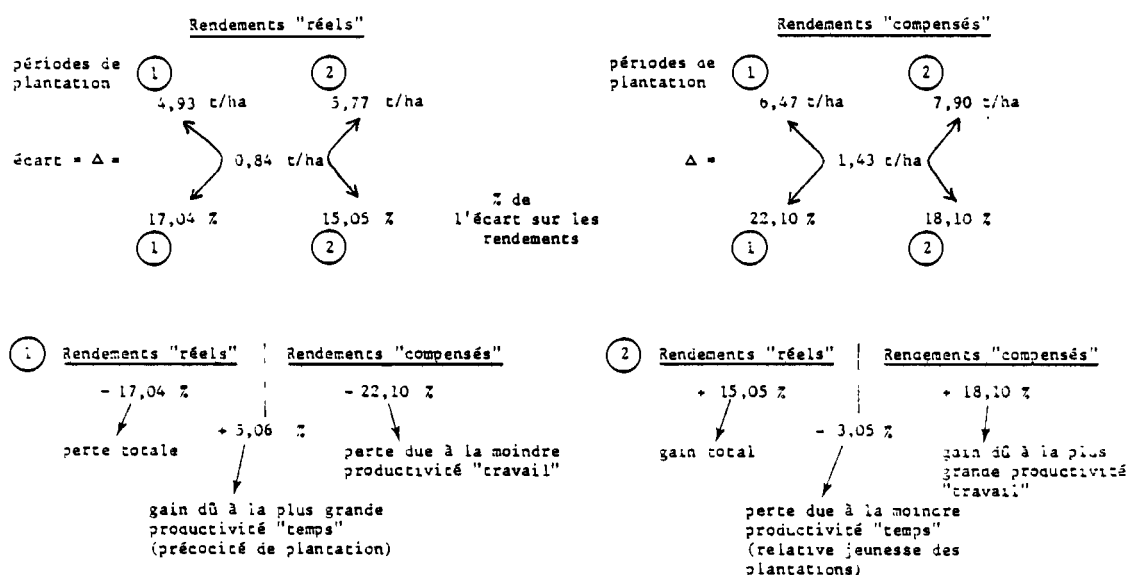
$(\frac{2,67}{2,33} = 1,15)$ est infime. Elle montre certes une moindre disposition à produire pour les surfaces de deuxième période qu'en première période, mais elle est sans proportion avec la situation prévalant pour les "grands planteurs". Elle est ici également due à une surface moyenne productive plus réduite et à une moindre précocité de plantation qu'en première période, mais, rappelons-le, dans des proportions plus petites, en fait, près de quatre fois moindres que pour les "grands planteurs" (35).

. Relations entre rendements et périodes de plantation

Le rapport des productions moyennes entre la première période et la deuxième période est $(\frac{17,28}{18,44})=0,94$. Il était pour les surfaces compensées de 1,15. Cela signifie que la moindre disposition à produire a été comblée grâce à un rendement supérieur pour les planteurs de deuxième période. La différence entre les rendements "compensés" des deux périodes montre la supériorité de la productivité "travail" (1,43 tonnes/ha). C'est elle qui a permis aux planteurs de deuxième période de combler leur handicap "temps". Puisque la différence de productivité entre les rendements "réels" est de 0,84 t/ha, la baisse de la productivité "temps" due à la moindre précocité de plantation est 0,59 t/ha (1,43 - 0,84). On apprécie les gains et pertes respectifs dus aux productivités "travail" et "temps", pour chaque période de plantation, de la même manière que pour les "grands planteurs".

(Voir page suivante).

35. Les rapports des surfaces réellement en rapport et des surfaces compensées pour les "grands planteurs" sont respectivement 1,74 et 1,93. Leur différence 0,19 est en fait près de quatre fois la différence des rapports obtenue pour les "autres planteurs" : 0,05, (1,15 - 1,10). On sait en outre que la différence de maturité est ici de 51 jours calendaires au lieu de 127 jours pour les "grands planteurs" (voir pp.292-293 et note 22).



Transformons ces pourcentages en tonnages, comme pour les "grands planteurs" (p. 296).

Tableau n° 15

Appréciation des gains et des pertes de production dus aux facteurs "travail" et "temps", en tonnes, pour l'ensemble des "autres planteurs", par période de plantation et d'une période par rapport à l'autre.

"Autres planteurs"	GAIN		PERTE		SOLDE	
	"Travail"	"Temps"	"Travail"	"Temps"	Gain	Perte
① 1969-1974		76	332			256
② 1969-1977	130			22	108	
	130	76	332	22		148

La maturité des plantations de ① est de 51 jours calendaires supérieure à la maturité des plantations de ②

Les interprétations pour les "grands planteurs" qui accompagnent le tableau n° 14, page 296, sont ici valables, pour peu que l'on retienne les valeurs du tableau n° 15 ci-dessus. On s'en servira donc, en nous épargnant ainsi des redites. On notera tout de même que le gaspillage

d'espace de ① par rapport à ② est :

$$\frac{256 \text{ tonnes}}{6,47 \text{ tonnes/ha} \times 87 \text{ planteurs}} = 0,45 \text{ ha/planteur,}$$

et le gain d'espace de ② par rapport à ① est :

$$\frac{108 \text{ tonnes}}{7,90 \text{ tonnes/ha} \times 39 \text{ planteurs}} = 0,35 \text{ ha/planteur.}$$

Gain et gaspillage sont, proportionnellement aux surfaces, du même ordre que pour les "grands planteurs".

. Premières explications

Dans l'ensemble, les planteurs de deuxième période maîtrisent mieux leurs plantations que les planteurs de première période, du fait que leur force de travail est, par rapport à la première période, ou mieux employée, ou davantage disponible, ou les deux à la fois. En résultent des superficies plantées en moyenne plus grandes et une productivité "travail" supérieure, pour les planteurs de deuxième période. En s'arrêtant de planter fin 1974, les planteurs de première période se sont privés d'un complément de production à venir. Leurs acquis, par rapport aux résultats qu'ils auraient réalisés, si les rendements "théoriques" avaient été atteints, sont également plus faibles qu'en deuxième période (36). Les comparaisons sont à ce niveau plus intéressantes à faire avec l'ensemble des planteurs, en incluant les données des "grands planteurs" selon les périodes de plantation.

36. Le rendement "théorique" devant être atteint en première période est de 9,91 t/ha (voir la note 33, p. 301). La production à réaliser devait être de 304,95 ha x 9,91 t/ha = 3 022 tonnes. Seulement 1 503,2 tonnes ont été produites, soit 49,74 % de ce qui aurait dû l'être. Le rendement "théorique" devant être atteint en deuxième période est 9,49 t/ha. On l'obtient de la même manière que précédemment. Soit pour une maturité de 4 ans et 247 jours : pour

$$4 \text{ ans} = 8 \text{ tonnes/ha} ; \text{ pour } 247 \text{ jours} = \frac{11 - 8 \text{ t} \times 247}{499} = 1,49, \text{ donc}$$

8 + 1,49 = 9,49 t/ha. La production à réaliser devait être 124,65 ha x 9,49 t/ha = 1 182 tonnes, et non seulement 719,3 tonnes, soit 60,85 %. Les planteurs de deuxième période gaspillaient donc 11,11 % moins, en production, que les planteurs de première période. On peut obtenir le rendement "théorique" d'une manière beaucoup plus simple : en multipliant le rendement de pleine maturité par le rapport

$$\frac{\text{Surfaces compensées}}{\text{Surfaces réellement en rapport}} = \text{R.P.M.} \left(\frac{\text{S.C.}}{\text{S.R.}} \right)$$

Ainsi 9,49 t/ha = 13 t/ha $\left(\frac{91,00 \text{ ha}}{124,64 \text{ ha}} \right)$. Le rapport $\frac{\text{S.C.}}{\text{S.R.}}$ exprime le facteur "temps". La productivité dépendant de la maturité, on obtient la productivité "théorique" relative à la maturité des plantations considérées.

- Chez l'ensemble des planteurs

Nous devons ici mettre en rapport les données de l'ensemble des planteurs, selon les catégories et les périodes de plantation, dans le but de faire ressortir d'autres caractéristiques en vue de compléter les premières explications respectives des "grands planteurs" et des "autres planteurs". Le tableau n° 16 ci-dessous, montre les productions, surfaces, rendements et "gaspillages", selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation.

Tableau n° 16

Productions, rendements et "gaspillages", selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation

		I	II	III	IV	V			VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Catégories de planteurs	Périodes de plantation	Production totale (tonnes)	Production par planteur en rapport (tonnes)	Superficie en rapport par planteur (hectares)	Superficie compensée par planteur (hectares)	Rendements			Δ entre rendements "théo" à "réel" (tonnes/ha)	Δ entre rendements "compensés" et de pleine maturité	Production "théorique" (tonnes)	Production réalisée (Σ)	Production manquante (Σ)	Production manquante (tonnes)	"Gaspillage" par planteur (tonnes)
						"réel"	"compensé"	"théorique"							
						(tonnes/hectares)									
"GRANDES PLANTEURS"	1969-1974	951,2	105,69	21,74	17,95	4,86	5,89	10,73	5,87	7,11	2 100	45,29	54,71	1 149	127,61
	1969-1977	591,8	73,98	12,50	9,30	5,92	7,96	9,67	3,75	5,04	967	61,22	36,78	375	46,88
"AUTRES PLANTEURS"	1969-1974	1 503,2	17,28	3,51	2,67	4,93	6,47	9,91	4,98	6,53	3 022	49,74	51,26	1 519	17,48
	1969-1977	719,3	18,44	3,20	2,33	5,77	7,90	9,49	3,72	5,10	1 182	60,85	39,15	462	11,87
TOTAUX 6 PÉRIODES		3 765,5	26,33	5,07	3,91	5,19	6,73	10,025	4,83	6,27	7 271	51,79	48,21	3 505,5	24,51
			①					②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨

Toutes ces valeurs sont issues ou déduites du tableau n° 13 page

- ① $\frac{3\,765,5 \text{ tonnes}}{143 \text{ planteurs}} = 26,33 \text{ tonnes/planteur}$. Les planteurs en rapport sont respectivement 9, 8, 112 et 66 selon les catégories et les périodes, on procède de la même manière pour obtenir les productions moyennes pour chacune d'elles.
- ② $10,025 \text{ tonnes/ha} = 13 \text{ tonnes/ha} - \frac{3,19}{6,73} = \frac{\text{Production théorique } 7\,271 \text{ tonnes}}{\text{Surface en rapport } 725,27 \text{ ha}} = 10,025 \text{ tonnes/ha}$. C'est le rendement "théorique" moyen de l'ensemble des plantations villageoises. Il est fonction de leur maturité moyenne. Elle est exprimée par le rapport $\frac{\text{Surfaces réelles}}{\text{Surfaces compensées}}$ ou encore par le $\frac{\text{rendement "compensé"}}{\text{rendement "réel"}}$. A chaque niveau de maturité correspond un rendement "théorique".
- ③ $4,83 = 10,02 - 5,19 \text{ tonnes/ha}$ ou encore $\frac{7\,271 \text{ tonnes} - 3\,765,5 \text{ tonnes}}{725,27 \text{ ha}} = 4,83 \text{ tonnes/ha}$. C'est le "gaspillage" à l'hectare qui résulte d'une productivité "travail" insuffisante par rapport à celle nécessaire pour atteindre les rendements "théoriques".
- ④ $6,27 \text{ tonnes/ha} = 13 \text{ tonnes/ha} - 6,73 \text{ tonnes/ha}$. C'est le "gaspillage" à l'hectare compensé (de pleine maturité), qui résulte d'une productivité "travail" insuffisante par rapport à celle nécessaire pour atteindre le rendement de pleine productivité à la pleine maturité des plantations.
- ⑤ En appliquant le rendement "théorique" aux surfaces en rapport on obtient : $10,025 \text{ tonnes/ha} \times 725,27 \text{ ha} = 7\,271 \text{ tonnes}$.
- ⑥ $\frac{3\,765,5 \text{ tonnes} \times 100}{7\,271 \text{ tonnes}} = 51,79 \%$ ⑦ $\frac{7\,271 \text{ tonnes} - 3\,765,5 \text{ tonnes}}{72,71} = 48,21 \%$ ⑧ $7\,271 \text{ tonnes} - 3\,765,5 = 3\,505,5 \text{ tonnes}$
- ⑨ $\frac{7\,271 - 3\,765,5 \text{ tonnes}}{143 \text{ planteurs}} = 24,51 \text{ tonnes/planteur} = 4,83 \text{ tonnes/ha} \times 5,07 \text{ ha} = 6,27 \text{ tonnes/ha} \times 3,91 \text{ ha}$

Δ entre rendements "théorique" et "réel" moyens

surface en rapport moyenne

Δ entre rendements de pleine maturité et "compensé" moyens

surface compensée moyenne

Une remarque s'impose du fait de la présence de rendements "théoriques". Ceux-ci sont aux rendements "réels" ce que le rendement de pleine maturité est aux rendements "compensés". On pourrait donc supposer qu'il y a double emploi entre les rendements "théoriques" et "compensés". Tous deux considèrent que la productivité "travail" est optimum. Mais le rendement "compensé" la considère à la pleine maturité des plantations, tandis que le rendement "théorique" l'apprécie selon le niveau de maturité des plantations. Le facteur "temps" y est encore contenu ; il ne l'est plus dans le rendement "compensé". Le rendement "théorique" exprime donc la maturité des plantations. Il permet de ce fait une meilleure appréciation intuitive des résultats des planteurs concernés que le rendement "compensé". Ce dernier ne laisse pas apparaître le niveau de maturité des plantations. Il se compare avec la productivité de pleine maturité. Elle est souvent plus éloignée du rendement "compensé" que le rendement "théorique" n'est distant du rendement "réel". Les résultats de ceux qui plantèrent plus tardivement ne sont pas "affligés" par de grands écarts entre rendements "réel" et "théorique". Ce dernier est alors relativement bas puisqu'il est fonction de la maturité de leurs plantations. L'écart entre rendements "réel" et "théorique" désigne le "gaspillage" qui résulte de la moindre productivité "travail" du planteur, de même que l'écart qui existe entre rendements "compensé" et de pleine maturité. Le premier "gaspillage" est apprécié par rapport à la pleine productivité "travail" selon le niveau de maturité des plantations considérées. Le deuxième "gaspillage" se rapporte à la productivité "travail" optimum à la pleine maturité des plantations. Ils ont des valeurs différentes car ils s'appliquent, l'un aux surfaces réellement en rapport, l'autre, aux surfaces compensées. Leur produit est certes le même, comme le prouve la note 9 du tableau n° 16, mais ils peuvent montrer des tendances opposées, comparées aux "gaspillages" ("compensé" et "théorique") d'autres plantations. Notamment lorsque les rendements "réels" sont proches et que la différence de maturité des plantations est faible. L'inversion de la tendance du "gaspillage" résulte de productivités différentes - propres à chaque niveau de maturité des plantations - par rapport à la productivité de pleine maturité. A moindre maturité correspond une moindre productivité "théorique". La déduction du rendement "réel" laisse apparaître un moindre "gaspillage" à l'hectare par rapport à celui qui résulterait de plantations plus âgées, a fortiori lorsqu'elles sont considérées comme ayant atteint leur pleine maturité. Les planteurs de deuxième période (1969-1977)

ont des résultats qui présentent une telle inversion (37) mais aucune incidence n'en résulte au niveau du "gaspillage" moyen par planteur, puisqu'il est le même, qu'il soit apprécié à partir des rendements "compensés" ou "théoriques" (38). L'évaluation des rendements "théoriques" est particulièrement intéressante pour le calcul du "gaspillage" "théorique" à l'hectare (qui correspond à l'écart entre les rendements "théoriques" et "réels"). Son avantage majeur par rapport au "gaspillage" "compensé" à l'hectare est qu'il se rapporte aux surfaces réelles et non aux surfaces compensées. En plus, le "gaspillage" "théorique" tient compte de la maturité des plantations. De ce fait, la moindre précocité de plantation de certains n'est pas perçue comme devant entraîner une dépréciation de leur productivité "travail" par rapport à ceux qui plantèrent plus tôt.

- LES RÉSULTATS

. Mise à l'épreuve de la notion de "gaspillage"

L'innovation du tableau n° 16 est évidemment l'appréciation d'un "gaspillage" par planteur selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation. Ce "gaspillage" représente uniquement la production non réalisée résultant de la faible productivité "travail" du planteur. Le "gaspillage" est ici la différence entre la productivité "travail" et la productivité "théorique", qui est fonction de la maturité des plan-

37. L'écart entre rendements "théorique" et "réel" s'obtient par la formule :

$$\text{Rendement de Pleine Maturité PPM} \times \frac{\text{Surfaces Compensées}}{\text{Surf. Réelle en rapport}} - \text{Rendement "réel"},$$

soit la $\frac{\text{Production}}{\text{Surface Réelle en rapport}}$

De même, l'écart entre rendements de pleine maturité et "compensés" s'obtient ainsi :

$$\text{RPM} - \text{Rendement "compensé", soit la } \frac{\text{Production}}{\text{Surface Compensée}}$$

L'application de ces formules aux résultats de deuxième période donne :

<u>Δ Théorique</u>	<u>Δ Compensé</u>
- pour les "grands planteurs"	
$13 \left(\frac{9,30}{12,50} \right) - \left(\frac{73,98}{12,50} \right)$	$13 - \left(\frac{73,98}{9,30} \right)$
$9,670034 - 5,9191838 = 3,7508502 \text{ t/ha}$	$13 - 7,9575099 = 5,042491 \text{ t/ha}$
- pour les "autres planteurs"	
$13 \left(\frac{2,33}{3,20} \right) - \left(\frac{18,44}{3,20} \right)$	$13 - \left(\frac{18,44}{2,33} \right)$
$9,4905736 - 5,7705575 = 3,7200161 \text{ t/ha}$	$13 - 7,9043956 = 5,095605 \text{ t/ha}$
moins gaspillage pour les "autres planteurs" = 0,0308341 t/ha	moins gaspillage pour les "autres planteurs" = 0,053114 t/ha

Si la relation $\frac{\text{S.C.}}{\text{S.R.}}$ des "grands planteurs" se réalisait aussi pour les "autres planteurs"

S.C. serait 2,38 au lieu de 2,33.

Le "gaspillage théorique" serait alors : 3,8994765 et le "gaspillage compensé" : 5,242294.

Le rapport $\frac{3,7508502}{3,8994765} = \frac{5,042491}{5,242294}$ montre qu'il n'y a plus d'inversion de tendances dans les "gaspillages".

Les valeurs exactes sont obtenues à partir des surfaces et productions totales (du tableau 13) et non à partir des moyennes par planteurs.

38. Soit $\left[\text{RPM} \left(\frac{\text{S.C.}}{\text{S.R.}} \right) - \text{R.R.} \right] \text{ S.R.} = \left[\text{RPM} - \text{R.C.} \right] \text{ S.C.}$ Se reporter à la note 37.

Pour les "grands planteurs" de deuxième période, cela donne :

$$3,7508502 \times 12,50 = 46,88 \text{ tonnes} ; 5,042491 \times 9,30 = 46,88 \text{ tonnes.}$$

tations. Seul le facteur "travail" est donc considéré. Nous nous sommes déjà interrogés sur la légitimité d'appliquer aux plantations villageoises les rendements "théoriques" qui ont cours à la plantation industrielle (voir page 284 et note 15). La question est à nouveau reprise car, plus cruciale, elle engage ici le rejet ou l'acceptation du "gaspillage" reconnu dans le tableau n° 16. En ne retenant que les rendements "compensés", la comparaison se fait avec le rendement de pleine maturité, soit 13 tonnes/ha. Il faut donc comparer le rendement "compensé" des plantations villageoises à celui de la plantation industrielle. Ce dernier n'est pas de 13 t/ha, mais de 11,09 t/ha (39), ce qui est déjà bien différent. Or, la lecture du tableau n° 6, page 275, donne déjà deux rendements "compensés" élevés : 9,43 t/ha pour Dogabrè, et 9,41 t/ha pour Ziouayo dans la région de Guéyo. Une différence de 1,67 t/ha avec la plantation industrielle, c'est relativement peu. Il est vrai que les surfaces concernées n'ont rien de comparable : 46,79 ha pour les deux villages, contre 4 632 ha pour la plantation industrielle. Les rendements inférieurs tombent ensuite de deux tonnes, dans la tranche des plus de 7 tonnes/ha. Ils apparaissent pour 5 villages : 4 dans la région de Soubré, 1 dans la région de Guéyo (40). Cependant, le rendement "compensé" moyen de chaque village est obtenu à partir des rendements "compensés" moyens selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation. Rien n'indique a priori que ceux-ci soient du même ordre que celui-là. Et le contraire montrerait les disparités entre les planteurs. Mais on peut encore aller plus loin, car les rendements "compensés" moyens selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation dépendent aussi des surfaces plantées. Ils sont

39. En reprenant les tableaux n° 4 et 5, pp. 255 et 256, seules les trois dernières années de plantation ne sont pas en pleine maturité en fin 1977. Elles ont respectivement 7, 6 et 5 ans d'âge. Les surfaces compensées sont donc : 718 ha + 1 014 + 1 107 + 999 (0,8462) + 353 (0,6154) + 441 (0,4615) = 4 105 ha en fin 1977. La production totale étant de 45 532 tonnes pour l'année 1976-77, le rendement "compensé" est donc 11,09 t/ha. Le rendement "réel" est de 9,83 t/ha. Et le rendement "théorique" est de 11,52 t/ha. Ici aussi il y a gaspillage de 1,69 tonne /ha (la différence entre les rendements "théoriques" et "réels"). Un gaspillage qui passe à 2,34 t/ha en fin 1978 (calculé à partir des chiffres pour 1978 du tableau n° 5, p. 256).

40. Zogbodoua, Gbogréko, Liguiyo et G'nénéfèroua en pays Bété de Soubré, pour respectivement 7,52 - 7,50 - 7,27 et 7,22 t/ha ; et Dagouayo dans la région de Guéyo, pour 7,78 t/ha.

nécessairement affectés par des surfaces relativement grandes à faible productivité. La faible productivité des uns cache ainsi la forte productivité des autres. En retenant les rendements "compensés" réalisés par les planteurs, et non les rendements moyens par groupes de planteurs, on obtient une image plus exacte des divers comportements. Il n'est ici plus possible de nous satisfaire de l'extrapolation des résultats. On trouvera donc en annexe, pages 546-547, la distribution des surfaces plantées par les 112 "autres planteurs" qui plantèrent de 1969 à 1974, avec les productions et rendements correspondants. Nous avons déjà cette distribution pour les 66 "autres planteurs" qui plantèrent de 1969 à 1977, et son équivalent pour les "grands planteurs". Avec toutes ces données l'on établit la "distribution comparative des rendements "compensés" entre "grands planteurs" et "autres planteurs" de première et de deuxième période", en annexe, pages 548-549. Une constatation d'importance s'impose : 19 % des planteurs (27 sur 143) ont chacun un rendement "compensé" supérieur à 9 t/ha. Ils sont ici 9 fois plus nombreux que les planteurs en rapport du village Dogabrè, au nombre de 3 (voir le tableau n° 6). Le village Ziouayo n'est plus retenu puisque les données des planteurs des 4 villages de la région de Guéyo ne sont pas incluses dans la distribution comparative des rendements. Ces 27 planteurs ont surtout (ensemble) un rendement "compensé" moyen de 11,35 t/ha ! Ils totalisent 30 % des productions réalisées dans l'ensemble des 18 villages en pays Bété de Soubré. Leurs surfaces sont moins spectaculaires : 16 % des surfaces réellement en rapport et 18 % des surfaces compensées totales. Les données sur ces 27 planteurs sont réparties selon les catégories et les périodes de plantation dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 17

Reconnaissance du rendement "compensé" moyen des planteurs dont le rendement "compensé" est supérieur à 9 tonnes/ha

Catégories de planteurs	Périodes de plantation	Nbre	Productions (tonnes)	Surfaces réelles en rapport	Surfaces compensées	Rendements		Surface en rapport moyenne par planteur
						"réels"	"compensés"	
"grands planteurs"	1969-1974	1	123,1	10,66	10,66	11,55	11,55	10,66
	1969-1977	2	209,3	18,60	18,60	11,25	11,25	9,30
"autres planteurs"	1969-1974	10	436,1	45,09	36,16	9,67	12,06	4,51
	1969-1977	14	371,2	41,86	34,98	8,87	10,61	2,99
TOTAUX ET MOYENNES		27	1 139,7	116,21 ha	100,40 ha	9,81	11,35	4,30

Ces chiffres sont issus des diverses distributions des surfaces, productions et rendements, en annexe pages 542-549

Ces résultats sont en eux-mêmes suffisamment probants. Ils sont du reste supérieurs à ceux réalisés à la plantation industrielle. Le rendement "théorique" moyen étant ici de 11,23 tonnes/ha, le gaspillage "travail" n'est que de 1,42 tonne /ha, au lieu de 1,69 tonne /ha à la plantation industrielle (note 39, page 308). Mais ces résultats ne sont pas isolés, comme le montre la "distribution comparative des rendements "compensés" ..." en annexe, pages 548-549 . Ainsi, immédiatement après les rendements de 9 t/ha et plus, 18 planteurs sur 143 ont des rendements "compensés" de 8 t/ha et plus et 13 planteurs ont des rendements de 7 t/ha et plus. Au total, plus de 40 % des planteurs ont donc un rendement "compensé" supérieur à 7 t/ha. La moyenne de leurs rendements "compensés" (et non leur rendement "compensé" moyen qui, lui, dépend des surfaces plantées) est du reste fort élevée : 9,52 t/ha ($\frac{551,91 \text{ t/ha}}{58 \text{ planteurs}}$). Elle est approximativement la même selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation. Soit 9,37 et 9,06 t/ha respectivement pour les "grands planteurs" et "autres planteurs" de première période ; 9,02 et 9,85 t/ha respectivement pour les "grands planteurs" et "autres planteurs" de deuxième période. Des différences seront toutefois reconnues avec l'appréciation et la comparaison du gaspillage "travail". Mais ces résultats confirment sans équivoque que les rendements "théoriques" en vigueur à la plantation industrielle sont tout à fait applicables aux plantations villageoises. Le gaspillage qui résulte de la moindre productivité "travail" des planteurs, reconnu dans le tableau n° 16, doit donc être retenu (les guillemets à "gaspillage" ne sont donc plus justifiés).

On peut aussi considérer qu'il y a un gaspillage d'espace et un gaspillage de temps. Car, outre la productivité du planteur, son action se traduit également par ses surfaces plantées et par la maturité de ses plantations. De sorte que les trois facteurs : espace, travail et temps, auxquels s'ajoutent les conditions du milieu écologique (page 272), concourent ensemble à définir les comportements des planteurs. Cependant, l'évaluation du gaspillage "théorique" à l'hectare permet de neutraliser le facteur "temps" : la productivité du planteur, que traduit son gaspillage "travail", n'est pas affectée par la maturité de ses plantations. De plus, le gaspillage "travail" étant considéré à l'hectare, la superficie plantée n'intervient pas ; elle est donc également neutralisée. Le gaspillage "travail" apparaît donc comme le révélateur du comportement du planteur. Il y a lieu, dès lors, de reprendre les termes du tableau n° 16 pour comparer les gaspillages "travail".

. Quel gaspillage "travail" ? !

Le gaspillage moyen par planteur ne peut servir ici de comparaison puisqu'il dépend de la surface plantée moyenne. Seul le gaspillage moyen par planteur et par hectare nous intéresse (colonne VI de préférence à la colonne VII du tableau n° 16). Il apparaît que le gaspillage "travail" est globalement identique (à 30 kg/ha près) pour les planteurs de deuxième période, tandis que les planteurs de première période ont, dans l'ensemble, des gaspillages certes moins semblables mais présentant néanmoins des similitudes entre eux. On serait tenté dès lors de comparer les données des planteurs selon les périodes de plantation. Mais les différences de proportion entre les planteurs considérés sont importantes (41). Elles se perçoivent davantage lorsque l'on s'intéresse non plus à leurs moyennes, mais aux données de chaque planteur. Avant de les aborder, relevons une première indication qui est fournie par l'évaluation de la maturité moyenne des plantations. Il apparaît que plus les plantations sont jeunes, moindre est le gaspillage "travail" (42). On pourra vérifier ultérieurement si cette règle est fortuite ou non, notamment grâce à la "distribution comparative des gaspillages "théoriques" (l'écart entre rendements "théoriques" et "réels") entre "grands planteurs" et "autres planteurs" de première et de deuxième périodes", en annexe, pages 550-551 (43). Les moyennes obtenues au tableau n° 16 vont ainsi pouvoir être affinées.

41. Le nombre de planteurs de deuxième période varie de 1 à presque 5 entre les "grands planteurs" et les "autres planteurs". Celui des planteurs correspondants de première période varie de 1 à près de 10. Au lieu de moins de 3, au maximum, si l'on compare les planteurs selon les périodes de plantation.

42. A moindre maturité correspond un moindre gaspillage "travail". Les plantations les plus jeunes figurent en premier :

<u>Maturité</u>	Δ entre rendements "théoriques" et "réels"
7 ans 178 jours "autres planteurs" 1969-1977	3,72 t/ha
7 ans 201 jours "grands planteurs" 1969-1977	3,75 t/ha
7 ans 229 jours "autres planteurs" 1969-1974	4,98 t/ha
7 ans 328 jours "grands planteurs" 1969-1974	5,87 t/ha

La maturité des plantations a été évaluée aux pages 292,293 et 301

43. On aurait pu se contenter de la "distribution comparative des rendements "compensés" ...". Le gaspillage s'obtient alors en déduisant les rendements "compensés" du rendement de pleine maturité, soit 13 t/ha. Mais le gaspillage "compensé" aurait caché les différences de maturité. La productivité "travail" de ceux qui plantèrent plus tardivement aurait alors été dévalorisée par rapport à ceux qui plantèrent plus tôt, étant entendu que l'on compare ici la productivité, comme le gaspillage, à l'hectare. Rapportés à la surface compensée, la dépréciation ci-dessus est évidemment corrigée. Le gaspillage "théorique" est obtenu par la formule $RPM \left(\frac{S.C.}{S.R.} \right)^{\frac{1}{1.5}}$ déjà décrite à la note 37, p. 307. Elle a été appliquée aux surfaces de chaque planteur dans les distributions des surfaces plantées par les 112 et 66 "autres planteurs", ainsi que par les 17 "grands planteurs". La dévalorisation mentionnée ci-dessus apparaît clairement en comparant les deux distributions : des rendements "compensés", et des gaspillages "théoriques". L'inversion de l'ordre de croissance des gaspillages par rapport à celui des rendements, entre ces deux distributions, favorise d'ailleurs cette comparaison.

Et nous arrivons déjà à un certain nombre de constatations*.

1. La moyenne des gaspillages "travail" est la moins élevée pour les "grands planteurs" de deuxième période avec 3,59 t/ha. Viennent ensuite, dans l'ordre, les "autres planteurs" de deuxième période avec 4,14 t/ha, puis les "autres planteurs" de première période, avec 5,37 t/ha, et enfin les "grands planteurs" de première période avec 5,49 t/ha.

2. Ces moyennes traduisent à la fois la valeur et la dispersion des gaspillages. Pour les "grands planteurs" de deuxième période, les gaspillages sont davantage concentrés parmi les valeurs basses : de 0,89 à 5,33 t/ha, et principalement entre 2,85 et 4,77 t/ha. L'avantage par rapport aux "autres planteurs" de deuxième période (venant immédiatement après) provient de l'existence d'importants gaspillages pour 9 planteurs sur 39. Sans ces derniers, la moyenne du gaspillage serait la plus basse de tous : 3,02 t/ha. La concentration vers les gaspillages les plus faibles y est plus grande que précédemment : 23 % des "autres planteurs" de 2ème période ont des gaspillages qui varient de 0,76 à 1,72 t/ha, contre 12,5 % des "grands planteurs" de deuxième période dont le gaspillage est de 0,89, mais peut s'étendre jusqu'à 2,84 t/ha puisque le gaspillage immédiatement supérieur est de 2,85 tonnes/ha. La relation est pour ces valeurs de 1 à 4 à l'avantage des "autres planteurs" de deuxième période. Leur avantage sur les "autres planteurs" de première période résulte principalement d'une grande dispersion des gaspillages de ces derniers vers les valeurs élevées au détriment des valeurs basses. Deux exceptions remarquables apparaissent cependant pour les planteurs de première période, pour lesquels il n'y a pas de gaspillage, mais un profit. Malgré cela, 26,5 % des "autres planteurs" de première période ont des gaspillages allant jusqu'à 3 t/ha et plus (inclus les deux profits), contre 59 % des "autres planteurs" de deuxième période pour ces mêmes tranches de gaspillages. Parallèlement, 15 % des "autres planteurs" de première période ont des gaspillages égaux ou supérieurs à 8 t/ha, contre 5 % pour les "autres planteurs" de deuxième période. Enfin, les grands planteurs de première période ont des gaspillages qui tendent moins loin vers les valeurs basses et se concentrent proportionnellement davantage vers les gaspillages élevés. 33 % des "grands planteurs" de première période ont un gaspillage d'au moins 8 t/ha, contre 15 % pour les "autres planteurs" de première période. Les plus grands gaspillages de ces derniers compensent un peu les gaspillages inférieurs à 1 t/ha, ainsi que les 2 profits, absents chez les "grands planteurs" de première période.

* Pour chacune d'elles, on se reportera à la distribution comparative des gaspillages, en annexe, pp. 550-551.

La lecture de la distribution des gaspillages nous invite à établir une limite de "bonne conduite", qui apparaît pour 3 groupes de planteurs sur 4. Ainsi, un gaspillage égal ou supérieur à 6 t/ha ne serait plus acceptable, de sorte que 46 planteurs sur 143, soit 32 %, seraient "inefficaces". Ils représentent 33 % des "grands planteurs" de première période, 39 % des "autres planteurs" de première période, et 18 % des "autres planteurs" de deuxième période. S'ils n'existaient pas, les "autres planteurs" de deuxième période seraient les plus 'performants' avec une moyenne de 3,02 t/ha de gaspillage. Puis viendraient les "grands planteurs" de deuxième période, avec 3,59 t/ha, puis les "autres planteurs" de première période avec 3,70 t/ha, suivis des "grands planteurs" de première période, avec 4,02 t/ha. On retrouve ici la constatation faite à partir du tableau n° 16, qu'à moindre maturité correspond un moindre gaspillage "travail". Elle ne se vérifie cependant pas si l'on tient compte des planteurs dits "inefficaces".

On s'interrogeait précédemment (pages 290-291) sur l'existence d'un lien de causalité entre superficies plantées, précocité de plantation et productivité. Cette dernière se reflète évidemment dans le gaspillage "travail". La réponse n'est pas évidente mais nous pouvons l'obtenir à partir des diverses distributions de surfaces, productions, rendements et gaspillages. Pour simplifier cette démarche nous considérerons les données des planteurs dont le gaspillage "travail" est inférieur à 6 t/ha d'une part, et égal ou supérieur à 6 t/ha d'autre part (44). Il ressort, d'abord pour les "autres planteurs" de première période (1969-1974), que :

- les 34 planteurs dont le gaspillage est égal ou supérieur à 6 t/ha (voir la distribution comparative des gaspillages) ont en moyenne une surface plantée de 3,54 ha. Parmi eux, 24 planteurs, soit 71 % des 34, n'ont planté qu'en 1969. Leur superficie moyenne est 2,56 ha. De ce fait, la superficie moyenne de ceux qui plantèrent durant d'autres années est de 5,87 ha.

44. 5 pages de tableaux supplémentaires ont été nécessaires, mais nous ne les incluons pas ci-après pour alléger au possible la présentation de ce texte. Ces tableaux regroupent les données contenues dans les distributions des surfaces plantées, en annexe. Elles sont facilement assemblées. De même que les proportions identifiées sont aisément reconnues.

- les 53 planteurs dont le gaspillage est inférieur à 6 t/ha (voir la distribution comparative des gaspillages) ont en moyenne une surface plantée de 3,48 ha. Parmi eux, 18 planteurs, soit 34 % des 53, n'ont planté qu'en 1969. Leur superficie moyenne est 2,38 ha. La superficie moyenne des 35 planteurs restants (53-18) est de 4,05 hectares.

En conséquence, ceux qui plantèrent dès la première année, mais sans persévérer les années suivantes ont, en moyenne, des surfaces plus réduites que ceux qui plantèrent soit plus tardivement, soit qui continuèrent à planter. Ceux qui ne plantèrent qu'en 1969 sont très représentés parmi les planteurs dits "inefficaces". La précocité de plantation ne s'accompagne donc pas spontanément - loin s'en faut - de grandes surfaces plantées et de fortes productivités.

Les "autres planteurs" de deuxième période (1969-1977) ne se différencient pas, par définition, entre ceux qui ne plantèrent qu'en 1969, et les autres. On peut seulement constater que les planteurs dont les gaspillages sont très élevés n'ont qu'une surface moyenne de 1,96 ha, tandis que les planteurs dont les gaspillages sont inférieurs à 6 t/ha ont une surface moyenne de 5,73 ha.

Il s'avère donc pour l'ensemble des "autres planteurs" que les productivités généralement élevées vont de pair avec des surfaces plantées plus grandes que lorsque les productivités sont faibles. Cela est d'autant plus vrai pour les planteurs de deuxième période (1969-1977). Quant aux faibles productivités (où les gaspillages sont élevés), elles se rencontrent plus souvent parmi ceux qui ne plantèrent qu'en 1969.

Pour les "grands planteurs", il apparaît par contre que les productivités plus élevées sont plus fréquentes lorsque les surfaces plantées sont plus réduites. Et c'est davantage le cas pour les planteurs de deuxième période - nous l'avons déjà vu notamment dans le graphique n° 4 et page 292.

Le niveau de productivité, associé aux conditions de maturité des plantations et aux superficies plantées, ayant été reconnu pour l'ensemble des planteurs, il convient d'en mesurer l'effet au niveau du revenu : à l'hectare et par planteur. Les conditions d'exploitation relevant du milieu écologique, de la SODEPALM, et du planteur, seront ensuite développées pour expliciter les différences entre les résultats des planteurs.

. L'évaluation du revenu du planteur

Elle repose sur les modalités du contrat passé entre la SODEPALM et chaque planteur, telles qu'elles ont été précédemment formulées (page 262).

La création d'un hectare de plantation revient à 128 800 F.CFA, dont 63 000 F.CFA sont accordés à titre de prêt. Le planteur doit les rembourser en 12 ans à compter de la septième année de plantation. Le prêt supporte un intérêt de 2 % l'an, prévu pour couvrir les frais de gestion qu'il entraîne. L'annuité de remboursement entre la 7ème et la 19ème année de plantation incluse s'élève donc à 6 700 F.CFA (45). Le planteur doit en outre faire face à des dépenses d'engrais qui ne sont plus prises en charge par la SODEPALM dès que les plantations ont atteint une maturité de 3 ans et demi. Ces dépenses d'engrais s'élèvent en fin 1977 à 2 688 F.CFA par an et par hectare, pour une plantation de 9 ans d'âge. Elle requiert en effet 84 kg d'engrais (azote, magnésium, phosphore et potasse) à 32 F.CFA le kg. Les quantités diffèrent légèrement selon les années de plantation. Mais pour faciliter les calculs, ces variations ne seront pas retenues. Les charges fixes (indépendamment des productions) s'élèvent donc à 9 400 F.CFA (chiffre arrondi) pour un hectare planté en 1969. Mais une plantation de plus de 3 ans et demi et de moins de 7 ans d'âge n'aura à supporter que 2 688 F.CFA de charges, par an et par hectare. Les charges variables dépendent de l'emploi ou non de main-d'oeuvre extérieure, généralement en fonction de la superficie plantée. Mais un manoeuvre est aussi bien employé dans une plantation de 10 hectares, 5 ou même 2 hectares, et d'une manière permanente ou occasionnelle. De sorte que l'évaluation des charges ainsi occasionnées n'est nullement constante. Nous n'en tiendrons donc pas compte pour l'évaluation du revenu du planteur.

Le produit d'un hectare de plantation est l'affectation du prix du régime de palme payé au planteur, au rendement réalisé, moins les charges fixes calculées selon les années de plantation. Le planteur rece-

45. De l'année de création jusqu'à la septième année de plantation non incluse, le prêt de 63 000 F.CFA devient 70 948 F.CFA après avoir appliqué la formule $(1 + t)^n$. Etant amortis en 12 annuités, toujours à 2 % l'an, on obtient l'annuité de remboursement par la formule $a = \frac{t}{1 - (1 + t)^{-n}}$ soit 6 708,84 F.CFA/an. Elle comprend 1 458,84 F.CFA d'intérêts, mais ils sont sans signification au regard de l'inflation et de la dévaluation de l'argent.

vait d'abord 4 F.CFA par kilogramme de régime. En 1976, il était payé 8 F.CFA. Et depuis 1978, le prix est passé à 10 F.CFA. Mais en même temps la participation du planteur à la création d'un hectare devait augmenter de 63 000 à 180 000 F.CFA. Sans précision sur ce dernier point, et surtout pour s'en tenir à la situation prévalant au moment de l'enquête, nous appliquerons les conditions en vigueur en 1977. Il ne peut être envisagé d'évaluer le revenu de chaque planteur. Il est par contre possible d'établir une gamme de revenus à partir de laquelle les données des planteurs pourront être rapprochées pour l'évaluation intuitive de leurs revenus. Ils sont calculés pour des rendements de 1 tonne à 16 tonnes (le plus élevé réalisé étant 16,09 tonnes). Les plantations sont toutefois considérées en pleine maturité. Les revenus annuels des plantations de moins de 7 ans d'âge sont donc supérieurs de 6 700 F.CFA à ceux qui figurent dans le tableau ci-dessous. L'évaluation du revenu par planteur est donc peu aisée car ces valeurs doivent être affinées selon les rendements, les maturités des plantations et les surfaces appropriées. La pleine maturité des plantations est exprimée par les rendements "compensés". Les revenus des planteurs dont les plantations ne sont pas toutes en pleine maturité peuvent alors s'obtenir :

- en multipliant le rendement "compensé" de chaque planteur par le prix payé à la tonne (8 000 F.CFA) ;
- en multipliant ce produit par la surface compensée du planteur ;
- en soustrayant les charges (9 400 F.CFA ou 2 688 F.CFA/ha selon la maturité de chaque plantation) afférentes aux surfaces réellement en rapport correspondantes.

On peut partiellement contourner ces difficultés en remplaçant les rendements par les gaspillages "théoriques" ; la production/ha en F.CFA devient l'évaluation monétaire du gaspillage. Il est inutile d'en déduire les charges/ha puisqu'elles sont soustraites du produit des productions. On rappelle que le gaspillage "théorique" tient compte du niveau de maturité des plantations. Les résultats des jeunes plantations ne sont donc pas dépréciés : le contraire de ce qui se produit lorsqu'on les compare aux résultats des plantations plus âgées par l'emploi de rendements "compensés".

Tableau n° 18 :

Revenus (et gaspillage) d'une plantation d'un hectare en pleine maturité dont le rendement (et le gaspillage) varie de 1 à 16 tonnes.

Rendement (gaspillage) en tonnes/ha	Production/ha (gaspillage/ha) en F.CFA	Charges/ha en F.CFA	Revenus/ha en F.CFA	
			Annuel	Mensuel
1	8 000	9 400	- 1 400	- 117
2	16 000	9 400	6 600	550
3	24 000	9 400	14 600	1 217
4	32 000	9 400	22 600	1 883
5	40 000	9 400	30 600	2 550
6	48 000	9 400	38 600	3 217
7	56 000	9 400	46 600	3 883
8	64 000	9 400	54 600	4 550
9	72 000	9 400	62 600	5 217
10	80 000	9 400	70 600	5 883
11	88 000	9 400	78 600	6 550
12	96 000	9 400	86 600	7 217
13	104 000	9 400	94 600	7 883
14	112 000	9 400	102 600	8 550
15	120 000	9 400	110 600	9 217
16	128 000	9 400	118 600	9 833

Une plantation en pleine maturité dont le rendement est 1,175 tonne a un revenu nul ; elle n'a donc pas de raison d'être, sauf situation accidentelle.

On remarque aussi que plus les rendements sont bas, plus la part des charges est importante.

. Revenus, manque à gagner, gaspillage d'espace et de charges

Les revenus nets par planteur, selon les catégories et les périodes de plantation, ont déjà été reconnus dans le tableau n° 13, page 291. Mais il est possible d'en tirer beaucoup plus d'enseignements grâce au tableau n° 19, page suivante. Il reprend comme base de départ les revenus nets qui figurent dans le tableau n° 13.

Tableau n° 19

Evaluation des revenus nets et des charges par planteur et par hectare, du revenu brut par hectare de surface compensée, du gaspillage "travail", du rapport du revenu net sur le gaspillage "travail" par planteur, et du gaspillage d'espace par planteur, selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation, en F.CFA et en hectares.

Tableau n° 19	Revenus nets par planteur		Charges mensuelles par planteur	Revenu net par an et par hectare	Charges par an et par hectare	Revenu brut annuel par hectare compensé	Gaspillage "travail" ou manque à gagner mensuel par planteur	Rapport du revenu net sur le gaspillage par planteur	Gaspillage d'espace en hectares par planteur
"Grands planteurs"									
1969-1974	665 190	55 432	15 027	30 593	8 293	47 107	85 087	0,65	11,89
1969-1977	495 416	41 285	8 032	39 641	7 712	63 660	31 250	1,32	4,85
moyennes	585 296	48 775	11 735	33 653	8 098	52 325	59 753	0,82	8,64
"Autres planteurs"									
1969-1974	110 956	9 246	2 273	31 655	7 780	51 725	11 606	0,80	1,77
1969-1977	124 200	10 350	1 946	38 859	7 305	63 235	7 915	1,31	1,26
moyennes	115 055	9 588	2 171	33 745	7 642	54 963	10 464	0,91	1,61
Moyennes de l'ensemble des planteurs	170 958	14 246	3 309	33 707	7 828	53 851	16 324	0,87	2,45
							↓		↓
							2 334 332		350 ha

Remarque

Toutes ces caractéristiques ont été évaluées pour chacun des "grands planteurs". On les trouvera en annexe, pages 542 et 543 avec les autres données qui concernent les "grands planteurs". Les divers modes de calcul y sont expliqués ; il y a donc lieu de s'y référer. Les résultats pour les "autres planteurs" sont évidemment obtenus suivant la même démarche (46).

46. Soit pour le revenu net par planteur et par hectare des "autres planteurs" :

- de première période (1969-1974)	
surfaces plantées de 1969 à 1971 inclus :	
231,34 ha x 9 400 =	2 174 596
surfaces plantées de 1972 à 1974 inclus, moins les surfaces "anormalement non-en rapport" :	
(119,31 - 46,20) x 2 688 F.CFA =	197 864
	2 372 460
Produit des productions :	
1 503,2 tonnes x 8 000 F.CFA =	12 025 600
Produit net pour 97 planteurs et 304,95 hectares réellement en rapport :	9 653 140
- de deuxième période (1969-1977)	
surfaces plantées de 1969 à 1971 inclus :	
85,75 ha x 9 400 =	806 050
surfaces plantées de 1972 à 1974, moins les surfaces "anormalement non-en rapport" :	
(81,29 - 42,39) x 2 688 F.CFA =	104 563
	910 613
Produit des productions :	
719,3 t x 8 000 F.CFA =	5 754 400
Produit net pour 39 planteurs et 124,65 hectares réellement en rapport :	4 843 787

D'après les distributions des surfaces plantées correspondantes, en annexe pp. 544 à 547.

Commentaires :

- sur les revenus nets par planteur.

1. Les "grands planteurs" de deuxième période comblent en grande partie leur handicap de superficie par rapport aux planteurs de première période (leurs surfaces sont presque deux fois moindres), ceci grâce à des rendements plus élevés (en moyenne de plus d'une tonne) et à de moindres charges à payer à l'hectare du fait de la jeunesse relative de leurs plantations.

2. Les "autres planteurs" de deuxième période ont des caractéristiques de même tendance à l'égard des planteurs de première période. S'ils parviennent tout à fait à combler leur handicap de superficie, c'est parce que les différences de surfaces plantées sont ici bien moindres qu'entre les "grands planteurs" de première et de deuxième périodes (9 % au lieu de 42,5 %). Leurs revenus nets peuvent ainsi dépasser ceux des planteurs de première période.

- sur les charges par planteur.

Elles sont liées à la superficie plantée et au niveau de maturité des plantations. Il est donc logique qu'elles croissent du bas vers le haut du tableau, des "autres planteurs" de deuxième période aux "grands planteurs" de première période (voir la note 42 page 311). Cependant, le rapport des charges sur le revenu net par planteur reflète certes les niveaux de maturité des plantations, mais aussi les productivités. Les charges représentent donc 27,11 % et 19,46 % des revenus nets des "grands planteurs" respectivement de première et de deuxième périodes, de même, 24,58 % et 18,80 % des revenus nets des "autres planteurs" respectivement de première et de deuxième périodes. Ces variations sont également conformes aux maturités et rendements moyens des plantations correspondantes.

- sur le revenu net par hectare.

Les interprétations des gaspillages "travail", qui accompagnent le tableau n° 16, page 305, pourraient être données ici pour expliquer l'évolution du revenu net par hectare. Le revenu net par hectare ne tient compte que des rendements, et de la maturité des plantations pour le calcul des charges. La comparaison des résultats entre "grands planteurs" et "autres planteurs" de deuxième période, montre que l'impact de la différence des rendements est plus fort

que l'impact de la différence de maturité. Cela explique que le revenu net par hectare est supérieur pour les "grands planteurs".

- sur les charges par hectare .

Elles sont fonction de la maturité de plantation. Leurs niveaux concordent ici tout à fait avec l'état des maturités moyennes qui figure à la note 42, page 311.

- sur le revenu brut par hectare de surface compensée .

La compensation des surfaces neutralise le facteur "temps" : annule les différences de maturité entre les plantations. Le calcul à l'hectare ne tient pas compte des superficies plantées. Le revenu brut par hectare de surface compensée permet donc de montrer quel sera le revenu brut par hectare à la pleine maturité des plantations, à productivité "travail" inchangée. Les variations entre les revenus ne résultent donc que de productivités "travail" différentes, selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation. Ces dernières correspondent aux rendements "compensés" qui ont été reconnus (tableaux n° 13 et n° 16).

- sur le gaspillage "travail" par planteur, ou son manque à gagner,

Il tient compte, comme le rendement "théorique", de la maturité des plantations. Il représente la différence entre la pleine productivité au niveau de maturité des plantations considérées, et la productivité effectivement réalisée. De cette dernière, sont déduites les charges qui ne doivent pas être supportées par le gaspillage "travail". Celui-ci dépend donc doublement de la maturité des plantations : une fois pour le calcul de la productivité, une autre pour le calcul des charges. Comme il s'agit du gaspillage par planteur et non par hectare, il est donc aussi fonction des superficies plantées.

- sur le rapport du revenu net sur le gaspillage "travail" par planteur.

L'importance des gaspillages - qui résultent d'une productivité "travail" insuffisante - est donc très grande. Elle montre pour les "grands planteurs" de première période qu'une part importante de leurs superficies, comme leur relative précocité de plantation, a été gaspillée, principalement par le fait d'une productivité "travail" insuffisante. Le gaspillage est proportionnellement un peu moindre

pour les "autres planteurs" de première période parce que leur productivité "travail" est à peine plus élevée, et que leurs plantations sont à peine plus jeunes.

- sur le gaspillage d'espace et de charges par planteur et pour la SODEPALM.

Les tableaux n° 14 et 15, pages 296 et 303 appréciaient déjà les pertes ou gains d'espace résultant d'une moindre ou plus grande productivité "travail" selon les périodes de plantation. Le gaspillage d'espace par planteur est la surface qui n'aurait pas dû être plantée si, pour atteindre la même production, le rendement "théorique" avait été réalisé. Ainsi, pour atteindre le rendement de 10,73 tonnes, les "grands planteurs" de première période n'ont besoin en moyenne que de 9,85 hectares. Leur surface moyenne étant 21,74 ha, ils gaspillent donc 11,89 ha du fait de leur productivité "travail" insuffisante. Les "grands planteurs" de deuxième période n'ont besoin que de 7,65 ha. Ils ont donc planté 4,85 ha de trop du fait de leur productivité "travail" insuffisante, puisque leur superficie moyenne est de 12,50 ha. Les "autres planteurs" de première période avaient besoin de 1,74 ha pour réaliser leur production avec un rendement "théorique" de 9,91 tonnes. Ils eurent besoin de 3,51 hectares, soit 1,77 hectare de trop. Les "autres planteurs" de deuxième période auraient pu se suffire de 1,94 hectare. Ils plantèrent 3,20 hectares, soit 1,26 hectare de plus du fait de leur productivité "travail" insuffisante. Les gaspillages d'espace sont évidemment proportionnels aux rendements réalisés, soit pour les "grands planteurs" : 54,69 % en première période et 38,80 % en deuxième période, et pour les "autres planteurs" : 50,43 % en première période et 39,38 % en deuxième période. Au total, sur les 725,27 hectares réellement en rapport en fin 1977, plus de 48 %, exactement 350 ha, n'auraient pas dû être plantés si les rendements "théoriques" avaient été réalisés. Il aurait fallu pour cela que la préoccupation, à la fois des responsables de la SODEPALM et des planteurs, fût de réaliser les meilleurs rendements possibles et non d'investir la plupart des énergies dans les opérations de plantation. Les planteurs pensaient-ils que la mise en terre des plants devait en soi leur assurer une production suffisante ? Ou était-ce un moyen pour eux à la fois de bénéficier d'une assistance, et de matérialiser la maîtrise de leur espace par

la création de plantations ? Ces besoins coïncidaient-ils avec les conditions de financement du programme de plantation qui auraient obligé la SODEPALM d'étendre le plus possible les surfaces plantées pour réaliser les objectifs ? Le gaspillage d'espace a entraîné le gaspillage de charges à payer par le planteur, mais aussi par la SODEPALM. Ainsi, sur les 128 800 F.CFA que coûte la création d'un hectare, 63 000 F.CFA sont à la charge du planteur et donc 65 800 F.CFA à la charge de la SODEPALM. Les charges que chaque planteur aurait pu éviter de payer, si les rendements "théoriques" avaient été réalisés, sont donc pour les "grands planteurs" de 8 217 F.CFA/mois en première période, et de 3 117 F.CFA/mois en deuxième période; et pour les "autres planteurs" de 1 148 F.CFA/mois en première période, et de 767 F.CFA/mois en deuxième période. Ces charges s'élèvent à 2 740 000 F.CFA/an pour l'ensemble des planteurs (47), sans compter l'économie de main-d'oeuvre uniquement affectée aux opérations de plantation. Si l'ensemble de la force de travail investie n'avait été employé que dans les 375,27 hectares nécessaires (725,27 - 350 ha) pour produire 3 765 tonnes de régimes avec un rendement "théorique" moyen de 10,03 tonnes, il est vraisemblable qu'une partie de la main-d'oeuvre aurait été superflue. Elle aurait alors pu être disponible pour créer et conduire d'autres plantations. Celles-ci auraient dégagé des productions qui représentent un manque à gagner pour le planteur, pour la région, et pour l'Etat. Le gaspillage d'espace entraîne une perte de 23 030 000 F.CFA (48) versés aux planteurs par la SODEPALM au titre des aides à la création de plantations. Enfin, des revenus nettement supérieurs (résultant de gaspillages "travail" moindres) auraient sans doute incité d'autres villageois à planter des palmiers à huile. On ne peut évidemment pas supporter les répercussions qui en auraient résulté sur le niveau des productions.

Les gaspillages d'espace qui viennent d'être évalués ne sont que des moyennes qui connaissent cependant les mêmes disparités que les gaspillages "travail" calculés pour chaque planteur (voir les distributions respectives, en annexe). Les constatations faites aux pages

47. Les charges gaspillées sont obtenues en multipliant la superficie gaspillée par les charges par hectare. Ces dernières sont fonction de la maturité des plantations considérées, il est donc normal d'en tenir compte. Ainsi $350 \text{ ha} \times 7\,828 \text{ F.CFA} = 2\,739\,800 \text{ F.CFA}$.

48. $350 \text{ hectares} \times 65\,800 \text{ F.CFA/ha} = 23\,030\,000 \text{ F.CFA}$.

précédentes (312-314) sont donc également valables pour les gaspillages d'espace. Les différences extrêmes sont :

- un gaspillage de 24,30 ha pour le plus grand planteur de la région qui a planté une superficie totale de 38,81 ha (49).
- un gain tout à fait exceptionnel de 1,48 ha pour l'un des 112 "autres planteurs" de première période qui a réalisé un rendement de 16,09 t/ha (voir la distribution correspondante en annexe, pages 550 et 551).

Les gaspillages d'espace ont été calculés pour chacun des "grands planteurs" (voir en annexe). Leur variété est révélatrice de ce que nous pouvons trouver pour l'ensemble des "autres planteurs". Un ordre de grandeur est toutefois perçu en comparant le gaspillage d'espace de l'ensemble des planteurs avec le gaspillage d'espace à la plantation industrielle, proportionnellement aux surfaces plantées. Le gaspillage est en moyenne de 1 ha pour 2,07 ha de plantation villageoise. Il est de 1 ha pour 6,81 ha de plantation industrielle ; le gaspillage y est donc 3,3 fois moindre (50). Cependant, pour les 27 planteurs, dont le rendement "compensé" est supérieur à 9 t/ha (voir tableau n° 17, page 309), le gaspillage est en moyenne de 1 ha pour 7,89 ha plantés (51). Pour

49. Il est vrai que ce "grand planteur" n'a rien d'un planteur puisque ses plantations ont été plantées et étaient encore entretenues, en fin 1977, par le personnel de la plantation industrielle. Il est cependant le seul dans ce cas. Mais son profit est sans rapport avec celui dont il aurait dû bénéficier puisque les conditions d'exploitation sont ici les mêmes qu'à la plantation industrielle. Le rendement y est donc logiquement du même ordre. La différence de rendement est en fait détournée par des villageois. C'est le prélèvement d'une partie de la récolte pour l'usage d'une forêt "prêtée" (voir p. 216), certes à un Bété mais étranger à la "région" puisqu'il est originaire du village Gbazébré à Soubré. Il était toutefois question que cette relation privilégiée avec la SODEPALM cesse. La plus grande surface immédiatement inférieure est tout de même de 31,98 ha. Et le gaspillage d'espace le plus grand est 18,92 ha. Si le plus grand planteur de la région était exclu, le gaspillage moyen d'espace des "grands planteurs" de première période baisserait de 11,89 à 10,24 ha. Ce n'est pas bien considérable.

50. $\frac{725,27 \text{ ha}}{350 \text{ ha}} = 2,07$. Le gaspillage d'espace à la plantation industrielle est de 680 ha = $(4\ 632 \text{ ha} - \frac{45\ 532 \text{ tonnes}}{11,52 \text{ t/ha}})$ (voir note 39 p. 308) soit $\frac{4\ 632}{680} = 6,81$ $\frac{6,81}{2,07} = 3,29$.

51. Le rendement "théorique" étant de 11, 23 t/ha = $\frac{13 \text{ t/ha} \times 100,40 \text{ ha}}{116,21 \text{ ha}}$
 = RPM $(\frac{S.C.}{S.R.})$

Le gaspillage d'espace est :

$116,21 \text{ ha} - \frac{1\ 139,7 \text{ t}}{11,23 \text{ t/ha}} = 14,72 \text{ ha} \Rightarrow$ pour 1 ha de gaspillage =

$\frac{116,21 \text{ ha}}{14,72 \text{ ha}} = 7,89 \text{ ha plantés.}$

19 % des planteurs ou 16 % des surfaces réellement en rapport, le gaspillage d'espace est donc inférieur à celui que connaît la plantation industrielle. Il est évident que d'autres planteurs ont des gaspillages d'espace du même ordre ou à peine supérieurs (les gaspillages d'espace suivent la même propension que les gaspillages "travail" ; on peut donc s'y référer sans qu'il soit indispensable de donner plus de détails).

Il n'a pas été question du gaspillage "temps". Nous pourrions l'évaluer. Il correspond à la différence entre le gaspillage "travail" calculé à partir des rendements "théoriques" et celui qui serait obtenu, calculé à partir du rendement de pleine maturité. Il est, plus simplement, l'absence de production due au retard de plantation. C'est la situation par excellence des planteurs de 3ème période : ceux qui n'ont planté qu'entre 1975 et 1977 inclus. Leurs plantations étaient trop jeunes en 1977 pour produire (52).

Le facteur "écologique" lui non plus n'a pas été apprécié. Parce que cela dépasse la compétence de ce travail (voir à ce sujet la page 273). On pourrait toutefois évaluer le gaspillage qui résulte des mauvaises conditions du milieu pour les 52 "autres planteurs" "anormalement non-en rapport" en 1977. Leurs surfaces, plantées en 1973 et 1974 n'ont rien produit en 1977, du fait principalement des dégâts causés par les rongeurs, plus virulents dans leurs plantations que dans celles des autres... On peut aussi considérer qu'une part des productions non réalisées par l'ensemble des planteurs est la conséquence de conditions écologiques moins propices. N'ayant aucun critère de mesure, il est préférable de s'abstenir et de ne rien évaluer.

Il reste maintenant à tenir compte des conditions d'exploitation rencontrées par les planteurs pour compléter la compréhension déjà acquise de leurs comportements. Mais elles seront mises en parallèle avec les constatations reconnues ou des données non encore exploitées des analyses précédentes.

52. Par extrapolation à partir du tableau n° 6, p. 275, et des diverses distributions de surfaces plantées, en annexe, on reconnaît que les "autres planteurs" de troisième période furent au nombre de 3, puis 81 et enfin 71 à planter respectivement 5 ha en 1975, 128,37 ha en 1976, et 131,79 ha en 1977. Ils sont en tout 124 et leur superficie totale est 265,16 ha. Un "grand planteur" a également planté 10,24 ha en 1977 (voir le tableau n° 13, p. 291).

3. POURQUOI ? OU LES CONDITIONS DE MISE EN VALEUR

Que les conditions de mise en valeur soient inhérentes au milieu physique, au mode d'intervention de la SODEPALM, ou à la structure sociale et aux valeurs incarnées, la réponse des planteurs traduit les contraintes auxquelles ils se sont heurtés. Elle n'est évidemment pas homogène : les différences de surfaces, de rendements, de gaspillage et de revenus, sont éloquentes sur ce point. Il n'est cependant pas question ici d'explicitier les comportements, mais bien plutôt d'éclairer les conditions qui les ont présidés.

Un cas concret permet de départager les rôles et les responsabilités. C'est l'évolution de l'accroissement des surfaces plantées. Elle est en soi la révélation par excellence de la relation complexe qui expose le milieu, la politique de la SODEPALM, et le "fait villageois" (53). Une conclusion inattendue est mise en évidence : si les plants n'avaient pas manqué, les surfaces plantées auraient pu être plus étendues.

. Sous-estimation - de fait - des besoins en plants

Le tableau n° 6, page 275, montre que les superficies plantées chaque année ne se ressemblent pas. Les réalisations de 1969 mises à part (question déjà soulevée, page 274), les surfaces plantées dépassent généralement les 100 hectares l'an. Sauf en 1971, 1972 et 1975 et particulièrement ces deux dernières années où, respectivement, moins de 25 hectares furent plantés dans l'ensemble des 18 villages de la région de Soubré. Les 4 villages de la région de Guéyo connurent des réalisations plus dérisoires encore.

Que s'est-il donc passé ? Simplement une rupture de stock, ou l'impossibilité pour la SODEPALM de fournir autant de plants qu'il en était demandé. Non pas qu'elle en livrât moins, mais ils étaient destinés en priorité au remplacement des plants détruits. Or, les destructions de plants avaient été très largement sous-estimées. Les chiffres

53. Expression qui convient mieux que celle du "monde Bété" précédemment employée. Elle traduit dans l'espace les valeurs du monde Bété. Elle lui donne sa signification et son prolongement concret. "Le fait villageois Baoulé", de Pierre Etienne, in "Communautés rurales et paysanneries tropicales", pp. 27-91, Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M. 1976. Cependant, contrairement à l'auteur, nous n'en limitons pas le sens à la période précoloniale.

n'ont pas été relevés lors de l'enquête, mais il est néanmoins possible de s'en faire une idée. En effet, une deuxième plantation industrielle, dite d'Okrouyo fut créée à partir de 1974 et 2 452 hectares y furent plantés de 1975 à 1977 inclus. Mais 25 % des surfaces durent être re-plantées du fait des ravages causés par les agoutis : une perte de 85 750 plants ! Cependant, l'attention accordée aux plants n'est-elle pas réputée plus grande en milieu industriel qu'en milieu villageois ? (page 284). On peut dès lors aisément extrapoler des dégâts plus importants pour les plantations villageoises. En ce temps, la pose du grillage de protection autour des plants était déjà exigée du planteur, mais la nécessité de serrer le grillage au tronc du plant n'avait pas été reconnue. Encore eût-il fallu qu'elle puisse être démontrée et expliquée à chaque planteur. Même en 1977, les nouvelles plantations ne montraient pas toujours une image rassurante, du fait du passage des rongeurs. Les plants morts n'en devaient pas moins être remplacés pour que les plantations soient les plus homogènes possible : rien ne sert de créer de nouvelles plantations lorsque les anciennes sont pleines... de "manquants". Techniquement, cette politique ne présente que des avantages. Elle permet d'évaluer les résultats au jugé, et de connaître les possibilités des planteurs, notamment pour les guider ou les motiver en cas de besoin. Elle permet aussi d'apprécier les productions futures, de corriger éventuellement le mode d'application du programme ou d'en prévoir de nouvelles extensions. C'est ce qui s'est apparemment passé à propos de la plantation industrielle d'Okrouyo qui, selon ce que nous avons recueilli sur le terrain, n'était pas prévue dans le programme initial. Cette politique conduit aussi à une maîtrise de l'espace en évitant à la fois des gaspillages d'espace et de charges pour le planteur et pour la SODEPALM (pages 321-323). Enfin, le planteur étant contraint de répéter un travail sans profit, il est ainsi davantage incité à protéger ses plants. On imagine bien qu'il n'est pas très heureux de cet état de fait.

Les "manquants" remplacés, les plants restants étaient disponibles pour la création de nouvelles plantations. Mais il y en avait peu, aussi parce que la plantation industrielle de Soubré en exigeait pour planter 353 et 441 hectares en 1971 et 1972. Il n'est pas exclu qu'elle aussi eût à souffrir des agoutis. Les courbes des rendements des plantations de ces deux années (graphique n° 2, page 256) montrent des

signes de faiblesse, sinon de défaillance. La plantation d'Okrouyo prit ensuite le relais de celle de Soubré . 660 hectares y furent plantés en 1975.

L'insuffisance en plants cette dernière année ne fut ni dramatique, ni gênante pour les planteurs. Le prix qui leur était alors encore payé- 4 F.CFA le kilo de régime- ne les encourageait pas à planter. Pire, une part des productions n'était pas récoltée. C'est du moins ce qui ressort de la "distribution des productions par année , selon les villages et les secteurs d'intervention", en annexe, page 552). Celles-ci auraient dû croître en 1974-1975, au minimum de 38 %. Elles diminuèrent au contraire, en moyenne de 9 %. En 1976, le prix doubla et les surfaces plantées furent multipliées par près de huit. Elles demeurèrent au même niveau en 1977. Heureusement qu'alors les plants ne manquèrent pas.

Si la réalisation du programme de plantation villageoise incombait finalement aux planteurs, le personnel d'encadrement avait la charge de la mener à bien. Or cette responsabilité n'était pas des moindres. La culture du palmier, en plantation, était inconnue du villageois. Elle exige d'autres soins qu'une caféière ou qu'une cacaoyère avec laquelle il s'est depuis longtemps familiarisé. Les conditions les meilleures n'étaient pas réunies pour que l'encadrement puisse être pleinement efficace, sans doute parce que les villageois ne réagirent pas selon les vœux de la SODEPALM. Ce qui revient à dire que leurs désirs, ou leur "possible" (54) n'ont pas été toujours bien compris. L'intervention de la SODEPALM d'une part, la position des planteurs d'autre part, nous en diront plus.

- L'INTERVENTION DE LA SODEPALM : POLITIQUE, MODE, CONSÉQUENCES

. Pour trois secteurs d'intervention

La région de Soubré est divisée en trois secteurs (groupes ou sections, pour les agents de la SODEPALM). Chacun est encadré par un conseiller rural. Un chef de zone, basé à Ottawa, les supervise et les assiste dans leurs tâches. Ils ont tous reçu une formation appropriée et

54. Expression de Gérard Althabe : le possible des sociétés... in "Progrès économique et communautés villageoises de la côte orientale malgache", 43 pages multigraphiées, O.R.S.T.O.M., mai 1966.

ont déjà quelques années de travail derrière eux en milieu villageois dans d'autres régions, notamment Anyama, Divo et Jacqueville. Leurs responsabilités nous sont connues, mais non l'efficacité de leurs actions. Le tableau n° 20, ci-après, a été établi pour reconnaître et comparer l'impact de l'intervention de chaque conseiller rural sur les planteurs de son secteur.

Les trois secteurs sont loin d'être homogènes ; les deux premiers sont situés dans la partie Bété de la région de Soubré, tandis que le troisième est à cheval sur les deux régions : Soubré et Guéyo. Voici résumées leurs principales caractéristiques :

1er secteur : 6 villages ; 1 572 autochtones ; 116 planteurs ; 513,17 hectares ; 1 674,9 tonnes.

2ème secteur : 4 villages ; 533 autochtones ; 84 planteurs ; 238,60 hectares ; 587,4 tonnes

3ème secteur : 11 villages ; 2 706 autochtones ; 153 planteurs ; 632,25 hectares ; 1 948,7 tonnes

La densité est d'environ 11-12 habitants au km², dont 5 à 6 Bété puisque la moitié de la population rurale est constituée d'allochtones. On trouvera aux pages 462-463, le mode d'évaluation de la population totale, rurale, autochtone et allochtone.

Les trois secteurs sont donc très diversement étendus et peuplés à la fois. Les contacts avec les villageois diffèrent en conséquence.

Deux questions qui en fait se confondent viennent immédiatement à l'esprit :

- la répartition géographique disparate des conseillers ruraux est-elle préjudiciable à leurs actions ?
- sont-ils en nombre suffisant ?

Ces réponses seront obtenues grâce à l'analyse des tableaux n° 20 et 21, ci-après. Nous plaçons ici, il est vrai, de grandes responsabilités dans les mains des conseillers ruraux en posant comme postulat que les actions et les résultats des planteurs sont ici la conséquence de l'intervention de l'encadreur. Le planteur apparaît donc prêt à accepter l'innovation dès qu'elle lui est présentée sous une forme qui lui convient. Dès lors, beaucoup dépend du conseiller rural. Nous verrons ultérieurement que les actions des planteurs résultent aussi, évidemment, d'autres considérations, notamment du prix payé pour leurs productions.

Tableau n° 20

Distribution des surfaces plantées, des planteurs, des productions et des gaspillages "travail", par village, et par secteur d'intervention

Villages	Surface totale plantées ①	Plantations Allochtones en ha ①	Plantations Bété en ha ①	Population Bété ②	1 hectare pour X Bété	Nbre de planteurs : Bété : Allochtones ③	Surface moyenne par planteur Bété : Allochtones	Production en tonnes	Gaspiillage "travail" moyen : tonnes/ha ④
OKROUYO	277,48	21,74	255,74	888	3,5	39 6	6,56 3,62	940,5	4,49
G'NENFEROUA	51,60	15,58	36,02	104	2,9	14 2	2,57 7,79	145,9	5,03
GAAYOROUA	47,52	20,62	26,90	87	3,2	8 2	3,36 10,31	216,7	5,90
LIQUITY	103,49	-	103,49	197	1,9	35 -	2,96 -	323,3	4,41
EPADA	26,59	-	26,59	218	8,2	9 -	2,95 -	-	-
LADA	8,49	-	8,49	78	11,9	1 -	6,49 -	28,5	7,24
1er Secteur	513,17	57,94	455,23	1572	3,5	104 10	4,29 5,79	1674,9	4,74
DUPOTO	47,65	2,00	45,65	332	3,0	28 1	2,34 2,00	303,7	6,07
GUDETTO	45,33	-	45,33	148	2,1	21 5	2,32 -	105,4	5,71
MAIO-TITETO	96,13	25,25	70,88	53	1,8	11 -	3,38 5,05	178,3	4,20
NIAPATO	29,49	-	29,49	-	-	-	2,68 -	-	-
2ème Secteur	238,60	27,25	211,35	533	2,5	78 6	2,71 4,54	587,4	5,39
GBORREKO	31,93	-	31,93	73	2,3	12 -	2,66 -	56,2	4,34
DOGABRE (DOBOKO)	40,16	11,95	28,23	101	2,2	7 1	4,03 11,95	126,5	2,45
DOBOKO	16,82	-	16,82	243	3,7	8 -	2,10 -	4,5	7,95
GRAGRAZO	68,35	2,05	66,30	1132	5,4	14 1	4,74 2,05	207,4	4,96
GUDETTO 1 & II	88,17	18,55	69,62	402	1,7	31 5	2,25 3,71	64,4	6,09
ZIKOZIBRE	74,28	-	74,28	230	3,2	23 2	4,64 -	215,0	4,57
ZOGROBOUA	163,16	24,55	138,61	-	-	-	6,03 12,28	829,2	4,72
3ème Secteur :	482,69	57,10	425,59	2181	5,1	111 9	3,84 6,34	1503,2	4,70
Région de Soubré :	-	-	-	-	-	120	-	-	-
TAGBATO	58,97	10,82	48,15	238	4,9	14 5	3,44 2,16	144,2	5,77
DAGOUATO	25,75	-	25,75	55	2,1	3 -	6,58 -	109,7	3,33
BODOUYO	23,17	1,71	21,46	79	3,7	2 1	10,73 1,71	51,3	7,21
ZIQUATO	41,47	1,14	40,33	153	3,8	8 1	5,04 1,14	120,3	4,37
4ème Secteur :	149,36	13,67	135,69	525	3,9	27 7	5,03 1,95	445,5	4,40
Région du Guéyo :	-	-	-	-	-	34	-	-	-
Ensemble du 3ème Secteur	632,25	70,77	561,48	2706	4,8	138 16	4,07 4,42	1948,7	4,62
Pays Bété de Soubré	1234,66	142,29	1092,37	4286	3,9	295 25	3,70 5,69	3765,5	4,84
Ensemble de la région	1384,02	155,96	1228,06	4811	3,9	322 32	3,81 4,67	4211,0	4,78

- ① Les surfaces plantées sont celles qui figurent dans le tableau n° 6, page 275, soustraites des surfaces des 8 planteurs "défaillants", soit 18,85 hectares. Ces dernières ont été reconnues en annexe page 541.
- ② Les chiffres de population sont ceux qui figurent au "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975", pages 314, 315, 322-326. Ils ont toutefois été divisés par deux parce qu'il a été reconnu que les Bété représentent 50 % de la population rurale. On trouvera (pages 462-463) les éléments qui ont permis cette constatation. Il est toutefois évident que le taux de 50 % est une moyenne pour l'ensemble du pays Bété de Soubré et que des variations existent certainement d'un endroit à un autre. Les chiffres de population sont donc donnés à titre indicatif, et s'ils ne sont pas rigoureusement exacts, les ordres de grandeur qu'ils désignent sont très certainement significatifs. Le rapport de 50 % a également été appliqué aux villages de la région de Guéyo.
- ③ Les 8 planteurs "défaillants" ont été déduits. Parmi eux, 5 sont Bété et 3 sont des allochtones ivoiriens. Il n'y a pas de planteurs "défaillants" dans les 4 villages de la région de Guéyo.
- ④ Chiffres obtenus à partir des distributions des données relatives à chaque catégorie de planteurs selon les périodes de plantation, en annexe, pages 542 à 547. A titre d'exemple, soit pour le village Okrouyo :

OKROUYO	Production	Surf. Réel	Surface : en rapport compensée	Rendement "réel" : "théorique"	Gaspiillage : "travail"
"grands planteurs" 1969-1974 :	468,1	100,17	79,63	4,67 : 10,33	5,66
"grands planteurs" 1969-1977 :	65,3	6,71	6,71	9,73 : 13,00	3,27
"autres planteurs" 1969-1974 :	352,5	59,68	41,90	5,91 : 9,13	3,22
"autres planteurs" 1969-1977 :	54,6	18,89	8,20	2,89 : 5,64	2,75
	940,5	185,45	136,44	5,07 : 9,56	4,49

$$① = \frac{940,5}{185,45}$$

$$② = 13 \times \frac{136,44}{185,45} \text{ (suivant la formule : R.P.M. } \frac{S.C.}{S.R.} \text{) (note 37, page 307)}$$

$$③ = 9,56 - 5,07$$

Remarques :

- La différenciation des surfaces plantées entre Bété et allochtones n'a pas d'autre objet que de mettre en relation les surfaces plantées et la population concernée par elles. Les allochtones étant tenus à l'écart, les 35 planteurs moins 3 "défaillants" ne peuvent les représenter d'aucune manière.
- Les données du 3ème Secteur sont différenciées entre les régions de Soubré et de Guéyo pour montrer les disparités d'intervention du conseiller rural entre ces deux "sous-secteurs".

Le 2ème secteur est le plus petit des trois par le nombre de villages concernés, mais aussi par les surfaces plantées totales, le nombre de planteurs, et l'effectif de la population. De ce fait, les villageois ont été davantage sensibilisés que dans les deux autres secteurs. Le rapport : planteur/autochtone est ici de 1/6,8 au lieu de 1/14,8 dans le 1er secteur et 1/19,6 dans le troisième secteur. Il en résulte une surface plantée par habitant plus grande : 2,5 habitants par hectare au lieu de 3,5 et 4,8, respectivement pour les 1er et 3ème secteurs. Toutefois, le rapport 2,5 aurait pu être 1,6 si la surface moyenne par planteur du 1er secteur était ici réalisée. Outre la surface plantée moyenne la plus petite des trois secteurs, le gaspillage "travail" y est aussi le plus grand : de 0,65 à 0,77 tonne/ha en moyenne par rapport aux deux autres secteurs. On en déduit pour le 2ème secteur deux hypothèses qui prennent l'allure de constatations :

- les actions de sensibilisation ont permis d'intégrer au programme de plantation villageoise des planteurs qui n'auraient pas été touchés si les contacts n'avaient pu être aussi étroits ;
- les actions de sensibilisation et de recrutement ont amputé au conseiller rural un temps qu'il aurait pu employer à former et motiver davantage les planteurs à entretenir et à accroître leurs surfaces.

D'une manière générale, et particulièrement dans les secteurs ① et ③, les conseillers ruraux se sont d'abord adressés aux villageois qui montraient le plus de disposition-motivation à planter. Les rapports en étaient facilités. Ils devaient être aussi plus efficaces à court et moyen termes car l'élan initial des futurs planteurs se matérialise - normalement - ensuite, soit par des surfaces importantes, soit par un moindre gaspillage "travail", sauf si entre temps ils ont perdu courage. Si l'élan initial est hésitant, il semble logique que les surfaces soient moins étendues et le gaspillage "travail" notable. Les productions s'en ressentiront d'autant. C'est en effet ce qui apparaît à première vue pour le deuxième secteur. Mais les surfaces plantées y sont en moyenne plus jeunes que dans les deux autres secteurs. Le rapport des surfaces compensées aux surfaces plantées est de 0,39 au lieu de 0,43 et 0,45, respectivement pour les 1er et 3ème secteurs. Les productions à venir sont en potentiel proportionnellement plus importantes ici que dans les deux autres secteurs.

. Des conseillers ruraux : pour quelle politique ?

On s'interroge alors sur le but de l'affectation d'un conseiller rural. Est-il d'associer au programme le maximum de villageois ? Est-il de réaliser dans les plus brefs délais les productions maxima ? Ces deux objectifs sont a priori complémentaires si le programme est doté de conseillers ruraux en nombre suffisant. Ceux-ci pourraient alors tout à la fois se consacrer à la sensibilisation et au recrutement de nouveaux planteurs, mais aussi à leur formation et au contrôle des réalisations. Encore faudrait-il alors que des plants soient disponibles pour ceux qui voudraient en planter. Nous savons sur ce point ce qui s'est passé. Et puisque des plants manquaient, les productions ne pouvaient être aussi élevées que dans le cas contraire. Pourtant, l'option de la SODEPALM était bien de réaliser dans les plus brefs délais les productions maxima. Elle ne s'en est simplement pas donné tous les moyens. Il s'avère en effet que les conseillers ruraux ont été affectés en fonction... du nombre de plants que la SODEPALM pouvait fournir. Seulement, l'appréciation des conditions du milieu physique et humain, n'a pas permis d'en discerner les réels besoins. On suppose, qu'autrement, les conseillers ruraux auraient été affectés en plus grand nombre. De par leur absence, les moyens de lutte contre les agoutis n'ont pas été bien compris par les planteurs et de trop nombreux plants furent décimés. Leur remplacement freinait l'accroissement des surfaces, et la motivation des planteurs n'était pas soutenue. Il est vrai que la sensibilisation et le recrutement de nouveaux planteurs absorbaient un temps fort précieux que le conseiller rural ne pouvait utiliser en formation ou en contrôle des réalisations des planteurs. Pour réduire ce temps "perdu" il suffisait de s'adresser à de futurs planteurs qui étaient prêts à planter d'importantes surfaces. Les actions de sensibilisation et de recrutement étaient ainsi sensiblement réduites, sans affecter le programme de plantation et les objectifs de production. Dès lors il n'était nul besoin de contacter de nouveaux candidats-planteurs puisqu'il n'y avait plus de plants à leur distribuer. Le conseiller rural avait cependant fort à faire de par l'étendue de son secteur d'intervention. Son action était de ce fait rendue quelque peu superficielle. Il ne pouvait effectuer toutes les démonstrations qui s'imposaient, ou au moins s'assurer qu'elles étaient bien comprises. Il ne pouvait pas non plus contrôler l'état de chaque plantation. Ainsi, nombre de planteurs purent accroître régulièrement leurs surfaces sans avoir eu à faire la preuve de la bonne

gestion de leurs plantations. On reconnaît au moins parmi eux tous ceux qui plantèrent en deuxième période (1969-1977) et dont le gaspillage "travail" est élevé (voir les distributions correspondantes, en annexe). Si l'encadrement avait été plus dense (plus de conseillers ruraux pour des secteurs d'intervention plus petits), les productions auraient été plus importantes. Les gaspillages "travail" auraient été réduits, les destructions de plants par les agoutis auraient été moindres. De nombreux plants auraient alors été disponibles pour la création de nouvelles plantations. Un moindre gaspillage "travail" et de plus grandes surfaces plantées conduisent nécessairement à de plus grandes productions que celles qui ont été réalisées. Elles auraient concerné davantage de planteurs, et parmi eux logiquement plus d'"autres planteurs" que de "grands planteurs", d'où une distribution plus équilibrée des revenus de part et d'autre. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Un léger changement de cap est cependant intervenu, en fin 1973, dans la conception de l'intervention de la SODEPALM. Un troisième conseiller rural y fut en effet affecté et un troisième secteur fut délimité. Il ne résultait pas d'une expansion de l'aire d'intervention, mais d'une redistribution des villages des deux autres secteurs qui étaient reconnus trop grands. Une meilleure approche des villageois et des planteurs s'avérait donc indispensable. Les "grands planteurs" ne répondaient-ils pas aux attentes dont ils étaient investis ? On peut le penser en observant la chronologie des affectations des conseillers ruraux, en place en 1977, et leurs domaines d'intervention.

- Le conseiller rural du premier secteur a été affecté en janvier 1973. Il avait la charge des villages actuels, à l'exception de Liguïyo, mais en plus, les villages Guiméyo et Mahio-Titéyo. Ces deux derniers lui furent retirés en juillet 1973. Le village Liguïyo fut par contre intégré au 1er secteur en juillet 1976.
- L'actuel deuxième secteur fut constitué au cours du deuxième semestre de 1973, à partir du premier secteur, avec les villages Guiméyo et Mahio-Titéyo, et du troisième secteur avec le village Oupoyo. Un conseiller rural y fut affecté en fin 1973. Il y resta jusqu'en juillet 1975. Il fut alors remplacé par l'actuel conseiller rural, avant de prendre la direction du troisième secteur.
- Le troisième secteur devait "perdre" le village Zogbodoua à la fin de 1977 au "profit" du deuxième secteur.

Le changement amorcé en 1973 se poursuit donc en 1977. La tendance est bien à la réduction de l'étendue des secteurs, à leur équilibre les uns par rapport aux autres, et à l'augmentation très significative des surfaces plantées par les "autres planteurs". Le tableau n° 8, page 279, révèle, selon les années, l'évolution de la part respective des surfaces plantées entre "grands planteurs" et "autres planteurs". Le tableau n° 21, ci-après, montre comment l'action des conseillers ruraux s'est répartie entre "grands planteurs" et "autres planteurs", pour chacun des trois secteurs. On remarquera la baisse de la surface plantée moyenne par "autres planteurs" par rapport à la surface moyenne par planteur Bété.

REPARTITION ENTRE LES TROIS SECTEURS DES SURFACES PLANTEES PAR LES "GRANDS PLANTEURS" ET PAR LES "AUTRES PLANTEURS"

Tableau n° 21	Plantations BETE (en ha)	Plantations des "Grands Planteurs" BETE (en ha)	Plantations "Autres Planteurs" BETE (en ha)	Surface moyenne par planteur BETE Ensemble des planteurs	"Grands planteurs"	"Autres planteurs"
1er secteur	455,23	137,85	317,38	4,29	19,69	3,21
2ème secteur	211,35	22,93	188,42	2,71	11,47	2,48
3ème secteur : SOUBRE	425,79	113,56	312,23	3,84	22,71	2,95
GUEYO	135,69	50,45	85,24	5,03	12,61	3,71
Ensemble	561,48	164,01	397,47	4,07	18,22	3,08

Les surfaces plantées par les "grands planteurs" Bété sont proportionnellement 2,7 fois plus grandes dans les 1er et 3ème secteurs que dans le 2ème secteur : un des effets du changement de cap décrit plus haut. La comparaison des surfaces moyennes pour chaque secteur et entre eux montre ensuite que là où les "grands planteurs" sont plus fortement représentés, la surface plantée moyenne des "autres planteurs" est plus grande qu'ailleurs. Cette règle s'applique rigoureusement si l'on déduit du 3ème secteur (sous-secteur de Soubré) les surfaces du plus "grand planteur" de la région qui sont mises en valeur par le personnel de la SODEPALM (note 49, page 323) (55), le conseiller rural n'intervenant pas... Les "grands planteurs" insufflent donc une dynamique entraînante

55. Les chiffres correspondants du tableau n° 21 deviendraient, respectivement pour la région de Soubré du 3ème secteur, et pour l'ensemble du 3ème secteur :
386,98 ha; 74,75 ha; 298,34 ha; 3,52 ha/planteur; 18,69 ha/planteur; 2,95 ha/planteur, et
522,67 ha; 125,20 ha; 383,58 ha; 3,82 ha/planteur; 15,65 ha/planteur; 3,08 ha/planteur.

qui atteint les "autres planteurs". L'effet est certain, mais d'un impact relativement réduit (au maximum, à peine plus d'un hectare en moyenne). Rien de comparable donc avec les plantations européennes, élément moteur des plantations africaines dans la région de Gagnoa, quelque quarante années plus tôt (page 224). Il n'est pas illogique de penser que les dirigeants de la SODEPALM espéraient que les "grands planteurs" rempliraient un rôle similaire à celui des planteurs blancs, et que finalement, dès 1973, du fait du faible impact de ceux-ci, ils durent miser sur une plus grande intégration des "autres planteurs".

Nous avons répondu aux questions soulevées (page 328) sur la répartition géographique disparate des conseillers ruraux et leur insuffisance numérique. Il n'est pas extravagant de penser que si leur nombre avait été doublé dès le départ les résultats auraient été plus éloquentes. Nul doute que le contact, l'encouragement, la conviction du conseiller rural contribuèrent à inciter la plupart des villageois (qui furent sensibilisés) à planter.

. De l'efficacité des conseillers ruraux...

L'étendue des secteurs d'intervention étant si hétérogène, les objectifs à atteindre si différents, particulièrement entre le 2ème secteur et les autres, la comparaison de l'efficacité des conseillers ruraux est donc difficile à établir. Il est cependant fort probable qu'il soit plus ardu de réunir 78 planteurs Bété sur une population de 533 habitants que respectivement 106 et 138 planteurs sur des populations de 1 572 et 2 706 habitants. Bien que, par ailleurs, les distances à parcourir entre villages et plantations soient bien plus longues dans ces deux derniers secteurs. Il semble fort, du reste, que ces deux derniers secteurs aient été étendus pour toucher sinon pour inclure les planteurs qui étaient bien disposés dès le départ à l'égard du programme de plantation. L'efficacité des conseillers ruraux peut se mesurer selon deux finalités : sociale et économique. La meilleure combinaison des deux montrerait la situation la plus efficace. La finalité sociale est d'intégrer au programme de plantation villageoise le maximum de planteurs, de manière à ce que les bénéfices de l'économie du palmier soient répartis et équilibrés au possible. Cela implique des surfaces plantées et des productivités "travail" (des planteurs) moins disparates que celles qui existent. La finalité économique est de réaliser les productions maxima, au moindre coût. Cela sous-entend par quelque moyen

que ce soit et a priori sans souci d'équilibrer les profits entre les participants au programme. On doit savoir cependant qu'avec les distances, les frais de transport augmentent (déplacement du personnel d'encadrement, des camions de livraison (plants, grillages, engrais ou de collecte des régimes), sans compter les dépenses d'entretien des pistes, et même celles qu'occasionne leur tracé. Mais aussi que plus la superficie est grande et plus il est fait appel à de la main-d'oeuvre extérieure qui détourne des revenus originellement destinés aux populations en place. De sorte que le moindre coût peut fort bien se réaliser lorsque les revenus sont répartis et équilibrés au possible. Les surfaces sont alors assez petites pour être mises en valeur par leurs seuls détenteurs. Elles sont aussi concentrées dans un espace proche de l'huilerie pour diminuer les déplacements. Aucun des trois secteurs ne répond à toutes ces caractéristiques. La finalité sociale est la mieux réalisée dans le deuxième secteur. La finalité économique est atteinte semble-t-il dans les meilleures conditions dans le troisième secteur. Mais c'est sans doute le premier secteur qui présente la meilleure combinaison entre ces deux finalités.

. ...en termes de revenus

Comment se traduisent-elles en termes de revenus pour le planteur et pour le villageois de chaque secteur ? On les évaluera à fin 1977 d'abord, puis à fin 1985 lorsque toutes les surfaces plantées jusqu'en 1977 auront atteint leur pleine maturité. La projection faite pour 1985 présente toutefois deux handicaps :

- elle postule que les conditions d'exploitation resteront les mêmes que celles que nous avons observées,
- elle ne tient pas compte de la création de nouvelles plantations de 1978 à 1985 inclus et des revenus qui en résulteront.

Ces deux handicaps, et davantage le premier que le second, limitent quelque peu la portée de notre évaluation.

Les conditions d'exploitation peuvent évoluer d'une manière imprévisible, notamment les rendements. Ces derniers sont, en 1977, plus élevés dans les 1er et 3ème secteurs en comparaison du 2ème, du fait d'un gaspillage "travail" moindre, au moins si l'on considère les moyennes. Mais demeureront-ils à ces niveaux dans l'avenir, dans le long et très long terme ? Il est quasiment impossible de l'affirmer. D'une part,

parce que les productions n'augmentent pas régulièrement avec la maturité des plantations. Les croûts, selon les années et par secteurs, ne sont ni homogènes, ni constants (voir la "distribution des productions par année, selon les secteurs d'intervention", en annexe, page 552). On en conclut que les gaspillages "travail" représentent donc davantage une situation donnée qu'une tendance, bien qu'un lien naturel existe entre l'une et l'autre. D'autre part, parce que nul ne sait si l'attitude des planteurs à l'égard de leurs plantations ne changera pas, en définitive, du fait d'un encadrement plus présent, en l'occurrence dans le 2ème secteur. Nous essaierons de revenir sur ce point.

Tableau n° 22

REVENUS NETS ANNUELS PAR PLANTEUR ET VILLAGEOIS DE CHAQUE SECTEUR, EN 1977 ET LES PREVISIONS POUR 1985, POUR LA POPULATION BÊTÉ, ET AVEC LA POPULATION ALLOCHTONE (EN F.C.F.A. CONSTANTS, HORS INFLATION)*

Population Bété uniquement		1er secteur	2ème secteur	3ème secteur	Ensemble de la région
par planteur en rapport	en 1977	199 400	99 400	164 200	159 800
	1985	203 900	107 900	160 200	161 900
par "grand planteur" en rapport	en 1977	663 200	207 000	553 300	551 400
	1985	811 300	416 600	846 600	785 100
par "autre planteur" en rapport	en 1977	133 100	93 100	96 800	107 700
	1985	161 000	99 700	112 300	125 000
par villageois	en 1977	6 100	6 700	3 700	4 800
	1985	13 800	15 800	8 200	10 800
par villageois, si les "grands planteurs" ne redistribuent pas leurs revenus	en 1977	3 700	6 200	1 900	3 000
	1985	10 600	14 800	5 500	9 200
des "grands planteurs"	en 1977	3 979 200	414 000	4 979 900	9 373 000
	1985	5 679 400	833 300	7 619 100	14 131 800
des "autres planteurs"	en 1977	5 590 800	3 165 400	5 034 600	13 790 800
	1985	15 936 600	7 579 200	14 483 800	37 999 600
de l'ensemble des planteurs	en 1977	9 569 900	3 579 400	10 014 500	23 163 800
	1985	21 616 000	8 412 500	22 102 900	52 131 400
Populations Bété et allochtones					
par planteur en rapport	en 1977	202 700	99 100	184 900	170 500
	1985	209 100	112 500	185 800	175 500
par villageois	en 1977	3 500	3 500	2 300	2 800
	1985	7 700	8 900	5 300	6 500
par villageois, si les "grands planteurs" ne redistribuent pas leurs revenus	en 1977	2 100	3 200	1 200	1 700
	1985	5 800	8 200	3 700	4 900
de l'ensemble des planteurs	en 1977	10 945 100	3 764 400	12 575 800	27 275 900
	1985	24 252 200	9 454 000	28 431 200	62 137 400
par planteur allochtone en rapport	en 1977	229 200	92 500	365 900	274 100
	1985	263 600	173 600	395 500	312 700

* Les chiffres ont été arrondis à la centaine de francs la plus proche.

Remarque : Les salaires des manoeuvres n'ont pas été déduits, faute d'avoir été recensés. Il peuvent affecter d'une manière sensible principalement les revenus élevés.

Les revenus qui résulteront de la création de nouvelles plantations peuvent toutefois être extrapolés. Et l'on peut admettre comme tout à fait possible que l'accroissement des surfaces plantées entre 1978 et 1985 soit égal au total des surfaces plantées entre 1969 et 1977 inclus. Les revenus seraient alors sensiblement les mêmes que ceux réalisés en 1977. Ils viendraient donc s'ajouter à ceux qui ont été évalués pour 1985 à partir des surfaces plantées jusqu'en 1977 inclus. Mais cela n'en reste pas moins qu'une hypothèse parmi d'autres.

L'évaluation des revenus pour 1985 est faite sur la base des données de 1977 ; le village Zogbodoua demeure pour la circonstance dans le 3ème secteur, bien que nous ayons été informés de son intégration dans le 2ème secteur à la fin de 1977 (page 332).

. A quoi sert le tableau des revenus ?

A montrer la manière dont est rétribué le développement de l'économie du palmier dans la région. On rappelle que la distinction des résultats entre planteurs Bété et allochtones n'a pas d'autre justification que d'établir une relation entre eux et la population concernée. Les revenus des Bété ne sont pas partagés avec les allochtones et vice versa. La population allochtone est trop faiblement représentée pour être associée à la population Bété en vue d'en tirer des revenus moyens. Il n'y a que 35 planteurs allochtones moins 3 "défaillants" pour la moitié de la population rurale, soit 1 planteur de palmier pour 150 allochtones. La relation est de 1 planteur pour 15 Bété, si l'on ne considère que la population autochtone. Les revenus moyens qui auraient été calculés n'auraient pour les familles aucune signification tangible. Ils ont tout de même été évalués, et cela pour deux raisons :

- connaître la masse monétaire produite par l'économie du palmier dans la région
- parer à toute éventualité d'erreur commise dans la distinction des planteurs entre allochtones et Bété.

La première raison intéresse davantage les économistes des ministères du Plan ou de l'Agriculture. Encore qu'une partie des revenus des allochtones ne soit pas envoyée dans leurs régions d'origine, mais bien dépensée sur place. Ces derniers se répercutent évidemment dans l'économie de la région. Même si les effets qui en résultent ne sont pas mesurés, il n'est pas inutile de signaler leur existence.

La deuxième raison surprend sans doute, mais voici ce qu'il en est. J'avais demandé aux conseillers ruraux de déterminer d'eux-mêmes l'origine ethnique des planteurs. Or, après coup, à la lecture des noms des planteurs, il est apparu que quelques-uns, parmi ceux qui ont été reconnus comme Bété, portent des noms Dioula. Il n'était plus question de vérifier puisque loin du terrain. Le doute se dissipe cependant car les noms d'origine Dioula s'expliquent par l'attribution de "noms circonstanciels". Le jour de la naissance de l'enfant, tel étranger vint à passer ... et son nom fut donné à l'enfant. Il y a d'autres exemples, mais c'est un cas type. Ainsi Koné Henri Gabriel, chargé de mission au ministère de la Marine, est un Bété originaire de la région de Gagnoa, malgré son nom Malinké typique*. Il est vrai que l'usage de "noms circonstanciels" est peu répandu en pays Bété de Soubré, et probablement moins que dans les pays Bété de Daloa et Gagnoa qui ont davantage été pénétrés par les allochtones. Si des erreurs ont été commises dans la distinction ethnique des planteurs, elles ne concernent tout au plus que cinq planteurs et 31,40 hectares. Ils seraient trois au village Tagbayo (région de Guéyo) pour 22,21 ha et deux au village Okrouyo, pour 9,19 ha. Nous savons maintenant quelle est la marge d'erreur possible. Celle-ci serait plus due à une inattention fortuite qu'à une méconnaissance des planteurs. En effet, on a du mal à imaginer que les conseillers ruraux puissent se tromper sur l'origine ethnique des planteurs qu'ils dirigent.

La comparaison des revenus par villageois pour chaque population concernée est en soi suffisamment éloquente pour ne pas appeler, ici, de commentaire. Les revenus par villageois, lorsque les "grands planteurs" ne redistribuent pas leurs revenus, montrent une dépendance relative des villageois vis-à-vis des "grands planteurs". Elle est fonction du comportement des "grands planteurs" qui sera discerné ultérieurement. On ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre les situations qui résulteraient, d'une part, de la non-redistribution des revenus par les "grands planteurs" et, d'autre part, de l'association des revenus des allochtones à ceux des Bété en vue d'obtenir des revenus moyens (voir le tableau n° 22).

Les résultats des planteurs allochtones sont présentés globalement et uniquement pour les planteurs en rapport. Le revenu par villageois n'aurait pas été significatif du fait d'une représentation insuffisante de la population allochtone. La distinction des revenus entre "grands

* Ses deux prénoms français trahissent peut-être une autre origine...

planteurs" et "autres planteurs" en rapport n'aurait, à son tour, pas été déterminante. D'une part, pour l'ensemble de la population, parce que les revenus par planteur en rapport sont peu différents pour chacun des secteurs. D'autre part, pour les planteurs allochtones, du fait qu'ils sont trop peu nombreux, les moyennes pourraient difficilement être comparées.

Il reste maintenant à définir les chiffres du tableau : d'où viennent-ils et que représentent-ils ? Nous sommes contraints de nous engager ici dans des explications fort longues. Les placer en annexe aurait singulièrement compliqué la tâche de qui voudrait les comprendre. Elles sont donc présentées ci-après en écriture dense, à titre de compromis.

Voici, d'entrée, la distribution des planteurs en rapport en 1977 :

		: Bété	: Allochtones	: Ensemble	:
		-----	-----	-----	-----
1er secteur	"Grands planteurs"	: 6	: 2	: 8	:
	"Autres planteurs"	: 42	: 4	: 46	:
		-----	-----	-----	-----
		: 48	: 6	: 54	:
		-----	-----	-----	-----
2ème secteur	"Grands planteurs"	: 2	: -	: 2	:
	"Autres planteurs"	: 34	: 2	: 36	:
		-----	-----	-----	-----
		: 36	: 2	: 38	:
		-----	-----	-----	-----
3ème secteur	"Grands planteurs"	: 9	: 3	: 12	:
	"Autres planteurs"	: 52	: 4	: 56	:
		-----	-----	-----	-----
		: 61	: 7	: 68	:
		-----	-----	-----	-----
	TOTAL	: 145	: 15	: 160	:
		-----	-----	-----	-----

. Revenus en 1977

- . Si les "grands planteurs" ne distribuent pas leurs revenus, leur famille (restreinte) est toutefois déduite de la population totale de chaque secteur. Soit pour simplifier 10 personnes par "grand planteur".
- . L'évaluation du revenu suit la même démarche que celle qui a été décrite aux pages 315-316. Les productions, multipliées par le prix payé au planteur - 8 000 F.CFA la tonne - donne le produit duquel il faut déduire les charges remboursables selon les surfaces plantées et les années de plantation (9 400 F.CFA par hectare lorsque les plantations ont atteint 7 ans d'âge. 2 688 F.CFA par hectare lorsqu'elles ont plus de 3 ans et demi et moins de 7 ans).

- Les productions des planteurs allochtones sont déduites pour chaque secteur. Les planteurs allochtones sont reconnus par un astérisque dans chaque distribution de données, en annexe. Elles sont de 210,3 tonnes, 30,4 tonnes, et 359,6 tonnes, respectivement pour les 1er, 2ème et 3ème secteurs. Il n'y a pas de planteur allochtone en rapport

parmi les 4 villages de la région de Guéyo. Les productions des planteurs allochtones déduites, il reste à différencier les productions des "grands planteurs" de celles des "autres planteurs". Les distributions respectives rendent cette tâche aisée. Les productions se répartissent pour les trois secteurs :

	①	②	③
"grands planteurs"	623,6 tonnes	66,7 tonnes	781,5 tonnes
"autres planteurs"	841,0 tonnes	490,3 tonnes	807,6 tonnes
	<u>1 464,6 tonnes</u>	<u>557,0 tonnes</u>	<u>1 589,1 tonnes</u>

- Les surfaces plantées des "autres planteurs" en rapport seules nous intéressent pour le calcul des charges puisque les revenus nets ont déjà été calculés pour l'ensemble des "grands planteurs", en annexe. Pour les reconnaître, il suffit de soustraire des surfaces plantées chaque année par secteur (tableau n° 6 page 275) les plantations des "grands planteurs", des "autres planteurs" allochtones, des planteurs Bété "défaillants", et des planteurs "anormalement non-en rapport". Toutes ces surfaces sont identifiées dans les distributions, en annexe. Les surfaces en rapport des "autres planteurs" sont pour chaque secteur selon les groupes d'âges auxquels s'appliquent des charges différentes :

$$\begin{array}{lcl} \textcircled{1} & 108,86 \text{ ha} \times 9\,400 \text{ F.CFA} & = 1\,023\,284 \\ & 42,39 \text{ ha} \times 2\,688 \text{ F.CFA} & = 113\,944 \\ & \hline & 151,25 \text{ ha} & 1\,137\,228 \end{array}$$

$$\begin{array}{lcl} \textcircled{2} & 74,60 \text{ ha} \times 9\,400 \text{ F.CFA} & = 701\,240 \\ & 20,75 \text{ ha} \times 2\,688 \text{ F.CFA} & = 55\,776 \\ & \hline & 95,35 \text{ ha} & 757\,016 \end{array}$$

$$\begin{array}{lcl} \textcircled{3} & 138,19 \text{ ha} \times 9\,400 \text{ F.CFA} & = 1\,298\,986 \\ & 47,32 \text{ ha} \times 2\,688 \text{ F.CFA} & = 127\,196 \\ & \hline & 185,51 \text{ ha} & 1\,426\,182 \end{array}$$

Dans la région de Guéyo, il n'y a pas de planteur "défaillant", et un seul planteur "anormalement non-en rapport" (1,87 ha planté en 1974).

Nous avons maintenant toutes les données pour l'évaluation du revenu de chaque catégorie de planteurs selon les secteurs d'intervention, à savoir :

	<u>Productions</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
① "grands planteurs"	623,6 t		=	3 979 158
"autres planteurs"	841,0 t	= 6 728 000	- 1 137 228	= <u>5 590 772</u>
				9 569 930
② "grands planteurs"	66,7 t		=	413 982
"autres planteurs"	490,3 t	= 3 922 400	- 757 016	= <u>3 165 384</u>
				3 579 366
③ "grands planteurs"				
Soubré	595,2 t		=	3 822 004
Guéyo	186,3 t	= 1 490 400	- 332 518	= <u>1 157 882</u>
	<u>781,5 t</u>			4 979 886
"autres planteurs"	807,6 t	= 6 460 800	- 1 426 182	= <u>5 034 618</u>
				10 014 504

Ces valeurs seront bien entendu divisées par les nombres de planteurs et de villageois correspondant à chaque secteur (page 328 et tableau n° 20).

. Revenus en 1985

- . Tous les planteurs Bété qui figurent au tableau n° 20 sont considérés comme étant en rapport. La population villageoise est supposée inchangée.
- . Les conditions d'exploitation sont supposées demeurer les mêmes qu'en 1977. Le croît de production résulte de la venue à maturité, de 1977 à 1985, de plantations qui n'y étaient alors pas encore parvenues. Le croît de production correspond au rapport : surfaces compensées/surfaces plantées. La différence entre les surfaces plantées et les surfaces compensées représente l'espace qui n'a pu produire du fait de l'immaturité des plantations. Les surfaces plantées sont celles qui ont été reconnues pour les planteurs en rapport en 1977, plus celles des planteurs "anormalement non-en rapport", plus les surfaces des planteurs de troisième période : ceux-ci plantèrent de 1975 à 1977 exclusivement. La comparaison des surfaces compensées aux surfaces plantées pour les "grands planteurs" et pour les "autres planteurs", selon les secteurs d'intervention, fournit les rapports en pourcentages suivants :

	Surfaces plantées	Surfaces compensées	SC/SP
① "grands planteurs"	137,85 ha	98,59 ha	71,52 %
"autres planteurs"	<u>317,38 ha</u>	<u>112,85 ha</u>	35,56 %
	455,23 ha	211,44 ha	
② "grands planteurs"	22,93 ha	11,67 ha	50,89 %
"autres planteurs"	<u>188,42 ha</u>	<u>79,04 ha</u>	41,95 %
	211,35 ha	90,71 ha	
③ "grands planteurs"	164,01 ha	111,93 ha	68,25 %
"autres planteurs"	<u>397,47 ha</u>	<u>140,94 ha</u>	35,46 %
	561,48 ha	252,87 ha	

Le total des surfaces plantées correspond au total porté dans le tableau n° 20, page 329. De même, le total des surfaces compensées, augmenté des surfaces compensées des planteurs allochtones, soit respectivement 555,02 ha + 70,76 ha = 625,78 ha, est, à 0,40 ha près, le total des surfaces compensées du tableau n° 6, page 275.

Les productions réalisées l'ont été avec $\frac{S.C.}{S.P.}$ % de la surface utile. Celle-ci atteindra - normalement dans tous les cas - les 100 % en 1985. La différence de pourcentage désigne l'immaturité des plantations en 1977. Cette dernière, comblée (par le temps) en 1985, se traduit par un croît des productions équivalent à la différence de pourcentage ci-dessus. Ainsi, en appliquant le pourcentage $\frac{SC}{SP}$ % aux productions réalisées en 1977 (qui représentent en fait $\frac{SC}{SP}$ % des productions de pleine maturité, compte tenu du niveau de productivité du planteur en 1977), on obtient les productions normalement réalisées à la pleine productivité des plantations. A titre d'exemple, les productions des "grands planteurs" du 1er secteur sont en 1977 de 623,6 tonnes. Elles correspondent, en fait, à 71,52 % des productions normalement réalisées à la pleine maturité des plantations. Celles-ci seront alors, en 1985 de $= \frac{623,6 \times 100}{71,52} = 871,92$ tonnes, soit 871,9 tonnes.

Toutes les surfaces plantées auront atteint en 1985, leur pleine maturité. Les charges à l'hectare seront donc de 9 400 F.CFA. Les rem-

boursements des aides reçues pour les surfaces plantées en 1969 ne prendront fin qu'en 1986. L'ensemble des plantations créées jusqu'en 1977 inclus devra donc supporter 9 400 F.CFA de charges à l'hectare.

Les revenus respectifs des "grands planteurs" et des "autres planteurs", selon les trois secteurs, deviendront donc en 1985, si les conditions d'exploitation (ou de productivité) demeurent les mêmes qu'en 1977 :

	Productions/tonnes 1977 ➡ 1985	Produits tonnes x 3 000 F.	Charges surfaces x 9 400 F.CFA	Revenus
① "grands planteurs"	623,6	871,9 = 6 975 200	- 1 295 790 =	5 679 410
"autres planteurs"	841,0	2 365,0 = 18 920 000	- 2 983 372 =	<u>15 936 628</u>
				21 616 038
② "grands planteurs"	66,7	131,1 = 1 048 800	- 215 542 =	833 258
"autres planteurs"	490,3	1 168,8 = 9 350 400	- 1 771 148 =	<u>7 579 252</u>
				8 412 510
③ "grands planteurs"	781,5	1 145,1 = 9 160 800	- 1 541 694 =	7 619 106
"autres planteurs"	807,6	2 277,5 = 18 220 000	- 3 736 218 =	<u>14 483 782</u>
				22 102 888

Tous les planteurs seront normalement en rapport en 1985, ces valeurs doivent donc être divisées par les nombres de planteurs Bété indiqués au tableau n° 20. Les "grands planteurs" sont les mêmes que ceux mentionnés page 339, plus 1, pour le 1er secteur, qui n'était pas en rapport en 1977.

. L'évaluation des revenus pour l'ensemble de la population, allochtones inclus, suit la même démarche.

(Voir la distribution des planteurs en rapport en 1977, page 339)

En 1985, il y aura évidemment 1 "grand planteur" de plus dans le 1er secteur.

Voici, ci-dessous, le mode de calcul pour l'ensemble des planteurs Bété et allochtones de toute la région dans laquelle la SODEPALM intervient. La population villageoise est dès lors le double de la population autochtone puisque les allochtones représentent 50 % de la population rurale.

- reconnaissance des surfaces pour le calcul des charges

①	122,23 ha x 9 400 F.CFA =	1 148 962	Allochtones inclus
	51,71 ha x 2 688 F.CFA =	<u>138 996</u>	
		1 287 958	
②	80,34 ha x 9 400 F.CFA =	755 196	
	22,33 ha x 2 688 F.CFA =	<u>60 023</u>	
		815 219	
③	152,42 ha x 9 400 F.CFA =	1 432 748	
	52,21 ha x 2 688 F.CFA =	<u>140 340</u>	
		1 573 088	

- calcul des revenus en 1977

	Productions Produits	Charges	Revenus	
① "grands planteurs"	723,4		= 4 621 072	(x)
"autres planteurs"	951,5	= 7 612 000 - 1 287 958	= 6 324 042	
			<u>10 945 114</u>	
② "grands planteurs"	66,7		= 413 982	(x)
"autres planteurs"	520,7	= 4 165 600 - 815 219	= 3 350 381	
			<u>3 764 363</u>	
③ "grands planteurs"	939,2		= 6 072 866	(x)
"autres planteurs"	1009,5	= 8 076 000 - 1 573 088	= 6 502 912	
			<u>12 575 777</u>	

- calcul de l'accroissement normal des productions par la venue à maturité des plantations.

	Surfaces plantées	Surfaces compensées	SC/SP
① "grands planteurs"	155,99 ha	113,98 ha	73,07 %
"autres planteurs"	357,18 ha	128,52 ha	35,98 %
	<u>513,17 ha</u>	<u>242,50 ha</u>	
② "grands planteurs"	22,93 ha	11,67 ha	50,89 %
"autres planteurs"	215,67 ha	84,38 ha	39,12 %
	<u>238,60 ha</u>	<u>96,05 ha</u>	
③ "grands planteurs"	200,51 ha	139,57 ha	69,61 %
"autres planteurs"	431,74 ha	148,06 ha	34,29 %
	<u>632,25 ha</u>	<u>287,63 ha</u>	

- calcul des revenus en 1985

	Productions/tonnes 1977 ⇒ 1985	Produits	Charges	Revenus
① "grands planteurs"	723,4	990,0	= 7 920 000 - 1 466 306	= 6 453 694
"autres planteurs"	951,5	2 644,5	= 21 156 000 - 3 357 492	= 17 798 508
				<u>24 252 202</u>
② "grands planteurs"	66,7	131,1	= 1 048 800 - 215 542	= 833 258
"autres planteurs"	520,7	1 331,0	= 10 648 000 - 2 027 298	= 8 620 702
				<u>9 453 960</u>
③ "grands planteurs"	939,2	1 349,2	= 10 793 600 - 1 384 794	= 9 408 806
"autres planteurs"	1 009,5	2 944,0	= 23 552 000 - 4 058 356	= 19 522 407
				<u>28 431 213</u>

Le nombre de planteurs de chaque secteur est celui qui figure au tableau n° 20 page 329, soit 116 pour le 1er secteur.

(x) (en annexe).

- Revenu par planteur allochtone en rapport :

C'est la différence entre les revenus de l'ensemble des planteurs Bété et de l'ensemble des planteurs Bété et allochtones inclus.

$$\textcircled{1} \quad \text{en 1977 : } \frac{10\,945\,100 - 9\,569\,900}{6} = 229\,200$$

$$\text{en 1985 : } \frac{24\,252\,200 - 21\,616\,000}{10} = 263\,600$$

$$\textcircled{2} \quad \text{en 1977 : } \frac{3\,764\,400 - 3\,579\,400}{2} = 92\,500$$

$$\text{en 1985 : } \frac{9\,454\,000 - 8\,412\,500}{6} = 173\,600$$

$$\textcircled{3} \quad \text{en 1977 : } \frac{12\,575\,800 - 10\,014\,500}{7} = 365\,900$$

$$\text{en 1985 : } \frac{28\,431\,200 - 22\,102\,900}{16} = 395\,500$$

Le nombre des planteurs en rapport par secteur en 1977 est indiqué page 339 et le nombre de ceux qui le seront en 1985 est mentionné dans le tableau n° 20, page 329.

- *Apports du tableau des revenus*

Nous distinguons, comme dans le tableau n° 22, les apports pour la population Bété seule, de ceux pour l'ensemble de la population.

. Pour la population Bété uniquement

- Malgré des superficies et une productivité par planteur moindres dans le 2ème secteur, le revenu par villageois y est le plus élevé des trois secteurs. Il croît encore en 1985, par rapport aux deux autres secteurs, parce que les surfaces furent ici plantées plus tardivement.
- Le revenu total réalisé dans le troisième secteur est le plus élevé. Et le revenu par villageois y est très nettement le plus bas des trois secteurs. On sait que la population touchée par le programme de plantation est ici, proportionnellement à la population du secteur, la plus faible des trois secteurs (page 330).
- En 1977, le revenu par villageois dépend des revenus des "grands planteurs" dans les proportions suivantes : 39,3 % dans le 1er secteur, 13,4 % dans le 2ème secteur, 48,6 % dans le 3ème secteur. Les "grands planteurs" ont généralement planté plus tôt que les "autres planteurs", et leurs revenus sont de ce fait relativement plus importants que ceux des "autres planteurs". Ces derniers combleront leur retard à la pleine maturité des plantations en 1985. Les rapports ci-dessus tomberont alors, en suivant le même ordre, à : 23,2 %, 6,3 %

et 32,9 % (56). Les disparités de revenus sont de très loin les plus faibles dans le deuxième secteur. On verra ultérieurement quelles conséquences pourront en découler sur le plan des rapports sociaux.

- . Pour la population Bété et allochtone
- La variation du revenu par planteur en rapport, en comparaison du revenu correspondant pour les planteurs Bété seuls, dépend évidemment de l'impact des résultats des planteurs allochtones de chaque secteur.
- Les revenus des planteurs allochtones sont, en moyenne, nettement supérieurs aux revenus des planteurs Bété, sauf en 1977, pour les planteurs du deuxième secteur dont les plantations sont alors relativement plus jeunes que celles des planteurs Bété. C'est parce qu'elles sont plus jeunes qu'elles rapportent moins. La moindre maturité des plantations apparaît en comparant de part et d'autre la différence des revenus entre 1977 et 1985. On sait qu'en 1985 toutes les plantations seront normalement arrivées à leur pleine maturité. Globalement, les revenus des planteurs allochtones seront alors supérieurs de 1,6 à 2,5 fois aux revenus des planteurs Bété.
- Les revenus par villageois en absorbent l'effet proportionnellement aux populations de chaque secteur. Ainsi, l'aspect positif que constituent les revenus très élevés des planteurs allochtones pour le 3ème secteur est contrarié par l'aspect négatif résultant de la prise en compte de la population allochtone. Mais il est moins contrarié dans le 3ème secteur que dans le 1er. C'est une question de rapport entre l'apport du revenu et l'apport de population (du fait de l'intégration des allochtones) par rapport aux résultats précédents lorsque seule la population Bété était considérée. Les revenus par villageois dans le 3ème secteur n'en demeurent pas moins les plus bas.
- La dépendance des revenus des villageois vis-à-vis des revenus des "grands planteurs" est sensiblement la même que lorsque la population Bété seule est considérée. La dépendance pour les trois secteurs passe de 40%, 8,57% et 47,83% en 1977, à 24,68%, 7,87% et 30,19% en 1985 respectivement pour le 1er, le 2ème et le 3ème secteur.

56. Ces rapports s'obtiennent en comparant les revenus des "grands planteurs" aux revenus de l'ensemble des planteurs.

. Trois formes d'intervention : laquelle est la meilleure ?

Nous avons déjà constaté (page 335) que les trois secteurs faisaient l'objet de trois formes d'intervention distinctes. On le voit ici, avec plus d'évidence encore :

- le 3ème secteur a le plus grand revenu total, mais le moindre revenu par villageois et la plus grande dépendance vis-à-vis des "grands planteurs" ;
- le 1er secteur a un revenu total à peine moindre que celui du 3ème secteur (si l'on ne considère que les planteurs Bété), mais le revenu par villageois lui est nettement supérieur ; en même temps que la dépendance vis-à-vis des "grands planteurs" y est moindre.
- le 2ème secteur a le plus faible revenu total, mais le revenu par villageois y est le plus élevé et la dépendance vis-à-vis des "grands planteurs" y est la plus faible des trois secteurs.

Quelle est donc la meilleure politique suivie ? Cela dépend de la finalité (sociale ou économique, définies page 335) que l'on se propose d'atteindre. Or, l'engagement de la SODEPALM - sa politique d'intervention - fut certainement influencé par l'attitude des populations concernées. La nature de leur participation au programme de plantation entraîna un glissement : d'une finalité d'abord plus économique, vers une finalité plus équilibrée entre l'économique et le social. Mais comme la participation villageoise dépendait aussi de l'engagement de la SODEPALM, elle aurait pu être d'une autre dimension s'il avait été plus important. On remarque pourtant que les populations du 1er secteur montrèrent manifestement plus de dispositions à planter que celles du 3ème secteur. Ainsi s'explique le relatif succès du 1er secteur qui réalise la finalité la mieux combinée, ou la plus efficace, entre le social et l'économique, comparée aux 2ème et 3ème secteurs. On retrouve ici la part qui revient au villageois dans la décision de s'engager et les actions qu'il a menées. C'est uniquement pour mieux cerner le rôle assumé par la SODEPALM que celui du villageois a été quelque peu passé sous silence. Nous l'avions certes déjà considéré (page 328), mais il apparaît très nettement, maintenant, que les villageois ont fortement influencé le mode d'intervention de la SODEPALM. On peut très rapidement en rappeler ou en énoncer les étapes.

Ils furent relativement nombreux à répondre à l'offre de planter pour recevoir des "traitements de fonctionnaires" (page 262). 152 planteurs sur les 362 que compte la région, soit 42 % (57) plantèrent jusqu'en 1970 inclus. Durant les cinq années suivantes, ils ne furent que 71 nouveaux planteurs, soit près de 20 % de l'ensemble (58), soit encore 2,7 fois moins que dans la phase précédente (qui est d'une année plus courte). La raison ? Les conditions d'exploitation avaient montré que la finalité des actions des planteurs était partiellement compromise (dégâts des rongeurs et prix payé au producteur jugé trop bas). Dès que le prix payé fut doublé, le nombre des nouveaux planteurs augmenta d'une manière quasi magique, soit de 137 en à peine deux années (1976 et 1977) (59). Le croît est ici 4,8 fois celui de la 2^{ème} phase (1971-1975 inclus) et 1,8 fois celui de la 1^{ère} phase (1967.1969-1970 inclus) (60). Outre le doublement du prix au planteur, l'encadrement est devenu un peu plus dense en 1973. On peut penser qu'une partie des surfaces plantées en 1973 et 1974 en est la conséquence. Elles furent justement ces deux années-là d'un bon niveau (voir le tableau n° 6, page 275). Parallèlement, un effort certain a été accompli pour assurer un meilleur approvisionnement en plants. Ainsi, une frange de la population qui autrement aurait été laissée à l'écart a pu participer au programme de plantation. Sinon, l'écart entre réalisations et objectifs aurait pris des proportions catastrophiques, d'autant que les Bété refusèrent quasi constamment d'autoriser les allochtones à créer des palmeraies. Ceux-ci ne sont que 32 (35 - 3 "défaillants") pour 322 (327 - 5 "défaillants")

57. Soit 120 "autres planteurs" et 17 "grands planteurs" de la région de Soubré et 15 planteurs de la région de Guéyo.
58. Soit 67 "autres planteurs" de la région de Soubré et 4 de la région de Guéyo.
59. Soit 121 "autres planteurs" et 1 "grand planteur" pour la région de Soubré et 15 planteurs pour la région de Guéyo. 3 planteurs qui ont planté en 1975 (voir note 50, p.323) ont également planté durant ces deux années. De ces 137 nouveaux planteurs, 88 commencèrent à planter en 1976 et 49 en 1977. Il y a donc une nette diminution du croît de 1976 à 1977, mais à nouveau parce que tous les plants demandés n'ont pu être livrés. Les demandes pour 1978 représentaient en fin 1977 quelque 200 hectares. On savait alors que seulement 150 hectares pourraient être pourvus.
60. $\frac{137}{2} = 4,8 \times \frac{71}{5}$; $\frac{137}{2} = 1,8 \times \frac{152}{4}$. Si l'on ne considérait pas le croît de planteurs en 1976, on aurait : $88 = 6,2 \times \frac{71}{5}$ et $88 = 2,3 \times \frac{152}{4}$.

planteurs Bété. Cette attitude contraria les espérances de la SODEPALM, Mais s'il en avait été autrement, l'existence même des Bété aurait été remise en question. C'est évidemment pour eux tout à fait inconcevable. Nous reviendrons plus en détail sur ce point primordial. Il n'a été présenté ici que pour montrer l'ambiguïté de la position du conseiller rural tant vis-à-vis de la SODEPALM que vis-à-vis du planteur. L'intervention de la SODEPALM sera ainsi abordée sous tous les aspects les plus marquants.

. L'inconfort et l'ambiguïté de la position des conseillers ruraux

Nous savons que l'augmentation du nombre des conseillers ruraux et leur répartition selon l'importance de la population sensibilisée ou devant l'être, donc selon le nombre de villages, de chefs de familles, de planteurs et de surfaces plantées, est la réponse qui s'impose pour de meilleurs résultats. Mais il y a lieu, parallèlement, d'améliorer les rémunérations des conseillers ruraux. Leur salaire, de 30 000 F.CFA/mois en 1977, est bien inférieur au revenu moyen d'un "grand planteur" : 48 775 F.CFA/mois (tableau n° 19, page 318). Les conseillers ruraux en tirent quelque dépit notamment parce que sans leur intervention de tels revenus ne pourraient être réalisés, mais aussi parce que leur action exige plus d'efforts que n'en consacrent la majorité des planteurs à leurs plantations. Les conseillers ruraux déplorent aussi que leur niveau d'instruction ne soit pas valorisé : ils sont recrutés après le premier cycle d'études secondaires, tandis que la plupart des planteurs n'a pas connu l'école. Enfin, sachant que la terre est accessible, puisqu'ils sont les témoins de l'installation des allochtones - qui plantent caféiers et cacaoyers - ils sont tentés de créer leur propre plantation, étant assurés de gagner plus. La SODEPALM est du reste favorable et autorise le conseiller rural à créer une palmeraie qui servirait à la fois d'exemple et lui apporterait un complément de revenus sans doute nécessaire. Mais la grande mobilité des conseillers ruraux - ils changent d'affectation tous les 3, 4 ou 5 ans - exige qu'ils puissent disposer d'un parent qui s'occuperait de leur plantation après leur départ. Les conseillers ruraux étant étrangers à la région, la situation du planteur allochtone serait ici magnifiquement reproduite, avec toutes les suspicions que l'on connaît (pages 225, 233) et qui seront encore étayées ci-après. Le discrédit ne manquerait pas de retomber sur le conseiller rural et son action. Ayant

compris cela, ils cultivent volontiers 1 ou 2 hectares de riz, ce qui n'est nullement préjudiciable à leur image, mais leur rapporte peu. L'un d'eux, cependant, s'est comporté comme un planteur allochtone typique. Après avoir obtenu une portion de forêt, il fit venir des parents pour défricher et planter 10 hectares de... caféiers. Les villageois n'ont pas voulu qu'il plante des palmiers, en même temps qu'il jugeait le café plus rentable. Ce conseiller rural a tiré parti au mieux de sa position, mais il produit l'exemple contraire de ce qui était originellement attendu de lui.

L'impossibilité de créer une palmeraie n'est pas compensée par un complément de salaire. Cela entraîne soit à proposer un exemple contraire, donc à la limite négatif, soit à diminuer la motivation du conseiller rural qui a déjà bien des raisons à baisser les bras (encadrement trop diffus, difficiles protections des plants, approvisionnement irrégulier, sinon compromis, en plants, etc ...). Qu'on ne s'y méprenne pas, si les surfaces plantées augmentent beaucoup plus facilement depuis le doublement du prix au producteur, la formation du planteur et le contrôle de ses réalisations demeurent de première importance. Avec le croît du nombre des nouveaux planteurs, ces tâches sont multipliées. On imagine l'impact qui peut résulter de la faible motivation du conseiller rural, d'autant que la position des villageois n'est pas constante. Elle doit aussi être comprise car seule une réelle communication entre les parties débouche sur une participation authentique de la population concernée. C'est l'objet du prochain chapitre : Le fait villageois.

- LE FAIT VILLAGEOIS

Notre ambition est ici de reconnaître les raisons des actions - ou des inactions - des villageois. En d'autres termes, ce qui motive le villageois à planter ou à ne pas planter de palmeraie. Et s'il choisit de devenir un planteur-sodépalme, pourquoi plante-t-il de petites, de moyennes ou de grandes surfaces ? Pourquoi aussi les plante-t-il plus ou moins tardivement ? Pourquoi enfin s'y adonne-t-il avec plus ou moins d'efficacité ? Les réponses devront permettre à la fois d'envisager le devenir des plantations villageoises et d'essayer de saisir l'impact de l'économie de plantation sur la société Bété. Si l'on se réfère à une logique villageoise globale et atemporelle, ces questions semblent posées à l'envers. En effet, au lieu d'opter pour une position

productiviste: pourquoi ne fait-on pas mieux ?, on pourrait partir de : pourquoi fait-on ? et reconnaître les déchirements causés par ces réalisations. Mais comme cette "logique" est largement remise en question - du reste depuis les bouleversements nés de la colonisation - au point que le villageois est de plus en plus préoccupé (ou imprégné) par des raisonnements productivistes, il n'est donc pas erroné de procéder comme nous l'envisageons. A la condition toutefois de faire le lien entre les mutations passées et les mutations en cours.

Les questions posées sont presque formelles puisqu'il a déjà été répondu à une partie d'entre elles. Elles sont toutefois énoncées pour situer notre débat. Nous avons vu que les villageois plantent s'ils sont sollicités (encadrement et plants disponibles) et si les conditions qu'on leur propose suscitent leur intérêt (traitements de fonctionnaires d'abord, puis le doublement du prix payé au producteur). Les périodes de plantation varient suivant que les villageois furent ou non sollicités, puis convaincus que le projet pouvait leur être bénéfique. Leur conviction dépend de la finalité suggérée ou perçue, et des efforts à fournir et de leur signification (sur le compte de temps libre ou d'activités à caractère social, sentiment ou non d'aliénation, force de travail disponible ou moyens de la payer). La dimension des surfaces plantées résulte des mêmes critères d'appréciation et de disponibilité du planteur que pour les périodes de plantation. On retrouve ici les facteurs "espace", "travail" et "temps", décrits précédemment (pages 270-272), mais aussi l'état de "l'homme écrasé", décrit pages 240, 241 et 242). Quant à l'efficacité du planteur, ou sa productivité "travail", elle ne va pas de pair avec une plantation précoce. Nous n'avons pas trouvé de lien de causalité entre précocité de plantation, superficie plantée et productivité du planteur (pages 313-314). Il avait même été établi que les planteurs qui ne plantèrent qu'en 1969 avaient le plus souvent de petites superficies. Leurs gaspillages "travail" étaient en outre plus grands que pour ceux qui plantèrent soit plus tardivement, soit également en d'autres périodes (page 314). On peut penser que la non extension des surfaces et la moindre productivité "travail" de ceux qui ne plantèrent qu'en 1969 sont en partie dues à leur découragement. Ils prennent en effet conscience que le traitement de fonctionnaire promis n'est pas facilement obtenu (dégâts des agoutis, en plus du travail habituel). On pourrait certes se demander : pourquoi se sont-ils, eux, découragés et pas les autres ? A cela nous n'avons pas de réponse pré-

cise. Parce qu'enfin il reste encore à pénétrer le monde villageois et, pour cela, continuer notre démarche commencée avec l'approche du monde Bété. Rechercher ce qui motive le villageois c'est aussi différencier ses actions et reconnaître les situations qui les suscitent. La comparaison entre l'attitude d'un planteur et celle d'un manoeuvre-sodépalm peut être révélatrice, d'autant que les gaspillages "travail" et d'espace ont été évalués de part et d'autre (note 39, page 308 et pages 308-310 pour le gaspillage "travail", et page 323 et notes 50 et 51 pour le gaspillage d'espace). Ils sont dans l'ensemble nettement moindres à la plantation industrielle qu'en plantation villageoise. Mais près de 20 % des planteurs en rapport réalisent ensemble de meilleurs résultats qu'à la plantation industrielle. Ces écarts s'expliquent en premier lieu et d'une manière globale par une différence d'affectation du temps entre manoeuvres-sodépalm et planteurs villageois (61). Il est sûr qu'une telle différence existe aussi entre les planteurs dont les résultats sont divergents, mais les raisons sont alors autres. Opposons d'abord les manoeuvres-sodépalm aux planteurs villageois.

. Différence d'affectation du temps entre manoeuvres-sodépalm et planteurs villageois

Les planteurs eurent à résoudre les mêmes problèmes techniques qu'à la plantation industrielle, mais sans bénéficier des mêmes moyens, particulièrement en main-d'oeuvre. Nous venons d'avoir un aperçu (page 326) des difficultés rencontrées à la plantation d'Okrouyo du fait des agoutis. Par combien devaient-elles être multipliées en milieu villageois ? La plantation de Soubré, près du village Ottawa, emploie en moyenne 1 manoeuvre pour 10 hectares (62). Cela signifie-t-il que seuls les 18 "grands planteurs" (plus 4 de la région de Guéyo) peuvent virtuellement disposer de main-d'oeuvre extérieure ? (63) Ce serait

61. Pour la définition de l'affectation du temps, on se reportera à l'article de Gilles Sautter : "Ambiguïté des temps affectés dans les agricultures de subsistance et de transition", à paraître in "Temps libre" 1981 n° 4 (Colloque international "Temps et Sociétés" - Paris U.N.E.S.C.O. 17-19 mars 1981).

62. Elle a besoin de 460 manoeuvres pour 4 632 hectares plantés (p. 259).

63. C'est évidemment une métaphore parce que chacun des manoeuvres-sodépalm est en quelque sorte un chef d'exploitation de 10 hectares de plantation. Chacun d'entre eux serait en somme un "grand planteur" auquel devrait s'adjoindre un manoeuvre dès que la superficie dépasserait les 10 hectares et par tranche de 10 hectares.

évidemment faire abstraction de conditions d'exploitation tout autres dans la plantation industrielle et dans la plantation villageoise.

Le manoeuvre-sodépalme jouit d'une assistance technique pour toutes ses tâches : transport sur les plantations, préparation du matériel, spécialisation du travail, conseils et surveillance en permanence. De plus, il consacre tout son temps productif à la plantation de la SODEPALME. Quant à son temps de loisir, s'il est seul, il le valorisera en cultivant un jardin de case, sinon, son épouse s'en chargera.

Il en va tout autrement des planteurs villageois. Nous avons vu sur quelle assistance ils peuvent compter (trois conseillers ruraux pour 354 planteurs). Mais outre le palmier, ils cultivent presque toujours quelques dizaines d'ares de caféiers et/ou de cacaoyers, parfois même quelques hectares. Ils participent également aux cultures vivrières en ayant la charge de la préparation du sol : défrichement et brûlis. Ils chassent et pêchent aussi, quelquefois (voir page 210). Enfin, contrairement aux manoeuvres qui, détachés de leur milieu d'origine, sont libérés de toute obligation sociale, les villageois sont plongés dans la vie du Grigbeu (lignage). Qu'ils soient planteurs ou non, a priori ne change rien. Ils sont tenus à toute une série de prestations sociales. Le terme "prestation" peut paraître impropre car il connote une idée de service à autrui. Or, se rendre service à soi-même pour demeurer partie intégrante d'un Grigbeu, c'est aussi rendre service au Grigbeu. Ainsi, la cueillette du Bangui (vin de palme) a la même signification sociale - parce que partie inhérente d'un système indivisible de valeurs - que la participation aux palabres, les visites et cadeaux à la belle-famille, le travail pour le compte d'un parent, ou des cérémonies funéraires (voir pages 218 et 238).

. Les limites de la substitution de l'argent au sacré

On assiste ici à un tiraillement entre le pouvoir (relevant) du sacré et le pouvoir de l'argent. Une évolution est en cours, et comme toujours, elle ne peut se faire sans remise en question, ni régression, ou tout simplement sans hésitation. Elle prend l'allure d'un va-et-vient ou d'un jeu de ping-pong entre les tenants de l'ancien régime, les vieux, et les jeunes qui, timidement (?), poussent au changement.

Les prestations sociales rappellent l'attachement du Bété au sacré, reconnu dans l'analyse des chroniques villageoises. S'il s'est affaibli avec la colonisation (page 194), le sacré n'en continue pas moins d'être

l'élément de cohésion du Grigbeu en lui procurant les moyens de se reproduire. Même si la cohésion semble s'effriter (pages 218 et 233), cela ne se traduit que par un renversement des rôles : de détenteurs du pouvoir, les vieux deviennent dépendants. Ce sont les jeunes qui travaillent et redistribuent la "richesse" par le biais des prestations, au point que le père peut devenir l'enfant, et le fils, le père, à l'instar du vieux Séri Zébé Pierre, le chef du village Bagoliéwa, vis-à-vis de son fils Nahonon Edward (page 102). La hiérarchie parentale serait-elle inversée par l'argent ? Pas en réalité, en dépit d'une substitution apparente du fait de l'argent. Car si les vieux ont perdu leur ancienne autorité, ils incarnent toujours le lien avec le passé, les ancêtres et le sacré. Pour preuve ? Les prestations sociales s'imposent et prennent incontestablement le pas sur les activités profanes. En effet, tous les actes qu'elles engagent n'ont nul besoin d'être programmés dans le temps. Ils doivent être accomplis lorsque les situations l'exigent, et durent autant de temps qu'il est nécessaire pour leur aboutissement. Si par malheur la mort "arrivait" au village, la plantation en pâtirait irrémédiablement. Cependant, un début de tendance à la réduction du temps affecté aux activités à caractère social se dessine déjà. Les innovateurs risquent néanmoins qu'il leur soit reproché de se soustraire aux devoirs qu'ils ont envers leurs parents. Au demeurant, ils ont "trop" besoin de leur appui pour les négliger. Faut-il encore qu'ils le veuillent. Car ne craignent-ils pas avant tout d'encourir des représailles pour ce qui serait considéré comme un comportement irrévérencieux de leur part, et tendrait à la séparation du Grigbeu ? Le sens de l'alliance a toujours une signification extrêmement forte (comme celle que nous avons sentie dans les chroniques). Et l'idée d'être rejeté du Grigbeu est toujours insupportable à chacun (voir l'interprétation n° 26 page 176). L'économie de plantation tend pourtant à l'individualisation des rapports. On sent bien le dilemme et les contradictions auxquels chaque planteur est confronté. Cependant, par la redistribution des richesses (la consommation collective du produit de la plantation), les exigences des vieux s'assouplissent. Ils deviennent plus tolérants et leur emprise sur les jeunes diminue d'autant. N'oublions pas que les vieux ont aussi planté, certes des cacaoyers et/ou des caféiers, et que certains détiennent encore des plantations. Ils ont donc eux-mêmes connu les sentiments éprouvés aujourd'hui par les jeunes, notamment à leur égard : les vieux - les détenteurs du pouvoir. Or avec l'argent, ou la

redistribution des richesses, le pouvoir, ou au moins une partie du pouvoir, passe des vieux aux jeunes. On vient tout juste de voir que la situation n'est pas très claire à ce propos, notamment avec l'inversion de la hiérarchie parentale. En effet, si les jeunes ne profitent que fort timidement de leur nouveau pouvoir, n'est-ce pas le signe qu'ils ne l'ont pas vraiment assimilé ? Leur maturité sociale, selon les nouvelles "normes" établies, ne serait pas encore réalisée. On pourrait du reste poursuivre cette métaphore psychanalytique en guise d'explication. Les vieux détiendraient toujours le pouvoir de par leur maturité affective dont ils ne peuvent se départir, tandis que les jeunes auraient acquis une maturité intellectuelle ... au pouvoir somme toute limité (64). Ce "transfert" n'annonce-t-il pas la désacralisation de l'argent ? (page 242). A moins que l'argent ne prélève une part du sacré contenu dans les prestations sociales ? Dans les deux cas il y aurait substitution de l'argent au sacré (ou d'une partie seulement). Des nuances viendraient aussi différencier la position des jeunes de celles des vieux. Mais la valeur de l'argent s'affirme toujours davantage. Etant source d'un pouvoir (même partiel) plus accessible, elle provoquera nécessairement à la longue une mutation radicale dans le mode d'affectation du temps du villageois. Cette mutation a bien évidemment déjà commencé puisque le planteur fait appel à de la main-d'oeuvre familiale et en premier lieu, à ses épouses. La fonction agricole de la femme n'a traditionnellement porté que sur les cultures vivrières (page 210). Depuis l'introduction des cultures de rente, la polygamie se justifie de plus en plus par l'apport de la force de travail des femmes (page 241). Le bénéfice apparaît ici de manière évidente. Mais dès que la plantation atteint une superficie de plusieurs hectares, selon le nombre d'actifs qui travaillent avec lui, le planteur est contraint de faire appel à de la main-d'oeuvre extérieure au Grigbeu, soit d'une manière occasionnelle, soit d'une manière permanente. Sinon, il ne peut agrandir ses plantations. Mais s'il n'en n'emploie plus, il ne peut les entretenir comme il convient et productions et rendements baissent considérablement. Ces deux cas résument en fait la situation de la plu-

64. Les définitions des différentes maturités données dans "A comprehensive dictionary of psychological and psychoanalytical terms" de English & English, 1974, cadrent tout à fait avec notre propos. C'est volontairement pour ne pas nous étendre sur ce thème que des références spécifiques au monde africain n'ont pas été recherchées.

part des planteurs. D'une part, des "autres planteurs" qui ont peine à agrandir leurs surfaces, mais qui le font par étapes, libérés au fur et à mesure de tâches très exigeantes en temps de travail, telles que le défrichement et la mise en terre des plants. D'autre part, des "grands planteurs" qui ont, pour de grandes surfaces, des productions et donc des rendements dérisoires.

Deux raisons sont à la base du non emploi systématique et somme toute limité de manoeuvres. L'une est d'ordre économique : les salaires à payer qui, en situation de concurrence, entraînent une rareté relative de la main-d'oeuvre. L'autre, plus d'ordre social d'abord puisqu'elle résulte du comportement des manoeuvres et des allochtones en général, "mangeurs" non autorisés d'espaces.

. Quels manoeuvres et qui les emploient ?

Les manoeuvres sont pour la plupart des Mossi de Haute-Volta ou des Dioula du nord du pays, quelquefois aussi des Maliens et des Guinéens (voir la façon dont ils pénètrent dans la région de Gagnoa, pages 224-225). Ils font d'eux-mêmes une première sélection et n'acceptent de travailler que chez les planteurs qui peuvent leur assurer le paiement de leurs salaires. Ils ne veulent pas se risquer à travailler pour rien. Que le planteur en emploie occasionnellement ou en permanence, le salaire est calculé sur une base de 7 000 F.CFA, quelquefois 8 000 ou même 9 000 F.CFA par mois si l'on compte des prestations en nature, de nourriture principalement. Et ce n'est certes pas avec un revenu mensuel moyen de 9 588 F.CFA pour les "autres planteurs" (tableau n° 19, page 318) que chacun peut employer un manoeuvre toute l'année. A moins d'investir tous ses revenus présents (que lui procure sa palmeraie) pour un plus grand profit à venir. Mais cela suppose d'autres revenus pour faire face à l'indispensable, ainsi qu'une conception de l'économie très exogène au milieu villageois. Mais à l'origine la plantation villageoise n'est-elle pas aussi exogène au milieu villageois ? Une première discrimination s'opère donc. Elle a certes pour base les disponibilités monétaires, mais aussi la conception que se font les planteurs de la fonction travail. Nous reviendrons bientôt sur ce dernier point.

Ce sont d'abord les fonctionnaires qui disposent à la fois de revenus suffisants et d'assez d'ouverture sur le monde pour reconnaître leur intérêt et entreprendre la création de plantations sur de grandes

surfaces. Les planteurs qui ont déjà d'autres plantations de caféiers et/ou de cacaoyers dégagent parfois, eux aussi, des ressources pour la création de grandes palmeraies. Enfin, des employés ou artisans aux revenus stables se sont également engagés dans cette voie.

Ces trois types de planteurs se retrouvent en premier lieu parmi les "grands planteurs". Mais seuls ceux qui sont physiquement en contact avec leur plantation n'ont droit, en fait, au qualificatif de planteur. Les autres doivent être considérés comme des propriétaires terriens ou des chefs d'exploitations agricoles. Au demeurant ils sont très peu nombreux dans ce cas, et l'on reconnaît parmi eux le plus grand "planteur" de la région dont les plantations sont mises en valeur par le personnel de la SODEPALM (page 323). Comment différencier les autres ? Ce n'est pas facile si on ne les connaît pas. Parce que le plus souvent ils plantent (ou sont planteurs) par parent interposé. Alors, deux types de situations se présentent.

- . Soit le "planteur" détient officiellement sa plantation (elle est inscrite à son nom), mais il la confie à un "frère" demeurant au village qui dès lors surveille et dirige le travail des manoeuvres. Le "planteur" perçoit les produits de sa plantation, il paie les salaires des manoeuvres et distribue pratiquement toujours le reliquat à ses parents du village.
- . Soit il crée la plantation au profit d'un parent demeurant au village. Ce dernier est le seul à être connu de la SODEPALM. Les produits de la plantation lui seront donc versés. Mais il ne paiera les salaires des manoeuvres que lorsqu'il le pourra. Ceux-ci sont donc d'abord pris en charge par le créateur de la plantation. Mais il pourra exiger la participation active du parent bénéficiaire et de sa famille, soit parce qu'il n'a pas les moyens de les entretenir, soit parce qu'il juge "malsain qu'ils restent oisifs". Ainsi, le planteur officiel sera ou non encouragé à payer de sa personne.

Dans ces deux types de situations, le "grand frère-fonctionnaire" trouve le moyen d'honorer au mieux l'assistance qu'il doit à sa famille en remerciement et en remboursement des sacrifices qu'elle a consentis pour payer sa formation (frais d'écologie, entretien, etc). C'est le retour de l'investissement engagé par les parents dans leurs enfants pour s'assurer une existence paisible. Les parents se placent ainsi dans une position de dépendance qui risque toutefois d'être récusee, même partiellement, par des enfants indignes ... (page 169). Une dépendance

en fait recherchée par ceux qui demeurent au village. Elle est à l'occasion même alourdie si cela s'avère possible, comme pour prendre une revanche, et faire payer ceux qui ont reçu. Il n'est alors pas question de faire économiser de l'argent au "grand-frère-fonctionnaire" en travaillant à la place des manoeuvres qu'il prend en charge. "L'argent lui donne le pouvoir sur nous qui sommes placés sous sa tutelle, alors qu'il paie !". Un tel raisonnement n'est pas rarement entendu au village. Il traduit de l'amertume, de la résignation et une sorte de sublimation. Pour eux, peuple de la forêt, libre et valeureux à l'origine, réduits aujourd'hui à attendre d'un parent les moyens d'une reconnaissance et d'un statut sociaux. Rancoeurs et frustrations ne sont-elles pas dirigées contre lui, "le grand-frère-fonctionnaire", qui se voit du coup associé à ceux qui ont causé leur malheur ? S'ils veulent en tirer le plus de ressources possibles, n'est-ce pas à titre de compensation pour le dommage causé ? Tout concorde pour le penser. Cependant il est une autre position partagée au moins tout autant. Elle consiste à s'enorgueillir de la réussite du fils ou du "grand-frère-fonctionnaire". Son succès est intégré par ses parents du village pour devenir le leur. Ils sont dès lors sauvés dans leur vie et leur honneur. Son aide est bienvenue, mais non soutirée. Car ne risquerait-il pas d'être affaibli, et eux à leur tour ? Deux positions qui donnent lieu à deux comportements qui diffèrent par le niveau de la participation des villageois à l'effort consenti par le "grand-frère-fonctionnaire". Dans le premier cas, elle est très faible, dans le second, elle est stimulée. Au "grand-frère-fonctionnaire" de savoir user finalement du pouvoir légué par ses parents et limiter exigences et envies. Nombre d'entre eux déplorent l'attitude des "bras cassés" (gens qui ne sauraient plus faire usage de leurs bras, comme s'ils étaient brisés) qui interdit à leurs parents tout travail. Un fossé apparaît parfois, plein de ressentiments. Certains se méfient et prennent quelque distance. Ainsi, tel "grand planteur"-fonctionnaire viendra lui-même diriger et surveiller ses manoeuvres pour ne pas dépendre de ses parents du village. C'est notamment le cas de Gnomblé Lékpa Henri, du village Okrouyo, qui est instituteur à Soubré. Il emploie cinq manoeuvres, en permanence. Aucun de ses parents n'effectue le moindre travail dans ses plantations qui s'étendent sur 24,60 hectares. Il redistribue néanmoins une partie de ses profits, mais au même titre que les autres villageois et dans le cadre habituel des prestations sociales.

La création de grandes plantations peut être aussi perçue comme un moyen de tirer avantage des liens qui unissent le fonctionnaire à son village pour accroître ses revenus et/ou son prestige. Un prestige issu des revenus qu'il redistribue, mais qui atténue et compense, aux yeux de ses parents du village, le risque qu'il leur fait courir en employant des manoeuvres. Un risque somme toute voulu et partagé puisque les villageois ne se proposent pas pour remplacer les manoeuvres. Ils en emploient du reste de leur propre chef dès qu'ils le peuvent. Plus de risques et moins de profits (puisque les manoeuvres doivent être payés) semblent préférables à une situation aliénante, donc intolérable. L'expérience de l'obligation de travail à l'époque coloniale, restée vive dans les esprits, a du moins été ressentie ainsi (page 242).

L'emploi de manoeuvres n'est surtout pas limité aux "grands planteurs". Si ces derniers ont une influence sur les "autres planteurs" au niveau des surfaces (page 333), ils en ont aussi à propos de l'emploi de manoeuvres. Un a priori s'établit : l'étendue des surfaces plantées n'affecte pas l'emploi du temps social du planteur. Ou, en d'autres termes, le fait que des planteurs aient de petites surfaces et que d'autres en aient de grandes ne justifie pas en soi que les uns aient moins d'activités à caractère social que les autres. Nous avons noté cependant un début de tendance à la réduction du temps affecté aux activités à caractère social (page 353). Mais qu'en est-il du risque encouru par l'emploi de manoeuvres ?

. Manoeuvres et arrières-pensées : les catalyseurs du changement

Une fois recrutés, les manoeuvres pourront être sollicités par leurs "frères" allochtones, de même origine qu'eux, qu'ils côtoient plus spontanément que la population Bété. Les allochtones sont pour l'essentiel des planteurs de caféiers ou de cacaoyers établis généralement loin en retrait dans la forêt. Ceux-ci ne manqueront pas d'encourager les manoeuvres à venir travailler avec eux sur leur propre plantation, pour plus tard en créer une à leur tour. Là est la conséquence quasi logique de leur venue. C'est pourquoi la "trop" grande liberté d'action des allochtones attire sur chacun d'eux la suspicion des villageois. Et chaque manoeuvre est perçu comme un planteur allochtone potentiel. Aussi, certains "grands planteurs" qui en avaient d'abord employés, s'y sont ensuite refusés. Dès lors, leurs productions et rendements n'ont rien de comparable avec ce qu'il était permis d'attendre.

Guéhi Emmanuel, militaire en retraite, du village Okrouyo, gère désormais seul ses 31,98 hectares. Mais ses récoltes lui posent quelques problèmes : il n'en fait qu'une semaine sur deux et nombreux sont les régimes refusés parce que trop mûris. Aidé, son gaspillage "travail" - qui prend ici un sens inattendu - aurait disparu. C'est sans doute un cas extrême, mais il est certainement significatif.

- *Déséquilibre ethnique des planteurs de palmiers*

Quelque 32 planteurs allochtones, sur les 322 planteurs Bété (solvable), purent néanmoins créer des palmeraies. Ils sont 25 dans les limites de Soubré et 7 dans celles de Guéyo (65), soit proportionnellement deux fois plus que dans les limites de Soubré. Une explication à cela : la pénétration précoce des allochtones dans la région de Gagnoa (pages 224-225) à laquelle la région de Guéyo est rattachée. Une pénétration qui a sûrement contribué à briser des réticences à leur égard. Leur insertion dans la région de Guéyo en aurait été facilitée en comparaison de la région de Soubré, demeurée plus fermée. Les allochtones représentent 10 % du total des planteurs de palmiers, tandis qu'ils dépassent très vraisemblablement le nombre des planteurs Bété de caféiers et/ou de cacaoyers, mais aussi les surfaces plantées par ces derniers. C'est en effet le motif de l'installation des allochtones qui autorise cette affirmation. Nous avons vu que la population allochtone constitue 50 % de la population rurale (pages 328 et 462-463). Or les allochtones vivent souvent en célibataires puisque le but de leur installation n'est pas de reproduire leur structure sociale en pays Bété, mais bien d'accumuler le maximum de revenus et les rapatrier dans leur région d'origine. Et si un cadre social se reproduit néanmoins, il ne s'agit que de la famille restreinte et non de la famille étendue, contrairement à celle qui a cours dans la société Bété. La population allochtone est donc composée de plus d'actifs (les vieillards étant restés au pays) dont la préoccupation est la production de richesses, non du social. Les allochtones ont donc dans l'ensemble à la fois plus de

65. Soit 21 planteurs ivoiriens, dont 8 Sénoufo, 3 Koyaka, 2 Baoulé, 2 Abé, 2 Guéré, 1 Diba, 1 Yacouba, 1 Adiokrou, 1 Dioula. Et 11 planteurs étrangers : 3 Guinéens (Malinké), 2 Mossi, 1 Bobo, 1 Dagari, 2 Maliens, 1 Sénégalais.
1 Baoulé, 1 Atié et 1 Abé avaient cependant abandonné leurs plantations et ont été considérés "défaillants".

bras, plus de temps - leur mode d'affectation du temps est plus proche du manoeuvre-sodépalm que du planteur villageois (voir pages 351-352) - et plus de motivation à produire que les Bété. Cette disproportion entre plantations de palmiers et plantations de caféiers et de cacaoyers montre clairement que la plantation de palmiers leur est refusée. Du reste ceux qui ont réussi à planter une palmeraie ne sont pas à l'abri de tracasseries. Ainsi Vaffomgbé Bakayogo, planteur Koyaka originaire de Mankono, fut menacé par les villageois de G'Nénéférooua de voir sa terre, donc sa plantation, reprise. L'affaire fut même portée devant le Secrétaire Général du P.D.C.I. à Soubré, en 1973. Le différend fut aplani, mais les allochtones sont devenus d'eux-mêmes extrêmement réticents à planter des palmiers, cela, à la grande satisfaction des Bété bien évidemment. La quasi tolérance - au moins de fait - des Bété vis-à-vis des caféières et des cacaoyères allochtones, comparée à leur âpre opposition à l'égard des palmeraies allochtones intrigue dès l'abord. Mais la différence d'attitude relève d'une symbolique très particulière attachée au palmier, et non au caféier ou au cacaoyer. C'est que le palmier fait partie de l'univers du Bété, celui des valeurs. Nous avons vu, notamment à l'occasion de l'interprétation des préceptes et comportements (pages 167 et 178) et des "légendes" (page 185), que chaque élément de cet univers est intimement lié, au point que l'univers est contenu dans chaque élément. C'est bien sûr le cas du palmier. Il permet ici d'approfondir le rapport qui lie les hommes à la terre, et de compléter les interprétations 1, 3 et 11, pages 168, 171, de l'analyse des chroniques villageoises, mais aussi de saisir la signification du travail qui n'a été que très partiellement approchée (page 239). On pourra ainsi supputer quelle conception se font les planteurs de la fonction "travail" (annoncée page 355).

- Le droit sur la terre et la fonction "travail" en contradiction

"La terre fera don de ses faveurs pour l'existence des hommes, qui vont pouvoir s'installer " (page 168). Parmi ses faveurs : le palmier qui pousse et produit Bangui et graines sans exiger de travail. Ces faveurs doivent être recueillies par les hommes. La terre doit donc produire et être fructifiée. Elle est "fructifiée" dès qu'elle accueille des hommes auxquels elle accorde ses faveurs. C'est pourquoi on ne re-

fuse pas l'installation d'un homme ou d'un groupe qui le demande lorsqu'il y a de l'espace disponible : qui ne peut être mis en valeur ou "fructifié" par le premier occupant. Notons la notion de non-travail qui apparaît comme la récompense donnée au groupe qui s'est installé. Cependant, le droit sur la terre se réduit à l'usufruit -- les faveurs qu'elle accorde à l'occupant de son choix -- et non d'une manière définitive (la nue-propriété). Lorsque les gens quittent l'endroit, ils n'ont plus de droits sur lui, sous-entendu par rapport aux autres. Un nouvel arrivé pourra s'y établir et jouir à son tour des faveurs accordées par la terre. Le droit sur la terre est symbolisé par les arbres productifs, et en premier lieu par le palmier. Mais dès que l'on plante le rapport avec la terre est faussé, parce qu'il y a travail et non plus récompense du fait de la seule occupation de l'espace. Cependant les arbres -- par le biais de leurs fruits -- continuent de symboliser le droit sur la terre, et bien davantage le palmier (arbre traditionnel) que le caféier ou le cacaoyer (arbres importés). Le droit sur la terre passe ainsi de l'usufruit seul à la nue-propriété incluse. Dès lors, si la terre était donnée pour la plantation de palmiers, le don signifierait l'aliénation totale et définitive de la terre puisque les palmiers symbolisent le droit sur la terre. Le don de la terre pour la plantation de palmiers à des allochtones remettrait donc en question pour les Bété le droit qu'ils ont sur leurs terres. Ce serait du même coup récuser les liens qui les unissent à leur univers (dont le sacré) et les priverait du pouvoir qu'ils en tirent.

Le don de la terre pour la plantation de caféiers et de cacaoyers n'est pas imprégné de la même symbolique puisque caféiers et cacaoyers n'ont aucune valeur traditionnelle. Ce n'est donc plus du même droit qu'il s'agit. Et le don ne vient ici, a priori, rien bouleverser. Cependant, l'emprise spatiale qui peut en résulter interdirait aux Bété d'en jouir dans le futur. Ce don conduit dès lors indirectement au même résultat que le don de la terre pour la plantation de palmiers. Mais comme il s'agit d'espace non "fructifié" par le groupe ... Mais que par ailleurs il importe d'assurer la pérennité du groupe qui, pour se reproduire, aura davantage besoin d'espace ... Le Bété s'accommode dès lors d'autres valeurs sans renier toutefois la symbolique de celles qu'il prisait. Hormis une contradiction cependant, qu'il a du reste du mal à surmonter. En effet, lorsqu'il y a travail, il n'y a donc pas récompense du fait de l'occupation qui désigne le droit sur la terre.

Le travail symbolise de ce fait l'aliénation du droit sur la terre. Cette aliénation est bien sûr difficile à assumer. Elle est certainement responsable pour une part de la difficulté rencontrée dans la réalisation du programme de plantation villageoise. C'est sans doute aussi pour ne pas se compromettre dans ce processus que nombreux sont les planteurs à faire appel à des intermédiaires : les manoeuvres. Ils ne seraient dès lors pas concernés par cette contradiction... Mais l'évolution semble bien irréversible.

- L'intérêt suscite une autre conduite, aussi à l'égard des allochtones

Ceux qui contournent encore cette contradiction ont toutes les chances de passer outre dès que leur intérêt sera mieux perçu. On a remarqué combien le doublement du prix payé au planteur a suscité l'adhésion d'un grand nombre (page 347). Les salaires à payer, conjugués avec la rareté de la main-d'oeuvre et les risques qu'elle fait courir, devront venir à bout de cette contradiction. Ce n'est qu'une question de temps, qui d'ailleurs ne semble pas devoir beaucoup "durer". Car les Bété se préoccupent de plus en plus de préserver leur patrimoine foncier pour les générations futures. Ils envisagent ainsi forcément une participation plus active et plus directe à l'économie de plantation. Ils s'opposent dès lors plus résolument à la "fructification" de la terre par des allochtones : planteurs de caféiers ou de cacaoyers. Mais cette opposition a aussi d'autres raisons qui viennent rejoindre celles évoquées à propos du palmier. Elles relèvent du pouvoir des Bété et du mode d'installation des allochtones.

Le pouvoir vient avec la jouissance de droits. Le droit sur la terre se définit par la jouissance de celle-ci. Le Déba détient la terre au nom du groupe (page 218). C'est donc lui qui assume le pouvoir. Cependant, en donnant le droit de s'installer, une alliance est contractée qui "implique une hiérarchie de droits et de devoirs". De sorte que "ceux qui reçoivent ont des devoirs, vis-à-vis de ceux qui donnent" (commentaire n° 5 pages 169-170). Si les devoirs (cadeaux, partie de la récolte, prestations de travail) ne sont pas honorés, naît l'incompréhension et le ressentiment, et l'alliance est remise en question (pages 192-193). Mais il n'est alors plus possible de reprendre la terre donnée parce que l'autorité administrative s'y oppose. Les Bété ont ici le sentiment d'être bafoués dans leurs droits. Ils le sont davantage encore

lorsqu'ils constatent que les allochtones réalisent des productions souvent très appréciables. Et comme ils ne leur redistribuent généralement rien, les Bété se sentent doublement nargués. Enfin, les allochtones disposent de la terre à leur guise et en changent la destination sans en référer aux Bété qui la leur ont donnée. Soit qu'ils y installent des frères, soit qu'ils en vendent une ou plusieurs parts à d'autres allochtones, généralement de même appartenance ethnique qu'eux. L'exploitation de la terre est alors plus intense. Les productions allochtones viennent davantage concurrencer les productions des Bété. Leur pouvoir en accuse le coup. Mais l'exploitation allochtone tend ainsi à dépasser les limites autorisées, en même temps que la population Bété devient minoritaire. On se souvient des inquiétudes éprouvées à ce propos quelques vingt années plus tôt dans la région de Gagnoa (page 225). Le seul moyen de défense dont les Bété disposent consiste à ne plus distribuer de portions de forêt et à refuser tout droit de s'installer. Cela n'empêche pas cependant les allochtones de s'établir - sans autorisation - en des lieux reculés, à l'écart des parcours régulièrement empruntés par les villageois. Ils sont dès lors "réduits" à planter caféiers ou cacaoyers, parfois aussi quelques vivriers. L'absence de piste pour la collecte des régimes de palme leur interdit en effet toute plantation de palmiers. Leur présence n'est souvent remarquée que plusieurs mois, voir plus d'un an ou deux après qu'ils aient planté. Les villageois se plaignent que l'administration favorise l'occupation illégale puisque une fois plantée, la terre n'est pas restituée et aucune sanction n'est appliquée. Ceci, en vertu d'une circulaire émanant du ministère de l'Intérieur, datée de 1968 et prenant effet à partir du 16 février 1971, qui abolit les droits coutumiers sur la terre. Aucune indemnité ne peut être dès lors légalement exigée de qui voudrait s'installer puisque la terre appartient à l'Etat. Le but recherché était de supprimer un blocage à la colonisation de terres vierges. A la fois pour décompresser des régions surpeuplées (par rapport aux capacités qu'offre le milieu à les nourrir) et pour accroître les productions d'exportation en vue de renforcer l'indépendance économique du pays. Cette circulaire stipulait aussi qu'il fallait obtenir l'accord des populations autochtones pour s'installer. Il y a donc une contradiction entre l'esprit qui la motive et les conditions qu'elle prescrit, au détriment des Bété qui s'estiment lésés. Ce n'est cependant qu'un demi

"mal" car les plantations allochtones sont littéralement noyées dans la forêt. A l'écart, leur présence est moins perçue, leur richesse est moins provocante pour les villageois. "Il est préférable qu'il en soit ainsi plutôt qu'ils plantent des palmiers au vu de tous" nous dit Ahilé Inagbé Joseph, le chef du village Okrouyo. En prolongeant cette logique et en faisant la digression qui s'impose, il est peut-être heureux pour le pays Bété que les planteurs allochtones rapatrient leurs revenus dans leur région d'origine au lieu de construire en "dur", ici au village, contrairement à la revendication ou au désir des Bété (page 193). Les sentiments à l'égard des allochtones n'auraient-ils pas été alors exacerbés ? Il semble fort que les Bété n'aient pas conscience des implications d'une démonstration de richesses sans partage. A moins qu'ils se refusent à la considérer telle et que, pour eux, la démonstration ne puisse se dissocier du partage. Un partage qui se ferait au désavantage des allochtones en venant les appauvrir. Ceux-ci étant pauvres, le pouvoir des Bété ne serait pas affaibli. On avait noté un transfert du sacré ou d'une partie du sacré sur l'argent (page 354) qui sert alors d'intermédiaire. Mais aussi que l'argent devait être désacralisé pour dépasser les rancoeurs - accumulées pendant la colonisation - qui se sont fixées sur les cultures de rente par le biais des travaux forcés (page 242). Or le transfert est largement entamé et la désacralisation de l'argent amplement engagée. C'est en tout cas ce que révèle cette déclaration faite par le chef du village Okrouyo : "S'il y avait assez de manoeuvres, l'occupation (illégale) de la forêt (par les allochtones) passerait plus facilement : pauvres, ils devraient suivre notre loi". Les salaires à payer sont trop élevés pour autoriser l'emploi de nombreux manoeuvres. Dans le cas contraire, ils auraient assuré aux Bété des revenus confortables. Le pouvoir des Bété aurait alors été protégé. Et l'installation non autorisée de planteurs allochtones ne l'aurait pas affecté. On en conclut que le pouvoir ne dépend plus directement du droit sur la terre, mais de l'argent dont les villageois disposent. Et la recherche de l'argent dicte désormais les actions des villageois et donc des planteurs, toujours avec des nuances dans les motivations des uns et des autres, principalement entre jeunes et vieux. De sorte que l'évolution qui apparaît dans la manière d'aborder, sinon de résoudre, les contradictions - depuis "les limites de la substitution de l'argent au sacré" (page 352) jusqu'à notre dernière conclusion - doit être pré-

sente à notre esprit. Elle contribue en effet à expliciter les différences d'attitudes entre les planteurs, qui se matérialisent par les superficies plantées, les périodes de plantation, les rendements et donc les gaspillages "travail" et d'espace. On n'oubliera pas non plus de considérer le mode d'affectation du temps du planteur villageois qui, outre à la palmeraie, est, on l'a vu, souvent employé à une caféière et/ou une cacaoyère. On revient ici à la notion de dynamisme (déjà abordée, page 269). En ne considérant que les plantations de palmiers, le dynamisme de certains planteurs peut apparaître extrêmement faible, sinon dérisoire. En considérant l'ensemble de ses plantations et productions, caféières et cacaoyères incluses, le niveau de dynamisme peut être très différent du précédent. Pour le reconnaître, il aurait fallu recenser pour chaque planteur les données - propres à chaque type de plantation - équivalentes à celles qui ont été recueillies pour les plantations de palmiers. Les conditions même de cette recherche n'autorisaient pas une telle démarche. On peut néanmoins s'interroger sur les motivations du choix pour l'une ou l'autre activité de plantation.

. La décision économique

Toute action de plantation est a priori motivée par un choix économique. Nous ferons donc abstraction ici d'autres considérations, telle que suivre le mouvement et faire comme "tout le monde ..." pour jouir de l'estime générale. Bien qu'au vu des résultats de certains planteurs on puisse douter que leurs actions aient été présidées par un souci de l'économique.

La décision de planter tient donc à des moyens (espace, temps, travail, argent) et a des besoins (argent, prestige). Planter des palmiers, c'est souvent insérer cette activité parmi d'autres activités de plantation déjà existantes. Que recherche le planteur ? Compléter ses revenus grâce aux plantations de palmiers ou bien substituer celles-ci aux autres types de plantation qui seraient moins profitables ? Cette question en pose en fait une autre, celle de la concurrence ou de la complémentarité des cultures entre elles.

- Les palmeraies sont-elles concurrentes ou complémentaires des cacaoyères ou des caféières ?

La question pourrait être inversée, mais, ainsi posée, elle respecte l'ordre d'introduction des cultures de rente : le cacao en 1917,

le café en 1934, et le palmier en 1967. Sans doute existe-t-il un avantage économique à pratiquer l'une ou l'autre culture. Mais la variation des prix payés au producteur viendra remettre en question l'intérêt du planteur et inverser le désavantage qui l'éloignait jusque-là de telle spéculation au profit d'une autre. Les trois cultures font l'objet de la sollicitude du ministère de l'Agriculture qui sait à l'occasion encourager l'une plutôt qu'une autre. Et les fluctuations des cours mondiaux ne sont pas étrangères au doublement du prix du régime en 1976 ou à l'octroi d'une prime de 60 000 F.CFA pour la création d'un hectare de cacaoyers (voir page 395). Toujours est-il que le développement des palmeraies n'a pas stoppé celui des cacaoyères ni des caféières. Au plus il l'aurait momentanément ralenti. A ce titre, les palmeraies se poseraient effectivement en concurrentes. Mais il suffit pour notre propos de le reconnaître, sans devoir procéder à un calcul d'efficience de prix aux variables difficilement mesurables. Celui-ci n'est de toutes les façons pas fait par le planteur, nous ne perdons donc rien. Le villageois se pose finalement une seule question suivant sa situation :

- s'il n'a aucune plantation et désire planter : un hectare de palmiers lui rapporte-t-il plus qu'un hectare de cacaoyers ou de caféiers ?
- s'il désire accroître sa superficie plantée : un hectare de palmiers et un hectare de cacaoyers ou de caféiers sont-ils plus profitables que deux hectares de cacaoyers ou de caféiers (étant entendu qu'il avait déjà planté caféiers et/ou cacaoyers avant de s'intéresser au palmier) ?

Au futur planteur de déterminer dans le premier cas s'il peut obtenir dans les mêmes conditions 13 tonnes de régimes de palme ou 1 tonne de fèves de cacao ou de cerises de café, le produit monétaire étant sensiblement équivalent (66). Puis s'il préfère un emploi du temps surchargé deux-trois mois par an - la période de récolte - en risquant de manquer de main-d'oeuvre, à un emploi du temps sensiblement identique, mais s'étalant sur toute l'année. L'exigence de main-d'oeuvre extérieure est pour le palmier beaucoup moins impérieuse que

66. Une tonne de fèves ou de cerises fraîches donne une demi-tonne de produit sec, à 180 000 F.CFA la tonne = 90 000 F.CFA. Et 13 tonnes de régimes de palme à 8 000 F.CFA la tonne = 104 000 F.CFA, dont il faut déduire les 9 400 F.CFA de remboursement : 95 600 F.CFA. Soit des revenus sensiblement identiques.

pour les autres cultures. La superficie d'un hectare, donnée dans les deux situations, est symbolique. Elle n'exige pas à elle seule l'emploi de main-d'oeuvre extérieure dans l'un ou l'autre cas.

On considère, dans le deuxième cas, que le planteur a résolu au moins partiellement le problème de main-d'oeuvre de ses premières plantations avant de s'engager dans la plantation de palmiers. S'il ne l'a pas résolu, cela signifie que le palmier remplacera les autres spéculations. Mais les conditions de l'emploi de manoeuvres évoluant, le choix du planteur pourra être contrarié et s'adapter. De sorte que voulant spéculer sur trois cultures, il en choisira finalement deux, mais une seule aura sa préférence, au détriment des autres, faute de moyens. C'est notamment le cas de Ahilé Inagbé, planteur d'Okrouyo, qui planta :

	Caféiers	Cacaoyers	Palmiers
en 1955 :	7 ha	1 ha	
en 1973 :		1,5 ha	1 ha
en 1974 :			4,44 ha

Mais il ne récolta en 1977 que 1 tonne de cerises de café, 0,8 tonne de fèves de cacao et 1,3 tonne de régimes de palme. La récolte de café - la plus exigeante en temps de travail - est restée sur les arbres, faute de main-d'oeuvre. Elle a été délaissée au profit des plantations de cacaoyers et de palmiers qui rapportent très peu parce que faiblement étendues et relativement encore fort loin de leur pleine maturité. Leur apport n'est sans doute pas meilleur que celui produit par la récolte - non cueillie - de café. Mais le planteur n'avait pas les moyens d'employer des manoeuvres. Ceux-ci se font payer en période de récolte 10 F.CFA le kilogramme de cerises, et même davantage, en 1977, soit plus de deux fois le salaire habituel. La cueillette des cerises de café, si elle avait été complète, aurait néanmoins pu rapporter plus de 100 000 F.CFA de plus au planteur.

On peut dès lors se demander pourquoi le planteur choisit plusieurs spéculations, dont le palmier, au lieu de se limiter à une seule. A cela, quatre raisons : répartir les risques, assurer un revenu mensuel, mieux gérer la force de travail, remplacer les vieilles plantations.

. Les catastrophes "naturelles", comme la chute des cours mondiaux, atteignant la seule spéculation produite, ruinerait le planteur et le placeraient dans une situation particulièrement critique. La destruction de la plupart des caféiers à la suite d'une épidémie de fusariose

notamment en 1955 (page 225), demeure très présente dans tous les esprits. La fluctuation des cours mondiaux est tout autant incomprise et, de ce fait, catastrophique pour le villageois (67). En spéculant sur deux ou trois productions, le planteur s'assure un minimum de revenus qui lui procureront l'indispensable.

- . Les récoltes de régimes de palme - se faisant toute l'année - procurent un complément d'argent régulier particulièrement apprécié. Surtout lorsque le produit de la dernière traite (de café ou de cacao), perçu en décembre ou janvier, est rapidement "mangé" - principalement en dépenses ostentatoires (68) - tandis que les cultures vivrières produites au village ne suffisent pas toujours à nourrir la famille. Les produits de la plantation de palmiers permettront au moins de faire la soudure jusqu'à la prochaine traite. Ils pourront souvent suffire à toute dépense imprévue : de santé, de transport, ou même pour l'écolage des enfants.
- . Cacaoyères et caféières réclament une force de travail particulièrement soutenue d'octobre-novembre à décembre-janvier, et beaucoup moins le restant de l'année où la main-d'oeuvre est sous-employée. Elle pourra être judicieusement valorisée dans une palmeraie. Si le planteur éprouve le besoin de travailler toute l'année et de gérer ses diverses plantations de manière à toutes les récolter au moment opportun, il sera comblé. A défaut de vouloir payer de sa personne, le travail de son ou ses manoeuvres sera efficacement rentabilisé.
- . Dès la vingtième année de plantation les rendements des cacaoyers et caféiers baissent. Au-delà de 30 ans, ils ne sont plus rentables. Ils doivent donc être remplacés pour assurer au moins le même niveau de revenus. La production du palmier est rentable durant 25 ans, mais dès 15 ans d'âge ils sont si hauts que les régimes sont difficiles à couper. Les villageois se plaignent de ce que les palmiers "grandissent trop vite". Ce dernier aspect pose d'ailleurs autant de problèmes dans la plantation industrielle, car les longues perches de bambou munies

67. Voir les valeurs quotées à New York de 1947 à 1977, en annexe p. 537.

68. Débarrassées ici du luxe et du superflu connotés en Occident aux dépenses engagées pour les cérémonies, cadeaux, dot, construction en "dur". Elles sont tout autant essentielles pour le villageois que la satisfaction de besoins matériels plus élémentaires.

d'une faucille à leur extrémité sont peu maniables. Des espoirs sont portés sur des perches en fibre de carbone, mais les techniques d'élaboration doivent être améliorées pour baisser les coûts de production qui s'élèvent encore à 200 000 F.CFA l'unité. La solution adoptée est de couper les arbres de plus de 15 ans d'âge, parce que trop grands, et de les remplacer par de jeunes plants.

Outre l'exemple de Ahilé Inagbé, en voici quelques autres qui illustrent les points précédents :

- Rabé Anatole, d'Opouyo, avait planté 2 ha de caféiers en 1962, mais sa plantation fut détruite en 1966. Il décida alors de planter des palmiers, ce qu'il fit en 1967 pour 1,5 ha, puis 1,7 ha en 1969. Puis il passa à la plantation de cacaoyers, soit 2 ha en 1974 et 2 autres hectares en 1977. Il possède alors 3,2 ha de palmiers et 4 ha de cacaoyers. Il va encore planter des palmiers parce que les arbres plantés en 1967 sont maintenant grands et qu'il faut petit à petit les remplacer. Il ne parvient pas à manier la faucille comme il convient et utilise l'échelle pour grimper aux palmiers et couper les régimes.
- Triffo Honoré, de Mahio-Titéyo, est un "grand frère-fonctionnaire" "grand planteur" de surcroît, directeur de la C.A.F.O.P. - équivalent à une école normale d'instituteurs - à Gagnoa. Il a d'abord planté individuellement puis a fait don de ses plantations à son frère, demeuré au village, qui les a lui-même agrandies. Les plantations demeurent au nom de Triffo Honoré, mais appartiennent en réalité à son frère. Il avait lui-même commencé à planter 1 ha de caféiers en 1967, tandis que la même année son grand frère planta 2 ha de cacaoyers. Puis en 1969 son grand frère planta 3,67 ha de palmiers. Lui-même continua et planta 5,09 ha de palmiers en 1973. Son grand frère augmenta la plantation de palmiers de 2 ha supplémentaires en 1974. Mais aussi la cacaoyère pour 4 ha en 1975. Lui-même ajouta un autre hectare de caféiers en 1977. Cela donne près de 19 ha au total, respectivement plantés :

par le grand frère : 5,67 ha de palmiers et 6 ha de cacaoyers

par lui-même : 5,09 ha de palmiers et 2 ha de caféiers

10,76 ha

Ses trois épouses l'aident à transporter les régimes jusqu'à la piste. Il dispose aussi d'un manoeuvre en permanence, payé par le grand-frère.

Mais la plantation de 1969 pourrait être mieux entretenue. Les branches ne sont pas assez coupées : elles gênent le développement et l'accès aux régimes. Les arbres sont envahis par les fougères qui freinent la pollinisation des fleurs, donc la pousse des régimes. De plus, les agoutis ont fait des ravages dans la plantation de 1973 et tous les plants n'ont pas encore été remplacés (en 1977) parce qu'il en manquait.

- Kouadio Philippe, de Mahio-Titéyo, n'a planté que 0,71 ha de palmiers en 1976 parce qu'il était trop pris par ses 2 ha de caféiers, plantés en 1966. Il planta encore 1 ha de caféiers en 1977. Il défricha aussi une nouvelle parcelle pour y planter des palmiers, mais ne réussit pas à terminer l'abattage des arbres à temps pour recevoir les plants.
- Taki Pierre, de Guiméyo, a d'abord planté 2 ha de caféiers en 1954, puis 1,44 ha de palmiers en 1967. Il est handicapé par deux accidents, mais ses deux femmes l'aident à entretenir sa plantation. Il compte planter 1 ha de palmier en 1978 : "la SODEPALM devra accepter car ma plantation est bien entretenue". Il aura néanmoins besoin d'un manoeuvre pour le défrichage.
- Sériba Diabaté, planteur Malien, de Babayoroua, emploie 10 manoeuvres permanents. Ils travaillent à la fois dans ses palmeraies (18,14 ha), et dans ses caféières et cacaoyères (surfaces non notées, mais sûrement importantes pour justifier une telle main-d'oeuvre).

Quelle concurrence ou complémentarité trouvons-nous ? A priori palmeraies, cacaoyères et/ou caféières devraient pouvoir se compléter sans se gêner, pour un meilleur profit du planteur. Il y aurait alors une parfaite complémentarité des cultures. Cette complémentarité existe en fait bien davantage sur le plan des revenus que sur celui de la gestion de la force de travail. Au point que sur ce dernier aspect, les plantations apparaissent souvent en concurrence les unes par rapport aux autres. Une inconséquence, apparemment, avec la rationalité qui, à l'origine, devait présider à la variété des spéculations. Mais le processus (de choix, de spéculation) est encore très nouveau. Les raisons sont authentiques, mais le planteur a besoin de s'en assurer. Il les essaie, les met à l'épreuve ou en concurrence pour en tirer le meilleur parti. Ainsi, les vieux préfèrent le cacaoyer lorsque les palmiers, devenus "trop grands", rendront pour eux la cueillette des régimes très difficile. Le planteur n'est pas encore bien organisé, ni "rodé" dans son travail. Il est donc normal qu'il y ait des pertes : impossibilité de tout récolter ou de tout défricher à temps.

Nous avons soustrait du choix économique "d'autres considérations" (page 365) qui interviennent pourtant dans le processus du choix, mû à l'origine par la recherche de revenus. Cet aspect, à travers le sens des revenus, nous devons l'aborder.

- *Le sens des revenus*

Il détermine l'action de planter, mais aussi la manière de conduire la plantation. Nous revenons donc à l'homme puisqu'il redevient sujet. Et l'on ne peut le détacher du contexte culturel qui le nourrit et dans lequel il se débat. Parce qu'enfin il est aux prises à la fois avec la "tradition" et la "modernité". Essayons de comprendre comment le conflit s'établit ... et se résout.

Par le croît des productions - de régimes de palme - le planteur vise un revenu, de préférence le plus élevé possible. C'est le vœu que formulent nombre de villageois qui, en adhérant au programme de plantation, se sont rendus compte de l'intérêt qu'ils en pouvaient tirer. Cependant, il y a souvent une inconséquence entre le vœu et la réalisation. Alors, le villageois s'identifie mal à son vœu. Le vœu se situe fréquemment au niveau de l'espoir, presque du rêve : "Si j'ai de la chance", "si je trouve la force", "si j'ai assez d'argent". C'est à croire qu'il n'établit aucun lien entre la réunion des conditions - qui permettraient la création d'une plantation - et l'engagement personnel. On peut traduire le sentiment qui habite alors le villageois face au dilemme de l'engagement - pour la création d'une plantation et son exploitation - par : "Cela ne dépend pas seulement de moi, je suis extérieur à une volonté, à des forces, à un ordre établi sur lesquels je ne peux rien, ou presque". N'a-t-il pas été habitué depuis toujours à accepter et à obéir, d'abord au Déba (chef de famille) ? Le culte des fétiches, des génies, l'usage de l'ordalie pour reconnaître le coupable, le rejet du Grigbeu, les luttes avec d'autres groupes, apparaissent ici comme autant de moyens de défense contre la fatalité, pour la surmonter et dominer. Même s'il ne les pratique plus tous avec autant de ferveur qu'autrefois, ils sont, on le sait, toujours présents à son esprit. L'assouplissement des structures familiales, le détachement des Zoa (ménage) par rapport au Kossouyowou (famille étendue), la diminution de l'autorité du Déba, et l'accès à la terre (pages 219-220 et 240), sont autant d'éléments qui marquent la recherche d'une plus grande autonomie

individuelle. La société villageoise contient donc en elle ses propres hésitations mais aussi les moyens de les dépasser. Et c'est ici dans la réalisation des vœux que réside la difficulté. Celle-ci est même contenue dans la formulation des vœux. Car s'il y a difficulté, c'est justement parce que le vœu est extérieur, non assimilé, il ne vient pas de soi. Il faut que le fond (les valeurs) change, se mette à la portée du vœu. "Il faut" parce que le villageois le désire : pour suivre le mouvement ... Un mouvement qui leur est finalement comme imposé justement parce qu'il aurait préféré ne pas avoir à changer son mode d'existence. Il s'en fait alors une raison. Et le processus - du changement - est du reste bien engagé. Notamment du fait du pouvoir de l'argent et de la monétarisation des prestations sociales (pages 239-240 et 353-354). Ce n'est, semble-t-il, plus qu'une question de génération. Aussi, une réelle acceptation du changement s'accompagne d'un fort engagement du planteur. Et inversement si le changement n'est pas voulu - vécu. La nature de l'engagement se traduit évidemment par des résultats qui, selon elle, sont plus ou moins bons. Ceux-ci peuvent du reste évoluer, comme et avec l'engagement du planteur. Les résultats, ce sont les productions pour des revenus. C'est donc bien le sens des revenus qui est interpellé. Mais voyons plutôt de quelle façon.

Les revenus des planteurs ne traduisent pas seulement les productions, mais aussi la manière dont elles ont été obtenues. Ainsi, les salaires payés aux manoeuvres sont déduits des produits. Plus les planteurs en emploient - pour travailler à leur place - plus leurs revenus sont réduits. Au point qu'il peut être plus avantageux de planter de plus petites superficies pour en employer moins : l'économie des salaires est alors plus grande que l'apport de production dû à leur emploi. La raison ? Une gestion inefficace de la main-d'oeuvre ; soit qu'elle soit en surnombre par rapport à l'espace planté, soit qu'elle soit insuffisamment contrôlée : le manoeuvre connaît parfois mieux son travail que le planteur qui l'emploie. Ces situations résultent d'une perception partielle - par le planteur - de la valeur économique des revenus. Sa perception, comme son engagement, ne sont ni homogènes ni statiques pour l'ensemble des planteurs. Mais le vif intérêt des planteurs, dès que le prix au producteur fut doublé, montre clairement qu'ils sont très sensibles à tout ce qui peut leur procurer des revenus. Et aussi que leur attitude - ou leur sens des revenus - est en train de s'affirmer.

Il y manque encore souvent cette persévérance dans l'effort, ou cette croyance dans le voeu, qui permet les réalisations escomptées et non plus rêvées. Il y a place ici à un effort d'animation et d'information supplémentaire, notamment de la part de l'encadrement de la SODEPALM, pour que l'espoir ou le rêve devienne réalité.

CONCLUSION

La deuxième plantation industrielle, celle d'Okrouyo, offre un cadre presque idéal pour conclure sur l'Opération SODEPALM, bien qu'il puisse paraître étrange de conclure par un sujet encore très peu significatif pour nous. Mais des éclaircissements seront donnés à ce propos.

En 1977, 19 % des planteurs ont des rendements supérieurs ou égaux à ceux réalisés à la plantation industrielle de Soubré (page 309). Si la comparaison avait pu être faite avec la nouvelle plantation d'Okrouyo, la proportion des planteurs aurait été bien supérieure à 19 %. Affirmation facile dès l'abord lorsqu'on sait que la plantation d'Okrouyo ne fut plantée qu'à partir de 1975, soit 660 ha, mais aussi 597 ha en 1976 et 1 195 ha en 1977. Aucun régime de palme n'était encore produit en 1977. Les 2 452 ha plantés avaient donc alors une surface compensée égale à zéro (69). A priori, aucune comparaison n'était dès lors possible. Nous savons cependant que la plantation d'Okrouyo eut à surmonter de très grandes difficultés, qui se sont traduites par la perte de 85 750 plants entre 1975 et 1977 inclus (page 326). Ces difficultés furent au nombre de trois :

- les agoutis ;
- une pluviosité déficitaire (1 300 mm/an en 1975 et 1976, au lieu de 2 000 mm/an en conditions idéales) particulièrement dommageable au plant dans ses premières années de croissance ;
- une main-d'oeuvre insuffisante et trop fluctuante (logements, école, magasin pour le ravitaillement des familles, non achevés - en 1977) ; l'apprentissage des manoeuvres est ainsi rarement mis à profit sur la plantation.

69. On aurait d'ailleurs gagné à employer les termes pondéré et pondération, familiers aux statisticiens, au lieu de compensé et compensation. Mais l'identification de ces deux termes ayant été faite par le lecteur, leur correction est sans doute superflue.

On peut donc craindre que le rendement de 13 tonnes/ha - rendement normal à la pleine maturité compte tenu des conditions locales - ne puisse être atteint qu'avec plusieurs années de retard (remplacement du quart des plants, et croissance des arbres ralentie par une pluviosité insuffisante), si seulement il est atteint un jour. On rappelle que les surfaces plantées en 1971 et 1972, à la plantation de Soubré, ne sont elles-mêmes guère prometteuses (voir le graphique n° 2, page 256).

Voilà de quoi donner la mesure des difficultés rencontrées par les planteurs villageois. Cet objet, comme celui de couvrir la totalité de l'aire de culture du palmier "industriel", devaient être réalisés grâce à la description des conditions d'exploitation à la plantation d'Okrouyo (page 253). Cette description aurait dû trouver sa place dans la première partie qui, sous le titre "L'installation dans la région", fournit une base de référence aux plantations villageoises. Mais la plantation d'Okrouyo a été créée sept années après les premières plantations villageoises. Aucune précision n'a pu être obtenue sur le terrain pour savoir si la plantation d'Okrouyo était ou non prévue à l'origine dans le texte du projet. Elle ne "venait" donc pas en précurseur, mais bien plutôt - semble-t-il - pour combler l'insuffisance des productions villageoises. Une insuffisance due pas tant aux rendements, alors peu représentatifs (les plantations étaient trop jeunes en 1974), qu'aux surfaces plantées par planteur et, partant, à la surface plantée totale, donc aussi au nombre de planteurs ayant adhéré au programme. L'ensemble du programme de plantation - villageoise et industrielle - prévoyait une surface plantée totale de 9 000 ha. Si la vocation de la plantation d'Okrouyo était bien de combler l'insuffisance des productions villageoises, elle pouvait alors s'étendre sur l'espace non encore planté, soit 3 434 ha en fin 1974 (70). Les productions sont primordiales pour les responsables de la SODEPALM qui ont néanmoins un contrat de plantation - en hectares - à remplir. C'est donc une déformation que d'évoquer l'insuffisance des productions plutôt que l'insuffisance en surfaces plantées. Finalement, c'est en accord avec la vocation de "venir après coup", pour rem-

70. Il avait alors été planté 4 632 ha à la plantation de Soubré et 934 ha en plantations villageoises. Il restait donc 3 434 ha à planter pour atteindre les 9 000 ha.

On doit noter que la plantation d'Okrouyo ne figure pas parmi les prévisions de croissance de toutes les plantations industrielles de la SODEPALM, citées en 1973 par Anne-Marie Pillet-Schwartz, opus cité.

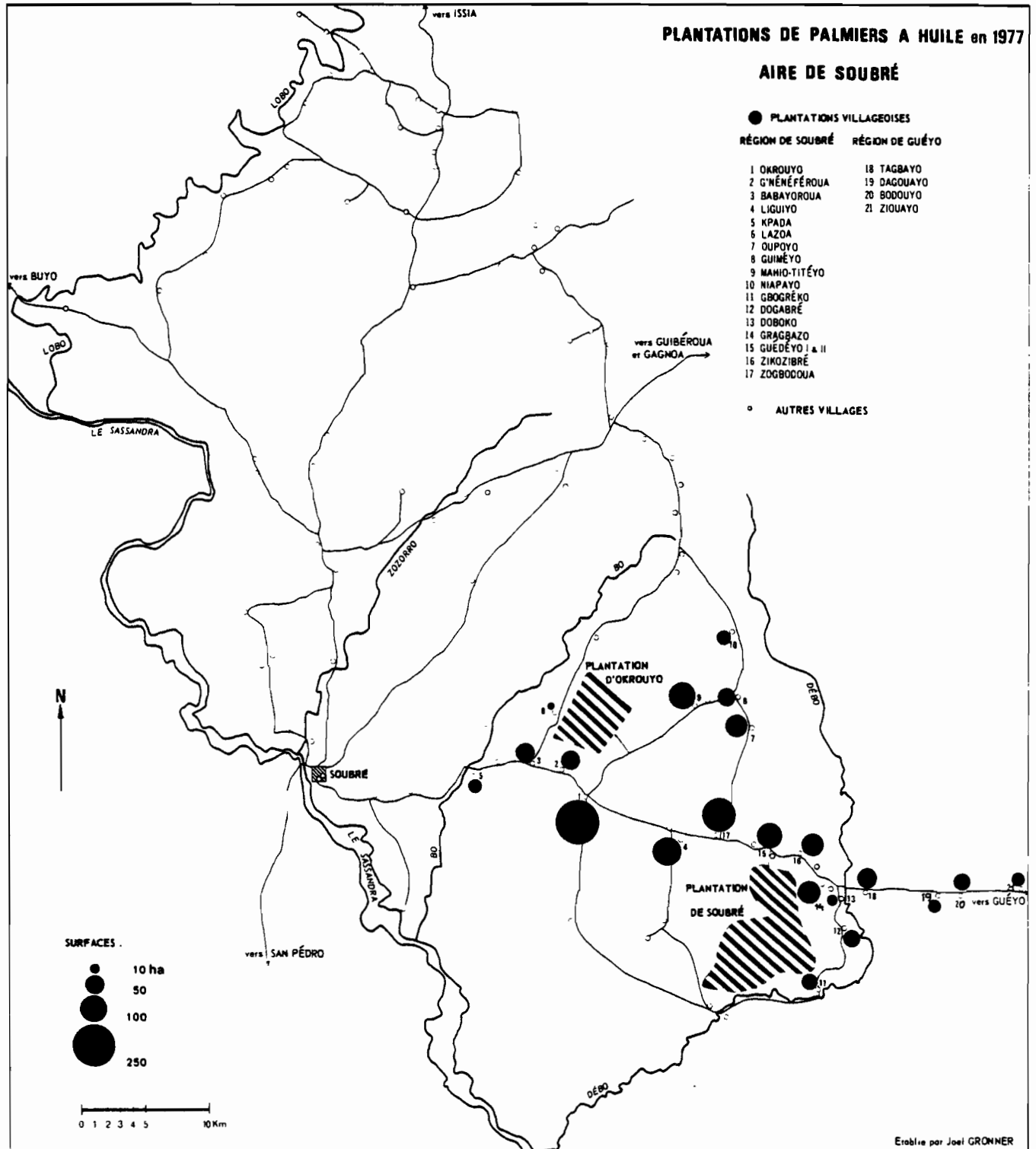
plir un manque, que la description des conditions d'exploitation (mais aussi de création) à la plantation d'Okrouyo est relatée à la fin de cette étude, d'ailleurs d'une manière par trop succincte. Pourtant, deux éléments montreraient, au contraire, que la création de la plantation d'Okrouyo aurait été prévue depuis longtemps. Ce sont, d'une part, les dimensions de l'espace accordé et, d'autre part, la création de plantations villageoises à proximité des villages alentour dès les premières années de réalisation du programme.

Les responsables de la SODEPALM désiraient obtenir une superficie nettement plus grande que celle qu'ils reçurent des villages Okrouyo, Lazoa et Mahio-Titéyo. Est-ce parce que les tractations ont été particulièrement laborieuses que la plantation d'Okrouyo n'a vu le jour qu'en fin 1974 ? Est-ce que la SODEPALM hésitait à s'engager davantage dans la réalisation du programme ? La recherche des circonstances de cession, auprès des villageois concernés, nous aurait éclairés sur ce point. Finalement, 2 900 ha furent attribués pour la plantation d'Okrouyo. Un sol plus riche et plus nivelé qu'à la plantation de Soubré puisque 2 452 ha purent y être plantés(71). Les plantations villageoises pouvaient dès lors s'étendre davantage que si l'espace attribué avait été plus grand, soit sur au moins 1 916 ha au lieu de 934 ha.

Les plantations villageoises sont économiquement rentables lorsqu'elles sont situées à moins de 20 km de l'huilerie. C'est la limite au-delà de laquelle les frais de transport, pour la collecte des régimes notamment, éliminent le profit qu'elles procurent. Or, les villages Guiméyo, Mahio-Titéyo, Babayoroua, Kpada, Lazoa et Niapayo, sont respectivement situés à 22 km, 25 km, 26 km, 30 km, 30 km et 30 km de l'huilerie de la plantation de Soubré. La plantation d'Okrouyo en est elle-même distante de 32 km. Par contre, les villages ci-dessus se situent respectivement et dans le même ordre à 14 km, 11 km, 10 km, 14 km, 4 km et 17 km de la plantation d'Okrouyo, donc en deçà de la limite d'efficacité de 20 km (voir la carte n°42, page 376). Ces plantations villageoises ne se justifient donc qu'avec l'installation d'une nouvelle huilerie - à la plantation d'Okrouyo, pour économiser des frais de transport. La plantation d'Okrouyo est tout de même appelée à produire beaucoup plus que les plantations villageoises alentour (situées dans le

71. Soit 85 % de l'espace reçu, au lieu de 51 % à la plantation de Soubré (p. 253).

Carte n° 42



rayon d'action de la future huilerie). En 1985, lorsque tous les palmiers plantés en fin 1977 seront arrivés à la pleine maturité, les productions se situeront autour de 25 000 tonnes pour la plantation d'Okrouyo, contre moins de 2 000 tonnes pour les six villages ci-dessus (72). Notons que les critères retenus à la SODEPALM exigent une production annuelle d'au moins 20 000 tonnes de régimes pour l'unité d'usinage la plus petite. En fin 1977, l'installation d'une huilerie y était du reste envisagée. Les productions des six villages ci-dessus (529 tonnes) étaient donc acheminées sans profit à l'huilerie de la plantation de Soubré. Ce manque à gagner pour la SODEPALM, ou plutôt pour l'économie nationale, était sans doute moins préjudiciable que les frais fixes d'une huilerie sans production. La nouvelle huilerie ne pourra cependant pas se faire attendre plus de deux années (73).

Il est finalement possible que l'éloignement des plantations des six villages ci-dessus - au-delà des 20 km autorisés - soit le résultat des difficultés rencontrées dans l'extension du programme tel qu'il était conçu. On peut être quasiment sûr que l'opposition des Bété à l'égard des palmeraies allochtones n'avait pas été originellement prise

72. . Si l'on considère un rendement moyen de 10 tonnes/ha au lieu de 13 tonnes/ha, compte tenu des vicissitudes rencontrées à la plantation d'Okrouyo, soit 24 520 tonnes.

- . Si l'on applique pour chacun des 6 villages le rapport :

Productions en 1977 x Surfaces Totales
Surfaces compensées pour obtenir la production estimée en 1985, en considérant des conditions d'exploitation inchangées et le non accroissement de productions dues à des plantations ultérieures à 1977. Les villages Kpada et Niapayo ne produisant pas (surfaces trop récentes en 1977), on applique à leurs surfaces le rendement compensé moyen de la région, soit 6,73 tonnes/ha (voir le tableau n° 6, p. 275). On a ainsi :

	Surfaces totales	Surfaces compensées	Productions 1977	Productions 1985
Guiméyo	45,33	18,73	105,4	255
Mahio-Titéyo	102,94	26,61	178,3	690
Babayoroua	57,52	33,51	216,7	307
Kpada	26,59	0	0	179
Lazoa	6,49	5,15	28,5	36
Niapayo	29,49	0	0	198
			528,7 t	1 665 t

73. Les productions des six villages et de la plantation d'Okrouyo doivent alors largement dépasser celles qui alimentaient en 1971 l'huilerie de la plantation de Soubré. Il est évidemment regrettable d'être loin du terrain et de ne pouvoir apporter des précisions sur ce point.

en compte. Un potentiel énorme (la capacité de travail des allochtones, voir page 359) était ainsi court-circuité. Il restait à le remplacer par ... la plantation d'Okrouyo.

Deux scénarios se dessinent donc : l'un dans le cas où la plantation d'Okrouyo n'était pas originellement prévue, l'autre, où elle l'était effectivement.

Si la plantation d'Okrouyo n'était pas prévue à l'origine :

- les plantations villageoises ne devaient représenter que 48,5 % de l'ensemble des surfaces plantées en palmiers "industriels" (9 000 - 4 632 ha de la plantation de Soubré)
- elle ne devait en aucun cas s'étendre aux 6 villages ci-dessus, éloignés de plus de 20 km de l'huilerie. 6 autres villages qui auraient pu être touchés par le programme - Dobré, Gbrébré I et II, Tinyo, Guédébré, et Kpédéayo - puisque situés à moins de 20 km de l'huilerie, auraient peut-être davantage attiré l'attention des responsables de la SODEPALM qui y aurait affecté un conseiller rural. Mais peut-on croire qu'il n'y eut pas de tentative et que, si aucun planteur n'adhéra au programme, ce ne fut pas plutôt par manque d'enthousiasme ?
- la SODEPALM ne pouvait alors que solliciter les allochtones pour que les 4 368 ha de plantations villageoises prévus (9 000 - 4 632) soient effectivement plantés. Nombreux auraient saisi l'occasion, et la majorité des surfaces auraient été plantées par eux, si les Bété les y avaient autorisés (74). Les Bété ne pouvaient accepter de se sentir menacés (pages 225 et 358). Une concurrence normale entre autochtones et allochtones n'aurait du reste pas été possible, du fait de la symbolique du palmier et de la terre (page 361). S'ils avaient été con-

74. Même si l'on considère une adhésion égale entre autochtones et allochtones, ce qui est sans doute invraisemblable, et compte tenu du fait que les allochtones sont aussi nombreux que les autochtones, il suffit d'appliquer à chaque groupe la surface moyenne indiquée au tableau n° 20, p. 329, soit 3,81 ha par planteur Bété et 4,87 ha par planteur allochtone. Ainsi, les 4 368 ha à planter par les villageois se répartiraient entre 503 planteurs Bété qui planteraient donc 1 917 ha et 503 planteurs allochtones qui planteraient 2 450 ha, soit 533 ha de plus que les planteurs Bété. Incidemment, la surface qu'auraient pu/dû planter les allochtones est égale à celle de la plantation d'Okrouyo. Mais ce n'est sans doute qu'une pure coïncidence.

traints de l'accepter, il n'est pas impossible que les valeurs accumulées au temps où ils étaient de valeureux chasseurs et guerriers n'auraient pas retrouvé une odeur d'actualité (75).

- les allochtones ne pouvant pas réellement être intégrés au programme, la plantation d'Okrouyo s'avérait indispensable pour atteindre les 9 000 ha prévus. Ceci, compte tenu du mode d'intervention de la SODEPALM (densité de l'encadrement) et de l'intérêt qu'y trouvait le planteur, tiraillé entre l'économique et le social (avantage sur d'autres spéculations (pages 365-370), sur le compte d'activités à caractère social (page 352), opposées aux activités de plantation (pages 242 et 362)).

Si la plantation d'Okrouyo était prévue dès l'origine :

- les plantations villageoises ne devaient représenter que 21,3 % de l'ensemble des surfaces plantées (9 000 - 4 632 - 2 452 ha) dans le meilleur des cas, du fait de la "faible" étendue de la plantation d'Okrouyo, ou même seulement 10,4 % si la plantation d'Okrouyo avait couvert les 3 434 ha apparemment souhaités (note 70, page 374).
- le projet de plantation villageoise aurait été, dans ce dernier cas, un prétexte à la réalisation du programme. Le potentiel villageois de la région n'aurait pas été "utilisé". Les villageois n'auraient finalement que très peu bénéficié du projet.

Quoi qu'il en soit, et quelles que furent les clauses du projet, prévoyant ou non la plantation d'Okrouyo, sa création aura pour effet d'accroître les productions villageoises. En effet, l'établissement, de fait, d'un nouveau rayon d'action autorise l'extension du programme à d'autres villages situés à moins de 20 km de la nouvelle huilerie - nécessairement installée à la plantation d'Okrouyo. Hormis les six villages, dont les plantations sont situées dans le rayon d'action de la plantation d'Okrouyo, on en trouve dix autres. Ce sont, du plus proche au plus éloigné : Gnogboyo (7 km), Badayoroua (9 km), Dabéyoroua (11 km), Kaillo (15 km), Koziayo II (16 km), Koudouyo (17 km), Mabéhiri I (17 km), Koziayo I (17 km), Gbaléyo (20 km) et Sayo (20 km). Il est évident qu'une courte piste doit exister entre le village Lazoa et la plantation

75. Comme cela s'est déjà passé dans la région de Gagnoa en 1970.

d'Okrouyo (voir la carte n° 42, page 376). Si les villageois concernés sont à leur tour sensibilisés par les conseillers ruraux de la SODEPALM, les 9 000 ha prévus pourront être largement réalisés. L'accroissement des surfaces, dans les villages déjà touchés, pourra également se poursuivre. Les six villages demeurés à l'écart pourront aussi être intégrés au programme de plantation villageoise. Ces accroissements seront hors programme. On peut dès lors penser que la participation de la SODEPALM tendra à diminuer. Or, on a vu que beaucoup dépendait de son engagement, notamment par le biais de ses conseillers ruraux (pages 331 et 346). Il est évident que l'essentiel de leurs actions, celles qui peuvent avoir un impact durable, est de former et d'enseigner. C'est en soi une tâche particulièrement exigeante et responsable, peu compatible avec la recherche, à court terme, de coûts de production minima. Elle est pourtant la condition de la pérennité du programme, comme du profit le meilleur qui doit en découler pour chaque planteur. Un profit dont la SODEPALM et l'économie nationale bénéficieront naturellement. A ce titre, cette tâche de formation constitue bien un investissement de première importance, dont la finalité économique a été mal comprise. Autrement, l'encadrement aurait compté bien plus de trois conseillers ruraux et un chef de zone pour 354 planteurs, d'autant que la conduite d'une plantation villageoise exige une rationalité au départ étrangère aux planteurs concernés. Elle appelle de ce fait une approche et une écoute attentives. Alors, seulement, le message peut réellement passer. Et lorsque le message est bien reçu, la graine peut grandir et se développer à moindre risque. Pour cela, il faut des animateurs motivés et en nombre suffisant. Il faut aussi que le planteur soit stimulé pour que le changement radical de ses habitudes et de son mode d'existence en vaille la peine. A ce propos, une suggestion vient spontanément à l'esprit. On a vu que les planteurs sont très sensibles au prix qui leur est payé par kilo de régime (page 327). Ainsi, la SODEPALM pourrait les encourager à produire davantage en leur rétrocédant, en prime, une part de ce que rapporte toute production supplémentaire, à la SODEPALM, mais aussi à PALMINDUSTRIE et à PALMIVOIRE (page 251), par le biais des coûts marginaux décroissants notamment. Des paliers de production devraient être alors déterminés qui, par pure hypothèse, pourraient être : de 0 à 6 tonnes/ha, de 6 à 8 tonnes/ha, de 8 à 10 tonnes/ha, et plus de 10 tonnes/ha, pour les plantations en pleine maturité. Ces paliers devraient être ajustés selon les niveaux de maturité des plantations pour

encourager le planteur et l'initier au plus tôt à ce qui l'attend. Le prix de base serait appliqué à l'ensemble de la production située dans le premier palier. Le prix augmenterait ensuite, selon le profit dégagé par le "surplus" de production, par exemple de 1 F.CFA ou 0,5 F.CFA/kilo de régime, et s'appliquerait aux productions situées dans la tranche supérieure, et ainsi de suite pour les tranches de production successives. Un calcul économique est évidemment nécessaire, aussi pour simplifier au maximum l'évaluation des primes. Cette suggestion serait vraisemblablement plus éloquente, donc plus efficace, que l'annulation ou la diminution des remboursements des prêts accordés aux planteurs (page 266) par exemple, pour ceux qui réalisent de bons rendements. Mais de nombreuses autres formules existent certainement. Il est également bien improbable qu'en demandant aux villageois, ou à leurs représentants, ce qu'ils suggèrent, on ne puisse pas au moins éviter une incompréhension et, au mieux, redresser à temps ce qui allait vers une catastrophe*. Les informations recueillies à propos du sacré, du travail, et de l'argent, et des mutations respectives, donnent déjà quelques points de repère sur le "possible" des villageois. C'est bien la tâche des aménageurs que de les interpellier, avant même de définir les termes du projet, pour établir une concordance entre ceux-ci et le "possible" des villageois concernés. Mais en intégrant les villageois à cette démarche, c'est-à-dire en les faisant définir ce qui serait souhaitable pour eux, on gagnerait d'avance une adhésion quasi spontanée. Il est d'ailleurs nettement préférable de sensibiliser les populations pour la définition d'un projet plutôt que seulement lors de sa réalisation. Autrement, on ne dispose plus de la même aisance pour le remanier.

Les termes du projet nous manquent pour apprécier les résultats de l'Opération SODEPALM par rapport aux objectifs. Ils nous auraient également permis de savoir si la plantation d'Okrouyo constituait ou non un remaniement du projet. Il nous reste à rappeler quels sont les principaux points faibles et points forts du programme.

Deux points faibles :

- de n'avoir pas davantage misé sur le secteur villageois qui aurait pu bénéficier d'une autre approche et jouir d'un autre développement. Il n'y aurait pas eu de contradiction, à long terme, entre une telle approche et la finalité économique du projet à laquelle la SODEPALM est - naturellement - très attachée. Une approche bien menée ne condition-

* Ceci concerne d'une manière générale toute opération de développement rural.

ne-t-elle pas la réussite d'un projet qui tient compte du "possible" de la société à laquelle il s'adresse ?

- d'avoir toléré la formation de grandes disparités parmi les planteurs, il est vrai pour seulement 5,3 % d'entre eux, sans réel profit pour l'ensemble puisque ceux qui ont planté les plus grandes surfaces sont le plus souvent les moins "efficaces" (ont le plus grand gaspillage "travail" - tableau n° 16, page 305 et tableau n° 19, page 318) comparés à ceux qui ont planté de plus petites surfaces. Si l'investissement engagé pour les (très) "grands planteurs" avait été mieux distribué, le profit global aurait été plus grand, plus équilibré et les villageois auraient été moins dépendants à l'égard des "grands planteurs" (pages 344-345) .

Deux points forts :

- d'avoir proposé aux villageois l'alternative d'une nouvelle spéculation, sans aucune contrainte, par la seule motivation des intéressés, dans des proportions il est vrai souvent très modestes, mais sans créer chez eux ni confusion ni remise en question de l'opportunité des autres spéculations : café et cacao (pages 366 à 369). Notons aussi que les conditions de l'intervention de la SODEPALM n'ont finalement causé aucun bouleversement ou traumatisme social. Du fait précisément de l'absence de contrainte, mais aussi parce que l'encadrement très diffus convenait ici mieux qu'un encadrement plus dense qui aurait exigé une autre approche. La graine a sans doute bien germé, mais son rythme de croissance est quelque peu ralenti, comparé à celui qu'il aurait connu si le potentiel villageois avait été davantage mis en valeur (comparaison entre les trois secteurs d'interventions, page 346 et aussi pages 380-381). Ceci est néanmoins extrêmement appréciable.
- de procurer aux villageois des revenus parfois très substantiels. Si le revenu moyen des "autres planteurs" n'est que de 9 588 F.CFA/mois, le revenu moyen de l'ensemble des planteurs est déjà de 14 256 F.CFA/mois (tableau n° 19, page 318). Le revenu maximum réalisé à l'hectare par le planteur au meilleur rendement (16,09 tonnes/ha) est de 9 945 F.CFA/mois (76). Et le revenu maximum atteint les 116 519 F.CFA/

76. Avec ses 6,22 ha, il a 61 861 F.CFA par mois, ou encore un revenu net annuel de 119 346 F.CFA/hectare. Voir la distribution des surfaces plantées par les 112 "autres planteurs", village d'Okrouyo, en annexe, p. 546, ou encore le tableau n° 18, p.317.

mois (voir la distribution des données des "grands planteurs", en annexe, page 542). Ces revenus traduisent une participation à la production nationale. Si elle est encore minime, elle est néanmoins très significative. Car les populations ne sont plus "assistées" sans contrepartie de leur part. On peut d'ailleurs d'une manière schématique évaluer leur contribution, en appliquant le même mode de calcul que pour la plantation de Soubré (page 258). Avec une parité de 225 F.CFA pour 1 dollar, on obtient, pour une production totale de 4 220 tonnes, un premier résultat d'exploitation de 60,7 millions de F.CFA (77). A ce résultat doivent s'ajouter les revenus procurés par les ventes d'aman-des et de tourteaux. Doivent aussi être déduites les dépenses pour la création et l'entretien des pistes, celles de l'encadrement et du ramassage des régimes. Ces revenus et dépenses n'ont pu être évalués, faute de données. Il n'est cependant pas concevable, comme l'ont laissé entendre les responsables de l'ARSO (Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest), que les plantations villageoises soient déficitaires. Même si elles l'étaient, ce ne serait que temporairement, car les plantations villageoises sont encore loin, dans l'ensemble, de leurs pleines maturité et productivité. En termes de revenus, elles ne produisent que 43,9 % de ce qu'elles produiront à leur pleine maturité (78). Du reste, quel que soit leur apport, et même s'il est très faible, il se justifie économiquement. En effet, sans la création des plantations villageoises, la plantation de Soubré n'aurait vraisemblablement pas pu bénéficier d'un financement extérieur et ses résultats n'auraient donc pu être réalisés. Et il en est de même pour la plantation d'Okrouyo.

$$77. \underset{\textcircled{1}}{653} \text{ \$ } \times \underset{\textcircled{2}}{225} \text{ F.CFA } \left(\frac{\underset{\textcircled{2}}{4\,220} \text{ t}}{\underset{\textcircled{4}}{5}} \right) - (\underset{\textcircled{3}}{4\,220} \text{ t} \times \underset{\textcircled{4}}{10\,000} + 5\,000 \text{ F.CFA}).$$

- ① conversion du cours en dollars de la tonne d'huile (1978) en F.CFA.
- ② conversion de la production de régimes en tonnes d'huile.
- ③ prix payé au producteur en 1978-79.
- ④ coût de production de la tonne d'huile.

78. Les revenus nets annuels de l'ensemble des planteurs sont en 1977 de 27 275 900 F.CFA. Ils seront à la pleine maturité des plantations, en 1985, de 62 137 400 F.CFA. Ceci, compte tenu des conditions d'exploitation existantes en 1977 et sans accroissement des superficies plantées d'ici à 1985 (voir le tableau n° 22, p. 336).

2. L'OPÉRATION SATMACI

SOMMAIRE

PROLOGUE	387
I. PRÉLUDE À L'INTRODUCTION DE LA SATMACI DANS LA RÉGION	389
II. LE PROJET ET LES RÉALISATIONS	397
1. EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME ?	398
2. APPLICATION DU PROGRAMME DANS LA REGION DE SOUBRE	411
- QUELQUES SITUATIONS À TITRE D'EXEMPLES	417
- <i>Les plantations individuelles</i>	427
- <i>Appréciations d'un assistant et d'un conseiller rural</i>	427
- A propos de désavantages inhérents aux blocs	427
- A propos de la motivation de travail des planteurs sur blocs	428
- A propos des plantations sur blocs comparées aux plantations individuelles	428
3. PREMIER BILAN, POUR CONCLURE LES OPERATIONS DE PLANTATION	429
4. APPORT ECONOMIQUE DU PROGRAMME POUR LE PLANTEUR	435
5. LE PROGRAMME "SOCIAL"	436
III. AUTRES RÉALISATIONS ET AUTRES PROJETS	436

PROLOGUE

L'Opération SODEPALM a été étudiée en détail moins pour reconnaître la politique d'intervention de la SODEPALM que pour mettre en lumière la réaction des villageois, cela par la compréhension des comportements des planteurs. La reconnaissance de la politique d'intervention de la SODEPALM venait, il est vrai, éclairer les motivations des planteurs, mais au même titre que l'analyse des chroniques villageoises ou les "autres sources". En ayant abordé l'aspect "politique d'intervention", nous avons voulu donner une image cohérente de l'ensemble de l'Opération, bien que des points du projet originel nous fassent défaut. Cette "image" a un double objet. En premier lieu, saisir comment les Bété vivent le développement de leur région. En second lieu, contribuer, ne serait-ce que modestement, à la compréhension de la problématique du développement rural en général. C'est d'abord le premier objet qui a retenu notre attention parce qu'il s'inscrit plus précisément dans le cadre de notre thème : "Les Bété de Soubré et le développement régional". Le second objet nous est tout aussi précieux parce qu'il devrait autoriser une meilleure appréciation des moyens et contraintes, qui pourrait éventuellement conduire à des changements dont profiteraient les villageois et l'économie nationale.

Le développement de la région est principalement rural. L'Opération SODEPALM nous a fourni l'essentiel sur le développement vécu par les Bété de Soubré. Il apparaît donc inutile de nous répéter, et de décrire leurs attitudes en étudiant pareillement l'Opération SATMACI. A moins que l'on veuille avoir une confirmation écrite des révélations produites par l'Opération SODEPALM. La confirmation dans les faits a été perçue sur le terrain et, à ce titre, nous suffit. Cependant, le projet et le mode d'intervention de la SATMACI étaient très différents de ceux de l'Opération SODEPALM. Nous les énoncerons donc très brièvement, aussi parce que l'action de la SATMACI ne se limite encore (en 1977) qu'aux opérations de plantation : aucune des surfaces plantées n'est alors entrée en production. De même les attitudes des planteurs seront relevées, mais seulement celles qui sont caractéristiques de l'Opération SATMACI, et donc complémentaires de celles reconnues grâce à l'Opération SODEPALM.

L'Opération SATMACI devait être réalisée avec le concours de l'ARSO (page 246). Et l'ARSO, à son tour, fit appel au CENAPEC (Centre National de Promotion des Entreprises Coopératives, organisme rattaché au ministère de l'Agriculture) pour assurer l'animation des planteurs. L'Opération SODEPALM apparaissait dès lors comme une première tranche du développement régional qui assurait à la fois des productions industrielles et villageoises. L'Opération SATMACI, en étant le second volet, veillait tout autant à promouvoir les productions villageoises, mais aussi à améliorer les conditions d'existence des populations. Cette évolution, des productions industrielles au social, s'apparente au processus qui a conduit la SATMACI dans la région. Les limites de cette étude autorisent-elles qu'on reconnaisse ce processus ? Sans doute, car la motivation des actions entreprises en dépend. Il en est de même pour la compréhension de la politique du développement régional, à laquelle l'ARSO est évidemment associée.

I. PRÉLUDE A L'INTRODUCTION DE LA SATMACI DANS LA RÉGION

La SATMACI a été créée le 14 avril 1958, officiellement pour "apporter son concours à la mise en oeuvre des programmes de modernisation agricole". Les plantations cacaoyères monopolisèrent immédiatement son attention. Elles venaient d'être infestées quelques mois auparavant par une invasion de mirides, ou capsides (1), qui fit de tels dégâts (2) que les productions furent détruites de 40 à 50 % (3). Une lutte phytosanitaire (4) d'envergure s'imposait alors de toute urgence (5) au risque de voir périr la cacaoculture ivoirienne et de priver le Budget de rentrées trop nécessaires (6). Des produits anti-capsides furent distribués gratuitement aux planteurs. Cette action permit de toucher de 1959

-
1. Miridae, ou Capsidae, famille qui regroupe les insectes qui causent le plus de dommages aux cacaoyers. Ce sont *Sahlbergella singularis* et *Distantiella theobromae*, variant de 8 à 10 mm de long sans compter les antennes. En piquant ils injectent la salive qui permet à l'insecte d'absorber le plasma cellulaire de la zone atteinte. Selon H.F. Alibert, in "Les insectes vivant sur le cacaoyer en Afrique occidentale", p. 32, et Louis Burle "Le cacaoyer", pp. 255 à 259.
 2. Dégâts sur les cabosses : l'endroit piqué se crevasse. "Les jeunes cabosses se dessèchent et tombent. Les cabosses plus âgées sont souvent la proie de champignons parasites et pourrissent". Dégâts sur les jeunes rameaux, selon le même principe, mais "sous l'action de chancres pathogènes" (les crevasses envahies de champignons parasites, du genre *Fusarium*), "les chancres se généralisent et causent la mort des branches et souvent de l'arbre tout entier", H.F. Alibert, opus cité, pp. 30-33.
 3. Les productions étaient de 72 650 tonnes en 1956-57, mais chutèrent à 46 387 tonnes en 1957-58, soit 36 % de perte (à partir de "la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles - vingt années au service du planteur et de l'Etat", par Guy Delaporte, in "Marchés tropicaux" du 9.4.76, p. 970) auxquels s'ajoute la perte habituelle causée par les mirides qui est ici certainement sous-évaluée.
 4. Par la pulvérisation de lindane, insecticide du groupe des organochlorés ("Mémento de l'Agronome", 1980, p. 820).
 5. Les cabosses desséchées ou pourries, comme les rameaux ou même les arbres atteints étaient autant de foyers de contamination qu'il fallait éliminer.
 6. On se souvient comment les devises acquises par le secteur agro-alimentaire servirent ultérieurement à financer le développement du secteur secondaire - voir le tableau n° 3, p. 246.

à 1962 au moins 250 000 hectares de cacaoyers (7). La SATMACI entreprit ensuite une opération de régénération des cacaoyères dans le but d'accroître les rendements. La régénération d'une plantation consiste à améliorer l'entretien au sol autour des plants, à contrôler l'éclairement des arbres (8) et à les protéger contre les parasites (9). La fertilisation du sol n'est pas rentable dans les anciennes plantations. Cette opération de régénération dura de 1963 à 1973 et concerna quelques 231 000 hectares, sur les 420 000 hectares de plantations en production, soit 55 % du total (10). La première opération, de traitement anti-capside, se déroula dans les grandes régions productrices, soit les départements de Dimbokro, Bondoukou, Abengourou et Adzopé (11). La seconde opération, de régénération, fut menée dans les régions de Bondoukou, Divo, Bouaflé, Gagnoa, Daloa et Dimbokro (12). La région de Soubré était négligée parce que trop faiblement productrice. En 1964-65, l'ensemble du département de Sassandra, auquel Soubré est rattachée (13), n'atteint que 6 % de la production nationale et, en 1973-74, moins de 8 % (14). On constate qu'avec

-
7. 250 000 ha selon Guy Delaporte, opus cité, et 278 000 ha selon "l'Agriculture Africaine 1975", p. 31.
 8. L'ombrage entraîne une baisse de production pour un cacaoyer adulte pour lequel le rendement maximum est atteint en exposition totale à la lumière. C'est une situation inverse à celle qui convient au jeune plant qui réclame pour sa croissance un ombrage relativement dense, ne laissant filtrer que 25 à 50 % de la lumière totale, d'après J. Braudeau, in "Le cacaoyer", pp. 57-58.
 9. Les parasites animaux les plus fréquents sont les mirides ou capsides. Les parasites végétaux entraînent des maladies cryptogamiques souvent complémentaires de l'action des parasites animaux, tel que le fusarium à la suite de piqûres de mirides, voir notes 1 et 2. Mais le *Phytophthora palmivora* est le plus répandu et dangereux en provoquant la "pourriture brune" qui peut causer de très importants dégâts - voir Louis Burle, opus cité, pp. 199 à 222.
 10. D'après Guy Delaporte, opus cité.
 11. A partir de Guy Delaporte, opus cité.
 12. Ce sont les départements qui ont atteints les meilleurs rendements, soit respectivement dans l'ordre écrit ci-dessus, en kg/ha : 613, 542, 524, 524, 470 et 394, in "Statistiques Agricoles 1973", opus cité, p. 51.
 13. Ainsi que les sous-préfectures de Buyo, Sassandra, Guéyo, Grabo, Grand-Béréby, San-Pédro et Tabou. Cependant, l'aire de culture la plus propice pour le cacaoyer couvre les sous-préfectures de Buyo, Sassandra, Soubré et Guéyo, selon les cartes A.5.a et A.5.b : "Pédologie" et "Aptitudes culturelles et forestières des sols", de Alain Perraud, in "Atlas de Côte d'Ivoire".
 14. A partir des "Statistiques Agricoles 1978", pp. 84-85 (Ministère de l'Agriculture, République de Côte d'Ivoire). Les résultats de ces deux années ont été recherchés parce que proches de la fin de chaque opération (les "Statistiques Agricoles" ne donnent toutefois pas d'information entre les années 1961 et 1964, les résultats de 1963-64 auraient été plus rigoureux que ceux de 1964-65).

la seconde opération, de régénération, l'Ouest du pays commence à bénéficier d'une politique de rééquilibrage économique par rapport aux autres régions. Les régions de Daloa et Gagnoa limitent au nord et à l'est la région de Soubré. Parallèlement à l'opération "régénération", la SATMACI lançait en 1971 un programme "extension" dont l'objectif était de planter dans une première phase, jusqu'en 1974 inclus, 52 000 hectares de nouvelles plantations (15). Il s'agissait d'introduire une espèce hybride, les "Trinitario", issue des "Forastero", dont font partie les "Amelonado", et des "Criollo", produits par des champs semenciers aux stations de l'I.F.C.C. (16) de Divo, Abengourou, San-Pédro et Guiglo. L'avantage de ces nouveaux hybrides est notamment de produire un bois plus résistant, donc de meilleurs rendements.

La Côte d'Ivoire avait bénéficié en mai 1970 d'un prêt de 2 080 millions de F.CFA, accordé par la BIRD. Il était destiné à la régénération de 38 000 hectares et à la plantation de 19 000 hectares de cacaoyers (17). Entre 1971 et 1973, quatre types de prêts aux planteurs furent introduits par la SATMACI pour promouvoir régénération et extension des plantations. Les prêts aux planteurs variaient selon leurs durée et destination (voir ci-après, page 423). La B.N.D.A. (Banque Nationale pour le Développement de l'Agriculture), organisme ivoirien, gérât les fonds qui lui venaient d'une part de la BIRD et du F.E.D., et d'autre part du B.S.I.E. (Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement) et de la C.S.S.P.P.A. (Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles), tous deux organismes ivoiriens (18). Deux de ces prêts, des prêts dits de régénération et d'extension, ne pouvaient être accordés qu'aux planteurs associés dans des groupements à vocation coo-

-
15. Nous retiendrons ce chiffre qui est cité à la fois par Guy Delaporte, opus cité, et par "l'Agriculture Africaine 1975", opus cité, malgré l'existence d'un autre chiffre de 86 500 ha, mentionné dans la "communication technique sur les méthodes de vulgarisation agricole intéressant le cacao" faite à Bahia, Brésil, du 2 au 7 mai 1977, au nom de la SATMACI. Ce deuxième chiffre est beaucoup trop éloigné des réalisations pour admettre qu'il fût l'objet d'un programme.
 16. L'Institut Français du Café, du Cacao et autres plantes stimulantes - organisme de recherche agronomique.
 17. In "l'Agriculture Africaine 1975", opus cité, p. 32.
 18. Information orale de M.S. Wattara, Adjoint au Service Crédit de la SATMACI.

pérative (G.V.C.) qui impliquent, entre autres, la solidarité juridique des membres. Les remboursements sont ainsi garantis par le collectif qui reconnaît le planteur solliciteur d'un prêt. La condition - indispensable - de faire partie d'un G.V.C. pour bénéficier de ces deux prêts entraîna la création de nombreux G.V.C. Ainsi 1 397 G.V.C. furent constitués avec 41 746 planteurs, au titre de l'opération "régénération" qui prit fin en 1973, et 1 300 autres G.V.C. totalisant 30 000 planteurs furent créés au titre de la première phase de l'opération "extension", de 1971 à 1974 inclus (19). Quel que soit le degré d'achèvement de la forme des G.V.C. - qu'ils soient de production ou de commercialisation - leur grand nombre concourt avec plus ou moins d'efficacité à la structuration de la production cacaoyère. Les résultats montrent cependant qu'il restait encore beaucoup à faire puisque sur les 52 000 hectares qui devaient être plantés dans le cadre de l'opération "extension", de 1971 à 1974 inclus, seulement 28 714 hectares furent effectivement plantés, soit 55 % du programme (20). Concurrément à ces opérations de lutte anti-capsides, de régénération et d'extension des plantations cacaoyères, la SATMACI intervint également dans d'autres secteurs dépendant du ministère de l'Agriculture : oléagineux (de 1960 à 1966), élevage (de 1961 à 1971), riz (de 1965 à 1971), bananes (de 1966 à 1968) et ananas (de 1967 à 1969) (21). Depuis 1971, la SATMACI s'était essentiellement attachée à la pro-

19. In "l'Agriculture Africaine 1975", opus cité, p. 31. On remarquera la précision à l'unité près de la première valeur (41 746) en comparaison de l'arrondi au dix-millième de la seconde (30 000) ... Mais qui ne concernent que 28 714 ha d'extension, au lieu de 231 000 ha pour les 41 746 au titre de la régénération !

20. L'opération "régénération" a également été réalisée à 55 % du programme, mais c'est une coïncidence, car selon les sources, le taux de réalisation de l'opération "extension" varie de 100 %, d'après Guy Delaporte, opus cité, à :

- 64 %, selon "l'Agriculture Africaine 1975", opus cité, p. 31, qui totalise 33 766 ha plantés respectivement pour 2 537 ha en 1971, 8 152 ha en 1972, 10 077 ha en 1973 et 13 000 ha en 1974.

- 55 %, selon les "Statistiques Agricoles 1978", opus cité, p. 68, qui, citant la SATMACI, indiquent les surfaces plantées en cacaoyers hybrides, soit 2 514 ha en 1971, 6 817 ha en 1972, 8 071 ha en 1973 et 11 312 ha en 1974, soit 28 714 ha au total de 1971 à 1975.

Les résultats détaillés par région et année de production de cette dernière publication officielle ne permettent pas d'équivoque et dictent notre choix. "L'Agriculture Africaine 1975" justifie le résultat de 64 % ainsi : "En raison de difficultés inhérentes à toute action de vulgarisation de nouvelles techniques et méthodes de travail en milieu rural". Nous reviendrons sur cette appréciation.

21. In "l'Agriculture Africaine 1975", opus cité, p. 31.

motion des cacaoyères. Mais en 1973 ses activités furent officiellement limitées aux plantations caféières et cacaoyères. Les autres secteurs d'activité furent alors placés sous l'autorité d'organismes d'intervention spécialisés, Sociétés d'Etat, rattachées au ministère de l'Agriculture (22). L'ensemble des plantations était relativement âgé. 15,8 % des caféières et 27,7 % des cacaoyères (23) avaient en 1973 plus de 23 ans

22. Telles que la SODEPALM, la SODERIZ, la SODEPRA (productions animales), la SODEFEL (fruits et légumes), etc ..., pour lesquelles les champs d'intervention respectifs étaient dès lors parfaitement délimités.

23. Du difficile emploi des statistiques agricoles

Ces pourcentages n'ont pas été aisément obtenus parce qu'il a d'abord fallu reconnaître les résultats les plus plausibles parmi diverses sources officielles montrant des situations différentes. Voici les données recueillies. Il y avait, en fin 1972, 150 700 hectares de caféiers et 169 455 hectares de cacaoyers qui avaient été plantés avant 1950 - à partir du Recensement National Agricole (R.N.A.), in "Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1976-1980" volume II p. 233. Ces chiffres ne peuvent être controversés parce que ce sont les seuls qui sont disponibles. Ce n'est pas le cas pour les surfaces existantes en fin 1972. Selon les "Statistiques Agricoles 1973" elles sont de 953 000 hectares de caféiers et 611 000 hectares de cacaoyers. Selon le R.N.A. cité par le Plan quinquennal, elles sont de 1 111 330 hectares de caféiers et 805 405 hectares de cacaoyers. Ces derniers chiffres n'ont pas été retenus parce qu'ils apparaissent globalement pour deux années consécutives, tandis que les premiers, ceux des "Statistiques Agricoles", sont détaillés par année et par département. Ces divergences proviennent d'un réajustement incomplet des surfaces plantées, effectué après le dépouillement du R.N.A. C'est l'explication qu'imposent les chiffres fournis par d'autres sources, reproduits ci-dessous. Mais pour simplifier, nous ne considérerons que les surfaces de cacaoyers. Ainsi, selon "la Côte d'Ivoire en chiffres", édition 1977-78, les surfaces plantées passent de 586 300 hectares en fin 1971 (chiffre identique à celui des autres sources) à 611 000 hectares en fin 1972 (identique à celui des "Statistiques Agricoles 1973", ci-dessus), puis à 898 500 hectares en fin 1973 et à 926 000 hectares en fin 1974. Il paraît peu plausible que l'accroissement des surfaces plantées en cacaoyers ait été, entre 1972 et 1973, 11,6 fois celui de l'année précédente (287 500 au lieu de 24 700 hectares). Cela nécessite une vérification. A ce propos, les "Statistiques Agricoles", 1978, p. 92, donnent bien 611 000 hectares en fin 1972, 898 500 hectares fin 1973, mais 815 000 hectares fin 1974, 840 000 hectares fin 1975, 863 000 hectares fin 1976, et 896 500 hectares fin 1977. Un astérisque situé en face des années 1973 et 1974 indique pourtant : "Surfaces rectifiées selon les résultats du R.N.A.". Cela signifierait-il que les surfaces en fin 1973 auraient été "gonflées" d'un reliquat de surfaces plantées non déclaré dans les années précédentes et "découvert" à l'occasion du R.N.A. ? Mais alors la différence entre les surfaces de 1973 et 1974 (de 898 500 à ... 815 000 hectares) montrerait qu'au moins 83 500 hectares de cacaoyers (sans compter les surfaces effectivement plantées entre 1973 et 1974, voir la note 20 ci-dessus) auraient cessé d'être en production. Atteints par la limite d'âge, auraient-ils été détruits ? Dommage qu'aucune explication n'accompagne ces chiffres. Le Plan quinquennal de développement 1976-1980 n'explique rien non plus, mais présente des données cohérentes, propres à une cacaoyère en croissance. Cependant, on ne parvient pas à reconnaître un rapport entre l'accroissement annuel moyen de 28 317 hectares entre 1972 et 1974 et l'accroissement de 8 071 hectares en 1973 et 11 312 hectares en 1974, à la note 20 ci-dessus. Mais l'écart entre ces chiffres est sans doute représenté par des plantations de cacaoyers non-hybrides, non comptées dans les chiffres de 1973 et 1974, à la note 20. Voici à titre indicatif les surfaces en cacaoyers existantes pour chacune des années désignées, chiffres établis à partir du Plan quinquennal 1976-1980, opus cité.

Années de référence	Plantations cacaoyères existantes (en hectares)	Accroissement moyen annuel (en hectares)
fin 1939	84 230	
fin 1949	169 455	8 522
fin 1959	377 050	20 759
fin 1968	652 640	30 621
fin 1970	738 205	42 782
fin 1972	805 405	33 600
fin 1974	862 040	28 317

On voit combien l'uniformisation et la cohérence des données statistiques agricoles sont nécessaires.

d'âge (24). Elles étaient encore insuffisamment entretenues (25), pas entièrement ni régulièrement récoltées, de sorte que les rendements restaient encore moyens (407 kg/ha pour les caféières et 421 kg/ha pour les cacaoyères (26). Ces rendements étaient toutefois très supérieurs à ceux qui prévalaient avant l'Indépendance (27). Ils résultaient vraisemblablement cependant d'une conjoncture favorable au café en 1973 (28). Par contre, ils reflétaient incontestablement les premiers bénéfices qu'avait pu tirer la cacaoyère des interventions de la SATMACI. La cacaoyère allait connaître de nouvelles extensions. Pas encore assez cependant pour égaler les surfaces plantées de caféiers. Cette préférence à l'égard de la cacaoyère était motivée par quatre raisons :

- diminuer les risques de destruction d'un type de plantation, ou de l'effondrement des cours mondiaux, qui pourraient être catastrophiques pour l'économie si celle-ci reposait sur une monoculture ou sur un type de plantation prédominant, au lieu d'être diversifiée (29). On sait combien le produit des plantations est indispensable pour l'équipement du pays (30).
- alléger les besoins en main-d'oeuvre qui sont, pour la récolte, particulièrement lourds pour la caféière en comparaison de la cacaoyère. D'autre part, l'accès difficile à la main-d'oeuvre salariée entraîne une perte de production non négligeable qui pourrait sur les arbres (31).

24. S'approchant très sensiblement de leur seuil de rentabilité. Selon les critères retenus à la SATMACI, une plantation caféière n'est rémunératrice que pendant 20 à 25 ans, et une plantation cacaoyère pendant 25 à 30 ans.

25. Le programme "régénération" n'avait été réalisé qu'à 55 % (voir note 10).

26. In "Statistiques Agricoles 1973", opus cité.

27. Qui étaient : 116 kg/ha pour les caféières et 260 kg/ha pour les cacaoyères, en 1953 (voir pp. 226-227).

28. Le rendement des caféières tombera à 316 kg/ha en 1976-77 et même à 205 kg/ha en 1977-78. Ces mêmes années les cacaoyères atteignirent des rendements de 434 kg/ha en 1976-77 et 534 kg/ha en 1977-78 - in "Statistiques Agricoles 1978" pp. 81, 82, 93 et 94. S'agit-il effectivement d'un effet conjoncturel ou d'une tendance au délaissement de la caféière au profit de la cacaoyère ? Les rendements des années intermédiaires entre 1976 et 1973 nous manquent, de même que des rendements antérieurs à 1973 pour assurer totalement cette hypothèse.

29. Les milliers d'hectares de caféiers détruits par la fusariose de 1938 à 1945 (voir le "Mémento de l'Agronome", 1980, p. 839), ainsi que le remplacement du charbon par du café dans les locomotives brésiliennes sont, semble-t-il, encore très présents dans l'esprit des décideurs.

30. Voir note 6, p. 389.

31. Voir ci-avant, pp. 366-368.

- la multiplication par deux des cours du cacao entre 1972 et 1973 donne à la production cacaoyère un avantage sur celle du café. Les cours du cacao étaient dès lors supérieurs à ceux du café jusqu'en 1975 inclus, bien qu'ils aient perdu près de 24 % de leur valeur de 1974 à 1975, tandis que les cours du café progressaient de 4 % (32). Le désavantage du prix du cacao au producteur-plantateur par rapport au prix du café allait peu à peu disparaître puis même se transformer en avantage (33).
- l'opportunité de devenir le premier producteur mondial de cacao pouvait mobiliser l'effort des villageois (34). La Côte d'Ivoire allait récompenser les planteurs qui répondraient aux normes requises (1 000 pieds à l'hectare à partir de cabosses sélectionnées fournies par la SATMACI), par une prime de 60 000 F.CFA par hectare. Celle-ci était versée en deux tranches successives pour s'assurer que l'état de la plantation est aussi satisfaisant en deuxième année qu'en première année de plantation. Mais aussi pour être équitable à l'égard des planteurs qui n'avaient pas mérité la prime en première année de plantation, mais pour lesquels l'état des plantations en seconde année répondait aux normes prévues.

Cet intérêt pour le cacao allait se concrétiser par l'octroi, dès 1974, de deux prêts à la Côte d'Ivoire. Le plus important était alloué en décembre 1974 par la BIRD. Il totalisait 4 800 millions de F.CFA et

32. Voir en annexe, p. 537, les cours comparatifs du café et du cacao, valeur New York U.S.A. en entrepôt en U.S. cents/lb (453 g). On notera que les cours du café augmentent l'année qui suit l'apparition de gelées au Brésil, mais que les cours du cacao suivent la même tendance. Une complémentarité des produits apparaît ainsi nettement.

33. L'évolution des prix au producteur apparaît ci-dessous, en F.CFA/kg.

	<u>cacao</u>	<u>café</u>
1973	85	105
1974	110	120
1975	175	150

voir aussi en annexe, p. 536.

34. Ce n'est que début 1975 que l'objectif de devenir le premier producteur mondial de cacao a été officiellement formulé. Mais c'est en 1973 que la Côte d'Ivoire passait de la 4ème à la 3ème place des producteurs, en devançant le Nigéria. Seuls le Ghana et le Brésil avaient alors des productions supérieures. Les troubles intérieurs que connut le Ghana allaient stopper l'accroissement des productions cacaoyères et même les réduire du fait de difficultés de ramassage et d'évacuation des produits. Une faible partie d'entre eux étaient du reste écoulés clandestinement vers la Côte d'Ivoire, venant accroître d'autant les tonnages produits en Côte d'Ivoire. Les chiffres sur la production de cacao sont donnés par "Cocoa Statistics Gill & Duffus" 1978, p. 9.

était destiné à la plantation de 26 500 hectares (35). L'autre prêt était accordé en juillet 1974 par le F.E.D. pour un total initial de 664 millions de F.CFA et était destiné à la création de 9 600 ha de cacaoyers dans la région du Sud-Ouest. Mais la contribution de la Côte d'Ivoire à ce projet était également exigée, à raison de 487 millions de F.CFA, pour à la fois participer à la création des plantations, et assurer l'assistance technique et l'encadrement des planteurs. Le projet prévoyait en outre la dotation par la Côte d'Ivoire de 230 millions de F.CFA supplémentaires, destinés à alimenter un fonds de prêts aux planteurs. De plus, le financement des équipements sociaux des villages revenait pour sa totalité à la charge du budget ivoirien, soit 345 millions de F.CFA. Le projet devait être réalisé dans les cinq années qui suivraient la signature du contrat. La partie agricole du projet - la création et la conduite des nouvelles plantations - était confiée par le ministère de l'Agriculture à la SATMACI, tandis que l'équipement des villages revenait à l'A.R.S.O. qui avait déjà pour mission de coordonner le développement de l'ensemble du Sud-Ouest. C'est évidemment sur ce dernier projet, et plus particulièrement sur la partie réalisée dans la région de Soubré soit, pour nous, sur la rive gauche du Sassandra, que porte cette étude.

Avant de l'entreprendre, situons ce projet de 9 600 ha par rapport aux diverses actions menées par la SATMACI, qui viennent tout juste d'être énoncées.

Tableau n° 23

La place des Cacaoyères du Sud-Ouest dans les actions nationales de la SATMACI (de l'Indépendance à 1974)

Périodes	Actions	Programmes	Réalisations	Localisation
1959-1962	Lutte anti-capsides		250 000 ha	Basse-Côte et Centre
1963-1973	"régénération"	420 000 ha	231 000 ha	Centre et Centre Ouest
1971-1974	"extension"	52 000 ha	28 714 ha	Basse-Côte et
1974- ?	"extension"	26 500 ha	?	Centre-Centre-Ouest
1974-1978	"extension"	9 600 ha		Sud-Ouest

Le Sud-Ouest accusait un tel retard, par rapport au développement de la Basse-Côte, du Centre et du Centre-Ouest, qu'il était grand temps de le combler, à moins d'accentuer dangereusement les déséquilibres régionaux.

35. In "l'Agriculture Africaine en 1975", p. 32, opus cité.

II. LE PROJET ET LES RÉALISATIONS

Le projet initial prévoyait la plantation de 9 600 ha de cacaoyers de 1974 à 1977 inclus, répartis entre 3 000 ha de "blocs villageois" et 6 600 ha de "plantations individuelles". Six sous-préfectures de l'est et du nord de la région du Sud-Ouest étaient concernées. Voici, comparées, prévisions et réalisations fin 1977.

Tableau n° 24

Comparaison des réalisations avec les prévisions fin 1977 par type de plantation et entre les six sous-préfectures (en ha)

Sous-Préfectures :		Fresco	Sassandra	Guéyo	Soubré	Buyo	Guiglo	Totaux
Types de plantations :								
Prévisions	Bloc	450	440	425	665	583	455	3 018
	Individuel	1 600	860	485	1 625	1 217	795	6 582
	Totaux	2 050	1 300	910	2 290	1 800	1 250	9 600
Réalisations	Bloc	30	77	278	768	128	401	1 682
	Individuel	1 173	1 250	686	1 739	771	733	6 352
	Totaux	1 203	1 327	964	2 507	899	1 134	8 034

Les prévisions n'ont été pleinement réalisées que dans la sous-préfecture de Soubré, autant pour ce qui est des blocs que des plantations individuelles. Les surfaces globales prévues ont été également plantées dans les sous-préfectures de Sassandra et Guéyo, mais dans les deux cas au détriment des blocs et au profit des plantations individuelles. Dans la sous-préfecture de Guiglo, les proportions ont été conservées et les prévisions ont été réalisées à plus de 90 %. Quant aux sous-préfectures de Fresco et Buyo, les réalisations oscillent entre 50 % et 59 %, avec un très net désavantage pour les blocs villageois.

Le programme de plantation a pris, en 1974 et 1975, un retard qui ne fut pas comblé en 1977, puisque près de 1 600 ha restaient à planter. Les plantations allaient donc se poursuivre au delà de 1977, pour finalement dépasser les 9 600 ha originellement prévus. On assiste en effet à une redistribution des surfaces par type de plantation, mais aussi

entre les sous-préfectures. Les 217 ha de dépassement sur les prévisions dans la sous-préfecture de Soubré ont pu être plantés parce que d'autres sous-préfectures (Fresco et Buyo) ne parvenaient pas à réaliser leur programme. Ce dépassement dans la région de Soubré traduisait en fait une demande bien supérieure à l'offre initiale. Le programme allait être réaménagé en hausse.

C'est la région de Soubré qui nous préoccupe. Nous nous y intéressons donc exclusivement et bien plus au sujet des blocs villageois que des plantations individuelles. Ce sont en effet les blocs qui engagent la plus grande innovation. Leur réalisation pose de ce fait plus de difficultés.

1. EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME ?

Il est résumé grâce au montage ci-après, réalisé à ce propos, de dix-huit saynètes extraites de quatre lettres-leçons produites par la SATMACI et le CENAPEC pour le compte du ministère de l'Agriculture, à l'intention des planteurs. Ces lettres-leçons sont présentées et commentées aux villageois par les agents de la SATMACI et du CENAPEC lors de réunions de sensibilisation pour le recrutement des planteurs, ou pour la formation des planteurs adhérents. Il s'agit des lettres-leçons :

- n° 22 : "pourquoi devenir un planteur moderne de cacao" (36)
- n° 24 : "règlement intérieur du G.V.C. de production cacaoyère" (37)
- n° 25 : "comment produire du cacao de bonne qualité - récolte et préparation du cacao" (38)
- n° 26 : "organisation moderne du travail sur les blocs cacaoyers" (39).

36. Conçue par Assanvo N'Guetta et Hop Johan, et dessinée par Adou Charles, mai 1975. Elle comprend 12 saynètes, dont les numéros 1, 4 et 18 de notre montage qui correspondent aux pp. 3, 6 et 1 de la lettre-leçon.

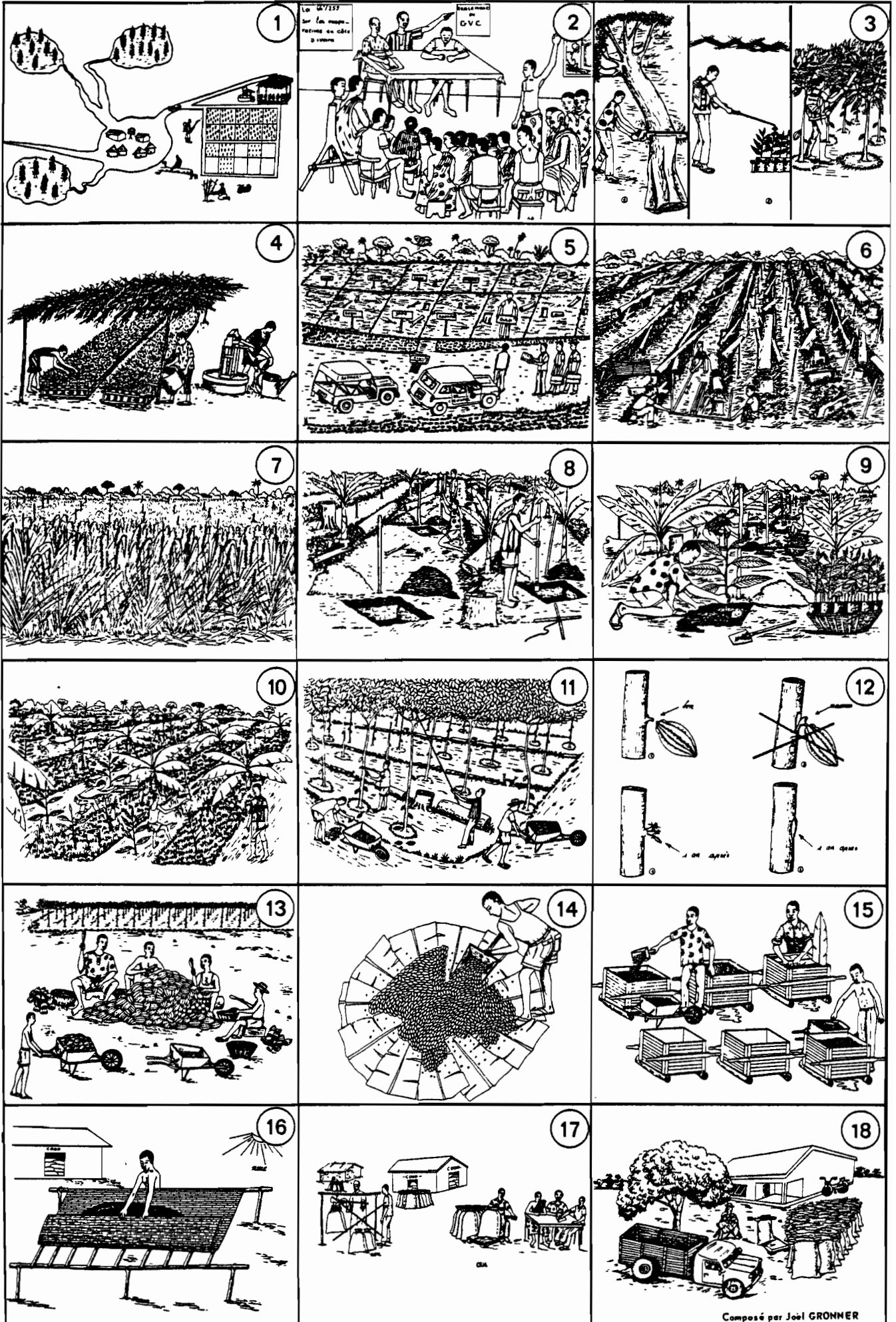
37. Conçue par Assanvo N'Guetta et dessinée par Adou Charles, juin 1976. Elle comprend 17 saynètes, dont les numéros 2, 5, 6, 7, 8, 9 et 17 du montage, correspondant respectivement aux pp. 1, 7, 9, 10, 11 bis et 13 de la lettre-leçon.

38. Conçue par Assanvo N'Guetta et dessinée par Adou Charles, juin 1976. Elle comprend 14 saynètes, dont les numéros 11, 12, 13, 14 et 16 du montage. Ils correspondent respectivement aux pp. 4/1, 3, 4/2, 8 et 12(2) de la lettre-leçon qui inclut en outre deux planches-photos comparant des fèves saines avec des fèves abîmées.

39. Conçue par Assanvo N'Guetta et dessinée par Adou Charles, août 1976. Elle comprend 10 saynètes, dont les numéros 3, 10 et 15 du montage, correspondant respectivement aux pp. 5, 9 et 8 de la lettre-leçon.

Les dessins originaux ont été réduits de 4 à 5 fois pour la composition du montage.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR DEVENIR UN PLANTEUR "MODERNE" DE CACAOYERS



Chaque saynète est désignée par un numéro d'ordre qui renvoie à deux commentaires : celui qui l'accompagne dans la lettre-leçon (ici entre guillemets), et le nôtre.

n° 1.

"Une plantation moderne est une plantation faite en bloc avec l'aide de la SATMACI et du CENAPEC. Quels sont les avantages d'une plantation en bloc ?"

"Gagner beaucoup d'argent" (voir n° 18), contrairement aux autres planteurs dont les plantations sont vieilles et dispersées (rentabilité faible, perte de temps en trajets et moindre surveillance des plantations).

Autres avantages :

- tracé des pistes d'accès et à l'intérieur du bloc, selon la disposition des futures parcelles, jusqu'à 3 km pour 100 ha cultivables.
- forage et installation d'un puits pour la germination dans de bonnes conditions des fèves en pépinière, et pour les traitements phytosanitaires.
- aide à l'abattage des gros arbres, évaluée à 20 000 F.CFA/ha et payée par la SATMACI aux tronçonneurs.
- obtention de crédits pour la construction d'un magasin de stockage et pour l'achat de caisses de fermentation et autre matériel (atomiseur, petit outillage, etc).
- disposer d'au moins 3 ha de plantation et, évidemment, d'un encadrement.

n° 2

"Le règlement du G.V.C. est une loi que chaque coopérateur doit respecter pour la bonne marche du groupement".

Un bloc ne peut être créé si un G.V.C. n'a pas au préalable été constitué. Chaque membre doit verser une contribution de 1 250 F.CFA/ha. Tous les membres sont financièrement solidaires les uns des autres. Ils élisent un président, un trésorier et un secrétaire, qui gèrent le G.V.C. : contractent des emprunts auprès de la B.N.D.A., désignent des équipes de travail qui rentabiliseront au mieux les actions de tous. Ils ont aussi le pouvoir de sanctionner des planteurs défaillants, et même de les expulser du groupement si leurs actions s'avèrent néfastes au G.V.C. Ils accueillent alors un nouveau planteur qui prendra la place de l'exclu.

L'action de l'agent du CENAPEC est de première importance pour la création d'un G.V.C., comme pour l'assister dans sa gestion.

n° 3

"Certains travaux doivent être effectués par des adhérents spécialistes formés par la SATMACI pour bien utiliser et bien entretenir le matériel - exemple : tronçonnage, traitements contre les chenilles, traitements contre les capsides".

C'est le G.V.C. qui désignera les planteurs qui suivront ces cycles de formation pour ensuite assister le groupement dans les tâches requises. Mais le président du G.V.C., et surtout le trésorier, auront aussi à suivre un stage qui leur permettra d'assurer leurs nouvelles responsabilités.

n° 4

"Quand on fait une plantation en bloc, la SATMACI peut construire un puits. Avec l'eau de ce puits on arrose la pépinière pour avoir de jeunes cacaoyers robustes. De plus, on a de l'eau près de la plantation pour faire les traitements contre les attaques".

- . La pépinière exige la préparation d'un espace équivalent à 1 % de la surface à planter sur le bloc.
- . Un puits n'est créé que s'il n'y a ni marigot ni rivière à débit régulier à proximité du bloc. Le forage n'a lieu que durant la saison sèche, la nappe phréatique étant alors au plus bas.
- . Chaque planteur reçoit 50 cabosses de cacao d'où il extrait 1 500 fèves. Il reçoit aussi 1 500 sachets de polyéthylène, à remplir de terre. Puis il enfonce dans chaque sachet une fève (à plat, à 1 cm de profondeur) en vue d'obtenir un jeune plant. Opérations menées du 15 août à fin décembre.
- . Une ombrière a dû être installée avant le remplissage des sachets pour les abriter une fois remplis. Elle sera très progressivement éclaircie avec la pousse des plants.
- . La pépinière devra être entretenue : arrosage quotidien, désherbage, traitements contre les chenilles (Anomis, Earias) jusqu'au transfert des plants sur les parcelles du bloc.
- . Pour toutes ces tâches, le travail en équipes est à organiser.
- . Le conseiller rural de la SATMACI a bien entendu fait la démonstration de chaque opération, contrôlé l'exécution en comptant notamment les plants vivants.

Seules les cabosses fournies par la SATMACI, provenant des vergers de l'I.F.C.C. (Institut Français pour le Café et le Cacao et autres plantes

stimulantes), doivent être utilisées dans les pépinières, car les cabosses produites dans les cacaoyères traditionnelles ne répondent pas aux mêmes exigences de qualité.

n° 5

"Le conseil d'administration attribue chaque parcelle aux adhérents avec la collaboration de la SATMACI et du CENAPEC. Il suit le plan parcellaire établi par la SATMACI".

Il s'agit du conseil d'administration de la SATMACI qui a retenu les candidatures des villageois puisqu'une parcelle leur est remise. Chaque candidat a d'abord :

individuellement

- . versé 1 250 F.CFA de contribution par hectare
- . accepté le règlement du G.V.C.
- . fait la preuve de sa solvabilité : capacité de travail, droit sur la terre, absence de crédit antérieur

collectivement

- . proposé un terrain propice d'au moins 60 ha
- . tracé un layon de pénétration pour effectuer les prélèvements de sol
- . creusé les trous pour ces prélèvements
- . préparé l'espace pour la pépinière
- . défriché le sous-bois

La cérémonie de distribution des parcelles est faite avec beaucoup de solennité : la présence des personnalités locales comme des responsables de la SATMACI et du CENAPEC en marque l'importance. Les parcelles ont été classées en cinq catégories selon leur fertilité, de sorte que seules les terres aptes (les trois premières catégories) sont distribuées. Le plan d'attribution des parcelles aux planteurs est établi au siège de la SATMACI, à l'insu des planteurs.

n° 6

"Après l'abattage-andainage, les coopérateurs peuvent faire le piquetage (février-mars-avril). Entre chaque piquet : 2,5 mètres, entre chaque ligne : 3 mètres. A l'abattage il faut penser à préparer les piquets. Les bons coopérateurs s'organisent en équipes pour effectuer le piquetage".

Il faut prévoir 1 320 piquets/ha. Le défrichement se fait en deux étapes : le nettoyage du sous-bois d'abord, à la charge des planteurs, et le tronçonnage des gros arbres ensuite, subventionné par la SATMACI

à raison de 20 000 F.CFA/ha.

L'espace reçu par le planteur est divisé en trois parcelles, chacune de un hectare. L'abattage se fait progressivement et en trois années au fur et à mesure des plantations. Cependant, l'abattage de chaque année doit empiéter d'une quarantaine de mètres sur la parcelle de l'année suivante (en l'occurrence de 2ème et de 3ème année) pour que les grands arbres qui seront alors abattus ne tombent pas sur les cacaoyers plantés l'année précédente. L'andainage et le brûlis se font immédiatement après.

Le conseiller rural trace ensuite pour chaque parcelle la ligne de base (qui portera 33 piquets) et sa perpendiculaire (qui en portera 40). Trois personnes sont requises pour le piquetage d'une parcelle.

n° 7

"Avant de planter les cacaoyers on peut semer le riz pluvial".

A la condition évidemment que le terrain soit parfaitement dégagé. Cependant la récolte du riz se faisant juste avant la saison des pluies, il restera peu de temps pour creuser les trous qui devront accueillir les jeunes plants. Autre contrainte : les plants ne disposeront pas alors de l'ombrage qui leur est encore indispensable.

Il aurait donc d'abord fallu planter des bananiers qui assureront l'ombrage, puis seulement alors préparer les trous (saynète n° 8), puis semer le riz, le récolter, et enfin planter les cacaoyer. Les rejets de bananiers sont alors plantés durant la saison des pluies qui précède l'année de mise en place des cacaoyers. L'ensemble de l'opération se prolonge dès lors d'une année. Si l'on ne semait pas de riz sur la parcelle, la même année que la mise en place des cacaoyers, on pourrait gagner une année.

Il est aussi possible de semer du riz en culture mixte, c'est-à-dire dans une parcelle déjà plantée de cacaoyers. Le planteur aura ainsi une motivation supplémentaire à travailler dans sa plantation.

n° 8

"On plante les bananiers plantains entre chaque ligne de piquets. Ces bananiers assureront l'ombrage des jeunes cacaoyers et constitueront un apport de vivriers pour le coopérateur".

Le jeune plant exige un ensoleillement d'abord très modéré. Il y a donc deux solutions : soit aménager l'ombrage naturel, en pratique

jusqu'en 1975, soit en créer un.

- . Le conseiller rural devait identifier les arbres nuisibles au cacaoyer (samba, dabéma, corinat pachissera, bombax) à éliminer en premier, ainsi que les arbres à couvert dense (sauf si l'ombrage naturel était insuffisant).
- . Le bananier plantain produira l'ombrage indispensable au jeune plant, à condition d'être toujours d'une densité suffisante. Pour cela il convient de planter 666 rejets/ha, soit 1 bananier pour 2 cacaoyers. Et le moment le plus propice est, dans notre cas, avant le piquetage, soit de décembre à février. Mais comme les piquets servent de points de repère, il conviendrait mieux encore de les fixer avant la plantation des rejets de bananiers. Outre l'ombrage pour les cacaoyers, les bananiers apportent à la fois un supplément alimentaire et monétaire : le surplus de bananes pourra être commercialisé par les villageois.

A la venue des premières pluies on pratique la trouaison —trou de 40 cm de côté et de profondeur—dont l'objet est d'ameublir la terre, mais aussi d'enrichir la partie profonde. Pour cela deux tas sont faits, l'un avec la couche superficielle plus humifère, qui ira ensuite au fond du trou, l'autre avec la terre du fond, qui viendra en surface. Le trou est donc rebouché, mais dans les jours qui suivent pour éviter le durcissement des parois. Ces opérations sont réalisées entre mars et mai de l'année de mise en place des plants.

n° 9

"La terre du dessus, enlevée en premier, doit être mise au fond du trou qu'on finit de remplir avec la terre du fond".

On creuse donc un trou dans le premier trou rebouché, et on retourne la terre suivant le même principe et pour les raisons déjà évoquées pour le creusement du premier trou.

Les plants sont donc apportés de la pépinière, mais avant de les mettre en place il faut les débarrasser de leur sachet de polyéthylène. Sinon, l'étouffement des racines empêcherait le plant de croître. Une coupure en rondelle pour enlever le fond du sachet, et une autre coupure sur le côté de bas en haut permet de le dégager aisément sans blesser les racines.

Le plant mis en place, le trou est rebouché. Si l'ombrage est encore insuffisant, il faut le compléter dès le jour de la mise en terre

d'une feuille de palmier qui le protégera en prenant appui sur le piquet. Ces opérations ont lieu en juin - juillet.

n° 10

"Certaines coopératives engagent et paient elles-mêmes des manoeuvres pour travailler en équipe sur la plantation de chaque adhérent. Le travail en équipe est mieux surveillé, donc plus efficace. Le chef de bloc désigne chaque jour un coopérateur pour surveiller les manoeuvres".

L'emploi de manoeuvres sur le bloc est en fait contraire à la justification originelle de la création de blocs villageois. En effet, le mode de répartition des surfaces suppose que les planteurs puissent d'eux-mêmes les mettre en valeur sans faire appel à de la main-d'oeuvre extérieure.

Il est néanmoins aisé de faire surveiller les manoeuvres par un planteur, à tour de rôle. Mais il est plus efficace que les planteurs travaillent eux-mêmes en équipe.

Il est important de noter qu'il ne suffit pas de planter pour récolter, mais qu'il faut aussi entretenir les plantations. Il faudra également remplacer les plants détruits principalement par les agoutis. Septembre est le mois qui convient le mieux. Pour cela chaque planteur dispose normalement de 180 plants (1 500 plants - 1 320 plants) qui demeurent dans la pépinière, toujours entretenue.

Quatre "nettoyages" des parcelles (à la machette) sont prévus par an, soit en août, novembre, février et mai. Il s'agit d'éliminer la végétation nuisible au cacaoyer. Vient ensuite la taille de conduite ou l'égourmandage : le cacaoyer doit se développer sur une seule tige, il faut donc couper les autres.

Puis le traitement contre les chenilles, s'il y a lieu, mais aussi contre les capsides, avec l'atomiseur (voir saynète n° 3).

L'épandage d'engrais n'est pas encore nécessaire puisque les sols n'ont pas été épuisés.

L'entretien au sol diminue avec la maturation des arbres. A pleine maturité, les couronnes des cacaoyers se joignent, filtrant l'ensoleillement, et empêchant ainsi le développement d'herbes adventices, comme de toute autre végétation au sol. L'écartement à respecter entre chaque plant est prévu à cet effet.

n° 11

"Les planteurs modernes s'organisent ensemble pour la récolte".

Seules les cabosses de couleur jaune-orangée doivent être cueillies. Plusieurs passages peuvent donc être exigés dans chaque parcelle à intervalles d'une semaine ou d'une quinzaine de jours en période de pleine récolte.

n° 12

"Il faut couper le plus près possible de la cabosse pour ne pas blesser l'arbre sinon, à la blessure, il n'y aura plus de fleur, donc plus de cabosse".

Et évidemment les productions seront plus faibles.

n° 13

"Un deuxième groupe ouvre les cabosses".

A l'aide d'un morceau de bois et non d'une machette qui coupe des fèves et altère les autres. A exécuter sans attendre, après la cueillette des cabosses, sinon, les fèves peuvent germer et perdre leurs qualités.

n° 14

"Quand on effectue la fermentation en tas, il ne faut pas oublier de remuer les fèves après le deuxième jour et le quatrième jour. On peut utiliser une pelle en bois pour brasser les fèves".

C'est la méthode du planteur isolé car, membre d'un G.V.C., il pourra obtenir un crédit pour l'achat de caisses de fermentation (voir saynète n° 15).

Il s'agit ici de placer à terre des tiges de bois, pour former les rayons d'un cercle. Les recouvrir de feuilles de bananiers percées de trous faits avec un bâton. Y déposer les fèves qui sont ensuite recouvertes de feuilles de bananiers pour former un cône. Les feuilles de bananiers sont bloquées par des bambous. Le jus des fèves s'écoulera par les trous des feuilles, entre les rayons des tiges de bois. La fermentation doit durer six jours. Elle doit commencer immédiatement après l'ouverture des cabosses et le décortiquage des fèves.

Un deuxième mode de fermentation est possible si l'on dispose d'un grand et solide panier d'osier qui, placé sur des rondins de bois et re-

couvert de feuilles de bananiers (arbres présents en abondance), produit le même effet que ci-dessus.

n° 15

"La récolte faite en équipe est plus rapide. Exemple : la troisième équipe prépare la fermentation des fèves dans les caisses" (sous-entendu, la première équipe récolte les cabosses, et la deuxième équipe les ouvre et décortique les fèves).

On remue les fèves en les transvasant. Un autre système consiste à placer des bacs de fermentation étagés : le contenu des bacs supérieurs se vidant dans ceux du bas.

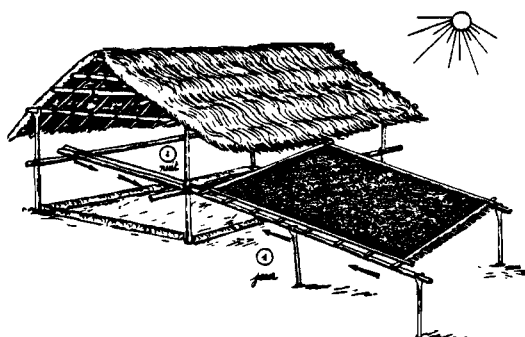
n° 16

"Pour la nuit, il faut recouvrir les fèves en cours de séchage avec la natte ou une tôle pour qu'elles ne soient pas mouillées par l'humidité ou la pluie".

Après la fermentation des fèves, on procède à leur séchage. Et il ne suffit pas d'étaler les fèves sur une natte exposée au soleil, mais aussi de les retourner de temps à autre avec un râteau en bois pour répartir l'exposition et assurer une bonne ventilation.

Il existe un autre type de séchoir, plus élaboré, dit séchoir "Autobus" :

"les claies de lattes de bambou portant les fèves de cacao glissent sur les rails de rachis de palmier raphia. Le cacao peut ainsi être poussé sous l'arbre en cas de pluie ou pour la nuit" (lettre-leçon n°25 page 13).



n° 17

"Le bon coopérateur vend toute sa récolte avec le G.V.C. Il est sûr de ne pas être volé sur le poids et l'acheteur sera obligé de payer une plus grande prime".

Le planteur adhérent d'un G.V.C., donc nécessairement un planteur sur bloc, s'est engagé au moment de son adhésion à vendre toute sa production par l'intermédiaire du G.V.C.

Le prix payé au G.V.C. est de 2 ou 3 F.CFA/kg supérieur à celui que paie l'acheteur-revendeur qui s'adresse au planteur isolé. Cette mesure a été prise par le Gouvernement ivoirien pour encourager la formation de G.V.C., et pour décourager le commerce des petits intermédiaires. Si ces derniers ont parfois la réputation de tricher sur la quantité, ils achètent aussi la production avant qu'elle ne soit récoltée et avancent au planteur l'argent qui lui permettra de faire la soudeure jusqu'à la traite.

Avec les premières productions, le G.V.C. achètera une bascule. Un crédit pourra être accordé à cet effet par la B.N.D.A. Le secrétaire du G.V.C. enregistre les quantités sur le compte de chaque planteur et le trésorier vérifie.

n° 18

"Un planteur moderne gagne beaucoup d'argent".

Le planteur moderne a sa maison en "dur" avec toit de tôle ondulée, et même parfois un cyclomoteur.

L'ensemble des opérations se résument dans les deux calendriers ci-après.

Le premier calendrier n'est réalisable que si les planteurs sont fortement motivés et investissent en priorité leurs énergies pour le succès du bloc. La réalisation du programme accusait un tel retard que la SATMACI a été contrainte de l'appliquer en 1974, 75 et 76, sans toujours s'assurer de la réunion des meilleures conditions : préparation et motivation des planteurs, planification des réalisations d'infrastructures.

Le deuxième calendrier s'applique à des planteurs apparemment moins motivés qui, de ce fait, ont besoin de plus de temps pour s'accoutumer à leurs nouvelles activités. La SATMACI dispose aussi dans ce cas de délais plus longs pour satisfaire aux demandes.



16 - Pépinière anormalement sans ombrage



17 - Parcelle piquetée et semée de riz, en attendant d'accueillir les jeunes plants

(L'année agricole court d'octobre à septembre)

Calendrier court (ou d'urgence)

<u>Opérations</u>	<u>Délais</u>
1. Animation - sensibilisation et recrutement des planteurs, perception des contributions (1 250 F.CFA/ha)	janvier-mai (-2)
2. Choix de l'espace, tracé d'un layon de pénétration, prélèvements de sol pour s'assurer de l'adéquation du terrain	juin-juillet
3. Création de la pépinière, installation éventuelle d'un puits	juillet-août
4. Remplissage des sachets, ouverture des cabosses, semis des fèves	septembre-novembre
5. Entretien de la pépinière (dont arrosage quotidien)	octobre à juin (-1)
6. Défrichage et abattage de gros arbres	novembre-décembre
7. Piquetage des parcelles	décembre-février
8. Plantation des rejets de bananiers	février-mars
9. Trouaison et rebouchage	mars
10. Semis du riz	mars
11. Récolte du riz	juin
12. Mise en place des cacaoyers	juin-juillet
13. Entretien des parcelles et de la pépinière pour les plants restants	juillet-août
14. Préparation de la pépinière pour les parcelles de seconde année et reprise du cycle à partir de 4.	juillet-août
15. Remplacement des plants détruits dans les parcelles	septembre
16. Entretien des parcelles de 1ère année	novembre-février-mai (+1)
17. Egourmandage des cacaoyers de 1ère année	juillet

Remarques :

- Si le calendrier agricole ne s'établissait qu'en fonction des opérations de plantation, il devrait courir d'août à juillet, moment "charnière" : à la fois aboutissement d'un cycle et relance d'un nouveau. On évitera cependant toute confusion en ralliant la norme qui établit l'année agricole d'octobre à septembre.

- Si 2. avait pu être réalisé six ou sept mois plus tôt, le forage du puits, qui pouvait être indispensable pour la pépinière, aurait pu avoir lieu à la saison sèche et non, comme c'est le cas, en pleine saison des pluies.

- Les cultures vivrières étant habituellement du ressort des femmes, on imagine qu'elles retrouvent leurs droits au moins pour le riz, en allégeant d'autant l'emploi du temps du planteur.

Calendrier normal (à réaliser en période "de croisière")

<u>Opérations</u>	<u>Délais</u>	
1. Animation - sensibilisation et recrutement des planteurs, perception des contributions (1 250 F.CFA/ha)	janvier-juin	(-3)
2. Choix d'un espace, tracé d'un layon de pénétration, prélèvements de sol pour s'assurer de l'adéquation du terrain	juillet	
3. Défrichage de l'espace et abattage des gros arbres	novembre-décembre	(-2)
4. Piquetage, et éventuellement forage et installation d'un puits à proximité de la future pépinière	décembre-février	
5. Semis du riz	mars	
6. Récolte du riz	juin-juillet	
7. Plantation des rejets de bananiers	juillet	
8. Création de la pépinière	juillet-août	
9. Ouverture des cabosses, remplissage des sachets	septembre-novembre	
10. Entretien de la pépinière	octobre à juin	(-1)
11. Défrichage et abattage des gros arbres de la parcelle de deuxième année	novembre-décembre	
12. Piquetage de la parcelle de 2ème année	décembre-février	
13. Trouaison et rebouchage	mars	
14. Semis du riz dans les parcelles de 1ère et de 2ème années	mars	
15. Récolte du riz dans les parcelles de 1ère et de 2ème années	juin-juillet	
16. Mise en place des plants dans les parcelles de 1ère année	juin-juillet	
17. Plantation des rejets de bananiers dans les parcelles de 2ème année	juillet-août	
18. Entretien des parcelles de 1ère année et des plants restés en pépinière	août	
19. Préparation de la pépinière pour les parcelles de 2ème année	août	
20. Remplacement des plants morts dans les parcelles	septembre	
21. Puis reprendre dans le même ordre à partir de 10. pour les parcelles de 2ème et de 3ème années. Et dans l'intervalle :		
22. Entretien des parcelles	novembre-février-mai	(+1)
23. Egourmandage des cacaoyers d'1 an d'âge	juillet	

Ce deuxième calendrier est d'une année plus étalé dans le temps que le premier. Chaque opération peut donc, ici, être exécutée sans précipitation et produire son effet optimum, à la condition toutefois de respecter rigoureusement le planning établi. Le puits, par exemple, est creusé à la bonne saison et sera utilisé dès les premiers besoins. De même, les bananiers seront assez grands pour fournir l'ombrage nécessaire qui risque, par contre, d'être insuffisant lorsque les rejets ne sont plantés qu'en février ou mars, selon les indications du calendrier dit d'urgence. Le deuxième calendrier autorise deux récoltes de riz au lieu d'une seule et les bananiers produiront ici plus tôt qu'en appliquant le premier calendrier. Ces avantages devront donc compenser le retard d'un an. Il est vrai, toutefois, que le but du programme n'est pas le développement des cultures vivrières, mais bien la production de fèves de cacao. Mais si celles-ci sont introduites, c'est parce qu'elles sont indispensables. Plus encore, des cultures vivrières abondantes devraient garantir une production cacaoyère élevée. Cette hypothèse n'a pas été vérifiée ici, mais elle est "logique" puisque faisant appel dans les deux cas à la notion "travail", déjà invoquée (page 361). Les difficultés qui subsistent - du fait de la contradiction inhérente au concept "travail" - une fois dissipées, les énergies libérées devraient aller aussi bien vers les cultures vivrières que vers les cultures de rente.

C'est néanmoins le calendrier "court" qui a été le plus appliqué dans la région de Soubré. Essayons de reconnaître comment.

2. APPLICATION DU PROGRAMME DANS LA REGION DE SOUBRE

Si l'on se réfère au tableau n°24, page 397, à la fin 1977, 665 ha devaient être plantés en "bloc" et 1 625 ha en "individuel" pour l'ensemble de la région de Soubré, le pays Bakwé inclus. Or les surfaces plantées en fin 1977 ne l'ont été qu'en pays Bété, à savoir 768 ha en "bloc" et 1 739 ha en "individuel". Les prévisions n'avaient en fait été établies que d'une manière globale pour l'ensemble de la région sans distribution spécifique par village. Il s'agit de savoir si le rythme d'accroissement des surfaces s'est oui ou non effectué selon ce qui était prévu ou si les conditions rencontrées n'obligeaient pas de multiplier les programmes à défaut de pouvoir les conduire à terme dans les délais. On ne peut donc comparer réalisations et prévisions à partir d'un programme initial trop vague (tel qu'il est défini dans le tableau n°24). Et la seule comparaison possible est, pour chaque village concerné, entre

l'accroissement des surfaces plantées et celui qu'elles auraient dû connaître si le rythme normal d'accroissement avait été réalisé.

Ce sont donc les blocs qui retiendront le plus notre attention. Leur enseignement n'est-il pas, du reste, suffisamment représentatif de la situation d'ensemble ?

Le tableau n° 25, ci-dessous, distribue les surfaces prévues et réalisées, comme les nombres de planteurs concernés, pour chacun des blocs de la région de Soubré.

Tableau n° 25

Situation et évolution des blocs villageois de cacaoyers

SECTEURS	BLOCS	Année de :		Nbre de :	Superficie :	REALISATIONS (ha)					PREVISIONS (ha)				
		création :	planteurs :			inscrite ① :	1974 :	1975 :	1976 :	1977 :	CUMUL :	1977 :	1978 :	1979 :	1980 :
Yabayo	Yabayo I	1974	32	96	20	27	31	6	84	96	3			87	
	Yabayo II	1975	33	99		29,5	16,5	10,5	56,5	99	10			66,5	
	Oureyo	1975	32	108		33	27	12,5	72,5	108	21			93,5	
	Niapoyo	1975	37	111		15	34	30	79	111	26			105	
	Ourégbabré	1976	32	100			32	21	53	66	36			89	
	Yakolidabré	1976	27	100			29	4	33	66	34			67	
	Guéayo	1977	39	120				38	38	40	39	39		116	
	Petitgowa I	1977	33	100				32	32	33	33	33		98	
	Utako ③	1978	45	150							45	45	45	135	
	Yakoyawa	1978	33	100							33	33	33	99	
Grand Zatri	Gadago ④	1977	44	132				44	44	44	44	44		132	
	Séribré	1977	33	100				21	21	33	33	33		87	
	Logbotrwa ⑤	1978	33	100							33	33	33	99	
	Mayo	1978	33	100							33	33	33	99	
	Logbohewa ⑤	1978	33	100							33	33	33	99	
	Grand Zatri	1978	53	180							53	53	53	159	
	Kpakozoa	1978	50	150							50	50	50	150	
Okrouyo	Tinyo	1975	23	81	15	37	24	76	81	3				79	
	Zogbodoua	1976	40	120		33,5	25,5	59	80	37				96	
	Guiméyo	1976	36	108		26	16	42	72	36				78	
	Gnogboyo	1977	35	105			18,5	18,5	35	35	35			88,5	
Soubré II	Soubréenne ⑥	1976	30	100		15	7	22	66	35				57	
	Sobouo	1976	30	100		18	20	38	66	30				68	
	Lessiri	1978	30	100						30	30	30		90	
	Obrouayo	1978	33	100						33	33	33		99	
Total															
Pays Bété			879	2 760	20	119,5	299	330	768,5	1096	798	527	343	2436,5	
Soubré I ⑦	Touadji	1978	67	210							67	67	67	201	
	Krohon	1978	40	120							40	40	40	120	
Total															
Pays Bakwé			107	330							107	107	107	321	

① Correspond à la superficie plantable dont la plantation est prévue.

② Le cumul des prévisions en 1980 = le cumul des réalisations en 1977 + les prévisions de 1978, 79 et 80. On constate une déperdition entre ② et ① qui correspond à des réajustements de ①, comme pour Grand Zatri ou Lessiri, et à des retards qui ne seront pas comblés sauf reprise hors prévisions.

③ Union de Tapéyo et Koréyo.

④ Groupement formé par les villages Gaboliéwa, Dahouhiéwa et Gobrogué.

⑤ Officiellement réuni avec Mayo.

⑥ Coopérative Soubréenne, constituée par des cadres Bété de la région installés à Abidjan.

⑦ Ces deux villages Bakwé sont situés sur la rive droite du Sassandra, au sud des limites de l'espace désigné par la carte n° 43 page 415.

Remarque : Le nombre des planteurs qui ont planté correspond approximativement au nombre d'hectares plantés chaque année sur chaque bloc. Quelques exceptions ne justifiaient pas d'indiquer pour chaque année le nombre des planteurs correspondants.

La superficie d'un bloc doit normalement être plantée en trois années successives. Un bloc ouvert en 1975 doit donc être totalement planté en 1977. Les réalisations prévues en 1978, 79 et 80 montrent que si un retard est consommé, il n'est pas toujours rattrapé. C'est notamment le cas pour le village Gnogboyo pour lequel il n'est pas prévu de planter en 1980 les 18,5 ha qui ont manqué en 1977. Cela signifie que pour certains villages le programme prévu a été remanié en baisse, tandis que d'autres villages, et bien qu'ils n'aient pas encore planté en 1977, gardent toutes leurs chances de réaliser leurs programmes de 1978 à 1980. C'est notamment le cas du village Kpakozoa.

Le tableau n° 25 est traduit dans l'espace par la carte n° 43 Elle compare trois états :

- les réalisations 1977, aux prévisions 1977,
- les prévisions 1977, aux prévisions 1980,
- les réalisations 1977, aux prévisions 1980.

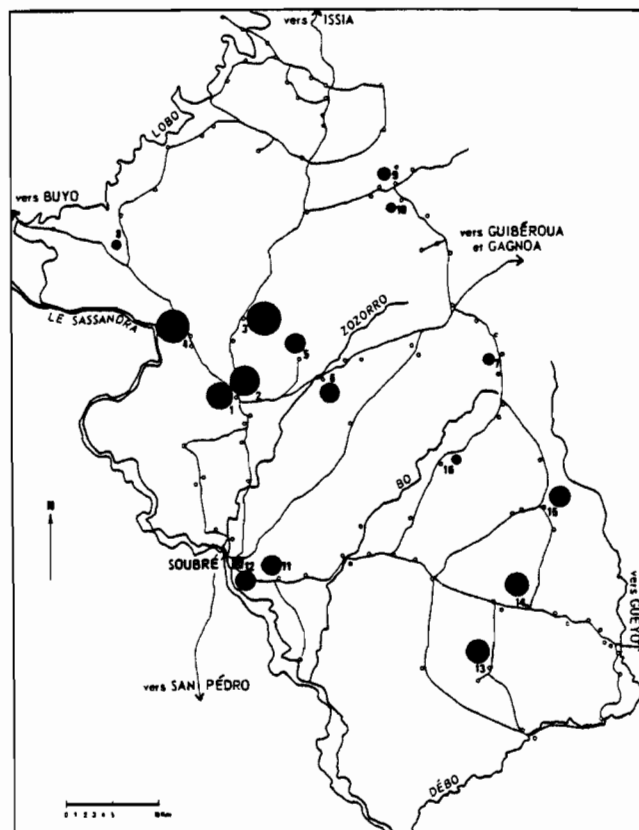
Les plantations devant avoir lieu en juin-juillet, seules les surfaces plantées ou à planter en fin juillet sont comptées pour ladite année. Les surfaces plantées en septembre, soit hors saison, seront comptabilisées l'année suivante. Il s'agit donc bien ici de fin juillet 1977 et fin juillet 1980.

On constate très clairement :

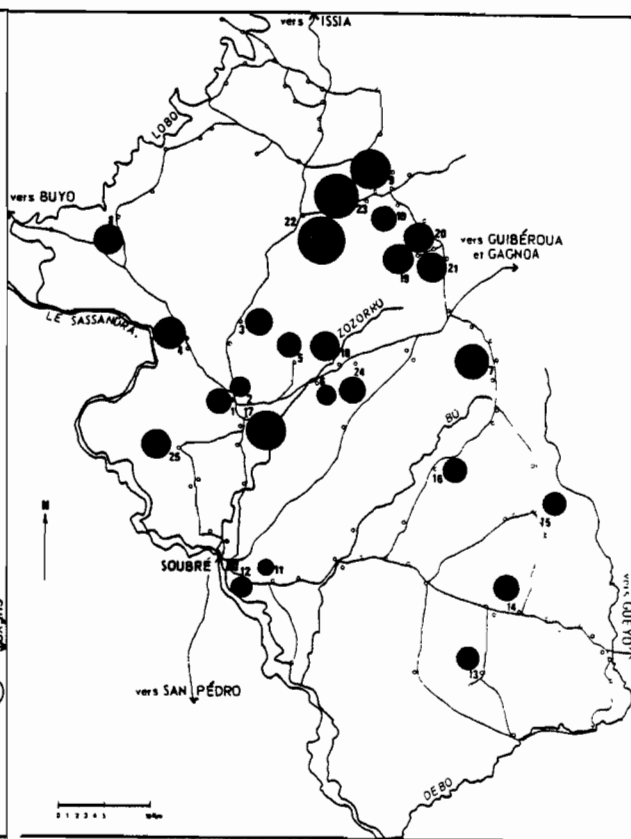
- que les réalisations de 1977 sont très en deçà des prévisions pour la même année.
- que les réalisations de 1977 apparaissent infimes par rapport aux prévisions pour 1980.
- que les objectifs à 1980 pour les blocs qui n'ont pas encore été créés en 1977 n'ont pas été reconsidérés au vu de l'écart entre réalisations et prévisions 1977.

PREVISIONS

1977

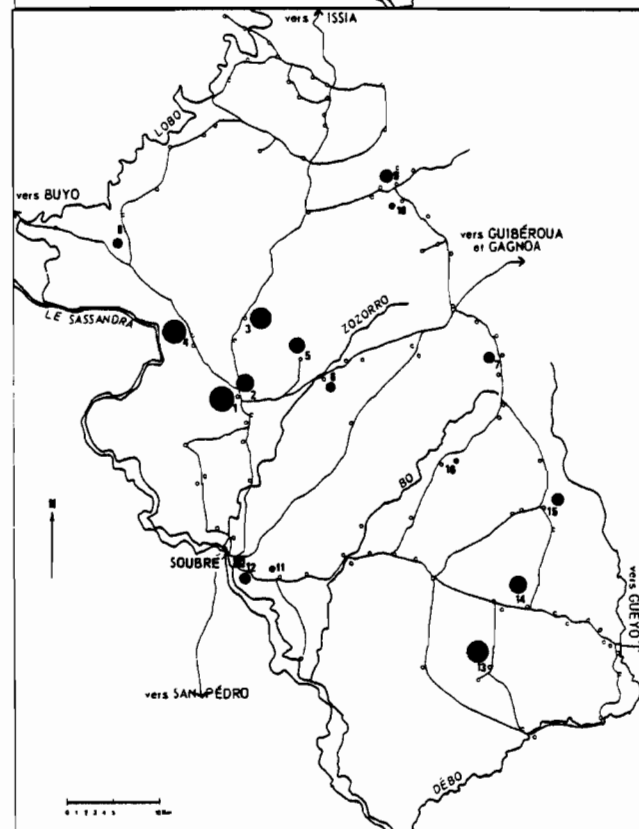


1980



BLOCS VILLAGEOIS
DE CACAOYERS

REALISATIONS

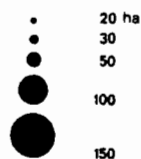


1977

- 1 YABAYO I
- 2 YABAYO II
- 3 OURÉYO
- 4 NIAPPOY
- 5 OURÉGABABRÉ
- 6 KALOLIGABRÉ
- 7 GUÉAYO
- 8 PETITGOWA I
- 9 GADAGO
- 10 SERIBRÉ
- 11 SOUBRÉENNE
- 12 SOBOUO
- 13 TINYO
- 14 ZOGBOOOUA
- 15 GUIMÉYO
- 16 GNOGBOYO
- 17 UTAKO
- 18 YAKOYAWA
- 19 LOGBOTRWA
- 20 MAYO
- 21 LOGBOHÉWA
- 22 GRAND ZATRI
- 23 KPAKOZOA
- 24 LESSRI
- 25 OBOUJOY

• AUTRES VILLAGES

SURFACES .

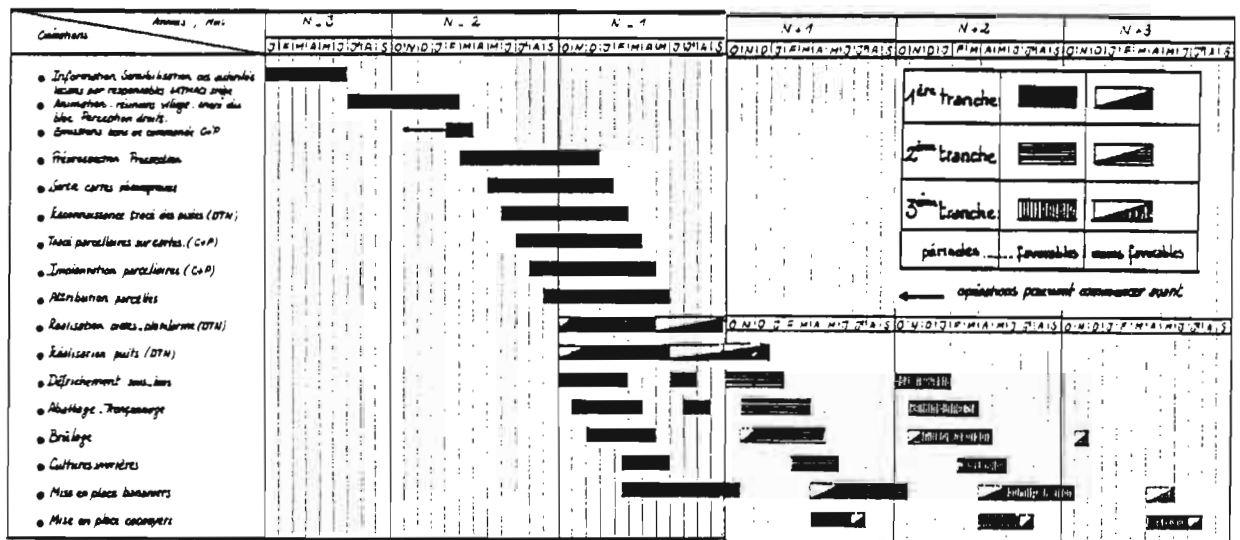


Etablie par Joel GRONNER

L'écart entre réalisations et prévisions 1977 résulte de l'application du calendrier "court" (page 410) dans des conditions défavorables : aux difficultés d'adaptation des planteurs s'ajoutèrent les difficultés de réalisation des infrastructures par les services techniques. La SATMACI a établi un (nouveau) calendrier d'intervention qui doit permettre de mieux respecter les délais impartis. Bien que moins détaillé que le deuxième calendrier "normal" (page 411) il est formulé dans le même esprit que celui-ci. Les délais définis pour la réalisation de chaque opération sont toutefois plus longs que nécessaires. Mais c'est sûrement pour couvrir les variations climatiques des diverses zones cacaoyères du pays pour lesquelles ce calendrier a été conçu.

Graphique n° 6

Calendrier des interventions spécifiques sur blocs cacaoyers
(établi en juin 1977 par les services de la SATMACI)



L'application de ce calendrier ne garantit cependant pas la réalisation complète des objectifs, d'autant qu'il n'eut guère l'occasion d'être appliqué. Dès lors, la non révision des prévisions pour 1980 pose problème. Assisterait-on à une course aux plus grands objectifs à réaliser, comme si le fait de fixer les objectifs devait en soi garantir la réunion des moyens qui permettraient de les atteindre ?

Il est évidemment fort regrettable d'être éloigné du terrain et de ne pas savoir ce qu'il en est advenu. Les réalisations de 1978 nous sont tout de même parvenues, mais sans autres détails, aussi nous ne les retiendrons pas, si ce n'est le chiffre global de 485 ha plantés en "bloc", à comparer aux prévisions de 798 ha (tableau n° 24). Les objectifs ont donc été réalisés à 61 %, contre 70 % si l'on compare réalisations et prévisions de 1977. Il y a donc un ralentissement des réalisations par rapport aux prévisions de 1980. Et cette constatation confirme pour le moins que les prévisions de 1980 sont trop optimistes.

Mais voyons plutôt, à travers quelques cas concrets, ce qui s'est passé jusqu'en fin 1977.

- QUELQUES SITUATIONS À TITRE D'EXEMPLES

Il ne s'agit pas ici de résumer tout ce qui s'est passé partout. Mais plutôt de fournir quelques indications sur les conditions des interventions et sur les réponses qui furent données. Les six situations qui ont été choisies donnent, du fait de leurs différences, une image somme toute représentative à la fois des conditions et des réponses.

Le village Yabayo a deux blocs : Yabayo I et Yabayo II. Yabayo I a été créé en 1974 avec 32 planteurs allochtones uniquement : des Mossi et des Dioula. Les Bété avaient été invités à y participer mais refusèrent. Ce n'est qu'un an plus tard, en 1975, qu'ils se décidèrent, sous la pression de leurs enfants, dits "intellectuels", qui avaient reconnu les avantages qu'un bloc cacaoyer pouvait procurer.

Les planteurs de YABAYO I avaient déjà planté 78 ha en 1976. Il ne leur en restait que 18 ha à planter pour atteindre les 96 ha prévus. Il leur fut distribué en 1977 1 250 cabosses, soit de quoi planter 25 ha. Ils reçurent donc virtuellement au moins 350 cabosses de trop. Ce surplus s'explique par le fait que quatorze planteurs devaient planter soit pour un demi, soit pour un hectare et demi. Et comme les surfaces plantables sont toujours évaluées en hectares pleins, la contribution des planteurs étant toujours de 1 250 F.CFA/ha, les quatorze demi ha ont été comptés pour 14 ha au lieu de 7 ha, soit 7 ha de trop (7 ha x 50 cabosses/ha = 350).

Sachant qu'ils disposaient de plus de plants - ou de fèves à faire germer - qu'ils n'avaient besoin, les planteurs de Yabayo I de-

vinrent-ils négligents au point d'en laisser périr un grand nombre ? C'est en effet la première question qu'inspire l'analyse de leurs résultats. Les 1 250 cabosses doivent normalement donner 37 500 plants pour 25 ha. Or la pépinière n'en produisit que 28 243, soit de quoi planter 21,7 ha (en considérant une densité de 1 300 plants/ha), mais sans être en mesure, par la suite, de remplacer les plants qui pourraient être détruits. La perte eut lieu à l'occasion du remplissage des sachets, soit 9 257 plants, ou de quoi planter 3,3 ha et de disposer de l'équivalent de 4,7 ha pour des remplacements éventuels. Mais les pertes ne s'arrêtèrent pas là et la destination des 28 243 plants s'est faite comme suit :

- . 7 962 plants, pour les nouvelles parcelles, soit 6,1 ha
- . 15 117 plants ont servi au remplacement de plants détruits dans les parcelles des années antérieures, soit 11,6 ha.
- . 1 549 plants sont restés en pépinière, soit 1,2 ha
- . 3 615 plants ont été abandonnés en bordure des parcelles, soit 2,8 ha.

Les pertes s'élèvent donc à un total de 14 421 plants, soit l'équivalent de 11 ha. S'ils n'avaient pas été perdus, les prévisions auraient pu être réalisées à 99 % au lieu de 87,5 % en 1977. Mais les pertes, somme toute fort importantes, ne reflètent pas un manque d'engagement des planteurs, mais plutôt leur découragement face aux destructions de plants. Celles-ci résultent principalement des dégâts causés par les agoutis. Leurs dégâts seraient donc deux fois plus grands si l'on incluait ceux qui résultent de la démoralisation des planteurs. Aucune action préventive n'est entreprise contre les agoutis si ce n'est le nettoyage des parcelles qui, il est vrai, laisse souvent à désirer.

Si les remplacements de plants n'avaient pas été nécessaires, les planteurs de Yabayo I auraient très certainement réalisé les prévisions à 100 %. N'ont-ils pas planté 17,7 ha (6,1 + 11,6) en 1977, tandis qu'il en était prévu originellement 18 ?

Les planteurs de YABAYO II sont tous Bété. Ils n'ont planté en 1976 que 16,5 ha de nouvelles parcelles parce qu'ils durent remplacer pour 8 ha de plants détruits par les agoutis. Mais aussi parce que huit planteurs n'ont pas planté les 8 ha pour lesquels ils s'étaient engagés. Parmi ces planteurs figurent le chef du village Yabayo et cinq de ses proches parents, ainsi qu'un planteur trop âgé pour planter : une erreur commise lors du recrutement et de l'acceptation des planteurs. Un sep-

tième planteur n'a pu planter parce que le conseiller rural de la SATMACI a fait piqueter sa parcelle selon un alignement erroné. Il dut ultérieurement cesser sa plantation. Une autre parcelle devait lui être attribuée, mais l'accord de la direction régionale (à San Pedro) n'est pas arrivé à temps pour qu'il puisse planter en 1976. L'assistant de la SATMACI n'était pas non plus disponible pour corriger le piquetage. Le huitième planteur s'est avéré paresseux (c'est l'expression de l'assistant de la SATMACI). Les plants des huit planteurs ci-dessus ont été abandonnés et détruits. Personne ne pouvait les prendre sans autorisation des propriétaires au risque d'attirer leur courroux et même de déclencher un conflit.

En 1977, ils devaient planter 33 ha. 1 650 cabosses leur furent donc fournies. Elles devaient donner 49 500 plants, soit 42 900 pour la plantation et 6 600 pour le remplacement des plants qui pourraient être détruits. Les plants produits en pépinière ont été utilisés ainsi :

- . 9 100 plants, soit l'équivalent de 7 ha pour replanter des parcelles de 1975
- . 14 300 plants, soit l'équivalent de 11 ha pour replanter des parcelles de 1976
- . 13 650 plants, soit l'équivalent de 10,5 ha plantés durant la saison 1977
- . 5 200 plants, soit l'équivalent de 4 ha plantés hors saison 1977 (après juillet, et de ce fait ne figurent pas dans le tableau n° 25 page 413.

Il manque un total de 650 plants pour atteindre les 33 ha. Les pertes s'élèvent donc à 7 250 plants (6 600 + 650).

Si les résultats pour 1977 sont apparemment meilleurs sur le bloc "Yabayo II" que sur le bloc "Yabayo I", l'avenir du bloc "Yabayo II" n'apparaît pas aussi serein que celui de "Yabayo I". La raison en est l'attitude peu collaboratrice du chef du village. L'adhésion au bloc répondait à la sollicitude dont les villageois faisaient l'objet. Dès lors, certains se sentaient flattés et honorés. Mais sans prendre vraiment conscience de la nature de l'engagement qui les liait. Ainsi l'honneur d'être agréé est vite dissipé lorsqu'il s'agit de fournir un dur labeur qui n'est pas récompensé à coup sûr, par la faute des agoutis. La tentation de faire "machine arrière" est grande. Et l'avenir du bloc est plein de risques lorsque c'est le chef du village qui en est l'instigateur. Si les villageois le suivent, c'en est fini du bloc. S'ils ne

le suivent pas, le chef est désavoué, et un remplaçant devra tôt ou tard être désigné, non sans provoquer quelques remous au sein de la société villageoise. C'est ce qui retient les autorités, et en particulier le sous-préfet de Soubré, d'intervenir avec quelque vigueur pour trancher le différend qui oppose ce planteur - par accident le chef du village - à la SATMACI. Entre temps, le travail en équipe sur le bloc est perturbé, le calendrier agricole est difficile à respecter.

Si les réelles possibilités de chaque planteur, comme la conscience de leur engagement, avaient davantage été considérées, de tels problèmes ne se seraient pas posés.

A PETIGOWA I, la création d'un bloc était prévue, mais au moment de tracer la piste qui mène au bloc, on s'aperçut que les crédits pour la zone de Soubré, destinés à cet effet, étaient épuisés. On devait donc attendre 1978. Mais les villageois, prévenus, aménagèrent la piste d'eux-mêmes, grâce aux encouragements de leur chef Séri Bada Emile. Les plants ont été livrés avec retard, mais comme la saison des pluies s'est prolongée, les villageois réussirent à en planter 32 ha sur 33 de prévus.

La FOREXCI était chargée de creuser le puits au bloc, mais l'abondance du Poto Poto (boue) lui en interdit l'accès. La pépinière est donc aménagée au village où un puits a été foré par l'A.V.B. (Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama, qui réalise ces travaux pour le compte de l'A.R.S.O.). Les plants seront transportés au bloc à l'aide du camion de la SATMACI.

Au bloc de NIAPOYO, il était prévu de planter 37 ha en 1975. Il n'en fut planté que 15,5 ha en raison d'un retard en chaîne : du tracé des pistes, à l'abattage des arbres et à la distribution des parcelles aux planteurs. De sorte que le brûlis ne put être réalisé qu'en août, ce qui n'est pas le meilleur moment. La SATMACI accorda une "rallonge de saison" en acceptant que les planteurs plantent jusqu'à fin août au lieu de fin juillet. L'avantage pour les planteurs est de ne pas retarder d'une année le paiement éventuel d'une partie de la prime de 60 000 F.CFA accordée par la SATMACI (page 395). Les planteurs plantèrent donc 15,5 ha à fin août, mais aussi 11,5 ha hors saison, en fait de septembre à novembre. Ces surfaces seront donc comptées en 1976. Ils plantèrent donc 27 ha au total. L'équivalent de 10 ha était donc perdu.

1 110 cabosses ont été fournies pour planter 37 ha en 1976, soit l'équivalent de 55 500 plants. En mars 76 il n'y en avait que 48 500. Plus de 4 ha avaient donc péri en pépinière, faute d'arrosage : le puits qui était prévu pour un an et demi plus tôt n'était toujours pas installé. 6 autres hectares durent être remplacés dans les parcelles de 1975 parce que détruits par les agoutis. 4 ha ont été aussi abandonnés par 4 planteurs qui retournèrent au pays : 3 Mossi, en Haute-Volta, et 1 Baoulé. Ces planteurs furent ensuite remplacés. Sur les 37 ha prévus, 23 ont été plantés normalement, 11,5 ha plantés hors saison en 1975, et 6 ha ont été remplacés; soit 40,5 ha furent plantés au total.

En 1977, mêmes prévisions, même nombre de cabosses, mais on ne dénombrait que 50 815 plants en pépinière, soit 3,5 ha de moins que prévu. 3,5 ha plantés en 1976 ont aussi dû être remplacés. C'est relativement peu du fait d'un entretien correct du bloc. Les 33 planteurs sont 12 Bété, 11 Mossi, 9 Dioula et 1 Baoulé. D'après le responsable de la SATMACI, c'est la forte présence des allochtones qui est la cause du bon entretien général du bloc.

Au village GUIMEYO l'animation des planteurs et la création de la pépinière, au bord de la Bidié, commencèrent dès octobre 1974, avant la reconnaissance de terres adéquates. Les travaux de prospection eurent lieu en décembre sur un terrain situé à un kilomètre de la pépinière mais qui obligeait à contourner un territoire de la tribu Badakua. Un puits fut creusé en janvier 1975 parce que le cours de la Bidié avait tari. Mais les gens de Niapayo et de Mahio vinrent le boucher. Si le sous-préfet et le secrétaire général du P.D.C.I. n'étaient pas intervenus, un conflit armé aurait alors éclaté. Un palabre eut lieu au cours duquel il fut reproché aux Guiméyo d'avoir prélevé, pour la création du bloc, une part de forêt qui ne leur appartenait pas. Ladite forêt était effectivement commune aux trois villages. Les Guiméyo réduisirent finalement l'étendue du bloc sur la partie contestée, pour l'agrandir d'autant ailleurs. L'abattage des arbres ne put ainsi se faire avant juin 1975. Il était alors trop tard pour planter cette année (bien qu'au village Niapoyo, la plantation se fît en août) et les plants de la pépinière furent perdus. La SATMACI accepta d'en supporter la charge financière, tandis que la perte en termes de travail incombait aux planteurs. Les planteurs de Guiméyo réagirent avec patience et, en octobre 1975, une nouvelle pépinière fut créée, mais cette fois au village même. Le puits avait donc été creusé inuti-

lement. Mais les ennuis reprirent avec Mahio et Niapayo lorsque les Guiméyo bénéficièrent du transport des plants du village au bloc par un camion de la SATMACI. Un vieux de Mahio coupa quelques palmiers et empoisonna le Bangué de Guiméyo. L'affaire eut lieu en avril 1976 et se termina avec, pour sanction, l'amende d'une brebis et la somme de 35 000 F.CFA à payer.

Sur les 31 ha prévus en 1976, 26 ha purent effectivement être plantés. L'équivalent de 5 ha avait péri en pépinière, du fait d'une sécheresse prolongée et de quelques négligences.

En 1977 les prévisions étaient de 33 ha parce qu'un planteur était nouvellement admis au bloc. Il avait à planter 2 ha pour combler son retard. Seulement 16 ha furent plantés dans les nouvelles parcelles parce que 17 ha durent être remplacés dans les parcelles de 1976.

L'étendue originelle du bloc devait être de 120 ha. Elle fut ensuite réduite à 108 ha pour exclure 12 ha de bas-fonds (impropres à la cacaoculture) comptés à tort.

Tous les planteurs sont Bété, du village même, sauf un qui est Gouro, introduit par le conseiller rural de la SATMACI, également Gouro.

Les dégâts causés par les agoutis sont importants parce que les parcelles ne sont pas régulièrement entretenues. Des équipes de travail ont été formées par l'agent du CENAPEC. Elles ont déjà fonctionné pour la mise en place des plants. Le travail se faisait en trois équipes : l'une apportait les plants sur les parcelles, l'autre creusait les trous et rebouchait, la troisième plantait. Mais les opérations de nettoyage ont été perturbées par un planteur qui refusait toute collaboration. Les autres planteurs envisagent de l'exclure du bloc. Quelques parcelles ont également été semées de riz, mais des cacaoyers furent détruits par les agoutis sans que le riz n'ait été touché. Le conseiller rural a remarqué que dans une parcelle en culture mixte (avec riz), 15 plants de cacaoyers avaient été rongés en une journée, tandis que dans une parcelle en culture pure (sans riz), seulement 7 plants avaient été détruits. Ces deux parcelles étaient par ailleurs correctement nettoyées. L'introduction des bananiers pose toutefois quelques problèmes parce que les rejets ne peuvent être obtenus qu'à 5 km de là et - paraît-il - en nombre limité. Les planteurs n'auraient-ils pas compris qu'ils auraient pu et pourraient en tirer quelque apport monétaire ? Pourtant, le bloc étant situé à 5 km du village, la plupart des planteurs y ont construit une case à proximité pour réduire les temps - ou la fatigue - des trajets.

La sixième et dernière situation décrit la réception de la Commission Prime-Cacao venue inspecter le bloc d'OUREGBABRE. C'est cette commission qui décide, au vu des résultats des planteurs, de leur accorder ou non une prime de 30 000 F.CFA pour chacune des deux premières années de plantation, à condition toutefois que leurs parcelles répondent à des critères de densité et de croissance des plants. Ainsi une parcelle d'un an d'âge dans laquelle au moins 900 plants, sur les 1 320 normalement plantés, ont développé une couronne de feuillage, doit être primée d'une première tranche, soit 30 000 F.CFA. La deuxième tranche de 30 000 F.CFA sera également attribuée si l'on décompte l'année suivante 1 000 couronnes.

Ces primes, accordées aux planteurs "méritants", constituent pour les planteurs plus qu'un encouragement. Elles déterminent très souvent à elles seules le choix du villageois pour la cacaoculture et justifient ses actions. Elles apparaissent alors comme un premier revenu à part entière. Ces primes sont venues remplacer en 1975 quatre types de prêts accordés aux planteurs depuis 1971. Les planteurs de la région en ont bénéficié, on peut donc les évoquer très succinctement. Ces prêts s'identifient par leur objet et leur durée, soit :

- "extension", pour 4 ans d'équipement en matériel et produits phytosanitaires et engrais, plus 10 000 F.CFA la 1ère année et 2 000 F.CFA les 2ème et 3ème années, remboursable dans les 8 années avec un différé de 4 années, portant 5,5 % d'intérêt, financé par la B.I.R.D.
- "régénération", pour les plantations individuelles, en fournissant un atomiseur pour 25 ha de plantation et des produits phytosanitaires et carburant. Remboursable en deux ans, financé par la B.I.R.D.
- "atomiseur", accordé uniquement aux membres de groupements. Chaque planteur pouvait en faire la demande. Il devait néanmoins verser la moitié du prix, et rembourser en 2 ans, en supportant 8 % d'intérêts. Entré en vigueur à partir de 1972.
- "campagne", accordé en juin, il devait être remboursé à la traite suivante et ne portait que sur la fourniture de carburant et de lindane pour l'atomiseur. Il supportait aussi 8 % d'intérêts.

Les formules d'agrément étaient trop lourdes, les profits incertains, les remboursements souvent difficiles. Ces prêts furent donc supprimés, pour être remplacés par des prêts spécifiques, accordés depuis uniquement aux G.V.C., et virtuellement par les primes de première et de deuxième années.

Le texte que nous proposons relève plus de l'observation spontanée que d'une analyse, cela pour partager un moment et une atmosphère.

La Commission comprenait l'agent de l'Agriculture (dont l'essentiel de l'activité du bureau de Soubré est le cadastrage de plantations et l'arbitrage de litiges fonciers), le secrétaire général de la sous-préfecture, qui représentait le sous-préfet (Soubré n'était pas encore une préfecture), et, pour la SATMACI, l'adjoint du chef de zone de Soubré, l'assistant, chef du secteur, et le conseiller rural responsable d'Ourégbabré. Je n'étais venu qu'en observateur, accompagné de l'assistant que j'emmenai à l'heure prévue. Les autres membres de la Commission, retenus au bureau de Soubré, arrivèrent une heure et demie plus tard. C'était le 8 août 1977.

A l'entrée du village, les habitants avaient dressé un arc de fleurs tressées d'un côté à l'autre de la piste pour marquer la joie que leur procurait "notre" venue. "L'apatam", où tous se tenaient, était aussi tapissé de quelques fleurs. Une table recouverte d'une nappe, garnie de deux bouquets de fleurs des champs, et quelques chaises nous y attendaient. Les villageois étaient soulagés, puis enthousiasmés par notre venue.

Nous étions à peine installés qu'un enfant du village nous lut le message suivant :

"Messieurs de la Commission Prime-Cacao, nous sommes très heureux de vous recevoir dans notre village Ourégbabré.

Messieurs, depuis la création du bloc, nous n'avons pas encore eu l'idée de participer à cette lutte cruelle qui se déroule dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, grâce à votre concours sur le bloc, cette fameuse idée nous a poussé à nous pencher vers cette coopérative. Nous vous remercions beaucoup pour vos conseils et surtout vos régularités dans notre village.

Messieurs de la Commission Prime-Cacao, ce qui est le plus frappant dans ce domaine en est que les difficultés, les peines que nous rencontrons du jour au lendemain, nous pensons que, malgré cela, beaucoup d'entre nous ont changé. Même ceux qui voulaient mener les privilégiés ont eu l'idée de coopérer avec nous la main dans la main. Dans notre village, sur ce sujet, nous vous prions Messieurs de bien vouloir nous secourir afin que nous puissions développer notre coopérative. Ainsi, avant de mettre fin à ce discours, un proverbe français même dit : les arbres tardifs sont ceux qui produisent les meilleurs fruits.

Messieurs de la Commission Prime-Cacao, nous vous souhaitons une longue vie de vivre ensemble avec nous.

Vive les membres de la SATMACI pour que vive notre coopérative !"

. Le président du bloc relate alors quelles difficultés ils eurent à surmonter :

- neuf quartiers de la pépinière ayant brûlé, ils manquèrent de plants,
- de nombreux plants ont été détruits par les agoutis et durent être remplacés,
- les travaux ne sont de ce fait pas achevés.

. Réponse de l'assistant : "Le problème des agoutis est un phénomène généralisé et il n'a pas à s'inquiéter outre mesure".

. Une fois la réponse traduite en Bété : applaudissements.

. Le président du bloc annonce ensuite qu'un casier de boisson va arriver ainsi qu'un bœuf et trois poulets vivants et qu'un autre poulet est en préparation pour le repas ainsi que le Bangui.

. Le représentant du sous-préfet remercie pour le chaleureux accueil qui leur est réservé, commente le rôle constructif de l'assistant et du conseiller rural, explique la politique de développement de l'Agriculture et l'idée de "récompenser les meilleurs planteurs desquels et grâce auxquels dépendront les fortes productions du pays qui aspire à être le premier producteur de cacao en 1980". Il décrit les changements intervenus sur le plan politique à tous les échelons, en commençant par les ministres (il venait d'y avoir un important remaniement ministériel). Il affirme que les responsables qui ont été nommés, et entre autres l'ancien directeur de la SATMACI qui, du fait de son travail, est devenu ministre (de l'Agriculture), "sont conscients des difficultés que vous traversez et des nuisances". Puis il rappelle dans les grandes lignes quelles sont les actions que chaque planteur doit accomplir. Il remercie pour les cadeaux offerts "qui vont droit au cœur". Il rappelle enfin les conditions d'attribution de la prime et aborde l'aspect technique du traitement des cultures "dont un mauvais usage n'apporte pas les fruits escomptés".

. Discussion entre les membres de la Commission pour savoir s'il est opportun que les planteurs accompagnent la Commission sur le bloc distant de 3 km. Conclusion : les planteurs seront fatigués. Mais l'inspection n'aura lieu qu'après manger "car il n'est pas pensable d'y aller le ventre vide".

. Le repas est servi, la Commission mange et les planteurs attendent.

L'inspection proprement dite n'a porté que sur les parcelles qui ne répondaient pas aux critères d'étendue des parcelles, de surfaces plantées, et d'entretien, reconnus lors de la dernière vérification d'ensemble de l'agent de la SATMACI, en décembre 1976. Le conseiller rural en place fournit aussi quelques informations. Mais les critères retenus tendent davantage à apprécier la bonne volonté de chaque planteur plutôt que ses réalisations finales, qui devraient compter 900 couronnes/ha. Les dégâts causés par les agoutis exigèrent de très nombreux remplacements, qui se firent sur le compte de la plantation même des parcelles. Et les plants manquaient pour atteindre le quota de 1 320 plants/ha. Ainsi un nombre important de parcelles n'ayant que quelques dizaines de couronnes au maximum sont agréées dès que le nombre de pieds prévus existe. Mais il est virtuellement impossible d'en apprécier le nombre par une pénétration de quelques mètres dans les parcelles, car on ne peut pas voir très loin. De plus, les limites de 1 ha, normalement exigées, tombent à 0,80 ou 0,75 ha plantés, si l'on estime que le planteur a tout de même fait preuve de bonne volonté. Parfois l'emplacement qui lui fut attribué ne permettait pas de planter 1 ha.

Au retour de la visite, réinstallation à table où un nouveau repas est servi. Je profitais de ce laps de temps pour prendre quelques notes et visiter le village.

Les villageois étaient restés là à attendre par respect pour la Commission.

. Le représentant du sous-préfet fait un tour d'horizon de l'état des parcelles et ajoute "qu'il sera tenu compte des dommages causés par les agoutis. Cependant, il est à noter une certaine négligence". Il fait la leçon à un planteur Mossi, ce qui frise l'indécence et l'humiliation. Les villageois sont subitement considérés comme des enfants. Il réclame que l'on serve à boire et que l'on prépare le bœuf promis avec les poulets et le casier de vin.

Le départ du village semble discordant et précipité par rapport à l'accueil qui fut réservé. Il est vrai que la Commission n'est pas toujours aussi bien reçue qu'à Ourébrabré. Sur les 32 ha plantés en 1976, 28 ha seront tout de même primés.

Ces six situations révèlent quelques points d'un grand intérêt. Mais, avant de les relever, notons d'abord quelques impressions que nous ont confiées des membres de l'encadrement. Elles situent, du reste, les

plantations en blocs par rapport aux plantations individuelles. Non pas quantitativement, en termes de surfaces plantées, mais qualitativement, selon l'approche du planteur, du moins de ce qu'ils en ont perçu. Pour une compréhension aisée, une succincte définition des plantations individuelles (qui diffèrent des plantations traditionnelles) s'avère indispensable.

Les plantations individuelles

Elles sont plantées à partir de cabosses fournies par la SATMACI, selon les mêmes principes que sur le bloc. Des sachets de polyéthylène sont également fournis. Les planteurs doivent être au moins dix pour bénéficier ensemble de l'assistance d'un conseiller rural qui intervient aussi, par ailleurs, sur le bloc des environs. Les planteurs contribuent pour 1 250 F.CFA/ha et font l'objet des mêmes règles de sélection que pour les planteurs d'un bloc. Ils peuvent planter plus de 1 ou 2 ha par an, mais leurs plantations ne peuvent dépasser un total de 10 ha. Ils bénéficient d'une reconnaissance pédologique, mais c'est à eux de défricher leurs parcelles sans recevoir l'aide de 20 000 F.CFA/ha pour l'abatage. Il ne leur est ni tracé de piste, ni creusé de puits. Mais les plantations qui répondent aux normes sont primées durant les deux premières années au même titre que les parcelles sur bloc.

Appréciations d'un assistant et d'un conseiller rural

A la tête de chaque secteur se trouve un assistant. Il dirige habituellement sept conseillers ruraux. Mais l'assistant du secteur Yabayo en supervise huit.

- A propos de désavantages inhérents aux blocs

Les parcelles ont été distribuées sans toujours tenir compte de la qualité de la terre. Une très grande différence apparaît avec la pousse des plants. L'introduction d'engrais devrait pallier cette insuffisance. Serait-ce par l'intermédiaire de la B.N.D.A., sous la forme d'un prêt de campagne (comme précédemment, page 423) ? L'idéal, selon l'assistant, "serait de les faire passer en frais généraux car on ne peut s'assurer de la solvabilité du planteur". Il est probable que certains refuseront de rembourser prétextant une distribution de parcelles déficientes. "Si

un planteur nettoie régulièrement sa plantation tandis que son voisin ne s'en occupe pas, la première plantation ne sera tout de même pas en bon état car la plantation du second sera une "poche de maladies". De sorte que le bloc ne pourra jamais réussir".

- A propos de la motivation de travail des planteurs sur blocs

"Les planteurs n'aiment pas travailler, et encore moins avec quelqu'un pour les surveiller. Ils voudraient faire travailler des manoeuvres, mais ils n'ont pas l'argent et il manque des manoeuvres. Les allogènes se donnent beaucoup plus au travail sur leurs plantations que les Bété". "Si l'on compare la parcelle d'un Bété à celle d'un allogène, on dit tout de suite : mais l'étranger il est venu pour cela !". "Lorsque une personne est malade, gravement malade, chacun se dépêche de travailler en prévision du décès possible qui l'obligera à tout laisser. Chez les étrangers, un décès occupe un jour et c'est fini". "Pour les Bété, ce serait un phénomène lié au lieu. Tel Bété sorti de son cadre d'origine se comportera tout différemment. Il faut combattre cet esprit de se "gonfler". Ces collégiens qui n'ont rien à faire, ils ne vont pas aider leurs parents à défricher, au lieu d'employer des manoeuvres et d'avoir des problèmes". "Le bloc est une prime au moindre effort". "Il y a des planteurs qui ne sont sur le bloc que pour la prime cacao ; dès que la Commission prime est passée, des planteurs abandonnent leurs parcelles". "Je crains qu'un jour on ne retrouve le bloc transformé en brousse", nous dit l'assistant !

- A propos des plantations sur blocs comparées aux plantations individuelles

"Dans la plantation individuelle, l'effort investi est un gage de son effort à venir : il (le planteur) réfléchira à deux fois avant d'abandonner ou de délaisser sa plantation". "Leurs rendements peuvent être égaux ou supérieurs à ceux du bloc". "Un planteur consciencieux dont les plantations se situent à la fois sur bloc et en "individuel", il soignera davantage ses parcelles sur bloc car c'est plus voyant et les négligeants sont montrés du doigt. C'est une manière de se protéger. En "individuel", on ne le remarque pas nécessairement". Mais si l'on compare deux planteurs, un sur bloc uniquement et un en "individuel", la plantation individuelle serait généralement mieux entretenue que celle du bloc. Le planteur hors bloc est seul concerné par son travail. "Le

planteur sur bloc peut être influencé par de mauvais éléments et penser : puisque l'animateur lui dit de travailler et qu'il ne le fait pas, c'est que je peux en faire autant".

Ces propos ont été exprimés spontanément à l'occasion de diverses visites effectuées sur les blocs. Ils furent d'ailleurs dans l'ensemble répétés à diverses reprises, parfois en présence de planteurs. Cela dénote a priori une certaine objectivité et une indépendance à l'égard des planteurs. Mais ce qui compte ici n'est-ce pas finalement l'opinion de l'encadrement ?

Essayons maintenant de dégager les principaux traits mis en évidence à la fois dans les six situations précédentes et grâce aux propos de nos informateurs. Un premier bilan est ainsi dressé.

3. PREMIER BILAN, POUR CONCLURE LES OPERATIONS DE PLANTATION

Le problème posé par les remplacements de plants est particulièrement grave. Il affecte toutes les plantations dans des proportions pouvant dépasser les 50 % des surfaces plantées. Il ralentit l'extension du programme. Il entraîne un gaspillage de cabosses, de sachets de polyéthylène, de travail et d'assistance technique. Le développement des caçoyères doit-il nécessairement passer par là ? La question est adressée aux agronomes, mais aussi aux généticiens de l'I.F.C.C. Il s'avère en effet que les nouveaux hybrides sont beaucoup plus appréciés des agoutis que les espèces encore cultivées dans les plantations traditionnelles. Si cette question est pour l'instant encore insoluble, serait-ce en poser une autre du même type que d'envisager une lutte contre les rongeurs qui n'entraînerait pas de conséquences néfastes pour l'environnement ? A-t-on pensé aux dommages que constituent les remplacements, de par leur coût, le retard pour les productions futures, mais aussi l'effet décourageant sur les planteurs ? La distribution de parcelles déficientes est tout autant critique et donc dommageable à la fois pour les planteurs et pour l'économie nationale. Dans un même ordre d'idées, l'exécution du programme d'infrastructures gagnerait à ne pas accuser un retard par trop nuisible à la croissance et, partant, à la résistance des plants. Un village animé d'un souffle de dynamisme peut, il est vrai, pallier certaines contraintes techniques (l'absence de piste d'accès). Mais alors comment accepter l'idée que les planteurs n'aiment pas travailler ? A priori, tout dépend des circonstances. Dans le cas de

Petigowa I, c'est leur chef, celui qui est reconnu comme tel par les villageois, qui les a encouragés et non le personnel d'encadrement vis-à-vis duquel les planteurs ne sont pas des obligés. La préoccupation de Séri Bada Emile, le chef de Petigowa I, est de promouvoir les conditions d'existence de "ses" villageois. Cette attitude est somme toute peu commune chez un chef traditionnel qui est davantage garant des valeurs, qu'ouvert à l'innovation. Or Séri Bada Emile est d'une part l'ancien chef du canton Gbobouo, et d'autre part ancien fonctionnaire des Postes et Télécommunications (voir la chronique de Petigowa - Laza, page 55). Il a donc acquis l'expérience des rouages administratifs, mais aussi la conviction qu'il faut forcer les événements pour avancer. Il eut donc l'occasion de concrétiser sa pensée. On ne peut évidemment prétendre que l'intérêt de percevoir la prime n'ait pas joué, d'autant qu'elle est indispensable à la réalisation de la promotion visée. Le chef du village Yabayo, par contre, se conduit d'une manière franchement conservatrice. D'abord réticent pour participer au premier bloc, puis convaincu par les jeunes, il s'incline, et Yabayo II est créé. Il semble cependant que les conditions de mise en valeur remettent en question sa position de chef car il est contraint, par les statuts, de travailler comme chacun. Les avantages potentiels du bloc ne compenseraient donc pas ce qu'une vie sans bloc lui procurait. Aussi, le contrôle exercé par l'animateur réveillerait-il sans cesse l'image du pouvoir déchu depuis la création du bloc. En souhaitant disposer de manoeuvres pour être remplacés, les planteurs espèrent également recouvrer un pouvoir perdu. A la fois un pouvoir sur les manoeuvres, et un pouvoir résultant du labeur de ces derniers (voir à ce propos le pouvoir de l'argent, pages 220, 233, 353). Ainsi, le cadre traditionnel, celui qui est encore fortement imprégné du pouvoir du sacré (pages 195, 352) est bien en opposition avec l'innovation et le développement. Trois exemples sont cités :

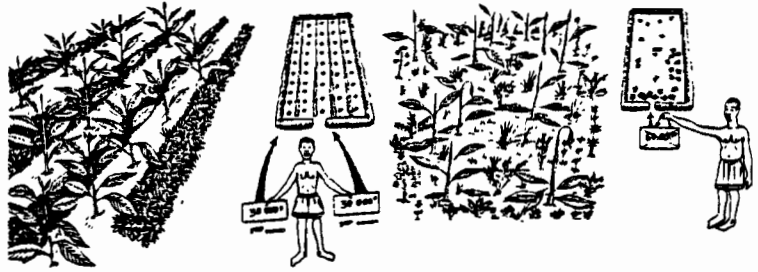
- les cérémonies funéraires mobilisent les villageois (planteurs ou non) pendant plusieurs semaines à l'occasion de chaque décès (page 353) (36) ;
- le refus des collégiens de travailler à la place de manoeuvres pour ne pas s'abaisser ;

36. L'on peut aussi se reporter à l'excellent article de Zadi Zaourou Bernard : "Rites funéraires et intégration nationale du pays Bété sud", in "Annales de l'Université d'Abidjan", série D. Lettres, 1974, tome 7, pp. 69-104. Et particulièrement pour ce qui nous concerne, pp. 76-78.

- les Bété se comportent tout autrement en dehors de la région (où on ne les connaît pas).

La honte que représente tout travail, rappelant l'aliénation au temps des travaux forcés (page 242), ne se dissipe pas aisément. D'autant qu'au départ l'action "travail" est en contradiction avec le droit sur la terre (page 362). La scolarisation apparaît dès lors aux yeux des jeunes, mais aussi des vieux, comme une revanche, ou le moyen de recouvrer la liberté. L'opinion publique est moralisatrice et agit à la manière d'un régulateur pour le maintien des valeurs traditionnelles. C'est seulement lorsque le détenteur du pouvoir traditionnel pousse à l'innovation que le changement peut dépasser toute attente (suivant l'exemple de Séri Bada Emile). Autrement, il y a des frictions qui se traduisent par des pertes de plants, des retards dans les réalisations, et un entretien pas toujours satisfaisant. Les frictions peuvent aussi dégénérer en conflit grave lorsque certains s'opposent (par jalousie ?) au succès des autres (Mahio et Niapayo contre Guiméyo). Mais des frictions pourront aussi être contenues, étouffées, par une forte présence allochtone parmi les planteurs du bloc (Niapoyo). Cela, grâce au fait que le cacaoyer n'est pas imprégné de la même symbolique que le palmier (pages 360 à 362). C'est encore l'opinion publique qui motivera le villageois à planter en "bloc" ou en "individuel", mais aussi à davantage entretenir l'une ou l'autre plantation. Il est bien évident qu'aucune sanction extérieure ne pourra "combattre" à la fois l'opinion publique - donc le pouvoir traditionnel - et "cet esprit de se gonfler" sans risque d'entraîner un rejet plus ou moins radical (pages 379, 420, 428). La non-intervention des autorités contre les planteurs défailants traduit certainement à la fois leur embarras et leur impuissance à proposer un remède. L'engagement de la SATMACI dans ce programme de plantation a pris une telle dimension qu'elle semble ne plus pouvoir en contrôler toutes les phases. C'est l'appréciation subjective des réalisations des planteurs par la Commission prime qui est ici en cause. S'il est de première importance de ne pas décourager les planteurs qui ont peiné, il est non moins primordial de s'assurer que les réalisations n'ont pas pour seul objet l'obtention de la prime. Si c'est le cas, cela signifie que le message qu'a voulu transmettre la SATMACI a mal passé. On peut alors se demander si elle s'est dotée des meilleurs moyens. Que ce soit pour la sélection des planteurs, tâche ingrate s'il en est, ou à l'occasion de séances d'animation où le premier avantage du bloc sur la plantation

traditionnelle est justement représenté par la prime de 60 000 F.CFA, comme le montre la saynète ci-contre, extraite de la lettre-leçon n°22, page 8 (soit l'original



réduit de 2,6 fois). La difficulté, dans le contexte présent, est d'expliquer sans complaisance quelles sont les responsabilités respectives et de s'y tenir. Sinon on risque de se discréditer et de porter atteinte au succès du programme. Mais n'eût-il pas été préférable de donner aux villageois dès le départ les moyens d'assumer leurs propres responsabilités ? Cela supposait de les reconnaître pleinement capables et donc de les considérer comme des adultes et non comme des enfants. Adultes, ils choisissent, enfants, on leur impose, même si, à force d'arguments, on finit par gagner leur adhésion. Il est urgent de leur donner tous les moyens de recouvrer leur faculté de choisir (qui reçut un coup d'arrêt à l'époque coloniale) pour pouvoir innover ou s'adapter dans d'excellentes conditions. Alors ils n'auront plus besoin d'être "secourus", et se prendront en charge d'eux-mêmes. Le chemin à parcourir est certes long. Mais il semble bien qu'il soit le seul qui mène vers un développement harmonieux, tenant compte des aspirations des villageois. Aussi l'on s'interroge pour savoir si les réalisations ne seraient pas en fait le produit d'une série de tâtonnements qui engloutiraient finalement quantité d'énergies. La finalité peut bien sûr être la même dans les deux cas, mais ici le gaspillage est certainement très important. Notamment, parce que "l'encadrement est défaillant : les agents du terrain ne prennent pas leurs responsabilités, préfèrent être en bons rapports avec les planteurs (plutôt que de les aviser de leurs manquements), se disent transmetteurs d'ordres (en quelque sorte sans y croire), se sentent diminués s'ils se salissent les mains". C'est ainsi que l'un d'eux les définit. Il est vrai que leurs conditions de travail ne sont pas meilleures que celles des agents de la SODEPALM (pages 348-349). Au point qu'il leur arrive parfois de s'endetter auprès des planteurs et de "gâter" leur prestige et leur force, bien qu'un fonds spécial ait été créé à cet effet au centre de Soubré. Notamment aussi parce que le bloc n'apparaît pas rentable en comparaison des plantations individuelles. L'hectare sur bloc revient à 120 000 F.CFA (environ 80 000 F.CFA pour la piste, 20 000 F.CFA pour l'abattage, 15 000 F.CFA pour le puits) de

plus qu'en plantation individuelle, qui ne coûte que 12 000 F.CFA/ha (pour la prospection du terrain). Notons qu'une tranche non négligeable des travaux d'ouverture de pistes a pu être réalisée à 17 000 F.CFA/ha plantable. Il suffisait de louer le matériel de terrassement au lieu de confier la réalisation du marché au secteur privé. Pour des résultats équivalents, c'est cher et, en définitive, vraisemblablement moins efficace. Il est vrai que, par ailleurs, les conseillers ruraux sont tenus à de longs déplacements, souvent à pied, pour se rendre dans les plantations qui, pour la plupart, n'ont pas de voie d'accès praticable à cyclomoteur, contrairement au bloc où les contacts ont naturellement lieu sur un même périmètre desservi par une piste. Si l'adhésion des planteurs avait pu être plus entière, les gaspillages à tous les niveaux auraient été moindres.

Qu'est-il advenu depuis ? On a besoin de savoir, entre autres, si les quelque 11 millions de F.CFA de primes versés en 1977, au titre des première et deuxième tranches, à 260 planteurs, ont porté leurs fruits. Soit le tableau n° 26, page suivante.

Ces données concordent avec celles qui ont été recueillies pour quelques-uns des blocs (pages 417-426). On constate cependant une baisse assez nette dans l'attribution des primes entre la 2ème et la 1ère tranches. Les secondes tranches seraient-elles plus facilement "primables" que les premières ? Les planteurs qui n'ont pas été primés en 1ère tranche pourront toujours se rattraper pour recevoir la deuxième tranche. Mais si l'on comparait ces résultats avec ceux qui auraient dû être réalisés (ceux pour lesquels les cabosses ont été distribuées), ils apparaîtraient bien moins bons. Les résultats sont donc relativement très moyens lorsque l'on sait que chacun dispose à l'origine de conditions particulièrement favorables, même si elles ne sont pas les meilleures. Cependant, ils apparaissent d'un niveau remarquable si l'on considère que, pour la quasi totalité des planteurs, la plantation en "bloc" constitue la première expérience de plantation intensive : un impact qui s'affirmera encore au fur et à mesure que les prévisions seront réalisées. Mais il n'atteindra pas le nord-nord-ouest de la région et sera beaucoup moins senti dans le sud-sud-est si le programme reste inchangé (voir la carte n° 43, page 415). Le sud-sud-est de la région de Soubré coïncide avec l'aire de culture du palmier à huile. Cette semi ou quasi absence n'est donc pas a priori un handicap, d'autant qu'une certaine concurrence existe bien entre les deux types de plantations. Au point

Tableau n° 26

Distribution des primes
selon les blocs et les planteurs correspondants en 1977

Blocs	2ème tranche 1975 ①			1ère tranche 1976 ②		
	Planteurs	Planteurs	Primes	Planteurs	Planteurs	Primes
	"Primables"	"Primés"	: F.CFA ③	"Primables"	"Primés"	: F.CFA ③
Yabayo I	30	30	945 000	31	22	660 000
Yabayo II	30	29	870 000	16	8	240 000
Ouréyo	32	32	990 000	27	14	450 000
Niapoyo	16	14	420 000	34	34	1 170 000
Ourégbabré				31	27	840 000
Yakolidabré				19	11	420 000
Sobouo				18	16	480 000
Soubréenne				15	5	150 000
④						
Guiméyo				26	21	630 000
Zogbodoua				36	34	1 080 000
Tinyo	15	14	450 000	22	21	1 050 000
	123	119	3 765 000	275	213	7 170 000

Planteurs primés
Planteurs primables = 97 %

77 %

- ① La deuxième tranche de la prime, soit 30 000 F.CFA/ha, accordée au bout de la deuxième année de mise en place dans les parcelles.
- ② La première tranche de 30 000 F.CFA/ha est accordée au bout d'une année de mise en place des plants dans les parcelles.
- ③ Le montant de la prime correspond au nombre d'ha multiplié par 30 000 F.CFA. Les nombres de planteurs primés équivalent à un, deux ou trois hectares près aux nombres d'hectares primés, hormis le village Tinyo où 21 planteurs furent primés pour 35 hectares, soit en moyenne 1,7 ha/planteur, ce qui est tout à fait exceptionnel.
- ④ Coopérative Soubréenne mise en valeur par les cadres de la région, résidant à Abidjan. Le produit de la prime est affecté au paiement des manoeuvres, car aucun des coopérateurs ne travaille sur le bloc.

que la SATMACI refuse l'agrément de planteurs qu'elle juge trop engagés avec la SODEPALM, n'étant ainsi plus assez disponibles pour la cacaoculture. Le nord-nord-ouest reste tout de même ouvert aux plantations individuelles de cacaoyers, au moins autant que là où des blocs ont été créés, puisqu'elles sont plus accessibles aux allochtones que les blocs.

Il reste à apprécier, ne serait-ce qu'approximativement, les retombées économiques du programme sur le planteur.

4. APPORT ECONOMIQUE DU PROGRAMME POUR LE PLANTEUR

Admettons un rendement "pessimiste", progressant à partir de la quatrième année de plantation (les années 0, 1, 2 et 3 étant improductives), de 200 kg/ha pour la 4^{ème} année, à 440 kg/ha pour la 5^{ème} année, à 680 kg/ha pour la 6^{ème} année, et à 800 kg/ha dès la 7^{ème} année, soit la pleine maturité des cacaoyers (un rendement "réaliste" devrait être alors de 1 000 kg/ha). Dès lors, une cacaoyère plantée jusqu'en 1977 procurera en 1985 pour les trois hectares sur "bloc" de chaque planteur un revenu brut mensuel de 35 000 F.CFA (37). Les charges à déduire varient selon les emprunts contractés par le groupement, et éventuellement du fait de l'emploi de manoeuvres. En considérant que les charges s'élèvent au maximum à 5 000 F.CFA/mois, le revenu net serait donc de 30 000 F.CFA/mois. Comparé à celui qui devrait être obtenu par les planteurs de palmiers à huile (tableau n° 20, page 329), soit en moyenne 13 500 F.CFA/mois, le revenu des planteurs de cacaoyers sur bloc serait donc en moyenne de 2,2 fois celui des planteurs de palmiers. Ces évaluations de revenus s'appliquent également aux plantations individuelles, à raison de 10 000 F.CFA/mois/ha. Ne sachant pas quel est le nombre de planteurs en "individuel", on ne peut apprécier leurs revenus avec précision. Remarquons tout de même que leur nombre est incontestablement supérieur à celui des planteurs sur blocs. L'impact de l'Opération SATMACI est donc plus important sur les villageois que celui de l'Opération SODEPALM, d'autant que l'Opération SATMACI comprenait également un programme "social".

37. Le prix payé au planteur en 1978 est 350 F.CFA/kg de fève séchée. Appliqué à la production de 3 ha, soit 2 400 kg de fèves fraîches, soit après séchage, environ 1 200 kg, le prix payé au planteur est donc de 420 000 F.CFA/an = 35 000 F.CFA/mois. C'est l'équivalent du salaire moyen perçu en 1977, soit huit ans plus tôt, par un employé de la capitale.

5. LE PROGRAMME "SOCIAL"

La partie "sociale" du programme visait à l'amélioration des conditions d'existence des villageois par la construction d'écoles, de dispensaires, de voiries, et le forage de puits (dans les villages, et non aux blocs). L'A.R.S.O. en eut la responsabilité. Un budget de 345 millions de F.CFA devait être alloué par le B.S.I.E. à cet effet. Une seconde estimation, établie en 1975, le multipliait par trois et devait couvrir le financement des réalisations jusqu'en 1983. En 1977, une douzaine de puits étaient forés dans la région de Soubré, mais pas nécessairement dans les villages où des blocs avaient été créés. La partie "sociale" de ce programme prenait en fait place dans un plan de regroupement villageois, évoqué ci-après dans la troisième partie : "Le Processus d'urbanisation".

III. AUTRES RÉALISATIONS ET AUTRES PROJETS

L'Opération SATMACI ne s'identifie jusqu'ici qu'aux plantations de cacaoyers. Les plantations individuelles ont été pratiquement passées sous silence en comparaison des blocs, à la fois pour limiter notre débat, mais aussi parce que nous n'avons pu recueillir des informations quantitatives précises. Quant aux plantations cacaoyères traditionnelles, nous les avons quelque peu délaissées. Peut-être par manque d'intérêt de notre part, mais aussi parce qu'on devine assez bien l'attitude des planteurs à l'égard de ce type de plantation. Cependant, l'analyse faite à cet égard en pays Bakwé par Philippe Léna correspond tout à fait à ce que nous avons perçu en pays Bété de Soubré. A savoir :

"La plantation de la parcelle en cultures commerciales (essentiellement cacao) est loin d'être systématique chez les Bakwé, bien que la proportion de parcelles plantées soit en constante augmentation depuis quelques années. L'opération est effectuée, soit en même temps que le semis du riz, soit après la récolte, soit après une jachère très courte (un an ou deux). Les graines de cacao, achetées à Soubré ou obtenues au village, sont parfois plantées directement dans le champ ou bien font l'objet d'une plantation en pépinière, en bordure de la culture de défriche, et ne seront replantées que lorsque les pousses atteindront 20 ou 30 cm de hauteur (c'est en particulier le cas pour les variétés dites ghanéennes). Les jeunes plants seront ensuite laissés à eux-mêmes durant deux ou trois ans, leur croissance s'effectuant en même temps que le recru naturel qui les préserve ainsi du soleil. Malheureusement la croissance des plants et leur épanouissement s'en trouvent ralentis et lorsque le planteur procède au premier désherbage (en fait un véritable défrichage), il constate bien souvent que de nombreux plants sont morts étouffés. Il procèdera alors, dans la mesure du possible, au rem-

placement des cacaoyers morts. Ceci explique l'aspect souvent hétérogène de la plantation bakwé où l'on trouve à la fois des espaces vides et des cacaoyers d'âges différents. Au sein de la plantation, quelques bananiers (isolés ou par plages) sont en général maintenus ainsi que quelques arbres fruitiers dont le nombre tend à s'accroître ces dernières années. Ananas et taro sont également présents au sein de nombreuses plantations et si nous ajoutons qu'il y a des pieds de caféiers au sein des cacaoyères et réciproquement nous aurons une idée de la diversité présentée par une parcelle donnée.

Le nombre de pieds de cacaoyers varie, au village étudié, entre 350 et 900 par hectare. Les densités sont variables au sein d'une même parcelle et selon l'âge de la plantation. Actuellement les planteurs, influencés par les conseillers techniques, plantent plus de 1 000 pieds à l'hectare, mais la mortalité est encore forte. Les connaissances traditionnelles paraissent, dans certains cas, insuffisantes pour assurer un maximum de réussite. Certains exploitants ont remplacé deux ou trois fois leurs cacaoyers morts avant d'abandonner définitivement la portion de terrain défavorable" (38).

La SATMACI s'est pourtant également attachée au développement des caféières, seulement avec moins de moyens puisqu'il n'y avait ni blocs caféiers, ni attribution de primes. Elle dispose pourtant de deux centres de bouturage (champs semenciers de multiplication), l'un à Buyo, l'autre à Soubré à proximité de la S.P.R.O.A., dont les capacités de production sont (en 1977) de 1 700 000 boutures (la moitié pour les besoins locaux, l'autre moitié pour d'autres régions). 610 ha devaient être plantés en 1977, 358 le furent effectivement. L'enthousiasme n'y était pas parce que, comme nous le dit le chef de zone de la SATMACI : "Si un planteur avait à choisir entre du café ou du cacao, il choisirait le cacao, d'abord à cause de la prime, ensuite par économie d'entretien". Le chef du village Okrouyo nous rappelle aussi le difficile problème posé par l'absence de main-d'oeuvre au moment de la récolte (page 367) qui est bien plus aigu pour les plantations de caféiers que de cacaoyers. Les planteurs intéressés pouvaient, après avoir été reconnus solvables, bénéficier de boutures, de sachets de polyéthylène et de l'assistance d'un conseiller rural, exactement de la même manière que pour les plantations individuelles de cacaoyers, mais sans avoir à verser de contribution de 1 250 F.CFA/ha. Nous n'étudierons pas cette seconde opération. Car sur le plan de l'attitude des planteurs, elle ne nous apporterait rien de nouveau, si ce n'est que certains optèrent tout de même pour le café plutôt que pour le cacao. La raison la plus couramment invoquée est la plus grande habitude de travailler dans les

38. Philippe Léna, opus cité, pp. 261-262. Le village étudié par l'auteur est Nigbi II.

caféières que dans les cacaoyères. Un programme de création de blocs caféiers est néanmoins prévu avec attribution de primes de 60 000 F.CFA/ha comme pour les plantations de cacaoyers. Mais il semblerait que ce nouveau programme ait été décidé sans tenir compte de l'expérience accumulée sur les blocs cacaoyers. L'un des blocs caféiers devait être réalisé à Zergbeu (à 11 km au nord de Soubré) où du reste un bloc cacaoyer était originellement prévu. Mais la terre prospectée s'est finalement avérée impropre à la cacaoculture (le caféier est moins exigeant). Ce bloc devait recevoir des boutures d'arabusta produites au C.E.D.A.R. (Centre d'Etudes et de Développement de l'Arabusta), situé en pays Bakwé, à 20 km au sud de la ville de Soubré.

La vocation du C.E.D.A.R. est d'expérimenter à grande échelle, actuellement sur 500 ha (il en était prévu à l'origine 20 000), puis de multiplier un hybride réalisé à partir du robusta et de l'arabica, sélectionné et sans cesse amélioré par l'I.F.C.C. (39). Ce programme nécessite à lui seul une étude complète qui a d'ailleurs très vraisemblablement déjà été réalisée par Alfred Schwartz, in "Dynamique du sous-développement et développement dans le Sud-Ouest ivoirien", thèse d'Etat, qui doit paraître incessamment. Cependant, les problèmes techni-

39. Le robusta est un canéfora diploïde, qui convient au climat d'Afrique tropicale, sauf en altitude (au-dessus de 1 000 m : intolérance aux basses températures) où règne l'arabica. Le Brésil et la Colombie sont les domaines d'élection par excellence de l'arabica qui est un tétraploïde (combinaison chromosomique). La colchicine peut transformer la combinaison chromosomique du canéfora de diploïde en tétraploïde, permettant ainsi le croisement avec l'arabica. Des croisements successifs des individus sélectionnés, combinés avec des périodes de "dormance" pour stabiliser les nouveaux caractères, ont permis de réaliser trois générations ou vagues successives, chaque fois avec de meilleurs résultats. Ainsi, l'arabusta de troisième vague atteint une productivité de près de deux fois supérieure à celle de l'arabusta de première vague ou à celle du robusta. Toutefois, il exige une haute technologie : traitement des cerises par voie humide dans les 48 heures qui suivent la cueillette des fruits mûrs uniquement (autrement le traitement est impossible), impliquant des ramassages quotidiens par camions dans un périmètre d'efficiences autour de la décortiquerie régionale.

ques et de main-d'oeuvre qui s'y posaient (40) laissaient présager de grandes difficultés dans l'expansion de la caféière régionale. A moins, entre autres, d'être en mesure de susciter l'intérêt des planteurs, notamment en relevant très sensiblement le prix au producteur. Mais le niveau des cours mondiaux et les moyens de l'économie nationale le permettront-ils ?

Hormis le palmier à huile, le cacaoyer et le caféier, les objectifs du développement agricole portent sur le riz irrigué, et sur le maraîchage à proximité des centres urbains. 70 ha de riz irrigué auraient été repiqués en 1977 au village Mayo, mais aussi 9 ha à Bagoliéwa et 4 ha à Okrouyo, grâce au concours de la SODERIZ (41). J'avoue ne pas y avoir porté beaucoup d'intérêt. Sans doute parce qu'il résultait des informations transmises par le représentant de la SODERIZ de Soubré que le programme (?) en était à ses tous premiers pas. Dommage qu'une comparaison particulièrement éloquente n'ait pas été possible avec les réalisations de la SODERIZ en pays Bété de Gagnoa (42). Aucune zone de maraîchage à

40. Principalement pour les opérations de cueillette. En effet, 500 ha nécessitent la présence de 1 000 à 2 000 manoeuvres/jour, trois mois par an, mais plus particulièrement pendant un mois. Le C.E.D.A.R. ne dispose que de 280 manoeuvres, et les salaires ne sont pas attrayants pour les Ivoiriens. Des chômeurs avaient été amenés par camion de San Pédro à la plantation Sahoua, ex. Lavallade (soit 350 ha dont 100 ha de cacaoyers et 250 ha de limes, citrons et bergamotes) à 3 km au nord de Soubré. Au bout d'une journée de travail, les deux cents manoeuvres avaient disparu. Les plantations industrielles de palmiers à huile (Soubré et Okrouyo) connaissent également de grandes difficultés à recruter la main-d'oeuvre nécessaire. De sorte que seule une immigration de manoeuvres des pays voisins pourrait satisfaire la demande, mais avec les inconvénients que cela suppose pour l'économie nationale. A moins d'augmenter le salaire journalier d'une manière très substantielle, au risque toutefois de remettre en question la rentabilité économique du programme. Les besoins de main-d'oeuvre du C.E.D.A.R. auront nécessairement pour conséquence l'augmentation du coût et la raréfaction de la main-d'oeuvre qui, évidemment, affectera les planteurs de la région.

41. "Monographie de la Sous-Préfecture de Soubré", juin 1977. Document interne, réalisé en vue d'une émission de la Radiodiffusion de Côte d'Ivoire.

42. Qui se sont tout de même poursuivies de 1971 à 1977, soit durant assez de temps pour modifier des comportements, contrairement à la région de Soubré. Voir à ce sujet : "Impasses et contradictions d'une société de développement: l'exemple de l'opération "riziculture irriguée" en Côte d'Ivoire", Jean-Pierre Dozon, Cahiers O.R.S.T.O.M., série sciences humaines, vol. XVI n° 1, 2, 1979, pp. 37-58.

grande échelle n'existait en 1977 à Soubré. La SODEFEL devait en créer une, selon le "Rapport annuel d'activité de l'A.R.S.O. - décembre 1977".

L'action de l'A.R.S.O. apparaît d'une manière encore très floue et l'on ne la situe pas clairement entre la SATMACI et le CENAPEC. Des réunions communes entre ces trois organismes orientaient pourtant les décisions, notamment la localisation et l'envergure des futures réalisations. Mais l'A.R.S.O. allait se manifester plus ouvertement dans la formation de groupements de villages. Au moins s'y attachait-elle.

C. LE PROCESSUS D'URBANISATION

SOMMAIRE

I. LE REGROUPEMENT VILLAGEOIS	443
1. UN EXEMPLE "CLASSIQUE" DE REGROUPEMENT DE VILLAGES - LE PROJET ET SES CONTRADICTIONS	446
2. LES VILLAGES "MODERNES", AUTRE FORME DE REGROUPEMENT VILLAGEOIS	451
II. LA VILLE DE SOUBRÉ	455
1. AVANT L'INDEPENDANCE : QUELQUES ETAPES	455
2. DEPUIS L'INDEPENDANCE	460
- ÉVOLUTION ET CROISSANCE DE LA POPULATION DE SOUBRÉ	460
- LA CROISSANCE URBAINE DE SOUBRÉ	464
- La démarche suivie	464
- La croissance proprement dite	465
3. LA SITUATION EN 1977	472
- LE SECTEUR PUBLIC	472
- La fonction d'accueil aux "scolaires" de la région	476
- LE SECTEUR ARTISANAL ET COMMERCIAL	479
- Les artisans	479
- Les commerçants	482
- Marchés de ville et marchés de brousse	486
- La recherche d'indépendance des femmes	490
- LES CHEFS DE FAMILLE DE SOUBRÉ-VILLE	491
- Codification des 59 caractères des "108" chefs de famille de Soubré-ville	492
- La recherche des corrélations	500
- L'interprétation des corrélations	504
- Quelques conclusions complémentaires globales	507
CONCLUSION	508
- Qu'attendent les Bété de Soubré du processus d'urbanisation ?	508
- Quelle est la contribution des Bété de Soubré au processus d'urbanisation ?	509
- Quels rôles ces centres sont-ils amenés à jouer ?	511

A partir de quelle concentration d'habitat peut-on parler d'un processus urbain ? Il est des villages comme Grand Zatri ou Okrouyo qui dépassent les deux mille habitants et sont appelés à en abriter davantage encore. Il en est d'autres dont les traits et la structure s'apparentent à ceux d'une petite ville, et qui sont beaucoup moins peuplés. Quelle discrimination opérer ? Les limites étant définies, on ne fera au plus qu'une erreur de terminologie. On distinguera néanmoins deux formes de concentrations, hiérarchisées suivant leur taille. Ce sont : le centre semi-urbain, qui désigne le groupement de villages en villages-centres, plates-formes villageoises et/ou villages "modernes" d'une part, et le centre urbain - la ville de Soubré - d'autre part.

Qu'en attendent les Bété de Soubré ? Quelle est leur contribution ? Quels rôles ces centres sont-ils amenés à jouer ? Ces trois questions vont guider notre démarche. Mais, tout d'abord, discernons les évolutions.

I. LE REGROUPEMENT VILLAGEOIS

Le processus est déjà très ancien. Il a commencé à l'époque coloniale, dès les années trente, et s'est poursuivi sans vraiment varier jusqu'au milieu des années soixante. L'exemple du village Mavou, créé en 1934 par le déplacement des villages Dahononguhé, Tapéwa et Séréguhé, est exemplaire (voir la chronique des Guétéguhé - Lazoa, page 54). Et la carte n° 2 , page 30 , montre quantité de villages plus ou moins réunis, le plus souvent seulement officiellement lorsque les villageois ou bien sont demeurés à l'emplacement initial, ou bien se sont à nouveau séparés. Alfred Schwartz notait en 1968, à propos du regroupement de villages en pays Guéré (à l'ouest du grand groupe Bété, voir les cartes de cheminements migratoires), quelques idées-forces sur l'inadéquation de la méthode employée avec la réalité villageoise Guéré.

"La tâche, qui était loin d'être achevée au moment de l'accession du pays à l'Indépendance, fut reprise avec plus de fermeté et de détermination que jamais par les autorités nouvelles. L'entreprise, qui fut souvent menée "manu militari", connut, suivant les endroits, des fortunes diverses. Elle ne se fit en tout cas nulle part sans susciter de nombreuses réticences, voire même une opposition ouverte. Les responsables nationaux prirent heureusement assez rapidement conscience de la réaction défavorable des populations, et adoptèrent à partir de 1966 une attitude beaucoup moins intransigeante.

Sans mettre en cause les fondements mêmes de la politique de re-

groupement des villages, qui se justifie certainement à maints égards, ce que l'on peut cependant reprocher à cette action, et qui explique en partie son échec, c'est qu'elle se fit sans suffisamment de discernement ni préparation adéquate. Nous verrons au cours de cette étude que la réalité villageoise actuelle est le résultat d'une conjoncture historique particulière, que l'on ne peut ignorer quand on cherche à modifier l'équilibre ancien. Chaque communauté s'inscrit en effet dans un contexte précis, qui la situe sociologiquement et politiquement par rapport à ses voisins, et rend souvent, pour les raisons les plus variées, toute co-existence impossible (...).

L'examen de la structure de l'habitat révèle par ailleurs que la reconstruction des villages n'a apporté d'amélioration notoire ni sur le plan conceptuel, ni sur le plan technique. L'intervention s'est malheureusement davantage limitée en ce domaine à l'énoncé de prescriptions négatives qu'à l'élaboration de règles positives, se traduisant par la diffusion d'outils opérationnels" (1).

Cela s'est-il passé exactement de cette façon dans la région de Soubré ? Relevant du même pouvoir central, cela est bien probable, quoiqu'il dépendait des autorités en place d'user ou non de méthodes moins extrêmes. L'analyse de la réalité villageoise Guéré est cependant totalement applicable à la société villageoise Bété.

L'objet premier du regroupement villageois était, à l'époque coloniale, de pouvoir contrôler les populations, notamment pour le paiement de l'impôt de capitation, mais aussi pour disposer de main-d'oeuvre pour la construction des pistes et, enfin, pour assurer un minimum de mise en valeur économique par les cultures de rente.

L'objet second fut selon Alfred Schwartz, avec l'Indépendance, la "reconstruction sociale" qui visait la création de communautés rurales "viabiles" et la modernisation de l'habitat (2).

Un troisième objet qui, en fait, précise le second objet, était formulé dans le début des années soixante-dix. Il s'agissait dès lors d'améliorer les conditions d'existence des populations villageoises de manière à freiner autant que possible l'exode rural, principalement vers la capitale, Abidjan. C'est l'introduction des grands aménagements, comme des programmes de plantation intensive qui devait donner aux populations les moyens de vivre mieux. En concourant à la production nationale, des équipements sociaux devaient peu à peu être créés dans les villages. Il n'était cependant pas concevable, faute de moyens, d'investir dans tous les villages. Il fallait donc regrouper les villages pour que tous en

1. Alfred Schwartz, in "Tradition et changements dans la société Guéré", pp. 29 et 30, O.R.S.T.O.M., 1968, 388 pages. Publié également dans la série "Mémoires O.R.S.T.O.M." n° 52, 1971.

2. Alfred Schwartz, opus cité, p. 29.

profitent. Ainsi, la rentabilité de ces investissements était assurée, et les villages pouvaient davantage retenir les jeunes grâce aux meilleures conditions de vie qui leur étaient dès lors offertes. C'est là, notamment, que l'A.R.S.O. intervient dans la réalisation de la partie "sociale" de l'Opération SATMACI. Celle-ci doit donc comprendre la construction d'écoles et de dispensaires, le forage de puits et le tracé de voiries. La réalisation de ce programme vient tout juste de commencer (en 1977) avec le forage d'une douzaine de puits, notamment à Petigowa I & II, Zakwéwa, Bagoliéwa, Grand Zatri, Ouréyo, Sayo et Ottawa. La SODEPALM contribua également à la promotion du monde rural en créant ou en restaurant de nombreuses pistes et en aménageant la plate-forme du nouveau village Ottawa.

Le regroupement villageois avait donc lieu de trois manières.

- . La création d'un grand village sur le site d'un des villages concernés. Les villageois quittent leurs anciens villages et viennent grossir le village d'élection qui deviendra ainsi le village-centre. Une "plate-forme" d'accueil y est le plus souvent réalisée : préparation du terrain et lotissement pour une construction ordonnée.
- . La création d'un nouveau village, regroupant tous les villageois concernés, leurs villages devant être abandonnés. Pour ce nouveau village, une plate-forme est également créée et l'espace est loti. Les maisons sont plus souvent construites en "dur" avec toit de tôle ondulée que dans le cas précédent.
- . La création d'un village "moderne", selon la même conception que pour la création d'un nouveau village, mais avec un lotissement très élaboré qui ressemble plutôt à un plan d'urbanisme. Toutes les maisons sont en "dur" et présentent déjà quelques éléments de confort (douche, cuisine, toilettes).

Ces trois formes de groupement nous sont apparues à des occasions diverses, ou par la force des choses, parce qu'on ne peut pas ne pas être surpris par ces marques nouvelles dans le paysage. Aucune étude particulière n'a été menée à leur propos. Et c'est plutôt une relation des faits qui est proposée ci-après.

1. UN EXEMPLE "CLASSIQUE" DE REGROUPEMENT DE VILLAGES - LE PROJET ET SES CONTRADICTIONS

Le 14 août 1977 avait lieu l'inauguration du village-centre Ottawa, composé des villages Guédeyo I & II et Zikozibré (voir la chronique des Kagnanawa, page 135), qui réunissait, outre les personnalités civiles et politiques de la région, la plupart des villageois des environs. Ce fut l'occasion de grandes réjouissances, mais aussi d'une très importante allocution de Kouadio Séri Placide (3) qui intervenait au nom des cadres de la région, justement sur le thème du regroupement villageois. Elle eut lieu en Bété et en Dioula pour les allochtones qui étaient également invités. Mais il avait pris le soin de préparer un court texte en français dont je pus avoir la copie. Ce sont donc quelques extraits parmi les plus significatifs de ce texte qui sont présentés ci-dessous, dans leur ordre initial, et en respectant les termes de l'auteur pour transmettre son message sans rien dénaturer.

"(...) l'assistance par le travail est la plus morale de toutes les formes de charité.

(...) Les problèmes de la région à n'en pas douter sont les nôtres, le manque de route dans certaines localités, les puits à creuser, les écoles et les dispensaires à construire, etc... c'est pourquoi il nous faut saluer au passage la création en mai 1975 du comité de liaison du Sud-Ouest ivoirien dans le cadre des actions entreprises par l'A.R.S.O. et dont le président est notre honorable député Charles Donwahi.

(...) Pour arriver à ces fins utiles, nous devons cesser de nous enliser dans des problèmes de personnes qui sont un frein au processus de développement amené par la civilisation européenne.

(...) nous avons la lourde charge d'inciter nos villages au regroupement, l'un des facteurs du développement économique et social. Regrouper nos villages, tel doit être notre meilleur espoir de trouver une réponse aux inquiétudes qui habitent nos populations.

(...) car pour cultiver de grandes étendues, il faut beaucoup de personnes.

(...) Depuis quelques décennies on assiste, impuissants, à une véritable destruction de la faune et de la flore.

(...) C'est une agression contre les forêts de nos ancêtres, contre les animaux, contre le sol et les eaux. Ce singulier renversement d'attitude doit trouver une compensation dans la réalisation des blocs culturels villageois, d'élevage, de forage de puits, de construction d'écoles et de dispensaires pour être au diapason du modernisme. Depuis les temps

3. Cadre Bété de la région de Soubré, il est originaire du village Liguio. D'abord instituteur à l'école de la Mission Catholique de Soubré, puis, après une formation durant deux années dans une école de la sécurité sociale à Lyon, il entra au bureau des Affaires sociales à Abidjan où il était en poste en 1977. Voir aussi la chronique des Zokoguibouo, p.115.

les plus immémoriaux jusqu'à la souveraineté de la Côte d'Ivoire, les habitants de la région de Soubré, comme ceux d'ailleurs, avaient le sentiment qu'ils logeaient dans une nature immense, inépuisable. L'idée ne leur est jamais venue qu'ils allaient un jour ménager, épargner cette géante. Ils n'ont jamais songé qu'il faudrait apprendre à ne pas vendre ces forêts pour quelque faveur que ce soit et à n'en pas gaspiller les ressources.

(...) Chers parents, pour profiter au mieux des ressources de la terre de nos ancêtres, donnons-nous la main. Intellectuels et paysans, resserons nos rangs, évitons la discrimination sociale, construisons de gros villages, créant ainsi des structures d'accueil permettant à la jeunesse de s'intéresser au milieu rural et de s'y intégrer.

(...) frères ivoiriens nouvellement installés (...) dès lors que vous avez choisi de venir investir chez nous, vous êtes aussi des nôtres. C'est pourquoi vous avez une part de responsabilité dans le regroupement des villages. Vous êtes des frères ivoiriens à part entière, vous avez les mêmes droits que quiconque ici. Vous n'avez donc aucune raison de vivre en marge de la société. Vous avez les mêmes intérêts à défendre que les anciens habitants. D'où la nécessité de vous associer à eux pour la réalisation des actions communes bénéfiques à tous. Indépendamment des campements qui sont vos lieux de travail quotidiens, intégrez-vous à la vie économique et sociale des villages qui vous ont accueillis. Car ces villages seront les lieux de rencontre pour bénéficier des bienfaits de la modernisation après les heures dures de labeur quotidien. Ce sera votre seconde patrie après votre village natal. Ce sera la patrie de vos descendants, car ce sera là qu'ils auront leurs intérêts du fait des créations que vous leur aurez léguées. Il appartient donc aux autorités administratives et politiques de la région de vous rassurer davantage sur ce passage.

(...) C'est pourquoi, avant tout progrès vers la transition, la première priorité doit être donnée à l'examen et, le cas échéant, à la préparation de la population à la vie commune afin de permettre à tous de vivre en paix. Il nous faut donc enseigner à nos populations le renoncement à certaines (...) de nos habitudes afin de se mettre au diapason de la vie moderne, sans toutefois altérer les vraies valeurs ancestrales : la vertu, l'obéissance aux aînés, la charité, l'entraide familiale, la servabilité, l'hospitalité. Ne calomnions pas le passé pour l'amour du présent.

(...) La cause la plus probable d'obstacles au passage d'une diversité de villages à un gros village se trouve peut-être dans l'incompréhension des uns et des autres.

(...) Je veux parler du dialogue de sourds entre, d'une part, intellectuels et paysans et, d'autre part, entre ceux-ci et les autorités administratives et politiques. Ce sont ces difficultés que je vous invite tous à vaincre afin de surmonter les obstacles qui entravent toutes les tentatives".

Le Comité de liaison du Sud-Ouest regroupe les cadres originaires de ce qui correspond à l'aire d'intervention de l'A.R.S.O., soit les sous-préfectures Sassandra, San-Pédro, Grand Béréby, Tabou, Grabo, Taï, Guiglo, Buyo, Soubré et Guéyo, qui oeuvrent pour la promotion économique et sociale de l'ensemble de la région. Leurs actions se font par le biais des instances en place : A.R.S.O., autres organismes de développement, et les autorités administratives. C'est donc au nom du comité de liaison que

Kouadio Séri Placide a parlé et c'est à ce titre que son message doit être considéré.

On peut d'ailleurs le résumer de la manière suivante :

L'union des intellectuels et des paysans devra mettre fin aux problèmes de personnes, comme à l'incompréhension et au dialogue de sourds. Les populations pourront ainsi être mieux préparées pour renoncer à certaines habitudes (sans doute aux activités non productives : palabres, chauffer le Bangui, etc...), sans toutefois devoir altérer les vraies valeurs ancestrales. Elles gèreront alors les ressources limitées de la nature en préservant le patrimoine foncier et grâce aux réalisations économiques et sociales, possibles uniquement dans les grands villages. Les jeunes préféreront alors rester. Aucune discrimination ne devra avoir lieu à l'égard des allochtones qui, en investissant au village, se voient totalement acceptés et justifient pleinement leur présence dans la région. Il est donc impératif de se regrouper au nom du développement et du modernisme, porteurs de mieux-être.

Une lecture attentive montre que ce projet propose une transformation radicale du mode de vie des villageois, sans pouvoir s'assurer que l'amélioration qui devrait s'ensuivre sera également ressentie comme telle par les populations concernées. C'est parce que les cadres et intellectuels de la région souffrent de voir leurs parents vivre dans des conditions si précaires qu'ils espèrent parvenir à les convaincre de se regrouper. Cependant, ils souffrent avec leur sensibilité "d'occidentaux". Ce sont leurs "manières de blancs" qui font que les villageois les assimilent aux blancs. C'est là où subsiste l'incompréhension et le dialogue de sourds. Si l'on entre dans le détail des propositions formulées par les cadres de la région, on s'aperçoit que, hormis la vente de la terre et le principe d'accueillir les allochtones, chacune d'elles est en contradiction avec les valeurs traditionnelles chères aux villageois, au moins telles que nous les avons reconnues tout au long de cette étude. On peut en citer quelques-unes à titre d'exemple.

Tout d'abord, le regroupement villageois implique de faire fi de la volonté des ancêtres qui ont choisi en leur temps la division du groupe plutôt que l'union. C'était le plus souvent à la suite d'un conflit ou parce qu'ils étaient trop nombreux (pages 158-161). Si l'on se propose de ne pas altérer les vraies valeurs ancestrales, on est

en droit de se demander qui est en mesure de reconnaître lesquelles sont vraies (ou lesquelles sont bonnes) ? Il semble que ce serait plutôt ceux dont le mode d'existence est resté le plus proche de celui qu'affectionnaient les ancêtres, soit davantage les vieux des villages, que les intellectuels qui vivent à Abidjan. Il n'empêche qu'une réconciliation des villageois désunis, même si elle peut être extrêmement délicate, est bien entendu possible, dès lors que les règles de la tradition sont respectées. Cependant, les villageois se regroupant, que va-t-il advenir des plantations existantes ? Comment justifier de s'en éloigner ? Les abandonner ou se résoudre soit à de longs trajets, soit à l'établissement d'un campement à proximité ? Ces préoccupations furent celles des Logboayo qui devaient rejoindre Zergbeu, mais qui furent retenus par leurs plantations, la Zozorro, leurs champs de riz et finalement leur village (voir la chronique des Logboayo, page 41). Il faut évidemment que la compensation vaille un tel sacrifice. Apparemment, ce n'est pas le cas, ou pas toujours le cas, et quelquefois, ça serait même plutôt l'inverse, du point de vue du villageois bien sûr. En se déplaçant, il perdrait une part non négligeable de son pouvoir puisqu'il devrait dorénavant partager. Si tous se déplacent sur un nouveau lieu pour former un nouveau village, la perte de pouvoir est égale pour tous, donc plus facile à admettre. Mais si le regroupement se fait sur le site d'un village existant, les villageois en place ont dès le départ un avantage (ou une supériorité de pouvoir) sur les nouveaux venus. Si en plus, le pouvoir doit être partagé avec les allochtones..., qui nécessairement voudront planter des palmiers au moins dans le périmètre d'efficiencia des deux huileries, le pouvoir sur la terre leur reviendra, avec le pouvoir né de l'argent. Ailleurs, leurs capacités de travail et leur détermination sauront creuser l'écart entre eux et les Bété qui n'ont pas tout à fait digéré la contradiction qui existe entre le droit sur la terre et la fonction "travail" (page 362). La situation des Bété risque sérieusement de s'en trouver très affaiblie. Ainsi, les propositions des cadres de la région risquent bien de conduire à l'opposé de ce qu'ils souhaitent pour leurs parents. A moins que les villageois ne comprennent et ne reconnaissent le bien-fondé des vœux des cadres et intellectuels qui se soucient finalement aussi à la fois de préserver l'entité régionale et d'affirmer sa place sur le plan national.

La solution n'est pas simple. Le mieux serait peut-être bien de ne pas trop forcer les choses et, encore une fois, d'écouter les suggestions

des villageois. Alors, il ne pourra plus y avoir de dialogue de sourds. Un autre degré de compréhension s'établissant, les réponses finiront bien par être données, même pour résorber l'hémorragie qui, par l'exode des jeunes, entre temps se poursuit.

Cependant, si le regroupement a finalement été décidé à Ottawa, n'est-ce pas la preuve que le mouvement est "viable" ? Il convient ici de ne pas établir de généralisation, ni de conclusion trop hâtive, mais de considérer chaque cas, et notamment celui du village Ottawa.

Guédéyo II devait rejoindre Guédéyo I sur son site appelé depuis Ottawa. En fin 1977, soit quatre mois après l'inauguration, aucun changement n'était intervenu, et Guédéyo II continuait à exister comme avant. Zikozibré était sans doute le plus intéressé à rejoindre Ottawa, vraisemblablement d'ailleurs pour se fondre totalement aux Guibouo en faisant disparaître les traces de leur origine exogène (les Zikozibouo étaient venus de la région de Gagnoa). C'est bien sûr une hypothèse qui exige d'être vérifiée, mais elle est renforcée par une analogie que l'on peut établir avec le regroupement, en début de réalisation, au village Okrouyo, des villages Maboia (Mabéhiri I et II), Groubouo (Tinyo et Grébré) et Gbalébouo (Liguiyo et Tassiriyo). Ce regroupement répond en effet à une préoccupation un peu du même ordre quoique, ici, les rôles soient pratiquement inversés. C'est le village-hôte Okrouyo, qui est, à l'origine, étranger aux Guibouo, et qui provient du reste du même village que Zikozibré. Cependant, il a depuis longtemps fait ses preuves et ce, malgré la vive opposition des Maboia et des Groubouo jusqu'à la désignation de Guédé Kpakpèè au poste de chef du canton Guibouo en 1935 (voir la chronique des Kagnanawa, pages 112 et 113). Aussi, le fait que les Maboia et les Groubouo acceptent de s'installer à Okrouyo, montre-t-il qu'ils reconnaissent les Okrouyo comme étant des leurs et que l'ancienne contestation n'a plus de sens. En s'unissant avec les Okrouyo, ils se séparent aussi des Kodia avec lesquels ils n'avaient guère d'affinités. Le regroupement vient donc pour eux à la fois clore un ancien conflit, les libérer d'une union qui ne se justifie plus, et rehausser leur statut grâce au lotissement d'Okrouyo par l'A.R.S.O. Les Gbalébouo, de leur côté, se sentant minoritaires parmi les Kagnanawa, gagneront également en pouvoir et en statut à intégrer Okrouyo et la nouvelle tribu Zokoguibouo (voir pages 124, 178). Finalement, le prestige des Okrouyo est rehaussé, du fait de leur élection par six autres villages, mais aussi parce que l'intervention de l'A.R.S.O. permet à leur village d'ac-

céder au rang de sous-préfecture. Les villageois sont néanmoins tenus à une faible contribution monétaire pour le lotissement d'Okrouyo.

Le statut vient, on le voit, de la reconnaissance par les autres, et un grand village en est l'expression par excellence. Les villageois sont bien sûr sensibles à cette reconnaissance. Et puisque la modernité favorise la création de grands villages, celle-ci est, malgré sa contradiction avec les valeurs traditionnelles, l'objet d'une certaine bienveillance de la part des villageois. Mais leur faveur s'attache d'une manière générale à tout ce qui vient des blancs. Et l'attrait de la maison en "dur" avec toit de tôle ondulée est le signe le plus typique de cet attachement, même si elle ne répond pas le plus parfaitement aux besoins des villageois.

2. LES VILLAGES "MODERNES", AUTRE FORME DE REGROUPEMENT VILLAGEOIS

Les chroniques villageoises les évoquent déjà et ils sont au nombre de trois : Mayo, Yakolidabrè et Bagoliéwa. Ils diffèrent à la fois par leur étendue et leur structure, selon les moyens dont disposaient leurs promoteurs et l'ambition qui les animait. Ici encore, notre apport ne peut être que très limité puisque ces trois villages n'ont fait l'objet d'aucune étude systématique, et ce que nous pouvons en dire relève uniquement d'une perception rapide, fruit de quelques brèves visites. Il ne fait aucun doute que ces villages méritent beaucoup plus que cet aperçu.

Le village MAYO est incontestablement le plus impressionnant des trois villages. Il est à la fois le plus grand, le plus structuré, le mieux équipé et celui qui offre le plus de moyens d'existence à ses habitants. Il est l'oeuvre du député de Soubré, Donwahi Charles, qu'il a entreprise en 1963 lorsqu'il était ministre de l'Agriculture. C'est une machination politique qui l'arrêta dans son élan (voir note 6, page 150). De sorte que la construction de Mayo ne reprit que quelques années plus tard. La première grande phase s'est achevée en 1977 avec la pose de deux groupes électrogènes dont la capacité dépassait celle de la ville de Soubré.

Un petit barrage a été construit sur un affluent de la Davo (qui se jette quelque cent trente kilomètres plus au sud dans le Sassandra), pour que la retenue d'eau ainsi créée assure l'alimentation en eau du

village, offre de grandes possibilités d'approvisionnement en poisson frais, et permette la mise en valeur de 200 ha de rizières irriguées (70 ha le seraient déjà en 1977 selon la "Monographie de la Sous-Préfecture de Soubré"). Un système de pompage et de canalisations achemine l'eau jusqu'au château d'eau qui la redistribue à son tour en de nombreux "points d'eau" à proximité des habitations. Celles-ci sont parfaitement alignées en bordure de larges avenues, ou rues perpendiculaires, éclairées par une suite de lampadaires placés à intervalles réguliers. Chaque maison, de style européen, est construite en "dur" avec un toit de tôle ondulée. Elles sont conçues pour abriter une ou deux familles, selon leur dimension, chacune jouissant d'une seconde construction prévue en partie pour la cuisine, et en partie pour les toilettes. Ces deux constructions sont entourées d'un jardin d'agrément qui n'est apparemment pas destiné à être cultivé en vivriers. L'espace ayant été totalement rasé lors de la création de la plate-forme, des surfaces d'ombre, tellement nécessaires pour les réunions, ont été constituées en maints endroits à l'aide de nattes de roseau fixées sur des piques de bambou. Des palmiers ont depuis peu été plantés le long des rues pour ajouter charme et fraîcheur. Une grande école primaire avec logements pour les maîtres, un dispensaire régional, et un grand terrain de football, confèrent au village un statut à part. Il devait accéder lui aussi, en 1978, au rang de sous-préfecture.

Le village Mayo devait accueillir les villages Bahiéwa, Zépéwa, Logbohéwa et Logbotrwa. En 1977, seuls les villages Bahiéwa et Zépéwa étaient réellement réunis à Mayo qui comptait néanmoins quelques représentants de Logbohéwa et Logbotrwa. La création du village Mayo ne semblait pas avoir modifié les habitudes des habitants de ces deux derniers villages. Était-ce parce qu'ils attendaient que de nouvelles maisons soient construites à leur intention, ou étaient-ils retenus par leurs plantations ou d'autres commodités et valeurs, que la plupart d'entre eux demeuraient sur place ? La question reste posée.

La création de 300 ha de blocs cacaoyers, pour une population de 1 650 habitants virtuels en 1975 (4), devrait en tout cas assurer à chacun un niveau d'existence parmi les plus élevés de la région dès

4. Soit 465 pour Zépéwa, 465 pour Mayo, 101 pour Logbohéwa et 619 pour Logbotrwa, selon le "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975".

1985. Les habitants de Mayo doivent rembourser, à la manière d'un loyer, l'emprunt accordé par le SO.GE.FI.HA. (5) pour le financement des constructions. Celui-ci, ajouté à la consommation d'électricité de chacun, s'élève de 4 000 à 10 000 F.CFA/mois/famille, selon la surface habitable, soit l'équivalent d'un loyer courant à Soubré. Mais ils savent, pour la plupart, qu'il s'agit là d'un investissement et non d'une dépense à fonds perdu.

Le village YAKOLIDABRE a été construit de 1970 à 1972 grâce aux talents de gestionnaire et aux idées généreuses de Zadi Kessi Marcel, fils du secrétaire de l'ancien chef du canton Dakua, Gboté Zadi René. Il est le Directeur général adjoint de la SO.DE.CI. (Compagnie nationale des eaux), ce qui lui a incontestablement facilité la réunion des moyens pour la construction du village. Son principal souci était d'aider ses parents à devenir indépendants et autonomes et, selon ses propres termes : "faire en sorte qu'ils trouvent dans leur milieu les moyens qui peuvent les satisfaire".

Le village comprend 32 maisons, chacune est composée de 3 chambres, d'un salon, d'une salle d'eau et d'une terrasse. Chaque famille a en outre construit dans la cour une cuisine selon les habitudes traditionnelles. L'eau n'arrivait pas encore aux habitations en 1977, mais ce n'était plus qu'une question de temps. Le château d'eau alimentait déjà les cinq pompes où les villageois s'approvisionnaient. Une école a également été construite grâce à une participation des forestiers de la région et aux indemnités d'expropriation reçues de la SONAGECI qui a construit la nouvelle route de Yabayo à Gagnoa (reliant ainsi Abidjan à San-Pédro via Soubré par un axe goudronné continu). La SOGEFIHA ici aussi a financé la construction des maisons, et chaque foyer rembourse le prêt contracté à raison de 3 150 F.CFA/mois.

Seuls les Yakolidabouo habitent le village. Mais quelques-uns d'entre eux, qui avaient rejoint Yakoyawa avant la création du nouveau village, n'ont pas voulu revenir... Il n'y a donc pas ici à proprement parler de regroupement de villages, bien qu'il ne soit pas exclu que le village grandisse et accueille alors d'autres villageois. Il y avait en 1975 quelque 290 habitants, pour lesquels un bloc de cacaoyers a été créé, dont 66 ha ont déjà été plantés en 1977.

5. Société de Gestion Financière de l'Habitat. Société d'Etat chargée des programmes de construction d'habitations à loyers modérés.

La structure du village, notamment l'alignement des rues, n'est pas aussi achevée qu'au village Mayo. Et le fait que d'une part tous les arbres n'aient pas été systématiquement enlevés et que, d'autre part, des constructions traditionnelles aient été ajoutées aux habitations en "dur" avec toit de tôle ondulée, crée une transition plus douce entre le village "classique" et le village "moderne" comme Mayo.

Le village BAGOLIEWA fut construit à partir de 1972, mais les travaux se poursuivirent encore en 1977. Une longue piste très droite y conduit, venant de la route de Soubré à Issia. Elle se termine par une large avenue à deux voies bordées de lampadaires. De petites rues perpendiculaires desservent un lotissement de maisons individuelles destinées à chaque famille. Elles sont construites en "dur" avec toit de tôle ondulée et, sur le mur qui clôture le jardin, quelques enjolivures donnent une note particulière à l'ensemble. Les jardins ne sont cependant pas mis en valeur. Une école, un dispensaire, un bureau pour les conseillers agricoles, et un restaurant, sont les équipements existants. Un château d'eau et un groupe électrogène sont prévus. Le contraste entre le monde "occidental", que reflète l'organisation des rues et des maisons, et le monde "traditionnel" est saisissant, notamment du fait qu'un quartier Dioula, en constructions traditionnelles, s'est greffé au village. Nahonon Edouard, qui fit fortune au Zaïre, investit une bonne part de son argent dans la construction du village. Il n'aurait bénéficié du concours ni d'un urbaniste, ni de l'Etat pour le financement de son projet. C'est sans doute ce qui explique l'impression d'ina-
chevé et quelques défauts de construction. Mais il ne fait aucun doute qu'il était inspiré des meilleurs sentiments pour les siens.

Les six villages de la tribu Ikobouo doivent y être un jour installés. En 1977, seuls les villages Bisséréguhé, Blégnéwa et Bagoliéwa y étaient regroupés (en 1975 : 667 habitants). Le village ne bénéficie cependant pas de la création d'un bloc cacaoyer comme les deux autres villages "modernes", mais seulement de plantations individuelles.

De ces trois villages, le plus réussi du point de vue de la modernité est incontestablement le village Mayo. Les possibilités économiques qu'il offre à ses habitants sont également les meilleures. Le village Yakolidabré propose, quant à lui, une transition très intéressante, apparemment fort appréciée des villageois, entre le monde "tra-

ditionnel" et le monde "moderne". Le village Bagoliéwa éprouve quelques difficultés à s'affirmer, sans doute parce que les conditions qui ont prévalu pour sa construction et son équipement ne furent pas aussi avantageuses que pour Mayo et Yakolidabré.

La construction des villages "modernes" relève de la même préoccupation que celle qui pousse les cadres et intellectuels de la région au regroupement villageois : l'amélioration des conditions d'existence, et l'émergence de la région sur le plan national. De plus, le statut venant avec la reconnaissance, plus loin les villageois concernés seront connus, et plus grand sera leur prestige et leur honneur (page 60).

Cette préoccupation prévaudra tout autant et captera les énergies pour d'abord sortir ce qui deviendra la ville de Soubré d'une quasi somnolence et ensuite lui donner un essor prodigieux en l'espace d'une dizaine d'années.

II. LA VILLE DE SOUBRÉ

Notre étude se limitera ici à mettre en évidence les "agents dynamisants", la croissance physique de la ville de Soubré, ainsi que sa place et son rôle dans la région. Ici aussi la distinction entre la période coloniale (et à la limite même précoloniale) et celle qui a suivi l'Indépendance s'avère nécessaire. Les principales évolutions historiques seront cependant présentées sous une forme extrêmement schématique, qui relève le plus souvent d'une énumération de points, pour finalement laisser davantage la place au présent. Mais la brièveté de notre propos résulte aussi des conditions rencontrées au cours de cette recherche : la sous-préfecture était dépourvue de tout dossier d'archives (seuls quelques très rares feuillets furent trouvés), et le temps nous manquait pour dépouiller les archives nationales à Abidjan.

1. AVANT L'INDEPENDANCE : QUELQUES ETAPES

La chronologie des "moments" les plus importants pourrait être la suivante :

- Georges Thomann débarque en 1902 à l'emplacement actuel de Soubré où il n'y avait alors que quelques cases.
- Le capitaine Dru crée le poste de Soubré en 1904 et y fait construire sa résidence (d'après Kouadio Séri Placide. C'est pourtant Gateuil qui

était alors en poste à Soubré, voir la liste des administrateurs, en annexe, page 534 .

- Deux classes élémentaires sont ouvertes à Soubré dès 1906.
- Le poste de Soubré devient le chef-lieu du cercle du Bas-Sassandra en 1910.
- Le lieutenant Schiffer, administrateur de Sassandra, entreprend la construction de la "piste militaire" par la rive droite du fleuve, de 1910 à 1914. Les échanges entre Sassandra et Soubré seront dès lors favorisés, et n'auront plus à souffrir des aléas d'une navigation en pirogue à travers quelques rapides.
- Entre 1915 et 1917 est créé un centre d'animation pour l'initiation des villageois à la cacaoculture. Dès 1917, chaque village devait planter 1 ha de cacaoyers (voir page 214).
- De nombreuses pistes sont tracées, avec l'aide de chefs comme Dassé Rabé Zoukou (page 121) qui mobilisait la main-d'oeuvre pour les corvées.
- Soubré devient un centre commercial où les marchandises s'échangent et transitent du nord au sud et vice versa.
- C'est avec la création de l'axe routier Abidjan-Gagnoa-Issia-Daloa que le déclin de Soubré commence, dès la fin des années vingt. Il se poursuivra jusqu'en 1955.
- En 1950, les premiers élèves des classes primaires (publiques et catholiques) de Soubré sont envoyés à l'école secondaire de Sassandra.
- En 1955, inauguration du bac qui relie les deux bords du fleuve et Soubré à Sassandra par Pierre Messmer, Gouverneur de la Côte d'Ivoire. Une relance économique s'annonce, en même temps que la formation des premiers intellectuels Bété de la région.

Cependant, si Soubré grandissait, ce n'était pas uniquement du fait des Bété, mais aussi grâce à la participation des allochtones (ivoiriens ou étrangers) plus engagés d'abord dans les activités commerciales. Le tableau n° 27, page 462, donne quelques indications sur la progression des populations urbaines et rurales entre 1951 et 1975.

Gaossou Traoré, le chef du village (6) de Soubré depuis 1973, est lui-même né à Soubré en 1916. Son père y vint en sa qualité de garde de

6. On parle de Soubré-ville, mais on dit aussi le village de Soubré à l'instar du "village" Yamoussoukro qui, incontestablement, n'en est plus un. Le village Yamoussoukro est appelé "village" pour rappeler l'origine villageoise du Père de la Nation, le Président Houphouët-Boigny, et pour signifier que chaque village détient un potentiel d'épanouissement identique.

cercle. Il y demeura jusqu'en 1934, puis repartit avec son "peloton mobile" en laissant à Soubré son fils Traoré, et la soeur de celui-ci qui s'était entre temps mariée avec Daba Dagnioko, le chef du "quartier" Dioula. C'est Daba Dagnioko qui lui raconta comment ils furent "fixés" à Soubré par les blancs et contraints de "créer" Soubré. C'est déjà Gaossou Traoré qui parle. Mais laissons-le nous le dire avec ses mots (7).

D'après ce que Daba Dagnioko lui raconta... lorsque les blancs voulaient les maintenir ici...

"Il dit : "non, nous sommes des commerçants, nous sommes venus payer du kola et nous retournons au Soudan".

Lorsqu'il n'était pas marié, on disait le Soudan.

Alors le lieutenant Boudé (vraisemblablement Bondet Louis, en 1911) a dit que : "non, tu es trop suivi par les jeunes, nous on a créé poste ici, nous avons des gardes poste ici, nous avons les militaires. Nous voulons que vous vous installiez ici. C'est vous qui faites le marché".

La plupart des gardes de cercle avaient connu le Soudan. Il paraît que les Français étaient venus de là-bas (puis, le lieutenant Boudé de continuer).

"En ce moment-ci il y a le marché, et ce que vous vendez, on peut venir l'acheter avec vous. Ça va améliorer la ville".

"Ah vraiment, nous ne sommes pas pour nous installer ici. Nous allons partir parce que normalement je suis venu pour Tiassalé où on prend le kola et puis se retourner".

(Reprise non signalée du récit depuis le début).

Mais il y a un camarade qui a dit que : "ah, il y a un point au bord de la mer où se trouve Sassandra. Il paraît que maintenant la maison de commerce, la compagnie F.A.O. a payé du caoutchouc". Donc on est allés là-bas. Arrivés à Sassandra, vraiment, on a trouvé que la compagnie F.A.O. nous envoie en brousse, on paie le caoutchouc, on vient le vendre et puis nous sommes envoyés par la compagnie F.A.O. encore. Ils nous donnent de quoi manger - on lui donne le tabac, ce qu'il (le villageois) prend pour. On va dans la région Bakwé. On vient lui vendre le caoutchouc. On lui dit si tu trouves des gens, il faut les envoyer ici. Alors lui, comme il était aimé, il était toujours à la tête de ses camarades. Après un moment, ils sont rentrés dans la région Bakwé, dans un village. Ils se sont installés là. C'est là maintenant qu'ils paient le caoutchouc qu'ils envoient à Sassandra. Un jour, les jeunes ont dit que : "mais, on dit Soubré, il y a des maisons de commerce, aussi, allez-y voir". Les jeunes gens sont venus maintenant à Soubré. On a trouvé des maisons construites. Ils sont au bord du fleuve. Ils sont en train de se laver. Le chef de la subdivision est venu au débarcadere. Il les a vus, ce ne sont pas des Bété, ce sont des gens qui parlent Dioula.

7. Le récit qui suit est la transcription d'un enregistrement réalisé dans la cour du "chef du village", un vendredi du mois d'octobre 1977. Le vendredi est jour de marché, mais aussi le jour où les villageois viennent le trouver afin qu'il résolve un dilemme ou tranche un conflit. La reproduction fidèle de ses paroles devrait fournir quelques éléments à la fois sur le climat qui régnait au temps de l'administration coloniale et sur la manière dont les Dioula l'ont vécue et l'apprécient encore. A huit reprises, des parenthèses ont été placées pour situer le récit ou en faciliter la lecture.

Il dit : "mais, d'où vient ces gens là ?" Il les a appelés et les a demandés.

Ils ont dit que : "non, nous sommes des Dioula commerçants".

"D'où venez-vous ?" et puis "vous êtes beaucoup ici ?"

Il dit : "nous venons de la région Bakwé".

"Qu'est-ce que vous faites là-bas ?"

"Nous on fait l'achat du caoutchouc et on envoie ça à Sassandra".

"Mais comment - vous venez rester dans le village et puis le poste est là".

"Mais pourquoi ? nous sommes envoyés par Daba, c'est lui qu'est notre chef".

Alors tout de suite, il lui a convoqué. Daba, lui arrivé, il dit :

"Mais qu'est-ce que tu fais avec tous ces gens-là dans la brousse ?"

Il dit : "Mais non, nous sommes des marchands, on paie le caoutchouc et on va le vendre à Sassandra à la compagnie F.A.O. Après la vente, alors nous on va payer nos kolas et puis partir".

Il dit : "Bon, vous allez venir à Soubré. Soubré c'est poste - on vient de créer le poste de Soubré où tout le monde va s'occuper, surtout les Dioula, on a besoin de vous ici".

Il dit : "Ah, nous on n'est pas venu pour rester, on paie kola, on s'en va. Nous allons partir au Soudan".

C'est là que le lieutenant Boudé a dit que :

"Le Soudan que vous voyez, c'est Soudan français. C'est la France qui commande là-bas, qui commande la Côte d'Ivoire. Tu vas t'installer ici".

Daba dit : "Ah, je veux partir".

Le lieutenant Boudé en fout en prison.

"D'abord tous ceux qui sont là-bas, ils faut qu'ils soient là, à Soubré".

Tous les Dioula qui étaient avec lui, ils sont venus ici.

Il dit : "Voilà, vous allez rester à Soubré".

Daba a dit : "Bon - c'est vous qui commandez alors. Sinon vraiment, nous on n'est pas venus pour installer, on est venus pour payer le kola et rentrer chez nous".

Lieutenant Boudé est venu, il a montré un coin, il a dit : "vous allez défricher".

Et même, il a envoyé les prisonniers défricher à la place, tracer leurs maisons, construire des bons toits, et tout le monde suivait Daba, le chef. Pourtant il y a des vieux là-dedans. On dit que c'est lui qui est le chef. Vous êtes installés à Soubré - c'est ça Dioulabougou (c'est ici, dans ce quartier). Après il a tracé la place du marché pour construire. Alors, si vous partez pour payer des affaires, des marchandises, vous vient sur le marché pour vendre.

Daba a dit : "Bon". Après Daba lui a demandé l'autorisation, il a dit : "J'ai mes marchandises à Séguela où il doit partir chercher".

Le lieutenant Boudé a dit : "Bon, tu peux partir, mais attention, si tu te sauves, même si tu rentres au Soudan, je te ferais venir ici, parce que Soudan, ici, c'est la France".

Il dit : "Non je ne vais pas me sauver, et mes camarades qui sont là, ceux qui me suivent".

"Bon, avant de quitter il faut me montrer ton successeur".

Il dit : "Il y a un autre là, il habite là-bas. Si je ne suis pas là, voilà, c'est lui qui est là".

Il dit : "Bon, Ujukoba, lorsque j'aurai besoin de vous, c'est toi qui doit les appeler et parler aux autres".

Daba est allé chercher ses marchandises et il est venu à Soubré. Ils sont là les gens, ils viennent un à un. Ils font commerce. Ils s'en vont à Sassandra parce qu'en ce moment il n'y a pas des automobiles. Alors les gens, ils naviguaient sur le fleuve Sassandra. Là maintenant, les marchandises descendent. Ils montent et ça descend. Daba est là.

Les gens, ils viennent un à un. Tous ceux qui est Dioula, ils viennent chez Daba. Ils sont installés. Tous ceux qui viennent, ils viennent chez Daba, ils sont installés. Alors le successeur (les nouveaux) commence à peupler un peu un peu. Daba est resté comme chef du village de Soubré. Après lui, il dit que à un moment donné il y a un administrateur qui les a appelés.

Il dit : "Voilà, vous allez planter du cacao".

C'est là que Daba dit : "Ah, nous ne voulons pas planter parce que nous sommes commerçants. Quelles choses nous allons planter ?"

Il dit : "Bois".

"Quelle est façon de bois ?"

Il dit que : "C'est cacao vous allez planter".

Daba dit : "Non, nous ne voulons pas être planteurs. Nous sommes marchands, nous sommes marchands parce que un jour, nous, on peut se rendre chez nous".

Le commandant de cercle dit que : "Non, vous allez planter. Tant que vous êtes installés, vous allez planter".

Bon, alors Daba est allé voir le groupe et a dit ce que le commandant a dit : "Voilà, nous allons devenir planteurs". Moi j'ai bien répondu : "Ah, c'est pas notre rôle". Il (le commandant) dit nous allons planter bois et le bois-là s'appelle cacao. Les gens dit : "Non". Ils ont voulu voir ça. Ils ont vu, ils ont regardé. Ils ont dit : "Non, c'est lui l'autorité, tout ce qu'il demande, c'est ça que nous allons faire".

"Où nous allons planter ça ?"

Il dit : "Voilà, il y aura des places".

C'est là maintenant les deux petits villages qu'il y a à côté, il les a mis ensemble (*).

Il dit que : "Voilà, commencez-là maintenant, partez comme ça. Tous ceux qui seront installés avec Daba, allez comme ça, mais pas comme ça".

Après les blancs ils leur avaient livré un papier rouge (acte de propriété ?). Ils prennent beaucoup à crédit maintenant.

"Vous les Dioula, c'est pour donner exemple aux paysans, alors vous allez planter pour que les villageois ils le méritent".

Il dit : "Bon, on accepte, nous allons devenir planteurs. Celui qui vient, il lui donne place, il plante".

Celui qui vient on lui donne place, il plante. Celui qui vient on lui donne place, il plante. Celui qui était garde cercle, après sa retraite, il vient, il plante. C'est comme ça les gens se sont installés. Tous nos pères aussi ils sont installés comme ça. Daba était là. C'est lui qui est devenu le chef du village de Soubré. Pourtant il y a deux petits villages : Digbayo et Gbazébré. Soubré-ville, Daba était le chef du village. En 1957, Daba est mort à l'hôpital de Gagnoa".

Yehou Némé Jean, le chef et doyen du village Digbayo (aujourd'hui quartier Sobouo de Soubré), nous dit que les rapports avec les Dioula devinrent bien meilleurs dès lors qu'ils créèrent leur quartier : rapatriant moins leurs biens, le cercle de la circulation des richesses était rétabli. Les Dioula épousaient sans aucune discrimination les filles Bété, mais ils ne laissaient pas les Bété épouser les filles Dioula. La situation n'a du reste guère évolué à ce jour, au détriment des Bété qui, comme nous le verrons, devinrent quelque peu réticents.

(*) S'il s'agit des villages Sobouo - Digbayo et Gbazébré - il y aurait confusion de date puisqu'ils n'ont été réunis qu'en 1964.

A la veille de l'Indépendance, l'administrateur de la subdivision de Soubré faisait ouvrir des layons pour tracer les premières artères de la ville. Il demandait aussi avec insistance, quelques semaines plus tard, que le bitumage des principales rues soit réalisé, ainsi que les cinq premiers kilomètres de la route Soubré-Guéyo (8).

2. DEPUIS L'INDEPENDANCE

- Début de l'émergence, mais complications politiques : 1963-1965.
- Première ouverture, ou premier pas vers le désenclavement : création de la plantation industrielle de Soubré, tracé et remise en état de nombreuses pistes par la SODEPALM, dès 1966-1967.
- Deuxième ouverture : construction du pont de Soubré sur le Sassandra, en 1970. Soubré et sa région font alors partie intégrante de l'hinterland de San-Pédro – le nouveau port et la nouvelle ville en construction, programmes lancés par l'A.R.S.O. Le départ est donné. Cette ouverture sera toutefois complétée avec l'achèvement du tracé et du bitumage de la route San-Pédro-Issia-Daloa et de la route Yabayo-Gagnoa, en 1978, qui relie Soubré à l'ensemble du pays. La voie "trionphale" à Soubré-ville est finalement également goudronnée.
- Troisième ouverture prévue : la construction du barrage de Soubré, aux chutes Nawa, qui devrait autoriser un développement industriel, dès 1985..

C'est en l'espace d'une vingtaine d'année une belle revanche qui est et sera prise sur l'isolement de la région.

La revanche vient cependant juste d'être consommée. Le lien avec le passé est encore si fort qu'il convient d'apprécier le chemin parcouru avant de voir où l'on va. L'évolution et la croissance de la population de Soubré sont à ce sujet très révélatrices.

EVOLUTION ET CROISSANCE DE LA POPULATION DE SOUBRÉ

Les chiffres dont nous disposons sont à la fois d'origines diverses et incomplets quant aux périodes couvertes et aux populations concernées. Il apparut de plus très éloquent de pouvoir montrer les évolutions des populations urbaines et rurales selon les pays Bété et Bakwé. Les résultats sont donnés au tableau n°27, et renvoient ceux qui s'y intéressent aux méthodes de calcul.

8. In "Aperçu succinct sur la circonscription de Soubré", sans date ni signature, mais évoquant une lettre du 17 septembre 1960. D'après la liste des administrateurs de Soubré, l'auteur de cet aperçu est soit Robert J.P., soit Moriba Koné.

18 - Une cour dans le quartier Kennedy à Soubré-ville



19 - Un atelier de menuiserie à Soubré-ville

Tableau n° 27

Estimation de la population par type, région et année

POPULATION RURALE

Pays Bété	1951	1960	1972	1975	Densité en 1975
Autochtones	12 624 ⑤	15 491 ⑤	20 350 ④	21 787 ⑥	6,41
Allochtones	1 872 ⑤	5 988 ⑤	9 309 ④	21 910 ⑥	6,44
	14 496 ①	21 479 ①	29 659 ④	43 697 ①	12,85 ⑩

Pays Bakwé

Autochtones	1 255 ⑦	1 535? ⑦	2 023 ②	2 081 ①	0,61
Allochtones	104 ⑦	? ⑦	1 878 ③	9 875 ①	2,90
	1 359 ①	1 535 ①	3 901 ③	11 956 ①	3,52

TOTAL RURAL	15 855 ①	23 014 ①	33 560 ①	55 653 ①	7,73

POPULATION URBAINESoubré-ville

Autochtones	417 ⑧	522 ①	705 ①	900? ⑨	
Allochtones	403 ⑧	2 535 ①	4 107 ①	5 295? ⑨	
	814 ①	3 057 ①	4 812 ①	6 195 ①	2 753

TOTAL RURAL + URBAIN	16 669 ①	26 071 ①	38 372 ①	61 848 ①

Densité	2,31	3,62	5,33	8,59

① Données ou conséquences directes des données de base ci-dessous :

D'après Skotnicki, opus cité, pages 46,49

::D'après Alfred Schwartz, in

::"Le projet Tai", opus cité, page 42

CANTONS	:Superficie : :en milliers: :de km ²	:Population: :1951	:Population: :1960	:Population: :Janvier 1971:	:Avril 1975
Brokua	: 0,4	: 3 343	: 5 351	::Autochtone:	:
Dakua	: 0,4	: 3 620	: 4 641	:: Bakwé :	: 2 004 : 2 081
Gbobouo	: 0,5	: 4 351	: 8 249	::Allochtone:	: 1 080 : 9 875
Guibouo	: 2,1	: 3 182	: 3 238	::Canton :	:
Bakwé	: 3,8	: 1 359	: 1 535	:: Bakwé :	: 3 084 : 11 956
Soubré-ville:	:	: 814	: 3 057	::	:
Autochtones :	:	:	: 522	::	:

Recensement mars-avril 1972 :population rurale : 33 560, dont autochtones = 66 % et allochtones = 33 %
population urbaine : 4 812, dont 705 autochtones et 4 107 allochtones.Recensement 1975 :

population totale = 61 848 dont 6 195 pour Soubré-ville.

- ② L'accroissement naturel annuel des autochtones (Bakwé) est entre 1971 et 1975 de $9,5 \text{ ‰}$. La population de 1972 serait donc, en appliquant ce taux, de $2\ 004(1,0095) = 2\ 023$.
- ③ L'accroissement annuel des allochtones, du fait de leur très forte immigration, est entre 1971 et 1975 de 739 ‰ . La population de 1972 totaliserait donc 1878 allochtones. On connaît dès lors la population du pays Bakwé en 1972.
- ④ 33 560 ruraux, dont 3 901 en pays Bakwé = 29 659 en pays Bété. Les allochtones représentent 66 % de la population, dont 2 023 en pays Bakwé = 20 350 pour le pays Bété. Même calcul pour les allochtones avec une proportion de 33 % = 9 309.
- ⑤ Si l'on considère un accroissement naturel annuel de 23 ‰ (d'après Ansley J. Coale, in "The population of tropical Africa", pp. 182-183, pour la Côte d'Ivoire, secteur agricole en 1957-1958 - la moyenne de 13 autres pays étant de 24 ‰), 12 années plus tôt, soit en 1960, elle devient $20\ 350 (1,023)^{-12} = 15\ 491$, et 21 années plus tôt, soit en 1951 : $20\ 350 (1,023)^{-21} = 12\ 624$. La population allochtone est obtenue pour ces deux années par simple différence avec les résultats obtenus en ①.
- ⑥ La population autochtone (Bété), évoluant normalement au même rythme de 23 ‰ , elle devient en 1975 : $20\ 350 (1,023)^3 = 21\ 787$. La population allochtone s'obtient par différence : $43\ 697 - 21\ 787 = 21\ 910$.
- ⑦ Il n'est pas question d'appliquer aux périodes de 1951-1960-1972 le taux d'accroissement de $9,5 \text{ ‰}$ existant entre 1971 et 1975 (voir ②). Ce taux exprime apparemment une forte émigration à caractère récent. Cependant, si l'on applique le taux d'accroissement de 23 ‰ , le chiffre de la population autochtone serait en 1960 de 1 540, tandis que le chiffre total qui est communiqué est de 1 535, sans compter la population allochtone. En considérant une population allochtone de 135 au minimum en 1960, pour donc 1 400 Bakwé, l'accroissement naturel de 1960 à 1971 serait alors de 33 ‰ . Ce qui est sans doute trop élevé. Un accroissement de 23 ‰ de 1951 à 1972 laisse apparaître une population allochtone de 104.
- ⑧ En appliquant l'accroissement de la population autochtone de Soubré entre 1960 et 1972, soit $25,3 \text{ ‰} = \frac{705}{522} = 1,3505747 = (1 + i)^{12}$, à la population de 1960 pour connaître celle de 1951, soit $522(1,0253)^{-9} = 417$. Par différence avec la population totale, on obtient la population allochtone.
- ⑨ Si l'on applique l'accroissement qui existait entre 1960 et 1972 à la période 1972-1975, la population autochtone serait en 1975 de 760 habitants. Or un mouvement migratoire des villages vers la ville a commencé, de sorte que le chiffre de 900 est sans doute un minimum. La population allochtone serait donc au maximum la différence entre ce chiffre et la population urbaine.
- ⑩ La densité est nécessairement plus faible pour l'ensemble du canton Guibouo, mais en excluant les zones totalement vides, on retrouve une densité du même ordre (ceci est dit pour la page 328).

Le "front pionnier de la forêt de Taï" en pays Bakwé avait acquis la réputation d'un fort pôle d'immigration allochtone. Et en effet, sa population allochtone a été multipliée par plus de cinq entre 1972 et 1975. Mais le tableau n° 27 nous apprend que le pays Bété (de Soubré) a, en définitive, accueilli plus de deux fois plus d'allochtones que le pays Bakwé !

La population de la ville de Soubré a cru ces dernières années à un rythme à peine plus lent. Mais n'est-ce pas logique lorsqu'on sait que la vocation agricole de la région attire a priori davantage des planteurs que des citadins ? Nous verrons ultérieurement que cette image n'est finalement pas aussi nette. Si l'on considère un espace urbain s'étendant sur 1,5 km de côté (soit 2,25 km²), la densité croît de 362 habitants/km² en 1951, à 1 359 en 1960, à 2 139 en 1972, et à 2 753 en 1975. Rien de comparable avec les densités rurales, dont la plus élevée, pour le pays Bété, n'atteint pas les 13 habitants/km². L'espace urbain n'est pas le même, on s'en doute bien, entre 1951 et 1975. On peut évidemment tenter de le reconnaître.

LA CROISSANCE URBAINE DE SOUBRÉ

Les difficultés pour recueillir les chiffres de population ont été insignifiantes par rapport à celles rencontrées pour reconnaître l'évolution de Soubré-ville. En fait, notre première préoccupation n'était pas de reconnaître le croît, mais bien de disposer d'une carte de travail en vue de découvrir la ville, ainsi que sa place et son rôle dans la région (9). L'intérêt de suivre l'évolution de Soubré-ville n'apparut que beaucoup plus tard.

La démarche suivie

Une mission de photos aériennes au 1:5 000 avait été réalisée en 1972. Un premier assemblage photos était constitué, mais avec des distorsions aussi inévitables que regrettables. Une carte de "Soubré-1972"

9. Personne ne put me révéler en ce temps l'existence d'autres cartes de Soubré. En fait, le B.N.E. T.D. (Bureau National d'Etudes Techniques de Développement, organisme ivoirien, dissout depuis) qui était chargé d'établir un plan directeur pour les villes du Sud-Ouest, dont Soubré, venait tout juste de dresser une carte de la ville. Bien que beaucoup plus schématisée que celles que nous allions réaliser, il aurait été fort utile de pouvoir en disposer : de nombreux relevés, notamment des nouvelles rues, auraient pu être évités.

était dessinée par décalque. Mais nous étions en avril 1977 ! Il fallait donc actualiser la carte "72" pour réaliser "Soubré-mai 1977". L'idéal eût été de disposer d'une nouvelle mission, mais les crédits manquaient. A défaut, il ne restait plus que la boussole, le "topofil", une planchette de bois sur quoi écrire, l'appréciation au juger, et l'aide précieuse d'un jeune Bété, Dago Pierre, qui, très vite, sut rendre les meilleurs services. Le nombre impressionnant de constructions inachevées devait être noté. Une croix en diagonale les distinguait des maisons terminées (munies d'un toit), autant dans la carte de 1972 que dans celle de 1977.

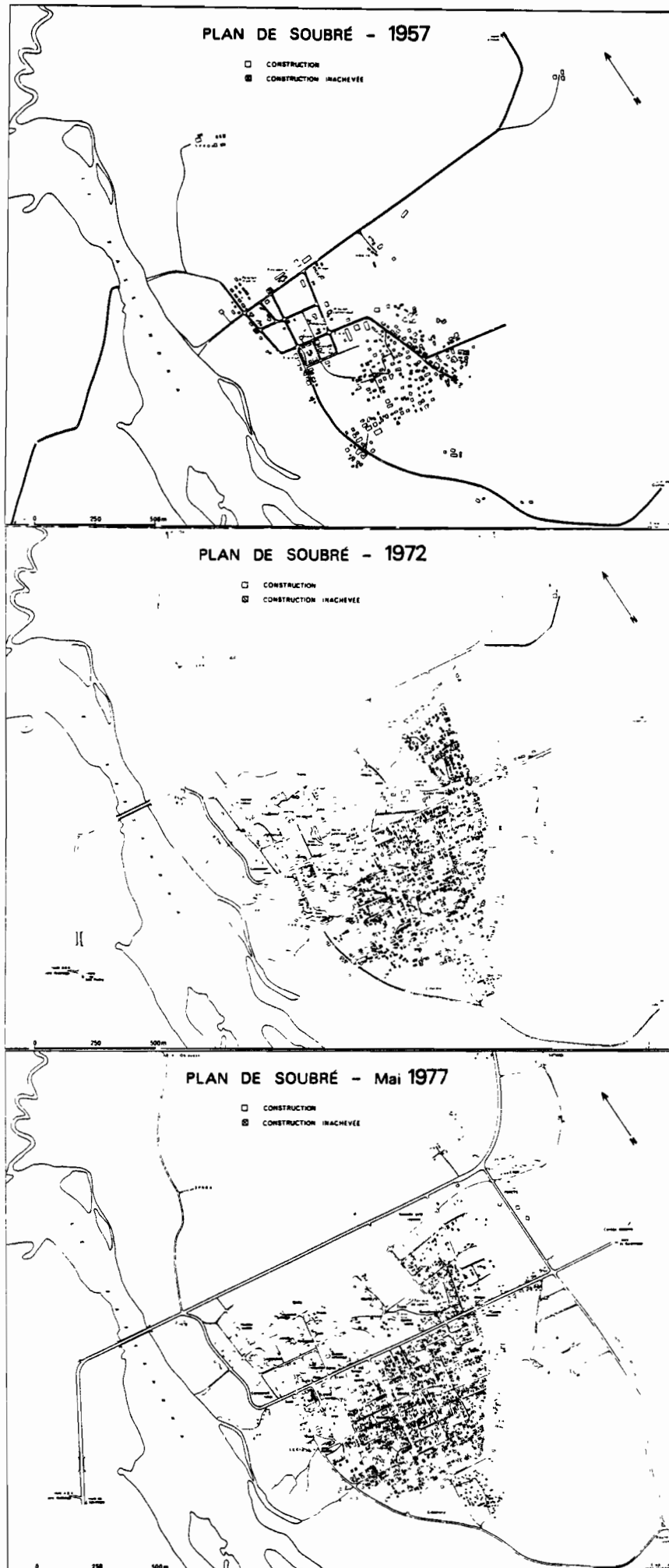
Une autre mission datant de 1957 avait été également réalisée, mais au 1:50 000. De plus, un voile de brume ou de nuages la rendait difficilement lisible. Les photographes de l'I.G.N. firent néanmoins des prouesses de sorte qu'une bonne loupe a finalement permis de restituer les contours des maisons. Une maison inachevée a même pu être repérée. Une mise à l'échelle, puis un dessin par décalque donnaient la troisième carte d'une série s'étalant sur vingt ans. Une réduction de ces trois cartes montées côte à côte montre l'évolution de la croissance de Soubré. C'est la carte n° 44, "Soubré : vingt ans de croissance urbaine (1957-1972-1977)" (10).

La croissance proprement dite

Les différences dans l'organisation de l'espace suivant l'étendue du bâti, sa densité, les espaces interstitiels, le maillage des rues et l'infrastructure routière, sont assez éloquentes pour qu'il ne soit point besoin de les souligner encore, même si l'échelle est a priori trop grande (environ 1:50 000) pour autoriser une autre appréciation qu'une vision d'ensemble de la croissance.

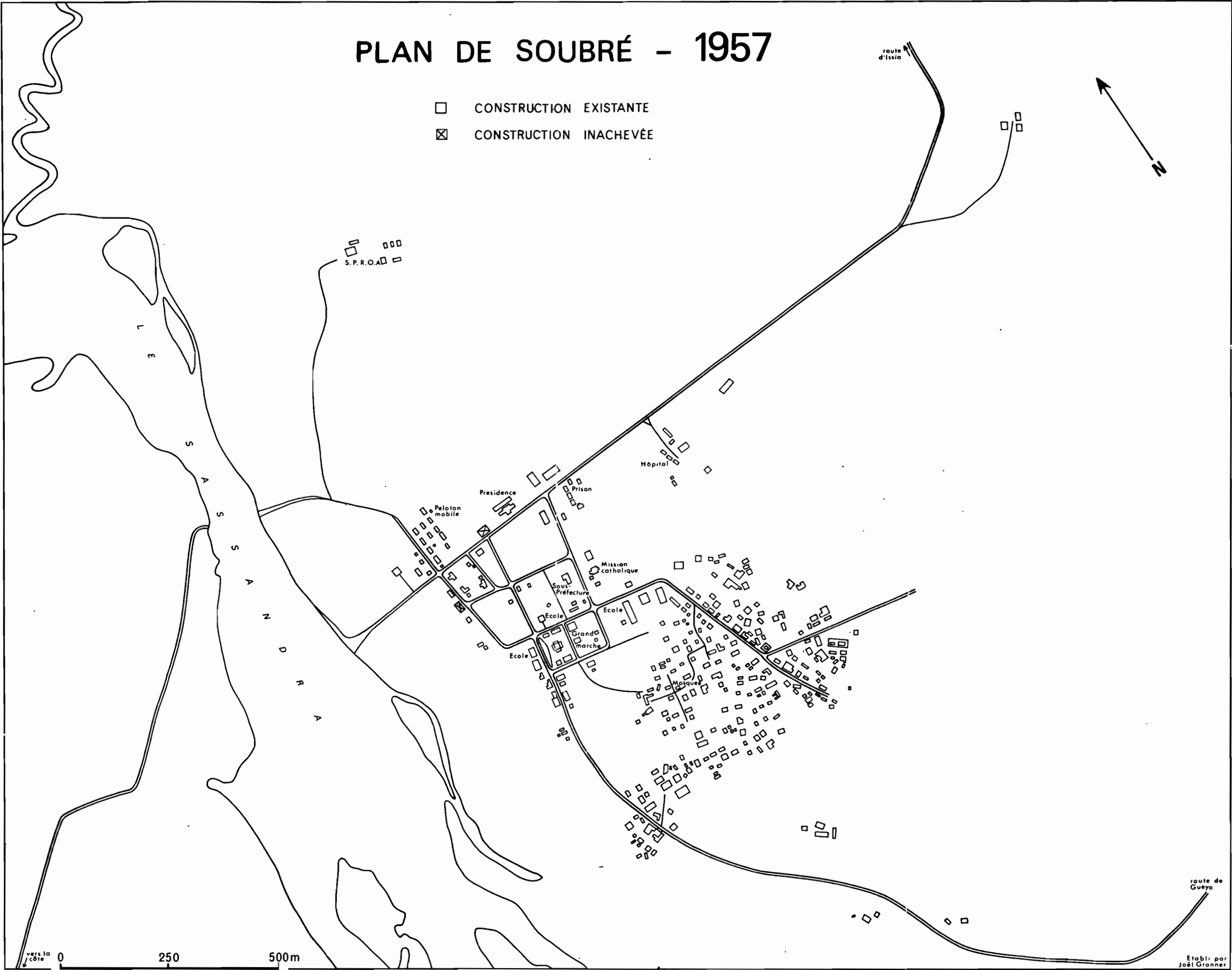
Toutes ces valeurs se distinguent mieux dans la carte n° 44 "Soubré : vingt ans de croissance urbaine suivant l'état des constructions (1957-1972-1977)" dont l'échelle est environ 1:8 000. Cette carte (composée de trois cartes) a été établie pour mettre en évidence à la fois l'état d'achèvement des constructions, mais aussi et surtout le croît du bâti (espace et densité) entre chacune des trois périodes, en considérant une période par rapport à celle qui la précède, soit 1972

10. Nous remercions pour leur contribution au tracé final des cartes M.-T. Postic, pour la carte de 1957, Groupepsié B., pour la carte de 1972, et Sanogo Soungalo, pour la carte de 1977.



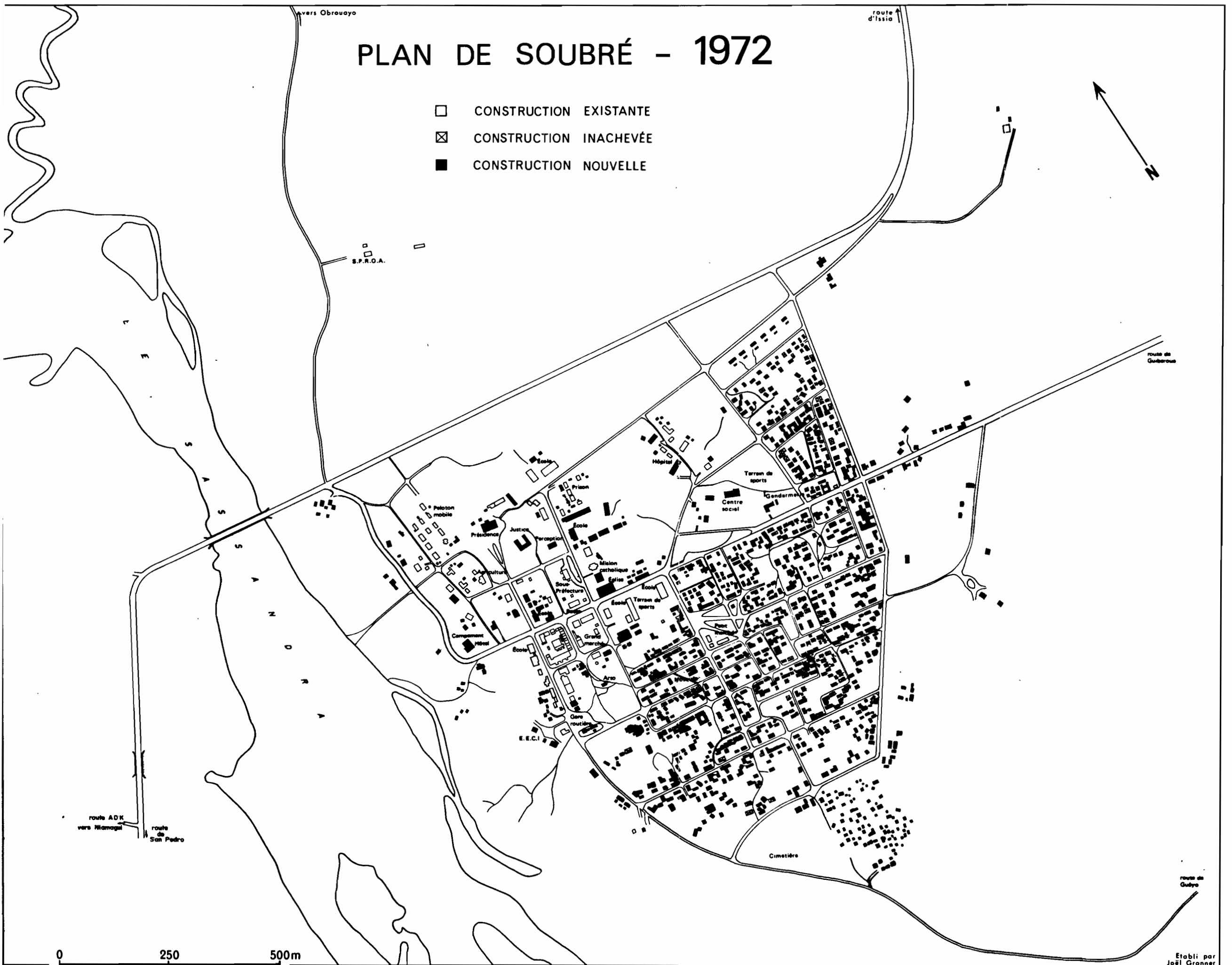
Carte n° 45 :

SOUBRE : VINGT ANS DE CROISSANCE URBAINE SUIVANT L'ÉTAT DES CONSTRUCTIONS (1957 · 1972 · 1977)



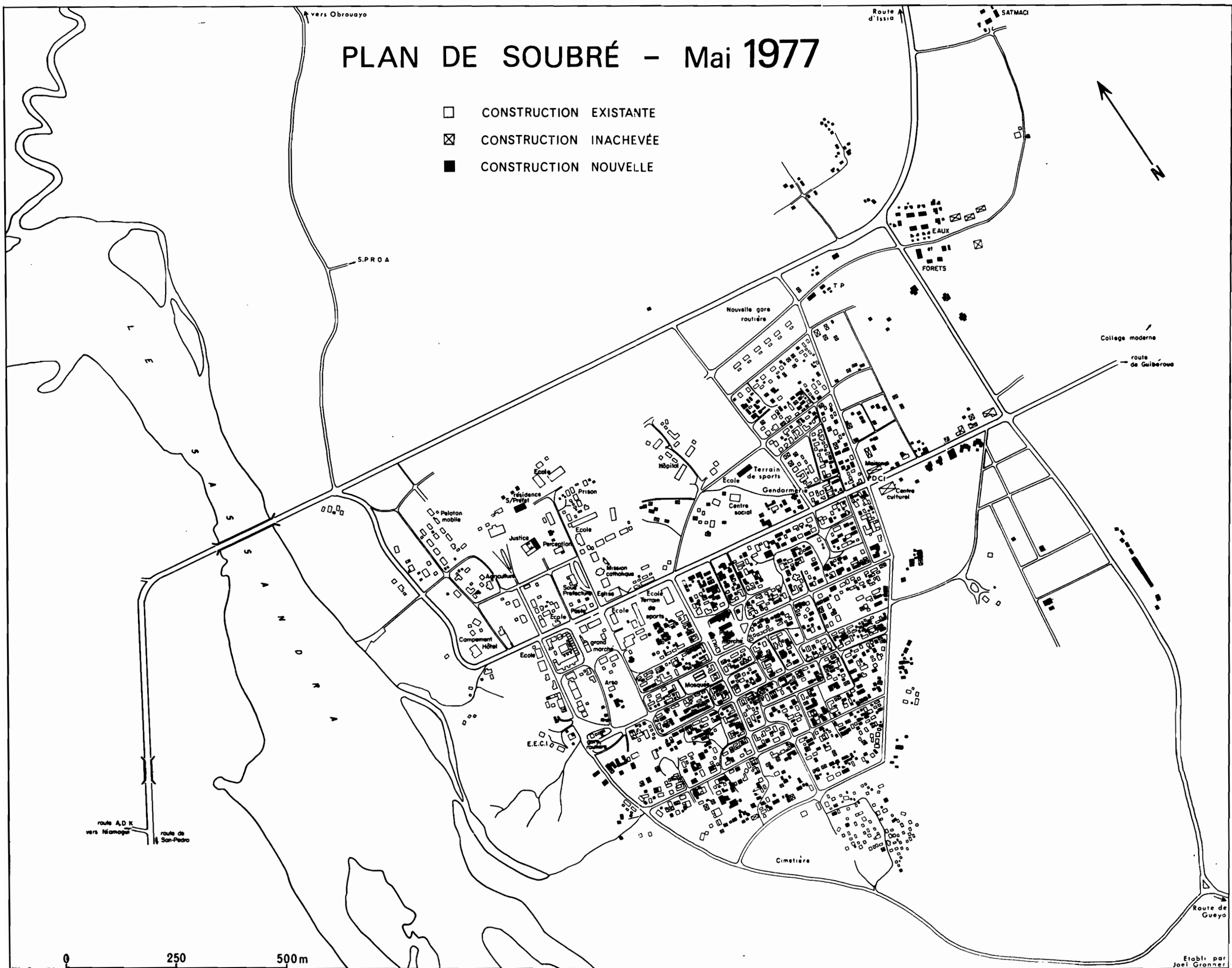
PLAN DE SOUBRÉ - 1972

- ☐ CONSTRUCTION EXISTANTE
☒ CONSTRUCTION INACHEVÉE
☐ CONSTRUCTION NOUVELLE

Etabli par
Joël Gronner

PLAN DE SOUBRÉ – Mai 1977

☐	CONSTRUCTION	EXISTANTE
☒	CONSTRUCTION	INACHEVÉE
☐	CONSTRUCTION	NOUVELLE

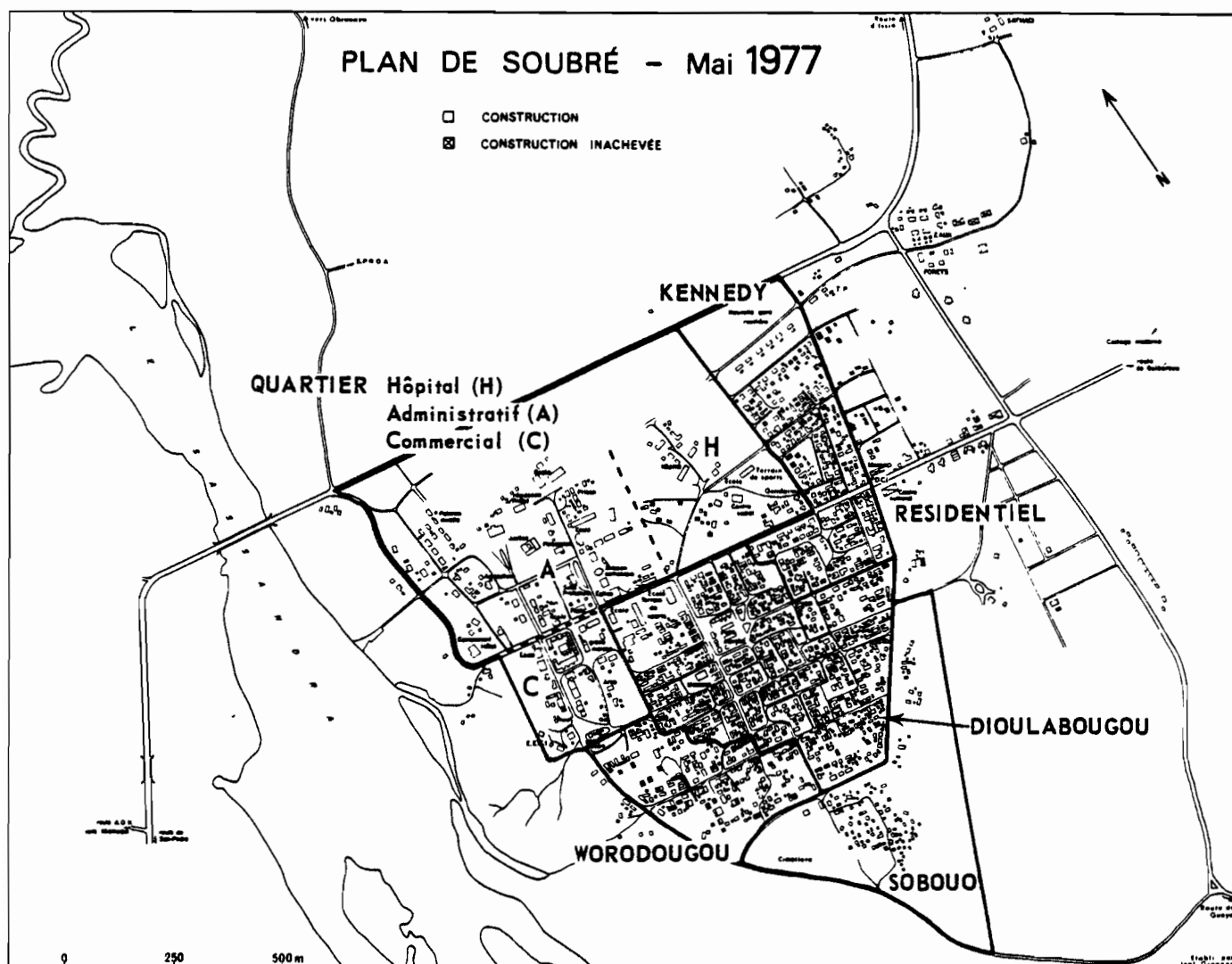


par rapport à 1957, et 1977 par rapport à 1972. La qualité des données de base ne permettait pas cependant de reconnaître avec exactitude les maisons qui, dans le quartier "africain", existaient à la fois en 1957 et en 1972. La quasi totalité des maisons était, en 1972, déjà construite en "dur", tandis qu'en 1957 elle l'était de "banco et papo". Un aménagement de l'espace – lotissement et tracé de rues – entraîna la destruction des maisons puis leur reconstruction. Cela explique qu'aucune maison datant de 1957 n'apparaît dans les quartiers "africains" de la carte de 1972. Sans un tel bouleversement de l'espace urbain et sans les distorsions que l'on connaît, un traitement automatique des photos aériennes aurait permis non seulement d'extraire toutes ces données avec une grande facilité, mais aussi d'en faire ressortir d'autres et d'établir toute une série de comparaisons, notamment selon les types de construction et les accroissements correspondants. Une stratification de l'espace urbain aurait pu être réalisée, en même temps qu'une analyse à un autre niveau. A défaut, nous nous bornerons à noter les traits les plus caractéristiques de l'évolution urbaine. Les limites des quartiers auraient cependant pu être dessinées sur chacune des trois cartes, mais elles les auraient alourdies. On se rapportera donc à la carte n° 46 qui distingue les limites des quartiers sur la carte de 1977. Elles ont été établies grâce au très précieux concours de feu Douklé Barthélémy, l'ancien secrétaire général du P.D.C.I. de Soubré, et de Dibahi Nomo Marcel, alors étudiant en géographie à l'Université d'Abidjan. Ces limites reflètent une division des quartiers davantage ethnique que physique. Ceux-ci sont en effet plus délimités suivant l'origine des habitants, dont le chef - de quartier - les représente auprès du secrétaire général du P.D.C.I., que selon des critères d'organisation de l'espace.

(Ci-après la carte n° 46).

Carte n°46

SOUBRE ET SES QUARTIERS



Cette délimitation est valable pour 1972. Elle ne l'est évidemment pas pour 1957 où il existe grosso modo deux quartiers : le quartier "européen", qui correspond au quartier regroupant l'hôpital et les quartiers administratif et commercial - que je dénommerai "HADCO", et le quartier "africain" (autochtones et allochtones confondus).

Il reste maintenant à comparer les cartes entre elles.

En 1957 : seul le quartier "HADCO" est structuré, il est déjà doté des principaux services publics. Le quartier "africain" correspond partiellement aux quartiers Dioulabougou et Worodougou de 1972 et 1977. Les constructions sont disposées sans que l'on puisse repérer un ordre particulier, sauf peut-être le long de deux rues qui traversent Dioulabougou.

Là, elles se pressent davantage. Ailleurs l'espace entre chaque maison y est plus grand et presque régulier.

En 1972, par rapport à 1957 : Soubré est doté de structures urbaines, tant par ses équipements publics que par le lotissement de ses quartiers, à l'exception du quartier Sobouo qui regroupe les villages Digbayo et Gbazébré. En plus du quartier Sobouo, le quartier Kennedy est venu se greffer sur l'ancien espace bâti, et le quartier résidentiel commence à poindre. La densité de construction est plus élevée qu'en 1957. Plus de 80 % des maisons sont nouvelles par rapport à 1957, et la ville demeure en chantier : plus de 15 % des constructions des quartiers récemment lotis (Kennedy, Dioulabougou et Worodougou) sont inachevées (11).

En 1977, par rapport à 1972 : la ville s'étend vers l'ouest. Le lotissement du quartier résidentiel est maintenant réalisé (il l'a d'ailleurs été au début de 1977) et quelques maisons ont déjà été construites. L'espace bâti se densifie, et la ville a encore un peu l'aspect d'un chantier. Le quartier Kennedy, par exemple, comptait, en 1972, 295 constructions dont 58 étaient inachevées. En 1977 il en compte 389 dont 51 sont inachevées. Cependant, une forte proportion des constructions demeurent inachevées durant de longues années. Ainsi, des 51 maisons inachevées en 1977, 23 le sont depuis 1972 ! Ce phénomène est général pour l'ensemble de la ville, parfois dans des proportions plus réduites. Les équipements sociaux se diversifient : le Centre Culturel et la Maison du PDCI sont en construction. Le Centre Social finit par être opérationnel en 1977, mais en devenant le Foyer de la Femme. La nouvelle résidence du sous-préfet est inaugurée. Le palais de justice est agrandi. Une école a aussi été construite près de l'hôpital. Mais on remarque surtout le Collège Moderne, presque achevé, à l'ouest de la ville, hors des limites de la carte. De l'espace a été laissé disponible pour l'extension de la ville dans cette direction. L'établissement d'une carte de Soubré en 1982 montrerait sûrement des changements étonnants.

Mais revenons en 1977 où, de par ses équipements et sa population, la ville de Soubré occupe une place bien à part et remplit des rôles précis dans la région - on serait même tenté de dire : dans le dévelop-

11. 157 maisons sur 1 002 comptées à partir de la carte "1972" avant le remplissage en noir des constructions nouvelles qui a pour effet d'unir les maisons. Le rapport varie d'ailleurs de 22,2 % pour le quartier Worodougou à 19,7 % pour Kennedy et à 11,6 % pour Dioulabougou. Dans le quartier Sobouo on n'est pas enclin à construire avant que le lotissement soit réalisé.

pement de la région. Reconnaître ces rôles nous conduit aussi à savoir qui sont les Soubréens, ce qui les a motivés à venir, pourquoi ils y construisent, et ce qui les empêche parfois d'achever la construction de leurs maisons. C'est parce que le changement prend un rythme accéléré que nous éluderons les analyses très détaillées, trop vite dépassées, comme d'ailleurs les extrapolations qui pourraient bien s'avérer trop ou pas assez osées.

3. LA SITUATION EN 1977

On ne peut aborder les points qui viennent d'être énoncés sans décrire, ne fût-ce que très brièvement, les principales fonctions de la ville de Soubré. Celles qui apparaissent de prime abord sont assumées par le secteur public d'une part, et par le secteur artisanal et commercial d'autre part.

LE SECTEUR PUBLIC

Il comprend en premier lieu les services administratifs de la sous-préfecture. Celle-ci s'appuie à son tour sur les représentations en place de divers ministères. Son fonctionnement et ses attributions sont calqués sur le modèle administratif français. Elle participe en plus à la gestion de la ville de Soubré qui, jusqu'en 1977, de par son statut, n'avait pas de maire (seules les préfectures en ont). Son rôle principal, à ce propos, est le lotissement des nouveaux quartiers et la distribution des lots, pour la construction de villas (30 x 35 m = 50 000 F.CFA), ou de maisons comprenant au moins deux chambres et un salon (20 x 25 m = 20 000 F.CFA). Mais la sous-préfecture veille aussi à l'entretien et à l'équipement de Soubré-ville.

Les attributions des représentations des ministères concernés par Soubré et son développement sont les suivantes :

- l'Agriculture, ou secteur du développement rural, constate les destructions de cultures à l'occasion des grands travaux et évalue les dédommagements, procède au tracé de layons pour délimiter les terri- toires contestés, établit des relevés de parcelles pour attester l'existence de plantations - indispensables pour l'octroi de crédits par la B.N.D.A., constate les réalisations de la SATMACI. Aucune action d'animation n'est entreprise. Seuls quelques conseils agronomiques

sont donnés. En 1977, les services de l'Agriculture n'ont pas de relation avec l'A.R.S.O.

- les Eaux et Forêts ont pour vocation de protéger la faune et de réglementer l'exploitation de la forêt. Une équipe de gardes forestiers est chargée d'intercepter les braconniers en quête d'ivoire. Mais la population d'éléphants décroît irrémédiablement. Des permis de coupe ou d'exploitation forestière sont accordés moyennant redevance suivant la superficie et la période autorisées. La chasse au fusil est interdite. Et même les battues ne sont autorisées qu'après constatation des dégâts causés aux cultures, principalement par les buffles. La direction de Soubré a la charge de la protection du parc national de Taï qui s'étend sur 3 300 km², du pays Bakwé à la frontière du Libéria.
- les Travaux Publics sont chargés de la création des pistes, des ponts de bois, et de leur entretien. Une équipe très mobile est spécialement chargée de dégager les arbres qui tombent en travers des pistes.
- la Justice, soit le tribunal d'instance, a la même compétence que son homologue français. Elle est aidée dans sa tâche par la gendarmerie et la prison. Cette dernière offre de telles conditions de résidence qu'elle n'encourage pas les récidives !
- l'Hôpital, rural, de 2ème catégorie, comprend quatre services : consultation (50 à 100 malades par jour), hospitalisation (35 lits, en théorie), maternité (32 lits) et P.M.I. (protection maternelle et infantile, financée par la R.F.A. et gérée par deux infirmières allemandes). Le médecin reçoit de 10 à 22 patients par jour, les autres sont pris en charge par les infirmiers. Mais les visites diminuent lorsque le stock des médicaments baisse, renouvelé seulement tous les six mois, et d'abord distribué aux malades hospitalisés. Aucune intervention hors de l'hôpital n'est possible. Les cas graves sont évacués à l'aide d'une "Toyota bâchée", qui fait office d'ambulance, vers les hôpitaux mieux équipés, notamment celui de Gagnoa.
- les Ecoles, qui appliquent les programmes définis par l'Education nationale, sont ici considérées comme une partie intégrante du service public. En est donc exclue l'école coranique qui enseigne surtout l'arabe en même temps qu'une initiation à l'Islam, bien qu'une centaine d'élèves fréquente quotidiennement ses deux classes. Il y a donc 8 écoles primaires à Soubré : 6 publiques, et 2 privées de la Mission Catholique. Mais il y a aussi le Collège Moderne, pour le "secondaire", depuis la rentrée 1977-78.

- le Foyer de la Femme relève du ministère de la Condition féminine. Il doit initier aux travaux ménagers, à la couture, mais surtout à l'hygiène pour réduire la mortalité infantile (en 1972, la population âgée de 0 à 5 ans représentait 26 % de la population totale, tandis que la tranche d'âges de 5 à 10 ans ne représentait plus que 18,5 % de la population totale, malgré l'apport d'enfants des villages qui fréquentent les écoles de Soubré-ville).

Ce sont là les principaux services publics. Les deux premiers sont uniquement tournés vers la région. Le troisième l'est aussi pour la grande majorité de ses activités. Quant à la Justice, il aurait fallu consulter les archives du tribunal - je ne l'ai pas fait. Le Foyer de la Femme allait ouvrir, ses activités devaient très vraisemblablement s'adresser en priorité aux Soubréennes. Quant aux écoles, il semble qu'il vaille la peine d'en rechercher le rayon d'action. La Direction de l'Enseignement à Soubré nous fournit les informations indispensables à cet effet (12), qui permirent, entre autres, d'établir le tableau n° 28, ci-après.

Tableau n° 28

Répartition des élèves du "Primaire" - scolarité 1977-78

Localisation des Ecoles	C.P.1		C.P.2		C.E.1		C.E.2		C.M.1		C.M.2		Totaux	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
<u>SOUBRE-ville</u>														
Public (6 écoles)	160	149	115	90	111	90	132	101	112	87	212	112	842	629
Mission (2 écoles)	57	41	68	49	62	23	82	57	72	31	101	33	442	234
Total	217	190	183	139	173	113	214	158	184	118	313	145	1 284	863
% des garçons/niveau	53,3		56,8		60,5		57,5		60,9		68,3		59,8	en moyenne
% de chaque niveau	19,0		15,0		13,3		17,3		14,1		21,3			
<u>PAYS BÉTÉ (rural)</u>														
Public (24 écoles)	598	422	488	321	485	306	461	272	355	203	443	195	2 830	1 719
Mission (2 écoles)	59	35	25	14	31	16	34	17	38	7	47	10	234	99
Total	657	457	513	335	516	322	495	289	393	210	490	205	3 064	1 818
% des garçons/niveau	59,0		60,5		61,6		63,1		65,2		70,5		62,8	en moyenne
% de chaque niveau	22,8		17,4		17,2		16,1		12,4		14,2			
<u>PAYS BAKWÉ</u>														
Public (4 écoles)	75	50	24	16									99	66
% des garçons/niveau	60,0		60,0										60,0	en moyenne
% de chaque niveau	75,8		24,2											

① A Soubré-ville le taux de représentativité des garçons est en moyenne de 65,4 % pour les écoles de la Mission. Il est en pays Bété (hors Soubré-ville) de 70,3 %.

② Soubré-ville assure l'enseignement à 29,84 % des enfants scolarisés de l'ensemble de la sous-préfecture. Le pays Bété "rural" concentre 67,86 % de l'effectif scolaire, et le pays Bakwé, seulement 2,29 %.

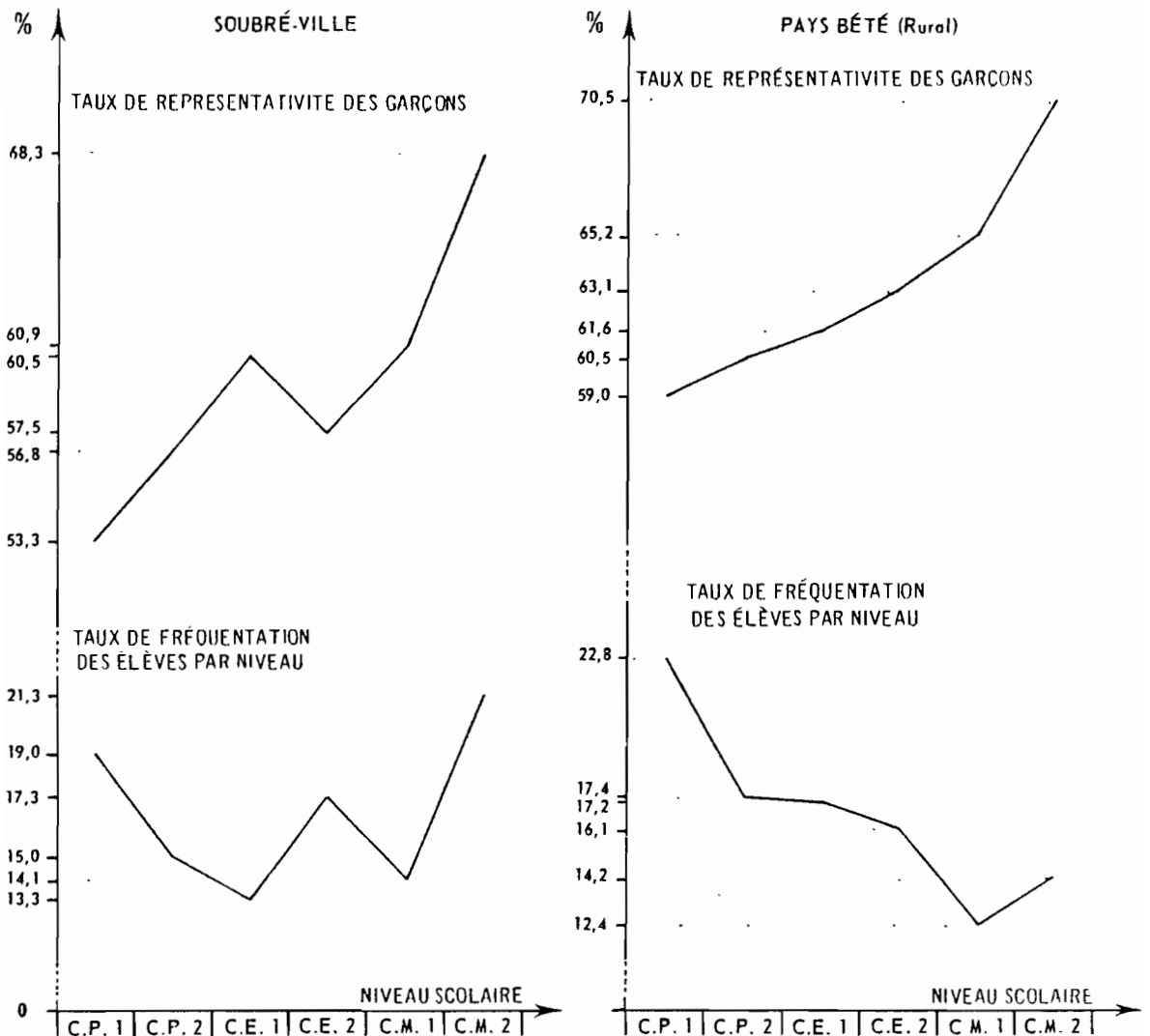
Remarque : les abréviations C.P.1, C.P.2, C.E.1, C.E.2, C.M.1 et C.M.2 signifient respectivement : cours préparatoire, cours élémentaire et cours moyen 1ère et 2ème années.

12. Qu'elle reçoive ici l'expression de nos chaleureux remerciements.

Outre le rayon d'action, ou la zone d'influence des écoles de Soubré, on retire du tableau n° 28 quantité d'informations intéressant aussi bien les Soubréens que tous les habitants de la région. Nous nous limiterons cependant, pour ce dernier point, à comparer ici les taux de représentativité des garçons et les taux de fréquentation des élèves par niveau. C'est l'objet du graphique n° 7 ci-dessous, qui ne compare cependant que Soubré-ville au Pays Bété (rural), le Pays Bakwé n'étant pas assez équipé pour être placé sur le même plan.

Graphique n° 7

Comparaison de la fréquentation scolaire de Soubré-ville
avec celle du pays Bété (rural)



Quelques conclusions apparaissent.

. A propos du taux de représentativité des garçons

Les garçons sont toujours plus représentés que les filles, mais cette tendance est nettement plus forte en milieu rural. Leur représentativité croît sensiblement avec le niveau d'enseignement. La très forte croissance en dernière année du "primaire" exprime un nombre important de redoublements. Le niveau C.M.2 est primordial pour le passage dans le "secondaire", les échecs conduisant soit à de nouvelles tentatives et donc aux redoublements, soit à l'abandon de la scolarité et à l'effondrement des espoirs qu'elle nourrit.

La plus forte représentativité des garçons en milieu rural reflète certainement une moindre indépendance des femmes qu'en milieu urbain. Mais cette indépendance ou cette émancipation n'est pas, à Soubré, égale pour toutes. Ainsi, la représentativité relativement moindre des garçons en C.E.2 à Soubré, résulte d'une accumulation (par redoublement), à ce niveau, de filles qui ont été moins poussées ou favorisées que les garçons. Le C.E.2 représente donc un barrage pour les filles comme le C.M.2 en constitue un pour les garçons.

. A propos du taux de fréquentation des élèves par niveau

Les défaillances sont à la fois très rapides et très nombreuses. Près de 21 % des élèves ne franchissent pas le cap de la première année. C'est plus fatal pour les Soubréens que pour les écoliers des villages. La raison en est économique. L'entretien et les frais de scolarité reviennent plus cher en ville qu'au village. Mais on est prêt à tout faire pour que l'enfant (plus particulièrement le garçon) réussisse. Aussi Soubré-ville se spécialise-t-elle et reçoit-elle les élèves qui, soit échouent à l'école du village, soit ne l'ont jamais fréquentée parce que les écoles de Soubré-ville ont meilleure réputation, et davantage du reste celles de la Mission que les écoles publiques.

La fonction d'accueil aux "scolaires" de la région

La fréquentation scolaire à Soubré-ville par des élèves originaires des villages pose évidemment pour leurs parents un problème d'hébergement. Combien sont-ils dans ce cas ? Quelle est l'origine des élèves qui fréquentent les écoles de Soubré-ville ? Des listes d'élèves, qu'ont bien voulu remplir les instituteurs pour chaque niveau, il res-

sort que sur 2 073 élèves touchés (parmi les 2 147 élèves inscrits) 1 221 élèves habitent à Soubré-ville avec leurs parents, 480 élèves sont issus des villages, campements ou chantiers forestiers de la région où résident leurs parents, et que pour 372 élèves, les parents demeurent ailleurs, soit au village d'origine pour les autochtones, soit dans les grandes villes du pays, soit même à l'étranger. Ainsi, au moins 41 % des élèves de Soubré-ville sont issus soit de la région, soit d'ailleurs. Ils logent alors soit chez un parent, soit chez un "tuteur", en échange d'une somme modique pour leur nourriture et d'une contribution des écoliers aux tâches ménagères (qui ne leur laisse parfois guère le temps de préparer devoirs et leçons, au détriment des succès scolaires). Sur les 2 073 élèves recensés, 967 sont autochtones (Bété, Bakwé, Kodja, ou issus de mariages mixtes entre autochtones et allochtones) et 1 106 sont allochtones (Ivoiriens ou étrangers). La comparaison de ces proportions avec la composition ethnique de la population de Soubré-ville montre que ce sont incontestablement les autochtones qui poussent à la scolarisation de leurs enfants. Elle montre aussi que les écoles en milieu rural ne satisfont pas la demande soit quantitativement soit qualitativement. Ceci est très clairement démontré de la manière suivante :

- En considérant 900 habitants, la population autochtone de Soubré-ville en 1975 (tableau n° 27, page 462), et en appliquant le taux d'accroissement annuel existant entre 1972 et 1975 à la période 1975-1977, soit $900(1.0848)^2$, on a 1 059 autochtones en 1977 à Soubré-ville.
- La pyramide des âges, du recensement de Soubré-ville en 1972, indique que 24,7 % de la population a entre 6 et 15 ans, mais aussi que la population de 0 à 15 ans représente 54,4 % de l'ensemble. En considérant que cette dernière tranche d'âge représente "normalement" 43 % de la population (13), la tranche scolarisable, de 6 à 15 ans, uniquement d'origine urbaine, représente donc 13,3 % de la population de Soubré-ville puisque la population de 0 à 6 ans représente 29,7 % de l'ensemble, selon ladite pyramide des âges. La population scolarisable "d'origine exogène" à Soubré-ville, représente donc 11,4 % de la population de Soubré-ville en 1972 !

13. De même qu'au Congo Kinshasa (d'après B.W. Hodder, in "Economic Development in the Tropics", 1971, p. 85) dont la population croît au même rythme qu'en Côte d'Ivoire (d'après Ansley J. Coale, opus cité).

- Si la composition sociologique de la population autochtone de Soubré-ville a conservé les mêmes caractéristiques en 1977, en appliquant le taux de 13,3 % à la population de 1977, on obtient une population autochtone d'âge scolaire de 141 enfants.
- Si l'on admet que les enfants sont scolarisés à 100 %, ce qui n'est pas vraisemblable, il y a donc 826 élèves autochtones (sur les 967 recensés) qui proviennent des villages de la région.
- Mais comme les parents de 480 élèves (autochtones et allochtones confondus) demeurent encore au village (dans la région), cela signifie qu'un grand nombre de villageois autochtones a fait construire à Soubré-ville une résidence d'accueil pour eux et/ou leur famille, dont leur(s) enfant(s) qui "fréquente(nt)" à Soubré-ville. Ces villageois résident donc tantôt au village, tantôt à Soubré-ville (n'y a-t-il pas là matière à s'inquiéter de la valeur d'un recensement de population ?).
- Parallèlement, la population allochtone de Soubré-ville serait en 1977 de 6 272 habitants (en appliquant le croît de 1972-1975 à 1975-1977, soit 5 295 (1,08838)²). La population d'âge scolaire, en supposant qu'elle ne représente que 10 % de la population allochtone (14), serait donc en 1977 de 627 enfants. La différence, avec le nombre d'élèves allochtones recensés, soit 479 élèves, proviendrait des villages.
- On serait tenté de dire que le taux de scolarisation des enfants autochtones est environ 7 fois plus grand que celui des enfants allochtones (15). Mais il y a lieu de différencier les comportements entre les allochtones.

Dans le "secondaire" la situation est très sensiblement la même que dans le "primaire". Le collège compte 329 élèves répartis en 3 classes de 6ème, et 3 classes de 5ème. 155 sont autochtones, donc 174 sont allochtones, soit des proportions équivalentes à celles du "primaire". 94 élèves sont issus des villages autochtones de la région, soit dans des proportions plus grandes que pour le "primaire", mais c'est une conséquence directe de la "spécialisation scolaire" de Soubré-ville. 173 élèves, soit

14. 10 % au lieu de 13,3 %, c'est peut-être encore trop pour une population d'immigrants, qui demeurent souvent célibataires pendant les premiers mois, voire les premières années qui suivent leur installation à Soubré-ville.

15. $\frac{826}{141} = \frac{\text{scolarisés autochtones "d'origine" rurale}}{\text{scolarisés autochtones "d'origine" urbaine}} = 5,858$
 $\frac{479}{627} = \frac{\text{scolarisés allochtones "d'origine" rurale}}{\text{scolarisés allochtones "d'origine" urbaine}} = 0,764$ $\frac{5,86}{0,76} = 7,67$

52,6 %, résident chez des "tuteurs", faute d'avoir de la famille à Soubréville. Celle-ci est donc bien une ville d'accueil pour les "scolaires" de la région.

LE SECTEUR ARTISANAL ET COMMERCIAL

Certains pourraient être surpris de voir confondues dans un même secteur une activité de transformation et une activité de distribution. La réunion de ces deux activités n'est du reste que très momentanée puisqu'elle n'a lieu que pour souligner la grande proximité qui existe entre elles, au point qu'il arrive que des artisans pratiquent aussi une activité commerciale, et ce, dans le même local que leur atelier.

Les artisans

Nous pourrions beaucoup nous étendre à leur propos puisqu'ils ont fait l'objet d'une étude méthodique, comme les commerçants du reste. Mais nous la mettrons ici très peu à profit, à la fois pour ne pas empiéter sur l'étude des chefs de famille qui sera bientôt abordée et qui porte nécessairement aussi sur les artisans, et pour ne pas leur donner une place qui s'avèrerait ici démesurée. L'étude que nous avons menée donnera lieu à une autre publication. Nous nous limiterons donc ici au strict essentiel.

Voici néanmoins, très succinctement, la démarche suivie, qui permit d'aboutir à quelques résultats immédiats.

Tous les artisans ont été localisés sur la carte de Soubré et dotés d'un numéro d'ordre en vue d'un tirage au sort pour répondre à un questionnaire. Il était prévu de toucher le tiers des artisans, mais quatre parmi ceux qui devaient être interrogés étaient absents de Soubré au moment de l'enquête et ne furent pas remplacés. Sur les 107 artisans recensés en 1977, 29 nous reçurent, soit ceux dont le numéro d'ordre se terminait par 1-4 ou 7, et donc 27,1 % du total.

Les 107 artisans recensés (ceux qui ont pignon sur rue) se répartissent en 17 corps de métiers de la manière suivante :

44 tailleurs, 11 électriciens-réparateurs d'électro-ménager, 9 menuisiers, 6 réparateurs de vélos, 6 photographes, 6 coiffeurs, 6 mécaniciens-tôliers-électriciens-auto, 4 horlogers-bijoutiers, 4 forgerons-fondeurs, 2 cordonniers, 2 réparateurs de pneus, 2 vanniers, 1 maçon, 1 tapissier, 1 blanchisseur, 1 tisserand et 1 sculpteur.

Seuls 11 d'entre eux sont Bété, mais près de la moitié des artisans sont Ivoiriens.

La méthode de sélection des artisans à interroger n'était pas sans faille puisqu'elle ne tenait pas compte de leur représentativité par corps de métiers. Nous avons néanmoins interrogé 11 tailleurs, 4 menuisiers, 3 réparateurs de vélos, 3 photographes, 2 mécaniciens, 2 forgerons, 1 coiffeur, 1 blanchisseur, 1 tapissier, mais un seul électricien-réparateur d'électro-ménager.

C'est surtout la place de l'artisan et de son atelier dans l'espace soubréen qui retient ici l'attention. A ce propos, quelques très grands traits se dessinent comme des évidences : la qualité de la construction désigne le degré d'intégration de l'atelier dans le tissu urbain, mais aussi la faculté d'adaptation de celui-ci à certains corps de métiers. Quelques règles en découlent :

- les artisans qui produisent des biens de standing (tailleurs, photographes) sont presque tous installés dans des constructions en "dur", à proximité des marchés ;
- les artisans qui ont besoin à la fois d'espace et de locaux appropriés ont été obligés de les construire, le plus souvent avec des matériaux précaires, à proximité du centre commercial (menuisiers, réparateurs de vélos), ou de la périphérie pour la commodité d'accès (mécaniciens) ;
- la spécialisation et la haute technicité écartant la concurrence, les artisans s'éloignent du centre (menuisier avec machine à bois, frigoriste).

Le quart d'entre eux y a installé l'électricité. Pour les autres, une lampe-tempête prolonge bien souvent la journée de travail, principalement dans les ateliers de couture où la main-d'oeuvre est particulièrement abondante : plus de 80 % des tailleurs emploient entre 1 et 4 apprentis. Leur entretien est du reste à la charge du "maître tailleur", mais il ne leur donne aucun salaire et ne les accepte qu'avec leur machine à coudre, ou une contribution monétaire équivalente payée en plusieurs fois. La machine reste cependant la propriété de l'apprenti. D'autres corps de métiers, comme les menuisiers, leur accordent néanmoins quelque argent de poche selon l'habileté de chacun.

Plus de 85 % des artisans estiment que leur clientèle vient tout autant des villages de la région que de la ville elle-même.

Plus de 60 % des artisans sont contraints d'accorder du crédit à leurs clients qui, autrement, ne pourraient passer commande.

Leurs revenus mensuels varient, selon eux, de 10 000 à 200 000 F.CFA, mais près de 60 % d'entre eux ne disposeraient au plus que de 20 000 F.CFA par mois. Faute d'avoir pu vérifier, nous ne pouvons estimer la consommation artisanale de la ville et de la région.

Avant de clore ce chapitre, quelques éléments de la biographie d'un des tailleurs de Soubré, recueillie en mai 1977, éclaire quelque peu à la fois leur situation et leurs préoccupations.

Il s'agit de Mamadou Alfa Ba, Peul de Guinée, âgé de 21 ans, ayant fréquenté l'école durant 7 ans, soit 2 ans après le certificat d'études primaires, et se trouvant en Côte d'Ivoire depuis 1 an et demi, dont une année passée à Abidjan et six mois à Soubré.

Nous résumons ci-après le cours de la conversation libre dans l'ordre dans lequel elle s'est déroulée entre nous deux.

Mamadou Alfa Ba a donc quitté Abidjan parce que le coût de la vie y était trop élevé. Il est venu à Soubré parce que son oncle maternel s'y trouvait, mais ce dernier partit pour Abidjan il y a deux mois.

Il a quitté la Guinée la première fois en 1970 pour rejoindre son oncle paternel à Dakar (Sénégal) qui était marchand de tissus. Là il fit son apprentissage chez un tailleur durant 3 ans et demi et demeura encore six mois avant de rentrer en Guinée pour revoir sa famille. Il y est resté 1 an, puis il vint en Côte d'Ivoire par curiosité : "tout le monde en parlait et je ne l'avais pas vue".

Il savait qu'il serait difficile d'y gagner sa vie, mais que ce serait certainement moins dur qu'en Guinée. Sa curiosité l'emporta cependant sur son inquiétude à l'égard des difficultés matérielles car il aurait pu repartir au Sénégal où il avait des attaches. Il partit donc pour la Côte d'Ivoire.

Il compte retourner au pays pour rendre visite à ses parents et y rester quelque temps, dès qu'il aura de l'argent, puis il repartira ailleurs.

A la question : "Combien de temps resterez-vous chez vos parents ?", il dit : "Ah ! quand on va, on va, on ne sait pas sur le retour".

N'ayant pas de machine à coudre, il loue celle d'un tailleur sénégalais pour 1 500 F.CFA par mois. Il paie en outre 1 000 F.CFA de loyer mensuel pour l'emplacement qu'il occupe au "grand marché", mais il n'a ainsi pas de patente à payer. Son revenu s'élève à environ 10 000 F.CFA par mois, mais il peut compter sur des amis en cas de difficulté.

Une autre catégorie d'artisans doit être aussi prise en compte, celle qui n'a pas pignon sur rue. Ils sont "mobiles" par excellence, ce sont les transporteurs routiers. Au nombre de 34 en 1977, ils étaient 20 à se partager le "trafic passagers longues distances", 6, le réseau urbain et limitrophe (les taxis de ville), et 8, le transport des marchandises. Le premier secteur est en grande majorité aux mains de Malinké originaires du nord du pays, soit nés à Soubré, soit installés depuis très longtemps, mais des Guinéens et des Voltaïques y ont aussi leur part. Ils cumulent d'ailleurs souvent des activités commerciales ou des plantations commerciales. On décomptait, en fin 1977, 45 véhicules allant du car Mercedes à la Peugeot-commerciale en passant par le fameux Renault-"22 places". Les taxis de ville sont pour moitié aux mains des Bété ; un Baoulé, un Gouro et un Bobo de Haute-Volta en possèdent aussi. Il s'agit soit de Renault 4 soit de Datsun. Le transport des marchandises est aux mains des commerçants libanais de Soubré dans 7 cas sur 8. On dénombre 51 véhicules, du gros camion à la camionnette bâchée, affectés soit au ramassage et à l'écoulement des récoltes commerciales - café et cacao - soit à l'approvisionnement des commerçants de Soubré.

Le nombre des véhicules croît à un rythme qui confirme le développement de Soubré-ville. A titre d'exemple, au début 1977, il n'y avait que 3 taxis de ville. Il y en avait déjà 6 quelques mois plus tard.

Tous les transporteurs sont regroupés dans un syndicat qui élit un conseil de direction et un secrétaire général, dont la fonction est d'organiser le trafic et de veiller à l'application des tarifs passagers fixés par le Gouvernement.

Les commerçants

Les considérations émises à propos de l'étude sur les artisans sont ici également valables. La démarche suivie y est aussi rigoureuse - la même, seuls les numéros choisis pour le tirage au sort sont autres : 0-3 et 6. La proportion des commerçants interrogés est un peu moindre - 22,7 % (au lieu de 27,1 % pour les artisans) - puisque l'enquête a produit 34 questionnaires pour 150 commerçants recensés. Là aussi il y eut quelques commerçants absents qui ne furent pas remplacés. La proportion des Bété est ici pratiquement la même que pour les artisans - 10 % (au lieu de 11 %) - mais la proportion des Ivoiriens est la moitié de ce qu'elle est pour les artisans, soit 23 % seulement. Le commerce de

Soubré est donc en majorité aux mains des étrangers, et parmi eux, les Guinéens se taillent une place de choix : près de 39 % des commerçants de Soubré-ville. Viennent ensuite 22 Maliens, 8 Voltaïques, 6 Libanais, 4 Sénégalais, 4 Nigériens, 2 Français, 1 Mauritanien. Les deux Français tiennent l'un le "campement hôtel" et, la Mission Catholique, la station d'essence. On reconnaît parfois spontanément des spécialités selon les origines. Ainsi, 60 % des commerçants Bété tiennent un bar (soit 9 sur 15), et plus de 91 % des commerçants guinéens vendent des produits de bazar-droguerie et d'épicerie (soit 53 sur 55 commerçants). On pourrait identifier la spécialité prédominante de chacun des groupes ethniques, mais la variété des produits mis en vente dans la majorité des boutiques rend difficile toute distinction précise. Il n'y a pas d'épicerie qui ne propose en plus quelques produits de droguerie. Et la plupart des "épiciers" vendent également des produits de beauté et/ou de la quincaillerie. Sur les 150 commerces recensés, seulement 44 (29 %) ne vendent qu'un type de produits, dont 16 bars et 14 restaurants ou "cuisines". Il y a en outre deux marchands de vêtements qui sont aussi cordonniers et un épicier-droguiste qui est également tailleur. Il y a donc une multitude de petits commerçants-détaillants vendant le strict nécessaire aux habitants du voisinage. Mais il y a aussi deux libre-service où les petits commerçants s'approvisionnent d'ailleurs parfois. Il y a aussi des grossistes qui vendent également au détail. Ces derniers sont presque exclusivement des Libanais. Leur volume de vente est très probablement plus de cent fois supérieur à celui des petits commerçants. En effet, outre le fait que de nombreux commerçants de Soubré-ville y achètent quantité de leurs articles, les commerçants de brousse, les planteurs isolés, ou des commis de chantiers forestiers viennent s'y approvisionner. C'est du reste souvent ce qui motive le passage de ces derniers à Soubré-ville. Mais nombreux aussi sont les commerçants qui voyagent jusqu'à Gagnoa et même jusqu'à Abidjan pour y faire leurs achats à meilleur compte.

Les commerçants s'intègrent mieux que les artisans dans le tissu urbain. D'une part parce qu'ils occupent tout un quartier (le quartier commercial) en lui donnant sa fonction première. D'autre part parce que le bâti s'adapte à leurs besoins : les boutiques sont louées dans la très grande majorité des cas (plus de 80 %), et le lieu de l'habitat coïncide avec celui de la boutique pour la plupart (près de 68 %). Du reste, les petites boutiques ne diffèrent guère des maisons d'habitation

dans les autres quartiers.

Leurs revenus sont, d'une manière générale, également supérieurs à ceux des artisans. 67 % des commerçants nous ont dit disposer d'un revenu allant jusqu'à 30 000 F.CFA par mois. Mais il est incontestable qu'il en est qui gagnent beaucoup plus.

S'ils ont plus fréquemment un compte dans l'une des trois banques sises à Soubré - B.I.A.O., S.G.C.I., B.I.C.I.C.I. - que les artisans, ils n'usent cependant guère plus du crédit bancaire que ces derniers. L'installation comme l'investissement ne sont donc possibles que par auto-financement, grâce à des ressources propres provenant d'une autre activité (agricole notamment) ou en faisant appel soit à des parents, soit à d'autres commerçants. Les commerçants jouent en effet un rôle primordial, à double niveau, dans le développement économique de la région, en accordant du crédit :

- de gestion et d'équipement aux commerçants détaillants (par les grossistes) ;
- de consommation, aux clients des commerçants détaillants.

Nombre de planteurs individuels achètent aussi à crédit en assurant (hypothéquant) la vente de leurs futures productions (café et cacao) au commerçant libanais qui cumule commerce de détail, de gros, entreprise de transport, collecte et écoulement des productions commerciales. Si la position "d'agent de crédit" est relativement bien supportée par le "gros" commerçant, elle peut être extrêmement périlleuse pour le "petit".

Nous ne nous sommes intéressés jusqu'à présent qu'aux commerçants qui ont pignon sur rue. Or toute l'activité commerciale de Soubré-ville n'est pas entre leurs mains. Et celle-ci ne serait pas ce qu'elle est pour les commerçants établis s'il n'y avait aussi deux marchés très fréquentés. L'un, le "Grand marché", situé au coeur du quartier commercial, fonctionne cinq jours par semaine. L'autre, le "Petit marché", situé à quelques pas de là dans le quartier Dioulabougou, est en activité les deux autres jours, soit vendredi et dimanche. Ces deux marchés sont presque exclusivement animés par des vendeuses de produits vivriers : cultivés ou de cueillette, à l'état nature, en grains, en poudre, en pâte ou en liquide, crus ou préparés. On trouve ainsi pêle-mêle, posés à même le sol, dans une bassine, sur un morceau d'étoffe, ou sur un étal en bois : bananes plantains, oranges, riz (au verre) piments, oignons, épis de maïs, grains de maïs, maïs en poudre, tomates, concentré de

tomate à la cuillère, asperges, avocats, escargots, manioc, poissons fumés et frais, taro, tabac, aubergines, gombos, kola, gari, attiéké, graines de palme, arachide en coque, beurre de karité, courgettes, champignons, paddy, gingembre, goyaves, oeufs, mandarines, ananas, igname, huile de graines de palme (dans un bidon à peinture de 20 kg), pain, pâte d'arachide, choux, et toutes sortes de poudres de piments, de poissons, de gombos, d'oignons, mais aussi des boules de savon "indigène", des cubes Maggi, du sel, et des produits médicamenteux à base de racines, écorces ou bouse d'éléphants (pour soigner rhumatismes, maux de reins, de dents, pour faire marcher un enfant "en retard", pour harmoniser la vie sexuelle, contre la constipation, ou les morsures de serpents).

Plusieurs dizaines de marchandes animent le "Grand marché" et plus d'une centaine le "Petit marché" qui, on le voit, a gardé son nom en dépit de son importance. La fréquentation y est d'ailleurs plus grande le dimanche que le vendredi.

Les marchandes du "Grand marché" sont, dans leur grande majorité, "originaires" de Soubré-ville. Elles achètent généralement leurs produits soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent, auprès de producteurs réguliers "en brousse", ou bien dans les marchés des villages de la région. Le prix du transport défalqué, il reste soit une marge bénéficiaire négligeable (quelques francs CFA par journée), soit, au contraire, très appréciable (plus de 1 000 F.CFA), selon l'habileté de la vendeuse.

Les marchandes du "Petit marché" viennent souvent de plus loin, de leur village ou campement, pour y vendre leurs productions. Il s'agit donc moins d'une opération commerciale que d'un échange - produit contre argent, généralement dépensé sur place - qui conditionne souvent la venue au marché. Les quantités présentées sont plus importantes qu'au "Grand marché", au moins pour amortir le prix du transport qui peut atteindre plusieurs centaines de francs. Pour l'économiser, ou parce qu'elles n'ont pas de quoi le payer, certaines n'hésitent pas à parcourir à pied une dizaine de kilomètres, avec leur chargement. L'une d'elles est venue de son campement, à proximité de Zergbeu, à 11 km au nord de Soubré, portant sur la tête quelque 70 épis de maïs, devant lui rapporter 700 F.CFA. Philippe Léna a fait une constatation du même ordre, à propos de villageoises venant du pays Bakwé. Il cite en effet l'exemple d'une femme portant au marché de Soubré sa production d'une semaine, soit près de 11 kg de produits vivriers (aubergines, tomates, gombos, maïs, patates, manioc, oignons) sur 10 km (16). Mais des marchandes qui vendent

16. Philippe Léna, opus cité, pp. 278-279.

au "Grand marché" se retrouvent aussi au "Petit marché". Celles-ci sont dans leur très grande majorité originaires du nord du pays ou des pays limitrophes.

L'attrait incontestable des deux marchés de Soubré-ville, et particulièrement du "Petit marché" sur les villageoises-marchandes hebdomadaires, révèle à la fois l'existence d'une concurrence entre les marchés des villages de la région et ceux de Soubré, et la recherche d'indépendance des femmes.

Marchés de ville et marchés de brousse

Nous n'avons pas recensé les marchés de la région, mais on peut dire, sans beaucoup se tromper, qu'un marché hebdomadaire se tient dans un village sur cinq. C'est bien sûr le plus gros village qui l'abrite généralement. Or, les prix des produits mis en vente varient très sensiblement entre les marchés : une variation qui peut aller du simple au double, non pas tant du fait de leur éloignement de Soubré-ville, que de la fréquentation dont ils sont l'objet. On pourrait penser que les prix sont fixés en fonction des coûts de transport. Ils le sont plutôt en fonction du jeu de la loi de l'offre et de la demande. Cette assertion repose sur la comparaison des "paniers de la ménagère" - ou des sommes d'argent disponibles pour les achats prévus - le jour de notre enquête, dans cinq marchés : ceux de Soubré-ville, de Petigowa II, de Grand Zatri, et de Zakowa (ou Zakwéwa). Cette méthode nous semble plus opportune, parce que plus rapide, qu'une comparaison des prix de chaque produit dont l'appréciation des qualités intrinsèques ou des quantités de mesures aurait exigé une autre compétence que la nôtre. Il ne s'agissait pas de reconnaître ou non l'avantage qu'il pouvait y avoir à acheter là trois bananes plantain pour 5 F.CFA plutôt qu'ailleurs pour 10 F.CFA, mais d'apprécier, notamment, le volume de grains de riz pouvant tenir dans tel verre (qui sert de mesure) plutôt que dans tel autre, d'en distinguer les diverses variétés, ou encore de se souvenir de la grosseur des fruits, ou de compter le nombre de piments par tas, car on ne pouvait aller vérifier avec une bascule.

Les "acheteuses" aux marchés de ces villages ont été très brièvement interrogées sur leurs intentions de dépenses : sommes d'argent et nature des produits (seules les dépenses pour les produits vivriers ont été retenues). L'enquête a eu lieu en une seule fois et a duré assez de

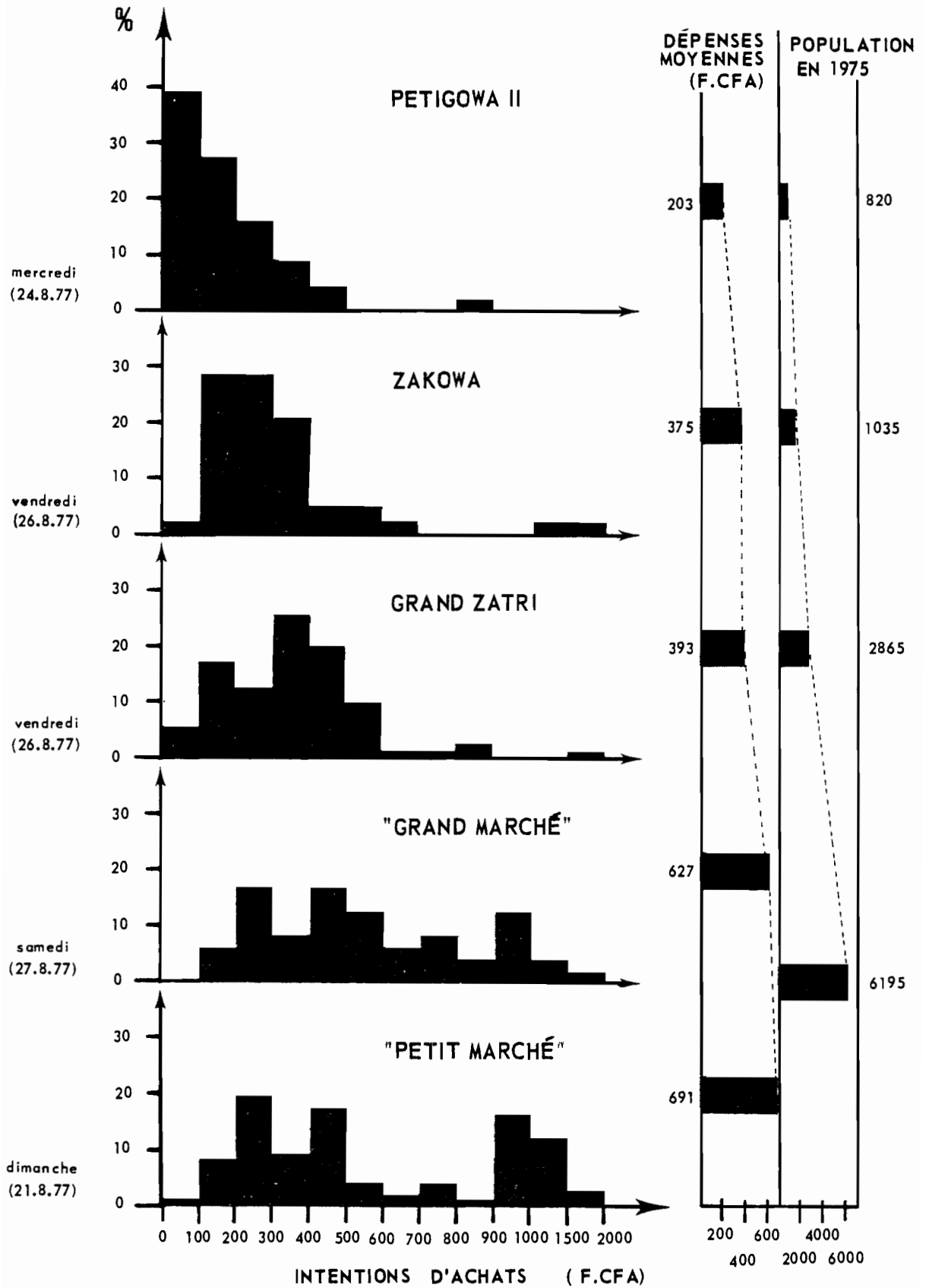
temps pour nous permettre de recueillir un nombre significatif de réponses qui, cependant, ne pouvait être représentatif de la fréquentation (ou de la clientèle) du marché. Pour éliminer toute variation de prix ou de revenus, l'enquête s'est déroulée dans les cinq marchés au cours de la même semaine : du 21 au 27 août 1977. Trois étudiants Bété de Soubré nous ont aidé pour la circonstance.

Les résultats de l'enquête sont traduits dans le graphique n° 8 ci-après. Il exprime, pour chaque marché, la fréquence (en %) des intentions d'achats par palier de sommes d'argent disponibles pour lesdits achats. Les marchés sont ordonnés selon la valeur moyenne des dépenses prévues : de la plus petite à la plus grande. Celle-ci est calculée selon la somme déclarée, non arrondie à la centaine de francs supérieure, à partir du nombre de questionnaires remplis ; soit 43 à Petigowa II, 38 à Zakowa, 69 à Grand Zatri, 47 au "Grand marché" et 96 au "Petit marché". Le nombre de personnes interrogées dépendait de l'affluence audit marché, qui variait sans doute avec l'heure de la journée. Pour respecter le délai d'une semaine, nous avons été contraints d'enquêter le même jour à Grand Zatri et à Zakowa. Nous avons donc commencé par Grand Zatri pour être sûr d'y trouver des acheteuses, ce marché finissant plus tôt que celui de Zakowa.

La partie droite du graphique n° 8 nous montre avec éloquence que la valeur moyenne des dépenses prévues croît avec la population desdits villages. Cependant, celle du marché de Zakowa "colle" pratiquement à celle du marché de Grand Zatri, malgré une population près de 3 fois moindre. La raison ? Le marché de Zakowa est couvert, et non celui de Grand Zatri. Le marché de Zakowa attire pour cela proportionnellement plus de monde et ce, en dépit du fait que chaque vendeuse doit acquitter un droit de 10 F.CFA - pour être autorisée à y vendre ses produits (17) - qui vient renchérir les prix de vente en contraignant les acheteuses à dépenser davantage. Mais elles disposent alors de plus de choix, de même que de produits finis, tels que quincaillerie, mercerie, épicerie, produits de beauté et d'artisanat. Rappelons que seules les intentions d'achats de produits vivriers ont été notées. De plus, nous n'avons retenu que les données recueillies auprès des acheteuses "originaires"

17. Droit perçu pour rembourser l'emprunt contracté par la sous-préfecture pour la construction du marché en 1977. Avant la construction, chaque vendeuse avait à payer 5 F.CFA par jour de marché, en prévision, depuis 3 ans.

Graphique n° 8 COMPARAISON DE LA FRÉQUENCE DES INTENTIONS D'ACHATS SUIVANT LES DÉPENSES PREVUES DANS CINQ MARCHÉS DU PAYS BÉTÉ DE SOUBRÉ



de la région. Un client, rencontré au marché de Grand Zatri, venu de Daloa avec 3 000 F.CFA pour y acheter des piments, n'a pas été inclue dans notre graphique ; de même, telle autre acheteuse venue de San-Pédro à Zakowa pour y acheter bananes, poissons, piments et aubergines pour 1 900 F.CFA.

Outre la valeur moyenne des dépenses prévues, par marché, la dispersion des fréquences selon les paliers présente de grandes différences. Mais on perçoit deux "familles" et un processus :

- . Le marché "rural" où la fréquence maximale se situe dans les premiers paliers de dépenses. C'est d'abord Petigowa II, où 83,7 % des acheteuses ont, au plus, 300 F.CFA à dépenser (18), puis Zakowa, où cette proportion tombe tout de même à 59 %. Les droits de patente sont assurément répercutés sur les prix de vente d'une manière exagérée, de même que l'existence d'un campement de la Dumez (Société de travaux publics française chargée du tracé et du bitumage de la route San-Pédro - Issia), à la carrière, située à 5 km de Zakowa, vient accroître la demande et faire monter les prix. Le début de dispersion des fréquences signale une tendance à l'ouverture, qui est confirmée par le marché de Grand Zatri, annonçant ainsi la seconde "famille" de marchés.
- . Le marché "urbain" ou à tendance urbaine, dont la transition avec le marché "rural" est ici représentée par le marché de Grand Zatri, où l'on perçoit une dualité de "petites" dépenses et de dépenses "moyennes"-prédominantes. Quant aux marchés de Soubré-ville, la plus grande fréquence dans les premiers paliers au "Petit marché", par rapport au "Grand marché", montre bien l'origine villageoise d'une partie des vendeuses: fait qui explique qu'elles disposent de moins d'argent pour leurs achats que les citadines. L'abondance relative des approvisionnements entraîne généralement des achats groupés, donc de plus fortes dépenses qu'au "Grand marché". Celles-ci ne sont possibles que pour les citadins, qui disposent d'autres sources de revenus et font nécessairement davantage appel au marché de vivriers que les ruraux qui l'approvisionnent.

La concurrence entre les marchés joue par le biais des prix et de l'achalandage (la diversité des produits proposés). Or l'achalandage

18. Petigowa II était alors encore un "cul-de-sac" puisque le pont sur la Lobo, qui reliait Soubré à Buyo en passant par Petigowa II, n'était pas encore reconstruit. Les produits du marché s'adressaient donc uniquement aux villageois des environs immédiats.

semble bien l'emporter sur le niveau des prix puisque ceux-ci augmentant avec l'achalandage, nombre de villageoises s'y approvisionnent néanmoins. A ce titre, les marchés de Soubré-ville, et particulièrement le "Petit marché", sont les mieux placés de la région. Mais l'exemple de cette villageoise d'un campement de Zergbeu qui parcourt 11 km à pied pour vendre à Soubré, où elle est sûre d'avoir un meilleur prix qu'au marché de Yabayo, distant de seulement 6 km de Zergbeu, montre la complémentarité des rôles de Soubré-ville et de sa région. Une complémentarité qui, ici, met en valeur l'action déterminante des femmes. Mais dès que l'on sort des limites de la région, l'avantage de Soubré-ville s'estompe, et cette commerçante de San-Pédro préfère atteindre Zakowa pour acheter moins cher et donc parcourir 80 km de plus que si elle allait à Soubré.

La recherche d'indépendance des femmes

Nous ferons ici une moindre digression qu'à propos des marchés parce que je ne peux entreprendre une analyse détaillée de leurs motivations, ne les ayant pas explicitement recherchées. Cependant, il apparaît sans conteste que tout est prétexte à aller au marché, avec ou sans argent, pour "en faire" ou non, l'essentiel étant d'y aller et de rencontrer des amis, de la famille. Mais lorsqu'on vient du village, on ne peut aller à Soubré sans rien y apporter, ni en revenir les mains vides. C'est la raison pour laquelle toute occasion est bonne, pour l'une de cueillir, pour l'autre de cultiver quelques légumes, puis de les porter au marché afin de les vendre. Si la femme peut ainsi rapporter quelque argent, elle peut aussi de cette manière se libérer de l'emprise de son époux, qui pourrait, à son goût, apparaître trop exigeant ou trop parcimonieux (ne lui donnant pas assez au moment de la traite). Le rapport de force (ou de pouvoir) entre mari et femme se trouve de ce fait très sérieusement remis en question. Ce "mouvement" va dans le même sens que l'attitude des jeunes filles, de plus en plus nombreuses, qui refusent d'être dotées pour ne pas être contraintes de satisfaire tous les caprices ou le despotisme éventuels du mari. Le droit ivoirien interdit pourtant la pratique de la dot qui, en pays Bété, a toutefois gardé une certaine vigueur. Mais il arrive néanmoins que ce "mouvement" (produire pour vendre et s'émanciper) ne soit en fait qu'un premier pas qui conduise la femme à délaisser son foyer et à partir à l'aventure. Mais il faut ici distinguer l'attitude de la femme (Bété) originaire du village, de celle qui demeure en ville,

parce que leurs motivations diffèrent. Nous aurons l'occasion de mieux comprendre ce dernier point, notamment grâce à l'étude des chefs de famille de Soubré-ville.

LES CHEFS DE FAMILLE DE SOUBRÉ-VILLE

Il s'agit ici de produire une image socio-économique dynamique de la population de Soubré-ville. Les seules données disponibles au moment de l'enquête étaient fournies par le recensement de 1972 (celles du recensement de 1975 n'étaient pas encore dépouillées). Or nous savons que la population de Soubré-ville a crû de près de 30 % durant ces trois années (tableau n° 27, page 462). Il fallait dès lors disposer de données actualisées et sûres, que seule l'interrogation d'un échantillon de la population de Soubré pouvait donner, compte tenu des moyens dont nous disposions. La carte de "Soubré-mai 1977", où chaque maison est représentée, permettait de déterminer et de localiser notre échantillon de chefs de famille. Une première reconnaissance distinguait les maisons habitées de celles qui ne l'étaient pas (maisons vides, entrepôts, ateliers, bâtiments publics, cuisines, sanitaires). Les maisons habitées étaient dotées, sur la carte, d'un numéro d'ordre en vue de leur sélection. Une représentativité de 10 % devait être largement suffisante. Notons qu'il s'agit des maisons et non des chefs de famille, car certaines maisons en abritent parfois deux, parfois trois, selon les dimensions de la construction. Combien sont-elles dans ce cas ? On ne pourrait le dire avec précision puisque ce point n'a pas été noté avec rigueur. Mais même si 50 % des maisons étaient habitées par deux familles en moyenne, et les autres 50 % par une seule, près de 7 % de la population urbaine était touchée par notre enquête. Cette information manquant, les résultats seront appréciés en termes de pourcentages, par rapport à la population urbaine totale, et non en valeurs numériques. Le chiffre 9 fut tiré au sort et tous les numéros se terminant par 9 désignaient les maisons à enquêter. Celles-ci se répartissent d'une manière homogène parmi les quartiers : il n'est donc pas indispensable d'en présenter la dispersion spatiale. Au total 108 questionnaires furent remplis (19). Chacun

19. C'est en cela que Dibahi Nomo Marcel, Bété de Soubré, alors étudiant en Géographie à l'Université d'Abidjan, contribua du meilleur de lui-même à cette étude. Sans sa résolution, et son dévouement, il n'est pas sûr qu'elle eût abouti dans d'aussi bonnes conditions.

d'eux comprenait 40 questions, tantôt ouvertes, tantôt non. L'un des questionnaires figure en annexe, page 553. Les questions portaient sur l'origine du chef de famille, son installation (motif, ancienneté), la cellule familiale, la scolarisation des enfants, la résidence (quartier, mode d'occupation, qualité de l'habitat), les relations inter-ethniques (de voisinage et dans le mariage), l'attache à la région (y possède une maison, ou bien ailleurs), activités (de plantation ou autres), les revenus, et l'appréciation des besoins de la ville. Ces données, si elles sont a priori fort intéressantes, sont peu utilisables si des relations ou plutôt des corrélations ne sont pas recherchées entre elles, et donc entre les 108 chefs de famille interrogés. C'est ce que nous désignons par image socio-économique dynamique.

59 "caractères" ont été identifiés. Ils totalisent l'ensemble des caractéristiques propres, reconnues à chaque chef de famille. Chaque "caractère" regroupe dès lors les variétés (ou sous-caractères) qui s'y rattachent. Ainsi le caractère "Origine" désigne toutes les variétés d'origine discernées dans la population enquêtée.

La recherche des corrélations exigeait cependant de faire appel à une méthode d'interprétation des caractères qui, pour la circonstance, devaient être codifiés en termes de valeurs. La "matrice Bertin" répondait à toutes nos exigences (20). Il ne restait dès lors qu'à procéder à la codification des caractères, selon leur représentativité, ou leur fréquence, parmi l'ensemble des individus, pour identifier les individus, les uns par rapport aux autres.

Codification des 59 caractères des "108" chefs de familles de Soubré-ville

Le critère de la valeur attribuée repose sur la fréquence des cas et sur l'ordre hiérarchique : nombre, rendement, somme d'argent. Plus la fréquence est grande ou plus l'ordre hiérarchique est élevé, plus la valeur attribuée tend vers le noir. Et donc le blanc désigne la valeur zéro.

Les caractères dont le numéro est entouré d'un cercle sont ceux qui ont finalement été retenus parce qu'ils montrent une corrélation significative.

20. On se reportera au livre de Jacques Bertin : "La graphique et le traitement graphique de l'information", 1977, 277 pages, qu'aucune autre définition ne saurait remplacer.

Pays d'origine

1. Pays voisins : Côte d'Ivoire = 10, Guinée = 8, Haute-Volta = 6, Mali = 5, autres pays = 0.
- ②. Autres pays : Bénin = 10, Nigéria = 8, Sénégal = 6, Liban = 5, pays voisins = 0.

Appartenance ethnique

- ③. Groupe Krou : Bété = 10, Guéré = 8, Godié = 6, Krou = 5, Wobé = 3, autre = 0.
- ④. Groupe Mandé : Malinké = 10, Koyaka = 8, Yakouba = 6, Djimini = 5, Toura = 3, Mahou = 1, Sénoufo = 1, autre = 0.
- ⑤. Groupe Akan-Lagunaire : Baoulé = 10, Agni = 8, Yaouré = 6, Adioukrou = 5, Brignan = 3, Apollo = 1, autre = 0.
- ⑥. Guinée : Foula = 10, Malinké = 8, Fouta (Fouta Djallon) = 6, Guersé = 5, autre = 0.
- ⑦. Haute-Volta : Mossi = 10, Daffing (Dafing) = 8, Touthian (Toussian) = 6, Boussanga = 5, autre = 0.
- ⑧. Mali : Bambara = 10, Malinké = 8, Peul = 6, Maraka (Marka) = 5, Dioula = 3, autre = 0.
9. supprimé.

Conditions d'installation

10. Ancienneté d'immigration : 1 an = 0, 3 ans = 2, 5 ans = 5, 10 ans = 6, 15 ans = 8, + de 15 ans = 10, ivoirien = 0.
11. Ancienneté d'installation : idem à 10, mais "natif" remplace "ivoirien".
12. Motif d'arrivée : affectation = 10, offre d'emploi = 8, quête de situation = 6, quête de portion de forêt = 5, parents = 3, divers = 1, natif = 0.
13. Durée prévue de l'installation : toujours = 0, longtemps = 8, selon travail (patron ou affectation) = 6, ne savait pas (dont "parents" et "n'y avait pas pensé") = 5, partirait bientôt (ne pensait pas rester) = 2.

Situation familiale

14. Statut social : marié = 10, veuf = 7, séparé = 5, divorcé = 2, célibataire = 0.
- ⑮. Nombre d'épouses : 3 et + = 10, 2 = 5, 1 = 2, sans = 0.
16. Identité ethnique entre époux : identité = 10, identité et non identité = 7, non identité = 5, sans épouse = 0.
- ⑰. Nombre d'enfants : + de 8 = 10, de + 5 à 8 = 7, de + 2 à 5 = 5, de 1 et 2 = 2, sans enfant = 0.

Scolarisation

- ⑮. Indice de scolarisation : $\frac{\text{nombre d'enfants scolarisés}}{\text{nombre d'enfants scolarisables}}$:
- 1 à 0,8 = 10 / 0,5 à 0,4 = 7 / 0,3 à 0,2 = 5 / 0 = 2,
sans enfant scolarisable = 0 / ? = .

Type d'établissement

19. Primaire public		
20. Primaire mission catholique	5 enfants et +	= 10
	4 enfants	= 8
21. Ecole coranique	3 enfants	= 6
22. Public 1er degré	2 enfants	= 5
	1 enfant	= 2
23. Public 2ème degré	0 enfant	= 0
24. Supérieur		

Résidents

- (25). Nombre d'enfants résidant hors Soubré : + de 9 = 10, + de 4 = 7, de 2 à 4 = 5, 1 = 2, 0 = 0.
- (26). Nombre de personnes hébergées : + de 7 = 10, de 4 à 6 = 7, 2 et 3 = 5, 1 = 2, 0 = 0.

L'habitat

27. Quartier de résidence : Dioulabougou = 10, Worodougou = 8, Kennedy = 6, Soubouo = 5, Services (commercial et administratif) = 3, résidentiel = 1.
28. Qualité construction : en dur = 10, banco et tôle = 7, banco et papo = 5.
29. Statut d'occupation : propriétaire = 10, locataire administratif = 6, locataire = 5, à titre gratuit = 0.
30. Localisation du propriétaire : Soubré (ville et région + administration) = 2, reste du Sud-Ouest = 5, reste C.I. = 7, étranger = 10, inconnu = /.
31. Loyer payé/mois (F.CFA) : + de 30 000 = 10, + de 10 000 à 30 000 = 8, + de 5 000 à 10 000 = 6, + de 3 000 à 5 000 = 5, jusqu'à 3 000 = 2, propriétaire, administration, à titre gratuit = 0.
32. Loyers perçus/mois (F.CFA) : + de 25 000 = 10, de 13 000 à 25 000 = 7, de 6 000 à 12 000 = 5, jusqu'à 5 000 = 2, sans revenu locatif = 0.

Intégration sociale

33. Ancienneté de résidence dans les lieux : + de 13 ans = 10, de 6 à 13 ans = 7, de + 1 à 5 ans = 5, jusqu'à 1 an = 2.
34. Voisins et relation d'ethnie (voisins de cour, hormis la famille du chef de famille considéré) : personne = 0, de même ethnie seulement = 2, même ethnie + autre(s) = 5, autre(s) ethnie(s) seulement = 7 = ne connaît pas l'ethnie.

35. Nombre d'ethnies des voisins - ou distribution (homogénéité ou hétérogénéité) ethnique du voisinage, celle de la famille considérée incluse : personne, et sans différence = 0, 2 ethnies différentes = 2, 3 ethnies différentes = 5, 4 ethnies différentes = 7, 5 ethnies différentes = 10.
36. Mariage inter-ethnique (opinion sur) :
 partisan = 10, accepte toutes relations = 8, ne s'oppose pas = 6, sans s'opposer, voudrait voir la coutume respectée = 5, seulement avec Ivoiriens = 3, contre certaines ethnies du fait d'actes offensants = 1, à condition d'être musulman = •, contre les barrières religieuses = x.
37. Autres demeures dans la région (distance de Soubré) :
 + de 30 km = 10, de + 20 à 30 km = 7, de + 10 à 20 km = 5, de + 5 à 10 km = 3, jusqu'à 5 km = 1, sans autre demeure = 0.
38. Plantation de cacaoyers :
 + de 10 ha = 10, de 6 à 10 ha = 7, de + 3 à 6 ha = 5, de + 1 à 3 ha = 3, jusqu'à 1 ha = 1, sans = 0.
39. Plantation de caféiers :
 idem à 38.
40. Rendement des cacaoyères (kg/ha) :
 + de 1 000 = 10, de + 600 à 1 000 = 7, de + 400 à 600 = 5, de + 200 à 400 = 3, de 1 à 200 = 1, sans production = •, sans cacaoyère = 0.
41. Rendement des caféières (kg/ha) :
 idem à 40. •
42. Maison ailleurs (autre demeure hors de la région) :
 région d'origine = 10, autre région = 5, sans = 0.
43. Fréquence des séjours :
 1 fois par + de 5 ans = 1, 1 ou 2 fois/5 ans = 3, 1 fois/an = 5, 2 fois/an = 6, 3 fois/an = 8, + souvent = 10, sans = 0.

Situation économique

44. Activité du chef de famille (les planteurs qui exercent une autre activité sont inscrits pour celle-ci, leurs surfaces plantées et leurs revenus agricoles les feront apparaître en tant que planteurs) :
 agriculteurs = 10, artisanat = 8, commerce + transport = 6, administration = 5, employés du secteur privé = 3, divers (retraités, chômage, rien) = 0.
45. Revenu agricole du chef de famille (en F.CFA/mois) :
 + de 135 000 = 10, de 80 000 à 135 000 = 8, de 55 000 à 73 000 = 6, de 30 000 à 48 000 = 5, de 17 000 à 24 000 = 4, de 8 000 à 15 000 = 3, de 3 000 à 7 000 = 1, sans = 0.
46. Revenu urbain du chef de famille (de son activité à Soubré-ville) :
 idem à 45.

- (47). Revenu de l'épouse (la femme seule, sans époux, est donc le chef de famille) :
idem à 45.
- (48). Revenu de la famille (addition de 45, 46 et 47) :
idem à 45.
49. Insatisfait de son revenu (raisons évoquées) :
formation insuffisante = 10, situation de famille = 8,
maladie = 6, retraité trop tôt = 5, chômage = 3, satisfait = 0.
50. "Durera" à Soubré (durée envisagée de résidence à Soubré) :
"Selon patron" a été associé à "selon administration".
"Selon parent" a été ajouté à "ne sait pas" qui regroupe aussi "ne sait pas où aller". A "le plus longtemps possible" a été ajouté "tant qu'il y a du travail" et "si n'est pas expulsé". "Jusqu'à payer le transport", "partira bientôt" et "quittera dans deux ans" ne forment qu'un groupe.
restera définitivement = 10, restera le plus longtemps possible = 8, selon l'administration = 6, ne sait pas = 5, partira bientôt = 3.

Les besoins de la ville de Soubré (appréciation en 1977)

Infra et superstructure

51. Adduction d'eau = 10;
52. Voierie (dont toilettes publiques) = 10.
53. Logements = 10.
54. Ecoles (dont jardins d'enfants) = 10.
55. Mise en valeur du quartier Soubouo = 10.
56. Modernisation Hôpital = 10.
57. Terrain de sports = 10.
58. Construction d'un marché = 10. rien, ne sait rien = 0.

Activités économiques

59. Organisation du commerce ou amélioration de l'approvisionnement (dont produits vivriers et ciment) = 10, des emplois (dont scierie à Gbazébré) = 8, station d'essence = 6, plus de taxis = 5, réduire la cherté de la vie = 3, rien, ne sait pas = 0.

Services publics

60. Commissariat = 10, activités culturelles (dont relais de télévision) = 8, Soubré-Préfecture = 5, rien, ne sait pas = 0.

La codification nous contraint à niveler quelque peu les valeurs extrêmes de chaque caractère qui sont toujours regroupées avec des valeurs plus moyennes. Par exemple, le caractère "Nombre d'enfants" est doté de la valeur maximale pour tout chiffre supérieur à 8. Or trois familles ont respectivement 15, 16 et 18 enfants. Si cette information avait été retenue, et fait l'objet d'une sixième classe (voir n° 17 de la codification), elle n'aurait concerné que moins de 3 % de la population enquêtée et aurait nui à l'identification des classes, les unes par rapport aux autres, de chaque caractère.

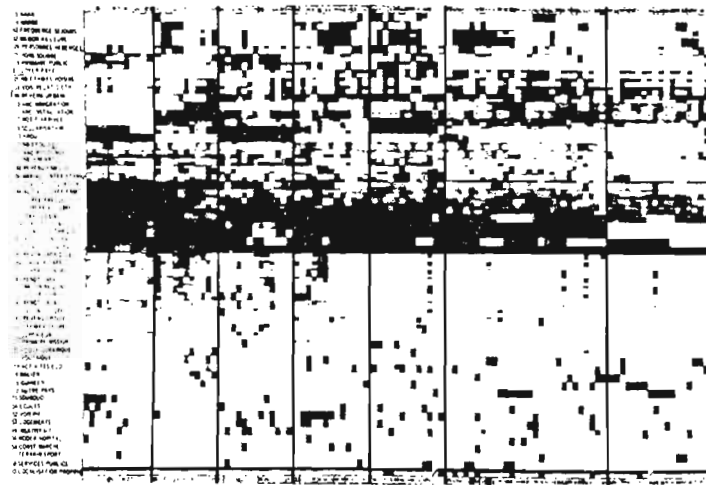
Une classification en cinq étapes a permis d'aboutir à une matrice simplifiée, ou "tableau d'interprétation". La matrice zéro nous fait malheureusement défaut. Elle présente une image confuse, à la manière d'un puzzle, où les individus sont alignés par ordre croissant de 1 à 108 sur l'axe des abscisses, en haut de la matrice, tandis que les caractères croissent de 1 à 60 (le n° 9, faisant double emploi, a été ultérieurement supprimé) de haut en bas de la matrice, sur l'axe des ordonnées.

Cette classification combine un "réflexe" visuel qui ordonne les valeurs-tons, puis un "réflexe" intelligent qui recherche les relations par thème. L'application de cette démarche permet de construire les six matrices successives ci-après. Les quatre premières matrices sont tellement réduites qu'il s'est avéré utile de les reproduire à nouveau, mais agrandies, en annexe, pages 556-559.

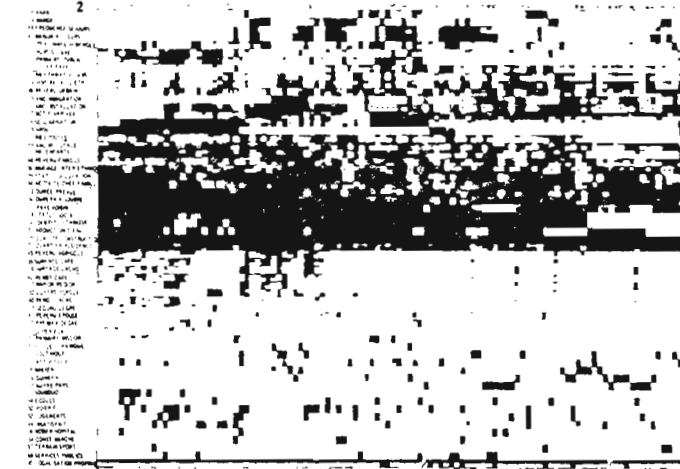
Nous avons commenté chaque matrice, mais très brièvement pour ne pas nous étendre sur des aspects purement méthodologiques. De plus, c'est davantage le processus qu'elles forment ensemble qui, ici, nous intéresse, plutôt que leurs caractéristiques respectives. Seul le tableau d'interprétation est commenté en détail pour montrer les corrélations. Il est clair que les résultats contenus dans ces matrices méritent un autre développement que les limites de cette étude nous empêchent d'aborder. Une prochaine publication devrait combler ce manque.

Rappelons que le principe de la classification des caractères de chaque matrice est de reconnaître des ensembles de valeurs-tons qui seraient homogènes pour un certain nombre d'individus. La relation "intelligente" entre les caractères n'est donc pas, dès le début, automatiquement recherchée.

1



2



3



4



Graphique n° 10

INTERPRÉTATION DES CORRÉLATIONS ENTRE LES CHEFS DE FAMILLE
DE SOUBRÉ-VILLE

5		A	B	C	D	E	F
		a	b		a	b	
1	a						a
	b						b
	c						c
2							2
3	a						a
	b						b
4	a						a
	b						b
	c						c
5							5

6		A	B	C	D	E	F	
		a	b		a	b		
ORIGINE	a Autres							a
	b Béré							b 1
	c Mandé							c
INTEGRATION REGIONALE								2
INTEGRATION URBAINE	attache ailleurs							a
	capacité d'accueil							b 3
NIVEAU ET MODE DE VIE	assise socio-éco.							a
	scolaires							b 4
	activité-habitat							c
AGRICULTURE								5

La recherche des corrélations

Matrice 1

- . On remarque tout d'abord une partie centrale très noire allant en dégradé de la gauche vers la droite.
- . Des groupes présentant des similitudes ont été mis en évidence grâce à des bandes noires verticales. On remarque des concentrations de tons noirs, blancs, ou grisés, en deux niveaux : d'abord à la base du premier tiers supérieur de la matrice, ensuite dans sa partie supérieure. Ces concentrations distinguent des groupes ethniques, des taux de scolarisation, la présence d'épouses plus ou moins nombreuses, l'envoi d'enfants (études) hors de Soubré, et l'existence ou non d'une maison hors de la région.
- . La partie grisée sous la partie noire centrale désigne les plantations de caféiers et de cacaoyers.
- . Tout en bas, un premier caractère - la "Localisation du propriétaire" - a été retiré parce qu'il ne montrait rien de significatif : les propriétaires résident dans leur quasi totalité dans la région du Sud-Ouest.

Matrice 2

La différence majeure avec la matrice 1 résulte du regroupement (raisonné) des deux "groupes" Bété (Krou), et de l'introduction du caractère "Quartier de résidence" (dont l'identification avait exigé une vérification supplémentaire). La partie "noire" centrale est de ce fait moins homogène et moins compacte que précédemment, au profit cependant du rapprochement d'autres thèmes : "Fréquence des séjours" - "Maison ailleurs" d'une part, l'existence de plantations d'autre part. On reconnaît nettement qu'une partie des chefs de famille d'origine Krou ne pratique pas l'agriculture.

Matrice 3

Les origines sont groupées dans la partie supérieure de la matrice, en tenant compte en premier lieu de la pratique ou non d'une activité agricole. Tous ceux qui tirent quelque profit de l'agriculture sont donc placés à gauche de la matrice, puis organisés selon leur appartenance ethnique ou leur origine. Les autres sont placés pareillement dans la partie droite de la matrice.

D'autres caractères sont relégués dans le bas de la matrice parce qu'ils ne montrent aucune corrélation significative, bien que plus nuancée que la seule localisation des propriétaires, notamment l'opinion des chefs de famille à l'égard des mariages inter-ethniques. On note à ce propos une certaine opposition tant du fait de critères religieux que du fait de comportements. Le caractère "Pays voisin" par contre aurait dû subir le sort du n° 9, puisqu'il s'avère superflu, lesdits pays étant déjà retenus. La "Qualité de la construction" ne montre non plus aucune corrélation intéressante : on savait déjà que les maisons du quartier Sobouo sont construites de banco et papo. La même déduction est faite à propos des insatisfaits qui, manifestement, ne sont pas assez nombreux pour être représentatifs. Par contre, l'adduction d'eau étant réclamée par la plupart, elle perd tout particularisme, en même temps que toute signification.

Matrice 4

La partie sans corrélation significative occupe désormais la moitié inférieure de la matrice. Y sont regroupés des caractères qui n'apportent rien de nouveau puisqu'ils ne font que confirmer des caractères plus forts déjà retenus. Ainsi, "Ancienneté d'installation", la "Durée prévue à Soubré", et "Durera à Soubré" désignent nécessairement une population allochtone ou étrangère déjà caractérisée par "l'Origine". De même, "l'Ancienneté d'immigration" est comprise dans la qualité d'étranger. Ce double emploi des caractères se reflète également dans le statut d'homme marié qui va toujours de pair avec le nombre d'épouses et/ou le nombre d'enfants. Le "Statut social" est donc lui aussi écarté de la partie significative de la matrice. D'autres caractères cependant, s'ils ne font pas double emploi, ne distinguent pas non plus des comportements spécifiques et, à ce titre, sont également relégués dans la partie inférieure de la matrice. C'est le cas notamment du "Quartier de résidence" qui montre seulement dans certains cas une distinction "ethnique" par quartiers. Que les Bété soient d'abord localisés dans le quartier Sobouo ne surprend personne, de même que les "Mandé" ("Dioula") soient davantage localisés dans le quartier Dioulabougou. Mais les autres quartiers, Dioulabougou inclus, abritent une population d'origines très hétérogènes, d'où une forte incidence sur les "relations d'ethnies du voisinage".

La partie centrale de la matrice est ainsi fort dégagée et montre plus nettement quelques caractéristiques : activité plus essentiellement

agricole pour les "Bété" - propriétaires de leur maison - scolarisant leurs enfants, ou plus mixte pour les "Mandé" et les étrangers, notamment.

Matrice 5

Tous les caractères sans corrélation significative ont été soustraits, et l'organisation des individus a été remaniée. Les chefs de famille sont toujours classés selon leur origine, mais en tenant compte non seulement de l'activité agricole, mais aussi de l'existence ou non d'une "Maison ailleurs" (hors de la région) et de la "Fréquence des séjours" qui y sont faits. Ainsi, le groupe Krou est à nouveau divisé. Celui qui est à moindre dominante Bété rejoint le groupe Mandé, dont le comportement est similaire sur ce point. Dans un même ordre d'idées, le groupe Akan rejoint celui des étrangers, auquel il ressemble par la composition de la famille.

Matrice 6 - ou Tableau d'interprétation

Elle est la transcription simplifiée et schématisée de la Matrice 5, en vue de mettre en évidence les corrélations les plus importantes pour les interpréter. La lecture des deux matrices doit donc se faire simultanément. Leur construction a été prévue à cet effet.

Les caractères sont répartis par thèmes en cinq groupes et huit sous-groupes. Chaque division équivaut aux nombres de caractères correspondants de la Matrice 5, à l'exception du groupe "origine". Le groupe Akan, se "comportant" souvent d'une manière similaire à celui des étrangers, a été associé aux étrangers pour ne former qu'un sous-groupe équivalent à celui des "Bété", comme à celui des "Mandé". Les "Bété" sont évidemment ceux qui étaient précédemment désignés en tant que Krou. Les "Mandé" sont ici uniquement ivoiriens ; ils se distinguent des étrangers qui, pour certains d'entre eux, sont aussi "Mandé". Les tons grisés ne comptent plus pour la désignation de l'origine car seule l'appartenance - oui ou non, noir ou blanc - aux "Mandé", "Bété" ou "autres" est retenue.

L'intégration régionale associe des caractères qui n'ont apparemment pas de thème commun mais qui, ensemble, dénotent une intégration à la région, notamment du fait de revenus agricoles (et de la pratique de l'agriculture : le groupe 5) et celui de posséder une maison dans la région (hors de Soubré-ville). La présence, dans cette rubrique, de "Loyers perçus", nécessairement à Soubré-ville, donne à penser que l'intégration

régionale favorise dans certaines conditions une intégration urbaine. C'est sans conteste une toute première conclusion que nous livre la Matrice 6.

L'intégration urbaine est aussi un titre équivoque parce qu'il ne concerne presque exclusivement que la population allochtone et étrangère. Cela signifie-t-il que les Bété ne sont pas intégrés à Soubré-ville ? Ayant une forte assise régionale, ils ont a priori moins besoin de s'affirmer dans leur ville, au sens où ce n'est pas pour eux un impératif de sécurité. Mais nous compléterons ce point ultérieurement. L'autre paradoxe de "l'intégration urbaine" est qu'elle associe en les conciliant les "attaches ailleurs" avec la "capacité d'accueil". Mais c'est un paradoxe superficiel car le citadin est toujours moins stable, moins enraciné que le rural autochtone. Il a donc besoin d'entretenir des liens avec son "pays" d'origine, pour des raisons culturelles, affectives et de sécurité. Mais il intervient aussi comme "tête de pont" d'un courant migratoire en favorisant la venue de parents, grâce à sa capacité d'accueil. Celle-ci varie selon le revenu urbain, le loyer payé et donc le nombre de personnes hébergées.

Le niveau et mode de vie est composé de trois sous-groupes, dont le premier, le plus complexe, ressemble au groupe 2 "intégration régionale". "L'assise socio-économique" est définie par l'ancienneté de résidence qui autorise souvent un certain niveau de revenus qui permet d'épouser plusieurs femmes et d'envoyer des enfants hors de Soubré, soit dans de meilleures écoles, soit dans le cadre national d'échange et d'affectation des élèves du secondaire, soit chez des parents. Les "scolaires" ou "nombre d'enfants" et "taux de scolarisation" sont la conséquence directe de "l'assise socio-économique", tout comme "l'activité du chef de famille" et le "statut d'occupation de l'habitation".

"L'agriculture" est, on le sait déjà, la pratique de cultures commerciales : café et cacao. Notre questionnaire montre ici une lacune puisque nous aurions pu aussi y porter les plantations de palmiers à huile. Mais cette culture étant pratiquement interdite (en 1977) aux autochtones, rares seraient les citadins concernés. Au plus avons-nous noté qu'un instituteur soubréen, originaire d'Okrouyo, y a des plantations (page 357).

Les individus sont divisés en six groupes et quatre sous-groupes, de A à F, selon les critères : d'origine, la pratique ou non de l'agriculture, l'existence ou non d'une maison ailleurs, la fréquence

des séjours qui y sont faits, ainsi que la composition de la famille.

Le groupe B est composé de deux sous-groupes qui différencient les origines : "Bété" et "autres". Le groupe D est également composé de deux sous-groupes qui diffèrent entre eux par le nombre d'enfants et le taux de scolarisation.

L'interprétation des corrélations

Les 108 chefs de famille recensés se répartissent entre 22 Mandé (ivoiriens), 32 "Bété" et 54 "autres", soit respectivement et dans le même ordre : 20 %, 30 % et 50 % de la population totale (21).

On retiendra en premier lieu l'origine des chefs de famille et la pratique d'une activité agricole, soit les colonnes A et B.

Les 39 chefs de famille citadins-plantateurs, soit 36 % du total, se répartissent entre 9 Mandé (ivoiriens), 18 "Bété" et 12 "autres", soit respectivement 41 %, 56 % et 22 % de chacun de ces groupes.

Si les "Bété" sont presque exclusivement des plantateurs (4.c.B.b.), les "autres", et plus particulièrement les Mandé (ivoiriens), exercent souvent également une autre activité (commerce ou artisanat). Les revenus agricoles de ces derniers apparaissent légèrement supérieurs à ceux des "Bété". Ils jouissent donc aussi de revenus urbains, dont des revenus locatifs, contrairement aux "Bété" (2 et 3.b.). Mais ces derniers "investissent" beaucoup plus dans la scolarisation de leurs enfants (4.b.) que les "autres" et que les Mandé (ivoiriens) qui, par contre, hébergent plus souvent des parents que les "Bété" (3.b.). Les "Bété" ont également dans de grandes proportions des enfants hors de la région de Soubré (4.a.), cela contrairement aux deux autres groupes. La femme "Bété" n'est pas commerçante comme son homologue Mandé (ivoirienne) (groupe 2). Aussi ne contribue-t-elle pas individuellement à accroître le revenu familial qui est le plus faible des trois groupes. Compte tenu du niveau de leurs

21. Cette distribution, selon l'origine, n'est sans doute pas absolument rigoureuse, car lorsque le chef de famille d'une maison à enquêter était absent, on s'adressait à la maison la plus proche. Dibahi Nomo Marcel étant lui-même Bété de Soubré, il est possible que les Bété furent ainsi involontairement favorisés. Dans le tableau n° 27, p. 462 la population Bété de Soubré-ville ne représentait, en 1975, que 14,5 % de la population urbaine. Mais l'estimation de 900 Bété était bien appréciée comme un minimum. Leur représentation, en 1977, se situait très vraisemblablement entre ces deux valeurs, soit de 20 à 25 % de la population urbaine.

revenus, les "Bété" jouissent nécessairement d'une aide extérieure, venant de parents installés dans la capitale, qui financent, au moins en partie, la scolarité des enfants.

Le groupe des "citadins-planteurs" (A et B) révèle trois types de comportements :

- celui des Mandé (ivoiriens), auquel s'associent également quelques "autres" (colonne A), qui sont intégrés dans la région, tout en étant attachés (maison, séjours) à leur "pays" d'origine qu'ils soutiennent en servant à l'occasion de "tête de pont" à l'émigration de leurs parents. C'est aussi pour cela qu'ils ont développé leur assise économique.
- celui des "autres" (colonne B.a.), qui sont intégrés dans la région, subviennent à leurs besoins, mais ne dispensent pas d'aide (ou très peu) à leur région d'origine et n'entretiennent plus (ou presque plus) de relations avec elle (ils n'y possèdent point de maison et n'y font pas de séjour). L'absence d'intégration urbaine les fait se tourner résolument vers l'agriculture, donc plus vers la région que vers la ville.
- celui des "Bété" (colonne B.b.), qui sont naturellement bien intégrés dans la région, et n'éprouvent pas le besoin d'être intégrés dans la cité (3.a.-b.). Mais ils dépendent de l'extérieur, notamment pour l'entretien et la scolarisation de leurs enfants qu'ils considèrent comme prioritaires (4.a.-b.).

Le groupe des chefs de famille citadins-non planteurs (les colonnes C, D, E, F) représente donc 64 % de la population enquêtée. La distribution selon l'origine y est moins uniforme que pour le groupe des citadins-planteurs. Nos interprétations n'en seront que plus nuancées. On reconnaîtra d'abord chacun des groupes de C à F pour ensuite apprécier ressemblances ou différences.

Le groupe C est constitué de "Bété" qui sont moins souvent propriétaires de leur maison que les "Bété" planteurs, mais qui, lorsqu'ils le sont, jouissent en plus de revenus locatifs. Moins intégrés dans la région, ils assurent une plus grande capacité d'accueil. Fonctionnaires, retraités, artisans ou commerçants, ils ont généralement des revenus supérieurs à ceux des "Bété" planteurs. Comme eux, ils s'attachent à scolariser leurs enfants.

Le groupe D est un mélange "d'autres" (Akan), de Krou et de Mandé (ivoiriens). Il est caractérisé par de fortes attaches ailleurs et par

l'absence d'intégration régionale. Le sous-groupe D.a. montre un fort taux de scolarisation. Les chefs de famille sont presque tous des fonctionnaires, dont les revenus sont "élevés", davantage qu'en D.b., où les chefs de famille sont en bien moindre proportion des agents de l'Etat.

Le groupe E est composé "d'autres" et de Mandé (ivoiriens). Il diffère du sous-groupe D.b. par moins d'attaches ailleurs, par un revenu un peu supérieur dû à une activité artisanale ou commerciale, par une moindre capacité d'accueil (un grisé plus léger aurait marqué le nombre peu élevé de personnes hébergées), et par un habitat occupé à titre gratuit dans une proportion presque double.

Le groupe F comprend principalement des "autres" et quelques rares Krou. On y remarque une très forte proportion de célibataires, signalée par l'absence de scolaires (4.b.F.). Ils ont très peu d'attaches ailleurs, et leur capacité d'accueil, comme leur assise socio-économique, sont moindres que dans le groupe E (un grisé plus léger aurait marqué la différence). Les Akan et les Krou sont fonctionnaires, tandis que les "autres" (étrangers) sont commerçants ou encore artisans. Leurs revenus sont toutefois peu élevés; heureusement que nombre d'entre eux n'ont pas de loyer à payer.

Les "Bété" du groupe C diffèrent de leurs "parents" planteurs surtout par l'intégration régionale, la capacité d'accueil, et le statut d'occupation. Mais il en est d'autres (plus généralement Krou que Bété) dans les groupes D et F qui ressemblent plutôt aux Mandé (ivoiriens) ou aux "autres" (Akan).

Les données des autres groupes, de D à F, varient davantage, selon l'activité du chef de famille, la composition de sa famille et l'ancienneté de résidence, que selon son origine. Ainsi, si le chef de famille est fonctionnaire et qu'il a des enfants, ceux-ci seront plus fréquemment scolarisés que les enfants de commerçants ou d'artisans, par exemple. Le nombre d'enfants et même le statut social du chef de famille dépendent très souvent de l'ancienneté de sa résidence ou de son installation. C'est avec elle que vient la sécurité et le mariage. Si nous avons pu établir une pyramide des âges des chefs de famille, et ce pour chacun des groupes, nous aurions très certainement vu que l'âge moyen décroît du milieu vers la droite de la matrice. Les chefs de famille concernés, soit les groupes E et surtout F, sont incidemment en majorité des "autres" (étrangers) qui sont les moins mariés - ont le moins d'enfants - et sont installés depuis relativement peu de temps.

Quelques conclusions complémentaires et globales

- . L'intégration régionale, qui dépend de la pratique de l'agriculture, favorise l'intégration urbaine des chefs de famille dont l'activité ne se limite pas à l'agriculture. On trouve parmi eux des Mandé (ivoiriens) et des "autres" (Voltaïques).
- . Si les chefs de famille n'ont pas d'autre vocation que de planter, ils ne sont pas intégrés dans la cité : ils y résident soit "par accident", soit par commodité. C'est le cas des "autres" et - momentanément - celui des "Bété". Les "autres" sont du reste venus essentiellement pour y mettre en valeur une portion de forêt. Parmi les "Bété", on reconnaît des "villageois" de Gbazébré et de Digbayo dont les villages ont été regroupés à Soubré pour former le quartier Sobouo en 1964. Leur faible intégration à la vie urbaine montre que le regroupement à Soubré n'a pas été réalisé, à l'époque, avec l'entier consentement de tous puisque leur mode d'existence a, depuis et dans l'ensemble, très peu changé. La raison ? Parce qu'ils ont attendu que les promesses formulées au moment du regroupement soient tenues, à savoir , le lotissement du quartier Sobouo, la construction d'une école et l'installation d'une scierie qui devait créer des emplois. En tant que "maîtres de la terre" - selon la tradition, l'espace de Soubré-ville leur appartient - ils considèrent que la ville doit venir à eux et non eux à la ville (s'urbaniser d'eux-mêmes). Cela explique un certain immobilisme de leur part. Ils n'ont cependant pas, à proprement parler, pour seule vocation que de planter. Ils attendent que les conditions soient meilleures. Ils s'y préparent du reste en assurant la scolarisation de leurs enfants. Cela contredit l'idée que les Bété n'ont pas besoin de s'intégrer à la ville. Au contraire, leur attente devrait les conduire à une réelle participation aux affaires de la ville.
- . Les "Bété", qu'ils soient planteurs ou non, ont un comportement caractéristique de celui des fonctionnaires qui scolarisent leurs enfants.
- . Le citadin-non planteur, comme le citadin-planteur qui a une autre activité, servent de "têtes de pont" migratoires du fait de leur capacité d'accueil.
- . Les attaches ailleurs viennent compléter la capacité d'accueil de ceux qui ont des revenus suffisants pour entretenir un réseau de relations, sauf pour les "Bété" qui, issus de la région, n'en ont pas besoin.

CONCLUSION

Il n'est nul besoin de réaffirmer l'existence d'un lien de réciprocité extrêmement étroit entre la région et Soubré-ville. Le processus d'urbanisation, de part et d'autre, a montré à la fois la similitude et la complémentarité des situations.

Nous avons d'emblée posé trois questions à propos des centres semi-urbains et urbains (page 443) :

1. Qu'en attendent les Bété de Soubré ?
2. Quelle est leur contribution ?
3. Quels rôles ces centres sont-ils amenés à jouer ?

Les réponses à ces questions ont été déjà formulées en grande partie. Mais il convient de les organiser pour mieux montrer ce qu'elles portent et peut être ainsi en dégager les éléments clef. Nous conserverons pour la circonstance cette progression en trois points.

Qu'attendent les Bété de Soubré du processus d'urbanisation ?

On remarque en premier lieu des réticences à l'égard de la modernité. Elles sont mises en évidence par les contradictions qui opposent les propositions des cadres de la région aux valeurs et aux moyens d'existence "traditionnels" des villageois. Du fait de ces réticences, les regroupements de villages ne sont réalisés que partiellement, ou bien le dynamisme qui en émane n'est pas à la hauteur des espérances. Ainsi, en 1977, Guédéyo I n'avait pas été réinstallé à Ottawa; les Logbohéwa et les Logbotrwa n'avaient pas intégré Mayo; les Yakolidabouo qui avaient rejoint les Yakoyawa n'avaient pas réintégré Yakolidabré; les moyens ont manqué à Bagoliéwa pour accueillir également le village Mahiéwa; Digbayo et Gbazébré ont plutôt fait preuve d'immobilisme que de dynamisme dans leur intégration à Soubré-ville.

Lorsque les réticences sont surmontées, le processus d'urbanisation est effectivement porteur d'attentes. Elles s'expriment par le besoin de faire disparaître des traces d'extériorité à la région, de clore un ancien conflit, de se libérer d'une union de circonstance, de rehausser le statut grâce au lotissement - moderne - synonyme de progrès.

On est sans doute surpris par la contradiction qui apparaît entre les réticences à l'égard de la modernité d'une part, et la recherche du progrès d'autre part. Mais l'explication sera donnée par la définition de la contribution des Bété au processus d'urbanisation. Une autre attente

existe aussi dans et par ce processus, celle qui s'exprime par la recherche d'indépendance des femmes. On a vu grâce aux taux de scolarisation que la fille est défavorisée par rapport au garçon. Cet état de fait rappelle une discrimination des droits, et donc des pouvoirs, de la femme par rapport à l'homme, déjà reconnue par une répartition des tâches inégale entre eux (page 210). Que la femme Bété citadine ne soit pas commerçante ne choque pas puisqu'elle n'a, a priori, rien à vendre, contrairement à la femme Bété du village, à moins que son mode de vie soit resté identique. Le commerce n'étant pas une activité habituelle au Bété, la femme Bété n'est pas tentée de l'exercer, comme la femme Mandé. Mais Soubré-ville apparaît très vite à la femme Bété presque aussi fermée que son village. Aussi, pour gagner en indépendance, lui faut-il toujours aller quelque part, même si elle va d'abord à son village d'origine pour y entretenir ses liens de parentés qui lui assureront la sécurité en cas de difficulté (22). Cela explique la très grande mobilité des Bété et en particulier des femmes, qui ne vont donc pas seulement au village ou à Soubré, mais aussi ailleurs et même à Abidjan. Il lui faut alors gagner quelque argent pour payer son voyage, au grand bénéfice des transporteurs routiers.

Quelle est la contribution des Bété de Soubré au processus d'urbanisation ?

Elle a tout d'abord été à la mesure de ce qu'on attendait d'eux, ou de ce qu'on pouvait attendre d'eux. Si leur comportement a ensuite déçu les planificateurs, c'est parce que tous les engagements contractés à l'égard des villageois n'ont pas été tenus. Une méprise - involontaire - a en effet longtemps subsisté et subsiste peut-être encore car, pour le

22. A titre d'exemple, il a été noté que les 49 femmes (grand'mères, mères ou épouses dont certaines étaient déjà décédées) de Logboayo proviennent de 30 villages autochtones (27 du pays Bété de Soubré et 3 des régions limitrophes : Bakwé, Buyo et Issia), soit de 12 tribus sur les 18 de la région de Soubré. Parallèlement, 30 femmes de Logboayo étaient mariées dans 24 villages différents (18 en pays Bété de Soubré, 3 dans la région d'Issia, 1 en pays Bakwé, 1 dans la région de Daloa et 1 à Soubré-ville à un Dioula), soit dans 11 tribus parmi les 12 tribus précédemment reconnues. On constate à cette occasion que le village de Logboayo "produit" nettement moins d'épouses qu'il n'en reçoit (sauf omissions possibles pour la génération des grand'mères), mais que leur "gestion" est parfaitement équilibrée entre villages et tribus à l'exception de quatre cas. On note aussi très nettement l'importance du réseau d'alliances ainsi contractées et le lien qui unit, de ce fait, tous les Bété de Soubré.

"développeur", ce sont les grands aménagements (blocs culturels, plantations villageoises, etc...) qui devaient permettre le financement des infra et superstructures promises (écoles, dispensaires, puits, voieries), possibles seulement dans de grands villages (pages 444 et 448). Les villageois, quant à eux, les attendaient - comme premier gage de bonne volonté des autorités - immédiatement après leur déplacement et regroupement. Ne s'étaient-ils pas assez engagés en étant prêts à aborder l'inconnu jusqu'à remettre en question une part non négligeable de leurs valeurs ? D'abord confiants, ils sont ensuite devenus réticents. Et certains, comme les Digbayo et les Gbazébouo, attendaient encore (en 1977), que leur soient donnés les moyens d'être reconnus par tous comme étant les "maîtres de la terre" pour participer aux affaires de la cité et de la région selon la place qu'il leur revient. Ils s'y préparaient en scolarisant leurs enfants.

La contribution des Bété de Soubré au processus d'urbanisation est valorisée par des réalisations de premier ordre dans un très court laps de temps. Cependant ces réalisations ont mêlé l'intervention de l'Etat, les populations Bakwé, allochtone et étrangère de Soubré, les cadres comme les villageois et les citadins Bété. La première de ces réalisations est la prodigieuse expansion de Soubré-ville qui, en vingt ans, a vu son espace bâti multiplié par trois, sans compter une très forte densification dans au moins trois quartiers sur six. Parallèlement à la croissance de Soubré-ville, de nombreux villages-centres se sont étoffés, tant en population qu'en constructions, même si le regroupement villageois qu'ils ont amorcé n'est, dans la plupart des cas, pas achevé. Parmi eux, les villages "modernes" Mayo, Yakolidabré et Bagoliéwa contribuent à affirmer la place de la région de Soubré sur le plan national. Tout cela a bien entendu été possible grâce au tracé de nombreuses pistes, à la construction du pont de Soubré qui est l'un des grands ouvrages d'art de la Côte d'Ivoire, au bitumage de deux grands axes qui ouvrent franchement Soubré à l'ensemble du pays, mais aussi aux "développeurs de l'intérieur", artisans, transporteurs, commerçants, vendeuses aux marchés : les fournisseurs de la ville et de la région. La prochaine réalisation d'envergure doit être, on le sait, la construction du barrage de Soubré, sur le Sassandra, aux chutes Nawa, qui devrait faire accéder la ville et la région de Soubré à une nouvelle étape de développement.

Quels rôles ces centres sont-ils amenés à jouer ?

On a reconnu au regroupement villageois trois vocations :

- améliorer les conditions d'existence des populations,
- freiner l'exode rural en créant des conditions attractives pour les jeunes (23),
- contribuer à l'accroissement de la production nationale grâce à l'introduction des grands aménagements, permettant ainsi la dotation d'équipements sociaux.

Une quatrième vocation est sous-jacente aux trois premières, elle est la création de pôles micro-régionaux, constituant de nouvelles zones d'influence, renforcées à l'occasion par l'attribution du statut de sous-préfecture.

Quant aux fonctions de Soubré-ville, elles sont remplies de prime abord par les secteurs public, artisanal et commercial. Cependant, si l'importance de la fonction d'accueil aux "scolaires" de la région a été mise en évidence, elle induit une autre fonction non moins importante, celle de l'investissement foncier à Soubré-ville par les villageois de la région. La priorité que les Bété, en particulier, accordent à la scolarisation de leurs enfants, les conduit à établir une base d'accueil à Soubré-ville. Ils répondent également ainsi à l'appel des cadres et intellectuels de la région qui encouragent aussi la construction de Soubré-ville. Les cadres voient en effet dans cette expansion le moyen d'affirmer la présence Bété à Soubré-ville, en même temps que l'entité des Bété de Soubré sur le plan national. Cette dernière est du reste renforcée par l'accession de la sous-préfecture de Soubré au rang de préfecture, égalant ainsi la position de Gagnoa et de Daloa, soit les deux autres groupes qui composent avec Soubré le grand groupe Bété. Mais cette intégration villageoise à Soubré-ville, par la construction d'habitations, est restée spontanée, non canalisée et non soutenue, au moins jusqu'en fin 1977. De

23. L'exode rural est le point qui a sans doute été ici le moins bien cerné. Nous l'aurions mieux fait si nous n'avions pas égaré les notes indispensables à l'établissement de la pyramide des âges du village Logboayo, que nous avons relevées, à titre d'exemple. Les âges des chefs de famille ont néanmoins pu être reconstitués et, donnent, pour 20 hommes présents : 3 pour la tranche d'âge de 20 à 25 ans, 1 de 25 à 30 ans, 8 (dont 2 infirmes) de 30 à 35 ans, 2 de 35 à 40 ans, 1 de 40 à 45 ans, 2 de 45 à 50 ans, 2 de 50 à 55 ans et 1 de 55 à 60 ans. Si ces éléments sont insuffisants pour établir un jugement global, on ne peut s'empêcher d'estimer que la faible présence relative d'hommes de 20 à 30 ans suggère un exode des jeunes.

plus, la réglementation du lotissement urbain exige qu'au moins le soubassement des maisons soit élevé dans un délai de trois ans au maximum à dater de l'acquisition du lot, sinon le terrain est repris sans indemnisation. Il résulte, et du mouvement spontané, et des règles d'urbanisme, que de nombreuses maisons demeurent inachevées. Elles symbolisent en fait une modernité mal intégrée. La modernité est bien le "moteur" de la construction, mais les prévisions comme la gestion des dépenses et des travaux demeurent aléatoires.

Par son développement, Soubré-ville apporte aussi à sa région et au monde rural en suscitant et en drainant une production vivrière. La hiérarchisation des marchés de brousse et des marchés de ville montre également que la concurrence est payante et appréciée des villageoises – productrices-vendeuses hebdomadaires.

Si l'on perçoit comme un bourdonnement d'activités, celles-ci s'accompagnent cependant de nombre d'hésitations, de faux pas et d'actes manqués. Au point où l'on en vient tout de même à se demander si ces rôles (ou ces fonctions) sont effectivement viables. Cela revient à poser la question : Le développement en pays Bété de Soubré est-il viable ? Une réponse à cette question ne peut être envisagée sans que l'on reprenne les conclusions des autres parties de notre étude. Le cadre de la conclusion finale est pour cela plus approprié. Les derniers éléments ci-dessus pourront aussi y être considérés sous un autre éclairage.

CONCLUSION GÉNÉRALE



20 - Tradition et modernité.

Il n'est pas question de reprendre ici tous les points qui ont été abordés ou débattus dans cette étude. Les principaux ont du reste été rappelés dans les conclusions respectives de chacune des parties (1). De plus, nombre d'entre eux se retrouvent dans un article essentiel de Gilles Sautter (2). On gagnera à s'y reporter, évitant ainsi des redites, mais élargissant - ou rattachant - aussi la problématique du développement rural à d'autres régions tropicales d'Afrique et de Madagascar. La recherche d'une réponse à l'interrogation : "Le développement en pays Bété de Soubré est-il viable ?" offre l'occasion, par ailleurs, et de présenter une courte synthèse finale et de confirmer la démarche suivie au cours de cette étude, ceci non pour elles-mêmes (la démarche et l'étude), mais pour la finalité déclarée - donc visée - de toute opération de développement : améliorer les conditions d'existence des populations concernées.

Pour mieux discerner ce que nous recherchons, quoi de mieux que de nous laisser porter par les mots ? Un développement viable, qu'est-ce au juste ? Au terme "viable", le Robert donne : "Qui présente les conditions nécessaires pour durer, se développer". Il ne s'agit donc pas ici seulement de savoir si la vie des réalisations sera de courte ou de longue durée, mais également si lesdites réalisations seront ou non porteuses d'autres réalisations, du fait d'une évolution de l'attitude des populations et/ou d'un effet multiplicateur (économique). Puisque nul n'est contraint à s'engager dans le nouveau processus, la durée reflétera l'acceptation, donc l'adéquation des propositions aux (nouveaux ?) besoins des populations intéressées. Au contraire, la non pérennité signifiera l'incompatibilité entre moyens et besoins. Notons que l'absence de contrainte, au moins depuis la fin des années soixante, n'efface pas, a priori, les effets d'ac-

-
1. Soit, pour "Le monde Bété" - "L'analyse des chroniques villageoises" (pages 194-197), "Les autres sources" (pages 233-242) -, pour "Le développement agricole" - "L'Opération SODEPALM" (pages 373-383), "L'Opération SATMACI" (pages 429-435) -, pour "Le processus d'urbanisation" (pages 508-512).
 2. "L'aménagement, pour qui ? pour quoi ? "Dirigisme opérationnel" et stratégie paysanne, ou l'aménageur aménagé", in "L'espace géographique", n° 4, 1978, pp. 233-243.

tions coercitives qui ont, même indirectement, débouché sur le processus en cours. Ainsi, l'adéquation ci-dessus révèle que l'impact éprouvé des actions coercitives a été dépassé, contrairement à ce qui prévaut en cas d'incompatibilité. Quant aux effets économiques de l'ensemble des actions de développement entreprises dans la région, ils ne pouvaient être appréciés du fait de nos options de départ. Aucune comparaison n'est dès lors possible avec l'évaluation prospective - pour 1990 - qu'a faite Pierre Thenevin pour l'ensemble du Sud-Ouest (3). Nous nous sommes limité, pour ce qui nous concerne, à une appréciation intuitive du sens du mouvement, aidé en cela, notamment, par deux évaluations sectorielles de revenus en 1985 (pages 336 et 435).

LE DÉVELOPPEMENT EN PAYS BÉTÉ DE SOUBRÉ EST-IL VIABLE ? OU DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ À LA PARTICIPATION

On ne peut dissocier le développement actuel de celui que connut la région à l'époque coloniale, comme peu après l'Indépendance. On ne peut non plus détacher les attitudes vécues aujourd'hui de celles qui les ont introduites, comme de celles qui les ont fait naître. La durée passée n'est-elle pas garante de la durée à venir ?

Insécurité et angoisse

S'il y a insécurité, l'univers Bété est bloqué. Mais c'est l'un des traits communs à tous les peuples. Ceux de la forêt sont cependant plus "favorisés" : les arbres ne cachent-ils pas tous les dangers ? Par l'établissement d'alliances et le culte des génies, ils sauront se protéger. C'est ce qu'ont toujours fait les Bété. Mais cette quête de

3. In "Méthodologie de la planification. Utilisation d'un modèle pour la planification régionale - application d'un modèle élaboré par la B.I.R.D. au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire", in "République Française, Ministère de la Coopération", 1978, 112 pages. Il est sûr que cette étude mérite d'être reprise, aussi pour démontrer que le facteur "socio-culturel" trouve encore très mal sa place dans une équation économétrique. Les très longs développements qui ont été nécessaires pour reconnaître et les comportements et les motivations des planteurs de palmeraies villageoises, dans l'opération SODEPALM, sont, à ce propos, très révélateurs.

sécurité les pousse aussi à quelques extrémités pour faire la preuve, à soi-même ou aux autres, de l'absence de peur. Viennent ainsi les défis, qui prennent parfois l'allure de suicides du fait du risque physique encouru ou de la sanction sociale qui frappe toute infraction aux règles prescrites. C'est à ce prix qu'est préservé l'équilibre et donc la vie du Grigbeu. Chacun doit donc s'y plier. Le monde (l'univers, les forces de la nature) est alors maîtrisé (fait don de ses faveurs) et les Bété peuvent s'exprimer et se reproduire (et reproduire leurs valeurs). Si l'insécurité apparaît, l'équilibre s'effondre jusqu'à ce que de nouvelles alliances ou de nouveaux génies aient pu rassurer. Si l'insécurité persiste, l'univers Bété se tait : "Le sacré se manifeste beaucoup moins dans le quotidien depuis l'entrée en scène de la colonisation" (page 194). Et ce silence traduit une opposition entre le monde (Bété), connu, donc sécurisant, et le monde étranger, inconnu, angoissant parce que venant perturber l'équilibre. L'étranger établit deux marques, l'une au village en imposant puis en suscitant les créations de plantations, l'autre en ville, du fait de l'établissement d'un centre urbain. Ainsi l'opposition s'établit - schématiquement - à deux niveaux : forêt-plantation (ou nature-culture) et village-ville. Lorsque la culture rentre dans la nature et qu'on ne peut plus la cantonner, l'angoisse est partout (4). Qu'en résultent des bouleversements au sein du Kossouyowou, ce n'est qu'une conséquence logique. Que les réalisations ne soient pas en rapport avec les prévisions des "aménageurs", cela dénote par contre une inconséquence, mais qui est inhérente au mode d'intervention.

Quatre politiques de "développement" ou modes d'intervention successifs (5).

Il y en eu des étapes de "développement" franchies depuis les déplacements autoritaires de villages en bordure des nouveaux axes à tracer

-
4. La formulation de l'opposition "nature-culture" est de Suzanne Platiel, que je remercie vivement pour cette contribution. Le "transport" de ce phénomène des Samo de Haute-Volta aux Bété de Soubré ouvre, à n'en pas douter, vers d'autres applications à d'autres peuples.
 5. Appliqué à la période coloniale, le terme "développement" est d'un emploi très délicat car les colonies furent tantôt "exploitées", tantôt seulement "mises en valeur".

par les populations touchées - l'une des toutes premières conséquences de la conquête coloniale - jusqu'aux regroupements villageois et à l'expansion urbaine - des débuts de l'Administration centrale à nos jours. C'est l'opposition "village-ville" précédemment évoquée. Elle a bien sûr sa corollaire "forêt-culture" qui va de l'obligation de planter des cacaoyers au recrutement de planteurs volontaires de palmiers à huile, de cacaoyers et de caféiers. Les premières étapes, à l'époque coloniale, reposaient sur l'autoritarisme et la coercition. Le régime de faveur accordé aux planteurs européens, comparé à celui des planteurs africains, l'atteste aussi d'une certaine manière. Puis, de l'Indépendance à la fin des années soixante, les étapes étaient marquées par une incitation plus ou moins soutenue des populations à réaliser ce qu'on attendait d'elles. L'incitation est sans doute à mi-chemin entre la coercition et le libre choix. En effet, si les villageois n'étaient pas contraints "manu-militari" de se regrouper (6), le fait de leur promettre de meilleures conditions d'existence sans donner suite, ou seulement partiellement, ne revient-il pas dans le fond, sinon dans la forme, au même que la contrainte directe ? Le troisième mode d'intervention relève de l'appel venant de l'extérieur à adhérer volontairement à un programme où chacun doit respecter des règles précises qui seules autorisent les réalisations escomptées selon les méthodes préconisées. Ce sont les Opérations SODEPALM et SATMACI (7). Aucune contrainte n'est appliquée sauf si le planteur ne tient pas ses engagements : sa parcelle peut lui être reprise ou bien il doit rembourser les sommes avancées. Le planteur apparaît dès lors comme un exécutant qui ne doit pas défaillir, même si le "produit" proposé n'est pas parfait : le manque d'encadrement affecte l'efficacité culturelle du planteur, comme les retards dans les réalisations d'infrastructures nuisent à la croissance des plants, notamment. Le quatrième niveau (ou mode) d'intervention résulte d'une politique élaborée à la fois de l'extérieur et à l'intérieur de la région, promue par les cadres

6. Rien ne laisse croire en effet que l'Administration centrale fût ici usage des mêmes méthodes qu'en pays Guéré (pages 443-444).

7. Elles correspondent du reste au second type de modernisation, dit "modernisation suscitée et généralisée" (opposé au premier type "suscitée et spécialisée", comme au troisième : "dirigée et spécialisée", et au quatrième type : "dirigée et généralisée"), défini par Gabriel Gosselin, in "Formations et stratégie de transition en Afrique tropicale", 1973, pages 7 à 9.

et intellectuels du pays Bété de Soubré. Seule la conviction d'oeuvrer à la fois dans l'intérêt national, pour affirmer la place du pays Bété de Soubré dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire, et pour promouvoir les conditions d'existence des populations, dicte attitudes et réalisations. Sont ici concernées la construction des villages "modernes", la création de plates-formes villageoises ou villages-centres, et l'expansion de la ville de Soubré. Ce niveau d'intervention est néanmoins très lié au niveau précédent par le biais de l'ARSO.

A chacune de ces politiques de développement, ou à chacun de ces modes (ou niveaux) d'intervention a correspondu un sentiment plus ou moins fort, plus ou moins mêlé d'insécurité. C'est en fonction de l'insécurité ou de la sécurité éprouvées que les villageois réagirent, pas tous uniformément, et sans qu'il y ait nécessairement un lien direct entre sentiment et mode d'intervention en cours, signe d'une épreuve non encore digérée.

L'abstention, la "récupération", ou la participation (jouer le jeu) (8).

Ces trois attitudes ne sont possibles qu'en situation de libre choix. Ce sont les troisième et quatrième niveaux qui viennent d'être évoqués. Les nuances d'attitudes ne font que traduire des situations moins "libres" antérieurement vécues. Chacune est la réponse de villageois aux propositions qui leur sont faites d'intégrer soit un programme de plantation, soit le processus d'urbanisation, soit les deux.

L'abstention correspond au refus, motivé par le désir de maintenir l'entité sociale et les valeurs qui préservent le Grigbeu. Des "expériences", parfois traumatisantes, vécues par le groupe ou par des lignages apparentés ont montré quels dangers la "tradition" courait à se mêler à la "modernité". De la perte de pouvoir des vieux à l'écclatement virtuel du kossouyowou, du détachement de villages à l'exode des jeunes, de la monétarisation des rapports sociaux à la désacralisation de la valeur de l'argent, de la rentabilisation de la dot à l'indépendance des femmes

8. Nous reprenons ici l'idée de Gilles Sautter exprimée dans : "Le jeu des "aménagés" : s'abstenir ou "récupérer" ", opus cité, 1978, page 241.

et à l'angoisse, y a-t-il plus grave que cela pour qui la tradition devrait être perpétuée ? "On ne peut aller à contre-courant", disent certains, et en soi ils n'ont pas tort. D'autres répondent par l'abstention. Ont-ils tort ? S'ils sont seuls concernés et que ce qu'on leur propose est réellement pour eux, alors ils ont raison, car personne ne peut savoir à la place d'autrui ce dont il a besoin.

La "récupération", c'est le détournement de la durée pour la satisfaction de besoins immédiats. Il s'agit de la durée nécessaire à la réalisation complète des objectifs du programme auquel des villageois ont adhéré. Ils profitent des premiers bénéfices de leur adhésion, souvent motivée pour cet objet, sans beaucoup s'occuper de l'avenir et des répercussions éventuelles de leurs négligences, si ce n'est de leur abandon. La "récupération" est néanmoins le début de l'engagement dans le "développement", même s'il n'est parfois que très timide. La "crispation" qui accompagne l'abstention s'est donc partiellement dissipée. Les "expériences" passées sont reléguées au second plan. L'horizon, quelque peu dégagé, permet de discerner les avantages à tirer des programmes proposés. Mais il n'est pas question d'abandonner les valeurs ancestrales pour se lancer corps et âme dans la nouvelle Opération, car "l'expérience" rappelle néanmoins à l'ordre, mais aussi l'angoisse éprouvée du fait de toute nouveauté qui dérange. La prudence exige de tester : l'engagement suit la preuve manifeste de l'avantage à "récupérer". La plantation industrielle aussi sert d'exemple, comme l'engagement de l'organisme d'intervention. Les "aides" sont bonnes à prendre, les primes aussi, les augmentations de prix payés aux planteurs sont des aubaines qu'il faut saisir ; toutes sauront influencer la décision du villageois à planter ou à accroître ses plantations. Mais les pratiques sociales les supplantent cependant. Qu'un parent décède et tout s'arrête durant plusieurs semaines : les plants, la SODEPALM et la SATMACI attendront. Il n'y a rien d'autre à faire. Mais la SODEPALM et la SATMACI, comme l'ARSO du reste, ont déjà fait beaucoup en suscitant l'intérêt des villageois qui se sont associés à leurs programmes. Toutefois, elles se sont souvent trompées sur la nature du premier engagement des villageois - planteurs ou futurs citoyens - parce que l'engagement n'a rien de définitif : il est toujours susceptible d'être remis en question. On retrouve ici la notion du temps, de la durée, dont dépend la pérennité et donc la viabilité d'un programme. Cette notion fait totalement partie du facteur "socio-culturel" si difficile à mettre en équation (note 3 page 516).

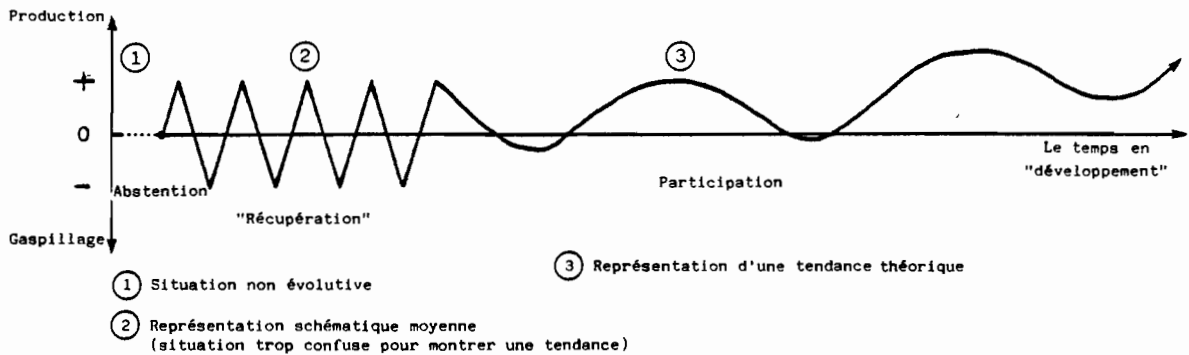
Et ceci n'est pas étranger à la démesure des prévisions qui sont généralement réalisées en deux fois plus de temps que les planificateurs ne l'avaient escompté. Mais si les prévisions - hors-délai - sont néanmoins réalisées, cela démontre que les villageois se sont laissés prendre au jeu du "développement", même s'il leur en "coûte" très cher. Et cela est en quelque sorte une revanche des organismes de développement sur les villageois qui se sont engagés avec eux et qui, de ce fait, sont à leur tour "récupérés". En effet, l'instauration "d'aides remboursables" ou de "prêts" lie les bénéficiaires à leurs engagements plus fortement qu'ils ne l'avaient le plus souvent imaginé au départ. Ils se trouvent dès lors dans une position "d'obligés" : on ne transige pas impunément avec ses valeurs et l'on finit par assumer ses contradictions vis-à-vis du travail et de la terre notamment. Mais il est d'autres valeurs pour lesquelles on concède beaucoup moins : lorsque la sacralité y est trop fortement représentée. L'opposition vis-à-vis des palmeraies allochtones est, à ce propos, riche en symboles. Le palmier concourt en tout cas à minimiser la "dépendance" à l'égard de la SODEPALM. Non autorisé aux allochtones, il constitue un blocage à l'égard du développement en cours. Concernant tous les Bété, il les unit dans leur détermination et agit comme un ciment en contribuant à renforcer l'identité Bété, un peu comme la conséquence de la "pacification". Ceci n'est-il pas en soi une nouvelle "récupération" de la part des villageois ?

La participation, c'est jouer le jeu. Elle n'est cependant quasiment jamais ni acceptée d'emblée (dès la sollicitation exprimée) ni constante. Le "retard", comme les variations du niveau de l'engagement traduisent les tensions et les attermoissements que doit résoudre tout Bété qui s'engage complètement dans la voie du développement proposé. Car ce développement se veut exclusif : il ne fait pas bon ménage avec les valeurs traditionnelles qui ne sont finalement guère prises en compte. Et il n'est pas aisé de tout abandonner pour n'avoir en échange que de l'argent, synonyme, il est vrai, de pouvoir et de confort matériel, mais de rien d'autre, et qui exige par contre un bouleversement de l'emploi du temps : transfert entre loisirs-activités à caractère social et travail productif. Le passage du pouvoir du sacré au pouvoir de l'argent, via la désacralisation de la valeur de l'argent, n'est d'abord possible que par ceux qui considèrent les histoires du patrimoine comme des légendes. Ce sont en premier lieu les cadres et intellectuels de la région,

qui contribuent à l'essor du pays Bété. Mais n'est-ce pas pour eux un moyen de susciter, sinon de "récupérer", la reconnaissance puis l'admiration des villageois, justifiant ainsi leur position de leaders, mais concurrençant de la sorte le pouvoir légué par la tradition ? Quoi qu'il en soit, ils concourent directement ou non à faire des émules, soit grâce au soutien financier qu'ils accordent ou pourvoient, soit par la conviction qu'ils inspirent, notamment en montrant l'exemple. Si certaines de leurs actions ne réussissent pas, comme la coopérative soubréenne, d'autres ont par contre un impact retentissant, comme les villages "modernes" par exemple. Mais s'agit-il encore d'une participation ou bien est-ce déjà une initiative ? Tant que l'action s'intègre à un programme dit de développement on considérera qu'il s'agit d'une participation. Dès qu'elle se situe en dehors, et même si elle y concourt, c'est une initiative. Ainsi en est-il de la construction villageoise à Soubré-ville et de l'approvisionnement des marchés en produits vivriers par les villageoises-vendeuses hebdomadaires. Mais le regroupement des Zokoguibouo à Okrouyo relève sans doute davantage de la participation que de l'initiative parce qu'aidé (suscité ?) par l'ARSO. Si les Zokoguibouo n'avaient pas été aidés, auraient-ils bougé ? Cela n'est pas certain. Aussi le sens de l'aide est remis en question, même si nous devons dépasser une partie des suggestions émises à propos de l'Opération SODEPALM. Si l'aide est un tremplin ardemment désiré, elle aura un effet durable, donc viable. Si elle n'est au contraire que suscitée, les bénéficiaires seront heureux de profiter de l'occasion, mais certains auront néanmoins le sentiment qu'on leur force la main. Leur participation sera alors d'autant plus faible qu'ils éprouveront des regrets à l'égard de tout ce qu'ils auront délaissé, parce qu'incompatible avec la "modernité". Ils garderont en eux un fort sentiment de frustration, de sorte que rien de viable ne sera pour eux et avec eux réalisé, au moins tant que ce sentiment persistera.

Ces trois attitudes représentent trois étapes d'un même "mouvement". L'abstention traduit un refus, donc un blocage. La "récupération" n'est pas exempte d'hésitations et de doutes. La participation a lieu souvent par la force des choses, non sans difficultés. On pourrait présenter ces trois attitudes à l'aide d'une courbe, évoluant par rapport à une droite horizontale, qui part d'un point vers un mouvement en dents de scie et aboutit à une forme ondulée avec des creux et des sommets de vagues qui tendent à se rapprocher - soit le graphique qui suit :

Graphique n° 11 - De l'abstention à la participation au développement



Cette courbe est évidemment extrêmement schématisée, parce que le facteur "temps" est une valeur trop subjective pour être présenté sans risque de confusion selon une continuité linéaire. En effet, certains persisteront à s'abstenir pendant que d'autres entreront en phase de "récupération". A leur tour, certains y demeureront, tandis que d'autres accepteront de participer. Tenant compte de cette imperfection, on peut traduire cette courbe en termes de produits. Ainsi, la "récupération" vaut l'abstention. Ce sont ici les gaspillages "travail" ou d'espaces et de charges pour le planteur, mais aussi pour la SODEPALM, donc pour l'économie nationale, qui annihilent en grande partie l'apport de production. Ce n'est qu'avec la participation que les gaspillages diminuent et que les productions dégagent des profits. Du fait des gaspillages globaux (on ne déterminera pas ici de seuil de rentabilité), les avantages économiques des programmes de développement sont de l'ordre de la moitié de ceux qui étaient escomptés (programmes réalisés, nous l'avons vu, généralement en deux fois plus de temps), soit en termes de revenus par planteur, soit en termes de planteurs touchés ou de surfaces plantées. Mais si un surplus se dégage, c'est parce que certains planteurs se situent déjà dans la phase dite de participation. Le gaspillage au niveau des plantations se retrouve d'ailleurs et dans le regroupement villageois, et dans l'expansion de Soubré-ville. Ce sont les constructions inachevées, notamment, qui à leur tour traduisent chez l'entrepreneur villageois une perception du temps et des moyens matériels qui ne coïncide pas avec les exigences de la croissance urbaine. Une plus grande attention des pouvoirs publics, par une information mieux comprise, aurait sans doute évité bien des déboires. Mais si les Bété de Soubré ont éprouvé tant de difficultés à venir s'installer dans leur ville c'est parce que l'opposition "nature-culture" ou "village-ville" (précédemment définie) n'était et n'est pas

encore aisément surmontée.

Pour quelle finalité ?

Il n'est pas possible d'aller à contre-courant. Mais doit-on obligatoirement passer par l'étape dite de "récupération" ? Négative pour l'objet du développement, elle est salubre aux populations concernées qui trouvent en elle le moyen d'une transition. Elle leur permet de minimiser les risques de trop grands bouleversements en se donnant le temps de s'adapter quelque peu au changement. Un changement qui n'en demeure pas moins radical. On ne peut s'empêcher de croire que si les populations avaient été consultées pour définir et leurs besoins et les moyens de les satisfaire, elles n'auraient pas fait appel à cette période de transition qui revient finalement très cher et aux populations et à l'économie nationale. Ne convient-il pas mieux de considérer l'homme avant de lui proposer un produit (programme de développement) pour savoir si ce dernier lui convient plutôt que de proposer d'abord et de s'enquérir ensuite du sens dans lequel le comportement, donc la vision du monde, de l'homme doit changer ? Les programmes proposés n'auraient pas été si ambitieux et l'on n'aurait pas eu à pester sur les difficultés rencontrées dans leur réalisation. Mais ne vaudrait-il pas mieux aller lentement et harmonieusement que vite et avec nombre d'incertitudes et d'inquiétudes ? Déjà en 1948, T.A.M. Nash écrivait à propos d'un programme de développement réalisé dans la province de Zaria dans le Nord du Nigéria, quelques idées-forces qui pourraient encore être écrites aujourd'hui :

"Il faudrait que l'objet du développement rural soit de greffer au mode de vie traditionnel les méthodes et techniques qui lui manquent, sans essayer de le révolutionner. Les populations ont appris, par l'expérience, à ne pas accepter chaque chose que nous disons et elles sont heureusement très prudentes avant d'adopter de nouvelles idées. Mais cette prudence signifie que les autochtones ne peuvent être bousculés et n'accepteront l'innovation que lorsqu'ils seront convaincus de son efficacité. Avec cela, le temps et la constance du personnel (d'animation) forment l'essence du succès du développement. Une pluie tombant goutte à goutte est préférable à un déluge" (9).

9. T.A.M. Nash, "The Anchau Rural Development and Settlement Scheme", H.M.S.O., 1948, page 5, cité par K.D.S. Baldwin, in "The Niger Agricultural Project - an experiment in african development", 1957, pages 193 et 194 - notre traduction.

Assurément, le concept du développement se trouve ici renversé par rapport à celui qui est appliqué en pays Bété. Et l'idée qu'il faut en premier lieu aller en quête de l'homme et du monde Bété avant d'aborder les réalisations de développement en cours se trouve ici tout à fait justifiée (10). Il n'en demeure pas moins que le changement auquel il faut maintenant s'accoutumer, ne résulte pas (n'est pas le produit) des populations elles-mêmes. Il est donc à craindre que la participation ne soit que temporaire, ou n'ait toujours besoin d'être entretenue. La finalité du développement serait alors remise en question, car les populations ne doivent-elles pas parvenir à se prendre en charge d'elles-mêmes ? En fait, seule l'adhésion totale garantit la constance, même s'il faut pour cela trouver l'équilibre interne qui convient, comme au temps de l'insécurité. Les Bété se reconnaissent-ils dans leur nouveau monde pour déceler les moyens de leur équilibre ? Puisqu'ils pratiquent l'une des trois attitudes (abstention, "récupération", participation), leur position n'est ni homogène, ni de ce fait stable. On ne peut dès lors se prononcer sur un succès et sur sa durée. C'est en soi évidemment fort regrettable surtout lorsque l'on sait et les espoirs et les ressources investis par la Côte d'Ivoire. Mais n'en viendra-t-elle pas à redéfinir son propre style de développement rural, comme elle reconsidèra la destination de sa production de cacao pour contrer les lois du commerce international qui imposaient prix et contingentement des quantités commercialisables (11) ? Notre position s'arrête là.

-
10. Ainsi que notre option de passer outre aux divergences d'approches et d'écoles (descriptive ou analytique - un peu à la manière de : "Il y a en moi un peintre et un bricoleur qui se relaient" de Claude Lévi-Strauss, in *Le Monde* du 21 juin 1974 -, monographique ou régionale, qualitative ou quantitative). En les ayant réunies, il semble bien que seuls les inconvénients inhérents à chacune d'elles ont été éliminés.
 11. Si la suspension des exportations (Agence Reuter, 18.10.1979, in *"Le Monde"* du 21-22.10.1979) allait favoriser l'industrie alimentaire locale, elle allait aussi poser de graves problèmes de stockage. L'action de la Côte d'Ivoire ne put libérer les cours mondiaux parce qu'elle était seule à agir : le manque à gagner pour l'économie ivoirienne était évalué à 350 milliards de F. CFA pour 1981 (interview de Son Excellence le Président Houphouët-Boigny, recueillie par Philippe Decraene, in *"Le Monde"* du 9.7.1981). Mais un changement d'orientation de la politique du développement rural ne ferait pas courir de tels risques puisqu'il relèverait de la seule compétence du pays. Les effets induits qu'il entraînerait sur d'autres secteurs pourraient sans difficulté aucune être amortis par la nouvelle donne pétrolière, et les villageois en profiteraient très certainement.

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

	Pages
1 - Liste des cantons, tribus et villages Bété (et Kodia) de la région de Soubré.	529
2 - Carte de Georges Thomann, dressée en 1902 (réduite de moitié par rapport à l'original).	532
3 - Liste des administrateurs en poste à Soubré.	534
4 - Variation du prix d'un hectare de forêt dans la région de Daloa (1954-1957).	535
5 - Prix au producteur de café et de cacao.	536
6 - Comparaison entre les cours du café et du cacao, valeur New York.	537
7 - Distribution des plantations des 328 planteurs de la région de Soubré, selon les surfaces et par village.	538
8 - Surfaces de plus de 3 ans d'âge sans production en 1977, distribuées selon les années de plantation et par planteur.	541
9 - Distribution des surfaces, productions, rendements, gaspillages et revenus des "grands planteurs" (+ 10 ha), selon les périodes de plantation.	542
10 - Distribution des surfaces plantées par les 66 "autres planteurs" qui plantèrent de 1969 à 1977 inclus, selon les années de plantation et les villages d'appartenance, avec indication des productions réalisées en 1977, des surfaces "anormalement non en rapport", des surfaces réellement en rapport et compensées, des rendements "réels", "compensés" et "théoriques" et du gaspillage "théorique", pour chaque planteur, ainsi que les totaux et moyennes correspondants pour chaque village.	544
11 - Distribution des surfaces plantées par les 112 "autres planteurs" qui plantèrent de 1969 à 1974 inclus, selon les années de plantation et les villages d'appartenance, avec indication des productions réalisées en 1977, des surfaces des planteurs "défaillants" et "anormalement non-en rapport", des surfaces réellement en rapport et compensées, des rendements "réels", "compensés" et "théoriques", et du gaspillage "théorique", pour chaque planteur, et des totaux et moyennes pour chaque village.	546
12 - Distribution comparative des rendements "compensés" entre "grands planteurs" et "autres planteurs" de première et de deuxième périodes (en tonnes par hectare).	548
13 - Distribution comparative des gaspillages "théoriques" (écarts entre les rendements "théoriques" et "réels") entre "grands planteurs" de première et de deuxième périodes.	550
14 - Distribution des productions par année, selon les villages et les secteurs d'intervention.	552
15 - Le questionnaire posé aux "108" chefs de famille de Soubré-ville.	553
16 - Les quatre premières matrices "chefs de famille" de Soubré-ville.	556

CANTONS, TRIBUS ET VILLAGES BETE ET KODIA DE LA REGION DE SOUBRE

<u>Cantons</u>	<u>Tribus</u>	<u>Villages</u>	<u>Groupements de villages</u>
GBOBOUO	Lazoa	Petigowa I & II (Au Sérieux)	
		Koréguhé I & II	
		Bidiéwa	Gabaquhé
		Dégbéwa	
		Tapéwa	
		Séréguhé	Mavou
		Dahononguhé	
	Sokolo	Basséwa	Gbazona
		Digbéwa	
		Légbiéwa	
		Boudouoguhé	Sokozoa
		Oupiéwa	
		Idréwa	Zoubouzoa
		Siawa	
	Rwa (ou Roa)	Zagbabré	Kakouéwa
		Kakouéwa	
		Liguéwa	
		Kipréwa	Kipréwa
		Gbahiéguhé	
		Tapéwa	
	Bitri	Zadiéguhé	
		Zakowa	Gbaléguhé
		Kotabliéwa	
		Gbaléguhé	
		Bagoliéwa	
		Tagboguhé	
	Ikobouo (ou Yokolobouo)	Gouabré I & II	
		Blesséwa	
		Mahiéwa	Mahiéwa
		Zagréguhé	
		Niagrawa	
		Bisséréguhé	Bagoliéwa
	Gbaléwa	Blégnéwa	
		Bagoliéwa	
		Gobroguhé	Gadago
		Gaboliéwa	
		Dahouhiéwa	
		Séribré	Gbiédou
	Zatwa	Zouzoubéré	
		Kpakozoa	
		Kipri	
		Kréboyo	Grand Zatri
		Zadiayo	
		Gbazéwa	
		Gouguéwa	Ouréyo
		Wondéwa	
		Gbogouliéwa	
		Ouréyo	

<u>Cantons</u>	<u>Tribus</u>	<u>Villages</u>	<u>Grouperments de villages</u>
BROKUA	Guidéko	Logboayo	Zakatrwa
		Gbrézéwa	
	Zikpobouo	Goguibré	Zergbeu
		Dogobré	
		Tapéyo	Obrouayo
		Koréyo	
		Yabayo	
		Niapoyo I & II	Obrouayo
		Lokoréyo	
GUIBOUO	Kpada	Zorouyo	Sayo
		Bléyo	
		Badayo II	(+ Oupéyo en pays Bakwé)
		Badayo I	
		Sémahio	quartier Sobouo à Soubré
		Gbogrouayo	
	Sobouo	Guiéayo	quartier Sobouo à Soubré
		+	
	Zokoguibouo	Mahio	quartier Sobouo à Soubré
		Digbayo	
		Gbazébré	Gbalébré
		Gbaléyo	
		Koudouyo	Groubré
		Dabéyoroua	
GUIBOUO	Kpada	Badayoroua	Kpada
		Tegbéyoroua	
		Kaillo	Gbalébré
		Kpada	
	Zokoguibouo	Liguiyo	Groubré
		Tassiriyo	
		Tinyo	Groubré
		Gbrébré I & II	
	Kodia	Mabéhiri I & II	Ottawa
		Okrouyo	
		Guédébré	Mahio
		Gragbazo	
GUIBOUO	Kodia	Doboko	Ottawa
		Gbogréko	
		Dobré	Mahio
		Zogbodoua	
	Kagnanako	Guédéyo I & II	Ottawa
		Zikozibré	
		Oupoyo	Mahio
		Guiméyo	
GUIBOUO	Kagnanako	Titéyo	Mahio
		Mahio	
		Kpédéayo	Mahio

<u>Cantons</u>	<u>Tribus</u>	<u>Villages</u>	<u>Grouperments de villages</u>
DAKUA	Blikolo	Babayoroua G'nénéfêroua Lazoa Gnogboyo	
	Yakolo	Koméayo Bakayo I & II Lessiri I & II Yakoyawa Ourégbabrê Yakolidabrê (Yakuélidabrê)	
	Mayo	Logbotrwa Zépéwa Bahiéwa Logbohéwa	Mayo
	Badakua	Lidabrê Léguéayo Guéayo Sayo Koziayo I Koziayo II (ou Kukuyéré) Niapayo	

LISTE DES ADMINISTRATEURS EN POSTE A SOUBRE

Période coloniale

1. CORBIERES Charles	1903	35. JOCHUM Paul	1948
2. GATEUIL	1904	36. FOURNY Roger	1948
3. THOMANN Georges	1905-1907	37. LECORVAISIER Eugène	1949
4. PALIN Edouard	1907	38. BURGER Louis	1949-1952
5. PELE ARMIDAS Joseph	1908	39. ROMANI Luc	1952
6. COUQUET Augustin	1908	40. PIGANIOL Maurice	1953
7. BOURGOIN Claude	1909	41. VINCENCINI Jule César	1953
8. PERRIN Bernard	1909-1911	42. PIGANIOL Maurice	1953
9. BONDET Louis	1911	43. GARCIA Damien	1954
10. BRASSAT LAPEYRIERE	1911-1913	44. TRE HARDY Gilles	1954
11. ROBIN DELORIERE	1913-1914	45. GEORGES Gilbert	1955-1957
12. SALGUEZ	1914-1916	46. ROBERT Jean Paul	1959
13. SOUCAT Jean Félix	1916-1918	47. MORIBA Koné	1959
14. MAS Victor Antoine	1918-1919	48. ROBERT J.P.	1960
15. RIGALL Albert	1922		
16. MONTESTRUC Camille	1922	<u>Depuis l'Indépendance</u>	
17. THOMAS René	1922-1924	1. MORIBA Koné	1960-1963
18. PERALDI Séverin	1924-1925	2. N'GUESSAN GAO Victor	1963-1965
19. PAGE André	1925-1926	3. AGOUSSI Moïse	1965-1966
20. CADET Henry	1927	4. YAPO Martial	1966-1967
21. BUTEL	1927-1929	5. MEVANLY Soumahoro	1967-1968
22. OLIVIER Auguste	1929-1931	6. KOFFI Jules	23.10.1968-5.12.1968
23. VAN KEMPEN Joseph	1931-1932	7. DAFPE Joseph	12.1968- 08.1970
24. PETIT Jean	1932-1934	8. DIALLO Souleymane	08.1970-1.1974
25. GASTINEL Frédéric	1934-1935	9. BANDAN NIGATA Vincent	01.1974- 12.1975
26. LANALLEE Charles	1936-1937		
27. GEORGES Emmanuel	1938	10. N'DRY Y. Germain	9.2.1976 au ...
28. ALBERT Jules Aubert	1938-1939		
29. BARIANI Gilbert	1939		
30. CHARLIER René	1939-1941		
31. PAOLINI Pierre	1941-1942		
32. PAPILLARD Ferdinand	1942-1944		
33. LALLE Louis	1944-1946		
34. BOUQUEGNEAU Ernest	1946-1947		

VARIATION DU PRIX D'UN HECTARE DE FORET DANS LA REGION DE DALOA *
(transactions portant sur 590 ha, effectuées de fin 1954 à début 1957)

Prix à l'ha nbre d'ha	=	$\frac{800}{50}$	$\frac{1000}{25}$	$\frac{1667}{21}$	$\frac{1967}{15}$	$\frac{2083}{12}$	$\frac{2142}{7}$	$\frac{2380}{21}$	$\frac{2778}{36}$
Prix payé	→	40000	25000	35000	29500	25000	15000	50000	100000

Prix à l'ha nbre d'ha	=	$\frac{2850}{20}$	$\frac{2857}{21}$	$\frac{2857}{21}$	$\frac{3000}{15}$	$\frac{3091}{41,25}$	$\frac{3541}{12}$	$\frac{3571}{14}$	$\frac{3750}{12}$
Prix payé	→	57000	60000	60000	45000	127500	42500	50000	45000

Prix à l'ha nbre d'ha	=	$\frac{3750}{8}$	$\frac{4167}{24}$	$\frac{4200}{5}$	$\frac{5000}{40}$	$\frac{5000}{10}$	$\frac{5000}{4}$	$\frac{5000}{2,4}$	$\frac{5417}{12}$
Prix payé	→	30000	100000	21000	200000	50000	20000	12000	65000

Prix à l'ha nbre d'ha	=	$\frac{5417}{6}$	$\frac{5750}{2}$	$\frac{6500}{8}$	$\frac{6667}{1,5}$	$\frac{6833}{3}$	$\frac{7000}{12}$	$\frac{7778}{9}$	$\frac{8125}{8}$
Prix payé	→	32500	11500	52000	10000	20500	84000	70000	65000

Prix à l'ha nbre d'ha	=	$\frac{8750}{4}$	$\frac{8750}{2}$	$\frac{9000}{1,5}$	$\frac{9090}{11}$	$\frac{9333}{7,5}$	$\frac{10000}{5}$	$\frac{10000}{5}$	$\frac{10000}{3}$
Prix payé	→	35000	17500	13500	100000	70000	60000	50000	30000

Prix à l'ha nbre d'ha	=	$\frac{10000}{3}$	$\frac{10000}{1,5}$	$\frac{10750}{4}$	$\frac{11000}{10}$	$\frac{11666}{6}$	$\frac{12500}{4}$	$\frac{15000}{2}$	$\frac{15400}{5}$
Prix payé	→	30000	15000	43000	110000	70000	50000	30000	77000

Prix à l'ha nbre d'ha	=	$\frac{17140}{3,5}$	$\frac{20000}{4}$	$\frac{20000}{2,5}$	$\frac{20000}{1}$	$\frac{20000}{2}$	$\frac{22500}{2}$	$\frac{24000}{0,5}$	$\frac{25000}{1}$
Prix payé	→	60000	80000	50000	20000	20000	45000	12000	25000

Prix à l'ha nbre d'ha	=	$\frac{30000}{1}$

Prix payé → 30000

$$\frac{\text{le prix payé le plus bas}}{\text{le prix payé le plus élevé}} = \frac{800}{30\ 000} = \frac{1}{37,5}$$

1 ha à 25 000 F.CFA = 25 ha à 1 000 F.CFA !

Le prix ne s'établit pas à l'ha mais selon l'étendue du terrain. Plus il est grand et moins l'hectare coûte cher. Car ce qui semble importer pour le vendeur c'est la quantité d'argent qu'il reçoit. Il en veut beaucoup. S'il ne dispose que de peu de terrain, il demande un prix élevé.

* A partir de Henri Raulin, opus cité, pp. 114-115.

PRIX AU PRODUCTEUR DE CACAO ET DE CAFÉ

Année	garanti en F.CFA courant/kg				en francs constants, francs de 1976			
	CACAO		CAFE		CACAO		CAFE	
	Gill & Duffus	officiel	officiel	valeur mercuriale	Gill & Duffus	officiel	officiel	
1951	60 — 125				201,60 — 420			
1952	72 — 110				223,92 — 342,10			
1953	67 — 90	①	①	①	215,74 — 289,80	①	①	
1954	90 — 199				291,60 — 644,76			
1955	72 — 148				232,56 — 478,04			
1956	58 — 84				179,22 — 259,56			
1957	70	63,75	92,50		207,20	188,70	273,80	
1958	95	68,75	112,50		248,90	180,12	294,75	
1959	90	83,75	108,15		235,60	207,70	268,21	
1960	95	88,75	98,15		228,95	213,98	236,54	
1961	95	88,75 — 73,75	88,15	125	223,25	208,56 } 173,31 }	190,93	207,15
1962	70	63,75	73,15	100	158,20	144,07	165,31	
1963	70	63,75	73,15	100	151,90	138,23	158,73	
1964	70	70	80 — 90	100	148,40	148,40 } 169,60 } 190,80 }	180,20	
1965	70	70	90	100	144,90	144,90	186,30	
1966	59	55	75	100	119,18	111,10	151,50	
1967	70	70	90	115	139,30	139,30	179,10	
1968	70	70	90	115	135,10	135,10	173,70	
1969	73	70	90	115	131,40	126	162	
1970	82	80	95	140	137,76	134,40	159,60	
1971	85	85	105	140	136,85	136,85	169,05	
1972	85	85	105	140	129,20	129,20	159,60	
1973	93	85	105	140	129,27	118,15	145,95	
1974	126	110	120	140	147,42	128,70	140,40	
1975	175	175	150	190	192,50	192,50	165	
1976	177	175	150	250	177	175	150	
1977	198	180	180	250	180,18	163,80	163,80	
1978	250	250	250	350	205	205	205	

Remarques : - la conversion des prix en francs constants a été faite à partir des chiffres cités par Guy DELAPORTE in "Le rôle du café dans l'économie de la Côte d'Ivoire", tableau VIII p. 1084, Marchés tropicaux 21.4.78.

- les prix officiels du cacao et du café sont cités par Guy DELAPORTE in "La caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles - vingt années au service du planteur", pages 963 et 971, Marchés tropicaux 9.4.76.

- la valeur mercuriale est le prix garanti au producteur majoré des frais d'intermédiaires (grossistes, transports, triages, etc...).

① Chiffres non reconnus

COMPARAISON ENTRE LES COURS DU CAFE ET DU CACAO
VALEUR NEW-YORK U.S.A., EN ENTREPOT, EN U.S. CENTS/LB (453 gr)

	<u>CAFE (Robusta)</u>		<u>CACAO (Spot Ghana)</u>	
1946			11,50	
47	18,44	—▲	34,90	▲—
48	18,23	▲	39,70	
49	24,65		21,60	
50	40,42		32,10	
51	47,20		35,50	
52	45,11		35,40	
53 *	48,41		37,10	
54	60,44		57,80	
55	61,82		37,50	
56	35,97		27,30	
57	37,44		30,60	②
58	38,91		44,30	
59	29,66		36,60	
60	22,72		28,40	
61	19,21	①	22,60	
62	21,10		21,00	
63 *	28,29		25,33	
64	35,97		23,43	
65	30,67		17,28	
66	33,53		24,43	
67	33,52		29,07	
68	33,86		34,40	
69 *	33,11		45,68	▼—
70	41,44		34,2	▲—
71	42,27		26,8	
72 *	45,19		32,3	③
73	49,88		64,3	
74	58,68		98,4	
75 *	61,05 } + ≈ 4 %		75,0 } - ≈ 24 %	<u>cacao/café</u>
76	127,62		109,6	→ - 14,12 %
77	223,76		207,3	→ - 7,35 %
78	147,48			▼—
79 *	165,47	▼—		

* Gelée dans les caféières brésiliennes.

- ① Quaterly Statistical Bulletin on Coffee. Organisation Internationale du Café n° 11, 7-9.1979, vol. 3 n° 3.
- ② GILL & DUFFUS, Cocoa Statistics, Londres, 1978.
- ③ Bulletin Trimestriel de Statistiques du Cacao de l'I.C.C.O. Vol. VI n° 3, juin 1980, p. 35.

Distribution des plantations des 328 planteurs de la région de Soubré,
selon les surfaces et par villages
(→ .. = jusqu'à ... hectare(s))

	→ 1	→ 2	→ 3	→ 4	→ 5	→ 6	→ 7	→ 8	→ 9	→ 10	→ 15	→ 20	→ 25	→ 30	→ 35	→ 40	TOTAUX
OKROUYO	0.93	1.93	2.30	3.07	4.51	5.31	6.44	7.36	8.06		12.56	19.09	24.60		31.98		
		1.61	3.00	3.29	4.43	5.05	6.22	7.58			10.24		24.50				
		1.70	2.04	3.70	4.03	5.27		7.33									
		1.04		3.37	4.52	5.07		7.28									
		1.34		3.38	4.41												
		1.92		3.15	4.44												
		1.79		3.65	4.49												
		1.50		4.00	4.00												
G'NENEFEROUA	0.93	12.83	7.34	31.61	30.83	20.70	12.66	29.55	8.06		22.80	19.09	49.10		31.98		277.48
	0.94	1.33	2.75	3.02	4.38		6.34	7.42		9.24							
		2.00	2.26														
		1.07	3.00														
		1.01	2.54														
BABAYOROUA		1.70	2.60														
	0.94	7.11	13.15	3.02	4.38		6.34	7.42		9.24							51.60
	0.81	1.28	2.48	3.71			6.15			9.10		18.14					
LIGUIYO		1.73	3.07														
		1.05															
	0.81	4.06	2.48	6.78			6.15			9.10		18.14					47.52
	0.83	1.06	2.27	3.33	4.30	5.79		7.59		9.30	14.88						
	0.62	1.85	2.14	3.85		5.61											
	1.00	1.04	2.68	3.21													
	1.00	1.71	2.27	3.09													
	0.69	1.16		3.06													
	1.00	1.38		3.71													
	1.00	1.66		3.03													
		1.16		3.15													
		1.20															
		1.19															
		1.86															
		1.26															
KPADA		1.14															
	6.14	17.67	9.36	26.43	4.30	11.40		7.59		9.30	14.88						107.07
	0.80	1.29		3.60						9.81							
		1.89		3.13													
LAZOA		1.14		3.36													
		1.57															
	0.80	5.89		10.09			6.49			9.81							26.59
Totaux①																	6.49
	9.62	47.56	32.33	77.93	39.51	32.10	31.64	44.56	8.06	37.45	37.68	37.23	49.10		31.98		516.75

.../...

.../...

	→ 1	→ 2	→ 3	→ 4	→ 5	→ 6	→ 7	→ 8	→ 9	→ 10	→ 15	→ 20	→ 25	→ 30	→ 35	→ 40	TOTAUX
OUPOYO	0.91	1.06	2.10	3.14	4.51	5.56	6.31										
		1.29	2.70	3.26			6.51										
		1.16	2.58	3.04													
		1.40	2.84														
		1.97	2.04														
		1.21	2.29														
		1.14															
		1.16															
		1.11															
		1.06															
		1.89															
		1.30															
		2.00															
		1.54															
		1.25															
		1.61															
	0.91	22.15	14.55	9.44	4.51	5.56	12.82										69.94
GUIMEYO	0.58	1.44	2.80	3.64	4.07	5.04		8.47									
	0.64	1.26	2.16		4.03												
		1.50	2.13														
		1.81															
		1.14															
		1.95															
		1.46															
		1.21															
	1.22	11.77	7.09	3.64	8.10	5.04		8.47									45.33
	0.63	1.68	2.65	3.82	4.80	5.32	6.81	7.54	8.70		10.76						
	0.45	1.01	2.76	3.79	4.09						12.17						
MAHIO-TITEYO	0.71	1.30	2.77	3.89													
	0.71	1.04	3.00	3.59													
		1.81		3.14													
				4.00													
	2.50	6.84	11.18	22.23	8.89	5.32	6.81	7.54	8.70		22.93						102.94
NIAPAYO	1.00	1.18	2.08	3.90	4.15		6.14										
		1.50	2.82	3.16													
		1.70															
		1.86															
GBOGREKO	1.00	6.24	4.90	7.06	4.15		6.14										29.49
	1.00	1.22	2.15	3.91	4.74	5.28											
	1.00		2.07	3.04	4.44												
			2.79														
			2.88														
DOGABRE			2.15														
	2.00	1.22	12.04	6.95	9.18	5.28											36.67
		1.50	2.12	3.83	4.24		6.04		8.79		11.95						
		1.71															
		3.21	2.12	3.83	4.24		6.04		8.79		11.95						40.18
Totaux ②	7.63	51.43	51.88	53.15	39.07	21.20	31.81	7.54	25.96		34.88						324.55

.../...

.../...

	→ 1	→ 2	→ 3	→ 4	→ 5	→ 6	→ 7	→ 8	→ 9	→ 10	→ 15	→ 20	→ 25	→ 30	→ 35	→ 40	TOTAUX
DOBOKO	0.93 1.00	1.52 1.66 1.59 1.82	2.45	3.24 3.54													
	1.93	6.59	2.45	6.78													17.75
GRAGBAZO	0.76 0.71	1.99 1.07 1.14	2.62 2.05	3.35	4.21 4.79			7.15	8.57 8.64	9.12	12.18						
	1.47	4.20	4.67	3.35	9.00			7.15	17.21	9.12	12.18						58.35
GUEDEYO I & II	0.74 0.50 1.00 1.00	1.04 1.04 1.12 1.29 1.36 1.86 1.57 1.29 1.54 1.18 1.16 1.19	2.55 2.34 2.76 2.84 2.11 2.74 2.14 2.29 2.71 2.33 2.69	3.80 3.11 3.75 3.02	4.18 4.27	5.61			8.01								
	3.24	15.64	27.50	20.22	8.45	5.61			8.01								88.67
ZIKOZIBRE	0.82	1.78 1.16 1.71 1.50 1.69 1.23	2.55 2.91 2.29			5.34 5.18 5.65 5.09							18.23 17.15				
	0.82	9.07	7.75			21.26						35.38					74.28
ZOGBODOUA	0.81	1.57 1.02 1.85 1.86 2.00 1.31 1.50 1.28	2.40	4.00 3.23	4.06	5.90 5.65	6.18 6.27		8.94 8.62		10.66 13.89			27.19		38.81	
	0.81	12.39	6.56	7.23	4.06	11.55	12.45		17.56		24.55			27.19		38.81	163.16
Totaux ③	8.27	47.89	48.97	37.54	21.51	38.42	12.45	7.15	42.78	9.12	36.73	35.38		27.19		38.81	412.21
Totaux ①	9.62	47.56	32.33	77.93	39.51	32.10	31.64	44.56	8.06	37.45	37.68	37.23	49.10		31.98		516.75
②	7.63	51.43	51.88	53.15	39.07	21.20	31.81	7.54	25.96		34.88						324.55
③	8.27	47.89	48.97	37.54	21.51	38.42	12.45	7.15	42.78	9.12	36.73	35.38		27.19		38.81	412.21
T O T A U X	25.52	146.88	133.18	168.62	100.09	91.72	75.90	59.25	76.80	46.57	109.29	72.61	49.10	27.19	31.98	38.81	1253.51

"SURFACES ANORMALEMENT NON-EN RAPPORT"

Surfaces de plus de 3 ans d'âge sans production en 1977, distribuées
selon les années de plantation et par planteur

Villages	1969	70	71	72	73	74	Villages	1969	70	71	72	73	74
OKROUYO					1.43 4.52	3.00 2.51 1.04 4.13 1.01	report	6.80	4.23	1.65		22.97	43.67
							GBOGREKO		1.01	3.73		1.61 1.61	
							DOBOKO		0.93			1.65 0.52 2.17	
G'NENEFEROUA					5.95	11.69 1.75 1.00 2.75	GRAGBAZO		0.93			1.07 0.76 0.71 2.54	
LIGUIYO					2.01	1.16 1.38	GUEDEYO					3.34	0.84
	0.83 1.04							0.50					4.27 1.24
	1.87	1.71			2.01	2.54		0.50				3.34	6.33
KPADA					3.60	3.00	ZOGBODOUA					0.84	1.89 1.00 1.31 0.90
					3.60	3.00						0.84	5.10
OUPYO	2.29				3.04			7.30	6.17	5.38		33.47	55.12
	2.29				3.04			18.85 ha					= 107.44 h pour 60 planteurs
GUIMEYO					1.26 1.84	0.32 1.50 1.00							
					3.10	2.82							
MAHIO-TITEYO	2.64	2.52	1.65		0.84 1.03 0.63 0.47 0.45 0.58 0.69 0.58	0.50 0.43 1.01 0.72 1.36 1.04							
	2.64	2.52	1.65		5.27	5.06							
NIAPAYO						2.15 1.18 1.00 2.05 1.50 1.70 1.07 2.16 2.00 1.00							
						15.81							
à reporter	6.80	4.23	1.65		22.97	43.67							

- 8 planteurs totalisent 18.85 ha, qui n'ont planté qu'en 1969, 70 et 71, sont considérés comme défaillants.

- les surfaces des 52 autres planteurs sont donc de 88.59 ha.

- les surfaces pointées en marge totalisent 42.39 ha ; elles ont été plantées par 27 planteurs de 1969 à 1977, respectivement 9.66 ha en 1973 et 32.73 ha en 1974

- les 25 planteurs restants ont planté 46.20 ha de 1969 à 1974, respectivement 23.81 ha en 1973 et 22.39 ha en 1974.

DISTRIBUTION DES SURFACES, PRODUCTIONS, RENDEMENTS, GASPILLAGES ET REVENUS DES

Années de plantation	①	8	7	6	5	4	3	2	1	0	Surface totale	Surface réel en rapport	Surface compensée en tonnes	Production en tonnes	Rendements (tonnes/ha)	"réel"	"compensé"
Villages	②	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977			③			④	⑤
<u>Première période (1969-1974)</u>																	
OKROUYO		13,38	9,73	2,01	2,86	2,71	1,29	-	-	-	31,98	31,98	25,10	206,6	6,46	8,23	
		11,48	-	2,57	-	8,05	2,50	-	-	-	24,60	24,60	15,73	131,0	5,32	8,33	
		12,72	4,73	7,05	-	-	-	-	-	-	24,50	24,50	21,06	62,3	2,54	2,96	
		11,22	7,27	0,60	-	-	-	-	-	-	19,09	19,09	17,74	68,2	3,57	3,84	
		48,80	21,73	12,23	2,86	10,76	3,79	-	-	-	100,17	100,17	79,63	468,1	4,67	5,88	
BABAYOROUA	*	10,69	5,36	-	-	-	2,09	-	-	-	18,14	18,14	15,39	99,8	5,50	6,48	
MAHIO-TITEYO		3,67	-	-	-	5,09	2,00	-	-	-	10,76	10,76	5,39	21,6	2,01	4,00	
ZIKOZIBRE		2,36	5,44	3,67	4,52	1,16	-	-	-	-	17,15	17,15	11,66	50,0	2,92	4,29	
ZOGBODOUA	*	10,66	-	-	-	-	-	-	-	-	10,66	10,66	10,66	123,1	11,55	11,55	
		38,81	-	-	-	-	-	-	-	-	38,81	38,81	38,81	188,6	4,86	4,86	
		49,47	-	-	-	-	-	-	-	-	49,47	49,47	49,47	311,7	6,30	6,30	
Sous totaux et moyennes		114,99	32,53	15,90	7,38	17,01	7,88	-	-	-	195,69	195,69	161,54	951,2	4,86	5,89	
<u>Deuxième période (1969-1977)</u>																	
OKROUYO		6,71	-	-	-	-	-	-	-	5,85	12,56	6,71	6,71	65,3	9,73	9,73	
LIGUIYO		8,34	4,62	-	-	-	-	-	1,92	-	14,88	12,96	12,25	90,2	6,96	7,36	
MAHIO-TITEYO		5,38	0,79	-	-	-	3,00	-	-	3,00	12,17	9,17	6,28	45,1	4,92	7,18	
DOGABRE	*	-	2,16	3,72	-	2,57	2,32	-	1,18	-	11,95	10,77	5,09	34,6	3,21	6,80	
CRAGBAZO		4,42	2,39	0,93	-	1,04	0,76	-	1,00	1,64	12,18	9,54	7,39	51,3	5,38	6,94	
ZIKOZIBRE		3,40	1,41	4,16	2,18	1,94	-	1,14	2,00	2,00	18,23	13,09	8,75	76,5	5,84	8,74	
ZOGBODOUA	*	11,89	-	-	-	-	-	-	2,00	-	13,89	11,89	11,89	144,0	12,11	12,11	
		5,62	6,87	2,03	2,26	6,93	2,14	-	1,34	-	27,19	25,85	16,01	84,8	3,28	5,30	
		17,51	6,87	2,03	2,26	6,93	2,14	-	3,34	-	41,08	37,74	27,90	228,8	6,06	8,20	
Sous totaux et moyennes		45,76	18,24	10,84	4,44	12,48	8,22	1,14	9,44	12,49	123,05	99,98	74,37	591,8	5,92	7,96	
<u>Troisième période (1975-1977)</u>																	
OKROUYO		-	-	-	-	-	-	-	-	10,24	10,24	-	-	-	-	-	
T O T A U X		160,75	50,77	26,74	11,82	29,49	16,10	1,14	9,44	22,73	328,98	295,67	235,91	1543,0	5,22	6,54	
et moyennes																	

Notes : ① Année biologique.

② Année calendaire.

③ Surfaces compensées = surfaces réellement en rapport traduites en termes de productivité à pleine maturité en appliquant les taux de productivité propres à chaque année de plantation.

④ Productions/surfaces réellement en rapport = rendement "réel".

⑤ Productions/surfaces compensées = rendement "compensé".

⑥ R.P.M. ($\frac{S.C.}{S.R.}$) = Rendement de pleine maturité ($\frac{\text{Surface compensée}}{\text{Surface réellement en rapport}}$).

⑦ Rendement "théorique" - Rendement "réel".

⑧ Déduits le remboursement de la participation de chaque planteur plus les frais d'engrais, soit 9.400 F.CFA/ha pour les plantations plantées avant 1972, d'au moins 7 ans d'âge. Les autres ne supportent que l'engrais, à la charge du planteur au-delà des 3 1/2 premières années, soit 2.688 F.CFA/ha. Exemple du calcul pour le 1er planteur d'Okrouyo : remboursement et engrais sur les plantations de plus de 7 ans (de 1969 à 1971 inclus) = 25,12 ha x 9.400 F. = 236.128 F.CFA. Sur les plantations de moins de 7 ans mais plus de 3 ans (de 1972 à 1974 inclus) = 6,86 ha x 2.688 F. = 18.440 F.CFA. Valeur des productions : 206,6 t x 8.000 F.CFA = 1.652.800 F.CFA, de laquelle il faut déduire les frais ci-dessus : 254.568 F., soit le revenu annuel de 1.398.232 F.CFA. Non déduits les salaires des manoeuvres. Voir page 315 le détail des valeurs retenues pour 9.400 F.CFA et 2.688 F.CFA.

"GRANDS PLANTEURS" (+ 10 HECTARES), SELON LES PERIODES DE PLANTATION

ha)				Charges	Revenu net	Charges/an/	Revenu brut	Gaspillage	Rapport du	Gaspillage
		Revenus nets/planteur		mensuelles	annuel par	ha réel ¹ en	annuel par	"travail" : revenu net	d'espace	
"théorique"	théorique	compte tenu des surfaces	par planteur	ha réel ² en	rapport en	hectare	mensuel	sur le	en hectares	
(6)	(7)	Annuels	Mensuels	(9)	F.CFA (10)	F.CFA (11)	F.CFA (12)	par planteur	gaspillage	par planteur
								en F.CFA (13)	(14)	(15)
10,20	3,74	1 398 232	116 519	21 214	43 722	7 960	65 849	79 737	1,46	11,73
8,31	2,99	887 572	73 964	13 369	36 080	6 522	66 624	49 036	1,51	8,84
11,17	8,63	268 100	22 342	19 191	10 943	9 400	23 666	140 957	0,16	18,92
12,08	8,51	366 154	30 513	14 954	19 180	9 400	30 755	108 304	0,28	13,44
10,33	5,66	730 014	60 835	17 182	29 151		47 028	94 508	0,64	13,71
11,03	5,53	641 912	53 493	13 040	35 387	8 626	51 878	66 876	0,80	9,09
6,51	4,50	119 244	9 937	4 463	11 082	4 977	32 059	32 280	0,31	7,44
8,84	5,92	276 914	23 076	10 257	16 147	7 177	34 305	67 685	0,34	11,49
13,00	1,45	884 596	73 716	8 350	82 983	9 400	92 383	10 305	7,15	1,19
13,00	8,14	1 143 986	95 332	30 401	29 477	9 400	38 877	210 609	0,45	24,30
13,00	6,70	1 014 291	84 524	19 376	41 006	9 400	50 406	110 457	0,77	12,75
10,73	5,87	5 986 710	498 892	15 027	30 593	8 293	47 107	85 087	0,65	11,89
		665 190	55 432							
13,00	3,27	459 326	38 277	5 256	68 454	9 400	77 854	14 628	2,62	1,69
12,29	5,33	599 776	49 981	10 152	46 279	9 400	58 906	46 051	1,09	5,62
8,90	3,98	294 738	24 562	5 505	32 142	7 204	57 452	24 331	1,01	4,10
6,14	2,93	208 384	17 365	5 702	19 349	6 352	54 381	21 037	0,83	5,13
10,07	4,69	332 806	27 734	6 466	34 885	8 134	55 535	29 828	0,93	4,45
8,69	2,85	516 607	43 051	7 949	39 466	7 287	69 943	24 871	1,73	4,29
13,00	0,89	1 040 234	86 686	9 314	87 488	9 400	96 888	7 055	12,29	0,81
8,05	4,77	511 457	42 621	13 912	19 786	6 458	42 374	82 203	0,52	15,32
9,61	3,55	775 846	64 654	11 613	41 115	7 385	65 606	44 629	1,45	8,07
9,67	3,75	3 963 328	330 277	8 032	39 641	7 712	63 660	31 250	1,32	4,85
		495 416	41 285							
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10,37	5,15	9 950 038	829 169	11 735	33 653	8 096	52 325	59 753	0,82	8,64
		585 296	48 775							

(9) Produit mensuel - Revenu net mensuel.

(10) $\frac{\text{Revenu net annuel par planteur}}{\text{Surface réellement en rapport}}$ (11) $\frac{\text{Produit annuel par hectare, soit production} \times 8.000 \text{ F.CFA/tonne, divisé par la surface réellement en rapport, moins le revenu net/an/ha.}}{\text{}}$ (12) $\frac{\text{Produit annuel par planteur}}{\text{Surfaces compensées}}$ (13) $\frac{\text{Gaspillage "théorique"} \times 8.000 \text{ F.CFA}}{12 \text{ mois}}$ (14) $\frac{\text{Revenu net mensuel par planteur}}{\text{Gaspillage "travail" mensuel par planteur}}$ (15) $\frac{\text{Productions}}{\text{Rendement "théorique"}} - \text{Surface réellement en rapport.}$

* planteur allochtone.

"DISTRIBUTION DES SURFACES PLANTEES PAR LES 66 "AUTRES PLANTEURS" QUI PLANTERENT DE 1969 A 1977 INCLUS, SELON LES ANNEES DE PLANTATION ET LES VILLAGES D'APPARTENANCE, AVEC INDICATION DES PRODUCTIONS REALISEES EN 1977, DES SURFACES "ANORMALEMENT NON-EN RAPPORT", DES SURFACES REELLEMENT EN RAPPORT ET COMPENSEES, DES RENDEMENTS "REELS", "COMPENSEES" ET "THEORIQUES", ET DU

CASPILLAGE "THEORIQUE", POUR CHAQUE PLANTEUR ET LES TOTAUX ET MOYENNES POUR CHAQUE VILLAGE"

VILLAGES	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	TOTAL	Productions en tonnes en 1977	Surf. Réel en rapport	Surfaces compensées	Rendement "réel"	Rendement "compensé"	Rendement "théorique"	Δ entre rendements "théorique" et "réel"
nombre de planteurs	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha							
OKROUYO	4,15			1,21				2,00	7,36	37,7	5,36	4,52	7,03	8,34	10,96	3,93	
8	0,74						1,19		1,93	4,1	0,74	0,74	5,54	5,54	13,00	7,46	
				3,52	1,29			2,52	7,33	0,4	4,81	1,18	0,08	0,34	3,19	3,11	
				2,43	2,00		3,63		8,06	7,3	4,43	0,90	1,65	8,11	2,64	0,99	
				2,54	1,01			1,50	5,05	5,1	3,55	0,86	1,44	5,93	3,15	1,71	
					2,51			2,76	5,27	-	2,51	-	-	-	-	-	
					4,13	0,36			4,49	-	4,13	-	-	-	-	-	
					1,01	1,29			2,30	-	1,01	-	-	-	-	-	
G'NENEFEROUA	4,89			9,70	11,95	2,84	6,39	6,02	41,79	54,6	7,65	18,89	8,20	2,89	6,66	5,64	2,75
6	0,71						1,89		2,60	7,2	0,71	0,71	10,14	10,14	13,00	2,86	
	1,69						1,01	1,68	4,38	20,0	1,69	1,69	11,83	11,83	13,00	1,17	
	3,72		1,82	1,46		2,24			9,24	46,6	7,00	5,01	6,66	9,30	9,30	2,64	
	0,62					0,71			1,33	2,4	0,62	0,62	3,87	3,87	13,00	9,13	
					1,75	1,00			2,75	-	1,75	-	-	-	-	-	
					1,00	0,65		0,61	2,26	-	1,00	-	-	-	-	-	
BABAYOROUA	6,74		1,82	1,46	2,75	5,61	3,57	0,61	22,56	76,2	2,75	10,02	8,03	7,60	9,49	10,42	2,82
2	2,43			1,22			2,00	0,50	6,15	17,1	3,65	2,81	4,68	6,09	10,01	5,33	
	2,45						1,26		3,71	14,0	2,45	2,45	5,71	5,71	13,00	7,29	
	4,88			1,22			3,26	0,50	4,86	31,1	6,10	5,26	5,10	5,91	11,21	6,11	
LTGUIYO	0,69	0,87					2,29		3,85	11,1	1,56	1,43	7,12	7,76	11,92	4,80	
5	0,96			1,04	2,45			3,14	7,59	13,6	4,45	1,47	3,06	9,25	4,29	1,23	
	1,57	1,43			1,11		1,50		5,61	19,3	4,11	2,87	4,70	6,72	9,08	4,38	
	0,89			1,04		1,16		3,09	5,3	1,93	0,97	2,75	5,46	6,53	3,78		
				2,01		0,50		1,20	3,71	-	2,01	-	-	-	-	-	
KPADA	4,11	2,30		3,05	4,60	0,50	3,45	5,84	23,85	49,3	2,01	12,05	6,74	4,09	7,31	7,27	3,18
1					3,00		6,81		9,81	-	3,00	-	-	-	-	-	
LAZOA	4,24	1,07						1,18	6,49	28,5	5,31	5,15	5,37	5,53	12,61	7,24	
OUPOYO	1,97					0,61			2,58	18,4	1,97	1,97	9,34	9,34	13,00	3,66	
2	2,89	0,67			1,00	1,00			5,56	19,2	4,56	3,30	4,21	5,82	9,41	5,20	
	4,86	0,67			1,00	1,61			8,14	37,6	6,53	5,27	5,76	7,13	10,49	4,73	
GUIMEYO	2,35						1,29		3,64	13,0	2,35	2,35	5,53	5,53	13,00	7,47	
2					1,00		0,81		1,81	-	1,00	-	-	-	-	-	
	2,35				1,00		0,81	1,29	5,45	13,00	1,00	2,35	2,35	5,53	5,53	13,00	7,47
MAHIO-TITEYO	4,06	0,26						3,22	7,54	48,2	4,32	4,28	11,16	11,26	12,88	1,72	
6					0,84			0,84	1,68	-	0,84	-	-	-	-	-	
					1,03			0,73	1,00	2,76	-	1,03	-	-	-	-	
					0,47	0,50		0,80	1,00	2,77	-	0,97	-	-	-	-	
					0,69	1,01		1,83	1,27	4,80	-	1,70	-	-	-	-	
					1,36		1,19	1,34	3,89	-	1,36	-	-	-	-	-	
	4,06	0,26			3,03	2,87		4,55	8,67	23,44	4,32	4,28	11,16	11,26	12,88	1,72	

VILLAGES	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	TOTAL	Productions en tonnes en 1977	Surfaces moyennes en rapport	Surf. Réel en rapport	Surfaces compensées	Rendement "réel"	Rendement compensé	Rendement théorique	Δ entre rendements "théorique" et "réel"
nombre de planteurs	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha								
BLAPAYO						2,15	0,50	0,50	1,00	4,15	-	2,15	-	-	-	-	-	-
⑥						2,05		0,74	1,11	3,90	-	2,05	-	-	-	-	-	-
						1,07		1,01		2,08	-	1,07	-	-	-	-	-	-
						2,16		0,66		2,82	-	2,16	-	-	-	-	-	-
						2,00			1,16	3,16	-	2,00	-	-	-	-	-	-
						1,00	0,57	0,29		1,86	-	1,00	-	-	-	-	-	-
						10,43	1,07	3,20	3,27	17,97	-	10,43	-	-	-	-	-	-
BOGREKO ①					1,61			2,26	0,57	4,44	-	1,61	-	-	-	-	-	-
DOGABRE	3,97		0,44				0,70		0,93	6,04	48,0		4,41	4,24	10,88	11,32	12,50	1,62
②	2,55	1,61	0,29				1,86	1,46	1,02	8,79	43,9		4,45	4,09	9,87	10,73	11,95	2,08
	6,52	1,61	0,73				2,56	1,46	1,95	14,83	91,9	1,61	8,86	8,33	10,37	11,03	12,22	1,85
DOBOKO		1,57			0,53			1,14		3,24	3,9		2,10	1,49	1,86	2,62	9,22	7,36
④		0,59						1,86		2,45	0,6		0,59	0,50	1,02	1,20	11,02	10,00
					1,65		0,39	1,50		3,54	-	1,65	-	-	-	-	-	-
					0,52		0,49	0,51		1,52	-	0,52	-	-	-	-	-	-
		2,16			2,70		0,88	5,01		10,75	4,5	2,17	2,69	1,99	1,67	2,26	9,62	7,95
GRABAZO	3,33	1,04		1,06	1,19	1,50			1,00	9,12	33,4		8,12	5,19	4,11	6,44	8,31	4,20
③	2,11				2,86	1,86			1,74	8,57	15,0		6,83	3,13	2,20	4,79	5,96	3,76
	1,00								1,62	2,62	9,3		1,00	1,00	9,30	9,30	13,00	3,70
	6,44	1,04		1,06	4,05	3,36		3,36	1,00	20,31	57,7		15,95	9,32	3,62	6,19	7,60	3,98
GUEDEYO						1,24			1,31	2,55	-	1,24	-	-	-	-	-	-
④	2,32	2,10						1,19		5,61	36,2		4,42	4,10	8,19	8,83	12,06	3,87
	1,06		0,71				0,57			2,34	5,9		1,77	1,50	3,33	3,93	11,02	7,69
	1,68								1,06	2,74	9,6		1,68	1,68	5,71	5,71	13,00	7,29
	5,06	2,10	0,71			1,24	0,57	1,19	2,37	13,24	51,7	1,24	7,87	7,28	6,57	7,10	12,03	5,46
ZIKOZINRE	1,27								4,07	5,34	14,4		1,27	1,27	11,34	11,34	13,00	1,66
②		0,59	1,11	0,41	0,88			1,06	1,60	5,65	6,6		2,99	1,64	2,21	4,02	7,13	4,92
	1,27	0,59	1,11	0,41	0,88			1,06	5,67	10,99	21,0		4,26	2,91	4,93	7,22	8,88	3,95
ZOGBOBOUA	2,49	2,45							4,00	8,94	38,7		4,94	4,56	7,83	8,49	12,00	4,17
⑪	2,99	0,89			1,16			1,14		6,18	49,0		5,04	4,10	9,72	11,95	10,58	0,86
	0,85								1,00	1,85	10,4		0,85	0,85	12,24	12,24	13,00	0,76
	3,06								1,00	4,06	30,2		3,06	3,06	9,87	9,87	13,00	3,13
	1,61					1,31	1,43	1,89	2,38	8,62	13,5		2,92	1,71	4,62	7,89	7,61	2,99
		1,00	0,64					0,76		2,40	12,0		1,64	1,24	7,32	9,68	9,83	2,51
					0,84			0,73		1,57	-	0,84	-	-	-	-	-	-
					1,00			1,00		2,00	0,2		1,00	0,31	0,20	0,65	4,03	3,83
						1,89	1,07	3,31		6,27	-	1,89	-	-	-	-	-	-
						1,00		1,06		2,06	-	1,00	-	-	-	-	-	-
						0,90	0,39	0,21		1,50	-	0,90	-	-	-	-	-	-
	11,00	4,34	0,64		3,00	3,10	2,89	10,10	8,38	45,45	154,0	4,63	19,45	15,83	7,92	9,73	10,58	2,66
⑥⑥	66,42	15,47	3,86	3,29	30,70	47,30	18,53	56,48	47,32	289,37	719,3	42,39	124,65	90,94	5,77	7,91	9,48	3,71
	22,95	5,35	1,33	1,14	10,61	16,35	6,40	19,52	16,35	100 % des surfaces plantées								
	31	13	6	3	22	30	21	37	31	nombre de planteurs								
	2,14	1,19	0,64	1,10	1,40	1,58	0,88	1,53	1,53	surface moyenne par planteur								

* : planteur allochtone

"DISTRIBUTION DES SURFACES PLANTÉES PAR LES 112 "AUTRES PLANTEURS" QUI PLANTERENT DE 1969 A 1974 INCLUS, SELON LES ANNÉES DE PLANTATION ET LES VILLAGES D'APPARTENANCE, AVEC INDICATION DES PRODUCTIONS RÉALISÉES EN 1977, DES SURFACES DES PLANTEURS "DÉFAILLANTS" ET "ANORMALEMENT NON-DU RAPPORT", DES SURFACES RÉELLEMENT EN RAPPORT ET COMPENSÉS, DES RENDEMENTS "RÉELS", "COMPENSÉS" ET "THÉORIQUES", ET DU GASPIILLAGE "THÉORIQUE", POUR CHAQUE "PLANTEUR", ET DES TOTAUX ET MOYENNES POUR CHAQUE VILLAGE"

VILLAGES											Productions	Surfaces des	Surfaces	Surf. Réel	Surfaces	Rendement	Rendement	Rendement	A entre rendements
○ Nombre de planteurs	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	TOTAL	en tonnes en 1977	plantations délaissées	actuellement en culture	au rapport	compensées	"réel"	"compensé"	"théorique"	"théorique" et "réels"
ORIKOUTO	6,44									6,44	61,4			6,44	6,44	9,53	9,53	13,00	
(17)	6,22									6,22	100,1			6,22	6,22	16,09	16,09	13,00	+3,09
	2,02	1,50	1,79							5,31	19,0			5,31	3,77	3,58	5,04	9,23	5,65
	4,51									4,51	69,0			4,51	4,51	15,30	15,30	13,00	+2,30
	3,07									3,07	17,3			3,07	3,07	5,64	5,64	13,00	7,36
	3,29									3,29	4,1			3,29	3,29	1,25	1,25	13,00	11,75
	4,45	3,13								7,58	35,0			7,58	7,10	4,62	4,93	12,18	7,56
	1,61									1,61	3,2			1,61	1,61	1,99	1,99	13,00	11,01
	1,70									1,70	13,7			1,70	1,44	1,84	1,51	11,01	2,95
	2,06									3,70	17,0			3,70	1,87	4,59	1,99	6,57	1,98
					1,43	3,00				4,43		4,43							
					1,79	2,24				4,03	7,3			4,03	0,72	1,81	10,14	2,32	0,51
					2,01	1,36				3,37	4,0			3,37	0,72	1,19	5,56	2,78	1,59
					4,52					4,52		4,52							
					1,00	3,41				4,41	0,1			4,41	0,57	0,02	0,18	1,68	1,66
					1,00	3,44				4,44	1,3			4,44	0,57	0,29	2,28	1,67	1,38
										1,04		1,04							
	31,61	6,89	1,50	1,79	11,75	16,13				68,67	352,5		9,99	59,68	41,90	5,91	8,41	9,13	3,22
G'NENEFEROUA	0,94									0,94	1,9			0,94	0,94	2,02	2,02	13,00	10,98
(4)	0,69	1,01								1,70	12,7			1,70	1,54	7,47	8,25	11,78	4,31
	7,42									7,42	47,8			7,42	7,42	6,44	6,44	13,00	6,56
	2,83	1,09	1,19	1,23						6,34	27,3			6,34	5,05	4,31	5,41	10,35	6,04
	11,88	2,10	1,19	1,23						16,40	89,7			16,40	14,95	5,47	6,00	11,85	6,38
BASAYOROUA	9,10									9,10	59,7			9,10	9,10	6,56	6,56	13,00	6,44
(3)	2,48									2,48	19,2			2,48	2,48	7,74	7,74	13,00	5,26
	1,28									1,28	6,9			1,28	1,28	5,39	5,39	13,00	7,51
	12,86									12,86	85,8			12,86	12,86	6,57	6,57	13,00	6,33
LIGUITYO	2,28	2,30		1,21						5,79	30,6			5,79	4,50	5,28	6,80	10,10	4,82
(15)	2,47	0,86								3,33	18,4			3,33	3,20	5,53	5,75	12,49	6,96
	2,27									2,27	21,0			2,27	2,27	9,25	9,25	13,00	3,75
	4,45	2,06		2,79						9,30	75,0			9,30	5,93	8,06	12,65	8,29	0,23
	1,21		1,29	0,71						3,21	10,0			3,21	1,66	3,12	6,02	6,72	3,60
	0,83									0,83		0,83							
	0,62									0,62	3,4			0,62	0,62	5,48	5,48	13,00	1,52
	1,06									1,06	8,6			1,06	1,06	8,11	8,11	13,00	4,89
	1,19									1,85	9,7			1,85	1,24	5,24	7,82	6,71	3,47
	1,04			0,66						1,04		1,04							
	3,06									3,06	3,8			3,06	3,06	1,24	1,24	13,00	11,76
	2,14									2,14	3,3			2,14	1,81	1,54	1,82	11,00	9,46
	1,71									1,71		1,71							
					1,16					1,16		1,16							
					1,38					1,38		1,38							
	20,48	7,01	2,06		2,50	6,70				38,75	183,8	3,58	7,54	32,63	25,35	5,63	7,25	10,10	4,47
KPADIA					3,60					3,60			3,60						
(1)																			
OUPOYO	1,88			2,50	0,13					4,51	13,1			4,51	2,66	2,90	4,92	7,67	4,77
(25)	5,12	1,19								6,31	29,2			6,31	5,85	4,63	4,99	12,05	7,42
	2,33			0,81						3,14	14,1			3,14	2,58	4,49	5,47	10,68	6,19
	3,26									3,26	15,9			3,26	3,26	4,88	4,88	13,00	8,12
	2,10									2,10	16,0			2,10	2,10	7,62	7,62	13,00	5,38
	1,06									1,06	4,9			1,06	1,06	4,62	4,62	13,00	8,38
	1,29									1,29	9,7			1,29	1,29	7,52	7,52	13,00	5,28
	1,16									1,16	7,0			1,16	1,16	6,03	6,03	13,00	6,97
	1,40									1,40	9,0			1,40	1,40	6,43	6,43	13,00	6,57
	2,70									2,70	11,3			2,70	2,70	4,19	4,19	13,00	8,81
	1,97									1,97	6,0			1,97	1,97	3,05	3,05	13,00	9,95
	1,21									1,21	6,4			1,21	1,21	5,29	5,29	13,00	7,71
	1,14									1,14	9,3			1,14	1,14	8,16	8,16	13,00	4,84
	1,16									1,16	6,7			1,16	1,16	5,78	5,78	13,00	7,22
	0,91									0,91	4,6			0,91	0,91	5,05	5,05	13,00	7,95
	1,11									1,11	8,2			1,11	1,11	7,39	7,39	13,00	5,81
	1,06									1,06	8,6			1,06	1,06	8,30	8,30	13,00	4,70
	0,96	0,51		1,39						2,84	10,7			2,84	1,80	3,77	5,94	8,24	4,47
	1,89									1,89	13,6			1,89	1,89	7,20	7,20	13,00	5,80
	2,04									2,04	17,4			2,04	2,04	8,53	8,53	13,00	4,47
	3,04			1,76	1,71					6,51	25,0			6,51	3,71	3,84	6,74	7,41	3,57
	1,30									1,30	10,7			1,30	1,30	8,23	8,23	13,00	4,77
	2,00									2,00	8,5			2,00	2,00	4,25	4,25	13,00	8,75
	2,29									2,29		2,29							
					3,94					3,94		3,94							
	44,36	0,51	1,19		9,50	1,84				57,40	266,1	2,29	3,04	52,07	45,36	5,11	5,87	11,32	6,21

[illegible]

DISTRIBUTION COMPARATIVE DES RENDEMENTS "COMPENSES" ENTRE "GRANDS PLANTEURS" ET "AUTRES PLANTEURS" DE PREMIERE ET DE DEUXIEME PERIODE
(EN TONNES/HECTARES)

"Grands planteurs" 1ère période (1969-1974)

+ de 13:12 et +:11 et +:10 et +:8 et +:7 et +:6 et +:5 et +:4 et +:3 et +:2 et +:1 et +:- de 1:													
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	11,55	:	:	8,23	:	6,48	:	4,29	3,84	2,96	:
:	:	:	:	:	:	8,33	:	:	:	4,00	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	4,86	:	:	:

:	:	:	11,55	:	:	16,56	:	6,48	:	13,15	3,84	2,96	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	

$$100 \% = \frac{54,34}{9} = 6,06 \text{ tonnes/ha/planteur}$$

"Autres planteurs" 1ère période (1969-1974)

de 13	12 et +	11 et +	10 et +	9 et +	8 et +	7 et +	6 et +	5 et +	4 et +	3 et +	2 et +	1 et +	de 1
16,09	12,65		10,14	9,53	8,25	7,74	6,44	5,04	4,93	3,05	2,28	1,25	0,18
15,30			10,82	9,51	8,11	7,82	6,56	5,64	4,92	3,58	2,02	1,99	0,16
				9,09	8,16	7,62	6,80	5,56	4,99	3,05	2,16	1,24	
				9,25	8,30	7,52	6,02	5,41	4,88	3,19	2,94	1,82	
				9,31	8,53	7,39	6,03	5,39	4,62	3,64	2,90		
					8,23	7,20	6,43	5,75	4,19				
					8,82	7,58	6,74	5,48	4,25				
					8,08	7,41	6,61	5,47	4,29				
					8,88	7,97	6,74	5,29	4,73				
					8,20		6,55	5,78	4,71				
					8,21		6,40	5,05	4,95				
								5,94	4,00				
								5,68					
								5,15					
								5,37					
								5,51					
								5,54					
								5,32					
31,39	12,65	-	20,96	46,69	91,77	68,25	71,32	98,37	55,46	16,51	12,30	6,30	0,34
(2)	(1)		(2)	(5)	(11)	(9)	(11)	(18)	(12)	(5)	(5)	(4)	(2)
3,5 % = 14,68 tonnes/ha					Planteurs = 32 % = 3,25 tonnes/ha/planteur								

$$5,7 \% = 13 \text{ tonnes/ha}$$

$$11,5 \% = 11,17$$

$$24 \% = 9,59$$

$$34,5 \% = 9,06$$

$$47 \% = 8,37$$

$$68 \% = 7,48$$

$$100 \% = \frac{332,31}{57} = 5,83 \text{ tonnes/ha/planteur}$$

"Grands planteurs" 2ème période (1969-1977)

	de 13	12 et +	11 et +	10 et +	9 et +	8 et +	7 et +	6 et +	5 et +	4 et +	3 et +	2 et +	1 et +	- de 1
	12,11			9,73	8,74	7,36	6,94	5,30						
						7,18	6,80							
-	12,11	-	-	9,73	8,74	14,54	13,74	5,30	-	-	-	-	-	-

8 planteurs

Planteurs = 25 % = 10,92 tonnes/ha/planteur

37,5 % = 10,19

62,5 % = 9,02

87,5 % = 8,41

100 % = 8,02 tonnes/ha

100 % = $\frac{64,16}{8}$ = 8,02 tonnes/ha/planteur
====

"Autres planteurs" 2ème période (1969-1977)

	de 13	12 et +	11 et +	10 et +	9 et +	8 et +	7 et +	6 et +	5 et +	4 et +	3 et +	2 et +	1 et +	- de 1
	12,24	11,83	10,14	9,30	8,34	7,76	6,09	5,54	4,79	3,87	2,62	1,20	0,34	
		11,32	10,73	9,25	8,11	7,89	6,72	5,93	4,02	3,93			0,65	
		11,34		9,34	8,83		6,44	5,71						
		11,95		9,30	8,49			5,46						
		11,26		9,87				5,53						
				9,68				5,82						
								5,53						
								5,71						
-	12,24	57,70	20,87	56,74	33,77	15,65	19,25	45,23	8,81	7,80	2,62	1,20	0,99	
	1	5	2	6	4	2	3	8	2	2	1	1	2	39

39 planteurs

planteurs = 15 % = 11,54 tonnes/ha/planteur

planteurs = 20,5 % = 2,68 tonnes/ha/planteur

20,5 % = 11,35

36 % = 10,54

46 % = 10,07

51 % = 9,85

59 % = 9,40

79,5 % = 8,43 tonnes/ha

100 % = $\frac{282,87}{39}$ = 7,25 tonnes/ha/planteur
====

Profit :	- de l :	1 et + :	2 et + :	3 et + :	4 et + :	5 et + :	6 et + :	7 et + :	8 et + :	9 et + :	10 et + :	11 et + :
3,09 :	0,31 :	1,98 :	2,95 :	3,7 :	4,31 :	5,65 :	6,56 :	7,36 :	8,12 :	9,46 :	10,98 :	11,75 :
2,30 :	0,23 :	1,59 :	2,95 :	3,75 :	4,82 :	5,26 :	6,04 :	7,56 :	8,38 :	9,95 :		11,01 :
	0,91 :	1,66 :	2,24 :	3,60 :	4,89 :	5,38 :	6,44 :	7,61 :	8,81 :	9,00 :		11,76 :
		1,38 :	2,13 :	3,47 :	4,77 :	5,48 :	6,96 :	7,52 :	8,75 :			
				3,57 :	4,84 :	5,61 :	6,19 :	7,42 :	8,27 :			
				3,32 :	4,70 :	5,80 :	6,97 :	7,71 :	8,29 :			
				3,83 :	4,47 :	5,08 :	6,57 :	7,22 :				
				3,20 :	4,47 :	5,29 :	6,39 :	7,95 :				
				3,98 :	4,77 :	5,98 :	6,36 :	7,63 :				
				3,69 :	4,18 :	5,67 :	6,13 :	7,90 :				
					4,20 :	5,38 :	6,21 :					
					4,16 :							
					4,36 :							
					4,63 :							
					4,84 :							
					4,12 :							
					4,80 :							
					4,77 :							
					4,03 :							
5,39 :	1,65 :	6,61 :	10,27 :	36,38 :	86,13 :	60,58 :	70,82 :	75,88 :	50,62 :	28,41 :	10,98 :	34,52 :
(2)	(3)	(4)	(4)	(10)	(19)	(11)	(11)	(10)	(6)	(3)	(1)	(3)
						(87) planteurs						
6 % = 0,75 tonnes/ha de profit						24 % = 6,99						
10 % = 0,32 tonnes/ha de gaspillage						31 % = 7,31						
15 % = 1,01						34,5 % = 7,52						
26,5 % = 2,15						39 % = 7,98 tonnes/ha de gaspillage						
48 % = 3,23												
61 % = 3,70 tonnes/ha de gaspillage						100 % = $\frac{467,46}{87} = 5,37$ tonnes/ha de gaspillage						

"Grands planteurs" deuxième période (1969-1977)

- de 1 :	1 et + :	2 et + :	3 et + :	4 et + :	5 et + :	6 et + :	7 et + :	8 et + :	9 et + :	10 et + :	11 et + :
0,89 :		2,85 :	3,27 :	4,69 :	5,33 :						
		2,93 :	3,98 :	4,77 :							
0,89 :		5,78 :	7,25 :	9,46 :	5,33 :						

(8) planteurs

37,5 % = 2,22 tonnes/ha de gaspillage

62,5 % = 2,78

57,5 % = 3,34

100 % = 3,59 tonnes/ha de gaspillage

$$100 \% = \frac{28,71}{8} = 3,59 \text{ tonnes/ha de gaspillage}$$

"Autres planteurs" deuxième période (1969-1977)

- de 1 :	1 et + :	2 et + :	3 et + :	4 et + :	5 et + :	6 et + :	7 et + :	8 et + :	9 et + :	10 et + :	11 et + :
0,99 :	1,71 :	2,86 :	3,93 :	4,80 :	5,33 :		7,46 :		9,13 :	10,00 :	
0,86 :	1,17 :	2,64 :	3,11 :	4,38 :	5,20 :		7,29 :				
0,76 :	1,23 :	2,08 :	3,78 :	4,20 :			7,24 :				
	1,72 :	2,99 :	3,66 :	4,92 :			7,47 :				
	1,62 :	2,51 :	3,76 :	4,17 :			7,36 :				
	1,66 :		3,70 :				7,69 :				
			3,87 :				7,29 :				
			3,13 :								
			3,83 :								
2,58 :	9,11 :	13,08 :	32,77 :	22,47 :	10,53 :		51,80 :		9,13 :	10,00 :	

(3)

(6)

(5)

(9)

(5)

(2)

(7)

(1)

(1)

(39) planteurs

23 % = 1,30 tonne /ha de gaspillage

36 % = 1,77

59 % = 2,50

72 % = 2,86

77 % = 3,02

18 % = 7,40

23 % = 7,88 tonnes/ha de gaspillage

$$\frac{161,47}{39} = 4,14 \text{ tonnes/ha de gaspillage}$$

DISTRIBUTION DES PRODUCTIONS PAR ANNEE, SELON LES VILLAGES ET LES SECTEURS D'INTERVENTION

tonnes de régimes produites en :

Villages & Secteurs	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77
OKROUYO	53,0	257,5	385,6	532,0	484,5	580,1	940,5
G'NENEFEROUA	7,6	37,0	72,7	111,2	99,6	134,2	165,9
BABAYOROUA	17,2	77,3	101,3	126,9	106,9	173,2	216,7
LIGUIYO	24,8	106,2	196,5	223,0	217,4	245,7	323,3
KFADA	-	-	-	-	-	-	-
LAZOA	0,4	3,3	6,7	14,7	16,6	23,2	28,5
1er secteur	103,0	481,3	762,6	1 007,8	925,0	1 156,4	1 674,9
% de ▲		367 %	58 %	32 %	-8 %	25 %	45 %
OUPOYO	23,3	96,0	172,8	216,3	165,0	261,3	303,7
GUIMEYO	14,5	49,8	76,6	81,9	67,6	100,3	105,4
MAHIO-TITEYO	0,3	19,7	77,6	116,7	103,1	116,9	178,3
NIAPAYO	-	-	-	-	-	-	-
2ème secteur	38,1	165,5	327,0	414,9	335,7	478,5	587,4
% de ▲		334 %	98 %	27 %	-19 %	43 %	23 %
GBOGREKO	-	3,4	13,9	25,6	38,7	43,7	56,2
DOGABRE	9,2	35,5	60,5	79,4	74,2	112,8	126,5
DOBOKO	-	-	-	-	1,6	3,1	4,5
GRAGBAZO	4,2	37,3	82,3	110,8	109,7	152,6	207,4
GUEDEYO I & II	1,2	6,6	17,4	27,3	29,7	42,3	64,4
ZIKOZIBRE	-	6,1	29,2	66,5	111,7	107,6	215,0
ZOGBODOUA	93,4	300,8	506,1	686,5	570,7	682,2	829,2
3ème secteur	108,0	389,7	709,4	996,1	936,3	1 144,3	1 503,2
% de ▲		261 %	82 %	40 %	-6 %	22 %	31 %
% du croît pour la partie BÊTE de SOUBRE	249,1	1 036,5	1 799,0	2 418,8	2 197,0	2 779,2	3 765,5
		+ 316 %	+ 74 %	+ 34 %	- 9 %	+ 26 %	+ 35 %
Production théorique d'un hectare planté en 1967	1	4	6	8	11	13	13
% de ▲ théorique		+ 300 %	+ 50 %	+ 33 %	+ 38 %	+ 18 %	0

- Remarques : 1. Les données relatives aux 4 villages de la région de Guéyo n'ont pas été relevées lors de l'enquête et ne peuvent donc être présentées ici.
2. Le croît théorique ne tient pas compte du croît résultant de nouvelles plantations. Le croît pour chaque secteur inclut les productions des nouvelles plantations. On rappelle que les plantations du 2ème secteur sont en moyenne plus jeunes que celles des deux autres secteurs, d'où des productions proportionnellement plus faibles.

Le questionnaire posé aux "108" chefs de famille de Soubré-ville

Voir le chef de famille

1. Son origine : Pays CI ville LOGOUALE (MAN) (village de la région _____) Ethnie YACOUBA Date d'immigration _____
d'installation 3 mois
2. Pour quelles raisons êtes-vous venu à SOUBRE ?
- 1. Présence de parents ? qui _____
- 2. D'autres connaissances ? _____
- 3. Pour y obtenir une portion de forêt ? _____
- 4. Pour y obtenir un lot pour construire une maison ? _____
- 5. Par hasard ? _____
- 6. Autres ? Affectation (fonctionnaire)
3. Aviez-vous considéré votre installation ici comme étant une étape pour aller ailleurs ? si oui, avec l'intention de demeurer à SOUBRE pour combien de temps, et aller où ensuite ? _____
N'a pas cherché
4. Statut social : Marié ☒, célibataire ☐ (séparé ☐, divorcé ☐, veuf ☐, autre _____)
5. Nombre de femmes : leur origine ? Pays et Ethnie _____
Région de Dan (Yacouba)
6. Où et quand vous êtes-vous marié ? Abidjan depuis 10 ans
7. Où demeure(nt)-elle(s) ? à TAN mais doit venir travailler
8. Combien d'enfants avez-vous ? (par femme(s) et de quels âges) 3 (2 ? 1)
9. Où vivent-ils ? à TAN avec leur mère mais eux aussi doit venir travailler
10. D'autres parents vivent-ils chez-vous ? si oui, qui et combien de personnes selon qu'il s'agisse de permanents ou de temporaires ? Vient juste de s'installer et encore tout seul compte héberger 2 personnes en plus (le de famille dont 1 élève en CEG)
11. La Résidence : quartier KENNEDY Ethnie majoritaire SEI
12. Maison en dur ☒, banco et tôle ☐, banco et papo ☐, date de construction _____ ? en très bon état - (moins de 10 ans)
13. La maison vous appartient-elle ? oui ☐, non ☒
14. Si non, qui en est le propriétaire et où réside-t-il ? l'héritier est gendarme à TAN
15. Possède-t-il d'autres maisons à SOUBRE ? ☐, non ☐ ne sait pas ☒, si oui, combien de maisons ? _____

- (c'est d'administrateur)
16. Si non à 13, payez-vous un loyer ? oui ☐ de combien ? 30000 CFA/mois, non ☒ + 2 -
17. Si non à 13 et 16, quelle est la situation ? ☒
18. Si oui à 13. Etes-vous propriétaire d'autres maisons en ville ? oui ☐, combien de maisons, non ☐
19. Si oui, les louez-vous, pour quel loyer global ? CFA/mois, non ☐
20. Depuis quand demeurez-vous ici ? 8 mois
21. Avec qui partagez-vous votre cour ? (lien de parenté et ethnie) 1 famille Bété et un couple Foulah de Guinée
22. Quelles relations avez-vous et acceptez-vous d'entretenir avec d'autres groupes ethniques ? se rend les services mutuel & cedeux ne s'opposent pas aux mariages interethniques (l'un n'a pas de frontière)
23. Existe-t-il des différences dans ces relations selon l'ethnie ? si oui, pourquoi ? pas de différence
24. Avez-vous une autre demeure hors de SOUBRE (dans un village ou campement). Cui ☐, non ☒, si oui, où ?
25. Si oui, depuis quand y êtes-vous installé ?
26. Si oui 24, à quelle fréquence y séjournez-vous et pour quelle part de votre temps ?
27. Si oui à 24 qu'y faites-vous ?
28. Suivant 27, votre activité hors SOUBRE, vous permet-elle de subvenir à vos besoins ? oui ☐, non ☐ la plupart d'entre-eux ☐
29. Quelle est votre activité à SOUBRE ? fonctionnaire (pour l'instant)
30. Si ce n'est pas un fonctionnaire : est-elle régulière ?
31. Depuis combien de temps l'exercez-vous ? 16 ans
32. Quelles activités aviez-vous avant ? (par période) militaire (après la fin que fonctionnaire)
33. Quels sont vos revenus (répartis entre ceux acquis à SOUBRE et ceux ailleurs - indiquer si d'une plantation ou de quelle autre origine) de à CFA/mois rien / une très petite

-- 3 --

34. Votre (vos) femme(s) se procure(nt)-elle(s) également quelques revenus ?
 si oui combien/mois et en quoi faisait ? de à
 CFA/mois il est probable qu'à l'avenir elle tiendra un bar.

35. Votre situation répond-elle à vos aspirations ? oui ☒, non ☐

36. Si non quelles sont-elles ? _____

37. Qu'est-ce qui vous empêche de les réaliser ? _____

38. Combien de temps pensez-vous rester à SOUBRE - Ville (et que comptez-vous
 faire après ? selon qu'il désire quitter) il ne sait pas mais en moyenne
durant 3 ans selon qu'il désire ou non partir.

39. Avez-vous une idée de quoi la ville de SOUBRE a le plus besoin actuelle-
 ment ? _____

l'éducation d'enfants.

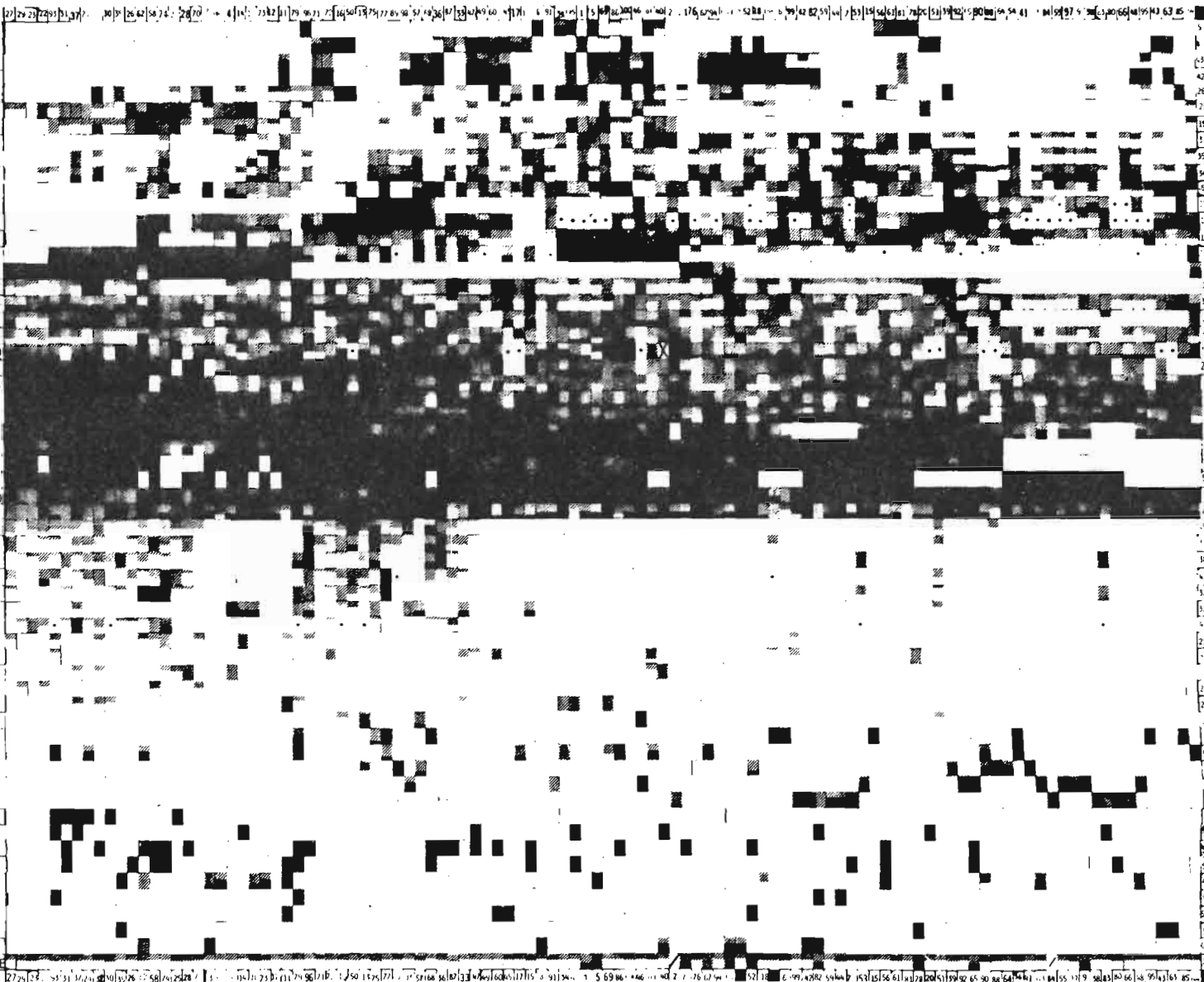
Remarques :

Si les enfants sont d'âge scolaire - vont à l'école, de qui sont-ils
 dépendants ? Si non, pourquoi ? mi e 2000, sont être inscrits à SOUBRE.
à l'école à l'école primaire publique.

Les quatre premières matrices "chefs de famille" de Soubre-ville

5	KAN
4	MARDE
43	FREQUENCE SEJOURS
42	MAISON AILLEURS
26	PERSONNES HEBERGEES
25	HORS SOUBRE
19	PRIMAIRE PUBLIC
31	LOYER PAYE
35	NB ETHNIQUES VOISINS
34	VOIS RELAT D'ETH.
46	REVENU URBAIN
10	ANC IMMIGRATION
11	ANC INSTALLATION
12	MOTIF ARRIVEE
18	SCOLARISATION
3	KROU
15	NB EPOUSES
33	ANC RESIDENCE
17	NB ENFANTS
48	REVENU FAMILLE
36	MARIAGE INTER ETHNIQ
29	STATUT OCCUPATION
44	ACTIVITE CHEF FAMILL
13	DUREE PREVUE
50	DURERA A SOUBRE
1	PAYS VOISIN
14	STATUT SOCIAL
16	IDENTITE ETHNIQUE
51	ADDOCTION D'EAU
29	QUALITE CONSTRUCTION
45	REVENU AGRICOLE
39	SURFACE CAFE
33	SURFACE CACAO
41	RENT CAFE
37	MAISON REGION
32	LOYERS PERCUS
40	RENT CACAO
73	SECOND DEGRE
47	REVENU EPOUSE
22	PREMIER DEGRE
74	SUPERIEUR
20	PRIMAIRE MISSION
21	Ecole CORANIQUE
7	VOLTAIQUE
59	ACTIVITES ECO.
8	MALIEN
6	GUINEEN
2	AUTRE PAYS
55	SOUBOVO
54	ECOL
52	VOIERIE
53	LOGEMENTS
49	INSATISFAIT
56	MODER.HOPITAL
58	CONST.MARCHE
37	TERRAIN SPORT
10	SERVICES PUBLICS
10	LOCALISATION PROPRIETE

5 AKAN
 4 MANDE
 43 FREQUENCE SEJOURS
 42 MAISON AILLEURS
 26 PERSONNES HEBERGEES
 25 HORS SOUBRE
 19 PRIMAIRE PUBLIC
 31 LOYER PAYE
 35 NB.ETHNIES VOISINS
 34 VOIS.RELAT.D'ETH.
 46 REVENU URBAIN
 10 ANC.IMMIGRATION
 11 ANC.INSTALLATION
 12 MOTIF ARRIVEE
 18 SCOLARISATION
 3 KROU
 15 NB.EPOUSES
 33 ANC.RESIDENCE
 17 NB ENFANTS
 48 REVENU FAMILLE
 36 MARIAGE INTER ETHNIQ
 29 STATUT OCCUPATION
 44 ACTIVITE CHEF FAMILL
 13 DUREE PREVUE
 50 DUREE A SOUBRE
 1 PAYS VOISIN
 14 STATUT SOCIAL
 16 IDENTITE ETHNIQUE
 51 ADDUCTION D'EAU
 28 QUALITE CONSTRUCTION
 27 QUARTIER RESIDENCE
 45 REVENU AGRICOLE
 39 SURFACE CAFE
 38 SURFACE CACAO
 41 RENDT CAFE
 37 MAISON REGION
 32 LOYERS PERCUS
 40 RENDT.CACAO
 23 SECOND DEGRE
 47 REVENU EPOUSE
 22 PREMIER DEGRE
 24 SUPERIEUR
 20 PRIMAIRE MISSION
 21 ECOLE CORANIQUE
 7 VOLTAIQUE
 59 ACTIVITES ECO.
 8 MALIEN
 6 GUINEEN
 2 AUTRE PAYS
 55 SOUBOUO
 54 ECOLES
 52 VOIERIE
 53 LOGEMENTS
 49 INSATISFAIT
 56 MODER.HOPITAL
 58 CONST.MARCHE
 57 TERRAIN SPORT
 60 SERVICES PUBLICS
 30 LOCALISATION PROPRE



2 AUTRE PAYS
 6 GUINEEN
 8 MALIEN
 7 VOLTAIQUE
 5 AKAN
 3 KROU
 4 MANDE
 43 FREQUENCE SEJOURS
 42 MAISON AILLEURS
 31 LOYER PAYE
 48 REVENU FAMILLE
 46 REVENU URBAIN
 35 NB. ETHNIES VOISINS
 34 VOIS. RELAT. D'ETH.
 11 ANC. INSTALLATION
 10 ANC. IMMIGRATION
 12 MOTIF ARRIVEE
 18 SCOLARISATION
 19 PRIMAIRE PUBLIC
 25 HORS SOUBRE
 26 PERSONNES HEBERGEES
 15 NB. EPOUSES
 17 NB. ENFANTS
 33 ANC. RESIDENCE
 29 STATUT OCCUPATION
 44 ACTIVITE CHEF FAMILLE
 13 DUREE PREVUE
 50 DURERA A SOUBRE
 14 STATUT SOCIAL
 16 IDENTITE ETHNIQUE
 27 QUARTIER RESIDENCE
 39 SURFACE CAFE
 38 SURFACE CACAO
 40 RENDT. CACAO
 41 RENDT. CAFE
 45 REVENU AGRICOLE
 47 REVENU EPOUSE
 32 LOYERS PERCUS
 37 MAISON REGION
 21 ECOLE CORANIQUE
 23 SECONDE DEGRE
 24 SUPERIEUR
 22 PREMIER DEGRE
 20 PRIMAIRE MISSION
 55 SOUBOUO
 54 ECOLES
 52 VOIERIE
 53 LOGEMENTS
 59 ACTIVITES ECO.
 60 SERVICES PUBLICS
 56 MODER. HOPITAL
 58 CONST. MARCHE
 57 TERRAIN SPORT
 51 ADDUCTION D'EAU
 49 INSATISFAIT
 30 LOCALISATION PROPRIETE
 28 QUALITE CONSTRUCTION
 1 PAYS VOISIN
 36 MARIAGE INTER ETHNIQUE

2 AUTRE PAYS
6 GUINEEN
8 MALIEN
7 VOLTAIQUE
5 AKAN
3 KROU
4 MANDE

45 REVENU AGRICOLE
37 MAISON REGION
32 LOYERS PERCUS
47 REVENU EPOUSE
43 FREQUENCE SEJOURS
42 MAISON AILLEURS
26 PERSONNES HEBERGEES
31 LOYER PAYE
46 REVENU URBAIN
75 HORS SOUBRE
48 REVENU FAMILLE
33 ANC RESIDENCE
15 NB EPOUSES
17 NB ENFANTS
18 SCOLARISATION
44 ACTIVITE CHEF FAMILLE
29 STATUT OCCUPATION

39 SURFACE CAFE
38 SURFACE CACAO
40 RENDT CACAO
41 RENDT CAFE
21 ECOLE CORANIQUE
23 SECOND DEGRE
21 SUPERIEUR
22 PREMIER DEGRE
20 PRIMAIRE MISSION
55 SOUBOUO
54 ECOLES
52 VOIERIE
53 LOGEMENTS
59 ACTIVITES ECO.
60 SERVICES PUBLICS
56 MODER. HOPITAL
58 CONST. MARCHE
57 TERRAIN SPORT
51 ADDUCTION D'EAU
49 INSATISFAIT
13 DUREE PREVUE
50 DUREE A SOUBRE
14 STATUT SOCIAL
16 IDENTITE ETHNIQUE
19 PRIMAIRE PUBLIC
11 ANC. INSTALLATION
10 ANC. IMMIGRATION
12 MOTIF ARRIVEE
27 QUARTIER RESIDENCE
35 NB. ETHNIES VOISINS
34 VOIS. RELAT. D'ETH.
30 LOCALISATION PROPRIETE
28 QUALITE CONSTRUCTION
1 PAYS VOISIN
15 MARIAGE INTER ETHNIQ

LISTE DES CARTES

	Pages
1 Localisation de la zone d'étude.	15
2 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré.	30
3 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Guidéko.	33
4 Cheminement migratoire des Sémahio de la tribu Zikpobouo, des Gbabouo ou Tapéyo, des Logboayo et des Gbrézéwa, des Dogobouo et des Goguibouo de la tribu Guidéko.	35
5 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Laza.	48
6 Cheminement migratoire des Guétéguhé - Petigowa - tribu Laza.	50
7 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Sobouo.	59
8 Cheminement migratoire des Mahio, des Digbayo et des Gbazébouo - tribu Sobouo.	61
9 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Zikpobouo.	67
10 Cheminement migratoire des Niapoyo - tribu Zikpobouo.	69
11 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Zatwa.	73
12 Cheminement migratoire des Kréboyo et Boudouwa, également reconnu par les Gbogouliéwa et les Ouréyo - tribu Zatwa.	76
13 Cheminement migratoire des Kouzié ou Zadiayo, également reconnu par les Gouguéwa et les Wondéwa - tribu Zatwa.	80
14 Cheminement migratoire des Gbazéwa - tribu Zatwa.	84
15 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Rwa.	88
16 Cheminement migratoire des Gogbobouo parmi les Zagbabouo du village Kakouéwa - tribu Rwa.	90
17 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Bitri.	92
18 Cheminement migratoire des Gbobouo, donc de toutes les tribus du canton Gbobouo, selon les Blesséwa - tribu Bitri.	94
19 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Sokolo.	95
20 Cheminement migratoire des Sokwa, selon les Basséwa - tribu Sokolo.	97
21 Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Ikobouo.	99
22 Cheminement migratoire des Bagoliéwa - tribu Ikobouo.	101

23	Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Gbaléwa.	103
24	Cheminement migratoire des Gbiégbi ou Gbaléwa - tribu Gbaléwa.	105
25	Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Kpada.	108
26	Cheminement migratoire des Guibouo et des Kpadawa, selon les Kpadawa - tribu Kpada.	110
27	Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Zokoguibouo.	114
28	Cheminement migratoire des Gbalébouo de la tribu Zokoguibouo, et des autres Guibouo, selon les Gbalébouo.	116
29	Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Kodia.	127
30	Cheminement migratoire des Kodia - tribu Kodia.	129
31	Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Kagnanako.	131
32	Cheminement migratoire des Kagnanawa - tribu Kagnanako.	133
33	Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Yakolo.	136
34	Cheminement migratoire des Koméayo - tribu Yakolo.	138
35	Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Blikolo.	140
36	Cheminement migratoire des Blikolo - tribu Blikolo.	142
37	Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Badakua.	143
38	Cheminement migratoire des Dakua - tribu Badakua.	145
39	Villages, tribus et cantons Bété de la région de Soubré - tribu Mayo.	147
40	Cheminement migratoire des Mayo - tribu Mayo.	149
41	Cheminement migratoire des Bété et Kodia de la région Bété de Soubré (récapitulation des vingt cartes de che- minements migratoires).	155
42	Plantations de palmiers à huile en 1977 - Aire de Soubré.	376
43	Blocs villageois de cacaoyers : comparaison des réalisa- tions aux prévisions (en termes de surfaces plantées).	415
44	Soubré : vingt ans de croissance urbaine (1957-1972-1977).	466
45	Soubré : vingt ans de croissance urbaine suivant l'état des constructions (1957-1972-1977).	467
46	Soubré et ses quartiers.	470

LISTE DES TABLEAUX

1	Distribution des surfaces plantées en caféiers jusqu'en 1959 et existantes en 1974 (en % et chiffres arrondis).	228
2	Distribution des surfaces plantées par planteur en pays Bété de Gagnoa et Daloa, entre Bété et étrangers.	230
3	Evolution de la production intérieure brute de 1960 à 1970 (en %).	246
4	Echelonnement des plantations sur blocs à la plantation de Soubré.	255
5	Evolution des rendements selon les années de plantation (en tonnes de régimes à l'hectare).	256
6	Plantations villageoises de palmiers à huile - aire de Soubré. Distribution des surfaces plantées par année de plantation et par village avec les productions et rendements correspondants.	275
7	Distribution des 328 planteurs des 18 villages de la région de Soubré, selon la superficie plantée par chacun d'eux.	277
7bis	Comparaison des rapports entre les surfaces plantées des "grands planteurs" et des "autres planteurs".	278
8	Surfaces plantées par année de plantation : par les "grands planteurs" (+ 10 ha) et par les "autres planteurs" (- 10 ha).	279
9	Surfaces plantées par année de plantation suivant les trois périodes de plantation et les "grands planteurs" et "autres planteurs".	282
10	Calcul du taux de productivité selon les années de plantation par rapport à la pleine maturité : dès 1969, ou l'année 8 de plantation.	284
11	Confirmation de la méthode de compensation des surfaces en termes de productivité.	285
12	Productivité et nombre de jours productifs par année de production - comparaison entre une progression arithmétique des rendements et la progression existante dans la région de Soubré.	288
13	Surfaces plantées, productions, rendements et revenus, selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation - fin 1977.	291
14	Appréciation des gains et des pertes de production dus aux facteurs "travail" et "temps" - en tonnes, pour l'ensemble des "grands planteurs", par période de plantation, et d'une période par rapport à l'autre.	296
15	Appréciation des gains et des pertes de production dus aux facteurs "travail" et "temps" - en tonnes, pour l'ensemble des "autres planteurs", par période de plantation, et d'une période par rapport à l'autre.	303

16	Productions, rendements et "gaspillages", selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation.	305
17	Reconnaissance du rendement "compensé" moyen des planteurs dont le rendement "compensé" est supérieur à 9 tonnes/ha.	309
18	Revenus (et gaspillage) d'une plantation d'un hectare en pleine maturité dont le rendement (et le gaspillage) varie de 1 à 16 tonnes.	317
19	Evaluation des revenus nets et des charges par planteur et par hectare, du revenu brut par hectare de surface compensée, du gaspillage "travail", du rapport du revenu net sur le gaspillage "travail" par planteur, et du gaspillage d'espace par planteur, selon les catégories de planteurs et les périodes de plantation, en F.CFA et en hectares.	318
20	Distribution des surfaces plantées, des planteurs, des productions et des gaspillages "travail", par village, et par secteur d'intervention.	329
21	Répartition entre les trois secteurs des surfaces plantées par les "grands planteurs" et par les "autres planteurs".	333
22	Revenus nets annuels par planteur et villageois de chaque secteur, en 1977 et les prévisions pour 1985, pour la population Bété, et avec la population allochtone (en F.CFA).	336
23	La place des cacaoyères du Sud-Ouest dans les actions nationales de la SATMACI (de l'Indépendance à 1974).	396
24	Comparaison des réalisations avec les prévisions fin 1977 par type de plantation et entre les six sous-préfectures (en ha).	397
25	Situation et évolution des blocs villageois de cacaoyers.	413
26	Distribution des primes selon les blocs et les planteurs correspondants en 1977.	434
27	Estimation de la population par type, région et année.	462
28	Répartition des élèves du "Primaire" - scolarité 1977-78.	474

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
1 - La forêt dense.	18
2 - Ibo, le Sassandra, en saison sèche.	18
3 - Piste forestière - l'un des chemins qui mènent au village.	22
4 - Initiation à la vie active.	32
5 - Une cour au village (à Logboayo).	42
6 - Case au campement près du champ de riz (terroir de Logboayo).	72
7 - Jeune femme vannant du riz dans son "jardin de case".	75
8 - "Chauffer le Bangui".	98
9 - Célébration du culte Deima - Quartier Sobouo à Soubré-ville.	107
10 - Arbre tombé, ou les "T.-P." au travail.	126
11 - Mayo en 1977.	150
12 - Recrû forestier.	211
13 - Après le défrichement.	211
14 - Jeune palmeraie industrielle (Okrouyo).	260
15 - Plantation villageoise de sept ans d'âge (Okrouyo).	287
16 - Pépinière anormalement sans ombrage.	409
17 - Parcelle piquetée et semée de riz, en attendant d'accueillir les jeunes plants.	409
18 - Une cour dans le quartier Kennedy à Soubré-ville.	461
19 - Un atelier de menuiserie à Soubré-ville.	461
20 - Tradition et modernité.	514

(clichés de l'auteur)

- Montage de 18 saynètes :

"Ce qu'il faut faire pour devenir un planteur "moderne" de cacaoyers".	399
- Séchoir "Autobus"	407
- La prime de 60.000 F. CFA	432

LISTE DES GRAPHIQUES

1	Onze ans de pluviométrie au "poste-centre" SODEPALM-Soubré.	252
2	Evolution des rendements par année de production selon les années de plantation.	256
3	Emploi du temps du planteur en année de plantation (année zéro).	263
4	Variation des surfaces moyennes des "grands planteurs", selon les types de surfaces et les périodes de plantation.	292
5	Variation des surfaces moyennes des "autres planteurs", selon les types de surfaces et les périodes de plantation.	299
6	Calendrier des interventions spécifiques sur blocs cacaoyers (établi en juin 1977 par les services de la SATMACI).	416
7	Comparaison de la fréquentation scolaire de Soubréville avec celle du pays Bété (rural).	475
8	Comparaison de la fréquence des intentions d'achats suivant les dépenses prévues dans cinq marchés du pays Bété de Soubré.	488
9	La recherche des corrélations entre les chefs de famille.	498
10	Interprétation des corrélations entre les chefs de famille.	499
11	De l'abstention à la participation au développement.	523

TEXTES ET DOCUMENTS CITES

1. à caractère général et sur l'Afrique, mais non spécifique à la Côte d'Ivoire.

- AGHASSIAN, M ; AUGÉ, M ; et al. - Les domaines de la parenté-filiation, alliance, résidence. - Paris : Maspero, 1975. - 141 p. (Dossiers Africains).
- ALIBERT, H-F. - Les insectes vivant sur le cacaoyer en Afrique occidentale. - Alger : Université d'Alger, Faculté des Sciences ; Cahors, imprimeur A. Coueslant, 1951. - 174 p. (Thèse pour le Doctorat de l'Université d'Alger, 1950).
- ALTHABE, G. - Progrès économique et communautés villageoises de la côte orientale malgache. - Tananarive : ORSTOM, 1966. - 43 p. multigr.
- BALDWIN, K.D.S. - The Niger Agricultural Project, an experiment in african development. - Boston : Harvard University Press, 1957. - 221 p.
- B.C.E.A.O. - "U.M.O.A.". In : Statistiques économiques et monétaires. - Dakar : Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest, n° 276, Octobre 1979. - 43 p.
- BERTIN, J. - La Graphique et le traitement graphique de l'information. - Paris : Flammarion, 1977. - 277 p. (Nouvelle Bibliothèque Scientifique).
- BLOCH-LAINE, F. - La zone franc. - Paris : Bibliothèque de la Science Economique, 1956. - 512 p.
- BRAUDEAU, J. - Le cacaoyer. - Paris : G.P. Maisonneuve Larose, 1969. - 304 p. (Techniques agricoles et productions tropicales).
- BURLE, L. - Le cacaoyer. - Paris : G.P. Maisonneuve Larose, vol. 1, 1961, vol. 2, 1962. - 675 p.
- CHEVALIER, A. - Le café. - Paris : P.U.F., 1944. - 128 p. (Que sais-je ? "Le point des connaissances actuelles").
- COALE, A.J. - "Estimates of fertility and mortality in tropical Africa" In : The population of tropical Africa. - London : Ed. J.C. Caldwell and C. Okonjo, 1968. - pp. 179-186.
- DE SMET, R.D. - Enquête de Fuladu, 1959 : l'emploi du temps d'un paysan dans un village Zandé du nord-est du Zaïre, Recherche effectuée par Roger E. De Smett, Rapport rédigé par Claudine Huyszcom-Wolter. - Bruxelles : Cemubac, 1972. - 396 p.
- DUMONT, R. - L'Afrique noire est mal partie. - Paris : Seuil, 1962. - 256 p.
- DUMONT, R. ; MOTTIN, M-F. - Le mal développement en Amérique latine. - Paris : Seuil, 1981. - 288 p.
- ENGLISH, A.C. ; ENGLISH, H.B. - A comprehensive dictionary of psychological and psychoanalytical terms. A guide to usage. - New York : D. Mckay Co, XIV, 1962. - 594 p.

- GILL ; DUFFUS. - Cocoa Statistics. - Londres : Gill & Duffus Group Ltd., Décembre 1978. - 41 p.
- GOSSELIN, G. - Formations et stratégie de transition en Afrique tropicale. - Paris, Univ. de Lille III, Service de reproduction des thèses, 2 tomes, 1973. - 928 p. (Thèse d'Etat, Univ. Paris V), multigr. bibliogr.
- GOUROU, P. - L'Afrique. - Paris : Hachette, 1970. - 488 p. bibliogr.
- GRONNER, J. - Six expériences de développement agricole (ou rural) intégré en Afrique tropicale et à Madagascar : Sakay, Atakora, Yatenga, Bandora, Masaka et Mokwa. - Paris : 1975. - 106 p. (Mémoire de maîtrise, Univ. Paris I), dactylogr.
- HODDER, B.W. - Economic Development in the Tropics. - Londres : Methuen & Co., 1971. - 258 p. (A University Paperback Original).
- I.C.C.O. - Bulletin trimestriel de Statistiques du Cacao de l'I.C.C.O. - Genève : I.C.C.O., vol. VI n° 3, juin 1980.
- LEVI-STRAUSS, Cl. - "Il y a en moi un peintre et un bricoleur qui se re-
laient". In : Le Monde. - Paris : Le Monde, propos re-
cueillis par Jean-Louis de Rambures, 21 juin 1974 (Comment
travaillent les écrivains).
- NASH, T.A.M. - The Anchau Rural Development on Settlement Scheme. -
H.M.S.O., 1948. - cité in K.D.S. Baldwin, 1957. - pp. 193-
194.
- O.I.C. - Quarterly Statistical Bulletin on Coffee. - Londres : Organisa-
tion Internationale du Café, vol. 3, n° 3, (11), 7-9.1979.
- PERSON, Y. - "Tradition orale et chronologie". In : Cahiers d'Etudes
Africaines, vol. II (7). - Paris, 1962. - pp. 463-476.
- "Le Soudan nigérien et la Guinée occidentale". in : Histoire
générale de l'Afrique noire, Tome I. - Paris : P.U.F.,
Dir. H. Deschamps, 1970. - pp. 271-303.
- "Du Soudan nigérien à la Côte atlantique". In : Histoire
générale de l'Afrique noire, Tome II. - Paris : P.U.F.
Dir. H. Deschamps, 1971. - pp. 85-121.
- RASH, Y. - "Affres et offres de l'anthropologie". In : Afrique litté-
raire et artistique. - Paris : Papyrus, n° 36, 2e trim.
1975. - pp. 19-23.
- REPUBLIQUE FRANCAISE, MINISTERE DE LA COOPERATION. - Mémento de l'agro-
nome. - Paris : Ministère de la Coopération, 1980. -
1600 p. (Techniques rurales en Afrique).
- SAUTTER, G. - "L'aménagement, pour qui ? pour quoi ? "dirigisme opéra-
tionnel" et stratégie paysane, ou l'aménageur aménagé".
In : L'Espace géographique. - Paris : Doin, n° 4, 1978. -
pp. 233-243.
- "Ambiguïté des temps affectés dans les agricultures de
subsistance et de transition". In : Temps Libre. -
Paris, U.N.E.S.C.O., IV, 1981. - à paraître. (Colloque
international "Temps et Sociétés" - Paris U.N.E.S.C.O.
17-19 mars 1981).

2. Sur la Côte d'Ivoire en général.

- ANGOULVANT, G. - La pacification de la Côte d'Ivoire. - Paris Larose 1916. - XX + 395 p., cartes.
- ARCHIVES NATIONALES - "Circulaire du Gouverneur Général de l'A.O.F. au Lieutenant-Gouverneur du Territoire, Bamako, 15.8.1917". In : Répertoire des Archives, sous-série 2G, Rapports périodiques 1895-1940. - Dakar : République du Sénégal, Présidence de la République, Secrétariat Général, Archives Nationales, par Abdoulaye Gamby N'Diaye, mars 1977 (microfilms aux Archives Nationales - Paris, ref.: 2.G.17-200 Mi 1684).
- ASSANVO N. ; HOP J. - Pourquoi devenir un planteur moderne de cacao. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture, Satmaci-Cenapec, Lettre-leçon n° 22, 1975. - 14 p. multigr.
- ASSANVO, N. ; ADOU, Ch. - Règlement intérieur du G.V.C. de production cacaoyère. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture, Satmaci-Cenapec, Lettre-leçon n° 24, 1976. - 20 p. multigr.
- ASSANVO, N. ; ADOU, Ch. - Comment produire du cacao de bonne qualité - récolte et préparation du cacao. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture, Satmaci-Cenapec, Lettre-leçon n° 25, 1976. - 18 p. multigr.
- ASSANVO, N. ; ADOU, Ch. - Organisation moderne du travail sur les blocs cacaoyers. Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture, Satmaci-Cenapec, Lettre-leçon n° 26, 1976. - 12 p. multigr.
- CAMUS, H. - "Hydrologie". In : Atlas de Côte d'Ivoire. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, O.R.S.T.O.M. - I.G.T. Université d'Abidjan, Association de l'Atlas de Côte d'Ivoire, carte A4, 1979.
- DECRAENE, Ph. - "La pauvreté du tiers-monde est la conséquence de l'égoïsme des Occidentaux déclare M. Félix Houphouët-Boigny". In : Le Monde. - Paris : Le Monde, interview réalisée par Philippe Decraene, 9.7.1981 (La visite à Paris du Président de la Côte d'Ivoire).
- DELAPORTE, G. - "La Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles - vingt années au service du planteur et de l'Etat". In : Marchés Tropicaux et Méditerranéens. - Paris : Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 9 avril 1976. - pp. 959-978.
- - "Le rôle du café dans l'économie de la Côte d'Ivoire". In : Marchés Tropicaux et Méditerranéens. - Paris : Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 21.3.1978. - pp. 1068-1084.
- EDIAFRIQUE. - L'agriculture africaine 1975. - Paris : Ediafrique - La Documentation Africaine, 1977, 57 pages (pagination discontinue).
- ELDIN, M. - "Précipitations mensuelles". In : Atlas de Côte d'Ivoire. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, O.R.S.T.O.M. - I.G.T. Université d'Abidjan, Association de l'Atlas de Côte d'Ivoire, carte A3b, 1974.

- ETIENNE, P. - "Le fait villageois Baoulé". In : Communautés rurales et paysanneries tropicales. - Paris : O.R.S.T.O.M., (53), 1976. - pp. 27-91 (Travaux et Documents).
- FRECHOU, H. - "Les plantations européennes en Côte d'Ivoire". In : Les Cahiers d'Outre-Mer. - Bordeaux, 8:30, 1955. - pp. 56-83.
- GRONNER, J. - L'idéologie économique des programmes de développement en Côte d'Ivoire. - Jérusalem : 1971. - 30 p. dactylogr. (Mémoire pour le Bachelor of Art in Geography, Université Hébraïque de Jérusalem).
- - Essai de recherche sur les influences de l'Islam dans le Nord de la Côte d'Ivoire, en faisant ressortir l'aspect économique. Jérusalem, 1974. - 31 p. dactylogr. (Mémoire pour le Bachelor of Art in Geography, Université Hébraïque de Jérusalem).
- GUILLAUMET, J-L. - "Végétation". In : Atlas de Côte d'Ivoire. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, O.R.S.T.O.M. - I.G.T. Université d'Abidjan, Association de l'Atlas de Côte d'Ivoire, carte A6a, 1974.
- I.G.N. - DALOA - Carte de l'Afrique de l'Ouest à 1/200.000. - Paris, Institut Géographique National, Mission A.O.F., N.B. 29 XVIII 1956-57 pour la République de Côte d'Ivoire, 1ère édition : mai 1968.
- SOUBRE - Carte de l'Afrique de l'Ouest à 1/200.000. - Paris, Institut Géographique National, Mission A.O.F. N.B. 29 XII 1956-57 pour la République de Côte d'Ivoire, 1ère édition : décembre 1966, Réimpression : juillet 1970.
- PERRAUD, A. - "Pédologie". In : Atlas de Côte d'Ivoire. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, O.R.S.T.O.M. - I.G.T. Université d'Abidjan, Association de l'Atlas de Côte d'Ivoire, carte A5a, 1972-1974.
- "Aptitudes culturales et forestières des sols". In : Atlas de Côte d'Ivoire. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, O.R.S.T.O.M. - I.G.T. Université d'Abidjan, Association de l'Atlas de Côte d'Ivoire, carte A4b, 1972-1974.
- PERSON, Y. - "En quête d'une chronologie ivoirienne". In : The historians in tropical African. - Londres : Vansina et Al., 1963. - pp. 322-336.
- PERSON, Y ; TROUCHAUD, J-P ; et al. - "Groupes culturels et ethniques". In "Atlas de Côte d'Ivoire". - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, O.R.S.T.O.M. - I.G.T. Université d'Abidjan, Association de l'Atlas de Côte d'Ivoire, carte B2a, 1971.
- PILLET-SCHWARTZ, A-M. - Capitalisme d'Etat et développement rural en Côte d'Ivoire : la Société pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à Huile en pays Ebrié. - Paris : O.R.S.T.O.M. - C.N.R.S. - E.P.H.E. (VIe section), 1973. - 398 p. multigr. (Thèse de 3ème cycle de l'E.H.E.S.S.).
- PONSE, J. - Le cacao en Côte d'Ivoire (la crise actuelle). - Paris, 1945-1946. - 47 p. (Rapport de stage de l'Ecole de la France d'Outre-Mer).

- REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DE L'AGRICULTURE. - Statistiques Agricoles 1973. - Abidjan : Direction des statistiques rurales et des enquêtes de l'Agriculture. - 131 p.
- - Statistiques agricoles 1978. - Abidjan : Direction des statistiques rurales et des enquêtes de l'Agriculture. - 160 p.
- REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES. - Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975. - Abidjan : Direction de la Statistique, comité National de Recensement, Bureau du Recensement Général de la Population, tome provisoire, août 1976. - 371 p.
- REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE - MINISTERE DU PLAN. - Plan quinquennal de développement économique et social 1971-1975. - Abidjan : Ministère du Plan, décembre 1971. - 460 p.
- Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1976-1980. - Abidjan : Nouvelles éditions africaines, 3 tomes, 3ème trimestre 1977. - 671 p.
- La Côte d'Ivoire en chiffres 1977-1978. - Abidjan : Société Africaine d'Édition. - 332 p.
- REUTER, Agence. - "La Côte d'Ivoire suspend ses exportations de cacao - 18.10.1979". In : Le Monde, 21-22.10.1979.
- ROUGERIE, G. - La Côte d'Ivoire. - Paris : P.U.F., 1967. - 128 p. ("Que sais-je ?").
- SATMACI. - Consultation technique sur les méthodes de vulgarisation agricole intéressant le cacao. - Bahia, 2-7 mai 1977. - 35 p. multigr. (exposé par le Directeur de la Satmaci).
- SATMACI. - Calendrier des interventions spécifiques sur blocs cacaoyers. Abidjan : Ministère de l'Agriculture, 1977. - 5 feuillets.
- SCHWARTZ, A1. - Tradition et changements dans la société Guéré. Paris : O.R.S.T.O.M., Mémoire n° 52, 1971. - 259 p. (Thèse de 3e cycle E.P.H.E. (VIe section), 1968).
- TAGINI, B. - "Géologie". In : Atlas de Côte d'Ivoire. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, O.R.S.T.O.M. - I.G.T. Université d'Abidjan, Association de l'Atlas de Côte d'Ivoire, carte A2, 1972-1974.
- TROUCHAUD, J-P ; DUCHEMIN, J-P. - "Localisation de la population". In Atlas de Côte d'Ivoire. - Abidjan : République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, O.R.S.T.O.M. - I.G.T. Université d'Abidjan, Association de l'Atlas de Côte d'Ivoire, carte B2a, 1967-1971.
- ZELENSKY, V. - "Le cadastre des plantations caféières et cacaoyères en Côte d'Ivoire". In : L'Agronomie tropicale - Paris : L'Agronomie tropicale, X, 5, 1955. - pp. 551-581.

3. Sur les Bété et la région du Sud-Ouest

- ARCHIVES NATIONALES. - "Rapport politique du Lieutenant-Gouverneur de la Côte d'Ivoire à Monsieur le Gouverneur Général de l'A.O.F., Bingerville, 24.10.1917 et 13.8.1920". In : Répertoire des Archives, sous-série 2 G, Rapports périodiques 1895-1940. - Dakar : République du Sénégal, Présidence de la République, Secrétariat Général, Archives Nationales, par Abdoulaye Gamby N'Diaye, mars 1977 (microfilms aux Archives Nationales - Paris, ref : 2 G 17.10 - 200 Mi 1684, et 2 G 20.10 - 200 Mi 1693).
- ARSO. - Rapport annuel d'activité. - Abidjan : Arso, décembre 1977. - 92 p. multigr.
- DOZON J-P. - "Economie marchande et structures sociales : le cas des Bété de Côte d'Ivoire". In : Cahiers d'Etudes Africaines. - Paris. C.E.A., 68 XVII-4 1977. - pp. 463-483.
- - Les leçons de l'histoire ou l'ethnologie dans tous ses états - notes et réflexions sur la constitution des groupes sociaux chez les Bété de Gagnoa. - Abidjan : O.R.S.T.O.M. 1977. - 78 p. multigr.
 - - "Transformation et reproduction d'une société rurale africaine dans le cadre de l'économie de plantation - le cas des Bété de la région de Gagnoa". In : Essais sur la reproduction de formations sociales dominées. - Paris : O.R.S.T.O.M. (Travaux et documents) n° 64, 1977. - pp. 15-24.
 - - "Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération "riziculture irriguée" en Côte d'Ivoire". In : Cahiers O.R.S.T.O.M., série Sciences humaines. - Paris : O.R.S.T.O.M., XVI, 1-2, 1979, pp. 37-58.
 - - Ethnicité et histoire : production et métamorphose sociales chez les Bété de Côte d'Ivoire. - Paris, O.R.S.T.O.M. 1981. - 631 p. (Thèse de 3e cycle E.H.E.S.S.)
- DUNGLAS, E. - Dans la forêt de Côte d'Ivoire - Coutumes et moeurs des Bété. - Paris : Larose, 1939. - 100 p.
- GBAGBO, L. - "Entretien avec Zézé Obou Gozro". In : Annales de l'Université d'Abidjan, Série J., Tradition orale, 1978, vol. 2.- pp. 47-84.
- GRONNER, J. - L'installation des Dioula en pays Bété de Soubré - d'après Gaossou Traoré, chef du village de Soubré. Interview réalisée par Joël Gronner, Octobre 1977 (enregistrement de 1 h 15).
- HOLAS, B. - L'image du monde Bété. - Paris : P.U.F., 1968. - 400 p.
- KOBEN, A.J.F. - "Le planteur noir". In : Etudes Eburnéennes (I.F.A.N.), V, 1956. - pp. 7-189.
- KOUADIO SERI, P. - Conférence-débat à Ottawa, sous préfecture de Soubré, 14.8.1977. - 12 p. dactylogr. (à l'occasion de l'inauguration du village-centre Ottawa).

- LENA, Ph. - Transformation de l'espace rural dans le front pionnier du Sud-Ouest ivoirien. - Abidjan : O.R.S.T.O.M., 1979. - 343 p. multigr. (Thèse de 3e cycle, Paris I).
- LOUHOY TETY GAUZE, A. - "Contribution à l'histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire". In : Annales de l'Université d'Abidjan, série F, Ethno-sociologie, 1969. - pp. 7-23 (introduction de Claude-Hélène Perrot).
- PAULME, D. - Une société de Côte d'Ivoire - hier et aujourd'hui - les Bété. - Paris : Mouton, 1962. - 206 p.
- PAULME, D. - "Une religion synchrétique en Côte d'Ivoire : le culte Deima". In : Cahiers d'Etudes Africaines, n° 9, vol. III, 1962, 1. - pp. 5-90.
- RAULIN, H. - Mission d'étude des groupements immigrés en Côte d'Ivoire. - Paris : Documents du Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer, 1957. - 139 p.
- RICHARD, J. ; SCHWARTZ, Al. - Implantations humaines dans la sous-préfecture de Soubré - carte au 1/100.000. - Abidjan : B.N.E.T.D., Fond O.R.S.T.O.M., 1972.
- SCHWARTZ, Al. ; CAPOT-REY, P. et al. - "Recensement démographique réalisé pour le compte de l'A.R.S.O. par l'O.R.S.T.O.M. et le B.N.E.T.D.". - In : Sous-Préfecture de Soubré - Population urbaine Soubré-ville : A.R.S.O., mars-avril 1972. - 86 p. tables, graphiques, multigr.
- SERELE SERI, J. - Daloa et la race Bété - contribution à l'étude du pays Bété. - Paris, 1958. - 363 p. dactylogr. (Diplôme de l'E.P.H.E. VIe section).
- SKOTNICKI, M. - "La subdivision de Soubré - notes d'un séjour en Côte d'Ivoire". In : Africana Bulletin, 2, 1965, pp. 35-56.
- SOUBRE (SOUS-PREFECTURE DE). - Aperçu succinct sur la circonscription de Soubré. - Document interne, 1960. - 5 feuilles, dactylogr.
- Monographie de la sous-préfecture de Soubré. - Document interne, 1977. - 14 p. dactylogr. (réalisé en vue d'une émission de la Radiodiffusion de Côte d'Ivoire).
- THENEVIN, P. - Méthodologie de la planification - Utilisation d'un modèle pour la planification régionale - application d'un modèle élaboré par la B.I.R.D. au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. - Paris : République Française, Ministère de la Coopération, 1978. - 112 p.
- THOMANN, G. - "De la Côte d'Ivoire au Soudan Français". In : Bulletin du Comité de l'Afrique Française, Renseignements coloniaux, suppléments aux n° 1 et 4, Paris 1903. - pp. 1-13 et 98-104.
- Bassin du Sassandra (Mission 1897-1902), Côte d'Ivoire, B.C.A.F., carte, 1902 (supplément à l'article "De la Côte d'Ivoire au Soudan Français").
 - Essai de manuel de la langue Néouolé parlée dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire. Paris : Ernest Leroux, 1905. - 199 p.

- WONDJI, Ch. - "Commerce du cola et marchés pré-coloniaux dans la région de Daloa". In : Annales de l'Université d'Abidjan, série I, Histoire, tome 1, 1972. - pp. 33-61.
- ZADI ZAOUROU, B. - "Rites funéraires et intégration nationale du pays Bété sud". In : Annales de l'Université d'Abidjan, série D, Lettres, 7, 1974. - pp. 60-104.

¶

Bien d'autres textes et documents pourraient être cités, mais nous nous sommes ici limités à ceux qui ont le plus directement servi cette étude. Représentatifs des thèmes évoqués, ils montrent les orientations suivies. Aucune d'elles n'est donc totalement couverte par eux et certaines pourraient être grandement enrichies, mais cela n'apparaît pas essentiel puisque la quasi totalité des ouvrages nous intéressant est aisément accessible. Ce n'est cependant pas le cas des documents microfilmés consultés aux Archives Nationales à Paris (alors en instance de transfert à Aix-en-Provence). Aussi méritent-ils qu'on les signale. Il s'agit des "Rapports d'ensemble sur la situation de la colonie" des années 1903, 1905, 1910, 1911, 1912, 1913, 1917, 1923, 1924, 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931. Il s'agit également, à partir de 1917, de "Rapports politiques trimestriels", de "Rapports des Affaires économiques", comme du Service de l'Agriculture, du Service de Santé, et du Service forestier. C'est évidemment l'absence d'informations intéressant directement la région de Soubré, depuis 1921, qui nous fit ne pas poursuivre le dépouillement des archives au-delà de 1931.

DEVELOPPEMENT DES SIGLES

A.O.F.	Afrique Occidentale Française
A.R.S.O.	Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (organisme dissout). ⊕
A.V.B.	Autorité pour l'Aménagement de la vallée du Bandama (organisme dissout). ⊕
B.C.A.F.	Bulletin du Comité de l'Afrique Française
B.C.E.A.O.	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest.
B.D.P.A.	Bureau pour le Développement de la Production Agricole.
B.I.A.O.	Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale
B.I.C.I.C.I.	Banque pour le Commerce et l'Industrie de Côte d'Ivoire. ⊕
B.I.R.D.	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.
B.N.D.A.	Banque Nationale pour le Développement de l'Agriculture. ⊕
B.N.E.T.D.	Bureau National d'Etudes Techniques de Développement. ⊕
B.S.I.E.	Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement. ⊕
C.A.FO.P.	Centre d'Animation et de Formation Pédagogique. ⊕
C.F.A.O.	Compagnie Française de l'Afrique Occidentale.
C.E.A.	Cahiers d'Etudes Africaines - Centre d'Etudes Africaines de l'E.H.E.S.S.
C.E.D.A.R.	Centre d'Etude et de Développement de l'Arabusta (attaché à la S.A.T.M.A.C.I.). ⊕
C.E.N.A.P.E.C.	Centre National pour la Promotion des Entreprises Coopératives (absorbé par l'O.N.P.R.). ⊕
C.N.R.S.	Centre National de la Recherche Scientifique.
C.S.S.P.P.A.	Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles. ⊕
E.E.C.I.	Energie Electrique de Côte d'Ivoire. ⊕
E.H.E.S.S.	Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (anciennement E.P.H.E. VIe section).
E.P.H.E.	Ecole Pratique des Hautes Etudes.
F.E.D.	Fonds Européen de Développement.
FOR.EX.C.I.	Société pour la Réalisation de Forages d'Exploitation en Côte d'Ivoire. ⊕
H.AD.CO.	Hôpital, Administratif et Commercial (quartiers de Soubré-ville).
I.C.C.O.	International Coffee and Cocoa Organisation.
I.F.A.N.	Institut Fondamental d'Afrique Noire (anciennement Institut Français d'Afrique Noire).

I.F.C.C.	Institut Français pour le Café, le Cacao et autres plantes stimulantes.
I.G.N.	Institut Géographique National.
I.G.T.	Institut de Géographie Tropicale (Université d'Abidjan). ⊕
I.R.H.O.	Institut de Recherche pour les Huiles et Oléagineux.
O.I.C.	Organisation Internationale du Café.
O.N.P.R.	Office National pour la Promotion Rurale. ⊕
O.R.S.T.O.M.	Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.
P.D.C.I.	Parti Démocratique de Côte d'Ivoire. ⊕
P.U.F.	Presses Universitaires de France.
R.F.A.	République Fédérale d'Allemagne
S.A.T.E.C.	Société d'Assistance Technique et de Coopération
S.A.T.M.A.C.I.	Société d'Assistance Technique pour la Modernisation Agricole de la Côte d'Ivoire. ⊕
S.G.C.I.	Société Générale de Côte d'Ivoire. ⊕
SO.DE.F.E.L.	Société d'Etat pour le Développement des Fruits et Légumes. ⊕
SO.DE.PALM	Société d'Etat pour le Développement du Palmier à Huile. ⊕
SO.DE.PR.A.	Société d'Etat pour le Développement de la Production Animale. ⊕
SO.DE.RIZ	Société d'Etat pour le Développement du riz (organisme dissout). ⊕
SO.GE.FI.HA	Société de Gestion Financière de l'Habitat. ⊕
SO.NA.GE.CI	Société Nationale de Génie Civil. ⊕
S.P.R.O.A.	Société des Plantations Réunies de l'Ouest Africain.
T.P.	Travaux Publics.
U.M.O.A.	Union Monétaire Ouest Africaine.
U.N.E.S.C.O.	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

⊕ organismes ivoiriens.